



HISTOIRE
DE
L'EGLISE
ET DE
L'EMPIRE

Par JEAN LE SUEUR.

Cinquiéme Partie.

HISTOIRE
DE
L'EGLISE
ET DE
L'EMPIRE.

OU DEPUIS L'AN CCCCC. DE N. SEIGNEUR jusques à l'an DC. l'on marque par tout les années de Jesus Christ, celles des Empereurs, des Consuls, & du Siége des Evesques de Rome ; des Rois d'Italie, & de France ; Comme aussi celles des Evesques & les Docteurs les plus Célébres des autres Eglises, leurs *Ecrits*, les Conciles, les Martyrs, les Hérétiques, les Persécutions, les Coûtumes : & en un mot les choses les plus remarquables de l'Eglise & du Monde.

Avec une ample TABLE des matiéres.

Par JEAN LE SUEUR,

Cinquiéme Partie.



A GENEVE,

DE L'IMPRIMERIE DE DUILLIER.

M. DC. LXXXVI.

PREFACE.

PVis qu'il a plû à la Bonté de Nostre Seigneur de me délivrer des douleurs qui m'avoient fait interrompre cet Ouvrage, j'ay crû que je devois essayer de le pousser un peu plus loin, moyennant l'assistance de celuy qui jusques icy m'a esté favorable au delà de mes esperances. Il est vray que j'y ay eu de la repugnance: parce que d'un costé mes infirmitez & les incommoditez qui me restent me font travailler avec peine, & que d'ailleurs le sujet que j'ay à traitter n'est pas si agreable que celuy que j'ay passé. Il y avoit bien du plaisir à voir & à décrire comme les Saints Apôtres de Iesus Christ Nostre Seigneur ont planté son Regne dans tout le Monde: comme leurs Successeurs ont suivy d'assez prés les traces qu'ils avoient marquées, & que mesme plusieurs d'entr'eux ont scellé de leur sang la doctrine céleste qu'ils avoient embrassée & enseignée: comme Dieu accompagnant de sa grace efficace les martyres & la prédication de ceux qui sont venus depuis, les Empereurs mesmes ont mis leurs Sceptres & leurs Couronnes aux pieds de la Croix de Nostre Sauveur: & comme enfin Dieu a suscité des Pasteurs & des Docteurs, pleins de savoir, de pieté & de zéle; qui ont vigoureuse-

ment

ment soutenu la verité de l'Evangile contre les erreurs pernicieuses que les Héretiques ont tâché d'introduire. Mais dans les temps qui suivent, la face de l'Eglise s'est fort défigurée, la pieté s'est relachée, le culte a esté changé, & la doctrine mesme a esté alterée. Dés le siecle precedent, des abus, des superstitions & des cêremonies Payennes s'estoient glissées. Dans celuy cy & dans les suivans ces maux se sont de plus en plus augmentez. Les guerres & les revolutions étranges de l'Empire & des Royaumes de la terre y ont sans doute contribué; parce que durant ces confusions les ténebres de l'ignorance se sont espaissies dans les peuples, & presque tous les Ecclesiastiques ont songé à se garentir des afflictions publiques, & mesme à se prévaloir des conjonctures des temps favorables à leur agrandissement; au lieu de travailler uniquement à l'avancement de la gloire de Dieu & à l'édification de son Eglise. L'Evesque de Rome particulierement a mis toutes choses en œuvre pour hausser son degré, qui n'estoit déja que trop élevé. Il semble qu'il n'avoit plus autre chose en l'esprit que d'accroitre sa dignité & sa puissance, & de s'assujettir non seulement tous les Evesques, mais aussi les Rois & les Empereurs. Et parce que l'Empire d'Orient soutenoit le Patriarche de Constantinople, qui se prétendoit égal à celuy de Rome, les Papes ont bandé tous leurs efforts pour abbaisser & pour abbatre ce Siege Oriental: & il ne se faut pas étonner si

ceux

ceux qui n'avoient pour but que leur interest particulier, ne se mettoient guére en peine de la Sainteté des mœurs, ni de la pureté du culte & de la doctrine de l'Eglise. Quoy qu'il n'y ait pas grande satisfaction a écrire & à lire tous ces desordres, il a falu neanmoins les representer pour suivre le fil de l'histoire & pour la bien savoir. Pour divertir le Lecteur, j'ay pensé que je devois rapporter exactement & briévement celle de nostre France: parce que ce qui y arriva fait une bonne partie de ce qui se passa de considerable dans ce siécle cy & dans les deux autres suivans, tant pour l'Eglise que pour le Monde.



Extrait des Actes generaux du Synode Provincial de l'Isle de France, Picardie, Champagne & Pays Chartrein, assemblé par permission du Roy à Clermont en Beauvoisis le 26. jour d'Aoust 1677. & les suivans.

LA Compagnie ayant sceu que le Cinquiéme Tome de l'Histoire de l'Eglise & de l'Empire, faite par le Sieur JEAN LE SUEUR, Ministre de l'Eglise de la Ferté sous Joire estoit en estat d'estre donné au public, Elle l'a exhorté de le faire imprimer au plutost: Et l'a remercié des travaux qu'il a employéz en cet excellent Ouvrage, & prié de continuer une piéce qui a déja donné & qui peut encore donner à l'Eglise une grande édification. Signé

CLAUDE Moderateur,
GEORGE Secretaire,
PAPILLON Secretaire.



SIXIEME

SIECLE.

L'an 501. de N. Seigneur, le 11. de l'Empereur Anastase, le 9. de Theodoric Roy d'Italie, le 20. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Pompejus & Faustus Avienus Senior. Cycl. Sol. 6. & Lun. 8. le 3. de Symmaque Evesque de Rome. An 501. de N. S.



Es deux derniéres années du siecle précédent, ont fait voir la division ou plustost la guerre furieuse qui fut suscitée à l'occasion de l'Election de Symmaque sur la Chaire de Rome. Cette combustion continuoit encore. Car les partisans de Laurent se réveillérent, le rappelérent dans la ville, accusérent Symmaque de divers crimes, & par ce moyen troublérent encore toute la ville & toute l'Eglise de Rome, où il se commit de nouveau plusieurs meurtres de part & d'autre. Cela fut cause qu'on eut encore recours à Theodoric

Continuation de la division entre Symmaque & Laurent.

An 501. de N. S. Roy d'Italie, pour le prier d'appaiser tous ces estranges desordres. Pour cet effet il convoqua un Synode de la pluspart des Evesques d'Italie, qui s'assemblérent au nombre de cent quinze, entre lesquels estoient Laurent de Milan, Pierre de Ravenne, Maxime de Pavie, Emilien de Verceil, Bassien de Modéne, Eustasius de Crémone, Laurent de Bergome, Tigrede de Turin & Servus-Dei de Veronne. Ces Evesques dirent à Theodoric que le Synode devoit estre assemblé par l'autorité de Symmaque, comme estant leur Métropolitain dont ils dépendoient Le Roy leva cette difficulté, leur faisant voir des lettres de Symmaque, par lesquelles il paroissoit que c'estoit par son avis & de son consentement. En effet, le Pape estant entré dans le lieu de l'assemblée, qui estoit la Basilique de Jule, il remercia Thedoric de ce que conformément à son desir il avoit fait cette convocation. Il demanda qu'avant que répondre aux accusations qui estoient intentées contre luy, Pierre d'Altin qui avoit esté envoyé pour Visiteur & qui sous ce prétexte s'estoit emparé de la Chaire de l'Eglise renonçast à sa commission & à sa prétention & qu'on luy rendist les choses dont on l'avoit dépouillé. Quoy que la pluspart des Evesques trouvassent cette demande raisonnable, si est-ce que le Roy ordonna que Symmaque avant toutes choses répondist aux accusations qu'on faisoit contre luy. Suivant cet ordre le Pape se mit en chemin le jour suivant pour venir se présenter au Synode, s'y faisant accompagner par la pluspart de ses Clercs. Les partisans de Laurent voyant ainsi passer Symmaque, l'attaquérent à coups de pierre, blessérent plusieurs de ceux qui le suivoient & écartérent les autres; de sorte qu'il falut que le Comte Aligerne & deux

Concile de Rome sur ce sujet.

deux autres Officiers de la maison du Roy interposassent l'autorité & la puissance Royale pour empescher que les meurtres n'allessent plus avant : Car les Sénateurs & les principaux de la ville estoient pour Laurent. Le Roy voyant ces confusions si étranges ordonna encore à Symmaque de se présenter dans le Synode pour y playder sa cause : ou apres s'estre plaint des violences qu'il avoit souffertes par les Aversaires, les Evesques eurent encore recours à la justice du Prince. Il fit réponse que c'estoit au Synode de " prescrire ce qu'il faloit suivre en une affaire de " si grande importance, qu'il ne luy appartenoit " pas de se mesler des affaires Ecclésiastiques & " que seulement il y devoit le respect, qu'il com- " mettoit à la puissance des Pontifes assemblez " d'ouir l'affaire proposée ou de ne la point ouir " & qu'ils déliberassent entr'eux ce qu'ils jugeroient le plus utile, & qu'il ne luy importoit pas " pourveu que par l'ordre du vénérable Concile " la paix fut rendue à tous les Chrestiens en la ville de Rome. Enfin, les Evesques assemblez procedant par le mandement du Prince se resolurent dans ce procés qui estoit si obscur & si embarassé de faire une espéce d'arbitrage, plutost " que de le juger à la rigueur de la justice, remettant au jugement de Dieu ce qui ne se pouvoit " suffisamment trouver par le témoignage des " hommes. Cependant ils renvoyérent Symmaque absous, & ordonnérent qu'il seroit recon " nu Evesque de Rome, que tous les habitans " prendroient sa communion, qu'on luy ren- " droit toutes les choses qu'on luy avoit ostées " & que les Clercs qui s'estoient séparez de luy se- " roient maintenus dans leur dignité, pourveu " qu'ils reconnussent leur faute & qu'ils obéissent " à leur

An 501. de N. S.

Actes du Concile.

Qui absout & établit Symmaque.

An 501. „à leur légitime Pontife: mais qu'on les tiendroit
de N. S. „pour excommuniez s'ils demeuroient obsti-
„nez en leur separation. Il y eut soixante & dou-
„ze Evesques qui signérent ce Decret; comme
„nous apprenons par les Actes de ce Concile.
Par où l'on peut présumer que les autres ne le voulurent point signer, ne croyant pas que Symmaque se fust bien justifié. Pour ceux qui signérent, il y a de l'apparence qu'ils ont mieux aymé pallier le mal que de l'enfoncer & le découvrir, de peur que les Ariens qui dominoient à Rome ou d'autres aversaires du Pape, n'eussent pris de là occasion de se moquer des Catholiques & de leur Evesque. C'est ce que reconnoit mesme le Cardinal Baronius disant, que ces Evesques du Concile *ont voulu ensevelir sous un profond silence les marques d'infamie dont les Aversaires du Pape l'ont voulu flétrir; & procurer qu'on ne pût trouver dans les Actes publics aucune chose qui pût tacher le Souverain Pontife.* Enfin il paroit par cette histoire que les Papes de Rome d'alors reconnoissoient l'autorité des Rois, quoy qu'hérétiques, sur eux, qu'ils s'y assujettissoient, qu'ils s'addressoient à eux pour avoir la permission des Conciles Nationaux, qu'ils s'y presentoient pour se justifier des crimes qui estoient intentez contre eux & qu'ils subissoient leur jugement.

L'Empereur Anastase favorisoit les Eutychiens & tourmentoit les Orthodoxes & sur tout leur Evesque Macedonius courageux défenseur du Concile de Calcedoine. Un jour que le peuple composé presque tout de fideles estoit assemblé dans le Cirque pour voir les spectacles, les soldats armez se jettérent par le commandement de l'Empereur sur cette pauvre multitude & tuérent jusque'à trois mille personnes: selon que Marcellin le

le récite & apres luy Anastase le Bibliothequaire. An 501.
Aussi la suite des malheurs qui accompagnérent de N. S.
ce Prince nous fera voir que Dieu juste juge ne laissa point cette cruauté impunie.

Congallus apres avoir esté Roy des Escossois trente deux ans mourut, & eut pour successeur Goran qui regna 34. ans, dit Buchanan dans son histoire.

L'an 502. de N. S. le 12. de l'Empereur Anastase, le 10. de Théodoric Roy d'Italie, le 21. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Probus & Faustus Avienus Iunior. Cycl. Sol. 7. & Lun. 9. le 4. de Symmaque. An 502. de N. S.

LE Synode tenu à Rome l'ennée derniere n'appaisa pas encore les Partisans de Laurent, car ils publiérent un libelle contre le jugement rendu en faveur de Symmaque. Cela obligea à convoquer un autre Synode à Rome, lequel chargea Ennodius de répondre à ce libelle & il le fit en des termes qui surpassent toute flatterie. C'est cette Réponse dont nous avons parlé en l'an 500. où le Diacre Ennodius soutient que Dieu s'est reservé à luy seul la connoissance des affaires des Pontifes Romains, qu'ils ne doivent rendre conte de leurs crimes ou de leur innocence qu'au ciel, que Saint Pierre a transmis à ses successeurs un don perpetuel de merites avec l'héritage d'innocence. Qu'on ne doit point douter que celuy qui est au sommet d'une si grande dignité ne soit Saint. Que si les biens aquis par mérite manquent à celuy qui est en ce haut degré, il a assez de ceux qui luy sont fournis par son prédecesseur. Car où il éleve à ce comble les personnes illustres, où il rend illustres ceux qu'on y éleve. Et ces paroles

Autre Synode à Rome en faveur de Symmaque.

An 502. de N. S. ont esté trouvées si belles que Gratien n'a point manqué de les inserer dans son Canon sous le nom du Pape Symmaque: & ceux qui ont travaillé sous l'autorité de Gregoire 13. à la Reformation du Canon y ont ajouté cette annotation, que *c'est à bon droit que cela est rapporté sous le nom de Symmaque, parce que luy & le Synode qui se tint en sa cause luy ont donné pareille autorité qu'aux Decrets Apostoliques*. C'est pourquoy l'ō ne doit point trouver étrange que puis que ceux qui composoient ces Synodes Romains avoient ces pensées ils ayent renvoyé Symmaque absous. Dans ce Synode le Pape fit aussi passer deux Decrets, l'un Qu'il ne seroit point permis aux Diocésains d'accuser leurs Evesques, si ce n'estoit dans la cause de la foy. L'autre que nul Evesque ne seroit obligé de comparoitre en jugement devant d'autres Evesques, qu'auparavant on ne l'eust rétably en son siége & dans la possession de toutes les choses qui luy appartiennent. Il n'y a personne qui ne voye que tout cela ne tendoit qu'à maintenir l'interest du Pape & des Evesques. Et ainsi l'on pourra voir que desormais presque tous les Conciles & les Synodes où l'Evesque de Rome a présidé n'ont eu pour but que l'élevation de son siége & l'exaltation du Clergé. Quelques uns ajoutent qu'en ce mesme Synode on cassa l'ordonnance d'Odoacre qui obligeoit à ne point établir d'Evesque dans Rome que par l'avis du Roy. Nonobstant ce Decret, on ne laissa pas d'observer encore l'ordonnance Royale plusieurs années depuis, & elle dura jusqu'à ce que Benoist II. fut étably sur le siége, sous lequel l'Empereur Constantin relacha ce droit.

On y rōpt l'Ordonnance d'Odoacre touchant l'election du Pape. Sigonius.

Symmaque estoit extramement piqué contre Anastase Empereur d'Orient, parce que comme

nous.

nous avons dit c'estoit luy qui avoit suscité toutes ces traverses & toutes ces oppositions à son Pontificat. D'ailleurs il estoit héretier de l'ancienne querelle de ses Prédécesseurs qui ne vouloient point avoir de communion avec le Patriarche de Constantinople parce qu'ils ne vouloient point effacer le Nom d'Acacius des Registres de l'Eglise, en quoy ils estoient soutenus par l'Empereur. Symmaque irrité de ces choses & sur tout de ce qui le touchoit en son particulier, cherchoit occasion de s'en ressentir. Il en trouva une fort aysée en ce qu'Anastase defendoit les Eutychiens & persécutoit les Orthodoxes. C'est pourquoy Symmaque par l'avis de son Concile retrancha l'Empereur de sa communion. C'est icy comme je croy le premier exemple d'un Pape qui a excommunié un Empereur, lequel encore proprement n'estoit point de son Diocése ou de sa jurisdiction. Anastase se sentant justement offensé de cet affront, fit un Ecrit par lequel il montre que cette Excommunication n'estoit & ne devoit estre d'aucun poids, & accuse Symmaque de plusieurs crimes qui le rendoient indigne du siége qu'il tenoit. Le Pape se sentit obligé de faire une Apologie par laquelle il se justifie & reproche à l'Empereur que luy qui honoroit Pierre d'Alexandrie s'opposoit à la puissance de Saint Pierre & montre que la puissance & la dignité du Pape est autant au dessus de celle de l'Empereur que le ciel est élevé par dessus la terre. Cette querelle & cette inimitié entre le Pape & l'Empereur continua durant tout le Pontificat de Symmaque & encore au delà.

An 502. de N. S.

Symmaque excommunie l'Empereur Anastase.

An 503. de N. S.

L'an 503. de N. S. le 13. de l'Empereur Anastase, l'11. de Theodoric Roy d'Italie, le 22. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Dexecratus & Volusianus. Cycl. Sol. 8. & Lun. 10. le 5. de Symmaque.

Anastase appaise ses ennemis par argent.

Marcellin en sa Chronique.

LEs Bulgares firent une nouvelle irruption dans la Thrace, & l'Empereur ayant ses armes employées ailleurs, eut recours au premier moyen dont il s'estoit déja servi contr'eux, qui estoit de les appaiser par une grosse somme d'or & d'argent qu'il leur envoyat moyenant quoy ils s'en retournerent d'où ils estoient venus. Les Perses luy faisoient aussi la guerre, contre lesquels il envoya trois de ses plus braves Generaux, Patrice, Hypatius & Ariobinda, qui perdirent une grande bataille contre les Perses, où quinze mille hommes furent tuez de la part des Impériaux. Cela obligea Anastase de faire la paix avec Cabade Roy de Perse, laquelle il acheta aussi à force d'argent. Cabade peu auparavant avoit assiégé la ville d'Amide & apres un siége de six mois l'avoit prise par la trahison de deux Moynes. Par la paix qu'il fit cette année avec Anastase il rendit cette ville, mais vuyde d'hommes. Theodoric fut plus brave & plus heureux: car il alla combattre les Bulgares qui se rendoient redoutables par tout, & qui estoient entrez dans la Pannonie les défit en bataille, tua leur Roy & prit sur eux la ville de Sirmisch avec le pays d'alentour & y mit pour Préfet le Comte Colossee. Dans cette guerre Vitiges se signala, lequel aussi depuis a esté Roy. Theodoric favorisoit toûjours Symmaque & écrivit en sa faveur une forte lettre à ceux de Rome, de sorte que les partisans de Laurent n'ose-

Exploits de Theodoric.

n'oserent plus rien remuer contre luy. Le Pape fit tenir encore cette année un Synode à Rome pour la restitution des biens Ecclesiastiques & le Roy tint la main à faire exécuter l'ordonnance. An 503. de N. S.

L'an 504. de N. S. le 14. de l'Empereur Anastase, le 12. de Théodoric Roy d'Italie, le 23. de Clovis Roy de France. sous le Consulat de Cethens seul. Cycl. Sol. 9. Lun. 11. le 6. de Symmaque. An 504. de N. S.

Persécution en Afrique.

THrasimond ou Trasamond Roy des Vandales Arien renouvela la persécution contre les fidéles & sur tout contre les Evesques, les Prestres & les Moynes de l'Afrique. Fulgence excellent homme, dont nous avons parlé y retourna cette année & y fut avec grande joye par les Moynes ses freres parmi lesquels il avoit longtems vécu & mesme avoit esté leur Abbé. Comme il se plaisoit dans la solitude où il vivoit en grande austerité, il en fut tiré malgré luy & fut étably par force Evesque de Ruspe. Comme il ne songeoit qu'a s'aquitter dignement de sa charge Thrasimond le relegua & le fit conduire avec soixante Evesques de la mesme province en l'Isle de Sardaigne ; ou sa doctrine & sa pieté le rendirent si célébre que de tous costez on l'y venoit consulter comme un Oracle. Ce Roy des Vandales se servoit de toute sorte d'artifices & de vexations pour séduire ou au moins pour ébranler les orthodoxes. Il se mesloit mesme de disputer avec les Evesques & les Docteurs, & faisoit courir le bruit qu'il les avoit confondus, & qu'ils n'avoient rien eu à luy répondre. Etant averti qu'entre ceux qu'il avoit réléguez en Sardaigne il y en avoit un

Fulgence estant fait Evesque de Ruspe est banni en Sardaigne.

An 504. de N. S. nommé Fulgence qui estoit en grande reputation il le fit venir à Carthage, pour disputer avec luy & le faire disputer avec ses docteurs. Thrasimond luy envoya ses objections qu'il croyoit invincibles, & Fulgence y répondit avec tant de clarté & de solidité que ce Roy Barbare lui-même en fut tout étonné. Les Evesques heretiques l'attaquérent aussi, mais il leur repliqua si bien que voyant qu'ils ne pouvoient resister à la force & à l'evidence de sa doctrine, ils prierent leur Prince de le renvoyer dans le lieu de son exil. Il y fut receu avec grand applaudissement de tous les fidéles de l'Isle; où l'on dit qu'il bâtit un Monastére auprés de l'Eglise de S. Saturnin Martyr, qui n'estoit pas loin de la ville de Caillary. Il eut là le loisir de composer plusieurs beaux livres & Traitez qu'il addressoit à ses amis, & entr'autres à Proba & à Galla. Proba estoit une fille de haute naissance, qui quitta toutes les delices du Monde pour faire le vœu de virginité & se rendre un exemple d'humilité & de mortification. Et Galla veuve noble & riche, qui embrassa la vie Monastique en laquelle elle fut fort renommée.

Guerre entre les Bourguignons & les François.

En ces années il y eut guerre dans les Gaules entre les Bourguignons. Nous avons veu comment Gondebaud poussé d'ambition & d'avarice fit mourir Chilperic Pere de Clotilde mariée au Roi Clouïs pour avoir son patrimoine. Il avoit encore deux freres savoir Gondemar & Gondegisil desquels il desiroit avoir la Provence & le Dauphiné qui leur appartenoient. Gondebaud y tenoit les principales villes horsmis Vienne qui estoit entre les mains de ses freres. Nostre Clouis Roy des François vint à leur secours, défit en bataille Gondebaud, le receut à composition & l'obligea de se mettre d'accord avec ses freres. Apres

cet

cet accord Clouis remena ses troupes dans son Royaume, & Gondemar & Gondegisil se retirerent à Vienne. Aussi tost voila Gondebaud qui va assieger ses freres avec une armée considérable, & prend la ville de Vienne d'assaut, & y tue tout ce qui s'oppose à luy. Gondemar se jette dans une tour où il est attaqué & bruié avec sa troupe. Gondegisil s'estant rendu à la discretion de son frere eut la vie sauve, & dés qu'il eut un peu de liberté il se retira vers Clouis, qui revint bien tost avec une puissante armée dans la Bourgogne; Des villes munies il en prend les unes par force & les autres se rendent volontairement à lui. Comme il estoit prest de déposseder Gondebaud de ses Estats, la Reyne Clotilde touchée de compassion pour son pays & pour son Oncle interceda pour lui, & fit sa paix avec des conditions aussi équitables qu'il pouvoit esperer. Apres cela Clouis se retira ayant retenu les villes de Vienne, de Macon & de Chalon & quelques autres, desquelles il donna la garde à Gondegisil. Nous avons à voir la suite de cette guerre en l'année 506.

An 504. de N. S.

Il y avoit à Rome des principaux mesmes de „ la ville qui s'adonnoient à la Magie & aux sor- „ tileges, à l'occasion desquels le Roy Theodoric „ fit cette Loy. Ceux qui seront convaincus de „ maléfices, apres avoir esté depouillez de tous „ leurs biens soient condamnez à un éxil perpe- „ tuel; & pour les autres de plus basse condition „ qu'ils soient punis de peine capitale. „

Loy contre les Magiciens & Sorciers.

An 505. de N. S. *L'an 505. de N. S. le 15. de l'Empereur Anastase, le 13. de Theodoric Roy d'Italie, le 24. de Clovis Roy de France, sous le Consul Sabinianus & Manlius Theodorus. Cycl. Solaire 10. & Lunaire 12. le 7. de Symmaque.*

Ordonnances de l'Empereur qui favorise les Eutichiens.

Théod. le Lect.

L'Empereur Anastase fit la paix avec Cabade Roy de Perse environ ce temps. Il fit ensuite publier un Edit par lequel il ordonna que aucun ne fust admis à porter les armes qu'il ne fust attesté avec serment devant le Magistrat par trois temoins qu'il estoit Chrestien orthodoxe. Quelquefois il vouloit faire paroître qu'il estoit zélé pour la droite foy, quoy qu'il favorisast l'heresie Eutychienne. Comme il craignoit que les defenseurs du Concile de Calcedoine ne fissent quelque émotion dans Constantinople, il ordonna au Prefet de la ville d'accompagner ceux qui sur le soir chantoient des Litanies par les ruës. Quand il se vid delivré de la guerre de Perse, il se declara plus ouvertement en faveur des heretiques. Car il obligea ceux qu'il créa defenseurs de l'Eglise & tous les Gardes du Palais, à jurer l'Edit de Réunion de Zénon & les choisit tous de sa secte d'Eutyches. Le Patriarche Macedonius s'opposoit puissamment à ses mauvais desseins: c'est pourquoy Anastase lui suscita beaucoup de mauvaises affaires, lui fit dresser des embusches pour attenter à sa vie; mais ceux qu'il avoit apostez estant vaincus par la douceur, bonté & liberalité de l'Evêque ne le voulurent point entreprendre. Aussi son Empire fut-il toûjours traver-

sé par

sé par beaucoup de guerres mal heureuses par une juste punition divine. Les Gétes conduits par un Chef nommé Mondon firent une incursion sur ses provinces qu'ils ravagérent & gagnérent une bataille contre Sabinien Consul de l'année qu'il avoit envoyé contr'eux avec ses troupes. Anastase selon son ordinaire leur fit un pont d'or pour les renvoyer dans leur pays. An 505. de N. S.

L'an 506. de N. le 16. de l'Empereur Anastase, le 14. de Theodoric Roy d'Italie, le 25. de Clovis Roy de France sous les Consuls Messala & Areobinda fils d'Aspar. Cycl. Solaire 11. & Lunaire 13. le 8. de Symmaque. An 506. de N. S.

ALaric Roy des Wisigots regnoit avec beaucoup de Justice & d'équité sur les provinces du Languedoc & de l'Aquitaine. Il commit des Jurisconsultes de son Royaume pour abbreger le Code Theodosien, qui sembloit trop long, & pour en faire un autre plus court tiré de celui-là, afin que la Iustice s'exerçast selon cela. Quoy qu'il fust Arien il permit cette année aux Evesques orthodoxes de s'assembler pour pourvoir aux affaires de l'Eglise, de sorte qu'il se tint dans la ville d'Agde un Concile de 35 Evesques, entre lesquels Césaire Evesque d'Arles presidoit, d'autres disent que ce fut Cyprien de Bordeaux. Ils y dresserent plusieurs Canons qui presque tous tendoient à retablir l'ordre & la discipline de l'Eglise, qui s'estoit fort relachée par les guerres & par le meslange avec les heretiques. Les exemplaires des Canons ne s'accordent pas; car les uns nen

Alaric Roi des Wisigots.

qui permet le Concile d'Agde.

An 506. de N. S. n'en mettent que quarante, les autres quarente-huit & les autres soixante & onze. On y fit l'ouverture par les priéres qu'on éleva à Dieu pour la prosperité du regne d'Alaric, qui leur avoit permis cette assemblée, & qu'il le pût regir long-temps par sa justice & par sa vertu. Et on le finit de mesme par priéres & par louanges à Dieu, & par remercimens tres humbles qu'on faisoit à la Majesté Royale.

La vie de Césaire d'Arles.

Césaire dont nous venons de parler estoit de noble extraction. Dés son jeune âge il avoit esté nourry & instruit dans le Monastére de Lerins lequel estoit tenu pour une Ecôle publique de la pieté, ou quantité de personnes des Gaules se retiroient. Estant retourné à Arles il eut pour Precepteur en éloquence un Rhéteur nommé Pomerius. Eonius Evesque d'Arles qui estoit son parent, connoissant sa vertu & sa science, le fit Diacre, puis Prestre & Abbé d'un Monastére voisin de la ville, lequel il gouverna trois ans au bout desquels Eonius estant mort, il fut demandé & choisy par le peuple & par le Clergé d'Arles pour estre leur Evesque. Peu de temps apres son établissement, il fut accusé (mais faussement) par son Secrétaire mesme devant Alaric, de favoriser le party des des Bourguignons, & de vouloir leur livrer la ville. Alaric sans examiner plus avant si l'accusation estoit véritable, le chassa de son Diocése & le relegua à Bordeaux. Son éclattante vertu & sa pieté ne manquerent pas de l'y rendre bientost recommandable Il s'y fit admirer par ses prédications & sur tout par un miracle qu'on luy attribue, qui est que comme la ville estoit en peril pour un grand embrasement qui s'y estoit allumé, il l'éteignit par ses priéres. Bien qu'il eust sujet de se plaindre du Roy Alaric, cependant en

en sortant d'Arles il recommanda au peuple de rendre toujours une humble & fidéle obeïssance à leur Prince, & leur écrivit encore souvent pour ce sujet. Alaric ayant reconnu son innocence luy écrivit une lettre honorable, le fit revenir en son siége, & condamna son accusateur à estre lapidé mais Césaire obtint sa grace. Les Habitans d'Arles ayant appris qu'il revenoit & qu'il approchoit de leur ville, allérent au devant de luy avec des croix & des cierges allumez. Et l'on dit que Dieu honora cette entrée d'une benediction publique, en ce qu'apres une longue secheresse qui menaçoit le pays de famine il tomba une pluye abondante comme il entroit, laquelle donna la fertilité. An 506. N. S.

Quintien Evesque de Rhodez estoit aussi l'un de ceux qui assisterent au Concile d'Agde. Son Diocese qui estoit composé de fideles & luy, estoient souvent maltraittez par les Gots Ariens qui y dominoient, & qui faisoient qu'on ne pouvoit s'empescher de gemir sous ce joug & de temoigner qu'on eust bien desiré un Souverain Catholique. Cela rendit Quintien tellement suspect aux Gots qu'ils le voulurent tuër, tellement que voyant qu'il ne pouvoit pas estre en seureté parmy eux, il se retira en Auvergne, où l'Evesque Euphrase le receut humainement & l'entretint honnestement. L'Evesque de Lyon aussi connoissant sa vertu pourvût à son entretien, & on lui attribuë plusieurs Miracles. *Quintien de Rhodez.*

Gondebaud dont nous avons parlé l'an 504. voyant que Clovis estoit retourné dans son Royaume, & piqué de ce que son frere Gondegisil jouissoit paisiblement des villes que le Roy de France luy avoit remises entre les mains, leva secretement & promptement une armée, avec laquelle *Guerre de Gondebaud & sa miserable fin.*

An 506. quelle il vint assiéger son frere dans Vienne. Gon-
de N. S. degisil qui ne soupçonnoit point cette trahison, voyant la ville denuée de vivres en mit dehors toutes les bouches inutiles avec ceux qui ne pouvoient pas porter les armes pour se defendre. Entre ceux-cy fut un Maitre fontenier, qui par ses canaux faisoit venir les eaux dans la ville & qui étant irrité de ce qu'on l'avoit chasse avec les autres, alla trouver Gondebaud & luy montra que par les aquéducs il pouvoit aysément donner entrée à ses gens dans la ville & la surprendre: Cela ne manqua point: de sorte que Gondegisil ne voyant point le moyen d'échapper des mains de son frere se sauva avec l'Evesque dans une Eglise, où Gondebaud les fit massacrer sans aucun respect ni du lieu ni des persones. Il ne jouit pas long tems de sa conqueste. Car Clovis justement irrité de cette cruelle trahison revint aussitost avec son armée, asiégea Gondebaud dans Vienne mesme. Celui-cy ne pouvant se defendre se sauva de nuit & se retira vers Théodoric son amy & son allié. Mais estant outré par les remors de sa conscience il tomba dans le desespoir & mourut. Sur quoy nous pouvons remarquer les justes jugemens de Dieu qui chatie l'ambition des Princes & enfin ne laisse point impunies leurs trahisons & mechancetez noires. Clovis victorieux retint pour luy le Daufiné & ce que nous nommons aujourd'huy la Duché de Bourgogne. Mais il laissa la Comté, la Savoye & la Provence à Sigismond & à Gondemar fils de Gondebaud.

Il faut remarquer que les Historiens varient souvent en marquant les tems, les uns mettant une chose notable arrivée en une telle année & les autres en une autre, & que dans cette diver-

sité

sité nous avons suivi ce que nous avons crû étre le plus certain, & que principalement nous avons suivy la Chronologie du Docte Jesuite Pétau. An 506. de N. S.

Les Juifs rapportent que ce fut cette annêe que le Talmud de Babylone recueilly par Rabbi Ascer fut publié. Ils ont deux sortes de Talmud, l'un qu'ils appellent de Ierusalem qui a esté écrit pour les Juifs qui vivoient dans la terre Sainte. L'Auteur qui l'a redigé par écrit a esté un nommé Rabbi Jean de la tribu de Joseph qui fut Chef de la Synagogue par l'espace de 80. ans dans la terre d'Israel & qui acheva disent-ils ce Talmud l'an 230. de N. S. Mais parce qu'alors il y avoit peu de Juifs en la terre d'Israel & que ce Talmud ne contenoit pas toutes les Constitutions Judaïques ils ne se sont guere servy de ce premier là, & se sont arrestez au Talmud de Babylone qui a esté fait pour tous les Juifs qui avoient leur demeure tant dans Babylone que dans toutes les autres terres étrangeres ; lequel Talmud Rab Asché commença à recueillir & à rassembler en un, l'an 367. de N. S. à quoy il travailla durant 60. ans. Maré Mar lui succéda en l'an 427. qui s'y employa aussi beaucoup, & enfin il fut achevé par Rabbi Avina l'an 500. & fut publié l'an 506, par R. Ascer. C'estoit le droit tant Civil que Canonique dont les Juifs se sont servi depuis l'an 500 & dont ils se servent encore aujourd'huy en quelque lieu du monde qu'ils soient. Ils avoient aussi au commencement de ce sixiéme siecle des Ecoles & des Docteurs celebres sur tout en la ville de Neerda située sur l'Euphrate proche de Babylone. Ils en avoient aussi dans la Palestine sur tout dans la ville de Tiberiade où ont esté les Massorets ausquels plusieurs attribuënt d'avoir inventé & apposé les points ou les voyelles

Le Talmud, qui est le Droit des Juifs.

An 506. de N. S. voyelles & les accents de la Bible Hebraïque, & en suite de ceux là sont venu ceux qui ont fait la petite & la grande Massore qui se void dans les grandes Bibles Hebraïques de Venise, d'Espagne, d'Anvers, de Basle & d'ailleurs avec les Commentaires Hebreux.

An 507. de N. S. *L'an 507. de N. S. le 17. de l'Empereur Anastase. le 15. de Théodoric Roy d'Italie, le 26. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Anastasius Aug. 3. & Venantius Decius. Cycl. Sol. 12. & Lun. 14. le 9. de Symmaque.*

Guerre de Clovis contre Alaric Roy des Gots.

CLouis se voyãt depêtré de la guerre de Bourgogne banda tous ses desseins & ses efforts pour l'aller faire à Alaric Roy des Gots ou Wisigots, soit par ce qu'il croyoit avoir esté offensé de luy, soit par l'ambition d'estendre les bornes de son Royaume laquelle est assez ordinaire aux Princes, soit par zéle de la religion Catholique qu'il voyoit estre persecutée par les Gots Ariens qui tenoient presque toutes ces belles & grandes provinces qui sont depuis la rivière de Loire jusques aux monts Pyrenées. Theodoric Roy d'Italie voyant que le Roy de France armoit puissamment pour se preparer à cette guerre fit tout ce qu'il put pour la détourner par negociations. Il en écrivit non seulement à Alaric son gendre afin qu'il cherchast les moyens d'appaiser & d'éviter cette tempeste qui le menaçoit, mais aussi à tous les Princes voisins, pour les prier de faire un accommodement entre ces deux Rois. Il en écrivit mesme aux Rois des Herules

ales & des Thuringiens pour les prier que se ressouvenant de l'affection d'Euric ils menaçassent le Roy de France de luy faire la guerre, s'il ne vouloit entendre à un accord amiable. Il envoya aussi des Ambassadeurs à Clouis avec une dépesche, par laquelle il le prioit de ne point commencer une longue & perilleuse guerre qui seroit capable de ruiner deux peuples belliqueux, & lui declaroit que s'il ne vouloit remettre leurs differens à leurs amis il n'abandonneroit point son Gendre & l'assisteroit de toutes ses forces.

An 507. de N. S.

Tout cela ne pût détourner Clouis de son dessein, mais ramassant tout ce qu'il pût de troupes il fit une puissante armée, & afin qu'il pût avoir un heureux succez il s'addressa au Dieu des armées pour le prier de benir ses armes. Il fit publier un Edit contre ceux qui pilleroient les lieux sacrez ou qui feroient quelque outrage aux Clercs, aux Prestres, aux Moynes, aux Vierges, ou aux Veuves. Il fit passer la Loire à son armée & estant prés de Tours pour faire voir le respect qu'il portoit a S. Martin, il défendit à ses gens de rien prendre en ce territoire que de l'eau & du pain (les autres disent de l'herbe.) Il arriva qu'un soldat trouvant du foin dont il avoit besoin le prit par force à un paysan qui en vint faire sa plainte au Roy. Clouis qui estoit fort jaloux de faire observer exactement ses ordres, fit la punition luy mesme de celuy qui y avoit contrevenu & le tua de sa main, en disant qu'elle esperance de victoire pourrons nous avoir si nous offensons la divinité de S. Martin? Il fit avancer son armée vers la Vienne, mais la trouvant fort enflée par des pluyes qu'il avoit fait & n'ayant ni pont ni bateaux pour la passer, il fut en perplexité & passa toute la nuit en prieres. Mais le matin une grande biche se presenta qui traversa la riviere

devotion de Clouis envers S. Martin & S. Hilaire.

Gregoire de Tours Aymoinus & Sigon.

viere

An 507. de N. S.

Clouis defait Alaric en bataille.

viere à gué, à la veüe de toute l'armée: & on appelle encor aujourd'huy ce lieu là *le pas de la Biche.* Clouis croyant que Dieu luy montroit le chemin fit passer par là toutes ses troupes & les fit marcher vers Poitiers, & defendit à ses soldats d'user d'aucune violence aux environs de la ville. Alaric sortit de Poitiers & vint rencontrer Clouis à sept ou huit lieuës de-là, dans une plaine nommée anciennement Voclade. Quelques uns disent que c'est Vouglié, & les autres la plaine de Civaux. Clouis se prépara à la bataille par la priere, & y disposa ses troupes par sa harangue & par ses ordre, & leur dõna pour mot *le Nom du Seigneur*. Le combat fut long & fort opiniatré de part & d'autre, Clouis mesme y fut en danger de sa personne. Mais enfin les Gots y furent défaits, Alaric leur Roy y fut tué par la main mesme de Clouis & les plus nobles de l'Aquitaine y demeurerent sur la place. Clouis poussa sa victoire plus avant, Il envoya son fils Thierry avec une partie de ses troupes pour s'emparer du pays d'Alby, de Rouergue, de Quercy & d'Auvergne. Pour luy, il prit plusieurs villes & alla jusqu'à Bordeaux, où Amalric ou Amaury fils d'Alaric, toutesfois ne voulut hazarder une seconde bataille mais il la perdit & fut contraint de se sauver en Italie vers Théodoric son ayeul, lequel nous verrons dans deux ans venir avec de puissantes troupes pour rétablir son petit fils dans ses pays.

Isidore de Seville.

Cependant les Gots se voyant sans Chef, élurent Gisalric, batard d'Alaric pour leur Roy; mais il fut contraint de s'enfuïr en Espagne où quantité de Gots se joignirent à luy, avec lesquels cependant il ne pût rien faire. Clouis victorieux ne voyant plus rien qui s'opposast à luy, entra dans Bordeaux & y passa l'hyver.

L'an

L'an 508. de N. S. le 18. de l'Empereur Anastase le 16. de Théodoric Roy d'Italie, le 27. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Venantius Decius & Celer. Cycl. Sol. 13. & Lun. 15. le 10. de Symmaque. An 508. de N. S.

APres que Clouis eust fait hyverner ses troupes dans la Guyenne, il les mit áux champs au printems, & alla assiéger Tolose qui estoit la Capitale du Royaume des Gots ou Vuisigots. Il la prit à composition & y trouva de grandes richesses & tous les thresors que le Roy Alaric & ses prédecesseurs y avoient amassez. Puis il rebroussa chemin vers la Saintonge pour y dissiper quelques ennemis & prendre quelques villes qui y restoient encore, & vint assiéger Angoulesme qui d'abord fit quelque resistance. Mais un grand pan de la muraille de la ville estant tombé de luy mesme comme par miracle, l'armée Françoise s'en saisit sans effort. En suite toutes les villes que Clouis rencontra se rendirent volontairement à luy jusques à Tours, où il revint triomphant. Le bruit des armes victorieuses de Clouis vint jusques à Constantinople. Car l'Empreeur Anastase luy envoya des Ambassadeurs avec des lettres de sa part pour le louër de ses actions vertueuses & le feliciter de ses succez. Il luy donnoit aussi la dignité Consulaire c'est à dire de Patrice avec les ornemens de cette dignité, savoir une robbe de pourpre, à laquelle il ajouta une couronne d'or, fermée de pierres precieuses. Il receut dans Tours ces marques de sa nouvelle dignité de la main de S. Remy de Rheims, & s'en estant revestu il marcha

Clouis retourne à Tours & de là à Paris.

Anastase luy envoie des presens.

Gregoire de Tours liv 2. des affaires de France.

An 508. il marcha depuis l'Eglise de S. Martin jusqu'à l'Eglise de N. S. glise Cathedrale, comme en une espece de triomphe, parmy les acclamations du peuple, à qui il fit jetter des piéces d'or & d'argent battues expres pour cette cérémonie. Il envoya cette couronne à l'Evesque de Rome pour la mettre dans la Basilique de Sainct Pierre, & donna de tres-riches présens aux Ambassadeurs de l'Empereur Anastase. De Tours il revint à Paris, où il établit sa demeure ordinaire, ce qu'ont fait aussi ses successeurs, comme dans un lieu qu'il semble que la Nature a formé pour estre la Capitale du Royaume. Il y a de l'apparence que l'Empereur Anastase voulut par cette honorable ambassade traitter alliance avec Clouis pour faire la guerre à Theodoric. Quoy qu'il ne fit pas semblant d'avoir de la mauvaise volonté contre luy, il ne laissoit pas de luy vouloir bien du mal, parce qu'il s'estoit saisy de la Pannonie qui appartenoit proprement à l'Empire d'Orient: & parce qu'il avoit bien mal au cœur de voir un Roy Barbare occuper la plus belle partie de l'Empire Romain qui est l'Italie. Aussi Anastase envoya cette année une armée qui prit la ville de Tarente, & pilla les costes d'Italie, d'où ils retournérent à Constantinople chargez de riche mais infame butin.

Il envoye une couronne au Pape.

Marcellin en sa Chr.

On peut rapporter à ce tems ce qu'Avagrius l. 3. c. 37. recite d'Anastase qu'il fit bâtir une ville forte en un lieu nommé Daras en Mesopotamie sur les frontiéres de l'Empire Romain & que celuy de Perse & qu'il fit nommer la ville Anastasiopolis. Théodore le Lecteur ajoute que l'Empereur l'ayant fait batir il vid en songe l'Apostre S. Barthelemy qui luy dit qu'il avoit ruiné la garde de cette ville, parce qu'il en avoit fait oster ses Reliques Mais Nicephore Calliste au chap. 37. de son

Daras

de la Translation des Reliques de S. Barthelemy.

de son 15. livre dit tout au contraire qu'Anastase fit transporter à Daras les Reliques de cét Apôtre. D'autres attribuent cela à l'Empereur Iustinien. Voila comment ces Venerateurs des Reliques s'accordent entr'eux. An 508. de N. S.

L'an 509. de N. S. le 19. de l'Empereur Anastase, le 17. de Théodoric Roy d'Italie, le 28. de Clovis Roy de France, sous le Consulat d'Importunus Decius. Cycl. Sol. 14. & Lun. 16. l'11. de Symmaque. An 509. de N. S.

Théodoric fait la guerre à Clovis.

THéodoric Roy d'Italie & des Ostrogots fût fort émû des conquestes merveilleuses faites en si peu de temps par le Roy de France. Il voyoit Amalric ou Amaury son petit fils dépouillé & expulsé de son Royaume & se sentoit obligé par le sang & par la justice à le rétablir s'il pouvoit. De plus, son propre intérest luy faisoit apprehender d'avoir pour voysin un aussi grand & aussi belliqueux Conquerant que Clovis : lequel encore il savoit avoir fait alliance depuis peu avec l'Empereur Anastase, qui ne cherchoit que les occasions favorables de se jetter sur son pays. Tout cela le fit resoudre à faire ce qu'il pourroit pour chasser & repousser un si puissant Roy. Pour cet effet, il manda à tous les Gots qui estoient dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Esclavonie & la Dalmatie qu'ils eussent à se rassembler, pour s'aller opposer au Roy des Francs qui avoit juré leur ruine & qui l'avançoit. Par ce moyen il leva une armée de quatre-vingts mille hommes, dont il donna la conduite au Comte Ibbas, & qui entra dans les Gaules à la fin du mois

An 509. de N. S. mois de Iuin. D'abord elle alla faire lever le siége de devant la ville de Carcassonne, que les troupes de Clouis tenoient assiegée depuis plusieurs mois, & s'y estoient attachez avec d'autant plus d'opiniatreté qu'on croyoit qu'il y avoit de grandes richesses dans la ville, lesquelles Alaric y avoit aportées de Rome apres l'avoir pillée. Cette mesme année il fit aussi lever le siége d'Arles qui estoit assiegée depuis plusieurs mois par les mesmes troupes du Roy de France & par celles de Gondebaud, disent quelques Historiens; j'estime qu'ils vouloient ou qu'ils devoient, dire, de Gondemar fils de Gondebaud Roy des Bourguignons. Cette armée nombreuse de Théodoric s'avança, reprit la Provence & chassa les François du Languedoc. Clouis vint avec une armée pour s'opposer à ses ennemis : mais il perdit une bataille où il y eut au moins vingt mille des siens laissez sur la place. Apres cela Théodoric retint sous sa domination tout ce qui estoit au delà du Rhone, rendit à Amalric le Languedoc & la Gascogne qu'on avoit repris sur les François, laissa la Bourgogne aux fils de Gondebaud, & Clouis retint une partie de la Guyenne, la Saintonge, le Poitou & d'autres pays voisins, qu'il avoit conquis en cette guerre. Si ce fut ou par Traitté de paix ou autrement, c'est une chose qu'on auroit de la peine à définir clairement, veu qu'on n'en a point de preuves certaines. Et c'est ce qu'on peut apprendre en general parmi l'obscurité des histoires de ce tems-là. Elles nous donnent à connoître que Théodoric estoit un Prince qui aymoit l'ordre, la Justice & l'équité, & qu'on rendist à chacun ce qui luy appartenoit; De là vient qu'on trouve dans de vielles inscriptions qu'il est nommé *l'Ecellent Roy Théodoric, Victorieux.*

Fait lever des siéges.

& gagne la bataille contre Clouis.

Eloge de Théodoric.

Victorieux, Triomphant, Toûjours Auguste, né pour le bien public, Domteur des Nations, Gardien de la Liberté, & défenseur du Nom Romain. An 509. de N. S.

Pour ne se point tromper il faut se souvenir de ce que nous avons remarqué en l'an 376. que les Gots estoient distinguez en Vuisigots, c'est à dire Gots qui estoient du costé de l'Occident & qui estoient sujets aux Rois qui s'estoient habituez dans la Gaule Aquitanique & dans une partie de l'Espagne, & en Ostrogots, c'est à dire ceux qui estoient du costé de l'Orient & du Midy, & c'est de ceux cy dont Théodoric est souvent nommé le Roy. *distinction en Vuisigots & Ostrogots.*

C'est à ce temps que nous devons rapporter ce que Cyprien nous recite de S. Césaire Evesque d'Arles duquel il a écrit sa vie, que durant le siége d'Arles dont nous avons parlé il fut encore accusé d'avoir intelligence avec l'armée de Clouis qui tenoit la ville assiégée, & que sur cela il fut mis en prison. Comme il y estoit, un Juif jetta une lettre attachée à une pierre dans le camp des assiégeans par laquelle il les avertissoit que s'ils attaquoient la ville du costé où les Juifs faisoient garde ils la prendroient aisément, à condition qu'on exemptast du pillage ceux de sa nation. Cette lettre tomba entre les mains des assiegez, qui reconnurent par ce moyen la trahison des Juifs & l'innocence de Césaire, lequel en suite de cela fut mis en liberté Apres le siége levé voyant une grande nécessité dans la ville, & n'ayant point d'argent pour y pourvoir, il fit fondre tous les vases d'or & d'argent de l'Eglise pour sustenter les pauvres. Cette libérale charité fit qu'ō l'accusa envers Théodoric, comme s'il eut voulu tramer quelque chose contre son service, le Roy luy manda de le venir trouver pour *S. Césaire justifié d'une accusation.* *sa vie & sa charité.*

An 509. de N. S. se justifier. Il y vint avec asseurance, ne se sentant coupable d'aucune chose &, Theodoric qui estoit à Ravenne le voyant venir avec un visage asseuré, eut un tel respect pour luy qu'il luy fit des honneurs & des présens extraordinaires, lesquels il employa au rachat des prisonniers. Au retour il revint par Rome où il fut aussi honnoré & admiré par Symmaque & par tout son Clergé. On dit que le Pape luy donna le Pallium pour marque qu'il l'établissoit Archevêque & Metropolitain, & permit aux Diacres de son Eglise de porter des Dalmatiques comme ceux de l'Eglise Romaine. On attribue aussi divers Miracles à S. Césaire. Mais comme ce siécle & les suivans sont fort fertiles en miracles, si l'on en croid les Ecrivains du tems & les Legendaires, & qu'il n'y avoit point de personne qui fut tant soit peu renommée à qui l'on n'en fit faire beaucoup sans raison & sans necessité, on ne trouvera pas étrange si nous ne nous y arrestons guére desormais. On donne à Césaire une sœur nommée Césarie, fort pieuse, à laquelle son frére bâtit un Monastére proche de la ville, & dressa des régles pour la conduite en sa maison. Il fut encore Evesque d'Arles plusieurs années apres celle-cy: car il ne mourut que l'an 543. le 27. d'Aoust, comme on le peut reconnoître par la lettre que le Pape Vigile écrivit à Auxanius son successeur.

S. Alcime Avite de Vienne, sa vie & ses écrits.

Césaire avoit pour voisin, Alcime Avite Evesque ou Archevesque de Vienne fils d'un Senateur nommé Isicius qui ayant quitté la Magistrature fut élû pour sa vertu Evesque de Vienne. Le fils luy succéda en la mesme dignité & fut estimé l'un des plus Saints, & des plus savans Prélats de son tems. Il éclattoit si fort en France dés la fin du 5. siécle que le Roy Clouis voulant recevoir

le Saint

le Saint Baptesme l'an 497. luy écrivit cette agrea- ble nouvelle, comme à l'un des plus considérable Evesques de l'Eglise Gallicane, quoy qu'il ne fust pas de ses sujets, mais sous la dominatiõ des Bourguignons. S. Avite y respondit par une fort belle lettre qui est dans les Conciles de France. Il s'insinua si bien dans l'esprit de Sigismond son Roy qu'il le retira de l'erreur Arienne en laquelle il avoit esté nourry & élevé par son Pere, & l'amena à la profession de la sainte Doctrine. Apres cela il écrivit un Dialogue contre l'Arianisme qu'il dédia à Sigismond. Il composa aussi deux autres Traittez contre les Nestoriens & les Eutychiens, il refuta les écrits de Fauste de Rhiez. Il a fait divers livres, mesmes quelques uns en vers sur l'histoire de la Creation & un à la loüange de la Virginité pour sa sœur Fuscine qui en avoit fait le vœu, lesquels poëmes il addressa à sõ frere Apollinaire qui estoit aussi Evesque. Avite présida au Concile d'Epaune tenu en 517. & fut une des lumiéres de l'Eglise Gallicane.

An 509. de N. S.

Si nous voulons ajouter foy aux Legendes, celle de S. Eusice recite que la ville de Verdun s'estant revoltée contre Clouis, il l'assiegea & la serra de si pres que se voyant reduite à l'extremité & craignant la fureur du Roy elle envoya vers luy le Prestre Eusice pour implorer sa misericorde, & qu'il parla avec tant de force & de sagesse à Clouis qu'il l'adoucit & qu'il obtint pour sa ville le pardon qu'elle demandoit. Trois jours apres que Clouis fust entré dans la ville avec l'applaudissement du peuple, l'Evesque mourut & le Roy voulut faire établir Eusice à sa place. Mais il refusa si constamment cette dignité à laquelle la pluspart aspirent avec tant d'ardeur, que Clouis ne l'y voulut point porter malgré

S. Eusice.

An 509. de N. S. luy, & l'ayant en admiration luy enjoignit de l'accompagner. Il le suivit quelque temps avec son Neveu nommé Maximin & par abbrégé Mesmin jeune homme de grande vertu. Mais comme ni l'un ni l'autre n'aimoient point le bruit de la cour ils s'y ennuyérent & par la permission du Roy ils se retirérent dans un lieu qu'il leur donna avec quelques heritages proche d'Orleans sur le Loiret, où ils bâtirent une Abbaye qui a retenu depuis le nom de S. Mesmin, & qui a esté célébre à cause de plusieurs Abbez & Moynes qui y ont vécu. Elle est tenuë maintenant par des Fueillans qui se disent de la Reforme de S. Bernard.

S. Mesmin

Alamundar Roy des Sarrasins fait incursion.

Cette année les Sarrasins conduits par leur Roy Alamundarus firent une incursion dans l'Arabie & dans la Palestine, où ils profanérent plusieurs Eglises & Monastéres & les pillérent.

An 510. de N. S.

L'an 510. de N. S. le 20. de l'Empereur Anastase, le 18. de Théodoric Roy d'Italie, le 29. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Euthaericus & Anicius Manlius Severinus Boethius. Cycl. Sol. 15. & Lun. 17. le 12. de Symmaque.

Macedonius Patriarche de C. P. persecuté.

L'Eglise & la ville de Constantinople estoient fort troublées au sujet de Macedonius leur Patriarche, qui estoit soutenu par le peuple orthodoxe & persécuté par les Eutychiens appuyez de l'Empereur Anastase. Ils l'accusérent d'avoir rejetté & condamné le Concile de Calcedoine & d'avoir falsifié un passage de l'Epitre de S. Paul à Tite: mais il s'en justifia dans l'Eglise devant tout

tout le peuple, & declara hautement qu'il approuvoit le Concile de Calcedoine & qu'il condamnoit tous ceux qui ne le vouloient point recevoir. Deux cens Moynes herétiques qui avoient pour leur conducteur un nommé Sévére vinrent offrir leur service à l'Empereur qui les receut avec grand honneur, parce qu'il savoit qu'ils estoient ennemis de Macedonius, & d'autres encore mesmes orthodoxes se joignirent à eux. Il n'y avoit que le peuple qui défendoit son bon Prélat, & les femmes & les enfans crioyent par les ruës, *Chrêtiens, c'est maintenant le tems du Martyre, que personne n'abandonne son Pere.* D'autre costé ils chantoient des injures contre l'Empereur & l'appelloient tout haut Manichien. Ces cris luy firent peur & l'obligérent à redoubler les Gardes de son Palais & à faire préparer des vaisseaux pour se retirer ailleurs si la sedition continuoit. Il fit en suite suborner de jeunes hommes qui accusérent Macedonius d'une enorme impudicité. Mais on verifia que c'estoit une notoire imposture, parce que le Patriarche se trouva estre impuissant. An 510. de N. S.

C'est à ces dernieres années de nostre Clovis qu'il faut rapporter les actions de guerre que ce Roy fit contre ses proches, comme elles nous sont representées particulierement par Gregoire de Tours qui a vécu dans le mesme siécle, & qui a parlé avec beaucoup de loüange de Clovis. Comme ce Roy estoit ambitieux & désireux d'étendre les bornes de son Royaume, il fut jaloux sur la fin de sa vie de voir plusieurs Roitelets ses voisins qui la pluspart estoient ses parens descendus de Merouée. Il se saisit par ruse de Cararic Roy d'Amiens & de son fils, les condamna à être releguez dans un Monastere, & côme pour cet *Actions injustes & barbares de Clovis.*

An 510. de N. S.

effet on les tondoit, le fils voyant son Pere pleurer amerement, dit ces branches vertes renaitront, entendant les cheveux qu'on coupoit, car le tronc n'est pas mort: mais Dieu fasse perir celuy qui les fait couper. Clovis averti de ce libre discours répondit Quoy, ils se plaignent qu'on leur coupe leurs cheveux, & sont encore si hardis que de me menacer, Qu'on leur coupe la tête, ce qui fut executé sur l'heure. Il y avoit aussi Ragnacaire Roy de Cambray qui avoit servi fidêlement Clovis contre Syagrius & en d'autres guerres & qui avoit aussi un frere nommé Richer ou Richaire. Clovis sous promesses de grandes recompenses gagna quelques uns des officiers de Ragnacaire qui l'amenérent avec son frere pieds & poins liez à Clovis Quand il les vid en cet état il leur dit, Avortons de nostre race, indignes du Sang de Merovée, N'avez vous point de honte de vous estre ainsi laissé prendre & garotter, Vous estes indignes de vivre, Payez par vostre Sang le deshonneur que vous faites à nostre Sang. Et en disant cela il leur donna à chacun de grans coups sur la testé de la masse d'armes qu'il avoit à la main & les assomma en presence de ses gens. Et comme les Traitres luy demandoient payement de ce qu'il leur avoit promis, il leur dit, Allez vous en arriére de moy, vous estes bienheureux de ce que je vous laisse vivre, J'ayme la trahisō, mais je hais les traitres. Ces deux freres en avoient encore un nommé Riguomere qui estoit Seigneur du Mans, où l'on disoit qu'il avoit de grandes richesses. Clovis le fit mourir aussi afin de jouir de tous ses biens. Enfin Clovis devisant un jour avec Cloderic fils de Sigibert Roy ou Seigneur de Cologne, luy dit que si son Pere venoit à mou-

mourir la Seigneurie de Cologne avec les bonnes graces de son Roy donneroit un grand lustre à sa valeur. Ce fils ambitieux & dénaturé prit cela pour une exhortation à se défaire de son Pere, comme en effet il le fit assassiner. Puis il revint trouver Clovis pour luy presenter des Sacs d'or des thresors de feu son Pere. Comme il se baissoit pour les tirer du coffre dans lequel il les avoit fait venir, Clovis le fit tuër à coups de hache & en suite il s'alla saisir des Seigneuries de Cologne & des Mets. Ces dernieres actions sanguinaires & inhumaines afin que je n'en die rien de pire, ont fort terny la gloire du Regne de nostre Clovis. An. 510. de N. S.

L'an 511. de N. S. le 21. de l'Empereur Anastase, le 19. de Theodoric Roy d'Italie, le 30. de Clovis Roy de France, sous les Consuls Secundinus & Félix. Gaulois, Cycl. Sol. 16. & Lun. 18. le 13. de Symmaque. An 511. de N. S.

Anastase voyant le peuple de Constantinople resolu de maintenir l'innocence de Macedonius leur Evesque, le fit enlever de nuit par des soldats & emmener dans le lieu de l'éxil où il vouloit qu'il demeurast. Il fit mettre en sa place un nommé Timothée Prestre hérétique & qui pour sa vie mauvaise & impure estoit diffamé parmy le peuple. C'estoit un fourbe signalé qui s'accommodoit au tems & aux personnes qu'il rencontroit, qui parloit tantost en orthodoxe & tantost en Eutychien, qui se jouoit de la Religion & trompoit l'Empereur & ceux avec qui

L'Empereur chasse Macedonius & fait mettre en sa place Timothée hérétique & méchant

An 511. de N. S. Theodoze le lecteur l. 2. Evagr. l. 3

il traittoit selon la diversité de ses interests. La hayne d'Anastase ne s'arresta point à la personne de Macedonius, il la fit aussi passer sur ceux qu'il savoit le favoriser, il en dépouilla les uns de leurs biens & envoya les autres en exil Il fit bruler les Actes du Concile de Calcedoine que Macedonius avoit fait serrer dans un certain lieu de l'Eglise, y entrant il ne voulut point commencer le service qu'il n'en eust fait oster les Images de Macedonius. Timothée ordonna que dans toutes les Eglises de la ville on chanteroit le *Trisagion* avec l'addition que les héretiques y mettoient, *Qui a esté crucifié pour nous*, la plusspart mesme du peuple orthodoxe s'accommoda à cette nouveauté par crainte de la persecution de l'Empereur. Mais des Moynes estant survenus qui au lieu de cela se mirent à chanter un verset de Pseaume, le peuple s'écria, les orthodoxes sont venus bien à propos. Sur cela il se fit une sedition où il y eut dix mille personnes massacrées & plusieurs maisons brulées. L'Empereur & l'Imperatrice ausquels on disoit injures se renfermerent dans le Palais jusques à ce que le tumulte fut passé. Il y a de l'apparence que c'est la mesme sedition que celle qui est décrite en l'an 412. par Marcellin & Cedren, où fut tué un Moyne fort chéry de l'Empereur, & on mit sa teste au haut d'une halébarde avec cette inscription, *C'est icy l'Amy de l'Ennemy de la Sainte Trinité*. Une Religieuse aussi fut tuée pour la mesme cause, & on brula les corps de ces deux. Le peuple mutiné s'écria aussi qu'il leur faloit un autre Empereur, & il eussent chassé Anastase, n'eust esté qu'il s'humilia devant eux & leur promit qu'il feroit observer le Concile de Calcedoine. Nonobstant tout cela il ne laissa point de continuer à persecuter par tout les Catholiques, principalement

cipalement les Evesques, les Prestres & les Moynes, envers lesquels il employoit les menaces, les promesses, les presens & les dignitez pour tâcher de les corrompre. C'est ce qu'il fit sur tout envers l'Abbé Theodose qui estoit en grande reputation parmi les Moynes. L'Empereur voyant que nonobstāt tous ses efforts il ne pouvoit rien gagner sur luy il en fut si offensé qu'il l'envoya en éxil, estant poussé à cela par un certain Séverc qui s'estoit rendu le Chef des Moynes héretiques qui obsedoient l'esprit d'Anastase. Ce Sévere estoit né à Sozopole de Pisidie de Pere & Mere Payens, lequel dans sa jeunesse s'estoit adonné à beaucoup de débauches & à la Magie. En estant accusé il vint à Tripoli de Syrie pour se justifier où il receut le baptesme. Il se jetta en suite dans un Monastére qui estoit bâti entre Gaze & Majuma; mais il en fut chassé quand on eut reconnu qu'il estoit du nombre des Acephales, dont nous avons parlé en l'an 482. & qu'il rejettoit le Concile de Calcedoine. Il vint à Constantinople se plaindre du mauvais traittement qu'on luy avoit fait & par ce moyen il s'introduisit tellement dans la connoissance & dans l'esprit de l'Empereur qu'il le gouverna & le porta à toute sorte de violences contre les orthodoxes.

An 511. de N. S.

Sévere Chef des Moynes héretiques.

Nous avons dit à la fin de l'an 507. que Gesalaric fils naturel d'Alaric s'estant sauvé dans l'Espagne y ramassa des troupes de Gots, mais voyant qu'elles n'estoient pas suffisantes pour le maintenir il passa en Afrique pour en faire venir des Vandales à son secours & n'en pouvant obtenir il retourna secrettement en France, où il fut tué. Theodoric recueillit le reste des Gots qui l'avoient suivy & les pays qui estoient encore sous sa domination.

Fin de Gesalric. Isidore de Sevile

An. 511. de N. S. Concile I. d'Orleans.

Cette année Clovis donna permission aux Evesques de son Royaume de s'assembler en Concile à Orleans, lequel y commença le 9. de Juillet & y fut fort celebre à cause de trente deux Evesques renommez qui le composoient; entre lesquels estoient Cyprien de Bordeaux qui y presidoit comme il avoit déja fait au Concile d'Agde: Gildart de Rouen, Quintien de Rodez, Euphrase de Clermont, Heraclius de Paris, Loup de Troyes, Aventin de Chartres & Melaine de Rennes. Au commencement des Actes du Concile il y a la patente du Roy Clovis qui a pour inscription, *Clovis Roy à nos Saints Seigneurs les Evesques tres dignes du Siége Apostolique.* Dans le corps de la lettre il promet d'obéïr à toutes les Ordonnances de l'Eglise. Il y fait un Edit contre ceux qui pilleroient les lieux Sacrez, ou qui feroient quelque outrage aux Clercs, aux Prestres, aux Moynes, aux Vierges & aux Veuves. Et au bas de la lettre il met, *Priez pour moy Saints Seigneurs Papes tres-dignes du Siége Apostolique.* Car on ne savoit pas encore alors qu'il n'y eust point de Pape ni de Siége Apôstolique qu'à Rome. Suivent puis apres les Actes du Concile; où il y a 31. Canons pour le reglement de la discipline Ecclesiastique. Le 1. & le 2. defend de violer en aucune sorte les asyles des Eglises où les criminels se seroient refugiez, le 7. defend d'épouser la veuve de son frere défunt & à un homme veuf d'épouser la sœur de sa femme défunte. Le 19. ordonne aux Abbez d'estre sujets aux Evesques & aux Moynes d'estre sujets à leurs Abbez. Le 21. si un Moyne apres sa profession se rejoint avec sa femme, qu'un homme coupable d'une telle prévarication ne parvienne jamais à aucun degré dans l'Eglise. Cette défense montre qu'il y

avoit

avoit encore alors en France des Moynes ma- riez, mais qu'on leur defendoit bien fort le ma- riage. Le 26. ordonne que personne ne sorte de l'Eglise avant que la Messe soit achevée & que l'Evesque ait donné sa benediction au peu- ple. Le 27. ordonne que l'on celebre les Roga- tions c'est à dire les Litanies avant l'Ascension de N. S. par un jeûne de trois jours, & que durant ce tems les serviteurs & les servantes ne soient point obligez de travailler, afin que tous puis- sent assister au service divin. Le dernier ordonne que l'Evesque s'il n'est malade ne manque point de se trouver tous les dimanches dans l'Eglise de laquelle il sera le plus proche.

An 511. de N. S.

Rogations

On ne peut pas douter que ce 1. Concile d'Or- leans ne se soit tenu cette année, puis que dans les Actes il est expressement porté que c'estoit sous le Consulat de Felix ; ni que Clovis ne fust encore vivant durant la tenuë du Concile, veu que les mesmes Actes témoignent qu'il se tint par la permission de ce Roy, & qu'il luy ecri- vit. Mais Dieu le retira du Monde bientost apres, en cette mesme année. Il est vray qu'il y en a quelques uns qui different sa mort jusques en l'an 514. & qui veulent qu'il ait envoyé une Couronne précieuse à Hormisde Evesque de Ro- me. Mais c'est un conte fait à plaisir pour grati- fier & élever le Pape, & qui ne peut subsister avec la droite Chronologie : comme l'ont fort bien remarqué & prouvé plusieurs doctes Historiens, & entr'autre le Jesuite Petau qui d'ordinaire est exact en assignant les années. Il met donc la mort de Clovis au 27. de Novembre de cette année, auquel jour on fait encore des priéres anniver- saires pour luy dans l'Eglise de S. Pierre & de S. Paul qu'il avoit fait bastir, & laquelle maintenant

De l'an- née de la mort de Clovis.

An 511. de N. S. est nommée de Sainte Genevievfve, ou l'on y void encore aujourdhuy son monument. Il mourut di-je apres avoir regné trente ans de quarãte cinq qu'il avoit véçu. Gregoire de Tours dit que cette mort arriva 112. ans apres la mort de S. Martin, laquelle il met luy mesme en l'an 397. ausquels si vous ajoutez 112. ce ne seroit que 509. Or nous venons de montrer que la mort de Clovis n'a pû arriver plutost qu'à la fin de 511. par où il paroit que Gregoire s'est trompé de quelqu'année de part ou d'autre.

Qualitez de Clovis. Clovis avoit beaucoup d'excellentes qualitez pour un Grand Roy. Il estoit genereux, prudent, vaillant, liberal. Depuis qu'il eut embrassé la religion Chrestienne il se montra affectionné à l'avancer & avoit du respect pour les bons Evêques & les gens d'Eglise. Aussi void-on que des Anciens Docteurs l'ont nommé *Fils, & religieux venerateur de l'Eglise, Aymé de Dieu, Bienheureux en merite*: & on luy attribuë d'avoir fait bâtir plusieurs Eglises, en quoy on faisoit consister anciennement une grande partie de la pieté d'une personne, bien que quelquefois d'ailleurs elle ne fust guére régenerée. Mais on a remarqué en lui une ambition demesurée d'amplifier les limites de son Royaume, laquelle luy a fait entreprendre des guerres injustes & user d'inhumanité envers ses propres parens, & qu'il n'avoit pas encore bien dépoüillé la ferocité de l'impieté Payenne dont il estoit sorty.

Il partagea son Royaume à ses quatre fils. Il laissa quatre fils ausquels il partagea son Royaume avant sa mort, avec l'approbation des Grands de sa Cour, savoir trois qu'il avoit eus de Clotilde, qui estoient Clodemir, Childebert & Clotaire, & Thierry qu'il avoit eu d'une concubine, auquel il ne laissa pas de donner partage

comme

comme aux autres, comme il se void de pareils & ... exemples, sur tout en ces siécles anciens. Mesme de ce batard eut la meilleure & la plus grande part: car sa domination prenoit depuis la ville de Reims & comprenoit la Germanie haute & basse, la Lorraine, l'Alsace, & au dela du Rhin la Suabe, la Franconie & tout ce qui estoit de l'ancien patrimoine des Roys des Francs, jusques à la Saxe, & on le nomma Roy d'Austrasie ou de Mets parce que Mets estoit la ville capitale de l'Austrasie. Mesme l'Albigeois, le Rouergue & le Quercy fut de son domaine parce qu'il l'avoit conquis du vivant de son Pere. Clodemir fut Roi d'Orleans: ce qui comprenoit le Blaisois, le Berry, le Castinois, le Senonois, la Champagne où est la ville de Troyes & ce qui est proche de la Bourgogne. Childebert fut Roy de Paris, & eut le pays Chartrain, le Perche, le Mayne, la Touraine & l'Anjou. Clotaire mit son Siége à Soissons & regna sur le Vermandois, la Picardie, la Normandie & tout le pays qui regardoit le Septentrion & le Couchant. Comme ce n'estoit pas une bonne politique d'avoir ainsi plusieurs Rois & Maitres Souverains, aussi la jalousie & l'ambition ne manqua point de faire naître entr'eux de la division & de la guerre.

Ils mariérent leur sœur Clotilde à Almaric fils d'Alaric Roy des Gots, lequel avoit recouvré une partie du Languedoc que Clovis avoit osté à son Pere, & par ce mariage de leur Sœur ils luy rendirent la ville de Toulouse.

L'an

An 512. de N. S.

L'an 512. de N. S. le 22. de l'Empereur Anastase, le 20. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls, Meschianus & Paulus. Cycl. Sol. 17. & Lun. 19 le 1. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. le 14. de Symmaque.

Flavien d'Antioche persévere en la saine doctrine.

L'Eglise d'Orient estoit toûjours misérablement travaillée par les Eutychiens qui avoient gagné l'Esprit de l'Empereur, qui continuoit à persécuter les orthodoxes par l'instigation de Sévére, auquel il avoit promis de l'installer dans la chaire d'Antioche. Flavien y présidoit dignement, & y maintenoit la droite foy établie au Concile de Calcedoine. Pour le débusquer on employa Xenaja d'Hierapole, qui feignoit d'estre son amy & qui fit tant que Flavien prononça anathéme contre quelques Evesques que ce Concile avoit absou : mais quand il voulut tirer de Flavien une souscription à une formule de foy qui condamnoit le Concile de Calcédoine, il déclara nettement qu'il ne la donneroit jamais. Anastase avoit fait signer cette formule a quantité d'Evesques, aux uns de gré & par promesses, & aux autres par menaces & par violences : tellement qu'estant asseuré de leur consentement, il fit assembler un Concile à Sidon composé de 80. Evesques, qui presque tous estoiens défensseurs ou au moins fauteurs de l'hérésie Eutychienne, & qui condamnérent le Concile de Calcédoine. Il n'y eut que Flavien d'Antioche & Jean de Palte qui s'opposerent à ce Decret impie : c'est pourquoy ils fu-

Il est deposé par le Concile de Sidon.

ils furent deposez par ce mechant Concile de Sidon. Toutefois Flavien ne sortit pas encore si tost d'Antioche. Des Moynes Eutychiens y furent envoyez pour luy faire violence & le contraindre à signer la condamnation du Concile de Calcedoine. Le peuple en fut si fort irrité qu'il se jetta sur eux & en tua un si grand nombre qui furent jettez dans la riviere d'Oronte, qu'elle estoit couverte de leurs corps. D'autre costé, des Moynes orthodoxes estant avertis du peril où estoit Flavien leur Evesque, se rendirent aupres de luy pour le secourir, & tout cela apporta une horrible trouble & massacre dans l'Eglise d'Antioche. De plus Soteric de Césarée accusa Flavien d'avoir dit des paroles outrageuses contre l'Empereur. Ce qui l'irrita tellement qu'il fit enlever Flavien par force d'Antioche, & le fit enfermer dans un Chateau, où il mourut quelque tems apres, des incommoditez qu'il y souffrit.

An 512. de N. S.

& exilé.

Symmaque Evesque de Rome ayant entendu toutes ces violences, écrivit aux Evesques, Prêtres, Diacres, Abbez & à tout le peuple demeurant dans l'Illyrie, la Dardanie & les deux Daces qui défendoient la Saine doctrine, pour les exhorter à persévérer dans la resistence qu'ils faisoient à l'Empereur, & à ne point perdre la couronne que Dieu leur presentoit. Il faut se ressouvenir icy de ce que nous avons remarqué dans les années 489. & 492 de la fiére rigueur des Evesques de Rome Felix & Gélase qui avoient excommunié tous les Evesques, les Prestres & les fideles d'Orient, seulement parce qu'ils ne vouloient pas consentir qu'on effaçast des Sacrez Diptyques les noms d'Acacius & d'Euphemius, quoy que d'ailleurs ces Ecclesiastiques & ces fideles fussent orthodoxes & defendissent vigoureusement la

Symmaque continue à rejetter de sa communion les Evêques d'Orient quoi qu'orthodoxes.

An 500. de N. S. foy établie au Concile de Calcédoine. Cela continuoit encore jusques-icy, & Symmaque estoit successeur de cette opiniatre dureté de ses predecesseurs ; de sorte que bien qu'il écrivist à ces Ecclesiastiques & à ces fideles pour les fortifier en leur perseverance & à resister aux volontez iniques de l'Empereur ; cependant il leur déclare qu'il rejetteroit toûjours ceux qui persistoient dans la communion d'Acacius, & qu'il ne recevroit & n'assisteroit que ceux qui s'en voudroient separer. Qu'on juge quelle charité & quelle equité il y avoit en lui de ne vouloir point admettre à sa communion des Pasteurs & des fidéles non seulement orthodoxes mais qui souffroient persécution pour la droite foy ; de les rebuter, di-je, seulement parce qu'on lisoit dans leur Eglise le nom d'un de leurs Evesques qui estoit mort il y avoit 25. ans, qui n'avoit jamais esté jugé heretique & qui seulement avoit favorisé les heretiques. Cependant ces Evesques & ces fideles orthodoxes avant que d'avoir receu cette lettre de Symmaque lui en écrivirent une pleine de respect, où ils lui protestent qu'ils reçoivent de bon cœur l'Epitre de Leon & les Decisions du Concile de Calcedoine, qu'ils anathématisent Eutyches, & que c'est pour cela qu'ils endurent persecution ; & ils le supplient de ne leur point faire porter la peine du peché d'Acacius & de les secourir en leur affliction. On ne void pas que Symmaque leur ait rien accordé : au contraire on peut voir par le Schisme qui continuoit encore du tems d'Hormisde son successeur, comme & cette lettre ne l'avoit point touché & qu'il demeuroit toûjours inflexible.

L'an

L'an 513. de N. S. le 23. de l'Empereur Anastase, le 21. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Clementinus & Anicius Probus. Cycl. Sol. 18. & Lun. 1. le 2. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France, le 15. de Symmaque. An 513. de N. S.

L'Empereur ayant chassé Flavien du Siége d'Antioche, il y fit établir Severe heretique pernicieux, dont nous avons parlé en l'an 511. dés qu'il y fut installé il fit tous ses efforts pour étouffer la saine doctrine & introduire l'heresie Eutychienne, non seulement en son diocése, mais aussi par tout ailleurs. Comme il estoit soutenu par l'Empereur, il abusa de son credit pour détourner de la verité la plusspart des Evesques qui dépendoiént de la Métropole, les uns par ruses & par promesses, les autres par menaces & par violences. Il n'y eut que Julien de Bostres & Epiphane de Tyr qui luy resistérent. Elie Patriarche de Jerusalem s'opposa aussi à luy : l'Empereur l'envoya en exil & fit mettre en sa place un nommé Jean, qui d'abord condamnoit le Concile de Calcédoine : mais ayant esté remis au droit chemin par l'Abbé Sabas, il maintint la saine doctrine. Cela fut cause que le Gouverneur nommé Anastase, par l'ordre de l'Empereur fit mettre Jean en prison. Pour s'en delivrer il promit au Gouverneur de faire dans deux jours ce qu'il voudroit & de prononcer hautement la condamnation du Concile de Calcedoine, pourveu qu'on

Severe heretique est étably sur le siége d'Antioche.

An 513. qu'on le mit en liberté, afin que sa déclara-
de N. S. tion ne parust pas estre extorquée par violence. Les deux jours estant expirez, comme on attendoit de l'Evesque qu'il executast ce qu'il avoit promis en la presence du Gouverneur, d'Hypatius, Neveu de l'Empereur & de toute l'Eglise, on fut tout estonné qu'il prononça anathéme contre Nestorius, Eutyches, & Severe, d'Antioche. Sur cela les orthodoxes batirent des mains en signe de joye, les heretiques furent fort surpris & mortifiez, & le Gouverneur craignant quelque sédition sortit de l'Eglise & se retira à Césarée. Hypatius demeura, protestant qu'il n'estoit venu à Ierusalem que pour rendre honneur aux lieux Saints, & qu'il estoit de la commu-

l'Abbé Sabas. nion des Catholiques. Il fit beaucoup d'honneur à Sabas & luy donna de l'argent pour le distribuer aux pauvres, Il écrivit aussi à l'Empereur pour luy demander justice des violences que Severe exerçoit contre les orthodoxes & contre les Moynes de la Palestine. L'Abbé Sabas estoit toûjours en fort grande reputation de sainteté & de doctrine, tellement que l'Empereur mesme le respectoit, quoy qu'il sceust qu'il estoit fort âpre defenseur du Concile de Calcedoine, & faisoit beaucoup de choses à sa recommandation.

ses Miracles. Un certain Cyrille qui se dit disciple de Sabas a écrit sa vie & luy attribue quantité de miracles, mais qui la pluspart sont suspects à ceux qui n'ayment point d'estre trompez. Et c'estoit l'ordinaire de ce siécle & des suivans de faire courir le bruit d'une furieuse quantité de Miracles forgez à plaisir qu'on disoit avoir esté faits, sur tout par des Moynes,

ties, pour les mettre en reputation. Jean Moschus entr'autres qui a écrit au commencement du siécle suivant & qui est l'Auteur du Livre intitulé *le Pré spirituel* n'est rempli que de semblables contes miraculeux indignes d'estre rapportez.

An 573. de N. S.

Moschus

Theodore le Lecteur qui est environ du milieu de ce siécle, récite assez souvent des Miracles. Il nous donne celui-cy en son 2. Livre. Deuterius Evesque des Ariens dans Constantinople, rejettant la forme du Baptesme qui nous a esté prescrite par Iesus Christ il voulut baptizer un certain Barbas, en disant *Barbas est baptisé au Nom du Pere par le Saint Esprit*, & ayant prononcé ces mots l'eau qui estoit dans les sacrez Fonts s'évanouit. Barbas ayant veu ce miracle sortit & l'alla publier à tous ceux qu'il rencontroit. Le mesme Historien recite encore cecy qui se rapporte à ce temps-cy, Coade ou plutost Cabade Roy de Perse ayant entendu qu'il y avoit un Chateau dans lequel il y avoit de grans Thresors cachez, mais qui estoient gardez par des Démons qui en empeschoient l'approche; il fit venir les Magiciens pour les charmer & les chasser, afin d'y pouvoir entrer. Mais n'y pouvant rien faire, il s'avisa de s'addresser aux Chrestiens, & pria un de leurs Evesques de faire ce que ses Magiciens n'avoient pû. L'evesque ayant celebré & administré l'Eucharistie en ce lieu-là il chassa les Démons par le signe de la Croix, & ainsi donna libre entrée à Cabade dans le Chateau. Le Roy en estant tout étonné & réjouy donna à cet Evesque le premier Siége de la ville, lequel estoit auparavant occupé par

miracle arrivé au baptesme.

un Evesque chasse les démons en faveur du Roy de Perse.

An 513. de N. S. par des Iuifs & par des Manichéens, & donna l'exercice libre de la religion Chrestienne à tous ceux qui la voudroient embrasser.

Alamundar converty. *Théod. le Lect.* La foy Chrestienne s'avança aussi parmy les Sarrasins. Nous avons parlé de leur Roy ou de leur Duc nommé Alamundarus l'année 509. Celle-cy Dieu luy toucha le cœur pour l'amener à Iesus Christ. L'Héresiarque Severe en estant averty luy envoya deux des Evesques de sa secte pour le baptizer & pour l'infecter de son heresie. Mais Dieu luy fit la grace d'y resister & de refuter plaisamment ces heretiques en leur disant, Qu'on luy avoit écrit une lettre par laquelle on lui mandoit que Michel l'Archange estoit mort. Ils repondirent que cela ne se pouvoit pas, parce que les Anges ne peuvent mourir. Comment donc, leur dit-il alors, dites vous que Iesus-Christ est mort, veu que vous enseignez qu'il n'avoit que la nature Divine qui est infiniment au dessus de l'Angelique & qui par consequent ne peut pas mourir.

L'an

L'an 514. de N. S. le 24. de l'Empereur Anastase, le 22. de Theodoric Roy d'Italie, sous le Consulat d'Aurelius Cassiodorus Senateur. Cycl. Solaire 19. & Lunaire 2. le dernier de Symmaque & le commencement d'Hormisde Evesque de Rome, & le troisiéme de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. An 514. de N. S.

COmme l'Empereur Anastase continuoit à affliger l'Eglise un des Chefs de ses troupes, nommé Vitalien, se revolta, & luy faisant la guerre, prenant pour pretexte l'expulsion de Macedonius & des autres Evesques hors de leurs siéges, & les violences exercées contre les Orthodoxes. Il se saisit de la Scythie, de la Mœsie & de la Thrace, & vint jusqu'aux portes de Constantinople avec une grande armée, qui fit un grand degast par tout où elle passa. Anastase pour calmer cette tempeste eût recours à ses artifices ordinaires, il donna une grande somme d'argent à Vitalien, & par le moyen de ses Ambassadeurs promit solennellement de rappeler Macedonius, Flavien & les autres Prelats Catholiques qu'il avoit éxilez, & de convoquer un Concile dans la ville d'Heraclée, pour y terminer les différens de la Religion. Vitalien ébloüy par l'argent & trompé par les promesses de l'Empereur, éloigna son armée de Constantinople, la congédia & renvoya Hypatius qu'il tenoit prisonnier à Anastase son Oncle. L'Empereur écrivit une lettre au Pape datée

Vitalien fait la guerre.

Mais il est trompé par Anastase.

An 498. datée du 25. Decembre, pour l'avertir du Con-
de N. S. cile qui se devoit tenir & pour le prier de s'em-
ployer à terminer la division de l'Eglise Orientale.

Hormisde succéde à Symmaque dans la chaire de Rome.

C'estoit Hormisde qui presidoit alors au siége de l'Eglise de Rome. Car Symmaque mourut le 19. de Iuillet. Il bâtit plusieurs Eglises dans Rome, & en fit reparer d'autres avec magnificence, & y fit de riches presens. C'estoit dans le batiment de ces superbes édifices qu'on faisoit consister une grande partie de la Sainteté en ce temps-là. Symmaque avoit célebré quatre ordinations, où il créa 92. Prestres, 16. Diacres & 117. Evesques pour diverses Eglises de son ressort. Il ordonna que tous les Dimanches & toutes les festes des Martyrs on chantast à la Messe le *Gloria in excelsis*. Huit jours apres sa mort Hormisde fut élû en sa place par le commun consentement du Clergé & du peuple sans contestation. Le Consul de l'année Cassiodore louë en l'une de ses Epitres la félicité du Regne de Théodoric à cause de cette élection paisible. Il estoit parvenu à cette dignité Consulaire ayant passé par toutes les plus belles charges du Royaume, ausquelles il avoit esté porté par degrez par son esprit, sa science, sa prudence & sa probité. Il avoit esté Secretaire d'Estat du Roy, Comte de son Conseil privé, Grand Maitre des largesses sacrées, Préfet de la Sicile, Thresorier du Palais, Patrice, Préfet du Pretoire & enfin Consul. Il vécut fort long tems, & nous aurons encore occasion de parler de luy & de ses Ecrits sous l'Empire de Iustinien. Aussi tost qu'Hormisde fut élevé sur la Chaire de Rome il écrivit aux Eglises d'Orient pour les exhorter à l'union & à se ranger à la droite foy. Nous ne parlerons plus icy de ce qu'on

De Cassiodore Consul.

attribuë

attribuë au Roy Clovis de luy avoir envoyé de riches présens, parce que nous avons montré qu'il estoit décédé dés l'an 512.

L'an 515. de N. S. le 25. de l'Empereur Anastase, le 23. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Anthemius & Florentius. Cycle Solaire 20. & Lunaire 3. le quatriéme de Clodomir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France, le premier d'Hormisde. An 515. de N. S.

L'Empereur Anastase envoya encore une lettre à Hormisde Evesque de Rome, par laquelle il se plaind de la dureté de ses prédécesseurs, & que croyant qu'il ne la trouveroit point en luy, il s'y addressoit pour le prier de se rendre Mediateur pour remettre la paix dans les Eglises d'Orient, & de se trouver au Concile qu'il alloit faire tenir à Heraclée. Le Pape luy fit réponse, où il le louë du desir qu'il temoigne pour la paix des Eglises, comme estant la chose la plus excellente du Monde. Mais il ne lui parla point du Concile, desirant d'estre mieux informé des particularitez de sa convocation. Cependant il envoya à l'Empereur des Deputez qu'il connoissoit estre habiles & affectionnez à maintenir l'autorité de son Siege: C'estoient Euvodius, qui de Diacre de Rome avoit esté fait Evesque de Pavie, Fortunat aussi Evesque, Venance Prestre, Vitalis Diacre, & Hilarus Notaire, lesquels il chargea de ses Instructions, pour agir selon cela, soit envers Anastase, soit envers Timothée Patriarche de Constanti-

Lettre d'Anastase à Hormisde.

Le Pape envoie des Deputez à C. P. avec des instructions notables.

An 515. de N. S. Constantinople: & qu'avant que de rien conclurre sur le fait du Concile ils fissent accorder ces articles. 1. Que l'Empereur écrivist à tous les Evesques qu'il recevoit & approuvoit l'Epitre de Leon à Flavien & le Concile de Calcedoine, & que les Evesques publiassent chacun dans leur Eglise qu'ils recevoient aussi l'Epitre & le Concile. 2. Que tous les Evesques anathématisassent Nestorius, Eutyches, Dioscore, Timothée le Chat, Pierre Mongus, Pierre d'Antioche, Acacius & tous ceux qui adhéroient à sa communion, & qu'ils souscrivissent à l'Ecrit que portoit le Notaire Hilarus. 3. Que la cause des Evesques déposez & reléguez fust reservé au Siége de Rome, & que ceux qui avoient esté bannis pour avoir eu communication avec luy fussent rappelez avant toutes choses. 4. Que l'on reservast au jugement du mesme siége la cause des Evesques qui auront persecuté les orthodoxes, & que l'on en dresseroit des Memoires. On peut remarquer premierement que tous ces Articles ne tendoient qu'à hausser l'autorité du Siége de Rome & à empieter une domination sur toutes les Eglises, en 2. lieu, on void encore que bien qu'Hormisde & les Légats protestent de rechercher la paix, il ne laisse point pourtant de persister en l'opiniatreté qu'il avoit héritée de ses prédécesseurs, de vouloir toûjours excommunier tous les Evesques & tous les fidéles qui retenoient Acacius dans leurs Diptyques, quoy que d'ailleurs ils fussent orthodoxes: Ce qui estoit une cause tres-legére & contre la charité, comme les Papes mesmes ont esté obligez de reconnoître; & d'où toutesfois le Pape prenoit occasion d'entretenir toûjours le schisme. Theodoric Roy d'Italie & le Senat de Rome écrivirent aussi en mesme tems à Anastase

Pour accroistre son autorité.

stase pour appuyer la Légation du Pape. L'Empereur receut les Legats avec beaucoup d'honneur, & leur dit qu'il consentoit à toutes les propositions qu'ils faisoient, excépté au point qui concernoit Acacius. Il fit cette réponse soit parce qu'il savoit bien qu'il ne le pourroit obtenir du peuple de Constantinople; soit pour se remettre bien avec ce peuple, en se joignant avec eux en une cause commune, à laquelle il connoissoit qu'ils estoient tres-affectionnez. En mesme tems il fit donner soixante & dix livres d'or à l'Eglise de C.P. afin que les Prestres fissent dorenavant tous les enterremens sans en rien éxiger. Par ces moyens il regaigna l'amitié du peuple, & cependant il entretint les Légats de belles paroles, quoy que l'événement fist voir que ses intentions n'estoient pas sincéres. Car il favorisoit toûjours sous main les hérétiques. Entr'autre Soteric Evesque de Césarée en Cappadoce, appuyé de sa faveur continuoit à maltraitter les orthodoxes & avoit détourné de la verité la plupart de la Province.

An 515. de N. S.

l'Empereur les recoit fort bien pour les tromper.

Marcellin récite qu'à Alexandrie plusieurs hommes, femmes & petis enfans environ ce tems furent possedez par les démons, qui les battoient & tourmentoient & les faisoient abboyer & hurler horriblement comme des chiens. Anastase le Bibliothéquaire (qui a écrit plus de 300. ans depuis cecy dans le milieu du 9. siécle) ajoute qu'un homme de la ville eut une vision que cette calamité leur estoit envoiée de Dieu, parce qu'ils rejettoient le Concile de Calcedoine. Les Moynes en estant avertis quittérent leur hérésie, & envoiérent divers Ecrits, par lesquels ils protestoient de recevoir le Concile & déclaroient anathéme à Sévére & à ses sectateurs: mais le peuple demeura obstiné

possedés étranges à Alexandrie.

An 515. de N. S. dans son erreur. Theodore le Lecteur au l.2. raconte que les Immireniens, peuples tributaires des Perses, qui habitoient du costé du Midy quitterent le Paganisme sous Anastase & qu'ils receurent un Evesque qui leur prescha la foy Chrestienne.

Immireniens convertis.

Durant ces choses, les Huns venus de devers la mer Caspienne firent une irruption dans l'Armenie, la Galatie & le Pont & y firent de grans ravages, sans que personne s'y opposast. Peu s'en falut qu'ils ne se saisissent de la ville ou Macedonius estoit relegué, ce qui l'obligea de se retirer à Ancyre, ou l'Empereur donna ordre qu'il fust seurement gardé; mais le bon Evesque mourut bien tost apres.

Mort de Macedonius.

An 516. de N. S. *L'an 516. de N. S. le 26. de l'Empereur Anastase, le 23. de Theodoric Roy d'Italie, sous le Consulat de Pierre seul. Cycl Sol. 21. & Lun. 4. le 5. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Roys de France, le 2. de Hormisde Pape.*

Anastase envoie des Comtes à Hormisde pour l'amuser.

APres qu'Anastase eut long-temps retenu les Légats du Pape, il les renvoya avec des asseurances qu'il leur donna de bouche qu'il ne desiroit rien tant que la paix de l'Eglise. Pour le mieux témoigner il luy envoya Theopompe Comte des Domestiques, & Séverien Comte de son Conseil Privé, lesquels il chargea de lettres de respect & de promesses d'estre tout disposé à la Réunion. Ces Ambassadeurs portérent aussi à Hormisde une lettre & une Confession de foy de l'Empereur, laquelle estoit orthodoxe & à

sur

sur la fin il y ajoutoit que pour ce qui regardoit Acacius il s'en remettoit à tout ce qu'en ordonneroit le Concile. Cela réjouit Hormisde & le remplit d'espérance: Mais il s'en vid frustré bientost apres, & reconnut que toutes les caresses & les promesses de l'Empereur n'avoient esté que pour l'amuser & le tromper. An 515. de N. S.

Nous avons veu comme Anastase avoit aussi entretenu Vitalen de ses belles promesses. De plus il l'avoit élevé à la Préfecture de la Milice, qui estoit la plus belle charge de l'Empire. Mais cette année voyant que, par les moyens que nous avons dit, il avoit regagné la bienveillance des habitans de Constantinople, & qu'il n'avoit plus rien à craindre de la part de Vitalien, il le dépouilla de ses charges & en revestit un de ses courtisans nommé Rufin; & d'autre costé il recommenca à persecuter les Evesques orthodoxes. Ayant ouy dire que les Evesques d'Illyrie, sous laquelle l'Epire estoit compris, s'estoient accommodez avec Hormisde & avoient accepté sa communion, il fit venir à Constantinople Laurent, Alcyson, Gajan, Domnion & Evangéle, Evesques de cette Province là, les retint & les maltraitta en sorte qu'Alcyson & Gajan y moururent. Mais il renvoya Evangéle & Domnion, craignant que leur detention & leur absence ne donnast occasion à quelque émotion dans leur Province. Pour Laurent qui estoit en grande reputation, il le retint toûjours aupres de luy & il n'osa l'envoyer en éxil, quoy qu'il l'y eust condamné. Il y avoit un autre Evesque dont l'Empereur ouit parler comme d'un homme éloquent, & qui convainquoit tous ceux qui s'opposoient au Concile de Calcédoine. Anastase le fit venir & l'exhorta puissamment à se mettre de son party. Mais

Il trompe aussi Vitalien & le dépouille de ses charges

Il persecute les orthodoxes.

Sigonius.

An 516. de N. S. toy plutost, luy dit l'Evesque, mets toy du party de ceux qui sont saints en la foy: de peur qu'en adhérant à l'impieté d'Eutyches, de Dioscore & de Sevére tu ne sois envoyé au feu éternel. Ne pense pas, continua t'il, en prenant le bord de son manteau, aller à une meilleure vie avec cet habit Imperial, tu n'y seras conduit que par les vertus Chrestiennes & les bonnes œuvres. Cesse de persécuter l'Eglise que I. C. a rachetée par son Sang, & ne tourmente plus les bons Evesques, te contentant de la dignité Imperiale dont Dieu t'a honoré L'Empereur ne sçeut que répondre à ce discours, & ne pût rien gagner sur ce Prélat. Mais il en séduisit plusieurs autres qui suivoient lâchement sa volonté. L'Imperatrice Ariadne sa femme mourut cette année, estant agée de soixante ans. Iean surnommé Machiota Patriarche d'Alexandrie mourut aussi environ le mesme tems. Anastase y fit mettre en sa place Dioscore le jeune, (neveu de cet infame Dioscore que le Concile de Calcedoine avoit frappé de son anathéme) sans que les Evesques d'Egypte, ni le Clergé ni le peuple de la ville se fussent assemblez pour l'élire & l'ordonner, comme c'estoit la coutume. C'est pourquoy le peuple ne le voulut point reconnnoitre, & dans une sédition que Dioscore avoit suscitée fut tué le fils du Préfet Augustal qui le soutenoit. Acacius Colonel des Gensdarmes pour venger cette mort fit mourir quantité de ceux qui s'opposoient à Dioscore. On s'en plaignit à l'Empereur, qui vouloit en faire la punition : mais il fut appaisé par ce Patriarche intrus qui avoit un grand pouvoir sur son esprit. Nous venons de voir comme Alcyson Evesque de Nicopole en Epire estoit mort à Constantinople. On en élût un autre à sa place nommé Iean, qui succéda aussi au zél

Mort d'Ariadne.

Dioscore succéde à Iean au siége d'Alexandrie.

Iean de Nicopole.

zéle de son Predecesseur. Car incontinent apres son établissement il assembla le Synode de sa Province, dans lequel il embrassa la communion du Siége de Rome avec tous les Evesques qui composoient l'assemblée, approuva les quatre Conciles géneraux & anathématisa tous les hérétiques, & nommément Acacius. Iean fit avoir la resolution des Evesques au Pape Hormisde qui en fut fort réjouy, qui leur en écrivit des lettres de felicitation & de loüange, & leur députa Pollion Sousdiacre pour leur faire signer une certaine formule. Dorothée de Thessalonique, quoy que Vicaire du Pape en l'Illyrie fut fort offensé de cette soumission que les Evesques de cette Province avoient faite ; & les Evesques Orientaux furent aussi indignez de ce que ces Prélats d'Epire s'estoient ainsi joints avec l'Eglise Romaine sans leur en avoir rien communiqué. An 516. de N. S.

L'an 517. de N. Seigneur, le 27. de l'Empereur Anastase, le 24. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Anastase Aug. 4. & Agapet. Cycl. Sol. 22. & Lun. 5. le 6. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Roys de France, le 3. d'Hormisde. An 517. de N. S.

Hormisde estant averty de tous ces démeslez & qu'Anastase continuoit à mal-traitter ceux qui faisoient profession de suivre le Concile de Calcédoine & ceux qui à cause de cela s'estoient joints à la communion de Rome, se resolut d'envoyer une nouvelle Légation à l'Empereur, de laquelle il donna encore la charge à Ennodius

Hormisde envoie encore des Legats à l'Empereur.

An 517. de N. S. nodius de Pavie & à Perégrin de Misene. Il les chargea d'une lettre, dans laquelle il loüe l'Empereur d'avoir condamné Nestorius & Eutyches mais il l'avertit que cela ne suffit pas, s'il ne se sépare de tous ceux qui ont soutenu les erreurs de ce dernier; entre lesquels Acacius se trouvant il le faloit aussi anathématiser. Il envoya encore une autre lettre pour Anastase à ses Députez, pendant qu'ils estoient en chemin, pour l'affaire des Evesques d'Epire, afin d obtenir sa protection contre Dorothée de Thessalonique qui les tourmentoit en diverses sortes. Le Pape écrivit aussi des lettres à Dorothée, à Timothée de Constantinople & aux Evesques d'Orient. Il y joignit une profession de foy que devoient souscrire tous ceux qui voudroient embrasser la communion de Rome. Les Députez estant arrivez à Constantinople, trouvérent les affaires de l'Eglise & l'esprit de l'Empereur en tout autre estat qu'ils ne pensoient. Car Anastase ne voulut plus rien accorder de ce qu'il avoit promis, & mesme il tacha de corrompre par argent les Députez du Pape. Quelques uns tiennent que Timothée estoit mort lors que les Légats arrivérent, & que Iean surnommé Basilides luy avoit succedé, & que voyant la Profession de foy qu'ils luy présentoient pour la signer, il répondit, *Ie say que c'est à l'Empereur de commander & non à un Evesque. Que s'il y a matiére en laquelle il appartienne à celuy qui a charge des choses divines de prescrire & commander, ce seroit à moy à faire, & ce seroit de moy qu'il faudroit plûtost attendre des commandemens que de m'en faire.* Nicéphore Calliste aussi fait mention de deux Patriarches de C. P. qui avoient nom Iean, le premier de Cappadoce qui fut surnommé Basilides, & le second surnommé

qui sont mal receus & mal traitez.

Sabellic. l.2. Ennead 8.

mé Scholastique, qui ont esté entre Timothée & Epiphane, & quelques uns les confondent en un, Mais sans entrer en la discussion de cette question qui n'est pas icy d'importance, nous remarquons que l'Empereur voyant que les Légats présentoient des ordres si precis du Pape, & qu'il ne pouvoit rien gagner sur eux, il les chassa de la ville & les fit mettre dans un méchant vaisseau, avec des gens de guerre, qui avoient ordre de ne les laisser aborder en aucune ville de Grece. Les Légats avant que partir ne laissérent point de faire courir les lettres du Pape, par le moyen des Moynes qui les débitérent. Les Evesques qui estoient du sentiment de la Cour, les envoyérent toutes fermées à l'Empereur, qui écrivit une lettre de mépris au Pape, où il l'accuse de témérité, de présomption & de dureté ; luy declare que ce n'est pas à luy à commander, mais à l'Empereur Romain qui seul a le pouvoir de commander. An 519. de N. S.

Les Evesques de Dardanie, d'Esclavonie & d'Epire furent tellement intimidez par le mauvais traittement qu'Anastase avoit fait aux Légats du Pape, & par la véxation qu'on faisoit aux autres du mesme party qu'ils se repentirent bientost d'avoir embrassé la communion de Rome, qu'ils la quittérent & se rejoignirent aux autres de l'Orient. Alors les hérétiques & leurs adhérens recommencérent à persécuter les orthodoxes, à outrager leurs personnes, à piller leurs biens & à profaner leurs Eglises. Sévére d'Antioche & Pierre d'Apamée tourmentérent les Moynes orthodoxes de Syrie, en tuérent jusques à trois cens cinquante, brulérent quantité de leurs cellules & de leurs Monastéres & profanérent leurs Eglises. Baronius. Les Moynes estant ainsi maltraittez

An 517. de N. S. envoyérent Iean & Sergius Députez de leur corps vers l'Empereur pour implorer sa justice & sa protection : mais il n'avoit garde de faire punir les violences qu'il approuvoit. Il sembloit que le ciel fust irrité contre les hommes qui suivoient ces déréglemens. Car dans la Palestine particuliérement il y eut une grande famine qui provenoit de ce que cinq ans durant il n'y tomba presque point de pluye.

Vicaires du Pape. En ce tems Hormisde donna son Vicariat dans la Gaule Narbonnoise à Avite Archevesque de Vienne ; à Iean Evesque de Tarragone celuy du pays de deça la riviére qu'on appelle aujourd'huy Guadalquivir, & à Saluste de Seville celuy du Portugal Ces Evesques furent bien ayses d'estre honorez de cette charge qui estoit nouvelle en leurs pays, parce qu'elle leur donnoit un degré au dessus de leurs fréres, à quoy nous ne sommes que trop portez de nostre nature. D'autre costé le Pape se faisoit par ce moyen des créatures, & il estendoit d'avantage son autorité. Hormisde leur écrivit, comme aussi aux autres Evesques d'Espagne, pour les avertir comment ils auroient à se conduire dans leurs charges. Ils assemblérent environ ce tems un Synode à Gironde, où Iean de Torragone présida, & où ils dressérent dix Canons qui regardent la Discipline, entre lesquels sont ceux-cy ; *Synode de Gironde.* Que les Catéchuménes soient baptizez au jour ou en la veille de Paque & de Pentecôte : mais que les infirmes soient baptizez seulement dans les autres festes solennelles : & que si l'on void que les enfans soient foibles, ils soient baptizez au jour mesme qu'ils sont nez. *du Baptesme.* Quant à Auite Alcime Evesque de Vienne, il estoit en grande réputation de sainteté & de science. Grégoire de Tours & Ado de Vienne témoignent qu'il a écrit plusieurs livres *Avite Alcyme, ses écrits.*

& en

& en prose & en vers. Le P. Sirmond les a recueillis en un Volume, qui contient. 1.77. lettres écrites à diverses personnes de son tems. 2, une homelie sur les Rogations. 3. Des fragmens de huict autres homelies & de quelques opuscules, où il explique divers passages des Epitres de Saint Paul, que Florus Diacre de Lyon a ramasés à la fin de son exposition des Epitres de Saint Paul tirée des Ecrits de divers Peres. 4. Apres cela suivent des Poëmes, cinq livres de l'histoire de Moyse, celuy de la loüange de la Virginité dedié à sa Sœur Fuscina Religieuse. Au reste le Jesuite Sirmond, dans ses notes sur la lettre 7. addressée au Patriarche de C. P. à qui il donne le titre de *Pape* prouve qu'il a vécu jusques dans l'Empire de Justin, c'est à dire au delà de l'an 519. & ainsi qu'il estoit fort agé.

An 517.
de N. S.

Concile d'Epaune.

Cette année, selon le calcul du mesme Jesuite Sirmond, s'est tenu le Concile d'Epaune (on ne sait pas bien ou c'étoit) sous le regne de Sigismond Roy de Bourgogne, ou il y avoit soixante dix Evesques; entre lesquels estoient Avite Alcime dont nous venons de parler, Apollinaire de Valence son frere, Claude de Besançon, Gregoire de Langres, Pragmace d'Autun & Vinentiole de Lyon, tous renommez pour leur savoir & leur pieté. Avec eux aussi estoient Boüllcus Vindonensis, Constance de Syon, Catulin d'Ambrun, Constance de Gap, Philagre de Cavaillon, Florent de S. Paul des trois Chateaux, Gemeau de Vaison, Julien de Carpentras, Maxime de Genéve, Pretextat d'Apt, Sylvestre de Chalon sur Saone, Saint de Tarentaise, Seculace de Die ou de Digne, Tauricien de Nevers, Valére de Cisteron, *Victurius* de Grenoble, Venance de Viviers, & *Pedalius* Prêtre pour Salutaire son Evêque. Alcime

 de Vien-

An 517. de N. S.

…e présidoit dans cette Assemblée, qui …rante Canons, pour régler particuliére… …hoses qui regardoient la discipline de …omme il paroît par ces Articles suivans. …d'établir dans les charges Ecclesiasti… …qui avoient fait penitence publique. Il defend aux Evesques d'estre chasseurs & d'avoir des oyseaux de proye. Que les Clercs vagabons ne soient admis à la communion. Que les Clercs n'intentent point de proces contre les Séculiers, sans la permission de leur Evesque. Et si les Clercs sont appelez en jugement par des Séculiers, qu'ils ne tardent point à comparoitre devant le Juge Laïque. Que les Prestres puissent administrer le Chresme aux héretiques convertis, lors qu'ils sont en une maladie déplorée. Mais que ceux qui sont en santé recherchent le Chresme de leur Evesque. D'où il paroit qu'il estoit encore alors permis aux Prestres d'administrer le Chresme en quelque cas. Que les Diacres & les Prestres qui avoient commis un crime capital soient releguez dans un Monastére, & n'y communient qu'à la façon des Laïques. (Parce qu'alors assez souvent on faisoit servir les Monastéres de prisons, comme les exemples en sont fort frequens.) Qu'on ne puisse épouser sa belle mere, la femme de son Oncle, sa belle sœur, la sœur de la femme de son frere, sa cousine germaine, ni sa cousine issuë de germain.

Synode de Lyon.

Il se tint aussi cette année à Lyon un Synode de dix Evesques, où Viventiole Evesque du lieu présida; & où un nommé Estienne fut condamné pour avoir épousé une de ses Cousines.

L'an

L'an 518. de N. S. le 28. & dernier de l'Empereur Anastase, le 25. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Magnus & Florentius. Cycl. Sol. 23. & Lun. 6. le 7. des Rois de France, Clodemir. Childebert, Clotaire & Thierry, le 4. d'Hormisde. An 518. de N. S.

Jean & Sergius députez des Moynes de Syrie voyant qu'ils ne pouvoient avoir audience de l'Empereur & que mesme on leur faisoit plusieurs outrages à la Cour, ils s'en retirérent & allérent à Rome demander la protection du Pape, & luy presentérent des lettres de vingt-cinq Abbez qui luy écrivoient. Hormisde les receut fort humainement & fit une favorable réponse aux lettres qu'ils avoient apportées. *Les Moynes de Syrie ont recours au Pape.*

Anastase estoit retombé dans l'aversion du peuple de Constantinople par ses variations frauduleuses, par les vexations qu'il faisoit ou qu'il souffroit estre faites aux orthodoxes, & parce qu'il favorisoit hautement les Eutychiens, de sorte qu'un jour qu'il eust fait chanter le Trisagion dans l'Eglise avec cette addition qui leur estoit particuliere, *qui a esté crucifié pour nous*; il s'éleva une si grande sedition du peuple contre luy, qu'il fut contraint de venir au Cirque ayant mis bas sa couronne Imperiale, & ayant pris un habit d'un particulier & d'un suppliant, & fit publier par des Hérauts qu'il estoit tout prest à quitter l'Empire & à le laisser à qui ils trouveroient bon. Mais qu'il faloit jetter les yeux sur quelqu'un qui fust capable de le gouverner; parce que tous ceux qui y aspiroient ne le pouvoient pas *Anastase a peine à se maintenir dans la bienveillance du peuple.* Evagre L. 3. c. dernier

An 518 de N. S.

posséder tous ensemble. Les paroles, les larmes & la contenance de l'Empereur touchérent tellement le cœur des assistans, qu'ils changérent leur fureur en compassion, & qu'ils le priérent de reprendre sa Couronne & ses ornemens Impériaux.

Chronique de Marcellin.

Au lieu de profiter de cet exemple, & des tremblemens de terre qui avoient ruiné beaucoup de chateaux & de maisons & avoient accablé quantité de personnes en Dardanie & en divers lieux, il continua en ses violences contre plusieurs.

Il continue ses violences.

Car soupçonnant qu'on faisoit une conspiration contre luy, il fit mourir toutes les personnes de sa maison qui luy estoient suspectes & sur tout de celles qui estoient orthodoxes. Ju-

Zonare.

stin & Justinien deux des premiers hommes de son Empire, qui luy succédérent l'un apres l'autre furent sur le point d'estre massacrez. Mais

Deux visions l'effrayent & luy présagent la mort.

une vision terrible qu'il eut la nuit d'un homme d'un aspect furieux qui luy défendoit de leur faire mal, les sauva. On lit que peu de temps a-

Sigonius

pres une semblable vision luy apparut en dormant, qu'un homme de visage effroyable se presenta à luy tenant un livre qui contenoit le registre des années de ceux qui estoient sur la terre, & qu'ayant trouvé le Nom d'Anastase il luy dit; Voicy qu'à cause de ton impieté j'efface quatorze ans de ceux que tu devois encore vivre. Estant réveillé tout en frayeur il recita son songe à Amantin, son Grand Chambellan, qui luy dit qu'en cette mesme nuit il avoit songé qu'en sa presence il avoit esté dechiré par un pourceau. Il y avoit alors aupres de l'Empereur un Mathématicien fort renommé, ennemy de la religion Chrestienne

Procle Mathématicien célébre.

nommé Procle, qui égaloit & mesme surmontoit en plusieurs choses de son art cet excellent Maitre des Mathématiques d'autrefois, &

lequel

lequel à son imitation avoit brulé, dit-on, avec des miroirs d'airain les vaisseaux avec lesquels Vitalien tenoit Constantinople assiégée, comme Archiméde avoit fait autrefois ceux des Romains qui assiégeoient Syracuse. L'Empereur & son Grand Chambellan s'estant addressez à Procle pour savoir ce que vouloient dire leurs songes; il leur répondit que c'estoit que l'un & l'autre devoient bien-tost souffrir une mort violente. Quant à Anastase, on dit qu'un Oracle qu'il avoit consulté luy avoit répondu qu'il devoit mourir par le feu. Que sur cela Procle luy avoit conseillé de faire une Cisterne pour s'y retirer, laquelle seroit batie en sorte que le feu n'y pourroit point pénétrer. Cedrenus recite que pour cet effet il en fit bâtir une divisée en plusieurs cellules de divers estages pour se garentir du feu. Mais que tout cela ne l'empescha point de finir sa vie par le feu; parce dit-on, qu'on le trouva mort d'un coup de foudre. Il estoit âgé de 88. ans, & avoit tenu l'Empire 27. ans & pres de quatre mois. J'ay remarqué ces circonstances & ces predictions de la mort d'Anastase, parce que des historiens les rapportent, mais non pas que je les croye toutes veritables. Ie ne croi point non plus ce que Cyrille qui a composé la vie de l'Abbé Sabas, & Moschus qui à composé *le Pré spirituel* (qui sont deux Auteurs farcis de fables) récitent que Sabas, Elie de Ierusalem & Flavien d'Antioche eurent révelatiõ de la mort de l'Empereur, à l'heure même qu'elle arriva, quoy qu'ils en fussent fort éloignez: & qu'Elie en ayant averti ceux qui étoient avec lui il ajouta, Sachez qu'il faut que je meure aussi dãs dix jours, afin que je l'aille accuser devãt le tribunal de Dieu. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'on met la mort de ces deux bons

An 518. de N. S.

Circonstances de la mort de l'Empereur Anastase.

Evéques.

An 518. de N. S. Evesques à peu pres au mesme tems de celle d'Anastase.

De son genre de mort. Au reste il n'y a point d'Historien qui témoigne qu'on ait veu la foudre tomber sur luy, ou qu'on ait remarqué en son corps aucun signe qu'il en eust esté frappé. La verité est qu'on le trouva mort dans sa chambre ; & estant âgé de 88. ans il pouvoit mourir d'une mort subite sans violence. Et cela fait voir que le conte qu'on fait de l'homme terrible qui luy dit qu'il effaçoit quatorze ans de sa vie n'est point vray semblable. Car comme le remarque fort bien le Jesuite Petau, il eust dû vivre jusques à 102. ans, auquel âge on ne void point qu'aucũ Empereur soit parvenu.

La mort de l'Empereur arriva le Jeudy 11. Avril, trois jours avant Paque, comme le montrent les Fastes Grecs de Theophanes ; & non le 9. Juillet, comme la mettent quelques Auteurs qui confondent mal à propos le jour de la mort d'Anastase avec celuy auquel Justin fut mis à sa place. *Ses qualitez.* Quoy qu'Anastase eust tenu assez long-temps l'Empire, on ne peut pas dire qu'il ait fait grand' chose digne de loüange ; veu qu'il l'avoit conservé & défendu plus par ruses & par argent que par armes, & qu'il avoit souvent protegé & avancé l'Héresie Eutychienne & persecuté la saine Doctrine. On l'a accusé mesme & durant sa vie & apres sa mort d'avoir esté infecté de l'Hêresie des Manicheens, sans doute parce qu'il les laissoit vivre en paix, & qu'à leur imitation il ne faisoit point de difficulté de ne point tenir sa parole, selon qu'il voyoit luy estre avantageux. Mais les Partisans de Rome enchérissent sur les blâmes qu'il a meritez, à cause que souvent il s'est opposé aux desseins des Papes, & ne feignent point de le mettre au fin fond des Enfers, & de déchirer horriblement sa mémoire. Cependant le Moyne

Evagre

Evagre tenu pour orthodoxe en parle tout autrement. Car il dit expressément au liv. 4 chap. 1. de son Histoire. *Apres que l'Empereur Anastase fut delivré de ce corps & fut transporté en une meilleure demeure*, &c. Je say bien qu'on répond à cela qu'Evagre en parloit ainsi selon qu'il avoit appris de Zacarie. Mais cela se dit sans preuve. Car sous ombre que cet historien dit de certaines choses de son histoire qu'il les avoit apprises de cet Eutychéen, ce n'est pas à dire qu'il en soit de mesme du reste & il ne dit rien de semblable touchant la mort d'Anastase. Il fut ensevely à Constantinople aupres du corps de sa femme Ariadne. On mit plusieurs jours à faire ses funérailles, & à consulter qui on choisiroit pour luy succéder.

An 518. de N. S.

Iustin est étably Empereur.

Enfin Justin Préfet du Prétoire fut élu & étably à sa place par les Soldats de la Garde Prétorienne, qui connoissoient sa vertu, laquelle faisoit espérer que l'Empire reprendroit son ancienne vigueur sous un tel Chef, & que l'Eglise divisée se réuniroit. Il estoit de Thrace & né de fort bas lieu. Car on dit que de Berger ou de porcher il s'estoit fait soldat, & qu'ayant passé par tous les degrez de la milice il s'estoit avancé avec grande reputation aux plus hautes charges de l'Estat, & enfin estoit monté à la Souveraine dignité contre son attente & contre son gré. Dieu ayant fait voir en luy comme quand il luy plait il tire le chetif de la poudre, & le pauvre de la fiente, pour l'élever & le faire assoir entre les principaux de son peuple. Evagre au liv.4. c.1. accuse Justin de s'estre servy pour luy mesme de l'argent qu'Amantius ou Amantin Grand Chambellan luy avoit donné pour le distribuer aux gens de guerre afin de leur faire élire Theocrite. Plusieurs parents d'Anastase qui avoient de l'esperance d'avoir bonne part à l'Empire furent fort fachez de

Zonare tom.3. de ses Ann.

Ps. 112.

An 518. de N. S. cette Election de Iustin, & quelques uns mesmes conspirérent contre luy : mais il en découvrit la plusſpart & fit punir de mort les Auteurs des conspirations. Entr'autres il fit mourir Theocrite & Amantius qui avoit long tems abusé de la faveur de son Maitre & qui avoit persecuté les orthodoxes par la suscitation des Eutychiens. Justin s'aquit l'amour & l'estime du peuple & de tous les gens de bien. Sa femme se nommoit Lupicine, mє trouvant ce nom desagréable il luy fit prendre celuy d'Euphémie, ce qui agréa fort au peuple.

Il se fit aimer.

Iean étably Patriarche de C.P. Baron.

Peu de tems avant que Justin fust declaré Empereur, Timothée Patriarche de C.P. estoit mort, & l'on avoit élu à sa place un nommé Iean surnommé le Cappadocien qui estoit orthodoxe. Il attendit à faire son entrée dans l'Eglise Cathédrale avec l'Empereur Justin & avec l'Imperatrice, parmi les acclamations du peuple qui y estoit accouru avec grand joye. Alors l'Evesque prononça tout haut qu'il condannoit la mémoire de Nestorius, & d'Eutyches & qu'il anathématisoit Sévére qui vivoit encore ; approuva le Concile de Calcédoine, & rétablit dans les Diptyques les noms des Prélats qu'on en avoit effacez. Quatre jours apres il assembla un Synode d'Evesques voisins au nombre de quarante, où les Moynes orthodoxes présentérent une Requeste, par laquelle ils demandoient cinq choses. 1. Qu'on remist dans les Diptyques les noms d'Euphemius & de Macedonius. 2. Qu'on y couchast aussi le nom de Leon Evesque de Rome. Qu'on y inserast les quatre Conciles Generaux, pour les approuver, particulierement pour la considération de celuy de Calcédoine. 4. Qu'on rappelast tous les Evesques qui avoient esté bannis par Anastase. Et 5. que Sévére d'Antioche fust excommunié. Tous

qui assemble un Synode.

les

les Evesques assemblez accordérent volontiers tous ces articles,les croyant estre tres justes,quoy qu'ils sceussent que le Pape Hormisde s' opposast violemment au premier. Jean écrivit des lettres circulaires à tous les Evesques pour les avertir de la résolution qui avoit esté prise dans son Synode, & pour leur donner les nouvelles de l'heureux rétablissement de l'Eglise sous l'Empire de Justin nouvellement élû Empereur. Cela releva le courage à tous les Evesques Catholiques, qui ne manquerent pas de faire tenir des Synodes dans leurs Provinces pour y rétablir la saine doctrine & la bonne discipline de l'Eglise. Il faut remaquer que dans ce Synode de C. P. Jean est nommé plusieurs fois *Evesque Oecuménique*, & que les Evesques de Rome ne s'estoient pas encore avisez de s'en offenser, comme ils ont fait depuis. An 518 de N. S.

Evesque Oecumenique.

L'Empereur fit aussi publier son Edit par lequel il rappeloit tous ceux qui avoient esté bannis sous son Prédécesseur, rétablissoit tous les Clercs en leurs degrez, chassoit les hérétiques qui avoient esté mis en leurs places, & ordonnoit, que le Concile de Calcédoine seroit observé par tout le monde. Il écrivit aussi une lettre à Hormisde par laquelle il luy faisoit savoir son élection, qu'il témoignoit avoir esté faite contre son gré: il luy envoya ensuite le Comte Gratus, qu'il chargea encore d'une lettre,par lequelle il luy fait savoir que le Synode des Evesques qui estoient assemblez à C. P. l'avoient supplié de vouloir joindre ses lettres à celles qu'ils lui écrivoient pour la paix de l'Eglise; ce qu'il fait tres-volontiers, parce qu'il a cette affaire à cœur, & qu'il est resolu d'y travailler à bon esciēt,& le prie de luy envoyer des Députez pour en traitter avec luy & la conclurre. Gratus dōnc porta cette dépeche,avec celle de Jeā

Lettres de Iustin & de Iean à Hormisde.

qui

An 518. de N. S.

qui selon la coutume des Patriarches demandoit la communion d'Hormisde, luy envoyoit une profession de la foy, embrassoit sa paix, & le prioit d'envoyer des Légats pour travailler à la réunion des Eglises. Iustinien qui estoit en grand crédit auprés de l'Empereur en écrivit aussi au Pape, & le supplioit de venir pour cet effet à C. P. à cause qu'une affaire d'une telle importance ne se pouvoit mieux conclurre qu'en sa presence. Hormisde fit reponse à l'Empereur qu'il verra par les instructions qu'il envoyera ce qu'il estime qu'il faut faire pour obtenir la Réunion tant desirée; & au Patriarche que pour avoir sa communion, il faloit rayer des Diptyques le nom d'Acacius, & qu'il ne suffisoit pas d'approuver le Concile de Calcedoine, si l'on n'anathématisoit ceux qui l'avoient rejetté, ou qui avoient participé avec les heretiques. Il luy envoya aussi une certaine formule de profession, laquelle il le prie de luy renvoyer signée de sa main, afin que ce fust une marque publique de sa foy. Et pour mieux autoriser son dessein, il fit assembler à Rome un Synode d'Evesques, pour leur communiquer que puis qu'il s'agissoit d'une affaire d'une telle consequence, comme estoit la paix & la reconciliation de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident, il croyoit qu'il leur devoit demander avis s'il devoit demeurer ferme à ne point accorder la Réunion, si l'on ne rayoit des Diptyques le nom d'Acacius; ou au moins, si l'on ne devoit point permettre que ceux d'Euphemius & de Macedonius y demeurassent, veu qu'on savoit qu'ils avoient souffert l'éxil pour avoir maintenu la droite foy. Il fut résolu que veu les lettres precedentes de Simplicius, de Félix, & de Gelase, & celles d'Hormisde mesmes lesquelles on lût sur ce sujet, on ne devoit point

qui fait reponse.

fait assembler un Synode à Rome.

Baron.

où on refuse une chose contraire à la charité.

point se relacher des conditions qu'on avoit proposées jusques-là. Ce qui faisoit voir l'opiniatreté injuste dans laquelle le Pape & son Concile continuoient. Cela montroit aussi assez clairement (comme déja on a veu quantité d'exemples) que des Conciles, où le Pape mesme presidoit, & où il s'agissoit d'une chose de la derniere importance, comme est la paix de l'Eglise, estoient sujets à faillir. Ce qui paroit en cecy que ce qui fut resolu & confirmé en celuy-cy fut rompu dans un autre que l'on verra dans la suite. An 518. de N. S. *Conciles fautifs.*

Buchanan rapporte qu'Arthus ou Arturus succéda cette année à Uterius au Royaume d'Angleterre, & qu'il le tint 24. ans, durant lesquels il obtint diverses victoires contre les Anglosaxons.

Theodoric Roy d'Italie continuoit à entretenir la paix avec tous ses voisins. Il n'avoit point de fils, mais il eut des filles, dont la plus jeune nommée Amalasonte ou Amalasuente fut mariée à Eutharic Amal Roy des Gots, laquelle accoucha cette année d'un fils nommé Athalaric qui obtint le Royaume apres la mort de Theodoric. *Naissance d'Athalaric.*

L'an 519. de N. S. le 1. de l'Empereur Iustin, le 26 de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Iustin Aug. & Eutharic Amal. Cycl. Sol. 24. & Lun. 7. le 8. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry, le 5. d'Hormisde. An. 519. de N. S.

Eutharic s'approchant de Rome pour y venir exercer le Consulat qui luy avoit esté donné. *Entrée d'Eutharic à Rome.*

le peu-

An 519 de N. S. le peuple & le Senat l'allérent recevoir avec grand' pompe ; parce qu'ils ne doutoient pas que s'il eust survécu à Theodoric il eust succedé à sa dignité. A cette entrée, il fit de grandes libéralitez aux Romains, leur donna des jeux & des spectacles dans le Théatre, & leur y fit voir diverses bestes farouches qu'on n'avoit point encore veuës, qu'il avoit fait venir d'Afrique. Apres cela il retourna à Ravenne où Theodoric son beau-pere faisoit la résidence plus ordinaire, & y fit encore de grans présens aux Romains & aux Gots.

Hormisde envoye ses Légats à C. P. avec des instructions rigoureuses.

Durant cela le Pape Hormisde, par le conseil de Theodoric envoya ses Légats à Constantinople, qui furent Germain Evesque de Capouë, Iean Evêque d'Ariminy, Blandus Prestre, Felix & Dioscore Diacres. Il leur donna une instruction fort ample de tout ce qu'ils avoient à faire, tant envers l'Empereur qu'envers le Patriarche Iean & tous les autres Evesques qu'ils verroient. Il leur bailla une formule de Confession de Foy, qu'ils devoient faire signer sans y rien changer à tous ceux qui voudroient entrer dans sa communion. Sur tout il leur enjoignit de ne point accorder la reconciliation qu'Acacius ne fust anathematisé, & que le nom de ses Successeurs Euphanius & Macedonius ne fust rayé des Diptyques, toutefois sans les anathématiser. Il les chargea aussi de lettres pour l'Empereur, pour l'Imperatrice, & pour le Patriarche de Constantinople. Le dessus de celles-cy portoit ces mots *l'Evesque Hormisde à Iean Evesque de Constantinople:* Paroles qui temoignent une mesme dignité, & qu'il n'y avoit point de Superiorité de l'un sur l'autre. Il y avoit aussi des lettres du Pape à Theodose Diacre & à tous les orthodoxes de la ville de C. P. au Comte Justinien

contre la superiorité

à Celer

à Celer & à Patrice principaux officiers de l'Empereur, à Iulienne, Anastasie & Palmatie Dames de la Cour, lesquelles il savoit y avoir grand crédit & estre affectionnées à la droite foy ; pour les supplier tous de vouloir travailler à cette œuvre si desirable de la Réunion de l'Eglise. An 516. de N. S.

Par tout où les Légats passérent ils furent receus avec beaucoup d'honneurs & de ceremonies. Sur tout quand on sceut qu'ils estoient à dix milles de C. P. plusieurs Sénateurs allérent au devant & des plus signalez de la Cour, entre lesquels estoient Vitalien, Iustinien & Pompeius, avec une grande multitude de peuples qui temoignoiét par leurs cris le desir qu'ils avoient de la Reconciliation. Quand les Légats furent arrivez en la ville le 25. de Mars, on les conduisit à l'audience de l'Empereur qui les receut avec beaucoup de respect & d'honneur. Ils luy exposérent le sujet de leur Légation, & Iustin leur fit réponse qu'ils allassent voir l'Evesque de la ville pour en conférer avec luy. Ils repartirent qu'ils n'avoient point d'ordre d'entrer en dispute avec qui que ce fust, mais qu'ils avoient charge seulement de faire souscrire la formule qu'ils presentoient & qui fut « luë tout haut. Elle contenoit, Que Iesus Christ « ayant dit à S. Pierre Tu es Pierre & sur cette « Pierre j'édifieray mon Eglise, Nous suivant en « toutes choses le Siége Apostolique, nous pres« chons aussi toutes les choses qui ont esté decre« tées par luy. C'est pourqnoy j'espere d'estre en « la seule communication avec vous, ou en une « seule communication entre nous laquelle est « preschée par le Siége Apostolique dans lequel il « a une entiere devotion & une parfaite solidité de « la religion Chrestienne promettant qu'à l'avenir « en prononçant les sacres mystéres on ne recitera

La reception des Légats

Ils presentérent une formule de foy pour la faire signer

plus les

An 519. de N. S. „plus les noms de ceux qui ont esté séquestrez „de la communion de l'Eglise Catholique. Considerez en passant quelle sorte de confession de foi c'êt là; & si l'on en avoit fait quelqu'autre semblable jusques là; & de quel entortillement de paroles ce Pape se servoit pour déguiser la verité. La lecture ayant esté faite de cette Confession, les Légats demandérent aux Evesques qui estoient présens, si elle ne contenoit pas la verité? Ils répondirent qu'ouy. Pourquoy donc dirent l'Empereur & les Sénateurs ne la signez vous point. Nous sommes Laïques, & vous nous devez donner l'éxemple de ce que nous devons faire: Souscrivez donc & nous vous suivrons. Cela pourtant ne fut point fait sur l'heure: parce que la pluspart ne pouvoient goûter qu'on rayast des Tables Sacrées de l'Eglise les noms de leurs Patriarches précédens dont la memoire leur estoit en vénération. Le Patriarche Iean d'autre costé ne pouvoit souffrir que l'Evêque de Rome appuyast sa dignité & son autorité sur le dire de I. C. parce qu'il savoit bien qu'elle ne luy venoit non plus que la sienne que de la dignité de la ville & des Canons des Conciles. Cependant parce qu'il voyoit que l'Empereur & les principaux de sa Cour s'ennuyoient d'une si longue division, & qu'ils avoient envie de satisfaire les Légats à quelque prix que ce fust, quoy qu'ils demandassent des choses iniques, il se resolut de signer la Formule; mais apres y avoir mis une Préface en forme d'Epitre, qui luy donnoit & à son Eglise une égale autorité avec le siége de Rome. Elle estoit conceuë en ces termes, Iean Evesque de Constantinople, A mon frere tres-beat & mon Compagnon de Ministére, Hormisde. Remarquez qu'il l'appelle *son frere & son Comministre*, afin qu'on ne pensast point qu'il luy donnast aucune

Iean y met une préface où il se fait égal au Pape.

aucune supériorité ou Jurisdiction sur luy. Puis An 519.
il poursuit ainsi; Vos lettres m'ayant esté ren- „ de N. S.
dues par vos Légats, je me suis réjouy de la spi- „
rituelle sainteté de vostre charité, en ce que vous „
recherchez l'unité des tres-saintes Eglises de „
Dieu, selon la tradition des anciens Peres, & „
que pour l'amour de Christ vous vous hâtez „
de chasser ceux qui déchirent son troupeau. Sa „
chez donc certainement, Mon tres-saint frére, „
que comme je vous ay écrit, consentant avec „
vous en la verité, je rejette tous les heretiques „
que vous excommuniez, & qu'aymant la paix, „
je tiens que les tres-saintes Eglises de Dieu de Ro- „
me, savoir de la vostre ancienne & de la mienne „
nouvelle, ne sont qu'une seule; & que je definis & „
soutiens que la vostre cõme le Siége de l'Apôtre „
Pierre & celle-cy cõme de la cité Imperiale n'est „
qu'une seule. C'est pourquoy, comme j'ay dit, sui-
vant en toutes choses le Siége Apostolique, & ce qui s'ensuit comme nous le venons de rapporter un peu auparavant. Rémarques 1. que ce mot, *en toutes choses*, se restreignoit à celles dont il s'agissoit en ce rencontre, & qu'il ne se devoit pas entendre de toutes choses en général tant passées que futures. 2. Qu'au lieu du Latin *Senioris*, qui signifie *ancienne*, quelques-uns par erreur ou par malice ont mis *superioris*, pour faire croire que le Patriarche de C. P. reconnoissoit le Siége de Rome luy estre superieur. Mais l'opposition qu'il y a à la *nouvelle* Rome refute cette absurdité; comme aussi Isidore de Séville dans sa Chronique, qui rapporte ces mots de Jean mét *senioris* & non *superioris*. Apres que le Patriarche Ieau eust ainsi soußcrit cette formule le jour du Vendredy Saint, tous les Evesques qui estoient à C. P. la signerent aussi apres luy, & ensuite les Abbez & Moynes,

quoy

An 519. de N. S. quoy qu'apres quelque resistance. On raya aussi des Diptyques les noms des Patriarches Acacius, Fravitas, Euphemius. Macedonius & des Empereurs Zenon & Anastase. On publia cette Réconciliation tant desirée le jour de Pasque avec grande joye.

La reconciliation publiée.

I'ay representé cette histoire un peu au long d'autant plus volontiers qu'il y en a qui en pensent tirer des avantages pour prouver la superiorité que les Papes ont toûjours affectée. & le Lecteur jugera s'ils ont raison. Pour cet effet ils produisent aussi des lettres écrites par un certain Evêque de Lignide à Hormisde, qui le qualifie *Pere Apostolique qu'on doit adorer*; & d'un autre, Evêque de Prevali dans l'Epire, qui le nomme *le Pére des Péres qui doit estre égalé aux mérites des Anges*: comme si ces titres impies de gens inconnus on pouvoit tirer de bons argumens pour les pretentions des Papes.

Titres impies.

L'Empereur écrivit des lettres à Hormisde, dont l'inscription estoit, *A Hormisde Archevesque & Patriarche*, &c. pour luy mander ce qui avoit esté fait à C.P. (On croit que ce seroit luy faire grand tort que le qualifier ainsi aujourd'hy & de ne lui donner que ces titres qui conviennẽt à d'autres) Iustin écrivit aussi dans les autres provinces pour leur faire savoir ce qui s'estoit passé au sujet de cette Réunion. Iean envoya aussi des lettres à l'Evesque de Rome pour luy en témoigner sa joye.

Sévére d'Antioche s'en fuit à Alexandrie, Paul est étably en sa place.

De plus l'Empereur condamna Sevére d'Antioche à avoir la langue coupée : mais il se sauva à Alexandrie, où il trouva des partisans qui le cachérent & il mena avec lui Iulien d'Halicarnasse. Apres beaucoup de contestation, un Prestre nommé Paul, qui avoit resisté à Severe fut élû à sa place.

place. Ceux de Constantinople vouloient qu'on en fist l'ordination dans leur ville, comme cela avoit esté déja prattiqué par Acacius. Mais les Légats du Pape s'y opposérent, & firent en sorte que le nouvel Euesque fut ordonné dans Antioche, selon l'ancienne coutume, fondée dans la droite raison. Paul frustra la bonne espérance qu'on avoit conceuë de luy: car il mena une vie si dereglée qu'il obligea les orthodoxes à se separer de luy, ce qui le contraignit deux ans apres à quitter sa charge. An 519. de N. S.

Lors que les Légats du Pape estoient en chemin pour venir à Constantinople, ils passérent par Thessalonique, où ils furent fort bien receu par l'Evésque Dorothée; & mieux qu'ils ne l'esperoient: parce que jusques-là il s'étoit montré contraire au siége de Rome, & alors il leur promit de signer la formule qu'ils luy présentoient. Mais apres la Reconciliation publiée à C P. l'un des Légats nommé Jean estant venu à Thessalonique pour sommer Dorothée d'accomplir sa promesse; le Légat fut fort mal traitté & blesśé d'un coup à la teste, en sorte qu'il fut contraint de se sauver dans une Eglise. Hormisde en écrivit à ses Légats, & leur manda d'en faire plainte à Justin contre Dorothée comme coupable de cet attentat & de le faire condamner à estre, ou privé de son Evesché & relegué dans le desert d'Oasis, ou transporté à Rome avec seure garde, afin qu'on luy fist la son procés & qu'on le punist selon l'exigence du crime. Il demanda aussi qu'un nommé Aristides, qu'on disoit avoir commis le fait, ne fust étably Evesque à la place de Dorothée. L'Empereur leur fit réponse qu'il n'estoit pas juste de les envoyer à Rome pour leur faire leur procés. En effet la cause fut plaidée à C.P. où Dorothée pour toute peine fut envoyé pour quelques jours à Heraclée, *Menées de Dorothée de Thessalonique.*

An 519. de N. S. & de là retourna à son Evesché de la Thessalonique. Les partisans du Pape disent qu'il corrompit ses Juges par argent, & que cela apporta beaucoup de scandale, de voir cette action noire impunie. Mais cela se dit sans preuve, & il n'y a nulle apparence que Iustin qui prenoit à cœur de contenter Hormisde, eust souffert une telle corruption & injustice.

Les Moynes voulēt introduire une nouvelle formule de foy.

En ce tems les Moynes de Scythie estant entrez en contestations avec un Diacre de C. P. nommé Victor qu'ils accusoient d'estre Nestorien, ils prirent pour arbitres les Légats du Pape qui estoient alors à C.P. pour juger leur different. Le Diacre pour refuter l'accusation des Moynes fit sa profession de foy & protesta de receuoir le Concile de Calcédoine, l'Epitre de Leon à Flavien & les écrits de Cyrille. Les Moynes s'écriérent que cela ne suffisoit pas, mais qu'il faloit qu'il ajoutast & déclarast *Qu'un de la Trinité avoit esté crucifié pour nous*. Voyez comme les Moynes oysifs ont esté de tout tems inventeurs de questions vaines & curieuses qui tournent plustost à destruction qu'à instruction. Les Légats jugérent que bien que ces termes eussent pû receuoir un bon sens, c'estoit-là une nouveaute dangereuse, qui pourroit estre soupçonnée de favoriser l'hérésie d'Eutyches & ceux qui disoient que la Divinité avoit souffert la mort, & que par consequent il valoit mieux s'abstenir de cette expression, & que la profession de foy que faisoit Victor suffisoit pour le justifier. Les Moynes se voyant condamnez vinrent à Rome trouver Hormisde pour se justifier: mais il les rebuta, ayant esté prévenu par Dioscore son Légat, & par le Comte Justinien, qui avoient décrié ces Moynes comme des turbulens & des hérétiques; ce qui les obligea

laquelle est rejettée

aff.

à se retirer de Rome. Il faut remarquer que cette Assertion qu'Hormisde avoit condamnée fut approuvée par le Pape Jean son Successeur. Lequel des deux en croirez vous, veu que l'un & l'autre prononçoit son jugement sur un article de foy, comme Docteur en sa chaire. L'un de ces Moynes nommé Pierre Diacre, homme savant, voyant que leur proposition avoit esté condemnée en ces termes où elle avoit esté conceuë, s'avisa de proposer une autre profession, ou au lieu de ces mots, *un de la Trinité*, il mettoit, *le Verbe* a esté crucifié pour nous. Ce qui est tres-veritable si par le Verbe on entend le Verbe incarné : mais Dioscore vouloit encore faire croire que les Moynes l'entendoient du Verbe, en qui des le moment de l'incarnation l'humanité avoit esté engloutie par la Divinité, & que cela comprenoit l'erreur des Eutychiens. Les Evesques Africains qui ne savoient rien de toutes ces subtiles contestations que les Moynes avoyent euës, receurent cette proposition de Pierre le Diacre pour orthodoxe, & Fulgence de Ruspe, qui estoit le plus considerable d'entr'eux composa pour les instruire son traitté *de Incarnation du Verbe*.

An 519. de N. S. contradiction de deux Papes.

L'an 520. de N. S. le 2. de Iustin l'Empereur, & le 27. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Vitalianus & Rusticus. Cycl. Sol. 25. & Lun. 8. le 9. de de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France, le 6. d'Hormisde.

Division pour les livres de Fauste de Rhiez entre les Moynes.

IL s'éleva une autre division entre les Moynes Scythes à cause des livres de Fauste de Rhiez, qui avoient esté condannez par le Pape Gelase, parce qu'ils enseignoient le Pelagianisme, ou au

An 520. de N. S. moins le Demipelagianisme. On accusa les Moynes de les tenir & les defendre, & Possesseur Evesque Africain en avertit le Pape par lettres. Hormisde luy fit une réponse par laquelle il montre que cette erreur avoit esté condamnée par ses Predecesseurs & que sur le point de la Grace il faloit se tenir à la doctrine du Bienheureux Augustin, & là mesme il se plaind fort de la violence des Moynes. L'un d'eux nommé Jean Maxence homme savant fit une Apologie où il tâche de faire croire que cette lettre n'est point d'Hormisde, parce sans doute qu'il vouloit epargner sa personne; & il soutient que ses Legats avoient esté de leur sentiment, accuse Possesseur d'estre Pelagien luy mesme & parle fortement contre les livres de Fauste. Il a aussi écrit d'autres traittez, comme on le peut voir dans le 4. Tome de la Bibliotheque des Peres.

Jean Maxence.

Iustin fait tuër Vitalien.

Vitalien Consul fort celebre de l'année, duquel nous avons deja parlé plusieurs fois, favorisoit tant qu'il pouvoit ces Moynes Scythes, qui estoient soupçonnez d'estre Eutychiens. Evagre recite de luy au 4. l. de son Hist. c. 3. que Justin sachant qu'il estoit fort puissant, & que comme il avoit deja tâché de dethroner son Predecesseur il continuoit encore dans le dessein de s'emparer de l'Empire, il le fit venir à C. P. fit semblant de rechercher son amitié, le fit Capitaine de ses Gardes, & le fit élire Consul. Mais il le fit tuër dans le Palais le 7. mois de son Consulat. C'estoit un homme factieux, ambitieux, & comme par hypocrisie il se servoit selon les tems du pretexte de religion pour satisfaire à son ambition, aussi en fut-il justement puny par la vengeance divine.

Epiphane succede à Jean au

Jean Patriarche de Constantinople mourut cette année, & l'on établit à sa place le Prestre Epiphane. Il fit tenir un Synode, qui confirma son Election

Election & qui condamna les Eutychiens. Les Nestoriens qui estoient restez en Syrie en assez grand nombre, voyant qu'on n'avoit point parlé contr'eux en ce Synode se persuadérent qu'on approuvoit leur doctrine & estimérent qu'il faloit celebrer la memoire de Nestorius. Mais l'Empereur les en empescha par un Edit qu'il fit contr'eux. Epiphane & les Evesques de son Synode, ayant veu comme l'Empereur avoit dessein de se bien entretenir avec l'Evesque de Rome luy écrivirent pour le prier qu'il ne trouvast pas mauvais que tant d'Eglises d'Orient, qui ne vouloient pas rayer de leurs Registres publics les noms de leurs Evesques qui avoient eu communion avec Acacius, les retinssent; veu qu'on ne les pouvoit porter à cette rature ni par raison ni par autorité & que ce point ne devoit pas empescher leur reconciliation, puis que le nom d'Acacius Auteur du Schisme avoit esté effacé, & qu'au fond ces Evesques la n'avoient pas esté seulement soupçonnez d'aucune heresie. Ils demandoient aussi avis à Hormisde si l'on devoit se servir de l'expression des Moynes, *que l'un de la Trinité avoit esté crucifié*. Nous verrons la réponse a cela dans l'année suivante.

An 520. de N. S.

Siège de C. P. Baron.

Il y a déja plusieurs années que nous avons laissé nos 4. Rois les fils du Grand Clovis sans en rien dire. Aussi vécurent ils assez paisiblement les premieres de leur régne; mais apres, ils ne furent guére sans guerres soit entr'eux soit avec leurs voisins. Les Historiens ne s'accordent pas à en marquer bien precisement les années; mais nous les mettrons comme nous les croirons plus vraysemblables. La premiere guerre qu'ils eurent fut celle du Royaume de Bourgogne, lequel estoit insensiblement retourné entre les mains des enfans de Gondebaud. Sigismond l'ainé s'en nômoit Roy

des Rois de France & de Bourgogne.

An 510 de N. S. qui en avoit donné une partie pour appennage à son frere Gondemar Sigismond avoit épousé en premieres Nôces une fille ou petite fille de Theodoric Roy d'Italie nommée Amalaberge de laquelle il eut un fils nommée Sigeric. Apres la mort de cette femme il en épousa une autre de laquelle il eut d'autres enfans. Cette seconde estant jalouse de ce que Sigeric comme l'ainé devoit exclurre ses fils de la Royauté, & piquée d'ailleurs de ce que Sigeric luy avoit dit quelques paroles de mépris, s'en plaignit à son Pere, auquel elle le rendit suspect, & enfin le porta à le faire étouffer. Sigismond en eut bien tost apres un grand regret, & vint, dit on, au Monastére de S. Maurice en Savoye lequel il avoit fait bâtir, où il passa plusieurs jours en jeusnes & larmes pour demander à Dieu pardon de sa faute énorme. Mais la justice de Dieu ne laisse point impunie cette action barbare de Sigismond & de sa femme. Car peu de tems aprés il permit que Clotilde veuve de Clovis vint représenter à Clodemir Roy d'Orleans & à ses autres fils le droit qu'elle avoit sur la Bourgogne, les torts & les outrages quelle avoit reçeus de ses Oncles & de ses Cousins & entr'autres de Sigismond, qui de plus avoit exercé des inhumanitez contre sa propre famille. Clodemir ne demanda pas mieux que ce prétexte. Il leva une puissante armée avec laquelle il entra en Bourgogne, battit Sigismond en diverses rencontres, & enfin le fit prisonnier pres de S. Maurice avec sa femme & ses enfans, lesquels il envoya à Orleans pour y estre seurement gardez. Mais Gondemar frere de Sigismond ne fut point envelopé en ce malheur.

Sigismond Roy de Bourgogne fait mourir son fils Sigeric.

Clodemir luy fait la guerre & le prend prisonnier.

L'an 521. de N. S. le 3. de l'Empereur Iustin, & le 28. de Théodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Anicius Iustinianus & Valerius. Cycl. Sol. 26. & Lun. 9. le 10. de Clodemir, de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France, le 7. de Hormisde. An 521. de N. S.

GOndemar voyant son frere Sigismond prisonnier remit une armée sur pied par le moyen de ses amis & de Burguignons qui estoient affectionnez à leur Roy, & chassa les garnisons Françoises qui occupoient la Bourgogne. Clodemir irrité de cela fit mourir Sigismond, sa femme & ses enfans (quelques-uns mesmes disent qu'il les fit jetter dans un puits) & qu'Avite Abbé de S. Mémin, homme fort renommé pour sa sainteté, tacha de détourner Clodemir de cette cruauté, & luy denonça que s'il la commettoit il n'éviteroit point la vengeance diuine: D'autres mesmes écrivent que ce fut cela qui fit que les Bourguignons se portérent si promptement à se soulever pour venger cette action cruelle. Usvard dans son Martyrologe & Grégoire de Tours rapportent que Sigismond fit beaucoup de miracles apres sa mort & qu'il guerissoit tous ceux qui estoient visitez de la fievre quatre quand ils venoient à son tombeau. Si cela estoit vray, pourquoy n'auroit-il plus maintenant la mesme vertu. Pour aller faire la guerre aux Bourguignons Thierry Roy de Mets joignit ses forces à celles de son frere Clodemir. Ils donnérent bataille à Gondemar & battirent son armée. Mais comme Clodemir poussoit les ennemis avec trop de chaleur il se trouva

Sigismond est massacré avec sa femme & ses enfans & est fait saint apres sa mort.

Avite Abbé de S. Mémin.

Bataille où Clodemir est tué & la Bourgogne subjuguée.

An 521. de N. S. trouva engagé au milieu d'eux, qui le tuérent, luy coupérent la teste, & la mirent au bout d'une lance, pour la faire voir par risée aux François. Cette veuë les irrita & augmenta tellement leur courage à poursuivre les Bourguignons qu'ils les défirent, en laissérent la pluspart morts sur la place, contraignirent Gondemar à s'enfuir & réduisirent tout son pays sous la puissance des Rois de France. Quelques uns disent qu'elle leur est demeurée depuis ce tems-là, & qu'elle fut partagée dés lors entre Clotaire Roy de Paris & Thierry Roy de Mets; les autres soutiennent que Gondemar s'estant sauvé en Espagne revint quelques années aprés & regagna son pays. On dit que le malheur arrivé à Clodemir, luy avoit esté prédit par l'Abbé Avite, dont il avoit méprisé l'avis pour suivre le conseil de son ambition & de son desir de vengeance. Il laissa trois fils qu'il avoit eus de Gontheuque ou Gondeaque, nommez Thibaud, Gonthaire & Clovaud qui furent nourris avec grand soin à Paris par Clotilde leur ayeule, & nous verrons en l'an 530. quelle en fut l'issue.

Hormisde continuë en sa dureté.

Les lettres d'Orient & particulierement de Constantinople ayant esté portées à Hormisde, il y renvoya ses Légats qu'il chargea de réponses à tous ceux qui luy auoient écrit, & leur fit entendre qu'il ne pouvoit consentir au temperament qu'ils luy avoient proposé, & qu'il faloit absolument rayer les noms de tous les Evesques qui avoient communiqué avec Acacius. Et pour l'expression des Moynes Scythes, le soupçon qu'on avoit qu'ils fussent hérétiques & sa nouveauté la devoient faire rejetter. Ici l'on peut voir encore la présomption & l'opiniatreté étrange de ce Pape, qui jusques à présent ne voulut rien relâcher de sa dureté, sur une chose qui non seulement n'estoit point

point nécessaire pour le salut, mais qui estoit con- An 521.
tre la raison & contre la charité, de refuser sa com- de N. S.
munion à tous ceux qui ne voudroient pas rayer
les noms de tous les Evesques quoy qu'orthodo-
xes qui avoient communiqué avec Acacius. L'Em- *Iustin luy*
pereur plus raisonnable & plus doux que luy se *récrit avec*
sentit obligé de luy écrire encore sur ce sujet une *force o-*
lettre qui veritablement est pleine de civilité; car
il le prie & luy demande grace pour ces Evesques:
mais cependant il luy fait bien entendre qu'il ne
luy peut refuser sa demande sans inhumanité, sans
l'offenser, & sans contredire aux decrets de son
Siége mesme. Car voicy comme il luy par-„
le; Il nous semble qu'il faut agir plus mol-„
lement & avec plus de clémence, & que si„
ces choses ne se trouvent en Vostre Sainteté el-„
les ne se pourrõt point trouver en un autre. Nous„
n'avons pas voulu recevoir (ce qui nous fasche„
de le dire) l'écrit apporté par Vos Légats qui de-„
sirent le sang & les supplices; afin que pour peu„
de différent les desirs de concorde ne demeu-„
rent imparfaits. Mais ce que nous avons fait a„
esté, afin que par l'ordre qui est en nostre pou-„
voir nous procurassions la conjonction des mẽ-„
bres de l'Eglise. Il ajoute, Mesme la chose n'est„
pas sans jugement du siége Apostolique, telle-„
ment qu'elle ne doit pas plus estre une grace„
qu'un decret déja déliberé & consideré. Car A-„
nastase de religieuse memoire, le comble de vo-„
stre Eglise, lors qu'il écrivit de cela à nôtre Predé-„
cesseur, a ordonné manifestement que c'estoit„
assez à ceux qui estoient affectionnez à la paix„
que seulement on ne récitast point le Nom d'A-„
cacius. Celuy là donc suit les constitutions pré-„
cedentes de V. Siége qui ne juge pas que l'õ doi-„
ve mépriser les memoires de tous les morts.„
Tellement qu'õ trouve indigne & mal cõvenable si

An. 521. de N. S. vostre douceur n'est point divulguée par tout „ l'Univers, en vous mõtrant plus traittable à tous, „ ceux non seulement qui sont défunts mais qui „ sont encore vivans. Pour porter ces lettres Justin envoya Jean Evesque, Heraclion Prestre, & Constantin Diacre de C. P. pour appuyer par leurs paroles le desir & le contenu des lettres de l'Empereur. Enfin Hormisde voyant que sa rigueur déplaisoit à l'Empereur, faisoit cabrer les plus modestes, & luy faisoit honte des fautes & des contradictions de son Siége, il se vid obligé à accorder le 26. de Mars ce qu'il avoit si injustement & si opiniatrement refusé jusques-là. C'est pourquoy il envoya à Epiphane Patriarche de C. P. une lettre par laquelle il remettoit à sa discretion de recevoir à sa communion tous ceux qu'il trouveroit bon, pourveu seulement qu'ils souscrivissent la formule qu'il avoit baillée à ses Légats, laquelle ne faisoit plus mention de rayer les noms de ceux qui avoient communiqué avec Acacius, & qu'il luy en envoyast leur signature. Par où il faisoit voir & avoüoit que luy & ses Predecesseurs avoient eu fort grand tort de retrancher si longtems de leur communion ceux qui ne s'estoient point voulu assujettir à leurs caprices contraires à la charité Chrestienne.

Enfin Hormisde se retracte.

En ce tems Paul qui avoit esté estably Evesque d'Antioche fut accusé de mener une vie dissoluë & totalement indigne du Siége qu'il occupoit, dont sa conscience le convainquant, il se demit volontairement de sa charge & mourut bien tost apres. On établit à sa place un Prestre nommé Euphrasius qu'on fit venir exprés de Jérusalem pour cet effet, comme le rapporte Evagre au 4. liv. de son Histoire. Le mesme récite que comme presque tous ceux d'Aléxandrie suivoient les Eutychiens, à cause

Euphrasius est mis en la place de Paul à Antioche. Baron.

cause des Patriarches héretiques qui y avoient dominé depuis long tems, l'Empereur y envoya Asterius pour y rétablir la saine doctrine & pour y faire recevoir le Concile de Calcédoine. Cependant les Eutychiens ne laissérent pas de continuer à suivre leur Evesque Timothée, tellement que cette Eglise estoit toûjours miserablement divisée. Marianus Scotus dit que le premier jour de fevrier de cette année Dieu retira à soy Sainte Brigide Vierge fort renommée en Irlande.

An de N. S. 521.

Asterius Evesque d'Alexandrie.

Sainte Brigitte

Marcellin recite en sa Chronique que Justinien Consul de cette année fit distribuer des liberalitez immenses au peuple de C. P. & qu'avec cela il leur fit voir dans l'Amphithéatre vingt Lions, trente Leopards & plusieurs autres bestes farouches, avec quantité de Chevaux magnifiquement bardez qu'il fit courir dans le Cirque.

Magnificence de Justinien.

C'est à ce tems-cy qu'il faut mettre Pelade ou Pallade Evesque d'Ambrun, si l'on en veut croire sa Légende, qui porte qu'il prédit à Sigismond la défaite de ses troupes, la perte de son Royaume & tout le malheur qui arriva à luy & à toute sa famille, comme nous venons d'en parler. La Legende attribuë à cet Evesque d'avoir eu le don de prophétie & d'avoir esté honoré de la vision des Anges.

Pallade d'Ambrun.

On dit que son corps fut transporté au Monastére de Champrond en Catalogne. Il avoit succedé à Gallican sur la chaire d'Ambrun Metropolitaine des Alpes maritimes, & avoit esté disciple de Catullin Evesque de la mesme ville, que les Ariens avoient chassé de son Evesché & l'avoient obligé de se retirer pres d'Alcime Avite Archevesque fort renommé de Vienne.

Gallican & Catullin.

An. 522. de N. S. *L'an 522. de N. S. le 4. de l'Empereur Iustin, le 29. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Aurelius Anicius Symmachus & Anicius Severinus Boetius. Cycl. Sol. 27. & Lun. 10. l'11. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France, le 8. d'Hormisde.*

Thrasimond Roy des Vandales défait par les Maures.

THrasamond ou Thrasimond Roy des Vandales en Afrique y continuoit ses persécutions cruelles contre les orthodoxes. Il receut cette année un notable eschec qui est récité par Procope au 1. liv. de la Guerre des Vandales & par Evagre au liv. 4. qui confesse l'avoir tiré de Procope. C'est que comme Thrasimond avoit eu plusieurs guerres avec les Maures, enfin Cabaon Gouverneur de Tripoli en Afrique homme d'esprit & de courage, ayant appris que Thrasimond le venoit assiéger se prepara à se bien défendre: & bien qu'il fust Payen il fit faire à ses gens des actions dévotieuses qui témoignoient qu'il affectionnoit la religion Chrestienne, & qu'apres cela il combattit si vaillamment contre les Vandales qu'il les mit en fuite, dans laquelle ils furent presque tous tuez. Thrasimond mourut de rage d'avoir esté si honteusement défait. Il avoit regné 27. ans, au bout desquels il laissa son Royaume à Hilderic que quelques uns ont pensé estre son fils, mais ils se sont trompez, parce qu'il estoit fils d'Honoric & d'une fille de Valentinien. On dit que Thrasimond sentant que sa mort s'approchoit avoit obligé Hilderic par serment éxécrable à pro-

Sa mort. Hilderic luy succede qui rappele les orthodoxes.

Evagr. l. 4. Procop. l. 1. de Bello. Vand. l. 1.

mettre qu'estant Roy il ne rappelleroit point d'é- xil les Evesques & les Clercs qu'il avoit bannis, & qu'il ne rendroit point aux orthodoxes les Eglises qu'il leur avoit ostées. Hilderic, pour ne point fausser son serment, avant que de se faire declarer Roy & d'en prendre le nom, fit publier une Ordonnance par laquelle il rappeloit tous les bannis pour la foy & rendoit les Tẽples aux Catholiques. An 522. de N. S.

S. Fulgence Evesque de Ruspe estoit l'un de ceux qui avoient esté releguez en l'Isle de Sardeigne, où il n'estoit point demeuré oysif; mais s'y estoit occupé entr'autres choses à écrire ses livres contre Fauste de Rhiez, où suivant la doctrine de S. Augustin il combat & renverse puissamment les erreurs des Pelagiens & des Demipelagiens. Il achevoit ce bel ouvrage lors qu'il entendit l'ordonnance d'Hilderic, laquelle luy fit prendre résolution de retourner en Afrique avec ses confreres, pour paitre chacun le troupeau qui leur avoit esté commis. Arrivant à Carthage, où Boniface estoit Evesque, il y fut receu avec les acclamations d'une grande foule de peuple, qui luy demandoient sa benediction. Apres y avoir sejourné quelques jours pour la consolatiõ des fidéles du lieu, il revint en son Diocése où il fut receu comme un Ange du Ciel, & où il apporta une singuliére édification tant par les prédications qu'il faisoit tres-fréquentes, que par ses œuvres de charité & par l'exemple de sa vie sainte & austére. Les vertus Chrestiennes & Pastorales reluisoient en luy avec d'autant plus d'éclat qu'elles estoient accompagnées d'une profonde humilité. Il vécut encore huit ans ou environ depuis son retour en Afrique, & il fut nõmé l'Augustin de sõ siécle, à cause de la cõformité de mœurs & de science, & à cause que par ses doctes écrits

S. Fulgence retourne en son Eglise de Ruspe sa vie & sa doctrine.

An 521. de N. S.

il avoit bien défendu la doctrine de ce Saint Evesque que Fauste & quelques autres avoient attaquée. Nous aurons à en dire encore quelque chose dans la suite.

Conversion des Laziens & de leur Roy.

Theophane en ses Mélanges & Cédrene.

Avec cette consolation que receut l'Eglise du répit qui fut donné aux fidéles d'Afrique, elle receut encore cette joye de voir la Nation des Laziens ou Colchiens, voisins des portes Caspiennes, venir embrasser la foy Chrestienne. Leur Roy nommé Zathus leur montra le premier l'exemple, & vint à Constantinople trouver l'Empereur, qui fut son parrein pour le presenter au S. Baptesme, & l'honora de plusieurs presens, luy donna en mariage une noble fille de son Empire, avec une couronne & un habillement Royal. Cabade Roy des Perses se plaignit à Justin de ce qu'il avoit fait alliance avec un Roy & avec des peuples qui luy estoient rebelles & ennemis. Mais l'Empereur luy fit connoitre qu'il n'avoit point touché à ce qui regarde le temporel, & qu'il ne s'estoit meslé que de la conversion à la foy Chrestienne, ce qu'il ne pouvoit refuser de faire. Cabade se contenta sur l'heure de cet éclaircissement & fit paix avec l'Empereur.

Persécution dans l'Arabie & l'Ethiopie.

Nicéphore Calliste, qui a écrit vers la fin du treiziéme siécle, dans son 17. livre récite qu'un Juif Homerite nommé Dunaan, qu'il se vantoit d'estre le fils de Moyse, qu'il empiéta la domination dans l'Arabie heureuse & dans l'Ethiopie & établit son siége dans la ville de Négre ou de Nagran; qu'il suscita une cruelle persecution contre tous les Chrestiens de tous ces pays-là; qu'il fit bruler vifs les Prestres, les Moynes & les Vierges. Sur tout qu'il fit souffrir le Martyre à Aretas Gouverneur de Nagran. Qu'un enfant de cinq ans s'alla offrir à estre brulé avec sa Mére. Que l'Empereur Justin ayant sceu ces cruautez

écrivit

escrivit à Asterius Evesque d'Alexandrie d'exhorter Elesbaan Roy d'Ethiopie de faire la guerre à Dunaan ; qu'en effet ce Roy le poursuivit, le vainquit miraculeusement, & le fit mourir dans la ville de Phare, dont il donna avis au Patriarche d'Alexandrie, lequel y envoya un Evesque qui redressa l'Eglise. Qu'Elesbaan donna pour Roy aux Homerites un nommé Abraham homme de grande vertu & pieté, & qu'apres cela il quitta sa Couronne & se renferma dans une cellule. Je ne say pas d'où Nicephore a pris cette histoire, ni qu'aucun Auteur approuvé en ait fait mention avant luy : & entre les noms des Rois d'Arabie & d'Ethiopie on ne trouve point ceux de Dunaan & d'Elesbaan. C'est ce qui rend cette Histoire fort suspecte, comme le sont aussi la plusspart de celles dont nous n'avons point d'autre Garand que Nicephore.

An 522. de N. S.

L'an 523. de N. S. le 5. de l'Empereur Iustin, le 30. de Theodoric Roy d'Italie, sous le Consulat d'Anicius Maximus, Cycl. Sol. 28. & Lun. 11. le dernier d'Hormisde. le 12. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France.

An 523. de N. S.

L'Empereur Iustin perseveroit à gouverner son Empire avec Iustice, équité, pieté & zele. Il y avoit en plusieurs lieux des garnemens qui rodoient la nuit dans les villes & y exerçoient des voleries & des meurtres. Il les reprima par une soigneuse garde qu'il fit redoubler dans toutes les villes, pour les prendre & leur faire souffrir le supplice qu'ils meritoient. Il estoit défenseur de la foy.

Vertu de Iustin.
Cedrene.

Il chasse les Manichiens.

An 523. de N. S. la foy, & ne souffroit les héretiques que le moins qu'il pouvoit. Sur tout il bannit les Manichéens de son Empire. Hormisde aussi les fit fouëtter & envoyer en exil, apres qu'il eust fait bruler leurs livres devant la porte de la Basilique Vaticane. Cabades Roy de Perse fit aussi mourir un grand nombre de ces héretiques, sur l'accusation qu'on fit contr'eux d'avoir fait des conspirations contre sa domination. Sigibert recite que le mesme Roi défit & fit mourir Zéliobe Roy des Huns avec vingt mille de ses gens, parcequ'il luy fut suspect de trahison.

Mort d'Euphemie Iustin se remarie. Euphemie femme de Justin mourut cette année, & fut fort regrettée avec raison; parceque c'estoit une vertueuse Princesse qui s'estoit toûjours montrée fort affectionnée à la saine doctrine & à la paix de l'Eglise. Quelques-uns disent que peu apres il se remaria à Theodora; mais ils se trompent, car cette Theodora fut la femme de Justinien.

Mort d'Hormisde Pape, ses Ecrits, ses qualitez. Cette année mourut aussi Hormisde le 6. d'Aoust apres avoir tenu le Siége de Rome neuf ans & quelques jours. Il a écrit beaucoup d'Epitres à plusieurs personnes & sur divers sujets, & sur tout pour maintenir & pour élever la dignité de sa Chaire, & ces lettres se trouvent dans le recueil des Epitres des Papes. Il donna de grans ornemens à diverses Eglises & entr'autres à celle de Saint Pierre, où il revestit, dit on, une poutre de lames d'argent du poids de quatorze cens livres. Ce zéle à enrichir des Eglises de Rome, & à hausser son autorité, où il réussit bien, l'ont sans doute fait mettre au nombre des Saints. Il créa 21. Prestres & 55. Evesques. Sept jours apres sa mort on mit à sa place un Prestre nommé Jean natif de Toscane, qui ne tint le Siége que deux ans & neuf mois & demy.

Jean I. luy succede.

L'année

L'année derniére, nous avons veu Boëce Consul, qui estoit de noble & ancienne race, & qui avoit esté elevé à cette dignité, encore plus par ses vertus excellentes, que par le lustre de ses ancestres. C'estoit un homme habile pour les langues & pour toute sorte de sciences. De sorte que le Roi Theodoric dans une lettre qu'il luy écrit (rapportée par Cassiodore au liv. 1. Epit. 45.) le louë d'avoir rendu Romaine la doctrine des Grecs, & de s'estre enrichi de leurs dépouilles dans Athénes, d'avoir fait connoitre à l'Italie les livres de Pythagore le Musicien de Ptolomée l'Astronome, d'Aristote le Logicien, & d'Archimede le Mathématiciẽ, par des Traductions fideles & si belles qu'elles valoient les Originaux. Avec cela il estoit savant en la droite Theologie, comme ses livres en font foy; & estoit un Iuge incorruptible, qui ne pouvoit souffrir l'injustice, qui defendoit avec grande hardiesse les droits du peuple & des Innocens oppressez, & qui s'opposoit aux violences des puissans & des grans de la Cour. Une éminente vertu luy attira beaucoup d'envieux & d'ennemis, qui paroitront bien-tost contre luy. Cette année mourut Eleuthere Evesque de Tournay apres avoir long-tems couduit son Eglise avec reputation de science & de sainteté. Environ aussi ce mesme tems furent fort renommés Eutere Evêque de Chartres, auquel succeda Lubin & apres luy fut au mesme Siége Caletric, & tous ces quatre sont mis au nombre des Saints dans le Calendrier Romain.

An 523 de N. S.

Boëce excellent homme.

Saints Evêques.

L'an

An 524. de N. S. *L'an 524. de N. S. le 6. de l'Empereur Iustin, le 31. de Théodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Iustin Aug. 2. & Opilion. Cycl. Sol. 1. & Lun. 12. le 1. de Iean premier Evesque de Rome. le 13. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France.*

Théodoric change d'humeur. JUsques icy Theodoric Roy d'Italie s'estoit fait admirer pour la Iustice, l'équité, la douceur & la modération de son regne: mais estant devenu vieux il devint soupçonneux & cruel; & ses dernieres années nous en fournissent plusieurs exemples tragiques. Le premier qui se présente est de Boéce, dont nous venons de parler. Ses ennemis l'accusérent d'avoir empesché les droits du Roy en diverses choses, de s'estre fait Chef de quelques-uns du Sénat qui avoient intelligence avec l'Empereur Justin qui avoit dessein de rejoindre l'Italie à son Empire. Sur cela Theodoric le fit arrester prisonnier & l'envoya en prison à Pavie; dans laquelle il demeura plusieurs mois. *Il fait mettre Boéce en prison.* De là vient qu'il y a beaucoup d'historiens qui ne mettent sa mort qu'en l'année 526. & en mesme temps que celle de Symmaque son beau pere. Mais il y a plus d'apparence de la mettre dans la 525. parce que Boéce mesme dans les lettres qu'il écrit en prison, parle de Symmaque comme estant en pleine liberté & comme n'estant point soupçonné. Quoy qu'il én soit, pendant que Boéce estoit en prison, il y écrivit plusieurs lettres: Il y composa mesme un livre de la Trinité, où il fait paroître que si son corps estoit lié son esprit estoit en pleine liberté. Apres avoir enduré de grandes miséres

dans

dans la prison six mois durant, le Roy le fit décapiter l'année suivante. Un certain Iules Martien qui a écrit sa vie, conte qu'apres qu'on luy eust coupé la teste, il la prit entre ses mains, que quelqu'un le rencontrant luy demanda, Qui l'avoit fait mourir? & il répondit, des impies; qu'il vint en cet estat jusqu'à la plus proche Eglise, & que là s'estant mis à genoux il participa aux sacrez mystéres, apres quoy il expira. Il y a beaucoup de choses qui font reconnoistre aux personnes sensées que cela n'est qu'une pure fable; & entr'autres qu'il n'y a aucun des Auteurs anciens qui en fasse mention, ce qui cependant n'eust pas esté oublié s'il eust esté véritable. Et l'on sait qu'on dit à peu pres la mesme chose de Saint Denys, ce qui n'est non plus vrai de l'un que de l'autre. Pour retourner à Boéce, Ce fut un grand domage que cette belle lumiére de son siécle fut ainsi éteinte. Il a laissé plusieurs Ecrits tant en Philosophie qu'en Théologie & entr'autres ceux-cy, un livre *de la Trinité*, qu'il dédia à Symmaque son Beaupere, un autre *de l'Vnité de la Trinité*, un *des deux Natures de Christ*, contre Eutyches, un *de la foy à Iean le Diacre*, & cinq *de la Consolation Philosophique*; qui tous font paroître la profondeur de sa science & la grandeur de son esprit.

An 524. de N. S. *Et l'y fait mourir l'an 525.*

Ses Ecrits.

L'Empereur Iustin continuoit à montrer son zéle à maintenir la droite foy & à détruire l'herésie, & il avoit fait des Edits fort rigoureux contre les heretiques: néanmoins à cause de l'alliance qu'il avoit faite avec Theodoric, il avoit exempté les Gots qui estoient Ariens. Mais craignant que ce respect politique n'offensast la religion orthodoxe, il fit un nouvel Edit contre les Ariens & leur osta leurs Eglises. Ils ne manquerent pas d'avoir recours à Theodoric qui écrivit en leur

Zéle de Iustin contre les heretiques Ariens. Marcel. Cassiodore.

faveur

An 524. de N. S. faveur des lettres fort pressantes à Iustin. Comme il vid qu'elles n'eurent pas l'effet qu'il desiroit, il se résolut de luy envoier une ambassade solennelle, & de luy declarer qu'il feroit le mesme traittement aux Catholiques d'Occident que celui qu'on faisoit & qu'on feroit aux Ariens de l'Orient.

L'an 525. de N. S. le 7. de l'Empereur Iustin, le 32. de Theodoric Roy d'Italie, sous les Consuls Philoxenus & Anicius Probus le Ieune Cycl. Sol. 2. & Lun. 13. le 2. de Iean 1. le 14. de Childebert, de Clotaire & Thierry Rois de France.

Theodoric envoye Iean en ambassade à Iustin.

THeodoric pour rendre son intercession plus efficace en faveur des Ariens choisit des personnes les plus considerables pour les envoyer en ambassade à Iustin, savoir, Theodore, Importun & Agapit hommes Consulaires, & un autre Agapit Patrice, & leur donna pour Chef Iean Evesque de Rome, Il y a de l'apparence qu'il n'y alloit pas volontiers, puis que c'estoit pour favoriser des heretiques; & que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour obeïr au Roy & pour procurer le bien de l'Eglise d'Occident qui estoit menacée.

Pour quelle cause.

Toutefois Boéce, qui estoit encore alors en prison, met dans ses Ecrits une autre cause de cette ambassade, savoir sur ce que le Sénat de Rome étoit accusé de crime de léze Majesté envers Theodoric, & qu'il se plaignoit que l'Empereur avoit corrompu par argent & par promesses les principaux Sénateurs, qui avoient des intelligences secrettes avec luy; ce qui ne se devoit point faire entre des Princes qui avoient alliance ensemble.

C5

Ce temoignage de Boëce, qui estoit tres-savant des choses de son tems, est fort considerable; il se peut faire que ces deux raisons étoient jointes ensemble pour cette Ambassade. Gregoire I. au 3. livre de ses Dialogues chap. 2. récite qu'en ce voyage, lors que Iean arriva à Corinthe, on chercha un cheval doux pour le porter; qu'un noble homme de la ville lui offrit le cheval lequel sa femme avoit accoutumé de monter, & que Iean s'en estant servy jusques au lieu où il desiroit d'aller, il le renvoya à son Maitre. Mais que comme la femme s'en voulut servir comme elle avoit accoutumé, le cheval ne la voulut plus souffrir apres avoir porté un si grand Pontife, ce que le gentilhomme ayant reconnu il renvoya le cheval au Pape, le priant de le retenir. Grégoire le Grand rapporte cela comme un grand Miracle, & il en ajoute un autre qui à mon avis a encore moins d'apparence de verité. C'est que le mesme Pape entrant à Constantinople par la porte dorée, les peuples lui venant au devant il rendit la veuë à un aveugle en luy mettant la main sur les yeux. Anastase le Bibliothecaire, qui a vécu au de là du milieu du neuviéme siécle, & qui décrit cette entrée de Iean dans C. P. ne parle point de ces prétendus miracles; il dit seulement que toute „ la Cité alla jusques à douze mille au devant du „ bienheureus Iean Pape en l'honneur des Apô- „ tres S. Pierre & S. Paul, & que les Anciens des „ Grecs le temoignent disant, que depuis le tems „ de Constantin & du Bienheureux S. Sylvestre E- „ vêque du S. Siége Apostolique jusques à celui de „ l'Emp. Iustin, ils n'avoient point merité (c'est à di- „ re obtenu) un tel hõneur, & que l'Empereur dõ- „ nant honneur à Dieu courbé vers la terre adora „ le Pape qu'il eût un grand sujet de joye de voir en „

An 515. & de N. S.

miracles pretendus.

son

An 525. son tems & en son Empire le Vicaire du Bienheu- „
de N. S. reux Apôtre S. Pierre ; & que bien qu'il eût dé- „
ja été couronné de la main du Patriarche de C. P. „
il voulut l'estre encore de celle du Pape ; lequel „
celebra la Messe le jour de Pâque dans l'Eglise Cathedrale selon l'usage de Rome. Le mesme Auteur & l'Histoire Mêlangée disent que Iustin s'estant laissé gagner aux larmes & aux priéres des Ambassadeurs accorda les droits aux Ariens, c'est à dire la restitution de leurs Eglises, & que par ce moyen l'Italie fut garentie de la calamité qui la menaçoit. Nous allons voir cependant dans l'année suivante, comme la pluspart ne veulent point recevoir ce témoignage. Au reste Nicephore Calliste au 17. liv. ch. 9. recite que Iean E-
Gloire du Pape. vesque de Rome estant invité à estre assis ensem- „
ble avec Epiphane Evesque de C. P. en un siége „
égal, il ne fut point content qu'il ne fust placé „
en un throne, c'est à dire, en un lieu plus éminent que luy. Si ce que dit Nicephore est vray, on y peut remarquer un orgueill merveilleux du Pape qui veut prendre le dessus sur son Compagnon de service : Si ce n'est que pour excuser cela on dise qu'il requit cet honneur à cause de sa charge d'Ambassadeur d'un grand Roy. Marcellin Auteur du mesme tems, qui en récite l'Histoire n'en dit pas tant, mais seulement que *dexter dextro Ecclesia assedi solio*, c'est à dire *qu'on le fit seoir à la main droite sur un siége qui estoit mis au costé droit dans l'Eglise*. Mais sur tout il n'y a pas moyen de souffrir ce que nous venons voir d'Anastase, au moins s'il est véritable, que *Iustin s'humiliant, courbé vers la terre, adora le Pape* : Iean : puis que luy qui se disoit successeur de S. Pierre faisoit le contraire de son exemple, car on sait que lors que *le Capitaine Corneille se jetta à ses pieds pour l'adorer S.*

ter S. Pierre le releva disant, *Leve toy, je suis aussi homme*. Et celui cy souffre d'estre adoré non par un Capitaine, mais par un Empereur lequel *on* traittoit de *Divinité*. Ie ne say comment on peut approuver cela, si ce n'est que pour l'excuser on veuille dire que Iustin luy fit une profonde reverence le saluant avec grand respect : comme l'Auteur Anonime publié à la fin d'Ammion Marcellin dit que *Iustin luy alla au devant comme si c'eut esté au Bien-heureux Pierre*. En effet, nous esperons de faire voir ailleurs que c'estoit une chose inouïe alors, & qui n'a esté prattiquée que long-temps depuis, de baiser les pieds de l'Evesque de Rome, comme si c'estoit un honneur qui luy fust particulierement deu. An 525. de N. S.

L'an 526. de N. S. le 8. de l'Empereur Iustin, le 33. & dernier de Theodoric Roy d'Italie, sous le Consulat d'Anicius Olybrius le Ieune. Cycl. Sol. 3. & Lun. 14. le 3. & dernier de Iean Pape, le 15. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. An 526. de N. S.

Quand le Pape Iean avec les autres Ambassadeurs revinrent de Constantinople trouver le Roy Theodoric qui estoit à Ravenne, il fut si mal satisfait de leur Ambassade qu'il les fit tous arrester prisonniers. Au moins on ne peut nier que Iean fut mis en une étroite prison où il fut resserré quelque temps, & en fin y mourut de chagrin & de misere. Le Cardinal Baronius avec ceux qui l'ont suivy veulent que ce fut parce qu'il avoit conseillé

Theodoric fait mettre Iean en prison.

Quelle en fut la cause.

An 526. conseillé Iustin de détruire les Eglises Anciennes.
de N. S. Mais ceux qui posent cela le devroient prouver, ce qu'ils ne font pas. Ie sçay bien qu'ils alléguent une lettre comme écrite de Iean en la prison aux E- „ vesques d'Italie par laquelle il les exhorte à „ consacrer en Eglises Catholiques toutes celles „ qu'ils trouveroient appartenir aux Ariens, & „ qu'il en avoit ainsi fait par tout dans son voya- „ ge de Contantinople. Mais il y a beaucoup de „ choses qui font voir que cette Epitre est supposée. 1. Elle est datée de l'11. Iuin & on met la mort de Iean le 27. de May. 2. Elle est datée sous les Consuls Maximus & Olybrius ; or cette année il n'y avoit qu'Olybrius de Consul : & le Cardinal Baronius mesme remarque ces deux fautes. 3. toute la suite de l'Epitre fait voir clairement quelle n'est point de Iean : & entr'autres quelle raison je vous prie auroit-il eu d'écrire. Nous avons consacré les Eglises Ariennes d'Orient en Catholiques sous un Empereur Orthodoxe qui nous y exhortoit & soutenoit : Donc il vous faut faire la mesme chose dans l'Italie où il y a un Roy puissant, qui estr Aien, qui maintient ceux de sa secte & qui menace d'exil & de mort ceux qui voudroient entreprendre d'oster les Eglises aux Ariens. Il n'y a point de doute que ce conseil eust exposé sans necessité à la destruction toutes les Eglises d'Italie. Qui voudra voir d'autres raisons consulte le Docte Blondel dans sa Censure des Epitres Decrétales. Le Cardinal pour prouver son dire allegué aussi le témoignage de Gregoire de Tours. Mais lui mesme ne nous a-t-il pas averty que le bon Gregoire par infirmité à rapporté plusieurs choses tout autrement qu'elles ne sont. En effet le recit qu'il fait & sur lequel on se fonde que *Iean estant venu à l'Episcopat ayant en ex-*

treme

treme execration les Ariens, dédia leurs Eglises & les rendit Catholiques. Et que Thedoric sachant cela monta en telle colére qu'il envoya des gladiateurs par toute l'Italie pour couper la gorge à tous les Catholiques qu'il trouveroient. Ce recit di-je, est notoirement faux D'autre costé, je ne trouve pas qu'on fasse un grand honneur au Pape Iean de luy attribuer d'avoir entrepris une ambassade avec resolution de faire tout le contraire de ce dont il avoit charge & commission, & qu'il avoit promis d'executer : car cela est le faire un hypocrite & un fourbe. Que si l'on pense l'excuser en disant qu'il estoit obligé d'agir pour la conservatiō des Eglises d'Italie. Ie répons qu'il luy eût esté plus glorieux de souffrir le Martyre que de promettre & s'engager à faire quelque chose contre sa conscience Sur tout je dis que l'affirmation du Cardinal Baronius & de ceux qui le suivent, laquelle n'a point de fondement est formellement contredite par des Autheurs qui leur sont considerables, comme sont Anastase le Bibliothecaire & l'Auteur de l'histoire Melangée, qui disent que Iean & les ambassadeurs *requirent l'Empereur avec beaucoup de larmes de faire ce dont Theodoric le prioit par leur entremise, & que l'Empereur émû par les priéres des Ambassadeurs laissa les Ariens en leurs droits.* Il y a donc plus d'apparence que Theodoric fit mettre Iean en prison pour quelque malversation dont il avoit esté accusé ou dont il estoit soupçonné par ce Roy, comme d'avoir trop deferé à l'Empereur Iustin, de luy avoir mis la couronne sur la teste, ou d'avoir quelque intelligence secrette avec luy contre le service de Theodoric; comme plusieurs autres grands personnages en furent accusez & executez en ce mesme temps. Les honneurs

An 526. de N. S.

An. 526. de N. S. neurs excessifs mesmes que Justin fit au Pape le rendirent suspect à Theodoric, comme le remarque le venerable Bede au 6. âge du Monde disant que ce que Theodoric fit ainsi mourir ,, Iean en prison fut par invie, à cause qu'estant ,, defenseur de la pieté Catholique Justin l'avoit ,, receu avec trop d'honneur. Mais il ne s'ensuit ,, pas que ce fut pour n'avoir pas executé sa Commission, veu que nous venons de voir le contraire.

Felix IV. élu Evesque de Rome. Apres la mort de Iean le Siege de Rome fut vacant 58. jours, le Cardinal Baronius dit que durant tout ce temps là on avoit esté en de continuelles contentions: sans doute à cause des brigues tumultueuses & des factions diverses qui y estoient, en telle sorte qu'il falut que Theodoric y mist ordre, & y fist établir Felix IV. qui estoit en reputation d'estre le plus savant & le plus homme de bien de tout le Clergé Romain. Cependant les partisans du Pape se plaignent fort de cette action comme tyrannique. Mais ils ne prennent pas garde qu'en disant cela, ils font l'établissement de Felix estre une intrusion, puis qu'il est entré au Siege par une mauvaise voye. Que si d'autre costé ils avouënt que l'ordination de Felix est bonne & legitime; n'est-ce pas une chose étrange qu'il ait falu qu'un Roy heretique & barbare ait mis la main pour terminer les brigues & les contestations de l'Eglise de Rome, & pour luy donner un bon Pasteur. Il fut etably le 2. d'Aoust; & tint le Siege quatre ans deux mois & quelques jours.

Theodoric fait mourir Symmaque. Procope. Theodoric ne se contenta point d'avoir fait mourir le Pape Iean & Boëce, dont nous avons parlé, mais il fit aussi prendre Symmaque son beaupere. C'estoit un excellent homme, qui avoit

esté

esté Consul, & qui pour sa science, son integrité & sa prudence estoit tenu le premier de tous les Senateurs. Ces vertus qui estoient eminentes en luy le rendirent suspect à Theodoric, & luy firent croire, sans fondement toutefois, qu'il avoit conspiré contre luy avec son gendre & plusieurs autres, tellement qu'apres l'avoir fait mettre en prison, il luy fit trancher la teste. Il fit aussi décapiter plusieurs autres Senateurs sur le mesme soupçon; & ainsi il ternit la gloire de son Regne par le sang répandu dans ses dernieres années. Dieu ne laissa pas long tems impunis ces injustes massacres. Car le 2. jour de Septembre, comme on luy servit un grand poisson dans un bassin, il en fut tellement épouvanté, qu'il dit qu'il luy sembloit voir la teste de Symmaque qui le regardoit avec des yeux affreux & qui le menaçoit. Il se leva de table tout effrayé & tremblant, & tomba dans une fiévre ardente qui le coucha dans le tombeau, apres avoir vécu 72. ans & apres avoir regné depuis la mort d'Odoacre trente trois ans & six mois, & trente ans depuis avoir esté reconnu Roy paisible d'Italie. Il avoit exercé son regne avec beaucoup de loüange, de vaillance, de justice, d'équité, de douceur & de prudence, excepté les massacres derniers que nous venons de remarquer. Bien qu'il fit profession de l'Arianisme, il ne persécuta point les Catholiques, au contraire, il prit soin de les maintenir en paix. Il faisoit punir de mort ceux qui sacrifioient aux Idoles. Rome luy estoit extrémement obligée pour avoir reparé ses murailles, y avoit fait venir plusieurs belles fontaines, & baty quantité de magnifiques édifices. Il en avoit fait de mesme dans Ravenne où il tenoit plus ordinairement sa Cour, Les Epi-

An 526.
de N. S.

Mort de Theodoric.

Ses qualitez.

An 526. de N. S. tres de Cassiodore qui estoit son Secretaire d'Estat sont remplies de grand nombre de bonnes Loix & de belles choses qu'il avoit faites pour la police. Enfin on peut dire qu'excepté l'heresie dont il estoit infecté, & le tasches de sang de ses dernieres années ç'a esté un Prince des plus dignes & des plus accomplis qui eussent esté jusques à son temps.

Athalaric luy succede sous la regence de sa mere Amalasonte.

Theodoric un peu avant sa mort fit venir les Comtes & les principaux de son Royaume, & leur recommanda d'élire pour Roy apres luy Athalaric (qui estoit fils de sa fille Amalasonte & d'Eutharic qui estoit decedé quelques années auparavant) d'aymer le peuple & le Senat de Rome, & d'entretenir la paix & l'amitié avec l Empereur; & les fit jurer qu'ils garderoient inviolablement ces points là. Athalaric n'avoit pas encore alors atteint l'âge de huit ans, c'est pourquoy Amalasonte sa Mere prit la Regence, comme veritablement elle en estoit digne. C'estoit une grand femme, belle, d'un port & d'une Majesté Auguste, qui s'exprimoit parfaitement bien en Latin & en Grec, qui savoit attirer la bienveillance de tout le monde, d'une prudence & d'un courage au delà de son séxe. Des qu'elle commença à administrer l'Estat, elle le fit avec tant de sagesse & de justice que l'Italie se promettoit beaucoup de felicité sous sa conduite. Elle fit rendre les biens aux enfans de Boéce & de Symmaque, reparant le mieux qu'elle pouvoit l'injustice que Theodoric leur avoit faite. Elle fit un accord avec Amalric ou Amaury Roy des Vuisigots en Espagne (qui estoit fils de sa sœur & qui avoit succedé à son Pere Alaric apres sa defaite par Clovis) & luy rendit tout le

Ses qualitez.

plusieurs de ses belles actions

Amaury Roy en Espagne.

le pays qui est depuis le Rhone jusques aux Al- An 526.
pes, dont elle donná le gouvernement au Patrice de N. S.
Liberius. D'autre part, elle donna aux Rois de France quelque pays qu'ils luy contestoient, afin d'entretenir la paix avec eux. Elle aymoit les gens de lettres ; & voyant qu'on ne payoit pas bien *Son soin* les gages des Maitres de la Grammaire, de la Rhe- *pour l'e-* torique, du Droit & des autres arts, elle fit un *ducation* commandement au Nom de son fils, de les sa- *de son fils.* tisfaire pour le passé & d'y pourvoir mieux pour l'avenir. Sur tout elle eust un grand soin de l'education de son fils, reconnoissant que de là dependoit l'honneur & le bonheur d'un Roy & la felicité des peuples. Elle luy donna pour Precepteurs & Gouverneurs des hommes d'âge, sages & savans pour l'instruire dans les bonnes lettres & dans les sciences humaines, à la façon ancienne des Romains. Cela déplut aux Gots qui vinrent representer à la Reyne, que ce n'estoit pas ainsi qu'il faloit nourrir leur Roy. Qu'il le faloit élever pour estre non un homme de robbe, comme on faisoit, mais un Roy belliqueux. Que les lettres qu'on luy apprénoit ne s'accordoient pas avec l'humeur guerriere de leur Nation, qu'un luy devoit inspirer, qu'elles effemineroient son courage & le rendroient incapable de succeder à la gloire de ses Ancestres, qui n'avoient songé qu'à faire des conquestes. Que Theodoric, son Ayeul n'avoit point toutes ces sciences humaines, mais qu'il avoit esté un grand Conquerant, & qu'il faloit oster d'aupres de la personne de leur Prince ces gens de lettres qui luy seroient tres-dangereux, & que c'estoit le desir des Gots. Amalasonte se laissa aller à leur desir, & permit que son fils fut osté d'entre les mains de ses sages Gouverneurs & fust elevé parmy de jeunes gens, qui verserent dans ce

An 526. tendre esprit de mauvaises inclinations qui luy de N. S. furent pernicieuses.

Antioche renversée par un tremblement de terre. Evagr. l. 4 c. 5 & 6. Marcellin en sa Chr. & l'histoire Mélãgée.

Le vendredy 29. May sur le midy, * la ville d'Antioche en Syrie fut presque toute renversée par un furieux tremblement de terre, & le feu qui se mesla parmy & qui dura six jours, acheva de consumer ce que le tremblement avoit laissé. Une tres-grande multitude de personnes fut accablée sous les ruines, & le bon Patriarche Euphrase y demeura. Dieu par sa Providence prit pitié de cette pauvre ville & Eglise désolée en luy addressant pour sa consolation Ephrem Préfet d'Orient qui prit un tres grand soin de la faire reparer, c'est pourquoy aussi on l'élut Evesque de ce *throne Apostolique* dit Evagre; parce qu'on avoit accoustumé d'appeler ainsi les Eglises, qui avoient esté plantées & édifiées par la predication des Apôtres, comme nous en avons veu plusieurs exemples dans les siécles 4. & 5. Ephrem donc estant étably Evesque d'Antioche s'y rendit tres recommandable par ses actions de pieté, de charité & de vigilance Pastorale. Les Legendaires Inventeurs de fables disent de luy qu'ayant jetté son estole Pontificale dans un grand feu, elle y fut trois heures durant, sans qu'il parust & qu'elle en eust esté endommagée tant soit peu: & qu'un Moyne heretique, qui demeuroit sur une colomne, ayant veû ce miracle en fut si touché qu'il abjura son heresie. On recite aussi des merveilles du Moyne Theodose, & de Zosimas aussi Moyne, ausquels cette calamité d'Antioche avoit esté revelée des

Ephrem Evesque d'Antioche.

Miracles prétendus.

* Cette remarque *du vendredy 29. May sur le midy* faite par Evagre montre qu'ils s'est trompé en disant que c'estoit le 7 de l'Empire de Iustin, veu que selon sa remarque mesme il faut que ce soit le 8 comme les autres le marquent.

le

le mesme jour qu'elle arriva,& auquels on fait faire des miracles.Mais les persōnes qui ne croyent pas à toute sorte d'esprits, mais qui les éprouvent s'ils sont de Dieu, reconnoissent que ces pretendus Miracles ne sont que des contes faits à plaisir donc on repaissoit les esprits des peuples pour leur faire admirer les Ecclesiastiques & les Moynes. Justin fut saisy d'une telle douleur de la ruine d'Antioche qu'il quitta les ornemens Imperiaux pour se vestir d'un sac & se couvrir de cendres & qu'il passa plusieurs jours en jeûnes pour appaiser la colere de Dieu par sa penitence. Plusieurs autres villes comme Dyrrachium nommée aujourd'huy Durazzo, Corinthe, Anazarbe en Cilicie, & Edesse furent aussi fort ruinées par des tremblemens de terre. L'Empereur fournit de grandes sommes pour les faire reparer, & fit appeler de son nom les deux dernieres Justinopoles. An. 526. de N. S.

Pieté & liberalité de Iustin.

Environ ce tems se tint le 4. Concile d'Arles, où presidoit Cesaire Evesque du lieu, & il estoit composé de douze Evesques & de quatre Prestres deputez par leurs Evesques. On y fit seulement quatre Canons touchant l'âge auquel on devoit recevoir les Diacres & les Prestres, & touchant quelques autres points de la Discipline.

Concile 4 d'Arles.

Cette mesme année les Lombards peuples Septentrionaux sortirent de leur pays qui estoit autour de l'Isle de Rugge, & sous la conduite de leur Roy Andoin qui regna sur eux dixhuit ans, entrérent dans la Hongrie, d'où ils chassérent les Ostrogots, & y demeurérent quarante deux ans, au bout desquels on les verra sortir pour entrer dans l'Italie & pour y succéder aux Gots.

Lombards

An 527. de N. S.

L'an 527. de N. S. le 9. & dernier de l'Empereur Iustin, le 1. de Athalaric Roy d'Italie, sous le Consulat de Mavortius seul. Cycl. Sol. 4. & Lun. 15. le 1. de Felix 4. le 16. de Childebert, de Clotaire & de Thierry, Rois de France.

Iustin se prepare à la mort.
Chronique de Marcellin Zonare.l 3. des Ann.

IUstin, Empereur tres-sage & tres-vertueux, se sentant cassé de vieillesse & attenué par un ulcere en la cuisse, qui luy estoit venu d'une blessure; conuoqua le Sénat, & delibera avec eux du chois qu'il devoit faire de celuy qui luy devoit succeder à l'Empire, parce qu'il n'avoit point d'enfant. Par leur avis & consentement on élût Iustinien son Neveu, fils de sa Sœur, âgé de 45 ans, & il fut nommé César le premier jour d'Avril. Quatre mois apres, Iustin se voyant affoiblir & que Dieu le vouloit bien tost retirer, il appela le 1. jour d'Aoust les Grans de son Empire & le Patriarche Epiphane, & en leur présence il mit son Diademe sur le front de Iustinien. Delà on le mena ainsi couronné au Theatre, où le peuple l'attendoit, & où il fit receu avec de grandes acclamations; & sa femme Theodora fut en mesme tems proclamée Auguste. Il est certain qu'on ne pouvoit faire un meilleur chois, n'y ayant alors aucuns dans tout l'Empire qui fust comparable à Iustinien, ni qui eust comme luy toutes les qualitez requises pour soutenir cette haute Dignité; Aussi s'en aquitta t'il avec beaucoup d'honneur.

Mort de Iustin & le couronnement de Iustinien.

Peu de jours apres son couronnement Iustin rendit son ame à Dieu, apres avoir tenu l'Empire un peu plus de neuf ans & apres l'avoir administré avec grande loüange. C'estoit un Prince qui avec

ses

ses vertus qui l'avoient rendu digne de ce haut degré, avoit toûjours montré un zele ardent pour le maintiẽ de la saine doctrine & de la paix de l'Eglise. An 527. de N. S.

Dés que Iustinien fut élevé à l'Empire, Agapet Diacre de Constantinople luy addressa une Epitre, en beau style Grec Attique, pleine d'excellentes instructions propres pour un Empereur Chrestien. Aussi Justinien la receut-il fort bien, & la plus-part du temps il prit garde à se conformer selon ces régles. *Agapet Diacre.*

Aussi-tost qu'Amalasonthe eut avis de la promotion de Justinien, elle luy envoya au nom d'Athalaric son fils une célebre ambassade (dont on croid qu'Arator homme éloquent estoit le Chef) pour le feliciter de son avenement à la Couronne, & pour renouveler avec luy l'alliance qui avoit esté faite avec Justin. Cette habile Regente jugea que ce renouvellement estoit necessaire pour le repos du Régne de son fils dans son bas-âge. L'Empereur eût cette alliance pour agréable & l'entretint fidélement. Dés le commencement de son Empire il fit publier un Edit, où il fait une tres-belle Confession de foy preschée, dit-il, par la Sainte Catholique & Apostolique * Eglise de Dieu, laquelle n'admet aucune innovation, suivant la doctrine des Saints Apôtres, & de ceux qui apres eux ont tenu les charges dans les Saintes Eglises de Dieu. Puis, il condamne expressément les héresies de Nestorius, d'Eutyches & d'Appollinaire. Si l'on en croit Cedrene, il fit aussi des Edits fort séveres contre les Ariens, les privant de leurs biens & de leurs dignitez. Mais il y a de l'apparence que cet Auteur, du milieu de l'onziéme siécle, qui avance souvent des choses de son Chef, l'a fait aussi en ce fait. Veu que cela eust esté capable de faire rô- *Iustinien confirme la paix avec Athalaric. Et fait un Edit pour la foy.*

* Il ne dit pas *Romaine* comme on veut qu'on le die aujourd'huy.

An 527. de N. S. pre l'alliance qu'il venoit de faire avec Athalaric Roy Arien, ou d'émouvoir la persécution contre les fidéles dans l'Occident. D'autre costé s'il eust esté porté de tel Zéle contre les Ariens, il n'eust point manqué de les comprendre dans l'Edit dont nous venons de parler. Mais il les a voulu épargner sans doute, pour la considération que nous venons de dire d'Athalaric. On ne croid pas veritable non plus ce que le mesme Cédrene recite que Justinien incontinent apres son élection donna tous les biens qu'il possédoit aux Eglises des Apôtres & des Saints Sergius & Bachus; lesquels il honoroit singuliérement. Veu que l'histoire de Justinien nous apprendra qu'il n'estoit pas fort liberal, & que Procope qui estoit l'un des principaux de sa Cour, & qui recite toutes les particularitez considérables de son Regne qui peuvent tourner à sa louange, & principalement de son commencement, n'eust pas oublié celle-là.

Edit sur les Juges. Voyant que les Juges se laissoient souvent corrompre, il ordonna que les Evesques veillassent sur leurs jugemens; & que s'ils continuoient en leurs mal-versations l'Empereur en fust averty, qui en feroit la vengeance.

Oeuvres de pieté de Justinien. Pour obtenir l'assistance divine en son administration il prattiqua plusieurs exercices pieux & charitables. Il passoit la pluspart de la nuit en priéres pendant qu'il emploioit le jour dans les affaires de l'Estat. Il jeûnoit deux fois la semaine dans le Quaresme, & dans les jours de jeûne il ne buvoit que de l'eau & ne mangeoit que des herbes cuites ou confites avec du sel & du vinaigre, & observoit des austéritez tout à fait extraordinaires. Il commeça aussi à reparer les Eglises ruinées, à en édifier de nouvelles en l'honneur des Martyrs, à rechercher leurs Reliques, à bâtir des hospitaux, & à se-

courir

couvrir les pauvres & les misérables. Par toutes ces œuvres de pieté & de charité il se prépara à bien régner, & à obtenir la benediction de Dieu sur les desseins qu'il avoit de remettre l'Empire Romain en son ancienne splendeur, de se l'assujettir à luy seul, & d'en chasser les ennemis. An de N. S. 527.

Les Perses en occupoient plusieurs piéces que Justinien se resolut de recouvrer. Pour le faire avec plus de Justice il envoya des ambassadeurs à Cabades leur Roy pour les redemander. Les ayant refusées, l'Empereur luy déclara la guerre, & envoya contre luy une puissante armée commandée par Belisaire Chef tres-renommé de ce tems, & luy donna pour Conseiller Procope, qui ayant esté témoin oculaire de toutes les choses qui se passérent en cette guerre, les a laissées par écrit. Les armées se rencontrérent dans la Mesopotamie, ou les Perses conduits par leur Chef Myrrhanes, qui mettoient leur fiance en leurs faux Dieux, furent défaits par les troupes Romaines, qui n'invoquoient que le Dieu des armées. Cette guerre dura quatre ans, où les Perses furent presque toûjours battus. Gethes Roy des Hérules avoit joint ses troupes avec les Impériales. Il s'estoit converty à la foy & il avoit esté baptizé dans C. P. le jour de la Theophanie, * dit Procope, & Justinien luy servit de parrein. Les troupes de ce Roy servirent fort utilement l'Empereur contre les Perses. L'Histoire Mélangée recite qu'une certaine Reyne veuve nommée Boazer, qui conduisoit cent mille Huns, fit aussi alliance avec luy; & qu'un nommé Gorda Roy des Huns qui habitoient le long du Bosphore se fit Chrestien, & vint aussi trouver Justinien à C. P.

Guerre des Perses décrite par Procope.

Les Perses sont défaits.

Conversions des Rois Gethes & Gorda, & de la Reine Boazer, & de Tzetius.

* c. le 6. de Ianvier, où l'Eglise d'Orient celebroit l'apparition de Dieu en chair, ou sa Nativité.

An 527. de N. S. où apres luy avoir fait de grans presens, il le renvoya en son pays pour le garder contre les Perses. Cédrene nous parle aussi d'un certain Roy des Laziens ou Colchiens nommé Tzatus ou Zathus qui s'estant allié avec les Romains fut attaqué & battu par les Perses. Mais Cyrille qui a écrit la vie de l'Abbé Sabas dit au contraire que Iustinien le secourut & qu'il gagna la bataille contre les Perses par les Miracles de l'Abbé Theodose. Tellement qu'en ces contrarietez on ne sait à qui ajouter foy sinon qu'on peut dire avec assurance que cette vie de S. Sabas n'est qu'un tissu de contes faits à plaisir.

S. Marie l'Egyptienne. Ie ne say si celle de Marie l'Egyptienne est meilleure, laquelle quelques uns veulent avoir esté en ce tems; mais Jaques du Goufre Evêque de Gennes, Auteur de la Legende Dorée, qui a écrit dans le 13. siécle, veut qu'elle ait esté sous l'Empereur Claude vers l'an 270. Laquelle diversité déja fait voir combien sa Legende doit estre suspecte. Tant y a qu'on récite d'elle, qu'elle a esté la plus impudique femme qui se puisse dire durant lespace de vingt sept ans, au bout desquels elle s'embarqua pour aller à Jerusalem, qu'elle paya le voyage de son corps qu'elle abandonna à ceux du vaisseau, qu'estant là elle fut convertie en regardant une image de la Vierge, laquelle elle pria avec larmes de luy impetrer la remission de ses pechez & de luy faire la grace d'entrer dans l'Eglise pour y adorer la Sainte Croix. Ce qu'ayant obtenu elle adora tres-devotement la Croix, & que quelqu'un luy ayant donné trois piéces d'argent, elle en acheta trois pains, avec lesquels elle passa le Iordain & demeura dans un desert l'espace de quarante sept ans, durant lesquels elle ne mangea autre chose que ces trois pains & mena une vie chaste & penitente.

Puis

Puis on fait aller vers elle le Solitaire Zosime qui luy porta l'Eucharistie un peu avant sa mort, n'ayant communié que cette fois-là durant tous le tems de sa penitence. Apres sa mort Zosime commanda à un Lion de l'enterrer, ce qu'il fit. On dit que Sophrone Evesque de Jérusalem a écrit cette vie en grec, & que long-tems depuis, Paul Diacre l'a traduite en Latin. Mais cela ne se trouve point dans les Ecrits de Sophrone; Et quand il l'auroit écrit la chose n'en seroit pas plus vraye. Et ceux qui ayment la verité reconnoitront que ce recit est fabuleux, controuvé dans les siécles suivans pour appuyer l'adoration des Images & de la Croix. Cependant on célebre la memoire de cette Sainte le 2. d'Avril dans l'Eglise Romaine.

An 527. de N. S.

Action notable de Iulienne & de Iustinien.

Il y a un peu plus d'apparence en ce que récite Grégoire de Tours au c. 133. du livre de la Gloire des Martyrs, que Justinien vint visiter Julienne, sa Cousine, veuve fort renommée un peu avant sa mort. Comme elle estoit fort riche l'Empereur la vint prier de luy prester une somme notable, parce qu'il en avoit affaire pour subvenir aux frais de la guerre contre les Perses. Cette habile femme se doutant bien que Justinien luy demandoit cet argent à emprunter pour ne le rendre jamais, luy répondit qu'il faloit du tems pour trouver cette somme, & que s'il luy plaisoit de revenir en un tel temps elle tâcheroit de satisfaire à son désir. Cependant elle ramassa tout ce qu'elle pouvoit avoir d'or & d'argent, tant en monnoie qu'en vaisselle, & le donna à des orfévres pour faire un lambris à l'Eglise de S. Polyeucte Martir.* Quand il fut achevé, elle mena l'Empereur dans cette Eglise, & luy montrant l'ouvrage somptueux qu'elle y avoit fait faire, luy dit,

* Elle eust mieux fait de le donner aux pauvres.

qu'elle

An 527 de N. S. qu'elle avoit employé tout son bien à cela, & qu'elle le prioit de le recevoir & de l'employer à ce qu'il voudroit. Il n'osa pas luy témoigner le déplaisir qu'il avoit d'avoir esté moqué & frustré de son attente. Elle luy donna aussi au sortir delà une Esmeraude d'une grandeur & d'une valeur extraordinaire; & qui méritoit d'estre presentée à un Empereur.

Une Loy qui donnoit appel de la sentence du Pape. Nous apprenons par la 24. Epitre du 8. livre de Cassiodore que Valentinien II. avoit fait cette Loy; *Si quelqu'un croid qu'en quelque cause il ait droit probable de tirer quelqu'un qui soit du Clergé Romain, qu'il convienne premierement pour estre oüy au jugement du bienheureux Pape. Mais si d'aventure (ce qui n'est pas croyable) le desir competant du demandeur estoit éludé; qu'alors il vienne plaider par devant les tribunaux seculiers, quand il aura prouvé que ses demandes auront esté méprisées par le Prélat du Siége de Rome.* Où l'on peut voir que par cette Loy il y avoit de certaines sortes d'affaires, où il y avoit Appel de la sentence du Pape par devant le Magistrat. En vertu de cette Loy les Gots tiroient souvent les Ecclesiastiques par devant les Juges seculiers. Le Pape Félix s'en plaignit à Athalaric, qui relacha cette Loy & fit un Edit, par lequel il maintint l'honneur de l'Evéque de Rome & la liberté du Clergé; en leur faisant pourtant cette exhortation; *Cependant*, dit il, *Vous qui estes honorez par nos jugemens, vivez selon les institutions Ecclesiastiques. C'est un tresgrand mal de commettre un crime qui n'est pas mesme sçeu à la conversation seculiere. Vous faites profession d'une vie céleste, Ne vous abbaissez donc pas jusques aux vices bas & aux erreurs des autres mortels. Que les hommes du siécle soient reprimez par le droit*

Athalarie favorise le Pape.

droit humain ; mais vous obéissez aux saintes An 527. *moeurs*. Par où l'on peut voir que le Clergé estoit de N. S. bien corrompu puis qu'il avoit besoin de l'exhortation d'un Prince Barbare & Arien.

Ce fut cette année que Denys Moyne ou Abbé, *Denys le* surnommé le Petit, à cause de sa petite stature, *Petit.* dressa son Cycle Paschal. Il estoit Scythe de nation, mais il ne retenoit rien de la barbarie de son pays : car il estoit tres-savant dans la langue Latine & dans la Grecque, & les parloit & entendoit également comme sa langue maternelle. Il estoit aussi fort renommé pour son austerité, pour sa pieté & son grand savoir dans la Philosophie & dans les Mathématiques. C'est luy qui le premier a dressé l'Ere Chrestienne, c'est-*Ere Chrestienne.* à-dire, qu'au lieu qu'on contoit les années ou par les Olympiades, ou depuis la fondation de Rome, ou en quelqu'autre maniére, il a enseigné à les conter depuis la naissance de Nostre Seigneur Iesus Christ: & depuis luy les Chrestiens Latins ont toûjours observé de les conter ainsi, n'y ayant point d'Epoque ou d'année plus mémorable que celle en laquelle le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous sauver. C'est pourquoy Denys a merité en cela une grande louange de son industrie. Néanmoins comme nous avons montré dés le commencement de cette histoire, il s'est mesconté au moins de deux ans. Il a fait aussi un Recueil des Canons des Conciles qui s'estoient tenus avant lui, lesquels il a traduits de Grec en Latin. Cassiodore qui vivoit de son temps le loüe selon ses merites.

C'est à ce temps qu'on rapporte la guerre de *Guerre de* Thuringe, où trois freres, fils de Basin, regnoient *Thuringe.* ensemble, savoir Hermenfride ou Herminafréde, Baderic & Bertaire. Hermenfride

estoit

An 527. de N. S. estoit l'ainé, qui avoit épousé Amalabergue fille d'Amalafride sœur de Theodoric Roy d'Italie. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir que son Mary partageast ainsi son Royaume avec ses autres fréres, le poussa à faire mourir Bertaire & à faire la guerre à Baderic, pour jouïr seul de la Turinge. Pour mieux réussir en son dessein, il envoya des Ambassadeurs à Thierry Roy de Mets & luy promit la moitié du Royaume de sõ frere s'il vouloit se joindre avec lui pour le cõquerir. Thierry s'y accorda & engagea son frére Clotaire Roy de Soissons en cette guerre avec luy. Ces trois Princes, ayant joint leurs forces ensemble défirent aysement Bertaire en bataille & le tuérent. Hermenfride se voyant le seul Maitre de la Turinge pria Thierry de se retirer avec son armée, luy promettant que quand il auroit pacifié le Royaume qu'il venoit de conquerir, il luy en donneroit la moitié, suivant leur accord: & ainsi Thierry & Clotaire se retirérent. Mais ayant reconnu qu'Hermenfride se moquoit d'eux & qu'il ne vouloit rien faire de ce qu'il avoit promis, ils retournérent & repasférent le Rhin avec une puissante armée, défirent en bataille le Roy de Turinge, firent un furieux carnage de ses gens, & le contraignirent de se sauver dans une ville forte avec sa femme & ses enfans. Les François ravagérent & pillérent tout le pays & revinrent en France chargez de butin. Ils prirent aussi quantité de prisonniers: entre lesquels estoit Radegonde, fille de Bertaire défunt, laquelle Clotaire prit à femme.

Thierry & Clotaire défont Hermenfride Roy de Turinge.

Clotaire épo. S. Radegonde.

Thierry & Clotaire estant revenus en leur Royaume, Hermenfride se rétablit comme il pût dãs le sien. Thierry fit semblant d'y consentir volontiers, & de vouloir entretenir amitié avec luy, en telle

en telle sorte que quelques années apres il le convia par douces paroles de le venir voir. Hermenfride fut si fou que de s'y fier & d'aller vers luy. Thierry d'abord le receut fort civilement & luy fit bonne chere durant quelques jours. Mais enfin comme ils estoient appuyez ensemble sur le bord du fossé de la ville, des hommes vinrent par derriére, qui jetterent Hermenfride du haut en bas de la muraille & lui rompirent le cou. C'est ainsi que Dieu permit que fust vengé le meurtre horrible qu'il avoit commis envers ses fréres. Aymoin ajoute que Thierry fit aussi mourir les enfans de Hermenfride : mais cela n'est pas. Car Amalaberge leur Mere fut aussi punie de sa cruelle ambition en ce qu'elle fut contrainte de s'enfuir avec ses enfans en Italie, où elle fut obligée de vivre comme une personne privée, jusqu'à ce que son fils Theodat fust fait Roy d'Italie.

An 527. de N. S. *Hermenfride est massacré.*

Pendant que Thierry estoit occupé dans la guerre du Turingne, on fit rapport à Childebert Roy de Paris, que son frere Thierry Roy de Mets estoit mort; ou bien, si l'on veut, il crut que pendant que Thierry estoit empesché en cette guerre, il luy seroit facile de se saisir d'une partie de son pays laquelle estoit à sa bienséance. Quoy qu'il en soit il entra avec une armée dans l'Auvergne & s'en rendit le maitre. Mais comme il apprit que Thierry revenoit victorieux de Turinge, il se retira. Thierry donc reprit toutes les villes & les places qui dépendoient de son domaine, ravagea tout le pays, & envoya prisonniéres à Cahors Placidiane mere d'Arcade (petit fils de l'Empereur Avite) qui avoit livré l'Auvergne à Childebert, & Alcima Tante d'Arcade, apres leur avoir osté tout leur bien. Il vouloit aussi ruiner entiérement la ville de Clermont, parce qu'elle avoit ouvert

Childebert fit la guerre en Auvergne.

Mais il en fut chassé par Thierry.

An 527. de N. S. ouvert ses portes à Childebert sans se défendre; mais il en fut détourné par Hilginque un de ses Capitaines; & il rendit tous les prisonniers qui estoient dans son armée aux priéres de l'Abbé Porcien renommé pour sa Sainteté. Il fit mourir les soldats qui avoient pris des personnes prisonniéres aux environs de Brioude, contre la défense qu'il en avoit faite pour le respect qu'il portoit à Saint Iulien Martyr.

Abbé Porcien.

Arthus & Occa Rois en Angleterre.

Durant cette guerre de Turinge, Arthus ou Arturus regnoit en Angleterre. Occa Roy de Kent dans la mesme Isle pour se fortifier contre Arturus fit lever des troupes Saxones qui vinrent jusques en France, à dessein de passer en Angleterre au secours d'Occa: mais Arturus les en empescha, tellement qu'elles se mirent dans l'armée de Thierry, & le servirent fort utilement dans la guerre qu'il faisoit à Hermenfride.

Concile de Carpentras.

Selon la remarque du docte Iesuite Sirmond, le Concile de Carpentras se tint cette année; dans lequel il fut ordonné que l'Evesque qui auroit du revenu suffisant pour son entretien, ne prendroit rien sur les paroisses de son diocése: & que s'il ne pouvoit se passer de cette contribution, on se reserveroit ce qui seroit nécessaire pour la subsistance des Prestres qui servoiēt les paroisses, & que le reste seroit pour luy. On y suspendit aussi pour un an de la célebration des Sacrez mystéres Agræcius ou Agrice Evesque d'Antibe, parce qu'il avoit ordonné un Prestre contre les Canons, & qu'il n'estoit point venu ni n'avoit envoyé au Concile aucun de sa part. Ceux qui souscrivirent à ce Concile sont presque tous les mesmes que ceux qui ont signé au 2. Concile d'Orange, dont nous parlerons en l'an 529. Ce qui fait voir qu'ils se sont tenus à peu pres en mesme temps, & non pas sous Leon I. comme quelques uns l'ont écrit.

L'an

L'an 528. de N. le 1. de l'Empire de Iustinien, le 2. d'Athalaric Roy d'Italie, sous le Consulat de Iustinien Aug. 2. Cycl. Sol. 5. & Lun. 16. le 2. de Felix 4. le 17. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. An 528. de N. S.

NOus avons dit en l'an 526. qu'Amalric ou Amaury estoit Roy de la Gaule Narbonnoise & de la partie de l'Espagne qui luy estoit voisine. Il avoit épousé Clotilde fille de Clovis & de Clotilde, de laquelle elle portoit aussi le nom. Mais il estoit Arien & elle orthodoxe. D'abord il tacha par ses caresses de luy faire changer de religion: mais voyant qu'elles estoient inutiles, il y employa les violences & les outrages, la faisant couvrir d'ordures lors qu'elle alloit à l'Eglise, & la frappant luy mesme une fois jusqu'à luy faire vomir le sang. Elle ensanglanta un mouchoir qu'elle envoya à son frere Childebert Roy de Paris, & l'avertit de l'indigne traitement qu'on lui faisoit. Il crut qu'il ne devoit point souffrir cet opprobre: c'est pourquoy il entra dans le pays d'Amaury avec une puissante armée, le défit en bataille prés de Narbonne, & remena la Reyne sa sœur avec luy, laquelle mourut en chemin & son corps fut porté & enterré à Paris. Pour Amaury, quelques uns disent qu'il fut tué en la bataille & les autres que s'estant enfuy à Barcelonne il y fut tué par ses gens mesmes l'an 531. On dit mesme que ce fut Theudis qui le fit mourir pour s'emparer de son Royaume. Ce crime qui estoit d'autant plus

Childebert defait Amaury à cause de Clotilde. Isidore Chron. Greg. de Tours, Aymoin.

Theudis traitre meurtrier. Isidore.

An 528. de N. S.

plus atroce que Theudis avoit esté mis par Theodoric aupres d'Amaury pour lui servir de Gouverneur & de Tuteur. Dieu ne laissa pas impunie cette trahison & cruauté : car quelques années apres il fut massacré par un de ses Gardes mesme.

Loix de Iustinien mesmes pour l'Eglise.

Tout le monde sait comme Iustinien s'est fort employé à faire de bonnes loix pour policer l'Estat & l'Eglise : & il n'y a point de doute que pour cet effet il ne se soit servy des plus savans & des plus celébres hommes de son Empire. Quant à celles qui cõcernoient l'Eglise, qui sont en assez bon nombre, je ne doute point non plus qu'il n'en ait pris l'avis d'Epiphane Patriarche de C. P. qui estoit fort renommé en science & en pieté & d'autres Prélats semblables qu'il pouvoit avoir pres de luy. Celle qu'il fit cette année addressée à l'Evesque Epiphane est remarquable, „ par laquelle il defend à tous Evesques de laisser „ leur Eglise pour venir en Cour, (sans sa permis- „ sion) pour quelque pretexte que ce soit: sous pei- „ ne non seulement d'encourir son indignation, „ mais aussi d'estre excommuniez par l'Evêque de „ Constantinople s'il est Métropolitain, & par „ son Métropolitain s'il est simplement Evesque. „ On peut voir que ce mal n'estoit dés lors que trop commun, puis que pour le reprimer il faloit user de telles peines. Mais c'est bien pis maintenant où l'on se moque de cette Loy aussi bien que de celle qu'il addressa à Artabius Préfet du Prétoire, où il defend qu'aucun Evesque, Prestre ou, autre Clerc de quelque dignité que ce soit ne „ soit ordonné par argent, mais seulement par le „ chois & le jugement libre de ceux qui sont sur „ les lieux, que si l'on trouve que quelqu'un a pris „ ou donné quelque chose pour ces charges, il sera „ privé pour jamais d'exercer aucune charge dans „ l'Eglise. „

Defense aux Evesques d'être à la Cour.

L. 14. C. de Episcopis & Clericis.

contre la Simonie.

glise. Celle-cy n'est pas moins considérable, An 528.
i est mise ensuite dans le Code. de N. S.

Commandement est fait à tous Evesques & „ *De la*
Prestres de célebrer l'Action sacrée,&les priéres „ *voix hau-*
qu'on ajoute au Baptesme, non à voix basse, „ *te & intel-*
mais à voix haute qui puisse estre entendue par „ *ligible au*
le peuple fidéle,afin que les esprits des auditeurs „ *se: vice di-*
puissent étre élevez à une plus grande devotion, „ *vin.*
louange & benediction du Seigneur Dieu. Car „
l'Apôtre l'enseigne ainsi disant en la 1. aux Co- „
rinthiens; Car si tu benis seulement d'esprit „
comment celui qui tient le lieu d'une personne „
privée,dirat'-il Amen à ton action de gracés,veu „
qu'il n'entend point ce que tu dis? Car tu rens „
bien graces à Dieu, mais l'autre n'est pas édifié. „
Je ne pense pas qu'on puisse bien accorder cela avec ce qu'on dit aujourd'huy une partie du Canon de la Messe à voix basse, & avec ce qu'on fait tous le service divin en une langue qui n'est point entendue du peuple.

Continuation de la guerre en Perse. Cedrene.

Pendant que Iustinien faisoit des loix pour entretenir l'Empire & l'Eglise en paix, il ne laissoit pas de donner toûjours ordre aux affaires de la guerre de Perse, Nous avons dit que Zethus Roy des Colchiens ayant traitté alliance avec les Romains fut battu par les Perses L'Empereur envoya trois Chefs à son secours: mais la division s'estant mise parmy eux ils furent défaits par les ennemis. C'est pourquoy il envoia un autre Chef nommé Pierre le Notaire avec de nouvelles troupes, par le moyen desquelles il gagna une grande bataille sur les Perses. Et au lieu que l'Armee n'avoit esté gouvernée auparavant que par des Comtes, il y établit Zithas pour Viceroy, auquel il envoia quatre mille hommes pour la defendre contre les Perses & contre les Tzaniens voisins de l'Armenie,

Zithas embrasse la Foy.

An 528. de N. S. l'Armenie, qui s'estant joints avec les Perses avoient esté battu par les Romains. Se voyant vaincus, il s'assujettirent non seulement à Iustinien, mais aussi à Iesus Christ, embrassant la foy & quittant l'Idolatrie. L'Empereur leur bâtit une Eglise dans de lieu appelé Callinicon, & leur bâtit des chateaux en divers endroits où il mit des garnisons, non tant pour garder leur pays, que pour les civiliser & leur apprendre les mœurs Romaines. Un Roy des Herules nommé Gretas vint à C. P. pour se faire instruire en la religion Chrestienne, de laquelle il fit en suite profession, & se fit baptizer avec tous les siens. Les Perses estant ainsi puissamment assaillis eurent recours aux Huns & les priérent de les secourir. En effet ils leur envoiérent vingt mille hommes. Mais comme ils estoient en marche, une Reyne veuve nommée Bareza alla au devant avec une armée puissante les defit, prit leurs Chefs prisonniers, qu'elle envoia à l'Empereur, & traitta alliance avec luy.

Gretas aussi Roy des Herules.

Cedrene

Bareza Reyne.

Antioche affligée encore d'un tremblement de terre.

Il n'y avoit que deux ans & demy que la ville d'Antioche avoit esté presque toute ruinée par un tremblement de terre, lors qu'il en survint un autre qui dura une heure entiere avec un horrible mugissement, & qui la réduisit à la mesme calamité, dans laquelle il y eut pres de cinq mille personnes qui furent accablées. Le reste des habitans se sauva dans les lieux voisins. Iustinien donna beaucoup d'argent pour rebatir la ville & pour en reparer les ruines, & changea son nom en celuy de Theopole. Nicephore au liv. 17. ajoute que les habitans voyant qu'à toute heure ils estoient menacez de perir, un saint homme leur conseilla de mettre chacun sur la porte de sa maison cette prière, *Iesus Christ demeurez icy debout*

avec

avec nous, & qu'y ayant mis cette inscription le tremblement cessa. Cette pauvre ville a esté plusieurs fois affligée de cette épouvantable calamité. Sur quoy nous avons à adorer les jugemens de Dieu qui sont un grand abyme. An 528. de N. S.

L'an 529. de N. Seigneur, le 2.e de l'Empereur Iustinien, le 3. d'Athalaric Roy d'Italie, sous le Consulat de Cecina Decius Basilius le Ieune. Cycl. Sol. 6. & Lun. 17. le 3. de Felix 4. le 18. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Roys de France. An 529. de N. S.

CEtte année fut remarquable par le Code qui porte le nom de Iustinien parce qu'il fut achevé & publié par son ordre le 16. d'Avril. Il avoit choisy Tribonié, Theophile, Dorothée, Theodore, Isidore, Thallelée & Cratin qui estoient les plus habiles Iurisconsultes de son Empire, pour compiler & composer un Code de 3. autres qu'il y avoit auparavant, qui estoient le Gregorien, l'Hermogenien & le Theodosien, en y retranchant les choses qu'ils trouveroient estre superflues ou n'estre pas à propos, & défendit qu'on ne se servist plus d'autre Code que du sien. Puis que nous sommes sur le sujet de ses Constitutions, il sera bon de mettre icy brievement tout de suite ce qu'il a fait là dessus durant le reste de son Empire. L'année d'apres cellecy, il donna charge à ces mesmes hommes de recueillir toutes les lois & ordonnances qu'ils pourroient trouver des livres & des Ecrits presque innombrables de tous les Iurisconsultes qui avoient esté depuis douze cens ans avant eux; de les mettre sous de certains titres *Code Iustinien.*

An 529. de N. S. tres & les arranger en un bon ordre qui fut aysé à comprendre. Ils y travaillérent donc, & dans l'espace de trois ou quatre ans ils firent les cinquante livres des *Digestes* qu'ils nommerent *Pandectes* d'un certain motGrec qui signifie *qui comprend tout*, parce qu'ils avoient compris là dedans tout ce qu'ils avoient pû ramasser d'ailleurs touchant le Droit. Puis de ces Pandectes il fit tirer ses quatres livres des *Institutes* ou *Institutions*, qui sont si celebres pour l'instruction de ceux qui se veulent appliquer à l'estude du Droit: lesquelles il fit publier le 21. de Novembre de l'an de son 3. Consulat, c'est à dire de l'an 533. de N. S. L'année suivante il fit encore publier son Code auquel il fit ajouter desConstitutions de plusieurs Princes, lesquelles on avoit jugé dignes d'y estre inserées. Depuis encore, comme tous ces livres de Droit ne remedioient pas à tous les nouveaux faits qui survenoient tous les jours, on fut obligé de faire encore d'autres Constitutions, que les Grecs nomméreent Νεαραὶ, & les Latins *Novellæ* c'est à dire *Nouvelles*; & pour montrer qu'on les devoit observer aussi exactement que les autres, elles furent aussi appelées Authentiques. Tous ses Ecrits furent faits en Grec, parce qu'ils avoient esté dressez à Constantinople, où la langue Grecque estoit la vulgaire, & en faveur de l'Empire de Iustinien, en la pluspart duquel on parloit communement Grec; & depuis ils ont esté traduits en Latin. Entre ces doctes hommes qui ont composé ces livres, Tribonien tenoit le premier lieu, comme le plus capable. Procope le loüe fort pour sa Science, son humanité & son travail infatigable, mais il le blame d'une vilaine avarice. Suidas dit qu'il estoit Gentil ou plutost impie, & qu'il tâchoit de persuader à Iustinien

Les Pandectes & Digestes

Les Institutes.

Les Novelles.

Tribonien

qu'il

qu'il ne mourroit point, mais qu'il seroit elevé au ciel, & que l'amour de l'argent luy faisoit vendre la justice : mais qu'il couvroit ses défauts par la douceur de ses mœurs & par l'excellence de sa doctrine. Procope nous dit aussi que Tribonien avoit pour second en son ouvrage le Patrice Jean qui estoit aussi diffamé par ses rapines & ses cruautez. Il ne faut point trouver étrange si l'Empereur qui avoit de tels Conseillers, avoit de la pente pour l'avarice. Il autorisa son Code par un Rescrit qu'il addressa à Mennas Préfet du Prétoire. Il y a eu des envieux de la gloire de Justinien qui l'ont voulu décrier, disant qu'il estoit malséant à un homme qui ne savoit pas lire & lequel pour cette cause on appelloit ἀναλφάβητος de se mesler de faire tant de Régles de droit. Mais ceux qui en ont ainsi parlé l'ont fait par envie & par calomnie. Car quoy que peut estre il ne fust pas des plus avancez dans la connoissance des langues & des sciences humaines, si est ce qu'il estoit fort sagé & prudent, qu'il entendoit & prattiquoit fort bien l'art de regner, & qu'il écrivoit elégamment & en bons termes, comme on le peut recueillir de l'Epitre du Pape Vigile, & du témoignage d'Eustache qui a écrit l'histoire de ce tems-là au cõmencement du siécle suivant. Aussi est-il certain qu'il aymoit les gens savans, qu'il se plaisoit à faire regner la Justice, & qu'il éstoit zélé pour la religion Chrestienne. De sorte qu'en toutes ces choses & dans les constitutions de droit qu'il a eu soin de faire dresser & publier, il n'a rien fait qui ne fust tres cõvenable à la dignité d'un grand Empereur cõme il estoit. Pour faire bien enseigner les lettres & les sciences humaines, & sur tout le Droit, & pour faire que tout son Empire fust regy selon ses Loix & ses or-

An de N. S. 529.

Jean Patrice.

Calomnie contre Justinien.

An 529. de N. S. donnances, il institua trois celebres Universitez principales, savoir à Rome, à Constantinople, & à Berith en la Palestine.

2. Concile d'Orange. Cette année se tint le 2. Concile d'Orange, où Césaire d'Arles presida. Ce qui fait voir clairement que ceux là se sont trompez qui l'ont mis ou sous le Pape Leon ou sous Hilaire; parce que Césaire n'estoit pas encore Evesque du vivant de ces Papes. Ce Concile s'assembla à Orange à l'occasion de la dédicace d'une Eglise, qu'y avoit batie Liberius, à qui Theodoric avoit donné la Préfecture des Gaules un peu avant sa mort. Les Canons qui y furent dressez furent tous sur le sujet de la necessité & de l'Efficace de la Grace, & de la maniere qu'elle agit sur la volonté de l'homme, contre la doctrine des Pelagiens & des Demipelagiens, qui semoient par tout les Ecrits & la doctrine de Fauste Evesque de Rhiez, & qui tâchoient à couvrir de blame la doctrine de S. Augustin & de ceux qui la suivoient. Contre les Pelagiens & Demi-pelagiens. Les Peres donc de ce Concile firent 25. Canons sur ce sujet, qui sont excellens, où ils expliquent clairement & fortement la question presque toûjours par les paroles mesmes de S. Augustin, & montrent que la volonté de l'homme estant corrompue par le peché est impuissante à faire le bien, & que pour le faire il faut que la Grace du S. Esprit y opere puissamment; que bien qu'elle meuve & porte la volonté au bien, elle luy laisse sa liberté toute entiere; qu'elle est efficace, gratuite & necessaire pour toutes les bonnes œuvres, soit dans le commencement, soit dans le progres, soit dans la perfection; que bien que les hommes faisant la volonté de Dieu veuillent faire ce qu'ils font, c'est pourtant par la volonté de Dieu & par l'inspiration du S. Esprit qu'ils le font. Dans le dernier Canon,

Canon, ils disent, que tous ceux qui ayant esté „ baptizez ont receu la grace par le baptesme, peu- „ vent & doivent accomplir les choses qui ap- „ partiennent à leur salut, J. C. les aydant & opé- „ rant avec eux, pourveu qu'ils veuillent travailler „ fidelement; & que non seulement ils ne croyent „ pas qu'il y ait des hommes prédestinez au mal „ ou au peché par la volonté de Dieu, que plutost, „ s'il y en a qui veuillent croire un si grand mal, „ ils leur denoncent anathéme avec toute detesta- „ tion. Non seulement tous les Evesques de ce Concile signerent ces Canons, mais aussi le Prefet Liberius, Syagrius, Opilio, Pantagathus, Dieudonné, Cariatton, Marcel & Namatius, qui estoient tous hommes Illustres d'entre les Laïques. Le Pape Boniface approuva puis apres la doctrine de ce Concile par une lettre qu'il écrivit à Cesaire. Le savant Jesuite Sirmond montre qu'on doit aussi mettre en cette année le 2. Concile de Vaison, où il y avoit dixhuit Evésques, & où Cesaire d'Arles à signé aussi bien qu'au precedent. On y fit six ou sept Canons: car les uns en mettent plus & les autres moins. Le 1. defend aux Prestres & aux Diacres de recevoir le Chresme que de leurs Evesques propres. Le 2. ordonne aux héritiers de payer les oblations que leurs parens defunts ont legué aux Eglises. Le 3. ordonne de ne rien prendre pour ensevelir les morts. Le 4. donne aux Prestres la puissance de prescher; ou s'ils ne peuvent prescher, que les Diacres lisent & recitent quelques homelies des saints Peres. Le 5. ordonne de dire le *Kyrié éléison* dans toutes les Eglises. Le 6 qu'on y dise le *Sanctus, Sanctus, Sanctus.* Et le dernier ordonne, Qu'à cause que „ non seulement dans le siege Apostolique, mais „ aussi par tout l'Orient & en toute l'Afrique & „ l'Italie,

An. 529. de N. S.

Les fideles peuvent accomplir ce qui appartient à leur salut

Concile de Vaison.

An 529. l'Italie, à cause des heretiques qui blasphément „
de N. S. que le Fils de Dieu n'a pas toûjours esté avec le „ Pere, mais à commencé d'estre en temps, on „ chante le, *Gloire soit au Pere, au Fils & au Saint* „ *Esprit, & comme il estoit des le commencement*, „ & qu'on en fasse de mesme dans toutes les E- „ glises. Ces derniers Canons montrent que ces coutumes n'avoient pas esté observées jusques icy dans les Eglises Gallicanes, mais qu'elles commencérent à y estre introduites en ce temps-cy.

Mort de S. Fulgence, ses qualitez & ses Ecrits.

Nous avons veu en l'an 522. comme S. Fulgence fut remis en son Eglise de Ruspe laquelle il conduisit avec grande loüange, jusques à ce que se sentant casse de corps, il se retira quelques mois avant sa mort dans le Monastére qu'il avoit fait batir sur un rocher au milieu de la mer. 70. jours avant que rendre l'esprit il fut travaillé de griéves douleurs, au milieu desquelles il disoit *Seigneur donnez moy patience en ce monde & faites moy misericorde en l'autre*. Il fit venir les Clercs & les Moynes de son diocése aupres de son lit, où il les exhorta à leur devoir avec une merveilleuse force d'esprit. Il distribua aux pauvres tout l'argent qui estoit entre les mains de son Oeconome, & apres avoir donné sa benediction à tous les assistans, il rendit son ame à Dieu, les uns disent le dernier jour de Novembre, de cette année, les autres le 1. de la suivante ou de la 533. apres avoir vécu 65. ans. Incontinent apres sa mort, les Maures ravagérent le territoire de Ruspe & pillérent la ville & l'Eglise, de mesme que les Vandales firent à la ville & à l'Eglise de Bonne tost apres la mort de S. Augustin leur Evesque decedé cent ans ou environ avant Fulgence, qui suivit & qui défendit si bien sa doctrine qu'il fut nommé *l'Augustin de*

sa-

son siecle. Il a laissé quantité de beaux Ecrits, dont les uns sont péris par injure du temps, & les autres sont imprimez, qui témoignent sa science, son zéle & la dexterité de son esprit. Il ne nous reste que dix de ses Sermons sur divers sujets. An 521. de N. S.

Eugippius Abbé, ses Ecrits.

Du tems de S. Fulgence fleurissoit l'Abbé Eugippius Africain, qui composa deux Tomes, qu'il intitula *Thresors de Saint Augustin*, lesquels il addressa à la Vierge Proba. Dans le premier, il recueillit tous ce que ce S. Evesque avoit écrit des matiéres les plus difficiles de la Theologie, comme de l'Ame, de la Charité, de la Resurrection, du Jugement, de la Vie & de la mort éternelle Dans le second il mit les principaux argumens dont S. Augustin s'estoit servy contre les Manichéens, les Donatistes, les Ariens & les Pelagiens. A la fin il y a une homilie imparfaite de S. Fulgence de l'amour de Dieu & du Prochain & une Epitre sur le mesme sujet. Au mesme temps estoit aussi Pierre le Diacre, car il écrivit un livre *de l'incarnation & de la Grace de Iesus Christ*, qu'il dédia à S. Fulgence & aux autres Evesques d'Afrique, & ce livre a esté imprimé entre les œuvres de ce S. Evesque, Ferrand aussi Diacre de Carthage écrivit au mesme tems une exhortation au Comte Reginus, un Abbrégé des Sacrés Canons & quelques Epitres. Nous aurons encore occasion d'en parler dans l'an 534.

Pierre le Diacre.

Ferrand Diacre.

Vers la fin du siecle precedent nous avons commencé de parler de S. Benoit Chef des Moynes, qui se rendit celébre dans le desert de Sublaque à 40. milles de Rome, & qui eût plusieurs Disciples ; & entre les autres S. Maur, qui aussi fonda plusieurs maisons de Moynes. Fauste Moyne du mesme ordre en a écrit la vie au commencement du siécle suivant, Iusques icy le diable estoit encore adoré sur le mont Cassin en Italie dans un vieux

S. Benoit bâtit des Oratoires sur le mont Cassin & y dressa sa Régle.

S. Maur.

An 529. de N. S. Temple dedié à Apollon. On dit que cette année Benoit l'en chassa & y bâtit des Oratoires sous le Nom de S. Martin & de Saint Iean. Ce fut en ce lieu qu'il fonda son Ordre & qu'il y dressa des Régles de la façon de vivre que devoient observer les Moynes, ausquels il préscrit le manger & le boire par poids & par mesure, & les austéritez ausquelles il les assujettissoit. C'est luy proprement qui a dresse une certaine Regle estroitte pour y astreindre ceux qui embrasseroient son ordre; lequel se répandit en peu de tems presque par toute l'Europe. La devotion fut si grande à fonder des Maisons de ces Moynes, que le Rois, les Princes, les Nobles & les peuples donnérent d'abord leurs biens pour cet usage: sur tout depuis que la creance du Purgatoire se fourra dans leurs esprits, comme cela est arrivé depuis la fin de ce siecle. A quoy les Moynes particulierement ont contribué tout ce qu'ils ont pû, voyant que cette doctrine leur estoit si profitable.

des Moynes.

Nicet Evesque de Treves.

Gregoire de Tours récite qu'un Moyne fort celebre nommé Nicet fut fait Evesque de Tréves par l'ordre de Thierry Roy de Mets. En effet cet Evesque se signala par sa science, sa pieté & sa hardiesse à reprimer les vices & les excés du Roy & de sa Cour. Il y a une lettre de Mappinius de Rheims à Nicet de Treves, où il paroit qu'il avoit excommunié plusieurs personnes pour avoir contracté des mariages incestueux, & entr'autres de ceux qui épousoient leur Niece ou leur Tante, parce qu'il y en avoit plusieurs en ce tems là qui se donnoient cette licence contre la défense expresse de la Parole de Dieu.

L'an

L'an 530. de N. S. le 3. de l'Empereur Iustinien, le 4. de Athalaric Roy d'Italie, sous les Consuls Posthumus Lampadius & Orestes. Cycl Sol. 7. & Lun. 18. le 4. de Felix 4. le 19. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Roys de France.

An 530. de N. S.

IL y avoit sept ans qu'Hilderic Roy des Vandales regnoit en Afrique. Il estoit d'un esprit doux, qui aymoit la paix, & qui avoit eû guerre contre les habitans du pays desquels il avoit receu quelque disgrace. Il avoit un parent nommé Gilimer fils de Genson descendu de Genseric, qui estoit homme de guerre, vaillant, prudent & adroit & qui portoit envie à Hilderic de ce qu'il vivoit si long tems, parce qu'il luy devoit succeder. Il commença ses prattiques contre luy, & l'accusa parmy les Vandales d'intelligence avec Iustinien & de vouloir livrer leur nation & l'Afrique à sa discretion. Les Vandales ajoutant foy à ces calomnies, creérent Gilimer pour leur Roy dans l'Afrique & mirent Hilderic en prison avec ses deux freres Amer & Evagene. Iustinien en estant averty, envoya des ambassadeurs à Gilimer, & luy écrivit pour luy remontrer l'atrocité de son crime, & l'exhorter à attendre patiemment la succession du Royaume qui le regardoit & qui luy seroit bien plus glorieuse si elle luy arrivoit par une voye innocente. Gilimer fit réponse & renvoya les ambassadeurs sans donner aucune satisfaction; au contraire il resserra Hilderic plus étroittement avec son frere Evagene, & leur fit dire par raillerie qu'ils s'allassent plaindre à Iustinien, & qui

Hilderic Roy des Vandales en Afrique est emprisonné. Procop. liv. 1. de la guerre des Perses. *par Gilimer qui est fait Roy.*

An 530. de N. S. qui pis est il fit crever les yeux à Amer leur frere. L'Empereur sachant tout cela, renvoya l'année suivante d'autres ambassadeurs & écrivit à Gilimer une lettre encore plus forte que la premiere, le priant de luy envoyer Hilderic & ses freres, & le menaçant de rompre avec luy s'il ne luy accordoit sa demande. Gilimer luy fit réponse que le peuple l'ayant etably pour Roy il sauroit bien se maintenir, & que si Iustinien luy vouloit faire la guerre, il avoit des forces suffisantes pour se defendre. Cela obligea l'Empereur à chercher les moyens de jetter la guerre dans l'Afrique, comme nous le verrons en l'an 532. & 533.

Iustinien se resout de luy faire la guerre.

Elle continuë en Perse.

Procope l. 1. de la guerre des Perses

Elle continuoit toûjours contre les Perses, qui avoient esté battus en diverses rencontres & batailles par Belisaire Chef de l'armée Romaine. Elle devint temeraire par les heureux succes qu'elle avoit euë. Car un jour elle hazarda une bataille si mal à propos, qu'encore qu'elle combattist avec toute la valeur imaginable, les Perses gagnerent le champ de batallie. Cette victoire leur couta si cher, que leur Roy Cabades fit mourir le General qui l'avoit gagnée, à cause de la perte qu'il y avoit faite de ses meilleurs hommes. Justinien pour se fortifier contre un si puissant ennemy fit alliance avec les Arabes, les Ethiopiens, les Homérites, les Blemiens & les Nabatheens, pour les obliger à se joindre avec luy contre les Perses. Il donna aux Nabatheens des terres labourables voisines du Nil, & les retira des campagnes steriles de l'Oasis qu'ils habitoient. Mais il leur fit un bien sans comparaison plus grand en les delivrant de l'Idolatrie dans laquelle ils estoient plongez de temps immémorial, & les amenant à la foy Chrestienne.

Les Nabatheens embrassent la foy.

Cette année l'Empereur fit chatier les Samaritains

ritains à cause de leur revolte & cruauté. C'estoit des vrais Juifs qui furent nommez Samaritains parce que sous l'Empire de Zénon ils s'estoient saisis de la ville de Neapolis batie sur la montagne de Samarie ou de Garizim d'autre fois. Ils persécutérent les Chrestiens, pillérent les Eglises, massacrérent les Evesques & les Prestres & profanérent les choses saintes. Zénon y ayant envoyé des troupes chassa les Samaritains de la montagne, la rendit aux Chrestiens, y fit bâtir une Eglise, la fit environner d'une muraille & y mit une forte garnison pour la garder. Ils souffrirent cela, ne pouvant l'empescher. Mais sous l'Empire d'Anastase ils surprirent la Montagne, & tuérent tous les soldats & les Chrestiens qu'ils y trouvérent. Cette cruauté fut encore punie par un Lieutenant de l'Empereur nommé Procope de la ville d'Edesse, qui prit ces rebelles qui s'estoient emparez de la forteresse & les fit mourir. Du temps de Justinien ils se firent Chrestiens, ou firent semblant de l'estre : tellement que l'Empereur se contenta de bien munir la forteresse contre les rebelles. C'est ce qu'en recite Procope, qui doit estre crû en cecy plus que personne : parce que non seulement il estoit de ce mesme temps; mais aussi n'estoit pas fort éloigné de la Palestine, veu qu'il estoit avec Belisaire dans la guerre des Perses. Mais Cyrille qui a écrit la vie de Saint Sabas, y récite que les rebelles ayant ramassé une multitude tres grande de Samaritains ils établirent sur eux un Roy nommé Julien; avec lequel ils firent des desordres épouvantables, brulérent les Eglises qui estoient à l'entour de Samarie, pillérent les vaisseaux sacrez, & massacrérent les

An 530. de N. S.

Les Samaritains sont punis de leur revolte & cruauté.

Procope.

Ils se font Chrestiens.

An. 530. de N. S. Chrestiens & principalement les Prestres. Il ajoute aussi qu'un Comte nommé Arsenius estant venu à C. P. persuada à l'Empereur que les habitans de la Palestine avoient porté les Samaritains à leur rebellion : que cela avoit obligé l'Empereur d'y envoyer des gens de guerre pour chatier toute la province. L'Evesque de Jérusalem en estant averty & apprehendant le malheur qui alloit tomber sur tout le pays & particuliérement sur son Diocése, pria & conjura l'Abbé Sabas de vouloir aller à Constantinople pour détromper l'Empereur. Cyrille raconte que bien que l'Abbé fust fort vieux & cassé il entreprit le voyage, & arrivant en Cour, il y fut receu comme un Ange du Ciel par Justinien & par l'Imperatrice Theodora, qui luy firent des honneurs extraordinaires ; estant tout ravis d'avoir veu sur sa teste, comme on avoit déja veu autrefois, une Couronne d'or, lumineuse & toute brillante de pierreries. Theodora le supplia, dit-il, de vouloir obtenir de Dieu par ses priéres qu'elle pust avoir un fils. Mais il n'en voulut rien faire ; disant, Dieu ne permettra point qu'il sorte aucun fruit d'elle, de peur qu'il ne soit gâté comme elle de l'erreur de Sévére ; lisant ainsi dans le cœur de cette Princesse qu'elle estoit Eutychienne. Cependant Sabas obtint de Justinien non seulement ce qu'il demandoit pour les peuples de la Palestine, & des Edits sévéres contre les Samaritains & contre les rebelles, mais aussi il receut des liberalitez immenses pour faire bâtir des hospitaux pour les pauvres & les pelerins, des forts pour la défense des Monastéres, & sur tout un Temple en l'honneur de la Vierge, qui estoit un des plus somptueux du Monde, soit pour la grandeur des colomnes, soit pour la hauteur de

Faits miraculeux de S. Sabas.

la voute

la voute, soit pour la richesses des marbres, soit pour la largeur des vestibules. Il fit encore bâtir d'autres Basiliques, une pour les Laziens, une pour les Ibériens, une sur le mont des Olives, & une sur le mont de Sinaï sous le Nom de la Vierge; une encore à la fontaine d'Elisée, deux à Betlehem, & une sur la montagne de Garizim, qu'il fit fortifier en sorte qu'elle estoit hors de surprise. Sabas ayant obtenu tout ce qu'il desiroit & beaucoup au delà, retourna à Jérusalem. L'année suivante il remit son ame entre les mains de Dieu, le 5. Décembre, apres avoir vécu 92. ans. Apres sa mort il fit encore quantité de miracles. C'est ce qu'en recite Cyrille qui dit avoir esté son disciple, & qui a écrit sa vie, où parmy quelques circonstances véritables de l'Histoire, il y entremesle mille choses controuvées à plaisir & qui surpassent toute creance, pour louër son Héros: tellement que c'est plutost un Roman Ecclésiastique qu'une histoire véritable, & qu'on n'y doit rien appuyer de certain que ce qui est récité par d'autres historiens du mesme temps ou à peu pres.

An 530. de N. S.

Mort de S. Sabas.

Cyrille Auteur fabuleux.

Félix IV. mourut le 12. d'Octobre, apres avoir tenu le Siége de Rome, 4. ans, 2. mois & 18. jours. On ne lit point qu'il se soit signalé que parce qu'il bâtit la Basilique de S. Cosme & de S. Damien, répara celle de S. Saturnin Martyr qui avoit esté brulée, & enrichit de marbres & d'œuvres de macquetterie l'Eglise de S. Estienne premier Martyr. En deux ordinations qu'il fit il crea 55. Prestres (d'autres n'en disent que 15.) 4. Diacres & 29. Evesques. On luy attribue une Epitre écrite à tous les Evesques sur ce qu'on ne doit faire le service divin que dans les Eglises consacrées par de certaines cérémonies. Mais

Mort de Félix IV.

An 530. de N. S. cette Epitre est manifestement supposée, comme le Docte Blondel l'a fait voir clairement dans sa Censure des Epitres Décrétales.

Auquel succeda Boniface II. avec grande division.

Le Siége de Rome ne vaqua que trois jours durant lesquels il y eut tres grande division & contestation entre le peuple, le Clergé & le Sénat, les uns en voulant un & les autres un autre Ce qui fit que l'un des partis s'estant assemblé dans la Basilique de Jule y installa au plutost Boniface II. Romain de naissance, mais fils d'un pere Got, nommé Sigivulte. Mais comme le Sénat ne s'accordoit pas avec le peuple & qu'il y avoit de la division dans le Clergé, ceux qui n'agréoient point Boniface s'assemblérent dans la Basilique de Constantin & créerent Pape le Diacre Dioscore. Il ne garda cette dignité que dixhuit jours; au bout desquels il ne fut pas malaisé à Boniface de réunir & ramener à luy ceux qui ne le vouloient pas reconnoitre auparavant. Il ne se contenta point de jouïr ainsi paisiblement de son siége, mais aussi il excommunia Dioscore & prononça anathéme contre luy apres sa mort, l'accusant de Simonie. Cette action, qui ne pouvoit provenir que d'un desir excessif de vengeance, fut trouvée si mauvaise par Agapet Successeur de Boniface, qu'il donna l'absolution à Dioscore & qu'il le rétablit dans la communion de l'Eglise, comme nous le verrons dans la suite.

Il excommunie Dioscore apres sa mort. Anastase Bibliothecaire.

L'Em-

L'an 531. de N. S. le 4. de l'Empereur, Iustinien, le 5. d'Athalaric Roy d'Italie, le 1. an d'apres le Consulat de Lampadius & d'Orestes, Cycl. Sol. 8. & Lun. 19. le 1. de Boniface 2. le 20. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. An 531. de N. S.

LE Pape Boniface ayant veu les troubles & les inconveniens arrivez en son élection, pour éviter qu'il n'en arrivast un semblable apres sa mort, convoqua un Synode d'Evesques à Rome où il fut resolu que Boniface se créeroit un Successeur. Suivant cela, il nomma le Diacre Vigilius pour luy succéder. Le Pape Sylverius en sa 2. Epitre reproche à Vigile d'avoir brigué cette nomination. Boniface la fit souscrire, par tous les Evesques assemblez en Synode, devant le Sepulcre de S. Pierre, pour la rendre plus ferme & plus authentique. Cela estoit contre les Canons qui défendent ces sortes d'élection, qui en ostent la liberté dont le peuple & le Clergé jouissoient, & qui ouvrent la porte au chois de parens & des amis de ceux qui nomment. Aussi cette nouveauté fut rompue par un autre Synode qui se tint bien tost apres, où Boniface fut obligé d'y reconnoître sa faute, d'y bruler l'arresté qu'il avoit fait faire dans son premier Synode, & de s'y confesser criminel de léze Majesté, *reum Majestatis* parce qu'il l'avoit fait pour frustrer le Roy d'Italie du droit qu'il pretendoit d'avoir dans l'élection de l'Evêque de la Ville, au moins pour la confirmer ou pour la rompre. Voila comme les Synodes ou Conciles

Boniface nomme Vigile pour son Successeur.

Anastase Bibliothecaire.

Mais cela ne tient point.

An 531. de N. S. Conciles dans lesquels le Pape mesme a presidé se contradisent & detruisent les Arrestez les uns des autres. Boniface mourut incontinent apres, n'ayant tenu le Siege qu'un an & deux jours. Il bâtit une Eglise magnifique en l'honneur de S. Michel : car le Pape renouveloit & avançoit fort cette vieille erreur du service des Anges qu'il fourroit parmy les Chrestiens. Nous ne parlons pas icy de l'Epitre qu'on luy attribue d'avoir écrite à Eulalius prétendu Evesque d'Alexandrie, sur la reconciliation de l'Eglise de Carthage, qu'on vouloit avoir esté separée de la Romaine il y avoit plus de cent ans : parce qu'elle est manifestement supposée, comme le Cardinal Baronius l'a prouvé, & plusieurs autres le reconnoissent apres luy. Cependant elle a esté produite il y a plus de six cens ans par les flatteurs du Siege de Rome pour prouver sa Souveraine puissance, a esté alléguée par plusieurs en ces derniers tems pour cela mesme, est inserée dans les tomes des Conciles & dans les Decretales, & est rapportée par le Decret & reconnue par le Pape Grégoire XIII. en son Edition page 89. C. *Ad hoc 73* en ces mots, *Ce chapitre se lit en mesmes paroles dans l'Epitre de Boniface à Eulalius*: Les brigues & les contestations furent si violentes apres la mort de Boniface, que le siege fut vacant plus de deux mois, & qu'on ne pût luy donner de Successeur que le premier jour de l'année suivante.

Conciles qui se contradisent.

Mort de Boniface II.

De son Epitre à Eulalius.

2. Concile de Tolede.

En ce tems il se tint aussi un Synode à Tolede sous le regne de Theudis, dit Isidore de Seville, ou sur la fin du regne d'Amaury, disent les autres. Ce Synode dressa peu de Canons pour le reglement de la discipline. Le 1. ordonne que ceux qui avoient esté asservis dés leur enfance a estre Clercs, fussent mis en leur liberté, si puis apres ils

les vouloient se marier. Et il est ordonné de même des Moynes, que quand ils auroient l'âge de dix-huit ans, on leur demandast si c'estoit leur volonté de demeurer ainsi, & non point avant cet âge; & que les Diacres ne fussent point receus en cette charge avant l'âge de 25.ans Le 2. Canon ordonne qu'aucun Clerc depuis le degré de Soudiacre ne demeurast avec une femme, soit qu'elle fust libre, soit qu'elle fust serve. Dans ce Synode il n'y avoit que sept Evesques, entre lesquels présidoit Montanus Archevesque célébre pour sa doctrine; duquel on a deux Epitres, l'une à l'Eglise de Palence, & l'autre au Moyne Thuribius. Ce Prélat fut accusé d'impudicité, & l'on dit qu'il se justifia en tenant long tems des charbons ardens dans son aube sans qu'il y parust. Juste Evesque d'Urgel qui a écrit sur le Cantique des Cantiques estoit aussi l'un des Prélats qui assistérent au Concile de Tolède.

An 532 de N. S.

Montanus Archevesque de Tolede.

Juste d'Urgel.

Dés le commencement de cette année il estoit arrivé une fort grande sédition à Constantinople, qui dura plusieurs jours, ayant esté excitée & fomentée par Hypatius Patrice & par Pompeius & Probus Cousins germains, qui estoient neveux ou petis fils de l'Empereur Anastase, & qui espéroient se remettre si bien dans la grace du peuple qu'ils pourroient se saisir de l'Empire. En effet, apres que Justinien eust esté renfermé quatre jours dans son Palais sans en oser sortir, le cinquiéme les peuples mutinez proclamérent Hypatius Empereur, & luy mirent un colier d'or au cou, au lieu d'un diadéme autour de la teste. Comme il s'avançoit vers le Palais pour s'en emparer, Justinien épouvanté se préparoit à s'enfuir: mais il fut retenu par l'Imperatrice, qui luy conseilla de tenir bon contre ces rebelles. Ce conseil réussit: car

Sédition à C. P.

Procope liv. 1. & Chronique de Marcellin.

Belisaire

An 531. de N. S. Belisaire & Mundus, ou Narses, vinrent si à propos à son secours, qu'ils repoussérent les mutins, prirent Pompeius & Hypatius, que l'Empereur fit executer aussi tost, leur trahison estant trop énorme pour pouvoir obtenir grace, & grande quantité de séditieux furent tuez sur la place. Dãs cette sédition on mit le feu au Prétoire & à quantité d'autres édifices, l'Hospital de Samson y fut reduit en cendres & tous les malades qui y estoient furent brulez. Les Moynes ne manquérent point de se méler bien avant dans ce tumulte à leur ordinaire: car ils arrachérẽt des prisonniers d'entre les mains des Officiers de la Justice. Le meurtre y fut si grand qu'il y eut jusques à trente mille personnes de tuées, selon le recit de Procope. Pour appaiser le peuple l'Empereur fut contraint de chasser Tribonien, Intendant des finances, & Jean le Cappadocien Préfet du Prétoire, parce qu'ils estoient extremement hays à cause de leurs rapines & violences. Mais comme ces émotions de peuples d'ordinaire ne sont que des feux de paille qui s'élevent bien haut & qui ne durent point, parmy lesquelles pourtant il est tres-dangereux de se mesler, quand la sédition fut appaisée, ils furent rappelez & furent au mesme crédit qu'auparavant. Justinien fit aussi rebatir les Eglises, les Palais & les édifices qui avoient esté brulez. Et pour empescher qu'à l'avenir il n'arrivast plus de semblable émeute il défendit aux habitans de faire le mestier d'armurier & de vendre des armes aux particuliers. Il ordonna aussi qu'on n'eust point esgard en justice aux dépositions faites par les Juifs & par les hérétiques contre les orthodoxes, & que les hérétiques n'auroient pas le pouvoir de recevoir ni hérédité ni legat.

Avec massacre.

Appaisée.

Juifs & hérétiques flétris.

Si l'on veut croire Cyrille, Auteur fort suspect dont nous avons parlé, les Origenistes se réveillérent

Origénistes.

lérent en ce tems, se glissérent parmy les Moynes, principalement de la Palestine, & y fourrérent leurs erreurs. Mais un Anachoréte en fut retiré par une vision que lui fit voir Cyriaque un autre Moyne celebre. Car l'ayant pris par la main il le mena dans un lieu fort ténebreux puant, où un feu épouvantable estoit allumé, dans lequel il luy montra Origéne, Nestorius Apollinaire, Eutyches & Sévére: ce qu'ayant veu il ne manqua point d'abjurer aussitost son heresie. Mais n'est-ce pas plutost par des argumens tirez de la Parole de Dieu qu'il faut convaincre les erreurs, que par des fictions & visions de Moynes. De telle nature est encore ce que le mesme Cyrille récite de l'Abbé Sabas, qu'il frappa d'obscurité tres-espesse en plein midy des soldats qui estoient envoyez par des Origénistes pour tourmenter les Moynes. Par ses contes fabuleux de Visionnaires on peut juger de la vie de Sabas rapportée par Cyrille, que le Cardinal Baronius nous a voulu donner dans ses Annales.

An 531. de N. S.

Vers la fin de cette année mourut Cabades Roy de Perse, apres avoir regné trente ans. Cosrohes son fils lui succeda qui en regna quarante-huit.

Cosrohes Roy de Perse succede à Cabades.

Nous avons veu en l'an 521. que Thibaud, Gontaire & Clovand fils du Roy d'Orleans Clodemir furent laissez entre les mains de Clotilde leur Ayeule qui prit un grand soin de leur éducation. Mais cette année Childebert leur Oncle Roy de Paris craignant qu'estant devenus grands ils ne se maintinssent en la succession du Royaume de leur Pére, les tira par finesse des mains de Clotilde, lui faisant accroire qu'il les vouloit faire declarer Rois, les mit entre les mains de Clotaire Roy de Soissons, & lui persuada de les faire mourir, ou

Childebert & Clotaire tuent leurs Neveus.

An 531. ou de les tondre & de les mettre dans un Monastére. Clotaire fut si dénaturé & si cruel qu'il fit passer son espée au travers du corps du plus jeune nommé Thibaud. Gontaire son frere voyant cette inhumanité vint se jetter aux pieds de Childebert, qui estant touché de ses larmes pria Clotaire de lui sauver la vie. Mais ce Barbare lui reprocha que c'estoit lui mesme qui estoit l'Auteur de cette éxécution, & lui dit, que si par foiblesse il changeoit de resolution, il le tueroit lui même. Childebert effrayé de cette réponse repoussa son Neveu & l'abandonna à l'appetit sanguinaire de Clotaire, qui tua aussi ce jeune Prince. Le troisiéme, qui estoit Clovaud ou Clou, fut sauvé par des gens de guerre, qui le tirérent adroitement des mains de leurs Oncles. Pour éviter les effets de leur cruauté & ambition, quand il fut devenu grand, il se renferma dans un Monastére, où il se coupa lui mesme les cheveux. Childebert & Clotaire n'en apprehendant plus rien le souffrirent en cet estat, & lui donnérent des héritages pour vivre commodement. Apres avoir demeuré quelque temps dans un Monastére de Provence il revint en France, & choisit pour sa demeure le village de Nogent, qu'on nomme aujourd'huy S. Clou, à deux lieuës au dessous de Paris, où il bâtit un Monastére qu'il donna avec tous ses biens à l'Eglise de Paris, où il vécut saintement, Il y fut enterré, & l'on y montre encore son tombeau avec une ancienne inscription, & il a esté mis apres sa mort au nombre des Saints.

de N. S. Greg. de Tours, & Aymoin.

Clou ou Clovaud fut sauvé.

L'an

L'an 532. de N. S. le 5. de l'Empire de Iustinien, le 6. d'Athalaric Roy d'Italie, le 2. d'apres le Consulat de Lampadius de d'Orestes, Cycl. Sol. 9. & Lun. 1. le 1. de Iean 2. le 21. de Childebert, de Clotaire & de Thierry Rois de France. An 532. de N. S.

LA bonne intelligence à mal faire, que nous venons de voir entre Childebert Roy de Paris & Clotaire Roy de Soissons, ne dura pas long temps. Car Childebert s'estant associé de Theodebert son Neveu, alla faire la guerre à Clotaire. Clotilde, qui vivoit encore, fit tout ce qu'elle pût pour les mettre d'accord : mais n'en pouvant venir à bout, elle obtint par ses priéres à Dieu ce qu'elle n'avoit pû par son entremise entre les fréres. Car comme ils avoient tous deux rangé leurs armées, prestes à se donner bataille, il survint un si grand orage de pluyes, de gresles & de tonnerres, qui tomba sur le camp de Childebert, qui empescha le combat: & à l'opposite il n'estoit pas tombé une goute d'eau sur le camp de Clotaire. Childebert ayant le cœur touché de cette merveille envoya offrir la paix à son frere, laquelle fut conclue entr'eux. *Guerre entre Childebert & Clotaire.* Greg. de Tours l. 3. Aymoin. l. 2 c. 18.

Le Siége de Rome ayant vaqué, comme nous avons dit, deux mois & demy, à cause des contestations, enfin le dernier jour de l'an 531. ou le premier de celui-cy fut élû Iean II. de ce nom, né à Rome, appelé Mercure, fils de Projet, & tint la chaire trois ans. Les brigues avoient paru si évidemment dans l'élection des Papes precedens, & particuliérement de ce dernier, jusques à corrom- *Iean II. Evesque de Rome.* Anastase Biblioth.

pre

An 532. de N. S. pre à force d'argent des Sénateurs pour donner leur voix, que le Sénat indigné de ces procédures honteuses, se vid obligé à en faire un Arrest que nous lisons au livre 9. des Epitres de Cassiodore, la 15. & 16 en ces termes, *Quiconque se trouvera avoir promis quelque chose ou par luy-mesme ou par un autre, pour obtenir l'Evesché ou un Evesché, le Contract en soit tenu pour execrable en toutes sortes. Et que celuy qui aura participé à une telle méchanceté n'ait aucune voix, soit reputé pour sacrilége & soit contraint de restituer ce qu'il aura receu par jugement du Iuge competant.* De plus le Sénat se sentit obligé d'en porter ses plaintes au Roy Athalaric, & le † Defenseur de l'Eglise Romaine s'y joignit, tellement que le Prince y employa son authorité pour donner plus de force à l'Arrest du Sénat, par une ordonnance addressée au Pape Iean mesme. *Le Defenseur*, dit-il, *de l'Eglise Romaine nous est n'aguere venu trouver avec larmes, & nous a remontré que comme il fut question d'élire un Evesque* de Rome, *quelques uns ayant espié la necessité du temps, par une tres-meschante machination, avoient tellement surchargé les facultés des pauvres par des promesses extorquées, que mesmes les vaisseaux sacrez, ce qui est execrable, en avoient esté exposez en vente au plus offrant. Et plus la chose est cruelle & criminelle, plus est-ce une chose glorieuse de la retrancher par la pieté.* Et apres avoir fait mention de l'Arrest que nous venons de rapporter, il ajoute; *C'est pourquoy nous commandons que tout ce qui est contenu en cet Arrest soit observé & exercé en toutes maniéres, contre ceux qui en quelque façon, par*

Arrest du Senat contre les brigues.

& ordonnance du Roy sur ce suiect.

† C'estoit une charge ordinaire en ce temps-là dans les Metropoles ou grands Eveschez, pour defendre les droits de l'Eglise.

quelques

quelques personnes interposées que ce soit, se seront mêlez dans ces abominables contracts. Puis apres plusieurs clauses particulieres tendantes à mesme fin, il conclud, *Nous voulons & ordonnons que cecy soit intimé ou donné à connoitre au Sénat & au Peuple par le Prefet de la Ville, afin que toute la Généralité connoisse que nous recherchons ceux qui sont contraires à la Majesté Divine pour les punir. Vous aussi faites-le savoir à tous les Evesques que par la grace de Dieu vous régissez.* Et dans celle qu'il écrit au Prefet, il est dit, *Afin que ce bénefice du Prince demeure fermement attaché dans le siécle present & dans ceux qui sont à venir, nous ordonnons que tant nostre presente ordonnance que l'Arrest du Sénat soit proprement gravé dans des tables de marbre, & posez en témoignage public devant le Parvis de l'Apôtre Saint Pierre.* Comme cela tournoit à la louange de ce Roy, aussi certes estoit-il à la honte perpetuelle du Clerge. Que s'il y avoit une si grande corruption dés ce tems-là dans l'élection des Papes, on peut juger que ce n'estoit comme rien, au prix de ce qui est arrivé depuis & de ce qui s'y prattique aujourd'huy. On peut encore remarquer icy que le Senat de Rome faisoit des ordonnances pour regler le Clergé, & que le Pape mesme ne s'y opposoit pas. An 532. de N. S.

Tandis que le Roy Athalarie travailloit ainsi à Rome pour la paix de l'Eglise, l'Empereur Iustinien s'y emploit aussi de son costé, & désirant de ramener les heretiques à la droite foy il crût qu'il seroit bon de faire tenir une Conférence entre les Evesques Catholiques & ceux qui estoient du party de Severe, qui estoient encore en grand nombre. Il fit donc venir à C. P. cinq Prélats orthodoxes, entre lesquels furent Hypatius d'Ephése qui porta la parole & Demetrius de Philipes ; & six

Conference entre les orthodoxes & les Séveriens.

An 532. de N. S. six des Sectateurs de Severe, qui conferérent ensemble en deux seances, où assista Strategius Patrice de la part de l'Empereur pour empescher la confusion. Dans la premiére Session il sembloit que les Severiens abandonnoient la personne d'Eutyches ne le voulant pas justifier: mais ils soutinrent sa doctrine, & pour la maintenir allé-guérent des passages tirez des livres de la Hierar-

Des livres de Denys. chie de Denys qu'on disoit estre l'Areopagite. Hypatius leur repondit qu'il *leur estoit impossible de prouver que cet témoignages fussent de Denys, n'ayant esté connus d'aucun Ancien, ni d'Anastase, ni de Cyrille, qui n'eussent pas manqué s'ils les eussent connus de les alléguer contre Arius & Nestorius.* Les Heretiques ne pûrent rien repliquer à cette reponse, qui fait voir clairement que ces livres qu'on attribue à Denys Disciple de S. Paul, ne sont point du tout de lui, & qu'ils ont esté composez peu avant cette Conférence. Dans la seconde Session on traitta de la cause de Theodoret & d'Ibas : sur quoy les heretiques se voyant pressez par la force de la verité, commencérent à user de calomnies & à persister en leur opiniatreté. L'Empereur voyant que la continuation de cette Conférence ne pouvoit pas apporter grand fruit, se contenta d'exorter puissamment les Sévériens à réchercher & à embrasser le bien de la paix qu'il leur offroit, & apres cela les renvoya. Cette conférence paisible servit au moins à ramener Philoxene Evesque de Dulichie l'un d'eux à la droite foy, comme aussi plusieurs Clercs & Moynes qui s'en estoient detournez auparavant.

Peste. Procope. Une peste dangereuse commença cette année dans l'Ethiophie qui se communiqna dans l'Orient, d'où elle passa dans l'Occident. Elle fut si grande en divers lieux qu'elle deserta des villes entiéres.

La

La guerre avoit duré quatre ans entiers entre les Romains & les Perses avec grande chaleur: mais les uns & les autres commencérent à s'en lasser. Cosrohes Roy de Perse desiroit passionnement la paix, afin de s'affermir en son Royaume dont il avoit pris possession depuis un an. Justinien la souhaittoit aussi, parce qu'il avoit envie de jetter la guerre dans l'Afrique, où il avoit de grandes intelligences contre Gilimer. De sorte qu'il ne fut pas malaysé d'amener ces deux puissans Monarques à un Traitté de paix. Elle fut donc traittée & concluë par le moyen de Rufin & d'Hermogene Maître des Offices de la part de l'Empereur, & des présens magnifiques furent envoyez de part & d'autre pour en faire la ratification.

An 532. de N. S.
Paix avec les Perses.
Marcel.

An 533. de N. S.

L'an 533. de N. S. le 6. de l'Empereur Iustinien, le 7. d'Athalaric Roy d'Italie, le 22. de Childebert, de Clotaire, & de Thierry Rois de France. sous le Consulat de Iustinien Aug. seul 3. Cycl. Sol. 10. & Lun. 2. le deuxiéme de Iean II. Evesque de Rome.

Préparatifs de guerre contre les Vandales.
Procop. li. 2. de la guerre des Vand.

JUstinien estant delivré de la guerre des Perses tourna tous ses soins & tous ses efforts à aller faire la guerre aux Vandales dans l'Afrique ; & en donna la conduite à Belissaire, ne pouvant choisir un Chef plus vaillant ni plus expérimenté, comme il l'avoit fait paroitre dans l'expédition de Perse. Pour celle-cy il fit équipper une puissante flotte garnie de toutes choses nécessaires, & y fit embarquer toutes les meilleures troupes.

L'Empe-

An 533. de N. S. L'Empereur qui mettoit plus sa fiance sur l'assistance Divine qu'en la force de son armée, tacha de l'obtenir par beaucoup d'œuvres de pieté. Il fit des loix contre les heretiques & sur tout contre les Nestoriens. Il répara des Eglises anciennes & en bâtit de nouvelles, & sur tout employa plusieurs jours en jeunes & en oraisons pour obtenir la benediction du Ciel sur son dessein. Il ne voulut point souffrir qu'il y eust dans son armée aucun soldat qui ne fust Chrestien & qui ne fust baptizé. Et quand la flotte fut preste à partir, il la fit benir selon la coutume. Belissaire y établit aussi une bonne & exacte discipline, qui retranchoit les vices & les desordres. il fit mourir deux Massagétes qui avoient tué un homme qui s'estoit moqué d'eux de ce qu'ils estoient yvres. Apres que tous ces bons préparatifs Belisaire accompagné de sa femme Antonine, fit lever les anchres & commença son voyage. Au mois d'Aoust sa flotte arriva sur les costes de Sicile, où elle fut raffreschie de vivres par l'ordre d'Amalasuente mére d'Athalaric qui dominoit sur cette Isle. Ils furent trois mois sur mer au bout desquels ils abordérent en Afrique dans la province Bizacéne, en un lieu éloigné de Carthage de trois journées. C'estoit un terroir fort sec & où il n'y avoit point d'eau : mais comme on y eut fait des retranchemens Pour mettre l'armée à couvert, il sortit de l'eau douce de la terre, pour abbruver abondamment les hommes & les chevaux. Belisaire prit cela pour augure que Dieu leur donneroit la victoire. Il ne permit point que ses soldats fissent aucun degast, ni qu'ils prissent quoy que ce soit dans le pays sans le payer: de sorte qu'on ne traittoit les Africains ni plus ni moins que les Romains. Ce qui fit que les Africains apportérent

Guerre d'Afrique.

en

en abondance toutes les choses nécessaires dans An 535.
l'armée Imperiale, & que plusieurs s'y joignirent de N.S.
parce qu'ils estoient bien payez. Le Gouverneur
de Tripoli se declara d'abord pour elle. Joint
qu'il y avoit long-tems que les Orthodoxes gemissoient
sous le joug des Vandales Ariens, & qu'ils
se réjouirent quand ils virent les Romains entrer
dans leur pays, parce qu'ils esperoient d'estre delivrez
par leur moyen. L'Armée commandée par
Belissaire arriva pres de Carthage le 25. de Septembre
la veille de la feste de S. Cyprien qui en avoit
esté Evesque. Cela servit à donner du cœur aux
Africains qui s'estoient joints aux troupes Imperiales.
Car ils attaquérent les Vandales qui tenoient
l'Eglise dediée au Nom de ce Martyr & les en
chasserent; tellement qu'ils y celebrerent la feste
avec une joye & une magnificence, qui furent une
espéce de triomphe. Amatas frere de Gilimer fut
tué en cette attaque, & ce Prince fut si fort abbattu
de cette mort qu'il en pensa perdre l'esprit, &
que sans songer à se defendre, comme il le pouvoit,
il s'enfuit de Carthage, apres avoir fait mourir
Hilderic & plusieurs de ceux qui estoient en *Gilemer s'enfuit.*
prison avec luy. Belisaire fit faire alte à ses
troupes & ne voulut pas entrer la nuit dans une
grande ville, de peur d'y apporter du desordre
& du pillage, qu'il vouloit éviter: parce qu'il
estoit venu pour chasser les Vandales, & non
pour molester les habitans du pays, mais plutost
poua les delivrer. Il attendit donc que le
jour fust venu, & des le matin il apperçeut sa
flotte qui aborda à la faveur du vent. Les habitans
de la ville luy ouvrirent les portes & le reçûrent
comme leur Liberateur. Le Geolier de la prison
voyant tout cela, mit en liberté grande quantité
de riches marchands que Gilimer avoit fait

Belisaire prend Carthage, tuë Zanzon & chass. Gilimer.

An 533. de N. S. emprisonner, pensant les faire mourir ce jour-là. Il avoit un autre frére nommé Zanzon qui estoit en Sardaigne avec des troupes, que Gilimer manda pour le venir secourir & pour assiéger Belisaire dans Carthage. Ce grand Capitaine sans les y attendre alla au devant d'eux, leur donna bataille tua Zanzon & contraignit Gilimer de prendre la fuite en Numidie, avec la plufpart de ses Vandales. Tous ces heureux succés arrivérent en trois mois, terme si court qu'il parut bien que Dieu avoit conduit & heureusemẽt terminé cette grande entreprise pour le soulagement & la consolation des fidéles affligez. Et ainsi l'Afrique fut reconquise par les Romains apres 95. ans que Carthage fut prisé par les Vandales. Nous avons remarqué comme le Roy Genseric avoit démoly toutes les forteresses & toutes les murailles de toutes les villes d'Afrique, à la reserve de Carthage, afin d'empescher les Africains de se revolter & de se saisir de quelques fortes places. Ce conseil qui sembloit utile aux Vandales au tems de leur conqueste, leur fut préjudiciable en celuy cy, & donna moyen à Belisaire de se rendre maitre de tout le pays sans aucune résistance. Les nouvelles de cette belle conqueste furent bien-tost portées à Justinien, comme il paroit par ses Digestes qu'il fit publier au mois de Decembre, où il fait mention de cette victoire signalée, & en fit rendre graces solennes au Seigneur des batailles.

2 Concile d'Orleans. hardiesse d'Injuriosus de Tours. Le II. Concile d'Orleans fut convoqué cette année (selon le calcul du Jesuite Sirmond) où il se trouva trente Evesques, entre lesquels estoient célebres Eleuthere d'Auxerre, Lauto de Coutance, Paterne d'Auranche, & Injuriosus de Tours, qui dressérent vingt deux Canons sur la Discipline de l'Eglise. On récite d'Injuriosus que comme

comme le Roy Clotaire voulut prendre le tiers du revenu des Ecclesiastiques, il n'y eut qu'Injuriosus qui s'y opposa, & qui luy dit hardiment que Dieu luy osteroit son Royaume, s'il ostoit les biens de l'Eglise & quil ne consentiroit jamais à une ordonnance si injuste. Le Roy, que l'on croioit devoir estre offensé de cette réponse hardie, en fut touché d'admiration, ne songea plus à faire cette levée, & honora Injuriosus, comme un digne Prelat qui avoit soutenu les droits de l'Eglise. An 533. de N. S.

L'an 534. de N. S. le 7. de Iustinien Empereur, le 8. & dernier d'Athalaric Roy d'Italie, le 23. de Childebert, de Clotaire & de Thierry, Rois de France, sous les Consuls Iustinien Aug. 4. & Decius Theodorus Paulinus. Cycl. Sol. 11. & Lun. 3. le 3. de Iean. 2. An 534. de N. S.

Gilimer ayant perdu la bataille se sauva en Numidie avec ce qu'il pût ramasser de ses Vandales, se retira sur une montagne forte d'assiette & de difficile accez. Belisaire l'y poursuivit & l'y fit assieger, où il soutint le siége l'espace de trois mois. Enfin toutes choses necessaires pour la vie manquant à Gilimer, il pria ceux qui le tenoient assiegé de si pres, de luy envoyer un pain, une esponge & une harpe: un pain pour subvenir à sa faim, une esponge pour essuyer ses larmes & une harpe pour tacher à se consoler dans la tristesse & détresse de son esprit. Et ainsi il fut contraint de se rendre à la mercy de Belisaire, qui le fit enchainer pour le mener en triomphe à Constantinople. Belisaire ayant achevé si prompte-

Gilimer pris & mené en triomphe

Procope liv. 2.

An 534. de N. S. ment & si heureusement cette guerre de si grande importance, demanda permission à l'Empereur de retourner à C.P. où il estoit averty qu'il y avoit des envieux de sa vertu & de son bonheur, qui le calomnioient comme s'il eust aspiré à l'Empire. Justinien luy permit de revenir : mais avant que partir de l'Afrique, il mit ordre aux affaires de la Province & y laissa Salomon pour Lieutenant. L'Empereur, pour faire voir qu'il ne croioit rien des accusations qu'on luy avoit faites contre Belisaire, luy ordonna l'honneur du triomphe. Il fut fort magnifique, où l'on étalla en pompe publique les riches meubles d'or & d'argent, & les dépouilles des Rois des Vandales, lesquelles étoient tres precieuses & en tres-grand nombre : parce que depuis un siécle ils n'avoient cessé de voler & de ravager de tous costez & sur tout de piller la ville de Rome. On dit que parmy ces richesses se trouvérent aussi les vaisseaux sacrez d'or & d'argent du Temple de Jerusalem que Tite avoit pris à la destruction de Jerusalem qu'il avoit fait porter à Rome en triomphe & que Genseric avoit transportez en Afrique. Justinien les fit reporter à Jérusalem pour en décorer les Temples des Chrestiens, estimant qu'ils leur appartenoient. Entre les Vandales enchainez qui paroissoient dans ce triomphe par la grandeur de leurs corps, estoit mené Gilimer couvert d'une robbe de pourpre, comme un exemple de la justice divine & de l'inconstance des affaires du Monde. Quand il fut presenté dans l'Hippodrome en présence de tout le peuple devant l'Empereur qui estoit assis sur un haut throne, il s'écria, *Vanité des vanitez, tout est vanité.* Iustinien prenant pitié de luy, ne le fit point mourir, comme toutefois il avoit merité, mais luy donna & à ses parens quelques

Triomphe de Belisaire

Iustinien pardonna à Gilimer.

quelques terres dans la Galatie pour y demeurer. An 534. de N. S.
Et il eust creé Patrice, n'eust esté qu'il ne voulut point abjurer l'heresie Arienne. Il pourvût aussi liberalement à la subsistance des freres & de la posterité d'Hilderic, reconnoissant qu'ils estoient descendus de l'Empereur Valentinien. Il ne se contenta point d'avoir reconquis l'Afrique, mais cette année & la suivante il y fit établir un bon ordre par tout, soit pour la police, soit pour l'Eglise. Il créa Archelaus Préfet Pretorien qui s'estendoit sur toute l'Afrique, & fit que le siége du Préfet fust à Carthage. Il ordonna que les sept Provinces fussent administrées par leurs Iuges, que Carthage, Bizace & Tripoli eussent leurs Recteurs Consulaires & que la Numidie & les deux Mauritanies fussent gouvernées par leurs Présidens. Il fit fermer de murailles la ville de Bagaia, & la nomma Theodoriane du nom de sa femme. Il fit aussi ceindre de murailles la ville d'Adrumet & la fit appeler Iustinianée de son Nom. On trouve aussi que Carthage fut ainsi nommée de son tems.

Il rétablit un bon ordre dans l'Afrique

Le plus grand bien qu'il fit aux Maures sujets de son Empire fut qu'il les fit instruire en la religion Chrestienne. Sur tout il eut un grand soin de pourvoir au rétablissement des Eglises Orthodoxes, qui avoient esté si long tems dans la souffrance, il leur fit rendre les biens qui leur avoient esté ostez, & chassa autant qu'il pût des Eglises les Ariens qui y avoient esté laissez. Il bâtit plusieurs temples, & fut soigneux à reconnoitre & en son particulier & dans le public, que la victoire qu'il avoit réportée de ses ennemis venoit de la main de Dieu toutpuissãt & tout bõ. Il recõnoit aussi avoir esté aydé par les prieres de la Vierge Marie comme cela se void dans cette grãde action de graces qu'il fait à Dieu, laquelle se lit en la Preface du Code

Sur tout pour ce qui est de la religion

An 534. de N. S. touchant l'office du Préfet Prétorien de l'Afrique, où il dit, *Nous demandons aussi cela par les priéres de la Sainte & glorieuse Marie Mére de Dieu & toûjours Vierge.* Où est à remarquer qu'il ne prie que Dieu, & ne rend graces qu'à Dieu, & qu'il ne prie point la Vierge & ne luy rend point graces & qu'il ne la prie point qu'elle prie Dieu pour luy ; mais que seulement suivant la coutume qui s'introduisoit insensiblement dans l'Eglise depuis environ un siécle, *il prie Dieu par les priéres que faisoit la Vierge*, ou en rendant graces à Dieu il reconnoit que le bien luy est venu par les priéres de la Vierge Tout de mesme que dans le Canon de la Messe il y a, *Nous te prions, Seigneur, par les merites & par les priéres des Saints.* Et bien que c'eust esté une chose inconnue jusques au Cõcile de Nicée, comme nous l'avons veuë, si est ce que cette erreur est differente de celle par laquelle on s'adresse directement à la Vierge Marie ou aux Saints, pour les prier ou d'intercéder pour les hommes, ou de leur envoyer quelques biens, comme on le fait aujoud'huy. I'avouë bien que celle-là a esté un degré & un acheminement à celle cy. Mais tant y a que celle-cy n'estoit pas encore dans l'usage commun & public ; & il n'y avoit point encore alors de Litanies addressées ni à la Vierge ni aux Saints, mais à un seul Dieu.

De la difference de l'intercession des Saints avec l'invocation.

Le Comte Marcellin

Le Comte Marcellin fleurissoit en ce tems. Car il mit au jour une Chronique qu'il commença là où S. Jerôme avoit finy, & laquelle il termina à cette année. Aurele Cassiodore louë fort cet ouvrage au livre des leçons divines c. 17. & ajoûte qu'il composa encore quatres autres livre s de la ville de C P. & de celle de Jérusalem.

Les Moynes émeuvent

Des l'année precedente les Moynes Acœmites avoient renouvelé leur fameuse Question, savoir

si l'on

si l'on peut dire *qu'un de la Trinité avoit esté crucifié*; & deputérent d'entreux Cyre & Euloge vers Iean Evesque de Rome pour le prier de donner son avis ou son jugement là dessus. L'Empereur en estant averty envoya aussi Hypatius Evesque d'Ephése & Demetrius Evesque de Philippes au Pape, avec une lettre tres obligeante, où il y a pour titre, *Au Tres saint Iean Archevesque de l'Eglise de Rome & Patriarche.* Puis il met ses termes; *Rendant honneur au siége Apostolique & à Vostre Sainteté (ce qui a toûjours esté en nôtre desir & y est encore) & honorant vostre Beatitude, comme il est séant d'honorer un Pére, nous nous sommes hatez de deferer la connoissance de toutes les choses qui appartiennent à l'estat des Eglises à Vostre Sainteté. Parce que nous avons toûjours eu un grand soin de garder l'unité de vostre Siége Apostolique & l'estat des saintes Eglises de Dieu qui jusques icy obtient & demeure inebranlablement. C'est pourquoy nous nous sommes hâtez de soumettre & unir au Siége de Vostre Sainteté les Sacerdots de tous les quartiers d'Orient. Et nous ne souffrons point que rien se traitte appartenant à l'estat des Eglises, quoy que manifeste & indubitable, qui ne soit aussi referé à Vostre Sainteté, qui est le Chef de toutes les Eglises.* En suite, il l'avertit des questions émues à Constantinoples par les heretiques, il luy explique sa foy, il le prie de luy envoyer des lettres & au Patriarche Epiphane, par lesquelles il témoigne qu'il reçoit en sa communion tous ceux qui croient la mesme chose que luy sur le sujet de l'Incarnation du Fils de Dieu, & qu'il anathématise ceux qui soutiendront les erreurs qu'il luy marque. Il accompagna cette lettre de Calices d'or & d'argent pour l'Eglise de S. Pierre & d'autres presens magnifiques.

An 534. de N. S.

une question de la Trenité.

Lettre de l'Empereur à Iean II.

Nous avons rapporté le commencement de

An 534. de N. S. cette lettre de Iustinien en propres termes, afin qu'on en puisse mieux juger : parce que plusieurs prétendent en tirer de grands avantages pour le Pape. Sur quoy il faut remarquer 1. Que ce n'étoit pas sans grand sujet que l'Empereur donnoit ainsi tant de flatteries ou tant de louanges à l'Evesque de Rome; mais que c'estoit parce qu'il avoit en veuë le grand déssein que luy & ses Predecesseurs avoient de chasser les Princes Gots de l'Italie qu'ils avoyent occupée & usurpée sur l'Empire Rom. comme en effet Iustinien en vint à bout peu d'années apres cecy. Pour cet effet il avoit besoin du credit qu'y avoit l'Evesque de Rome; tellement que c'étoit icy proprement une trame d'état couverte du prétexte de religion, & qu'il pensoit pour le moins autant à réunir l'Italie à son Empire qu'à réunir les Eglises. Si donc les complimens & les flatteries devoient estre de saison, c'estoit principalement en ce tems, où il s'agissoit de retablir l'Empire dans Rome d'où il estoit sorti il y avoit pres de soixante ans. Pour effectuër ce dessein, Iustinien Prince adroit & prudent sceut bien prendre son tems pour s'insinuer dans l'affection du Pape de la ville, lequel comme il pouvoit aisement ruiner ses prétentions, aussi son entremise estoit elle capable de leur faire avoir un heureux succés. Ce fut pour cette mesme raison que son Prédécesseur Iustin fit tant d'honneurs mesmes excessifs à Iean I. & le Pape les ayant trop avidement agréez & receus, cela fut cause de sa ruine. C'est pour cela mesme que nous verrons encore bien-tost qu'Agapet fut si bien receu & favorisé à C.P. par Iustinien. C'est pour ce sujet que ses Ambassadeurs demeurerent plusieurs mois à Rome, afin que durant ce tems ils y pussent mieux pratiquer des intelligences. C'est ce qui faisoit aussi que Iustinien s'entretenoit si bien avec Amalasonte.

Si cette lettre autorisa la puissance de l'Evesque de Rome.

Dessein de l'Empereur fort remarquable.

An de N.S. 534.

sonte, pour luy rendre suspect Theodahat, lequel il prévoyoit devoir bien tost succéder à la Royauté d'Italie. Et cecy doit estre soigneusement remarqué, parce que ce dessein de Justinien estoit comme le premier ressort qui le faisoit âgir dans les affaires qui regardoient l'Italie.

Justinien écrivit aussi au Patriarche de C. P.

Cela posé il faut remarquer en 2. lieu, que l'Empereur pour mieux couvrir son dessein publia presque en mesme tems un Edit en forme de lettre addressée à Epiphane Patriarche de C.P. contre les Nestoriens, les Eutychiens & les Appollinaristes; lequel Edit contenoit à peu pres les mesmes choses que l'Epitre qu'il écrivoit au Patriarche de Rome. Car elle commence ainsi, *Voulant que Vostre Sainteté connoisse toutes les choses qui appartiennent à l'Estat Ecclesiastique, nous avons estimé necessaire d'user envers elle de ces divins abrégez.* Et en suite, *Nous conservons l'estat de l'unité des tres saintes Eglises en toutes choses avec le Tres saint Pape de l'ancienne Rome, auquel nous avons écrit le semblable parce que nous ne souffrôs pas que rien se passe touchant les affaires de l'Eglise qui ne soit aussi réferé à sa Béatitude, parce qu'elle est le Chef de tous les tres-saints Prélats de Dieu.* Le Chef, c'est à dire, le premier en ordre, ce qu'on ne denioit point à l'Ev. de Rome. Et c'est ainsi aussi qu'il faut entendre ce que Justinien l'appelle *le Chef de toutes les Eglises*, dans l'Epitre qu'il luy envoya. Et l'on ne trouvera pas cela étrange quand on verra que le même Empereur appelle de même l'Eglise de Cõstantinople, *Le Chef de toutes les Eglises*, Leg. 16. Cod. de Sacros. Eccles. & Leg. 2. 16. c'est à dire que l'Eglise de C. P. tenoit le mesme rang d'honneur apres celle de Rome. 3 De plus ce mesme Edit addressé à Epiphane donne des qualitez plus avantageuses à l'Evesque de C. P.

Du titre de Chef & autres titres donnés à l'Evesque de Rome & à celuy de C.P.

An 534. de N. S. que l'Empereur n'avoit fait à celuy de Rome. Car le titre qu'il donne à celuy de Constantinople est de *Beatissime Archevesque de la Ville Royale & Patriarche Oecuménique ou Universel*; au lieu qu'il se contente d'appeler celuy de Rome, *Tres-saint Iean, Archevesque de l'Eglise de Rome & Patriarche* ce qui est beaucoup moins que l'autre, & il n'y a personne aujourd'huy qui ose écrire en cette maniere au Pape. Et de mesme que Justinien avoit écrit à Jean qu'il vouloit *luy déférer la connoissance de toutes les choses qui apartiennent à l'estat des Eglises*; il dit la mesme chose en aussi forts termes à Epiphane, *Nous voulons que Vostre Sainteté connoisse toutes les choses qui appartiennent à l'Estat Ecclesiastique*.

Les Deputez qui avoient porté la lettre de Iustinien à l'Evesque de Rome ne le presserent point de rendre response & de les renvoyer, pour la raison d'Estat que nous en avons dite. Enfin le Pape selon la coutume de ses Prédécesseurs fit assembler un Synode d'Evesques où il fut resolu de recevoir la Confession de foy de l'Empereur & d'approuver la façon de parler dont les Accemites qui estoient Nestoriens demandoient la condemnation. Et l'Evesque de Rome renvoyant Hypatius & Demetrius, les chargea d'une lettre, dans laquelle il ne manque point de tirer à son avantage les louanges & les titres d'hon- « neur que l'Empereur luy avoit donnez, le louë « de ce que selon les regles de la discipline il con- « serve le respect au siége de Romain, luy soumet « toutes les choses dont il s'agit, & tâche de ra- « mener tout le monde à son unité, comme « estant le Chef & la Mére de toutes les Eglises, « *selon la régle des Péres & les ordonnances mesmes des Princes*. Remarquez que le Pape appuye l'autorité

Réponse de Jean 2. à l'Empereur.

l'autorité de son Siége & le respect qui luy est dû, non sur la Parole de Dieu, mais sur les régles des Peres & sur les statuts des Princes. Apres cela il témoigne qu'il a tâché de ramener à l'Eglise les Moynes envoyez par les Acœmites, mais qu'il a trouvé leur cœur endurcy: c'est pourquoy il les a retranchez de la communion de l'Eglise. L'Empereur receut fort bien cette lettre, & la fit mettre avec sa profession de foy à la teste de son Code. Quelques uns ont revoqué cette Loy en doute, mais c'est sans bon fondement. L'Empereur fit aussi mettre en vers sa Profession à la façon des Hymnes, afin de la mieux imprimer dans l'esprit des peuples, & afin de la faire chanter dans les assemblées de l'Eglise.

An de N. S. 534.

Réponse judicieuse de Ferrand Diacre.

Pendant que la question des Acœmites s'agitoit à Rome, Anatolius un des Diacres de Rome écrivit à Ferrand un des Diacres de Carthage, qui avoit esté disciple de S. Fulgence, pour luy en demander son avis. Ferrand luy fit réponse qu'il croyoit qu'on pouvoit fort-bien dire, *qu'un de la Trinité avoit souffert*, pourveu qu'on y ajoutast *en la chair*: parce que ce mot restreignoit la souffrance à la seconde personne de la Divinité. Et que pour oster toute chicane & tout soupçon d'héresie, il estoit à propos de professer auparavant, Que l'Essence de Dieu Tout-puissant estoit une en trois personnes, dont l'une, savoir le Fils demeurant Dieu s'est fait homme, est né & est mort, sans que le Pére ni le Saint Esprit se soyent incarnez, encore que la Trinité ait operé le mystére de l'Incarnation. Cette explication faisoit voir comme Ferrand estoit savant, orthodoxe, & digne disciple de son Maitre défund. Il en écrivit aussi au mesme sens à Sévére le Scholastique, c'est-à dire

An 534. Avocat docte & célebre. Nous avons veu en
de N. S. l'an 529. comme Ferrand a laissé encore quelques autres Ecrits qui témoignent sa doctrine & sa pieté.

Contumeliosus déposé. Environ ce tems il se tint un Synode où Césaire d'Arles présida & où Contumeliosus Evesque de Rhiez fut déposé pour sa vie scandaleuse. Césaire en écrivit à Jean 2. Evesque de Rome, qui luy fit réponse, approuva la deposition qui en avoit esté faite & donna avis de renfermer Contumeliosus dans un Monastére pour y faire penitence. Il en écrivit aussi au Clergé de Rhiez & aux Evesques des Gaules, & joignit à ses lettres des Canons de Synodes qui ordonnoient la déposition des Evesques & des Prestres qui tombent dans des crimes, & sur tout en la cohabitation soit avec leurs propres femmes, soit avec des étrangéres. Ce qui fait voir comme il y avoit encore alors des Evesques & des Prestres qui ne pouvoient s'assujettir à cette dure loy du Célibat que les Papes vouloient qu'on observast. Quoy que cette

En appelle. deposition fust confirmée par Jean 2. Contumeliosus en appela à son Successeur Agapet, lequel en écrivit une lettre à Césaire, où il se plaind que luy & ses confréres avoient fait une chose au préjudice du recours de Contumeliosus au Siége Apostolique, & luy mande qu'il a delegué des Juges pour connoitre de cette affaire; & cependant il donne permission à Contumeliosus de celebrer la Messe & le rétablit dans ses biens. Car c'estoit l'ordinaire du Siége de Rome de favoriser toûjours ceux qui y appeloient, afin d'y attirer le droit des Appellations que plusieurs luy disputoient.

Rois d'Angleterre. Certitius Roy des West Saxons en Angleterre mourut cette année y ayant régné quinze ans, & apres avoir tenu quatre ans l'Isle de Wict, laquelle

laquelle il donna avant sa mort à ses Cousins Stufa & Witgard. Son fils Kinric ou Henry luy succéda, qui regna vingt six ans. An 534. de N. S.

Grégoire de Tours au livre 3. des affaires de France c. 23. & Aymoin liv. 2. c. 14. témoignent que Thierry Roy de Mets est mort la vingt-troisiéme année de son regne, laquelle seroit celle-cy. Cependant Cassiodore semble mettre cette mort quelque année auparavant, disant dans les louanges qu'il donne à Amalasonte & aux Gots qu'ils vainquirent en bataille & tuérent Thierry. Theodebert son fils luy succéda, & fut héritier de son grand & vaste Royaume qu'il possedoit tant dans la France que dans l'Allemagne: & il le tint treize ans, dit Aymoin au mesme lieu, & Grégoire de Tours dit qu'il mourut au quatorziéme an de son regne. Il retint l'humeur fiére & guerriére de son Pere: car il fit presque toûjours la guerre, tantost contre les uns, tantost contre les autres.

Mort de Thierry Roy de Mets.

Sigonius.

Auquel succéda Theodebert.

L'Italie estoit affligée de famine: mais elle en fut soulagée par les soins & les liberales charitez de Cassiodore qui estoit Préfet du Prétoire, & par le bon ordre qu'il y établit, faisant vendre les blez à prix raisonnable. Il y avoit huit ans qu'Athalaric y estoit Roy: mais c'estoit proprement Amalasonte qui administroit le Royaume sous son Nom: Les Gots qui tirérent leur jeune Roy d'entre les mains d'une si sage Mére, pour le gouverner à leur fantaisie le corrompirent tellement par les voluptez & les débauches qu'ils le firent tomber dans une fiévre hectique en sorte qu'il fut quelques mois à trainer une vie lânguissante. Amalasonte le voyant en cet estat & qu'il ne pouvoit plus guére vivre, presta l'oreille à un traitté secret que luy proposérent Hypatius & Demetrius Evêques envoyez par l'Empereur vers le Pape, tellement

Mort d'Athalaric.

Procope.

lement qu'ils la firent incliner à rendre Justinien Maitre de l'Italie. En suite Athalaric estant mort, elle leur fit savoir qu'elle continuoit encore dans le dessein de se remettre entre les mains de l'Empereur, ne croyant pas que sa vie dûst estre bien asseurée entre les Gots, à cause qu'elle avoit choqué les plus qualifiez d'entr'eux. Cependant parce qu'ils vouloient estre pourvus d'un Roy au plutost, qui succédast à Athalaric, Amalasonte fit en sorte qu'on élût pour Roy Theodat ou Theodatat son Neveu, fils d'Hermensride & d'Amalafréde sa sœur, esperant qu'il se contenteroit du Nom & des honneurs qui sont dûs aux Rois, & qu'il la laisseroit gouverner comme elle avoit fait jusques-là. Il est vray qu'elle l'avoit mal traitté auparavant, & luy avoit fait rendre des biens qu'il avoit ravis à des particuliers. Mais elle crût qu'il ne se ressentiroit pas de ces affronts, par la considération d'une Couronne si belle dont elle luy faisoit présent : & elle tira parole de lui, avec des sermens exécrables, qu'il luy laisseroit l'administration du Royaume, comme elle l'avoit euë du vivant de son fils. Mais dés qu'il vid son authorité établie, il se moqua d'elle & de tous les sermens qu'il luy avoit faits. Car il la confina dans une Isle, d'où elle ne pouvoit se sauver. Et craignant que Justinien, qui avoit toûjours entretenu intelligence secrette &, amitié étroite avec elle, ne s'en voulust ressentir, il la força d'écrire des lettres à l'Empereur, par lesquelles elle l'asseuroit que son Neveu la traittoit fort bien. Il les joignit aux siennes, où il se plaignoit de beaucoup d'outrages qu'il avoit receus de la Reyne. Il obligea aussi le Senat décrire dans le mesme sens, & chargea de toutes ces lettres des Ambassadeurs qu'il envoya à Constantinople

An 534. de N. S.

Theodat luy succeda.

Procope de la guerre des Gots l. 2.

ple. Cependant il fit tuër Amalasonte par des parens de quelques criminels qu'elle avoit fait é-xécuter par ordre de la Justice. Justinien fut a-verty de cette horrible cruauté commise par Theodat contre sa propre Tante, & contre une Reyne dont la personne luy devoit estre sacrée, & par un de ses sujets à qui elle avoit mis la Couronne sur la teste. Theodat s'en voulut excuser envers l'Empereur, en rejettant le crime sur les Gots, dont il n'avoit pû estre le Maitre. Mais cette excuse n'avoit aucune apparence de verité: veu que non seulement il ne se mettoit pas en peine d'en tirer vengeance, mais mesme qu'il favorisoit & avançoit les meurtriers. C'est pourquoy l'Empereur en fut si sensiblement & si justement offensé, qu'il resolut de luy faire la guerre & la luy déclara. Sans doute aussi que Justinien fut bien-aise qu'une si juste cause se présentast pour entrer dans l'Italie, laquelle il avoit grande envie de réunir à l'Empire. Au reste Procope témoigne que Theodat fut aussi incité à faire mourir Amalasonte par les secrettes sollicitations de l'Imperatrice Theodora: parce qu'elle savoit que l'Empereur son mary avoit dessein de la faire venir à Constantinople, & qu'elle craignoit qu'il ne la préferast à elle à cause de ses vertus & de ses belles qualitez.

An 534. de N. S.

Il fait mourir Amalasonte.

L'an

An 535. de N. S.

L'an 535. de N. S. le 8. de Iustinien Empereur, le 1. de Theodat Roy d'Italie, le 24. de Childebert & de Clotaire & de Thierry Rois de France, sous le Consulat de Belisaire seul. Cycl. Sol. 22. & Lun. 4. le 1. d'Agapet Evesque de Rome.

Guerre contre Theodat.
Procope l. 2. de la guerre des Gots.

POur conduire la Guerre contre Theodat Roy des Gots, Justinien choisit Mundus & Belisaire Chefs de ses armées. Il envoya Mundus avec de bonnes troupes en Dalmatie, qui estoit de la jurisdiction des Gots, pour les en chasser. Ils vinrent à sa rencontre, luy donnérent bataille & la perdirent: & en suite Mundus se saisit de Salone ville principale de toute la Province. Quant à Belisaire, il alla avec une armée navale faire descente en Sicile, où il prit Catane & Palerme & quelques autres villes. Les Gots crûrent qu'il ne prendroit pas si facilement Syracuse qui estoit plus forte. Mais Belisaire ayant fait approcher ses navires des murailles il reconnut que les mats de ses vaisseaux estoient plus hauts que les fortifications de la ville. C'est pourquoy avec des machines il fit guinder des esquifs au haut des mats, & y fit monter des gens de trait, qui de là tiroient aysement dans la ville. Cette invention nouvelle surprit & étonna tellement les habitans & les soldats qu'ils se rendirent; & Belisaire y entra le dernier jour de Decembre, auquel son Consulat expiroit.

Justinien sachant que nos Rois de France tenoient la mesme foy que luy, & qu'ils ne souffroient point les Ariens en leur domination, leur envoya

envoya des Ambassadeurs avec des présens, pour les inciter à faire la guerre aux Gots ennemis de la droite foy. Theodat d'autre costé tacha de les attirer dans son party, en leur promettant de remettre la Provence entre leurs mains. An 535. de N. S.

Comme l'Empereur estoit devotieux, aussi s'estoit-il preparé à cette guerre, comme il avoit fait en celle des Vandales, par des œuvres de pieté, de charité & de justice. Il fit beaucoup d'aumônes, il bâtit des Eglises, il publia plusieurs bonnes loix. Entr'autres il chassa de Constantinople les gens infames qui faisoient trafic de la pudicité des pauvres filles, & donna un Palais pour loger celles qui s'estoient prostituées, afin de les obliger à quitter ce vilain mestier. Il osta la vénalité des offices de Judicature, & ordonna aux Juges de rendre la justice à chacun sans argent. Il accorda la prescription de cent ans à l'Eglise de Rome & à celle de Constantinople, & régla le nombre des Clercs de la Grande Eglise de C. P. & les réduisit à 60. Prestres, 100. Diacres, 90. Soudiacres, 110. Lecteurs, 25. Chantres, 100. Portiers & 40. Diaconnesses. Ce qui fait voir que cette Eglise estoit alors tres-grande & tres-nombreuse. *œuvres de charité & de justice de l'Empereur.*

Dans le mois de Janvier de cette année mourut Jean 2. apres avoir tenu le Siége trois ans, durant lesquels il ne fit qu'une ordination, où il crea 15. Prestres & 21. Evesques. On luy attribuë une Epitre à l'Evêque Valerius ; mais elle est manifestement supposée par Isidore le Marchand comme plusieurs autres semblables. Agapet luy succéda qui estoit fils de Gordien Prestre de Rome. Dés que Iustinien le sceut il luy écrivit une lettre du 12. de Mars pour lui témoigner la joye qu'il avoit de sa promotion, lui envoya la profession de foy qu'il avoit addressée à son Predecesseur. *Agapet succéde à Iean 2.*

An 535. seur, lui en demanda la confirmation & le pria de N. S. de declarer excommuniez Cyrus & ses Moynes Acœmites. Le Pape lui fit reponse, par laquelle il luy accordoit ce qu'il lui demandoit. Peu de tems apres l'Empereur luy écrivit encore pour lui demander que les Evêques Ariens qui viendroient à abjurer leurs erreurs fussent conservez en leur degré. Mais il répondit que cela estoit contraire aux Decrets des Anciens Peres & à l'usage de l'Eglise, & qu'il leur devoit suffire d'estre admis à la communion des fideles.

Concile de Carthage.

Touchant ceux qui revenoient à l'Eglise.

Il faut remarquer sur ce sujet, que sur la fin de l'Episcopat de Jean 2. il se tint un Concile à Carthage de 217. Evesques, pour rétablir la Discipline qui s'estoit fort relachée sous la domination des Vandales Ariens. Et parce que tous les jours il y avoit des Evesques & des Prestres qui renonçant à l'heresie Arienne revenoient à l'Eglise orthodoxe, ils demandérent avis à l'Evesque de Rome comment on devoit agir envers eux : Si l'on les devoit laisser chacun dans leur degrés ou les admettre seulement à la communion Laïque, comme ils inclinoient à ce dernier. Ils demandoient aussi comment ils devoient agir envers les enfans baptizez par les Ariens & s'ils les devoient admettre à la Cléricature. Et enfin ils representoient que durant la persécution beaucoup d'Evesques estoient sortis de la province sans lettres de leurs Metropolitains, & que la calamité des temps rendoit ces voiages excusables. Mais que maintenant que la paix estoit rendue à l'Eglise ils prioient que si quelques Evesques ou Prestres alloient à Rome, sans lui faire paroitre par leurs lettres que c'estoit pour les affaires de leurs Eglises, il ne les receust point à sa communion, mais quil les traittât comme de heretiques. Ces Evêques

ques assemblez en Concile députérent Pierre & Lucius Evesques, & Liberat Diacre de Carthage vers Jean II. pour lui porter leurs lettres. Mais quand ils arrivérent à Rome, ils trouvérent qu'Agapet estoit étably à sa place, auquel ils delivrérent leur dépesche. Le Pape leur fit réponse, Que les Evesques & les Prestres qui sortoient de l'heresie devoient estre receus à la commûnion de l'Eglise, mais non conservez en leur degré seulement qu'il faloit pourvoir à leur subsistance. Quant à ceux qui iroient à Rome sans letures de congé, il les asseure qu'il en usera comme ils le desiroient. An 535. de N. S.

Cette année il se tint aussi un concile à Clermont en Auvergne, où quinze Evesques se trouverent par la permission de Theodebert Roi d'Austrasie. Le premier Canon veut que toutes les paroles & les actions des Prestres se rapportent à l'amendement de vie, à l'observation de la Discipline & au salut de l'ame. Le 2. ordonne que nul ne monte au Souverain degré du Pontificat par des desirs, par des choses qu'on donne, ou par la faveur de peu de grands; mais seulement par les bonnes moeurs, par les merites, & par les suffrages libres du peuple; & que ceux qui y montent par d'autres voyes soient excommuniez. Le 13. dépose le Prestres & les Diacres qui depuis leur ordination, laquelle les oblige à devenir freres de leurs femmes, auront véeu maritalement avec elles; & que ceux qui le font violent (disent ces Péres) par une espéce d'inceste l'honneur du Sacerdoce. Cette défense fait voir qu'il y avoit encore alors plusieurs Ecclesiastiques qui ne vouloient point s'assujettir à la loy inique du Célibat. Il y eut encore treize autres Canons dressez dans ce Synode, qui concernoient principalement la Discipline. *Concile de Clermont.* *Du Célibat.*

Peu-

An 535. de N. S. Peu de temps apres le decés de Iean 2. mourut aussi Epiphane, aprés avoir tenu le siége de Constantinople seize ans & trois mois. On mit à sa place Anthime Evesque de Trébisonde, qui bien qu'il fist profession exterieure de la foy orthodoxe, gardoit neanmoins en son cœur l'hérésie Eutychienne. L'Impératrice Theodora qui estoit infectée du mesme poison, sans forme & contre les Canons du siége où il estoit l'éleva par son credit sur ce haut throne de Constantinople. Mais nous verrons bien tost comment il n'y demeura pas long-tems.

Anthime succéde à Epiphane au siége de C. P.

Division dans l'Eglise d'Alexandrie. Baronius. *Gajanites.*

Timothée Patriarche d'Alexandrie mourut aussi presque au mesme temps : & l'Imperatrice, qui s'ingeroit par tout pour y fourrer l'erreur, fit élire en sa place un Prestre Eutychien nommé Theodose. Mais le peuple & les Moynes en éleurent un autre, qui estoit aussi infecté d'heresie, appelé Gajan. Celuy-cy ne tint la chaire qu'environ trois mois & demy, au bout desquels il fut chassé, & envoié en éxil par Narses, que Theodora avoit envoyé à Alexandrie, pour y maintenir Theodo-dora avoit envoié à Alexandrie, pour y maintenir Theodose. Il ne tint le Siége qu'un an & quatre mois; & encore durant ce tems-là n'avoit-il guére de gens de sa communion: parce que la ville estoit divisée en *Gajanites*, qu'on appelloit aussi *Incorruptibles* ou Fantastiques, & en *Theodosiens* qu'on nommoit aussi Corruptibles. Les premiers furent nommez *Incorruptibles*, parce qu'ils soûtenoient que depuis l'union des deux natures en Iesus Christ son corps avoit esté incorruptible, & qu'il n'avoit souffert aucune infirmité ni douleur de celles ausquelles nostre nature humaine est sujette. Ce qui renversoit manifestement la verité de la nature humaine de N. S. & ruinoit le mystére de nostre redemption. Leonce & Eutymius avoient

Théodosiens.

avoient écrit contre cette heresie. Theodose s'ennuyant de ce que le peuple refusoit sa cõmunion, alla à Constantinople, où il fut bien receu de l'Imperatrice, laquelle gagna tant sur l'esprit de l'Empereur qu'elle fit qu'il le receust & le vid de bon oeil. Theodose d'Alexandrie & Severe d'Antioche se trouvérent là ensemble par concert. Sévere tacha de persuader à Anthime & à Theodose de ne plus déguiser leur créance, & d'en faire profession ouverte devant tous; & que pour cela ils ne fissent point de difficulté de quitter leurs chaires: parce que la confession franche de la vérité estoit préférable à toutes les dignitez de la terre. An de N. S. 535.

Pendant que Theodose estoit à Constantinople il se forma entre les Eutychiens une nouvelle question prise des paroles de I. C. en l'Evangile, où il dit que le *Fils de l'homme ne savoit pas le jour du Iugement* Marc XIII. 32. Car de là quelques-uns affirmoient que I.C. ignoroit quelque chose, d'où ils furent nommez *Agnoïtes*, comme qui diroit *Ignorans*: les autres comme Theodose soutenoient au contraire que I. C. n'ignoroit rien, & que par consequent il savoit le jour du Iugement aussi bien que le Pére; & que quand il disoit qu'il ne le savoit pas, il faloit entendre simplement qu'il ne le vouloit point faire savoir, ou bien qu'il ne le savoit pas comme homme. Tant y a qu'entre ceux qui rejettoient le Concile de Calcedoine il y avoit une grande division; dont, selon qu'ils suivoient les dogmes de leurs premiers Auteurs les uns estoient nommez Sévériens, les autres Gajanites, les autres Theodosiens, les autres Themistiens, & apres eux vinrent les Iacobins & les Barsaniens. Et à cause que tous ceux-là pour avoir trop de Chefs n'en avoient pas un de certain, ils furent nommez *Acephales* par les Orthodoxes. *Agnoïtes.* *Acephales.*

En

An 535. de N. S. En ce temps aussi fut à Constantinople un homme savant nommé Philoponus, qui écrivit assez bien contre Sévére & contre Proclus Philosophe Platonicien, qui avoit attaqué les véritez de la religion Chrestienne. Mais en combattant l'heresie de Sévere, il tomba dans une autre pernicieuse en ce qu'il établissoit non trois personnes en la Divinité, mais trois Dieux. Il nioit aussi la resurrection des mesmes corps & enseignoit que les ames au dernier jour ne reprendroient pas la mesme matiere de leurs corps qu'elles avoient informez, mais que Jesus Christ leur rendroit des corps d'une autre matiére. Et cette heresie s'est renouvelée en ces derniers siécles par les Sociniens, qui avec cela renversent entiérement les fondemens du Christianisme.

Philoponus Trithéïte.

Buchanan dit que Goranus Roi des Escossois ou Irlandois mourut cette année apres avoir regné 34. ans & qu'Eugéne son fils lui succeda qui en regna vingt-trois.

Du Roy d'Yvetot.

A ce temps quelques uns rapportent l'histoire que le Roy Clotaire, les autres disent Childebert, tua Gautier d'Yvetot, son serviteur, dans la chapelle où il oyoit le service le vendredy d'avant Pâque; que le Pape Eugéne ayant esté averty de ce meurtre sacrilége, condamna le Roy à en faire satisfaction sous peine d'excommunication, & que Clotaire pour y satisfaire ordonna que de là en avant les Seigneurs d'Yvetot au pays de Normandie seroient quittes de tout hommage envers le Roy & seroient Souverains en leur terre, & que depuis ce temps-là ils ont toûjours jouy de ce droit, lequel maintenant leur est converty en principauté. Mais Scipion du Pleix Historiographe du Roy & plusieurs autres tiennent que c'est une fable. Il est certain que ce qu'on dit que le Pape

Pape Eugéne ordonna à Clotaire & à Childebert d'en faire satisfaction sous peine d'excommunication, ne peut pas estre : car il n'y eut point de Pape Eugéne en tout ce temps-là. C'est pourquoy les Ecrivains modernes qui veulent appuyer cela, au lieu d'Eugéne y mettent Agapet. Mais ils ne considérent pas que les Evesques de Rome alors n'entreprenoient pas encore d'excommunier nos Rois. Un témoignage bien évident de cela, n'est que ce mesme Clotaire estoit coupable de crimes autant & plus atroces que de celuy de Gautier, comme du meurtre de ses propres Neveux & d'incestes, qui estoient connus à tout le monde ; & d'autres semblables dont nos Rois estoient notoirement coupables en ce temslà : cependant les Papes n'ont pas seulement pensé à les menacer d'excommunication : c'estoient les Prélats de France qui exerçoient alors cette discipline, comme fit autrefois Saint Ambroise envers l'Empereur Theodose : sur tout, il n'y a pas un Ecrivain ancien qui fasse mention de cette histoire ; de là vient que Robert Gaguin qui a écrit dans le quinsiéme siécle asseure quil a esté le premier qui a écrit cette histoire : temoignage certain ou qu'elle est fabuleuse, ou que si elle est véritable, elle est posterieure de beaucoup de siécles à celuy de Clotaire I. ou de Childebert.

An 553 de N. S.

L'an

An 536. de N. S. *L'an 536. de N. S. le 9. de Iustinien Empereur, le 2. de Theodat Roy d'Italie, le 25. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, le 1. apres le Consulat de Belisaire, Cycl. Sol. 12. & Lun. 5. le 2. d'Agapet.*

Variations de Theodat Procope.

THeodat voyant les armes de l'Empereur victorieuses ausquelles il ne pouvoit resister, lui fit savoir qu'il estoit prest à subir toutes les conditions qu'il luy voudroit prescrire. Sur cela Iustinien lui envoya un Ambassadeur nommé Pierre, qui fit un accord avec Theodat par lequel il cédoit entiérement la Sicile, & promettoit d'envoyer tous les ans à l'Empereur une Couronne d'or pesant trois cens livres. Il offrit encore plusieurs autres choses indignes d'un Prince. Mesme craignant enfin que l'Empereur ne voulut point accepter ses offres, il fut si lâche que de se reduire à consentir de quitter la Couronne, & se contenter d'une pension qu'il demandoit pour l'entretenir selon sa qualité. Justinien croyant qu'il exécuteroit de bonne foy ce qu'il avoit promis, rappela Belisaire. Mais dés que Pierre fut party de Rome, Theodat changea de volonté ou de discours : & esperant que le Pape Agapet seroit plus propre que personne à luy faire obtenir une paix sous des conditions plus douces que celles ausquelles ils s'estoit soumis, le choisit pour l'envoyer en ambassade à l'Empereur. Agapet s'en excusa d'abord: mais le Roy l'y obligea par promesses & par menaces, en sorte qu'il l'accepta, se reconnoissant par cela son inférieur & son sujet. Dans le voyage Gregoire I. au 3. livre de ses Dialogues

Il envoye le Pape Agapet en ambassade

Dialogues ch. 3. luy fait guérir miraculeusement An 536.
un boiteux & un aveugle, en passant par la Gréce. de N. S.
Ce qui n'eust pas esté oublié par les autres Historiens, s'il eust esté veritable. Mais on verra comme ce Pape n'est pas chiche de tels miracles dans Son arri-
ses beaux Dialogues. Agapet arrivant à Constan- vée à C. P.
tinople y fut receu par l'Empereur avec beaucoup d'honneurs & de respects qu'il luy rendit & qu'il luy fit rendre.

Car il ne faut point ajouter foy aux contes que fait Anastase Bibliothécaire, Autheur du neu- & comme
viéme siécle, qui veut faire croire qu'Agapet en- il y fut re-
trant dans C. P. eut dispute contre Iustinien qui ceu.
vouloit obligér le Pape d'agréer l'election qu'on avoit faite d'Anthime pour Patriarche de C. P. que l'Empereur voyant qu'Agapet n'y vouloit pas consentir le menaça de l'envoyer en exil: que le Pape se voyant ainsi menacé répondit, „ Je desirois venir vers Iustinien Empereur tres Chre- „ stien, mais jay trouvé un Diocletien: „ qu'Agapet ayant mandé Anthime, il le convainquit en presence de l'Empereur: apres qu'Agapet eust découvert l'heresie d'Anthime, & qu'il l'eust vaincu, Justinien s'humilia devant Agapet & l'adora: & qu'enfin Agapet obtint tout ce pour quoy il avoit esté envoyé par Theodat. Ce ne sont là que des suppositions contraires à la raison & à la verité de l'historie, rapportée par d'autres Ecrivains plus croyables en ceci qu'Anastase. La verité est que, comme nous venons de dire, l'Empereur fit tous les honneurs possibles à Agapet; parce que non seulement il le consideroit comme Evesque du premier Siege de tout le Monde, mais aussi comme un Prelat libre à son égard de tout devoir de sujettion & de fidélité, veu qu'il estoit Evesque de Rome où il estoit né, & où ni l'Empereur ni ses

An 536 de N. S. Predecesseurs n'avoient eu aucun Empire depuis soixante ans. De plus il le regardoit comme un homme revestu d'une qualité extraordinaire, qui estoit d'estre Ambassadeur de Theodat Roy d'Italie : de sorte que comme sa dignité Ecclesiastique l'élevoit au dessus des Prelats d'Orient, aussi son employ politique obligeoit Iustinien à luy deferer un honneur plus particulier. Car Agapet venoit apres la guerre declarée à Theodat, comme intercesseur, tant pour ce miserable Prince que pour les Romains mesmes. Et comme l'Empereur n'eust pû se faire un plus signalé préjudice que de mécontenter le premier de tous ceux qu'il prétendoit réduire sous sa sujettion, il est certain qu'il devoit l'obliger par toute sorte de gracieux accueils & de bons offices, pour s'attirer leur affection, & les faire plus aisement resoudre au changement d'Estat, qui arriva peu de tems apres. C'est pourquoy on peut reconnoitre combien est éloigné de la verité ce que nous venons de rapporter du Pontifical d'Anastase que Iustinien menaça Agapet de l'envoyer en exil. Car quand il auroit esté irrité contre luy, il n'eust pas esté si imprudent que de le menacer, veu que sa qualité d'Ambassadeur le rendoit inviolable par le droit de toutes gens ; & encore moins de le menacer d'exil, veu qu'il n'estoit ni son sujet ni habitant dans son Empire. Aussi par consequent est ridicule ce qu'on fait dire à Agapet, *je pensois venir à Iustinien Empereur Tres-Chrestien, mais j'ay trouvé un Diocletien.* Mais bien que l'Empereur fist de tres-grands honneurs à l'Evesque de Rome, si est-ce que ce qu'il demandoit pour Theodat luy fut absolument refusé, & les conditions de paix qu'il proposoit furent entiérement rejettées ; comme l'asseurent Procope, Liberat & l'Auteur

Ano-

Anonyme rapporté par le Cardinal Baronius; tout au contraire de ce que dit Anastase, qu'*Agapet obtint tout ce pourquoy il avoit esté envoyé.* An 536. de N. S.

Quant à Anthyme, le fait est. Qu'apres s'estre intreus dans le Siége Patriarchal de Constantinople, par le crédit de l'Imperatrice à laquelle Justinien ne deferoit que trop, il feignit d'estre Orthodoxe pour s'établir, quoy qu'il retint toûjours son venin dans le cœur; & au lieu de satisfaire soit à l'Empereur qui le pressoit de donner gloire à Dieu & de faire une sincére confession de sa foi, soit aux Evesques, Prestres, Abbez & Moynes qui l'y vouloient obliger; il se contentoit de dire pour les amuser, qu'il feroit tout ce que le Pontife de la grande Chaire Apostolique luy enseigneroit. C'est ce que nous apprenons par le Concile qui fut tenu apres que Menas fut étably à sa place, où il est dit, qu'Anthime *se retractant des Confessions* des quatre Conciles & du Pape Leon, & ne voulant point souffrir en aucune sorte, *ni les grands Archésacerdos, ni les tres-reverends Abbez qui l'attaquoient pour ces choses, ni ne rendant point la moindre defense, tellement que chaque jour il donnoit un tel scandale que les infidéles s'en rioient, que les fidéles en menoient deüil, & que les infirmes en la foy estoient encore plus troublez & tomboient en pire estat. Pour toutes ces choses, le grand Roys abbaissant luy mesme, & luy ramentevant l'enseignement du premier des Apôtres, qu'il nous faut toûjours estre prets à rendre raison, à quiconque nous la demande, de l'esperance qui est en nous il n'a rien gagné d'avantage, mais disant des paroles à sa Serenité, il promettoit de faire toutes les choses que le Pontife de la grande Chaire Apostolique luy enseigneroit, & écrivoit aux tres-saints Patriarches qu'il suivroit en toutes choses la Chaire*

Le fait d'Antime

An 536. de N. S. *Apostolique*. C'est-à dire, qu'il suivroit entierement son sentiment sur les choses que l'Empereur & le Clergé desiroient de luy. Et par ces paroles du Concile il paroit clairement que l'Empereur n'estoit *ni partisan ni fauteur d'Anthime*, comme quelques uns luy imposent à grand tort; puis que l'Empereur le pressoit par les paroles de S. Pierre de décharger sa conscience & de donner gloire à Dieu, & en suite l'abandonna à la volonté d'Agapet, & apres qu'Agapet fust mort à celle de Ménas. Anthime aussi estoit non seulemet suspect dés avant l'arrivée d'Agapet, mais aussi les Evesques & les Abbez le prenoient à partie, & l'Empereur se joignoit evec eux pour luy faire donner une Confession pure & franche, comme il est évident par les paroles du Concile. Et ainsi il n'est pas vray encore ce que dit Anastase *qu'Agapet découvrit l'heresie d'Anthime, qu'il le convainquit, & qu'apres l'avoir vaincu, Iustinien s'humilia devant luy & l'adora.*

Anthime est expulsé du siege de C. P. Lors donc qu'Agapet arriva à Constantinople il trouva le proces d'Anthime tout instruit & prest d'estre jugé. C'est pourquoy estant informé de l'affaire il ne voulut pas seulement voir Anthime, ni permettre qu'il l'abordast pour le saluer comme le temoignent Liberat, les Abbez de C. P. & Nicéphore. Alors Agapet voyant que le jugement de cette affaire luy avoit esté remis par l'Empereur, par le Clergé & par Anthime mesme, il jugea *que selon la regle Ecclesiastique il estoit adultere, parce qu'il avoit laissé son Eglise* de Trebisonde, *& en avoit brigué une autre*: & il remontra à l'Empereur qu'il devoit chasser celuy qui avoit esté intrus contre les Canons, & contre le gré tant du Clergé que du peuple, qui gemissoit pour son établissement. Suivant cela Iustinien chassa Anthime de son siége, & ainsi il fut con-

La Chron. du Cõte Marcell.

contraint

traint *de rendre le manteau* Archiépiscopal, *&* *de se retirer en un lieu où l'Imperatrice le prit en sa protection* Et apres que *le Tres-pieux Auguste Iustinien eust chassé Anthime; il pria le tres heureux Pape Agapet de consacrer pour Evesque un Catholique nomme Menas* ou Mennas (Abbé du grand Monastére de C.P.) *Alors donc le Pape à la faveur de l'Empereur ordonna Ménas Evesque à sa place, le consacrant de sa propre main.* Menas apres son ordination présenta à Agapet la confession de sa foy, comme c'estoit l'ordinaire des Patriarches d'en envoyer l'un à l'autre, apres qu'ils estoient établis sur leur siége. Agapet écrivit une Epitre aux Evesques Orientaux pour les avertir de l'élection de Ménas & de l'expulsion d'Anthime hors la chaire de C. P. Apres cela les Evesques & les Abbez orthodoxes qui se trouvoient dans cette ville au nombre de cinquante deux, présentérent de nouvelles requestes à Agapet touchant Severe d'Antioche, Pierre son disciple, Zoara & Isac Persan de nation, remontrant que c'estoient des heretiques pestilentieux, qui faisoient plusieurs maux à la foy Catholique & à ceux qui en faisoient profession; & luy demandant qu'il les declarast excommuniez, & qu'il fit savoir à l'Empereur les insolences qu'il avoient commises contre Sa Majesté mesme: entr'autres cet Isac, qui ayant rencontré l'Image de l'Empereur dans une hostellerie, luy avoit dit plusieurs injures & l'avoit frappé de son bâton. Sur tout ils representoient à Agapet qu'il ne suffisoit pas d'avoir chassé Anthime du throne de C.P, mais qu'il méritoit aussi d'estre deposé de son Evesché de Trebisonde. Sur quoy l'Evesque de Rome jugea qu'Anthime estoit digne de deposition, s'il ne retournoit à son Evesché & si dans un certain tems il ne se purgeoit des accusations qu'on faisoit contre luy.

An 536. de N. S.

Liberat & le Pontifical.

Et Menas est étably en place.

Anthime est deposé conditionnellement.

An 536. de N. S. luy. C'est ce qui est representé en la 1. Action du Concile tenu à C P. sous Ménas. *L'honorable homme* Agapet *ayãt appris de plusieurs & par nos requestes les choses attentées illégitimemẽt contre l'Eglise & le voyant de ses yeux, ne voulut pas seulemẽt voir Anthime qui faisoit l'enragé contre les Canõs, mais le chassa justement du siége de* C. P. Et un peu apres, *Sur cela tant les Evesques de la Palestine residens en cette ville que ceux du Diocése d'Orient, & les Apocrisaires * des autres Pontifes ayant presenté Requeste touchant Anthime & les autres heretiques, nous mesmes aussi avons requis qu'Anthime se disant Evesque de Trebisonde fist le libelle receu devant le siege Apostolique & se delivrast luy mesme de toute erreur heretique & se transportast en l'Eglise de Trebisonde. Que s'il ne se rangeoit à cela il fust totalement condamné & depouillé de toute dignité & fonction Sacerdotale. Sur cela Agapet prenant nos justes demandes a condamné Anthime avec les heretiques & † de tout nom Episcopal jusques à ce qu'il se fust repenty de ses faits & qu'il eut envoyé les libelles à vostre pieté, afin que ce qui est contenu soit achevé par vous.* Il faut donc icy distinguer soigneusement trois choses, la 1. l'expulsion d'Anthime hors du siége de Constantinople, la 2. sa déposition conditionelle & pour un tems la 3 sa déposition actuelle & pour toûjours. La premiére & la seconde fut faite par le moyen d'Agapet & par l'autorité de l'Empereur. Mais la troisiéme fut faite par Menas & par son Concile depuis la mort d'Agapet. Ces trois choses doivent estre distinguées si l'on veut éviter de tomber

* C'estoient des Agens que les Patriarches & les Metropolitains avoient en Cour pour y recevoir les ordres de l'Empereur & de leurs Maitres, & pour donner & recevoir les reponses.

† L'a depouillé.

dans les confusions où se jettent plusieurs Ecrivains. Et ces choses que nous venons de representer font aussi voir clairement que l'Epitre qu'on dit avoir esté écrite par Agapet à Anthime est supposée: comme le reconnoissent le Cardinal Baronius mesme, & ceux qui le suivent. An 536. de N. S.

Si Agapet excommunia Theodora.

Victor de Tunes ajoute qu'Agapet excommunia l'Imperatrice Theodora, parce qu'elle protegeoit Anthime. Mais cela n'est recité que par Victor, lequel on sait avoir eu une grãde aversion contre Iustinien & encore plus contre l'Imperatrice. Et quand ce fait seroit veritable, il ne faudroit pas trouver étrange si le zéle d'Agapet l'avoit porté à declarer qu'il ne vouloit point avoir de communion avec Theodora, ou à la declarer indigne des Sacrez mystéres, à cause qu'elle protegeoit publiquement un heretique infame, de mesme que S. Ambroise a excommunié autrefois le Grand Theodose, ou que ce Moyne qui attenta l'excommunication de Theodose le Jeune, comme le récite Theodoret en son histoire. Ie say bien que plusieurs partisans du Pape pretendent tirer d'icy des argumens pour sa puissance Souveraine sur l'Eglise universelle, laquelle puissance, disent ils, luy convient privativement à tous autres mais on pourra reconnoitre par ce que nous venons de dire, que c'est sans fondement. Particulierement veu qu'Agapet ne fit rien à Constantinople qu'à la priére de l'Orient, du consentement & par l'autorité de l'Empereur, & qu'un autre autorisé en la mesme sorte n'eust pû faire de droit.

De la puissance du Pape.

Mort d'Agapet.

Fort peu de tems apres cecy mourut le Pape Agapet à Constantinople, d'où son corps fut transporté à Rome, & enterré au mois de Septembre avec grande pompe. Il avoit fait une ordi-

An 536. de N. S. nation à Rome, en laquelle il avoit crée quatre Diacres & onze Evesques. Moschus dans son Pré spirituel, luy attribuë des Miracles & durant sa vie & apres sa mort. Mais on doit savoir que cet Auteur n'est qu'un conteur de fables, la plusspart ridicules, qu'il a forgées.

Un Concile de C.P. Incontinent apres la mort d'Agapet le Patriarche Ménas fit assembler à Constantinople un Concile de cinquante Evesques; entre lesquels estoient Sabin de Canola, Epiphane d'Ascoli, Asterius de Salerne, Rustique de Fiésoli & Leon de Nole, comme aussi Theophane & Pélage Diacres de l'Eglise de Rome, qui tous avoient esté nommez Légats par défunt Agapet, pour demeurer aupres de l'Empereur. Les Evesques d'Antioche, de Iérusalem, de Césarée, de Cappadoce & d'Ancyre envoyérent aussi leurs Députez à ce Concile qui se tint dans le Monastére nommé Diiticum, du nom du fondateur nommé Dias Abbé tres renommé. On lût dans le Concile les Requestes que les Abbez avoient présentées à l'Empereur & au Pape Agapet, & l'Epitre qu'il avoit écrite à Pierre de Iérusalem. Apres cela on delibera de ramener Anthime à l'Eglise par la douceur. On luy fit trois citations par des Prélats les plus qualifiez de l'assemblée : Et ne comparoissant point on luy donna encore un terme de dix jours, au bout desquels on fit afficher une proclamation contre luy. Et enfin le Patriarche Menas prononça l'Arrest contre luy, suivant presque tous les mesmes termes dont Agapet s'estoit servi, disant : *Qu'ayant égard à ce qu'Agapet avoit eu n'aguere en l'esprit, puis qu'Anthime n'ayant pris le tems propre pour se repentir n'avoit pas voulu estre de meilleur avis, pour asseurer ceux qui avoyent esté scandalisez*

Deposé Anthime.

par

par luy: ayant aussi égard aux choses présentement jugées par le saint Synode qui est avec nous, Nous définissons tous ensemble qu'Anthime soit mis hors du sacerdoce de Trébisonde; & sommes d'avis qu'au reste il soit expulsé de tout nom, & de toute dignité & fonction sacerdotale, qu'il ne soit point conté entre les orthodoxes, & qu'il ne puisse desormais venir sur le throne ni de la ville de Trébisonde ni de cette Royale-cy. Cet Arresté du Concile fait voir clairement comme ceux la se trompent qui veulent que le Pape Agapet ait absolument déposé Anthime. Car si cela eust esté; il n'eust pas esté besoin de toutes les formalitez du Concile contre luy, ni de cet Arrest de déposition. Mais (comme nous avons dit) la sentence d'Agapet n'avoit esté qu'une suspension ou une déposition conditionnelle & comminatoire; au lieu que l'Arresté du Concile estoit la déposition actuelle & l'éxécution de la menace qui avoit esté faite; conformément à ce qu'en avoit proposé & resolu Agapet. C'est pourquoy apres ce jugement prononcé, & *apres que le Concile se fut levé*, Ménas dit. *Nous suivons (comme vous savez) le siége Apostolique & luy obéissons* (en cette affaire s'entend) *& avons ses communicateurs pour communicateurs, & condamnons ceux qui sont condamnez par luy.* Le Concile condamna aussi en suite Sévere d'Antioche, Pierre d'Apamée & Zoara. Ménas écrivit à l'Evesque de Iérusalem au nom du Synode les resolutions qui s'y estoient prises. Justinien en ayant esté informé confirma le jugement, & fit publier un Edit contre les hérétiques, par lequel il défendit à Sévere de demeurer ni dãs C.P., ni dans aucune ville considérable, & ordonna que ses livres fussent brulez. Pierre de Iérusalem ayant receu la lettre de Ménas assembla

An 536. de N. S.

An 536. de N. S. le Synode de Palestine, où tout ce qui avoit esté fait dans celuy de C.P. fut approuvé & confirmé.

Sylverius est élû Evesque de Rome. Environ deux mois apres la mort d'Agapet, Sylverius, fils du Pape Hormisde de legitime mariage, fut mis à sa place, plus par l'autorité de Theodat que par les libres suffrages du Clergé. Car Anastase dit que cela se fit *sine deliberatione Decreti, sans que le Decret de l'Election fust délibéré*, & que le Roy y fit souscrire quelques Prestres par force & par crainte. Ie laisse à juger si cette Election est fort légitime. D'autre costé, Vigile Diacre d'Agapet se jetta à la traverse à l'instigation de Theodora. C'est celuy que nous avons veu l'an 531. avoir esté designé par le Pape Boniface pour luy succéder, & qui fut revoqué tost apres; mais qui n'avoit pas perdu le desir de se saisir de ce throne. L'Impératrice s'addressa à luy, & luy fit esperer de le faire recevoir Evesque de Rome, pourveu qu'il luy promette, que quand il aura obtenu cette dignité, il cassera le dernier Synode de Constantinople où Anthime (nommé aussi Anthemius) Sévére d'Antioche & Theodose d'Aléxandrie avoient condamnez comme hérétiques, & qu'il leur écriroit pour approuver & confirmer leur foy. Vigile luy promit tout ce qu'elle voulut, & vint en Italie chargé d'or & d'argent, & de lettres addressées par l'Imperatrice à Belisaire pour le faire élire Pape à la place de Sylverius, comme nous le verrons l'année suivante. Il faut pour achever celle-cy voir comme alla la guerre contre Theodat.

Vigile intervient. Liberat dans son Abbregé.

Guerre en Dalmatie où Mundus & son fils furent tuez. Iustinien n'ayant pas voulu entendre les propositions de paix faites par Agapet, Theodat resolut à se défendre, & prit courage par un petit succés heureux qui luy arriva. Car les Gots ayant ramassé des troupes en Dalmatie, donnérent combat à Maurice fils de Mundus & l'y tuérent.

Mundus.

Mundus son Pére vivement touché de la mort de son fils, alla pour en tirer vengeance, attaqua les Gots & les poussa. Mais comme il poursuivoit trop chaudement la victoire, il s'éloigna de ses troupes & fut tué par un soldat qui s'enfuyoit. L'Empereur y renvoya incontinent un autre Chef nommé Constantin, qui battit les Gots & les chassa de Dalmatie. An de N. S. 536.

Il arriva une autre disgrace aux troupes Imperiales en Afrique, par une sédition qui s'émût pour de certains héritages que des soldats mariez prétendoiẽt leur appartenir à cause de leurs femmes. Ils se mutinérent en sorte qu'ils tuérent plusieurs de leurs Capitaines, & que Salomon leur Chef fut contraint de s'enfuir par mer en Sicile, où il trouva Belisaire, auquel il récita ce malheur. Ce vaillant Chef se résolut d'y aller en diligence, monta dans un vaisseau & ne prit avec luy que cent hommes de cheval. Les Séditieux d'Afrique avoient déja élu un Roy nommé Stoza pour les commander; & apres avoir pillé du pays, avoient assiégé Carthage. Mais des qu'ils virent Belisaire ils perdirent courage, levérent le siége, s'enfuyrẽt, & plusieurs d'entr'eux furent tuez en fuyant. Par ce moyen la sédition fut étouffée, & l'Empereur envoya un autre Chef dans l'Afrique: parce qu'il avoit besoin de Belisaire dans l'Italie. Il vint donc avec une puissante flotte de Carthage dans la Sicile.

Sedition en Afrique appaisée.

Theodat pour se défendre avoit mis une armée sur pied, dont il donna la conduite à Ebremude qui avoit épousé Theodenande sa fille. Mais au lieu de servir son Beaupere, comme toutes choses l'y obligeoient, il laissa son armée & se vint rendre à Belisaire qui estoit encore en Sicile, & qui l'envoya à Constantinople, où Justinien le receut

Ebremude traitre.

H 6 fort

An 536. de N. S. fort bien & le fit Patrice : non tant pour recompenser sa trahison, que pour tâcher d'attirer les Gots à son party, par la douceur & par les présens. Comme il sceut les préparatifs que Theodat faisoit pour se défendre, il envoya ordre à Belisaire de faire descente dans l'Italie. Il y entra sans que rien s'opposast d'abord à son armée. Les villes de l'Abruzze & de la Lucanie se rendirent, soit de crainte d'estre bientost forcées, soit parce qu'elles s'ennuyoient du gouvernement des Gots. Il s'avança dans la Campanie, dont il se rendit maitre, & assiégea Naples par mer & par terre, où ceux de la ville se défendirent valeureusement. Mais enfin apres vingt jours de siége il la surprit par des Aquéducs, par où il fit entrer la nuit de ses plus vaillans soldats, qui tuérent ceux qui estoient en garde aux postes & sur les murailles, & donnérent moyen au reste de l'armée de se saisir de la ville, où ils firent main basse contre tous ceux qui estoient en armes & la pillérent. Procope écrit que Belisaire y usa d'une grande clemence; mais d'autres disent qu'il y fit un grand carnage.

Belisaire entre dans l'Italie, où il prit Naples.

Theodat pour s'opposer à ces conquestes y envoya une armée dont il donna la conduite à Vitige Capitaine Got renommé pour sa bravoure. Les Gots jettérent les yeux sur luy pour le faire non seulement leur Chef mais leur Roy. Car ils méprisoient Theodat pour sa lacheté, le haïssoient à cause qu'il avoit fait mourir leur brave Reyne Amalasonte, & le soupçonnoient de s'entendre avec Justinien, depuis qu'Ebremude son Gendre s'estoit rendu à luy : c'est pourquoy ils proclamérent Vigite pour leur Roy, qui regna sur eux quatre ans, Dés qu'il se vid revestu de cette dignité, il fit prendre Theodat, comme il se retiroit de Rome à Ravenne & le fit mourir. Il fit mettre en prison son

Theodat est tué, auquel succede Vitige Roy d'Italie.
Procope.
Sigonius.
Fait de grands preparatifs pour se maintenir.

son fils Theodegiste & le fit tuër. Il écrivit une fort belle lettre Circulaire, qui se trouve entre celles de Cassiodore, laquelle il addressoit à tous les Gots, pour les exhorter à réveiller & à faire paroitre leur vertu ancienne pour conserver leurs conquestes, & pour se défendre contre tous ceux qui les voudroient attaquer. Il mit dans Rome quatre mille Gots pour sa défense ; & obligea le Sénat & le Pape de luy prester serment de fidélité, & emmena avec luy à Ravenne plusieurs Sénateurs, pour luy servir d'ostages de la foy des autres. Pour se conserver la bienveillance des Gots, il crût qu'il estoit obligé d'épouser Metasvente fille d'Amalasonte & sœur de defunt Athalaric. Il se saisit de tous les thresors des Rois ses prédécesseurs, & en fit des largesses à ceux qu'il estimoit luy devoir estre plus utiles & plus fidéles. An 536. de N. S.

Fait alliãce avec les Rois de France.

Sur tout, voyant combien il luy estoit important de s'asseurer des Rois de France, & principalement de Theodebert Roy de Mets comme son plus voisin, il fit trouver bon à ses gens de leur envoyer des Ambassadeurs, pour traitter alliance avec eux, leur laisser la Provence, comme Theodat leur avoit promis, & mesme leur donner encore de l'argent. Nos Rois acceptérent ces conditions, & promirent de secourir Vitiges toutefois non par eux mesmes, mais par leurs alliez : parce qu'ils ne pouvoient avec honneur rompre l'alliance qu'ils avoient traittée avec Justinien. Car avant que d'entreprendre la guerre avec les Gots, il voulut faire amitié avec les Rois de France, afin qu'ils ne le troublassent point en son dessein. Et quãd il sceut que Vitige leur avoit cédé la Provence, il leur en confirma la cession. Et depuis ce tems là nos Rois ont eu toute la côte de la mer Méditerranée, depuis Nice & en deça & depuis Avignon jusques

An 536. de N. S. jusques à Nice. Alors, dit Procope, les Rois de France commencérent à faire battre de la monnoye d'or, ou leur Image estoit imprimée, & non celle de l'Empereur ni du Roy d'Italie. Vitige leur ceda aussi les pays qui estoient habités par les Alemans, savoir les peuples voisins des Grisons & des Bourguignons, qui avoient esté sous la domination de Theodoric depuis la bataille de Zulpic gagnée par Clovis.

Rome prise par Belisaire.

La prise de la ville de Naples, qui estoit estimée tres-forte & bien munie, le massacre & le pillage que Belisaire avoit permis d'y faire, & le succés de ses armes épouvantérent tellement les habitans de Rome, qu'ils en chassérent la garnison des Gots, qu'ils ouvrirent leurs portes, en envoyerent les clefs à Belisaire, & se rendirent à luy le 10. de Decembre, soixante ans aprés qu'elle avoit esté prise par Odoacre, comme le remarque expressément Evagre liv. 4. c. 18. Belisaire envoya les clefs de la ville à l'Empereur, pour marques insignes de sa victoire, avec Leudére Chef des Gots enchainé, qui avoit mieux aymé estre pris que de fuir avec le reste de ses gens. La Calabre, la Pouille, ceux de Narny & de Spolete, & les peuples voisins de la Toscane, suivirent l'exemple de Rome & se soûmirent à l'armée Impériale. Elle battit aussi les Gots en diverses rencontres; entr'autres Hunila un de leurs Chefs fut pris dans Perusé avec six mille Gots qu'il commandoit.

En-

L'an 537. de N.S. le 10. de Iustinien Empereur, le 1. de Vitige Roy des Gots en Italie, le 26. de Clotaire & de Childebert, Rois de France, le 2. d'aprés le Consulat de Belisaire. Cycl. Sol. 14. & Lun. 6. le 1. de Sylverius Evesque de Rome.

An 537. de N. S.

DEs que Belisaire eust pris Rome, il emploia tous ses soins pour l'asseurer à l'Empereur: estimant qu'il y alloit de la gloire de l'Empire de conserver la ville dont il portoit le Nom & laquelle avoit esté si long temps la Reyne de toutes les autres, & de ne point souffrir qu'un Prince étranger la posédast. D'autre costé, il se douta bien que Vitige feroit tous ses efforts pour la reprendre. C'est pourquoy Belisaire en fit promptement reparer toutes les bréches, la fit fortifier par tout où il crût qu'elle en avoit besoin, la fournit de toutes les munitions de guerre & de bouche qui luy estoient nécessaires, y mit une forte garnison, s'y renferma avec elle pour la garder & pour dõner courage aux habitans de s'y mieux défendre, & attira leur affection par tous les bons offices qui luy furent possibles.

Belisaire fortifie Rome & la défend. Procope. Sigon.

Vitige Roy des Gots de son costé, se voyant pressé par les troupes Impériales qui luy avoient enlevé une bonne partie des meilleures villes de son Royaume avec la Capitale, il rallia toutes ses forces qui estoient esparses, & aupres de Ravenne qu'il tenoit encore, il fit une armée de cent cinquante mille hommes, avec laquelle il vint assiéger Rome au commencement de May. Ce seroit une chose trop longue & superflue d'en reciter les

Contre-Vitige qui l'assiége.

An 537 de N. S.

les particularitez. Seulement dirons-nous que le siége dura un an & neuf jours, & que les Gots y donnérent jusques à soixante sept assauts, dans lesquels ils furent presque toûjours battus.

Sylverius est chassé de son siége.

Anastase & sur tout Liberat.

Pendant que nous les laisserons là se miner & miner, voyons la révolution étrange arrivée à Sylverius Evesque de la ville. L'Impératrice luy écrivit pour le prier de venir à Constantinople, ou au moins de rétablir Anthime que son Predecesseur avoit condamné. Il luy fit réponse qu'il ne le pouvoit faire parce qu'Anthime avoit esté légitimement déposé. Elle n'attendoit que ce prétexte pour avoir occasion de le persecuter. Elle écrivit donc à Belisaire, qu'ayant esté refusée & offensée par Sylverius il fist en sorte de le faire déposer de sa charge & de faire établir à sa place Vigile qui éxécuteroit mieux ses volontez. Cet ordre luy fut porté par Vigile mesme qui promit *centenaria duo*, deux cens marcs d'or à Belisaire, si suivant le commandement de Theodora il chassoit Sylverius & le faisoit entrer dans sa Chaire. Belisaire estant alors à Rome où il avoit tout pouvoir, fit venir Sylverius au Palais, & luy reprocha d'avoir intelligence avec les Gots & de leur avoir voulu livrer la ville de Rome. En effet, il y eut un Marc Scolastique, c'est à dire un savant Avocat, & un Julien de la Garde Prétorienne qui supposérent des lettres qu'ils soûtenoient avoir esté écrites par Sylverius aux Gots, par lesquelles il leur promettoit de leur donner entrée dans la ville & de les en rendre les maitres. Belisaire & sa femme ayant de la peine à croire cette accusation tâchoient de persuader à Sylverius de condamner le Concile de Calcedoine & d'écrire aux hérétiques qu'il estoit de mesme foy qu'eux. Mais estant sorti du Palais il alla démander conseil de ce qu'il

qu'il auroit à faire, & se retira dans l'Eglise de Sainte Sabine, comme en un lieu de seureté, craignant qu'on n'usast de violence contre lui. Mais Photis fils d'Antoine femme de Belisaire lui fut envoyé, qui l'exhorta de retourner au Palais, & qui lui promit avec serment qu'on ne luy feroit aucun tort & qu'on le laisseroit revenir. Ses amis lui conseilloient de ne se point fier à la foy des Grecs. Néanmoins il alla au Palais, & pour ce jour là on le laissa librement retourner dans l'Eglise à cause du serment qu'on luy en avoit fait. Mais un autre jour Belisaire luy envoya dire de le venir trouver. Il en faisoit quelque difficulté, à cause qu'il voioit bien qu'on cherchoit sa ruine : toutefois apres avoir prié Dieu & lui avoir recommandé sa bonne cause il alla tout seul au Palais, & depuis il ne fut plus veu des siens. C'est ce qu'en dit Liberat : Anastase ajoute qu'un Sousdiacre le mena dans une chambre, où il le depouilla de ses habits & le vestit d'une robbe de Moyne. Un autre jour Belisaire fit assembler tout tout le Clergé de Rome, & leur commanda d'élire pour Evesque un autre que Sylverius qui estoit rendu Moyne. Comme ils s'entreregardoient tout étonnez & que quelques-uns rioient, Vigile fut ordonné Pape par la faveur de Belisaire, qui envoia Sylverius en éxil à Patare ville de Lycie. Apres qu'il eust fait établir Vigile sur ce Siége, il le somma de lui donner les deux cens marcs d'or, & d'éxecuter ce qu'il avoit promis à l'Imperatrice. Mais en partie par crainte des Romains, en partie par avarice, il ne voulut point alors accomplir ses promesses. Quand Sylvérius fut arrivé à Patare, l'Evesque du lieu indigné de voir ce Prélat chassé de son Siége, alla trouver l'Empereur & lui representa le jugement de Dieu sur l'expulsion de l'Evesque d'un si grand Siége : luy

An de N. S. 537.

& Vigile y est établi.

An 537. de N.S. luy remontrant qu'il y avoit plusieurs Rois au monde, mais qu'il n'y en a aucun qui soit comme le Pape qui estoit sur l'Eglise de tout le Monde † lequel on avoit dépossedé de son Siége. Iustinien fut touché de son discours & commanda qu'on remenast Sylverius en Italie, & que s'il estoit jugé estre auteur des lettres dont on l'accusoit, il pust demeurer en quelle ville il luy plairoit, pourveu que ce fust hors de Rome ; & s'il estoit trouvé innocent, qu'il fust rétabli dans son Siége. L'Impératrice fit tout ce qu'elle pût pour empescher que cet ordre ne fust executé: mais Iustinien demeura ferme, & Sylverius revint en Italie. Vigile en estant averty & craignant d'estre chassé, alla trouver Belisaire, & lui dit que s'il ne remettoit Sylverius entre ses mains, il ne pouvoit accomplir ce qu'il lui avoit promis. C'est pourquoy Belisaire remit Sylverius à ceux que Vigile lui avoit envoiez, qui le menérent dans une Isle nommée Palmaria, où il mourut de faim sous leur garde. *Alors Vigile pour accomplir la promesse qu'il

Sylverius est envoyé en exil.

† C'est à dire qu'au lieu que tous les Roys & Roynes de la terre ont leurs bornes, l'Evesque de Rome s'estendoit en sa puissance spirituelle sur toute la terre; entant que son soin se devoit estendre sur toutes les Eglises de Dieu qui estoient éparses par tout le Monde: parce que comme dit l'Auteur des Constitutions attribuées à Clement. *L'Episcopat universel est commis aux Evesques*, & S Cyprien au livre *de l'Unité de l'Eglise*, *l'Episcopat est un, duquel chacun tient solidairement une partie*: & l'Evesque de Rome en tenoit le premier & le principal Siége. En ce sens le Patriarche de Constantinople s'attribuoit aussi le titre *d'Evesque ou Oecumenique ou Universel*, qui ne luy fut pas contesté durant un long-temps: parce que l'Evesque de Rome avoit le premier & luy le second Siége de l'Eglise universelle épanduë par tout le Monde.

* L'an 540.

avoit

avoit faite à l'Impératrice, envoya des lettres aux An 537.
principaux Eutychiens, où il les appelle *Messieurs* de N. S.
& Peres, où il déclare qu'il tient & a toûjours tenu la mesme foy qu'eux, qu'il desire neanmoins que personne ne sache ce qu'il leur en écrit, mais que plutost leur Sagesse témoigne de l'avoir pour suspect, afin qu'il puisse mieux achever ce qu'il avoit commencé. Il leur exprime mesme sa Confession en ces mots; Nous ne confessons point deux natures en I.C. mais un seul fils, un seul C. & un seul Seigneur composé de deux natures: & denõce anathéme contre tous ceux qui ont un autre sentimẽt qu'eux. Dans tout ce recit nous n'avons fait que traduire ce que nous en a laissé Libérat Archidiacre de Carthage, y ayant seulement entremeslé quelque peu de chose du Pontifical d'Anastase.

Sur cette action si noire de Vigile le Cardinal Baronius ne peut se tenir de dire, qu'il ne s'estoit point encore veu de tel Schisme en l'Eglise Romaine. *Vn Pape*, dit il, *introduit dans la Chaire de S. Pierre, par l'autorité d'un homme séculier, un voleur entré par la fenestre, un loup dans le troupeau, un faux Evesque élevé contre le vray, & qui doit mesme estre bon droit appelé Antechrist. L'impieté de Novat, l'opiniatreté d'Vrsicin, la presomption de Laurent, & enfin l'orgueil, l'arrogance & la témerité mechante de tous les Prélats Schismatiques, sont peu de chose aux prix du furieux attentat de Vigile.* J'avouë que ce Cardinal a juste sujet de parler ainsi: mais je prie toute personne non passionnée de juger s'il a aussi raison de metamorphoser ensuite ce loup & cet Antechrist, comme il l'a nommé en un bon & Saint Vicaire de Iesus Christ incontinent apres qu'il eust fait mourir Sylverius. Eutherius Evesque d'Espagne

Iugement de Baronius touchant Vigile.

avoit

An 537. de N. S. avoit écrit à Sylvérius de plusieurs points sur lesquels ils le consultoit & desiroit estre instruit. Mais Vigile qui tenoit alors le Siége lui fit réponse sur tous les sept points qu'il proposoit, savoir sur l'abstinence de certaines viandes, sur le baptesme, & si l'on pouvoit obmettre la Syllabe conjonctive *&*, avant que de dire *au S. Esprit*: comme il faloit reconcilier ou recevoir dans l'Eglise ceux qui avoient esté baptizez par les Ariens; de la feste de Pâque, de la maniere de baptizer, & de la préeminence de l'Eglise de Rome. Et sur ces articles il dit bien des choses qui ne sont guére raisonnables; & entr'autres quand il veut que Pierre ait été nommé Cephas, parce qu'il est le Chef de tous les Apôtres.

Vigile répond à Eutherius.

Epitres supposées à Sylverius.

On met en avant quelques Epitres qu'on attribuë à Sylverius l'une qu'on dit qu'il a écrite à Vigile, pour lui reprocher sa mechanceté, un autre d'Amateur Evesque d'Autun à Sylverius pour le consoler, avec trente livres d'argent pour subvenir à sa necessité dans son éxil; & une reponse du mesme Sylverius à Amateur. Mais le Docte Monsieur Blondel fait voir clairement que toutes ces trois Epitres sont supposées: & le Cardinal Baronius le prouve aussi fort bien touchant la derniere. C'est pourquoy nous ne nous y arresterons point d'avantage.

Cedrene recite que cette année le lundy 23. Fevrier fut jetté le fondement du somptueux Temple de Sainte Sophie à Constantinople, cinq ans apres avoir esté brulé par le peuple qui s'estoit mutiné.

L'an

L'an 538. de N. S. l'11. de l'Empire de Iustinien, le 2. de Vitige Roy des Gots en Italie, le 27. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France. sous les Consuls Iean & Volusien Cycl. Sol. 15. & Lun. 7. le 2. de Sylverius Pape, qui ne jouissoit point de son Siége. An 538. de N. S.

L'Empereur voiant que Belisaire avoit de puissãs ẽnemis sur les bras, lui envoya un puissãt secours, conduit par Narses Eunuque, Chef sage & vaillant, qui fera bien parler de lui dans la suite. Cette armée jointe aux autres troupes qui étoient dans l'Italie y firent beaucoup d'exploits & prirent quantité de villes, tandis que Vitige Roy des Gots tenoit toûjours Rome assiegée. Elle fut rudement attaqué en soixante sept assauts, mais elle fut plus genereusement défenduë. *Continuation du Siége de Rome.* Procope.

Enfin Vitige voyant que depuis un an & plus qu'il la battoit n'en pouvoit venir à bout, & que cependant l'armée Impériale lui prenoit plusieurs de ses places, & craignant qu'elle n'assiégeast & ne prist aussi Ravenne, qui estoit la Capitale de ses Estats, il fut contraint de lever le siége & d'aller ailleurs où il croyoit estre plus nécessaire. Entre les villes qui avoient esté prises par les troupes de l'Empereur, celle de Riminy estoit considérable, comme estant forte & bien munie. Vitige crut qu'il devoit faire ses efforts pour la tirer de la main de ses ennemis & l'alla assiéger. Mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Rome : car il fut contraint par Narses d'en lever le siége. Apres cela *Le siége est levé.*

Belisaire

An 538. de N. S. Belisaire prit la Ville d'Urbin & toute l'Ombrie, qui est ce qu'on nomme aujourd'huy le Duché de Spoléte. Puis quand Vitige eust appris que Belisaire s'estoit rendu maitre de Milan, de Bergame, de Come, de Novare & de plusieurs places de la Ligurie, qui est le pays de Génes, il y envoya Vraja ou Oraja un de ses Lieutenans avec une puissante armée.

Théodebert secourt Vitige, ils prennent & saccagent Milan.

Procope.

Theodobert Roy de Mets luy avoit donné dix mille Bourguignons, & tous ensemble ils assiégerent Milan, ville riche & forte, mais qui n'avoit què trois cens hommes de garnison, commandez par Mundilas. Belisaire leur envoya du secours par un Capitaine nommé Martin. Mais il n'osa faire passer le Po à ses troupes, croyant que ce seroit une temerité d'aller attaquer les Gots qui estoient en si grand nombre autour de Milan. Les habitans de la ville & les soldats, apres avoir repoussé tous les assauts & supporté toutes les extremitez imaginables de la faim, se virent contraints de se rendre malgré leur Gouverneur. Les Gots ne tinrent point la composition que Mundilas avoit faite pour ses gens & pour la ville. Car ils la pillérent & y exercérent toute sorte de cruautez. Ils passérent les jeunes hommes par le fil de l'espée. Les Senateurs, les Prestres & les Clercs & ceux qui s'estoient refugiez dans les Eglises, furent egorgez aux pieds des autels, les filles furent violées, les femmes forcées, & celles qui voulurent avoir la vie sauve furent faites esclaves; les murailles de la ville furent rasées, Mundilas & tous ses soldats furent faits prisonniers; Procope recite qu'il y eut jusques à trois cens mille personnes de tuées en cette prise de ville. Dacius qui en estoit l'Evesque tres renommé se sauva à Constantinople avec beaucoup de personnes

sonnes qui le suivirent. On dit que passant par Corinthe, il ne pût trouver de maison propre, pour loger luy & sa troupe, qu'une qui estoit inhabitée à cause des fantômes qui y apparoissoient & faisoient des bruits effroyables. Mais le S. Evesque ne craignant point ces spectres, s'y retira & logea. Apres s'estre recommandé à la grace de Dieu par ses prieres il se coucha & s'endormit avec ses gens. La nuit ces esprits malins ne manquérent point d'y venir faire leur sabbat, comme à l'ordinaire, y faisant entendre des cris & des hurlemens effroiables de loups, de lyons & d'autres bestes farouches. Dacius s'estant éveillé au bruit, leur dit hardiment en se moquant, Malheureux que vous estes, à quelle misere estes vous reduits? Vous avez voulu estre semblables à Dieu, & voicy maintenant vous contrefaites le cry des bestes. Les Démons furent si confus de ces reproches qu'ils s'enfuirent & ne retournerent plus dans la maison. Ie trouve cela bien plus vray semblable que les contes que fait Grégoire touchant Fortunat de Tuderte, qui obtint qu'un Got eust la cuisse rompue, parce qu'il ne vouloit point rendre deux enfans qu'il avoit pris de la ville, & qu'aussi-tost qu'il les eust rendus l'Evesque guérit sa cuisse en faisant jetter de l'eau benite dessus. Et que Boniface Evesque de Ferrare ayant donné à des Gots un petit vaisseau de vin il le multiplia en sorte que par l'espace de plusieurs jours il ne se diminua point quoy qu'ils en beussent tous les jours. Ce livre des Dialogues fourmille de semblables fables indignes d'un tel Evesque. Il se devoit souvenir de ce qu'on lit de lui au Bréviaire en la leçon du Samedy l'octave de l'Ascension: Qu'au com-„ mencement de l'Eglise les miracles ont esté né „ cessaires, mais que depuis ils ont cessé. De „ mesme

An 538 de N. S.

Dacius de Milan chasse les Diables.

Dialog. liv. ch. 1.

Des Miracles.

An 538. de N. S. mesme que quand nous plantons de jeunes ar- „ bres,nous les arrosons jusques-à-ce qu'ils soient „ bien repris,mais depuis qu'ils ont pris racine on „ cesse de les arroser. „

Famine. Durant ces guerres on ne pouvoit labourer ni cultiver les champs, ce qui fut cause d'une horrible famine dans la pluspart des lieux de l'Ialie. En quelques endroits on fit du pain degland, & cela engendra des maladies mortelles à ceux qui en avoient mangé. Il y mourut de disette jusques à cinquante mille personnes dans le Picentin. Quelques-uns se tuerent pour ne point mourir de faim. Des méres mangérent de leurs enfans. Deux femmes estoient demeurées seules dans leur village, lesquelles voyant qu'il y passoit quelqu'un pour y loger, y tuérent dix-sept hommes l'un apres l'autre, pendant qu'ils dormoient & les mangérent apres les avoir tuez En fin un homme en ayant esté averty feignit d'y aller loger, & tua ces deux infames meurtrieres.

le 3. Concile d'Orleans. Les Iésuites Sirmond & Pétau mettent le troisiéme Concile d'Orleans dans cette année, la 27. du regne de Childebert Roy de Paris: où l'on dressa trente-trois Canons, pour le reglement de l'office divin, de la vie, du mariage, & du Célibat des Clercs, des degrez défendus pour le mariage, & de la Pénitence des Laïques. Loup Evesque de Lyon Présida en ce Concile, & l'on n'y parle point de l'Evesque de Rome, non plus que dans la pluspart des autres: parce que ces Conciles tant Provinciaux que Nationaux se tenoient sans luy en donner avis, & l'on en avoit seulement la permission du Roy. On dit qu'Aubin Evesque d'Angers assista dans cette assembée. Fortunat a écrit sa vie, & le fait estre fort celebre pour sa sainteté & pour ses miracles. Il recite de lui que dés son

son enfance il avoit embrassé la vie Monastique & qu'apres avoir esté 25. ans Abbé de son Monastére il fut élû Evesque d'Angers. De son tems les mariages incestueux estoient fort cõmuns. On appeloit ainsi non seulement ceux qui estoiẽt dans les degrez déffẽdus par la Parole de Dieu, mais aussi ceux qui estoient contre les constitutiõs des Empereurs & contre les Cãnons Ecclesiastiques, comme entre les cousins germains, ainsi qu'on le peut voir par le 7. Canon de ce Concile. On recite qu'Aubin les ayans tous excõmuniez, les freres les autres Evesques le priérent de relâcher cette rigueur, envers ces excommuniez & de leur renvoyer les Eulogies benitez, c'est à dire leur administrer l'Eucharistie pour marque de leur retablissement en la communion de l'Eglise. Il leur répondit, je feray ce que vous desirez, mais Dieu se montrera vangeur de cela. En effet, une de ces personnes malades à qui on alloit porter une de ces Eulogies mourut, avant qu'elle la pût recevoir. On a mis cet Evesque au nombre des Saints, & l'on en celebre la memoire le 1. de Mars en l'Eglise Romaine. An. 538. de N.S.

L'an 539. de N. Seigneur, le 12. de l'Empire Iustinien, le 3. de Vitige Roy d'Italie, sous le Consulat d'Apion Egyptien seul, le 28. de Clotaire & de Childebert, Roys de France. Cycl. Sol. 16. & Lun. 8. le 3. de Sylverius. An. 539. de N. S.

CEdréne recite que comme les Bulgares virent Iustinien empesché dans la guerre d'Ita- *Guerre contre les Bulgares*

An 539. de N. S. d'Italie, ils sortirent de leur pays & firent une irruption dans la Mœsie & apres en avoir pillé les villes, tuérent la plusspart des soldats que l'Empereur y avoit mis en garnison. Le Roy des Huns vint aux secours des Imperiaux & gagna une bataille contre les Bulgares. Mais lors qu'il pensoit les avoir tous defaits & qu'il vivoit avec trop de securité, ils le surprirent & le tuérent. Pour mettre ordre à cette guerre Justinien envoya Mundus, qui estoit Gépide de nation, & luy donna le gouvernement de l'Illyrie. Ce Chef battit à diverses fois les Bulgares & les contraignit de se retirer dans leur pays & par ce moyen la Thrace fut laissée en repos.

Continuation de la guerre d'Italie. Procope. *Lombards* Le sort de la guerre estoit toûjours dans l'Italie, où Vitige se voyant pressé eut recours aux Lombards & les envoya prier de venir à son secours. C'estoit des peuples d'Allemagne habitans d'un costé & d'autre de la riviere d'Elbe, vers le pays que nous nommons aujourd'huy de Lavvenbourg. Ils refusérent pour ce coup de venir. Mais on les verra dans ce mesme siécle dans l'Italie, avec de telles forces qu'ils se l'assujettiront. Vitige ne pouvant rien obtenir d'eux, se tourna vers le Roy de Perse, auquel il envoya deux Sacerdots pour ambassadeurs, & le sollicita de se jetter sur les terres de l'Empire, tandis que Iustinien estoit si occupé en Italie. En effet Cosroes prit de là occasion de rompre la paix qu'il avoit faite avec l'Empereur, & de luy declarer la guerre qu'il jetta dans la Syrie & y fit de grands ravages par les troupes qu'il y envoya.

Theodebert defait les Gots & les Romains. Theodebert Roy d'Austrasie voyant la guerre si echauffée entre les Romains & les Gots, crût que l'occasion se presentoit favorable pour se rendre maitre de l'Italie dont ils disputoient.

Il y entra avec une armée de deux cens mille hommes, disent Jornandes & Fréculfe, mais Procope n'en met que la moitié. Les Gots crûrent d'abord que c'estoit à leur secours que venoit cette puissante armée, & que les Romains ne pourroient tenir bon à l'encontre. Mais ils furent bien étonnez d'apprendre que les François s'estant saisis d'un pont sur le Po au dessous de Pavie, ils avoient jetté dans l'eau leurs femmes & leurs enfans, qu'ils y avoient rencontrez. Theodebert ayant passé la riviere alla cāper pres de l'armée des Gots cōmandez par Oraja, qui crût que ce Roy venoit pour le secourir. Mais quand il se vid chargé & que ses troupes se sentirent rudement poussées, lors qu'elles ne s'attendoient pas à cela, elles furent saisies d'une telle frayeur qu'elles s'enfuirent en desordre vers Ravenne. Les Romains qui estoient campez vis à vis d'eux les voyant fuir, crûrent que c'estoit Belisaire qui les chargeoit, & marchérent pour les poursuivre ensemble. Mais ils furent extremement surpris quand ils virent qu'ils estoient tombez dans les troupes Françoises, & qu'en estant attaquez ils furent contraints de se defendre, & que mesme ne pouvant resister ils s'enfuirent dans la Toscane. Par ce moyen les François se rendirent maitres du camp des Romains & de celuy des Gots, & les pillerent. Ils eussent bien fait de se contenter de cela & de s'en aller avec leur butin. Car apres avoir consumé leurs vivres ils entrérent dans un pays ruiné, où ils ne trouvoient ni pain ni vin, mais seulement des vaches & des boeufs, dont ils mangeoient la chair, pour toute nourriture, qu'ils ne pouvoient digérer avec l'eau dont il faloit se contenter pour boire: Ce qui engendra la dysenterie dans l'armée Françoise & en fit perir un

An 539. de N. S.

An 539. de N. S. tiers. Belisaire écrivit à Theodebert pour luy reprocher que contre l'alliance qu'il avoit faite avec l'Empereur, non seulement il ne l'avoit pas secouru, mais qu'il avoit battu ses troupes, & que cela estoit un manquement de foy indigne d'un grand Prince tel qu'il estoit: Alors ce Roy, soit qu'il se repentit de l'action qu'il avoit faite, soit qu'il vid que son armée murmuroit contre luy de l'avoir amenée dans un pays où elle se consumoit de miseres, se resolut de se retirer. Il laissa des marques funestes de son passage dans la Ligurie, où il ruina Gennes & beaucoup de petites villes d'alentour.

Amours de Theodebert. Nous pouvons entremesler icy les amours de Theodebert parmy ses guerres. On récite qu'il avoit fiancé Wissigarde fille de Vachon Roy des Lombards: mais que tost apres allant en Aquitaine, il vid en un château pres de Besiers une belle femme nommée Deuterie, en devint amoureux & l'épousa quoy qu'elle fut mariée à un homme dont elle avoit une fille d'excellente beauté. La Mere en devint si furieusement jalouse, que craignant que Theodebert ne la quittast, selon son humeur volage & changeante, elle fit attacher sa fille dans un chariot attelé de bœufs indomtez, qui la trainérent dans la Meuse, où elle se noya. Les François eurent une si grande horreur de cette inhumanité, qu'ils ne purent s'empescher d'en temoigner leur ressentiment au Roy, qui en fut tellement touché qu'il repudia cette Mere denaturée, qu'il avoit prise à femme, & épousa Wissigarde qu'il avoit fiancée il y avoit sept ans passez. Baronius rapporte une lettre du Pape Vigile à *Sa penitence.* Césaire d'Arles sur la penitence de Theodobert pour avoir épousé sa Niéce. Quelques-uns disent qu'elle est supposée: parce que l'histoire ne dit point

point que Theodebert ait eu frére ni sœur. Mais An 551.
ne pouvoit il pas avoir pris en mariage une Niéce de N. S.
de quelqu'une de ses fẽmes & qui par consequẽt luy tenoit lieu de Niéce? d'autre costé, ceux qui veulent que cette lettre ne soit pas véritable prennent un mauvais fondement, savoir qu'un Evesque tel que Césaire eust reconnu dés lors Vigile pour Evesque legitime de Rome; ce qu'ils ne veulent point, n'ayant point d'autre raison, si non parce que cela ne leur plait pas.

Erreurs des Origenistes.

Pelage Nonce de Vigile pres de l'Empereur, & qui a esté Pape apres Vigile, estoit en ce tems-cy en la Palestine, où il avoit condamné Paul d'Alexandrie. Comme il fut prest de retourner à Constantinople, il fut prié par les Moynes de condamner les Origenistes, à cause de leurs erreurs qui s'y renouveloient, & entr'autres que les ames des hommes subsistoient avant leurs corps, & que les tourmens des démons & des damnez prendroient fin un jour. Pélage ména ces Moynes avec luy à la Cour, & les présenta à l'Empereur, leur promettant qu'il appuyeroit de son suffrage la censure qu'ils demandoient de ces erreurs. Joint que Vigile fut bien aise de cette occasion pour tacher de faire décrier Theodore de Césarée en Cappadoce, qui defendoit Origéne & qui estoit en grand crédit aupres de l'Empereur. Sur cela Mennas assembla en Concile les Evesques qui se trouvoient dans la ville, & apres un long examen Origéne fut encore condamné apres sa mort. On envoya la sentence à Vigile Evesque de Rome, & à ceux d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. D'où il paroit que Vigile estoit reconnu par tout pour légitime Evesque de Rome, quoy que Sylverius fust encore vivant. Cette condamnation fut publiée au nom de Justinien pour

Furent condãnées au Concile de C.P.

An 539. de N. S.

luy donner plus d'autorité & pour la faire mieux executer. Pour cet effet, il addressa aussi une Epitre à Mennas, & en suite à Vigile, par laquelle il commande que desormais on n'ordonne plus ni d'Evesques ni d'Abbez, qui outre l'anathematization ordinaire qu'ils faisoient des heretiques, n'anathematizassent aussi nommément Origéne, comme ayant esté malade de la folie des Ariens & des Payens.

Source de la condamnation trium capitulorum.

Theodore de Césarée irrité de cette condamnation, parce qu'il estoit Origéniste dans le cœur, excita un grand trouble dans l'Eglise, disant que si c'estoit une chose juste de condamner ainsi des Auteurs apres leur mort pour quelque erreur qu'ils ont soutenuë, il faloit aussi condamner Theodore de Mopsveste, Ibas d'Edesse & Theodoret de Cyr. De plus, il vint representer à Justinien, que s'il vouloit faire recevoir volontiers le Concile de Calcedoine, dont il se montroit estre si zelé defenseur, il faloit de necessité faire condamner ces Auteurs : parce qu'il n'y avoit rien qui empeschoit cette reception que la louange & l'approbation qu'on avoit donnée aux Ecrits de Theodore de Mopsveste, à l'Epitre d'Ibas addressée à Maris, & à Theodoret, quoy qu'il eust écrit contre Cyrille d'Alexandrie. Et que s'il venoit à faire condamner ces Auteurs, il n'y auroit personne qui ne receust le Concile de Calcedoine. L'Empereur qui ne desiroit rien tant que de réunir tout le monde à une mesme foy, & qui ne soupçonnoit point la ruse de ce mauvais Evesque, se porta volontiers à la résolution de faire condamner *ces trois Chefs, tria capitula* ; car c'est ainsi qu'on appelloit cette question. Et ce mesme Evesque composa en suite un Ecrit, où il les réfutoit. Ce qui fut cause d'un tres grand trouble en l'Eglise, comme la suite le fera voir.

Pour

Pour bien entendre cette contestation, il sera bon de reprendre briévement la chose, comme nous l'avons representée plus amplement dans le Siécle precedent. Apres la condamnation de Nestorius, ses fauteurs publiérent des Ecrits de Theodore qui avoit esté auparavant Evesque renommé de Mopsvestie, dans lesquels il établissoit tellement deux natures en Jesus Christ qu'il sembloit favoriser l'erreur de Nestorius. Apres le vray Concile d'Ephese il y eut de la dispute pour ces Ecrits, mesmes entre les orthodoxes. Car les uns estoient contre, & disoient qu'ils estoient erronez; les Moynes d'Armenie en parloient ainsi avec plusieurs Evesques, entre lesquels estoit Rabula Evesque d'Edesse: les autres les defendoient & soutenoient qu'ils estoient bons, entre lesquels estoient Jean d'Antioche & l'Empereur Theodose le Jeune. Depuis cela, Ibas Evesque d'Edesse qui avoit succedé à Rabula, écrivit une lettre à Maris Evesque de Perse, dans laquelle il reprenoit Cyrille aussi bien que Nestorius, il n'épargnoit pas mesme son Predecesseur Rabula & louoit fort Theodore de Mopsvestie. Le Concile de Calcedoine se tint en suite, où Ibas estant accusé par quelques uns, & ayant representé comme il avoit esté absous au Synode de Beryte il fut encore rétably en sa charge, apres avoir denoncé anathéme contre Nestorius & Eutyches. On lût dans ce Concile son Epitre à Maris, où l'on jugea qu'elle pouvoit estre tolerée, parce qu'elle ne contenoit aucun Dogme heretique, & que bien qu'elle taxast Cyrille, il faloit néanmoins excuser cela, & l'attribuer à la division toute fresche qui estoit entre les Orientaux & les Egyptiens. Quant à Theodoret qui avoit esté déposé dans le faux Concile d'Ephése, il fut aussi retably en son Evesché, dans

An 539. de N. S.

Eclaircissement necessaire.

An 539. le mesme Concile de Calcedoine: parce que bien de N. S. qu'il eust écrit contre les anathématismes de Cyrille d'Alexandrie, durant l'animosité qui paroissoit entre luy & Jean d'Antioche, toutefois depuis il avoit écrit contre Nestorius & avoit denoncé anathéme contre luy & contre Eutyches. Voila les trois chefs ou les trois Ecrits des trois Auteurs qui ont esté le sujet de la division & de l'alteration si grande qu'il y a eu autrefois dans l'Eglise.

Les Moynes chassent Macaire de Ierusalem

Et sur cecy on peut encore remarquer, comme nous l'avons déja fait plusieurs fois, que les Moynes estoient le plus souvent les promoteurs & les auteurs de la plûpart des desordres & des maux qui arrivoient dans l'Eglise. Car ce furent eux aussi qui furent cause de ce Schisme qu'ils formérent, de l'occasion qu'ils prirent des Ecrits d'Origéne. Ils firent aussi chasser Macaire Evesque de Jérusalem hors de son siege, l'accusant d'estre Origeniste. Il eut bien de la peine à se justifier, à faire voir qu'on l'accusoit injustement & à se faire retablir.

que Sylverius ne tint point de Synode.

Quelques uns veulent qu'environ ce tems Sylverius tint un petit Synode avec quatre Evesques qui estoient celuy de Terracine, celuy de Fundi, celuy de Ferme & celuy de Minturne, & que là il prononça une sentence d'excommunication contre Vigile; à cause que par argent il avoit usurpé le siege Apostolique, où dés le vivant de Boniface il avoit voulu se placer. Mais il n'y a point d'auteur ancien qui fasse mention de ce Synode, ni de cette sentence: & il n'y a qu'une Epitre de Sylverius à Vigile qui en parle, laquelle est manifestement supposée, cóme la date le montre, qui porte *sous le Prince Basile*. Baronius luy mesme & tous les autres reconnoissent que cette date est tres fausse.

fausse. De plus, on ne sauroit dire en quel temps s'est tenu ce pretendu Synode. Car si l'on dit que ce fut lors que dés le commencement il fut envoié en éxil à Patare: d'où vient qu'il n'y a que des Evesques de Campanie en Italie qui ont signé cette sentence, & non des Evesques d'Asie où il estoit en quelque liberté. Que si l'on dit, que ce fut depuis qu'il fut retourné à Rome & apres qu'il fut confiné en l'Isle de Palmaria; comment se peut-il faire que Sylverius qui estoit là en prison & étroitement gardé, eust pû tromper ses gardes pour tenir un Synode? Enfin, la lettre est remplie de barbarismes & de faussetez qui font voir qu'elle est supposée. Aussi ce qu'on ajoute, *Vigile fut si offensé de ce jugement qu'il fit resserrer plus étroitement Sylverius*, est controuvé & n'est fondé que sur cette fausse lettre. An 539. de N. S.

L'an 540. de N. S. le 13. de l'Empire de Iustinien, le 4. & dernier de Vitige, sous le Consulat de Iustin seul fils de Germain, de Clotaire & de Childebert Rois de France, Cycl. Sol. 17. & Lun. 9. le 1. de Vigile Evesque de Rome. An 540. de N. S.

APres que Sylverius eust esté tenu par Vigile en grande misére dans son étroite prison, il y mourut de faim, *deficit inedia*, le 20. de Juin. On luy attribue des miracles apres sa mort, & que dans le peu de temps qu'il avoit esté en paix sur le Siége il avoit créé 15. Prestres, 5. Diacres & 19. Evesques. Le Pontifical d'Anastase dit que le Siége ne vaqua que six jours. Là dessus le *Mort de Sylverius. Vigile se maintient au Siége de Rome.*

I 5 Cardi-

An 540. Cardinal Baronius fait de beaux commentaires,
de N. S. & dit, sans le témoignage d'aucun Auteur, que Vigile ayant appris la mort de Sylverius se déposa luy mesme pour un peu de temps, pour se faire élire canoniquement: que les plus gens de bien du Clergé avoient de la peine à se resoudre de mettre dans le siége Apostolique un homme si détestable qu'estoit Vigile, qui avoit les mains encore toutes teintes du sang de son Prédecesseur, & qui apparemment souilleroit la sainteté de sa Chaire par la communion des hérétiques, dont la faveur l'y avoit déja porté, & qu'ils craignoient de faire cette élection *qui estoit défendue par les Canons.* D'autre côté Belisaire & le Sénat pressoient les Electeurs, & les menaçoient qu'ils ne souffriroient point qu'on en ordonnast un autre que Vigile, de sorte qu'enfin ils l'élûrent. Sur cela le Cardinal s'écrie d'admiration qu'il arriva en luy un changement de la dextre du Souverain, & que la grace de l'Ordination le fit devenir un tout autre homme qu'il n'avoit esté, & que depuis il éxerça le Pontificat avec beaucoup de pieté, de zéle & de foy; tellement que de *Loup & d'Antechrist* comme le Cardinal l'avoit nommé il estoit devenu un excellent Pasteur & Vicaire de Christ. Je laisse à juger si une telle Election faite contre les Canons & une telle usurpation faite par des brigues & par la violence, estoit un moyen bien propre pour santifier ainsi ce scélerat; ou comme si dés qu'on est assis dans cette chaire, encore qu'on y soit entré par de mauvaises voyes, on devenoit un saint Pasteur; veu que l'expérience de tant de mauvais Papes a bien fait paroitre le contraire. Et pour celuy-cy, Anastase flateur des Papes, n'a pas crû que son Ordination l'ait rendu plus homme de bien. Car il dit qu'incontinent apres il fut accusé par

les

les Romains de se gouverner mal envers eux & An 540
d'estre un meurtrier, comme en effet cela se ver- „ de N.S.
ra dans la suite. Liberat aussi grand amy des Pa- „
pes dit de mesme qu'apres que Vigile eust écrit „
en cachette aux hérétiques, il demeura assis sur „
le siége, & qu'en luy a esté accomply ce témoi- „
gnage de Salomon aux proverbes, Les méchans „
mangeront les fruits de leur vie & ils seront ras- „
sasiez de leurs conseils. Il y a donc bien plus d'apparence qu'apres la mort de Sylverius on ne fit point de nouvelle élection ni ordination de Vigile: mais qu'il continua à se maintenir en son siége par la faveur & par la violence, à laquelle nul n'osa s'opposer. Que néanmoins voyant que tous ceux de son Clergé & de son Diocése, sans l'appuy desquels il ne pouvoit pas subsister, estoient ennemis des Eutychiens & Séveriens, il se déclara ouvertement contre ces hérétiques & contre le rétablissement d'Anthime, & fit le contraire de ce que l'Impératrice desiroit de luy & qu'il luy avoit promis. C'est pourquoy il encourut son indignation.

Guerre des Perses contre l'Empereur.

Procope. & Evagre l. 4. c. 24. & 25.

Nous avons veu l'année précedente comme Vitige incita le Roy de Perse à faire la guerre à l'Empereur. En effet Cosroës prenant prétexte que Justinien faisoit des prattiques contre luy & que les Romains passoient leurs frontiéres, entra dans la Mesopotamie où ne trouvant point de resistance, parce qu'on ne se défioit point de luy, il passa dans la Syrie, la ravagea, y prit & brula les villes de Suréne & de Berrée. Il prit aussi la ville d'Antioche, & apres l'avoir pillée y fit mettre le feu & la réduisit presque toute en cendre, à la reserve de la grande Eglise qu'on racheta à force d'argent. L'Empereur y envoya des ambassadeurs, qui firent une paix honteuse avec

An 540. de N. S.

Cosroës, à condition qu'il luy payeroit tous les ans un tribut de cinquante mille escus d'or. Evagre ajoute que ceux d'Apamée craignant qu'on ne leur fit un même traittement qu'à ceux d'Antioche, priérent Thomas leur Evesque *de leur montrer le salutaire & vivifiant bois de la Croix contre la coutume, afin qu'avant que de mourir ils pûssent contempler & embrasser la Croix qui estoit le seul salut des hommes, & qu'ils pussent recevoir le viatique pour aller à une meilleure vie.* Remarquez que selon le recit de cet Auteur superstitieux & fort sujet à caution, ceux d'Apamée croyoient avoir le bois de la vraye Croix de Jesus Christ. Car il ne dit point, *un morceau de la Croix*, comme l'on écrit quelques uns contre la verité, mais *le salutaire & le vivifiant bois de la Croix*: & en suite il dit encore que ce fut *sur ce bois honorable que la vieille malediction du peché avoit esté effacée.* Je ne say pas d'où ils disoient l'avoir euë: car on sait qu'on pensoit qu'elle estoit toute entiére à Jérusalem. Quoy qu'il en soit, il récite que l'Evesque leur ayant publiquement montré cette croix, les habitans de la ville d'Apamée & leurs voisins vinrent *προσκυνῆσαι la venerer*, ou *l'adorer & l'embrasser*, & que luy mesme qui n'estoit alors qu'un enfant qu'on menoit à l'école fut de ce nombre. Il dit aussi que cette Croix fut toûjours environnée d'un grand feu resplendissant de quelque costé que l'Evesque la tournast, qu'il fit cela non une fois ou deux, mais plusieurs fois, & que cela leur fut un présage de la delivrance qu'ils devoient avoir. Il recite aussi que Thomas alla voir Cosroës & qu'il ne refusa point d'estre spectateur avec luy de la course des chevaux au Cirque, bien que cela fut défendu aux Evesques, pour mieux s'insinuër dans ses bonnes graces. Le Roy luy demanda

Du bois de la vraye Croix à Apamée & de son adoration.

manda s'il le verroit volontiers dans Apamée: l'Evesque luy répondit librement, qu'il ne prendroit point de plaisir de l'y voir. Cette liberté p'ût tellement à Cosroës qu'il l'embrassa & qu'il pardonna à la ville d'Apamée pour l'amour de luy. Ce récit, quoyque fort suspect, fait voir néanmoins que la superstition envers les Reliques & sur tout envers la Croix s'avançoit en ce siécle, & qu'il y en a plusieurs qui se glorifient d'avoir le vray bois de la Croix, qui pourtant ne l'ont pas. An 540. de N. S.

Guerre en Afrique.

Les Romains furent aussi battus en Afrique: car Salomon qui y avoit esté envoyé Préfet par Justinien, ayant donné bataille aux Maures, la perdit & y fut tué. L'Empereur envoya à sa place Sergius, qui estoit Cousin de Salomon.

Continuation de la guerre en Italie.

Belisaire continuoit à conduire bien plus heureusement les armées Impériales dans l'Italie. Il battit les Gots en diverses rencontres, & apres les avoir tenus long tems assiegez dans Fiésoli & Osino, les contraignit de se rendre & de venir mesme servir dans ses troupes. Enfin il vint assiéger Vitige dans Ravenne, où comme ce Roy des Gots estoit pressé, les Rois de France & principalement Theodebert envoyérent luy faire savoir que s'il vouloit partager l'Italie avec eux, ils améneroient une armée de cinq cens mille hommes à son secours, & que leur troupes estant jointes il leur seroit aisé de chasser les Romains de l'Italie. Belisaire estant averty de cette négociation, envoya aussi des Ambassadeurs à Vitige, pour luy répresenter d'un costé la valeur des Romains qui ne s'étõnent point & ne sont point surmontez par le nombre de leurs ennemis; & de l'autre la perfidie des François, laquelle ils avoient fait paroitre envers les Bourguignõs & les Turingiens, & encore tout nouvellemẽt l'ãnée derniére, dãs la trahison Procope.

qu'ils

An 540. Cofroës, à condition qu'il luy
de N. S. ans un tribut de cinquante mille
gre ajoute que ceux d'Apamée
ne leur fit un même traittement
tioche, priérent Thomas leur
montrer le salutaire & vivifian
contre la coutume, afin qu'avan
pûssent contempler & embrasser
le seul salut des hommes, & qu
le viatique pour aller à une m

Du bois de la vraye Croix à Apamée & de son adoration.

quez que selon le recit de cet A
& fort sujet à caution, ceux d'
avoir le bois de la vraye Croi
Car il ne dit point, *un morceau*
me l'on écrit quelques uns co
le salutaire & le vivifiant bois
suite il dit encore que ce fut
que la vieille malediction du p
cée. Je ne say pas d'où ils disc
on sait qu'on pensoit qu'elle
à Jérusalem. Quoy qu'il en
vesque leur ayant publiqu
croix, les habitans de la vil
voisins vinrent προσκυνῆσαι
rer & l'embrasser, & que
alors qu'un enfant qu'on
ce nombre. Il dit aussi que
environnée d'un grand feu
que ... que l'Evesque l
... fois ou deux, ...
... fut un présage d
... avoir. Il recite
... & qu'il ne
... luy de la c
que cela fu
...

...le 14. de l'Em- An 541. de N.S.
...e 1. d'Hildebaud
... le Consulat de
...rnier Consul, le
... & de Childebert
...l. Sol. 18. & Lun.

...st fait tant de si beaux *Belisaire est rappelé à C. P. ses vertus.*
...en fut rappelé sur des
...dans l'esprit de l'Empe-
...eu dessein de se rendre
...n éclattante vertu faisoit Procope l. 3. de la guerre des Gots.
...Cependant il n'avoit rien
...nast qu'il en eust la moin-
...e, il refusa constamment
...s, comme ils l'avoient prié
...l Hildebaud qu'ils avoient
...t encore envoyé des Am-
...eurer que s'il vouloit pren-
...apporteroit à ses pieds, ils
...ent ses offres, & protesta que
...ien il n'affecteroit point la
...t receu à Constantinople par
...nd honneur & avec admira-
...rand Chef, qui y avoit amené
...puissans Rois, & qui avoit enri-
...des thresors de Genseric & de
...estoit fort aymé du peuple pour
...sur tout pour sa bonne mine & pour
...envers tout le monde, & quand il
...s ruës on se pressoit pour le voir.
...eur ne luy témoigna rien des soupçons

qu'on

An 540. de N. S.

Vitige fait son accord avec Belisaire qui refuse d'estre Roy des Gots.

qu'ils firent envers les Gots mesmes. Que par consequent il estoit bien meilleur pour luy de s'accommoder avec les Romains qui feroient un honorable appointement avec luy. Vitige estant en balance entre deux ennemis, renvoya les François sans rien conclurre avec eux; & enfin se rendit à Belisaire, quoy qu'il eust encore des forces suffisantes pour se défendre. Les Gots qui estoient avec luy craignoient de se rendre, de peur qu'on ne les emmenast à Constantinople, pour les dépayser. C'est pourquoy ils proposérent à Belisaire de s'assujettir à luy, pourveu qu'il voulust se déclarer leur Roy dans l'Italie. Belisaire refusa cette condition, estimant indigne de luy de rien faire contre le gré de l'Empereur: veu que d'autre costé il le rappeloit pour l'envoyer en la guerre contre les Perses. Les Gots qui ne voulurent pas consentir à l'Accord honteux que Vitige avoit fait, se voyant rebutez de Belisaire se retirérent vers Vraja ou Oraja Neveu de Vitige, pour luy persuader de se déclarer leur Chef & leur Roy en ce débris. Mais il s'en excusa & leur conseilla d'élire plûtost Hildebaud ou Theudibaud Wisigot, homme vaillant & expérimenté en la guerre. Ils le firent donc venir de Véronne où il estoit Gouverneur, & le vestirent de la pourpre Royale, comme nous le verrons bien tost. Belisaire traitta fort civilement Vitige, & le mena avec sa femme Metasuenta à Constantinople: où l'Empereur le receut aussi fort bien, luy donna la dignité de Patrice, & l'envoya pour commander des troupes sur les frontiéres de Perse.

Hildebaud Roy des Gots.

L'an

L'an 541. de N. S. le 14. de l'Empire de Iustinien, le 1. d'Hildebaud Roy d'Italie, sous le Consulat de Basile le Ieune, dernier Consul, le 30. de Clotaire, & de Childebert Rois de France. Cycl. Sol. 18. & Lun. 10. le 2. de Vigile. An 541. de N.S.

APres que Belisaire eust fait tant de si beaux explois en Italie, il en fut rappelé sur des soupçons qu'on fit naitre dans l'esprit de l'Empereur, comme s'il eust eu dessein de se rendre Maitre de l'Empire: car son éclatante vertu faisoit qu'on luy portoit envie. Cependant il n'avoit rien fait paroitre qui témoignast qu'il en eust la moindre pensée. Au contraire, il refusa constamment de se faire Roy des Gots, comme ils l'avoient prié de l'accepter. Et quand Hildebaud qu'ils avoient élû leur Roy, luy eust encore envoyé des Ambassadeurs, pour l'asseurer que s'il vouloit prendre la couronne, il l'apporteroit à ses pieds, il rejetta genereusement ses offres, & protesta que du vivant de Justinien il n'affecteroit point la Souveraineté. Il fut receu à Constantinople par le peuple avec grand honneur & avec admiration, comme un Grand Chef, qui y avoit amené prisonniers deux puissans Rois, & qui avoit enrichy son Maitre des thresors de Genseric & de Theodoric. Il estoit fort aymé du peuple pour ses vertus, & sur tout pour sa bonne mine & pour son affabilité envers tout le monde, & quand il alloit par les ruës on se pressoit pour le voir. L'Empereur ne luy témoigna rien des soupçons qu'on

Belisaire est rappelé à C. P. ses vertus.

Procope l. 3. de la guerre des Gots.

An 541. de N. S.

qu'on luy fit beaucoup d'honneurs ; toutefois nō tāt que lors qu'il retourna victorieux de l'Afrique. Il fit rēdre graces solennelles à Dieu pour tāt de victoires qu'il luy avoit données contre les Gots & fit encore plusieurs belles ordonnances en faveur de l'Eglise. Il publia sa Novelle 124. pour régler les Evesques & leur Clergé. Et parce que les Evesques abusoient souvent de leur autorité, il fit une Loy qui permettoit aux Magistrats de connoitre de leurs causes, & qui apres l'appel aux Préfets remettoit les procés à son jugement. Il récrivit à Dacien Metropolitain de la Province Bisacéne en Afrique, qu'il estoit le Tuteur & le Vengeur des Canons Ecclésiastiques, & qu'il feroit valoir les Arrestez de son Synode.

Loix touchant l'Eglise.

L'Empereur avoit envoyé Jean, Bessa, Constantin & Alexandre en Italie pour la gouverner & pour la défendre contre les attaques des Gots, qui y pourroient faire encore quelques efforts. Quelques uns de ces Chefs Romains s'attachérent plus à s'enrichir par éxactions qu'à procurer le bien de l'Estat, aliénérent les affections des Italiens, & firent que les affaires des Gots commencérent à se rétablir. Hildebaud leur Roy n'avoit d'abord que mille hommes: mais bien tost apres il dressa une armée considérable, avec laquelle il donna bataille à Vital, l'un des Chefs des Romains dans le pays de Venise, & le défit. Il y avoit de l'apparence d'un heureux succes pour les Gots, s'il ne fut survenu de la dissension entr'eux par le moien de la femme d'Uraja, laquelle s'étant moquée de la Reyne, celle-cy en fit plainte à Hildebaud son mary, qui prenant la querelle de sa femme, accusa Uraja de léze Majesté, le fit mourir & donna sa femme en mariage à l'un de ses favoris. Cela irrita les Gots contre luy, parce qu'ils aymoient & estimoient

Mort d'Uraja & d'Hildebaud.

estimoient Uraja, qui estoit du sang de leurs Rois An. 541.
& que c'estoit un sage & vaillant homme. Cela de N. S.
donna occasion à un Gépide nommé Bellas (qui estoit jalous de ce qu'on avoit donné à un autre qu'à lui la veuve d'Uraja laquelle il aymoit) d'entreprendre de tuër le Roy Hildebaud, comme il estoit en un festin. Les assistans ne furent pas fort étonnez de cet attentat, ils n'en firent point de vengeance: parce qu'ils avoient conceu de la hayne contre luy.

Exploits de Belisaire en Perse. Belisaire ne fust pas plutost arrivé sur les frontieres de Perse, qu'il y fit changer de face aux affaires des Romains. Il arriva à Nisibe, où il pensoit rencontrer les ennemis; mais ils avoient laché le pied quand ils furent avertis de son approche. Il prit la ville des Susauriens & la brula: & ses Capitaines s'estant avancez dans la Syrie, ils y firent un grand butin.

Le Roy des Auxumites embrasse la foy. Gedrene recite qu'Adad Roy des Auxumites peuples d'Ethiopie, ayant guerre contre Damien Roy des Homerites, fit un voeu que s'il vainquoit ses ennemis il embrasseroit la religion Chrestienne. Nous avons dit en l'an 522. & 530. que ces Homerites avoient receu autrefois l'Evangile & avoient eu un Prince Chrestien. Mais estant mort, Abraham luy succeda, à celuy-cy Damien, qui fit tuër plusieurs Marchands Chrestiens; ce qui obligea Adad d'en prendre la vengeance. En ce pays les Iuifs s'estoient rendus les plus puissans: & comme ils ont toujours esté ennemis jurez des Chrêtiens, ils les persecutoient fort & tâchoient à les exterminer. Mais Adad les en punit & gagna la victoire sur eux: & en suite il accomplit le voeu qu'il avoit fait de se rendre Chrestien, & par son exemple il incita ses peuples à recevoir aussi la foy en Iesus Christ. Voyez aussi ces Auxumites ce que nous en avons dit en l'an 527.

Il y

An 541. de N. S. Il y avoit 1047. ans que les Consuls avoient commencé d'estre à Rome, & on en créoit d'ordinaire deux tous les premiers jours de l'année. Depuis ce temps-là on contoit les choses mémorables arrivées par l'année de tels ou tels Consuls. Mais le dernier fut cette année 541. de N. S. en laquelle Justinien abolit cette dignité, par le conseil, dit-on, de Tribonien Jurisconsulte : parce qu'il qu'il n'y pouvoit pas monter. Il est vray que depuis que les Empereurs furent reconnus Souverains, le Consulat n'estoit qu'un titre d'honneur, qui n'avoit qu'une trace de l'ancienne puissance des Consuls Romains, qui avoient autrefois fait trembler la terre. On commença donc à conter l'année suivante, par la 1. apres le Consulat de Basile, & ainsi desuite : encore cela ne dura pas long-temps, parce qu'on contoit plustost par les années de l'Empereur, qui se faisoit nommer Consul la premiére année de son Empire. Et Justinien commençoit la quinziéme année de son Empire le 1. jour d'Aoust de la presente année 541. de N. S.

Fin des Consuls.

Justinianée érigée en Archevesché.

L'Empereur estoit né en Bulgarie d'une petite ville que les Historiens nomment diversement, Bederine, Taurese & Acride. Il la fit amplifier & batir fort somptueusement, & la fit nommer Justinianée. Pour la rendre plus célebre il éleva l'Exarque. Pour cet effet, dés l'an 535. il avoit démembré la seconde Pannonie d'avec le reste de l'Illyrie, & soustrait les deux Daces au Metropolitain de Thessalonique, pour les affecter & attacher à l'Archevesque de Justinianée, comme il paroit par la Novelle 11. addressée à Catellien l'an 535. Et avoit fait tout cela sans l'avoir communiqué à l'Evesque de Rome, dont dépendoit l'Archevêque de Thessalonique. Quelque temps apres Justinien

stinien en voulut avoir le consentement d'Agapet, lequel il refusa, Mais il obtint de Vigile l'an 540. parce que cela ne diminuoit rien de sa jurisdiction. entant que l'Archevesque & l'Exarque de Justinianée & l'Archevesque de Thessalonique dependoient du Pape comme estant tous deux ses vicaires. Il n'y avoit que l'Archevesque de Thessalonique qui s'y trouvoit lézé, en ce qu'on luy retrenchoit beaucoup de l'étenduë de la Métropole. Afin donc que celuy-cy ne fist quelque entreprise par le moyen du Pape pour regagner ce qu'il avoit perdu, l'Empereur voulut que la concession de l'Evesque de Rome y intervinst. Et ce fut pour cette cause qu'il fit cette Constitution le 18 Mars de l'année 541. *Nous ordonnons que le tres-heureux Archevesque de la première Justinianée nôtre patrie ait sous sa propre Jurisdiction les Evesques des Provinces de la Mediterranée, de la Dace Ripense, de la Triballée, de la Dardanie, de la Mysie Supérieure de la Pannoie; & qu'en toutes les provinces qui lui sont sujettes il tienne le lieu du Siége Apostolique de Rome: selon les choses définies par le Saint Pape Vigile.*

An 541. de N. S.

Cette mesme année se tint (par permission du Roy Childebert) le quatriéme Concile d'Orléans, composé de 38. Evesques & de 12. Prestres qui y avoient esté envoyez pour tenir la place de leurs Evesques qui ne s'y pouvoient trouver. Leonce de Bordeaux y presida, parce qu'il estoit en grande reputation de savoir & de pieté. On y dressa plusieurs Canons pour y régler diverses choses qui concernent la discipline de l'Eglise. Nous ne les rapportons pas ici, parce que nous ne les estimons pas nécessaires, ni fort considérables pour le présent.

IV. Concile d'Orléans.

L'an

An 542. de N. S.

L'an 542. de N. S. le 15. de l'Empire de Iustinien, le 1. de Totila Roy d'Italie, le 31. de Clotaire & de Childebert Roys de France, Cycl. Sol. 19. & Lun. 11. le 3. de Vigile.

Araric Roy des Gots.

APrés la mort d'Hildebaud les Rugiens, qui s'estoient joints aux Gots, créérent pour Roy un de leur nation, nommé Araric, & les Gots le souffrirent pour un peu de tems. Balduillas surnommé Totila, Neveu ou petit fils d'Hildebaud, voyant cela envoya vers Constantin, qui estoit Gouverneur de Ravenne pour les Romains, luy dire; que s'il le vouloit recevoir à honneste composition avec les siens, il lui livreroit la ville de Trévigio. Aussi tost Constantin lui manda qu'il devoit s'assurer sur sa parole & sur son serment qu'il le traitteroit fort bien. Le jour estant pris pour rendre la ville, les Gots qui ne pouvoient plus supporter Araric, envoyérent à Totila, qui estoit encore à Trévigio, pour l'inciter à recevoir la Royauté qu'ils lui offroient. Il leur fit réponse, que bien qu'il eust la pensée de se rendre aux Romains, il ne laisseroit pas d'accepter cette dignité, pourveu qu'ils se desissent d'Araric. Ils ne manquérent point incontinent de le tuer dans des embuches qu'ils lui dressérent, & d'établir Totila pour leur Roy.

Est tué, & Totila est fait Roy à sa place.

Ils ne pouvoient choisir un homme qui eust plus de belles qualitez pour soutenir cette haute dignité, & pour rétablir leurs affaires qui estoient fort décousuës. Car c'estoit un homme d'esprit de valeur, de prudence, d'expérience, qui en l'espace d'onze ans qu'il régna mit sa nation en un haut point de gloire & de prosperité. Les Chefs

de

de l'armée Romaine ayant appris cette élection, allérent à Verone, pensant s'en saisir par l'intelligence qu'ils avoient dedans. En effet, les Gots se voyant surpris, furent contraints de sortir de la ville par une porte pendant que les Romains y entroient par l'autre, & se retirérent sur un rocher, d'où ils pouvoient voir tout ce qui se faisoit dans la ville. Les Romains n'y trouvant point de résistance, avant que de s'asseurer des places publiques & de pourvoir à leur seureté, commencérent à piller & à se battre pour le pillage, Les gots appercevant ce desordre descendirent & rentrérent dans la ville, & chassérent ceux qui disputoient de ses dépouilles avant que l'avoir bien prise. La tuerie en fut tres-grande & la fuite fort honteuse. Ce n'estoit là qu'un commencement de malheur aux Romains Totila d'abord n'avoit que cinq mille hommes en son armée, mais tous vaillans & resolus à vaincre ou à mourir. Avec cela il attaqua des troupes Romaines, & les poussa en un lieu où un puissant cavalier Got nommé Ularis défia les Romains de lui donner quelqu'un qui voulust se battre en duel contre luy. Artabaze brave Chef Romain se présenta qui transperça le Gots de sa lance, & lui fut blessé à la gorge, dont il mourut trois jours apres. En suite les Gots allérent assiéger Florence, où les Romains les vinrent attaquer & leur donner bataille, avec tant de vigueur que la victoire panchoit de leur costé. Mais un faux bruit s'estant répandu parmy eux durant le combat que Jean leur Chef avoit esté tué par un de ses Gardes, la terreur s'y mit de telle sorte qu'ils s'enfuirent en desordre & que le champ de bataille demeura à Totila, où il prit quantité de prisoniers. il usa de tant de douceur envers eux que cela les obligea a prendre parti dans ses troupes, & à le servir en suite fidéle-

An 542. de N. S.

Les Romains battus à Verone.

Duel.

Totila gagna une bataille.

An 542. de N. S. fidélement. Au reste, il faut remarquer que quelques Historiens commencent à conter les années du Regne de Totila dés la 541. de N. S. & les finissent à la 552. Mais que nous avons suivy ceux qui les reculent d'une année, en sorte que nous avons mis le commencement en l'an 542. & la fin en 553. laissant à la liberté des Lecteurs de suivre l'autre calcul.

Les armes de Belisaire continuoient à estre heureuses contre les Perses Car il alla au devant de l'armée de Cosroës & les contraignit de reculer.

Peste. D'autre costé il y avoit un fleau dont Dieu frappoit les hommes, savoir de la peste qui estoit furieuse en divers lieux de la Perse, de l'Egypte & à Constantinople, où l'on contoit quelquefois jusques à dix mille hommes qui y mouroient par jour.

La Chandeleur. Anastase le Bibliothéquaire qui a écrit vers le milieu du neuviéme siécle récite que l'an 15. de Justinien on commença à celebrer la feste de la Purification de la Vierge le 2. de Février. C'est là sa plus grande antiquité. Il est vray qu'avant cela ce jour là se festoit sous le nom Grec ὑπαπάντη, qui signifie *la Rencontre*, parce qu'on y raméntevoit la rencontre de S. Simeon qui prit entre ses bras l'Enfant Jesus, qui estoit presenté au Temple par la Ste Vierge & par Joseph. Mais on n'y parloit point d'invoquer la Vierge, ni de luy chanter *l'Ave maris stella*, qui n'estoit pas encore inventé, ni d'allumer des cierges en son honneur, qui ont fait donner le nom de la Chandeleur à ce jour là.

L'an

L'an 543. de N. S. le 16. de l'Empire de Iustinien le 2. de Totila Roy d'Italie, le 32. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 20. & Lun. 12. le 4. de Vigile. An 543. de N. S.

LA guerre continuoit toujours dans la Perse, & on y estoit aussi affligé de la peste. Les Romains y firent plusieurs exploits & diverses irruptions, où ils prirent beaucoup de butin. Mais un jour ils tombérent dans une embuscade, où il y en eut quelques uns de tuez & les autres furent contraints de prendre la fuite & de quitter tout ce qu'ils avoient pris. *Guerre en Perse.*

Un lundy 6. de Septembre de cette année il se fit un grand tremblement de terre, où la ville de de Cyzique fut ruinée, & la moitié en fut engloutie dans la terre.

Totila enflé des heureux succes qu'il eut au commencement de son Regne, poussa ses armes plus avant, prit quelques petites villes, & ayant fait passer le Tibre à son armée, il ne voulut pas qu'elle s'approchast de Rome, de peur qu'elle n'y fist quelque insolence, & de là marcha vers la Campanie. Ce fut alors qu'on dit qu'aprochant du Mont-Cassin, il eut envie de voir S. Benoit, „ duquel il avoit ouy dire des merveilles. Sa Le- „ gende recite que l'Abbé le reprit de ses cruautez, „ & lui dit. Tu fais beaucoup de mal, tu en feras „ encore d'avantage, tu prendras Rome, tu passe- „ ras la mer, tu regneras neuf ans, à la dixiéme il „ faudra aller rendre conte de ta vie. Fort peu a „ pres mourut S. Benoit, cet Abbé si célebre, qui le premier a dressé sa Régle pour les Moynes, & qui envoya *& en Italie.* *Totila visite Saint Benoit.* *Mort de S. Benoit.*

An 543. de N. S. envoya Saint Maur & Saint Fauste en France & Saint Placide en Sicile. Totila, dit-on, se retira tout content de l'avoir veu & ouy. Il s'avança dans la Campanie & se saisit de la Pouille & de la Calabre sans beaucoup de resistance. Il prit dans sa marche beaucoup de prisonniers, dont il tira grosse rançon. Quant aux Dames qui furent aussi prises, il ne voulut point qu'on leur fist aucun tort, mais les renvoya en liberté avec grand' civilité. Il envoya sommer la ville de Naple, promettant aux habitans & mesme aux soldats de la garnison toute sorte de faveur & de bon traittement, s'ils vouloient se rendre à luy : mais voyant que ses promesses ne réussissoient pas, il y mit le siége. Ses armes prosperoient par tout sa bonne conduite : au lieu que les Romains n'osoient paroitre à la campagne. Leur armée n'estoit point payée ; ce qui faisoit que les soldats n'obéissoient point à leurs Chefs & qu'ils aymoient mieux demeurer dans les villes qu'au camp. Les Chefs estoient divisez & de sentimens & d'interests, & estoient dispersez en divers lieux, sans avoir un Géneral qui leur commendast, Constantin se tenoit à Ravenne, Jean à Rome, Besse à Spolette, Justin à Florence, & Cyprien à Péruse.

Les armes de Totila prosperent.

Justinien ayant appris ces desordres, y envoya une armée composée de divers peuples ramassez commandée par Maximin, qu'il établit Généralissime en Italie, & luy donna ordre de payer les soldats. Mais c'estoit un homme lâche & peu experimenté en la guerre, qui perdit beaucoup de temps, lequel il devoit employer à faire agir vigoureusement les troupes. C'est pourquoy l'Empereur y dépescha Demetrius Maitre de la Cavalerie, qui arrivant en Sicile apprit que Naple estoit fort pressé par Totila : ce qui le fit resoudre

à la se-

à la secourir. Mais au lieu de le faire par mer, An 551
comme il le pouvoit aysément, il fit mettre pied de N. S.
à terre à son armée ; laquelle Totila vint rencontrer avec tant de courage & de bonheur, qu'elle fut mise en route, & ceux qui en restérent furent contraints de regagner leurs vaisseaux & de se sauver en Sicile. Demetrius reconnoissant sa faute, revint pour tenter le secours de la ville avec sa flotte : mais la tempeste la fit échouër en un lieu où les Gots estoient campez: tellement qu'il leur fut aysé de vaincre les Romains, à qui toutes choses sembloient estre contraires. Demetrius, qui les conduisoit fut pris : & Totila luy ayant fait mettre une corde au cou, le fit voir aux assiegez afin qu'ils ne se flattassent point de l'esperance d'estre secourus. Eux le voyant en cet estat, & estant réduits aux derniéres extremitez, entendirent volontiers à une honorable composition que Totila leur offroit, tant pour les habitans que pour la garnison qui estoit commandée par Conon. Néanmoins ils demandérent encore du delay, & que si dans un mois il ne leur venoit du secours, ils se rendroient & accepteroient les conditions qu'on leur offroit. Il leur répondit genereusement, Je vous en donne trois, pourveu seulement que vous ne rompiez pas le Traitté. Se voyant pressez par la faim & par la disette de toutes choses, ils n'attendirent point le mois pour se rendre.

Prise de Naple.

§. On met dans cétte année ou dans la précedente le 27. d'Aoust la mort de Césaire d'Arles, Evesque renommé pour sa naissance, pour sa science, pour sa Sainteté & pour ses vertus Pastorales. On luy attribue quelques Homelies assez courtes: mais il y en a qui doutent qu'elles soient toutes de luy. Il faut remarquer que dans la septiéme il enseigne que pour avoir la vie &

Auxanius succede à Cesaire d'Arles.

An 543. de N. S. pour obtenir le Royaume des cieux il est nécessaire que non seulement les petis enfans soient baptizés mais aussi qu'ils participent à l'Eucharistie, sans quoy ils ne peuvent être sauvez. Ferrand Diacre célébre de Carthage, qui estoit du mesme tems estoit aussi de mesme sentiment: car dans l'epitre qu'il écrit à S. Fulgence il luy propose le doute qu'il avoit & la perplexité en laquelle il estoit touchant un certain serviteur Ethiopien, qui mourut incontinent apres avoir esté baptizé. *Ie hésite*, dit-il, ou *je suis en doute quelle doit estre la sentence touchant ceux qui sont baptizés légitimement, ayant l'esprit sain, mais qui sont prévenus par la mort sans pouvoir manger la chair du Seigneur & boire son sang. Car les paroles du Sauveur sont assez connues des fideles où il dit, Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.* Cela fait connoitre que cette erreur continuoit encore dés ce tems-là: ce qui faisoit qu'on administroit l'Eucharistie aux petis enfans tout aussi tost qu'ils avoient esté baptizés. Et Fulgence ne le nie pas dans la réponse qu'il fait à Ferrand: seulement il se tourne à la douceur envers ceux qui mouroient subitement apres avoir esté baptizés, sans avoir pû recevoir l'Eucharistie, comme ils l'eussent desiré. Parce, dit-il, qu'en recevant le baptesme, il „ est fait membre de C. & ainsi en quelque sorte il „ est reputé manger la chair de I. C. selon la vérité „ du mystere, quoy qu'il ne le prenne point selon „ les mysteres, ou selon le Sacrement. Nous ver-„ rons aussi à la fin de ce siécle que Grégoire I. Evesque de Rome croyoit cette nécessité absolue de la participation à l'Eucharistie pour les petis enfans: de sorte qu'il ne se faut pas étonner si Césaire Evesque d'Arles estoit aussi dans ce sentiment.

De la necessité absoluë de l'Eucharistie.

Un

Un de ses Disciples nommé Cyprien a écrit sa vie. Auxanius fut élû à sa place, qui envoya aussi tost deux Deputez à l'Evesque de Rome pour luy faire savoir son election & pour luy demander le pallium ou le Manteau Archiepiscopal. On dit que c'est le premier Evesque de France qui l'a sollicité & que son Predecesseur l'avoit obtenu sans le demander. Le Pape Vigile récrivit à Auxanius qu'il faloit auparavant savoir la volonté de l'Empereur sur cela. Et ayant sceu qu'il ne s'y opposoit pas & que le Roy de France Childebert le desiroit, il luy donna cette marque d'honneur, & le fit son Vicaire sur les provinces qui estoient sujettes aux Wisigots. An 543. de N. S.

Environ ce tems estoit aussi renommée en savoir & en Sainteté Iuste Evesque d'Urgel en Espagne, qui a écrit sur le Cantique des Cantiques : comme on le peut voir dans la Bibliotheque des Péres. Si l'on veut croire les Légendaires, Laurian estoit en ce tems Evesque de Sévile, qu'ils disent estre né en Hongrie, estre mort l'an 544. & avoir esté enterré à Bourges. Ils l'ont mis au nombre des Saints dont on fait la feste le 4. de Iuillet. *Iuste d'Urgel.* *Laurian.*

L'an 544. de N. S. le 17. de l'Empire de Iustinien le 3. de Totila Roy d'Italie, le 33. de Clotaire & de Childebert Rois de France, Cycl. Sol. 21. & Lun. 13. le 5. de Vigile. An 544. de N. S.

TOtila entrant victorieux dans la ville de Naple, y exerça des actes d'humanité & de douceur au delà de tout ce qu'on pouvoit attendre. Car il commanda qu'on donnast des vivres à *Actes de douceur de dans Naple.* Procope.

An 544. de N. S.

chacun, non pas à proportion de son appétit, ce qui les eust fait crever, mais peu à peu, jusques à ce que leur estomac se fust retably. Et quand ils furent bien remis, il permit à chacun de sortir & d'aller où ils trouveroient bon. Quant aux soldats qui avoient défendu la ville & à Conon qui les commandoit, il leur donna des vaisseaux pour les porter où ils voudroient. Estant partis le mauvais tems & le vent contraire les empeschoit de s'avancer : & comme ils craignoient de retourner à Naple, de peur que le Roy ayant changé de volonté ne les retinst ou les maltraitast, Totila en ayant esté averty, il leur envoya faire savoir qu'ils pouvoient revenir librement sur sa foy & demeurer encor dans la ville, & s'y pourvoir de toutes choses nécessaires. Comme ils y eurent esté plusieurs jours sans que le tems se présentast propre pour s'en aller par mer, il les pourvût de chevaux & de chariots pour les conduire à Rome où ils demandérent d'aller, & les y fit escorter par ses gens. Il fit démanteler une grande partie de la ville de Naple, de peur que les Romains venant à la reprendre ne s'en servissent de forteresse contre luy. Il fit arrester prisonnier & condamner à la mort un de ses soldats qui fut accusé & convaincu d'avoir violé une fille : quantité de ses familiers vinrent prier le Roy de sauver la vie à ce criminel, parce que c'estoit un vaillant homme, qui pouvoit beaucoup servir comme il avoit déja fait. Il leur fit réponse que depuis que Theodat avoit préferé ses richesses à rendre la justice à chacun, Dieu avoit montré sa colére contre les Gots & qu'il la faloit appaiser en faisant ce qui est juste, & qu'un homme qui est coupable de viol ne sauroit jamais bien faire. On n'osa repliquer à cette sage réponse : tellement

Actes de Justice.

ment que le Roy fit punir ce méchant comme An 544.
il l'avoit mérité & fit donner tout son bien à celle de N. S.
qu'il avoit violée. Pendant que Totila faisoit ces actions de clémence & de justice, les Romains au contraire tant les Chefs que les Soldats, exerçoient par tout des violences, des débauches, des vilenies & des hostilitez insupportables; de sorte que les habitans des villes & de la campagne en estoient plus mal traittez que des Gots. Et ainsi ces choses attiroient sur les Romains l'aversion des peuples & la vengeance divine toute visible.

Totila écrivit au Senat de Rome une lettre où il se plaignoit doucement du mauvais traittement qu'il avoit fait aux Gots, nonobstant les grandes obligations qu'il leur avoit; le prioit de rentrer dans l'obéissance de laquelle il s'estoit trop legérement departy, pour s'attacher à des gens qui faisoient contre luy tous les actes d'hostilitez, lesquelles il avoit défenduës à ses troupes qu'il devoit songer à se retirer de ces calamitez en se rangeãt à son devoir: & qu'en ce cas il promettoit toute sorte de faveur & de bienveillance, tant pour le Sénat que pour toute la ville. Jean qui commandoit dans Rome pour l'Empereur, empêcha que le Senat ne fist réponse ni à cette lettre de Totila ni à d'autres qu'il y envoya encore & qu'il fit afficher la nuit par tous les quartiers de la ville. Les Prestres Ariens furent accusez d'avoir ainsi publié ces lettres; ce qui fut cause qu'on les chassa de la ville. Cela irrita Totila, & luy fit prendre la résolution de l'assiéger. Cependant il alla mettre le siége devant Otrante ville située sur le bord de la mer Adriatique qu'il pressa si fort, qu'elle promit de se rendre dans tel jour, si elle n'estoit secourue.

 L'Em-

An 544. de N. S.

L'Empereur renvoye Belisaire en Italie.

L'Empereur ayant ouy toutes ces mauvaises nouvelles de ses troupes d'Italie, & qu'il estoit en danger de la perdre s'il n'y mettoit promptement ordre; & voyant qu'il n'y avoit personne qui le pût faire si bien que Belisaire, qui l'avoit heureusement presque toute conquise depuis peu; il le fit revenir de Perse, & l'envoya en diligence en Italie. Il ramassa dans son chemin tout ce qu'il pût de forces dans la Thrace & dans, Illyrie & s'arresta à Salone. De là il envoya Valentin avec des troupes qu'il fit embarquer pour aller porter du secours à la ville d'Otrante qui estoit assiégée. Il arriva justement quatre jours avant qu'elle avoit promis de se rendre. Les Gots qui ne s'attendoient point à cela furent contraints de lever le siége. D'autre costé, Belisaire arriva en Italie, qui commença à y relever le courage des Romains par sa presence, & par les lettres qu'il écrivit aux Chefs espars, pour les exhorter à se ressouvenir de leur ancienne valeur. Cependant il n'avoit que fort peu de troupes avec luy, ce qui l'empescha de rien entreprendre d'abord, & le fit estre seulement sur la défensive.

An 545. de N. S.

L'an 545. de N. S. le 18. de l'Empire de Iustinien, le 4. de Totila Roy d'Italie, le 34. de Clotaire & de Childebert, Rois de France. Cycl. Sol. 22. & Lun. 14. le 6. de Vigile.

Belisaire décrit l'estat de l'Italie.

BElisaire estant arrivé en Italie écrivit une lettre à Iustinien pour l'informer de l'estat auquel il la trouvoit, laquelle estoit à peu pres en ces termes; Ie suis arrivé en Italie, n'estant g u re bien fourny ni d'hommes, ni d'armes, ni d'argent sans

sans lesquelles choses il est impossible de faire la guerre. En passant par la Thrace & par l'Illyrie, j'ay levé quelques hommes, mais qui sont sans armes, & qui ne savent ce que c'est de l'art militaire. Les soldats qui sont en ce pays ne sont pas propres à cette guerre, parce qu'ils craignent les ennemis, desquels ils ont esté souvent battus, & qui n'estant point payez on n'ose pas leur commander de peur qu'ils n'obeissent point : & l'on n'ose point non plus lever de contributions des gens du pays parce que si on les presse ils se rangeront sous nos ennemis. Si Vostre Majesté a eu seulement envie d'envoyer Belisaire en Italie, à la bonne heure, j'y suis tout au milieu. Mais si elle desire remporter la victoire sur les ennemis, il faut m'envoyer & me fournir les choses necessaires pour cette fin : car sans cela l'on ne peut faire la guerre. Belisaire donna ces lettres à Iean fils de Vitalien pour les rendre au plutost à l'Empereur. Mais au lieu de cela quand il fut arrivé à C. P. il s'amusa à faire l'amour & à se marier avec magnificence & ne soucia point d'effectuer les ordres qui luy avoient esté donnez pour la guerre. Cela donna tems & moyen à Totila de poursuivre ses victoires. Il prit la ville de Tivoly par intelligence & y fit tout passer au fil de l'espée. Il se saisit de toutes les avenuës de Rome, pour empescher les vivres d'y entrer, & chassa les garnisons Romaines qui estoient à l'entour.

An 545. de N. S.

Progrés de Totila.

La guerre de Perse continuoit toûjours avec assez de chaleur de part & d'autre. Procope au l. 2. de la guerre de Perse, & Evagrius au liv. 4. de son hist. c. 26. récitent que Cosroës sembla vouloir faire la guerre à Dieu plutost qu'aux hommes. Car ayant ouy dire que la ville d'Edesse n'avoit jamais esté prise par la faveur de Nostre Seigneur

Siége d'Edesse.

An 545. de N. S.

gneur qui la défendoit, & qui avoit écrit autrefois une lettre à Abgar Roi d'Edeſſe, ſelon le récit d'Euſebe; il voulut eſſayer ſi cette ville reſiſteroit à ſes armes, s'aſſeurant de faire voir que ce qu'on en diſoit eſtoit faux. Et bien qu'il ne ſoit point parlé en cette lettre de la promeſſe que Jeſus Ch. avoit faite à cette ville de la protéger, l'événement a bien fait voir, dit Evagrius, que cette tradition eſtoit véritable. Coſroës donc mit le ſiége devant, & fit faire une grande machine de bois dont la hauteur ſurpaſſoit celle des murailles d'Edeſſe; d'où il pouvoit battre dans la ville, & renverſer tous ceux qui ſe voudroient mettre en défenſe. Les aſſiégez de leur coſté creuſérent un grand foſſé qu'ils remplirent de bois, où ils mirent le feu à deſſein de bruler la machine quand on la feroit paſſer deſſus, mais le feu n'y put jamais prendre. En ce deſeſpoir les aſſiégez allerent prendre *παναγίαν εἰκόνα, ἣν ἀνθρώπων χεῖρες οὐκ εἰργάσαντο, θεότευκτον, la treſſainte Image de N. S. laquelle n'eſtoit point faite de mains d'hommes, mais avoit eſté fabriquée de Dieu luy meſme*, la portérent dans le foſſé, la mouillérent d'un peu d'eau qu'ils jettérent ſur le bois amaſſé dans le foſſé. Incontinent il s'en leva une fumée eſpeſſe, & des flammes de feu ſortirent de terre, qui firent tant de peur aux aſſiégeans qu'ils furent preſts de tout quitter. Mais leur Roy ne ſe rendant point encore à la vertu de Dieu, fit detourner toutes les eaux qui eſtoient hors de la ville, pour éteindre le feu qui bruloit ſa machine. Il ſembloit que cette eau fut devenuë de l'huyle ou du ſoufre, & elle la reduiſit toute en cendre en peu de tems. Et cela contraignit Coſroës à lever le ſiége.

levé par miracle.

Il ſe peut faire que ce Roi Idolatre ait eſté obligé de ſe retirer de ce ſiége par un ſecours extraordinaire

dinaire de Dieu, qui a voulu delivrer cette ville. Mais je ne puis croire qu'elle l'ait esté en la maniére que cette Rélation le dit. Car elle est toute fondée sur une fable, que j'ay réfutée amplemēt en l'année 31. de N. S. où j'ay fait voir qu'elle est tres-fausse. 1. Le Concile Romain où le Pape Gelase a présidé, la met aussi au rang des Apocryphes, & plusieurs Docteurs Latins sont de mesme avis. 2. Cette tradition estoit fausse qu'Edesse n'avoit jamais esté prise. Car les Rois de Perse qui tant de fois sont venus jusques à Antioche & l'ont prise, & ont pillé la Syrie, & qui avoient chassé à diverses fois les Romains au deça de l'Euphrate, eussent ils laissé la ville d'Edesse qui est au delà? 3. Et si cette Image prétendue miraculeuse avoit la vertu de conserver la ville d'Edesse, pourquoy ne l'a-t'elle protégée & conservée encore dans la suite des temps? & pourquoy ne l'a t'elle empeschée de tomber entre les mains de ses ennemis, comme elle y est tombée bien tost apres? 4. Ceux qui rapportent cette chose comme veritable, insinuënt que cette Image a esté dés le temps d'Eusébe, & qu'il en parle dans son histoire. Cependant il n'y a pas un seul mot de cette pretendue Image; & elle n'a esté controuvée sans doute que long-temps depuis par les Avocats des Images. 5. Est-il possible que des Chrestiens croyent qu'il y ait des Images muettes & mortes, *qui n'ayent point esté faites par les mains des hommes; mais qui ayent esté fabriquées par Dieu luy mesme*, θεότευκτον: Il est vray que les Payens l'ont dit de quelques statues ou Images de leur divinitez, comme on le peut voir Actes XIX. 35. Mais je ne say comme des Chrestiens ont eu le cœur de s'imaginer, que cela puisse estre attribué à des Images inanimées. Et si cette Image d'Edesse avoit esté fai-

An 545. de N. S.

Refutation du pretendu miracle.

Des Images.

An 545. de N. S. te immédiatement de Dieu luy-mesme, n'auroit-il pas eu le soin de la conserver par un monument éternel de sa puissance divine?

Sergius & Sergiopole. Croyant cette Rélation fausse, je doute fort que celle qu'Evagrius ajoute immédiatement apres soit veritable, que la ville de Sergiopole (ainsi nommée de Sergius qui avoit esté martyrisé à Rosaphe sous l'Empire de Maximien) fut aussi défendue contre l'armée du mesme Cosroës, & delivrée miraculeusement par les Reliques de ce martyr que l'on y gardoit religieusement dans une chasse. Ces choses cependant doivent estre remarquées pour observer comment en ce temps la veneration des Reliques s'avançoit & l'usage des Images. Toutefois on n'apperçoit pas qu'on leur rendit encore d'adoration ni de culte religieux, lequel ne s'établit proprement que dans le huitiéme siécle, comme nous le verrons vers la fin de celuy cy.

Paix faite avec Cosroës. Justinien ayant plus à cœur la guerre d'Italie que celle de Perse, acheta de Cosroës avec beaucoup d'argent une tréve pour cinq années.

Areobinde massacré en Afrique. Dans l'Afrique les Maures s'élevoient fort souvent contre le joug de l'Empereur. Pour s'y opposer, il y envoya Areobinde, mary de la fille de sa sœur, lequel fit quelques exploits contre ces Barbares. Mais il fut trahy par un des Capitaines de son armée, nommé Gontaris, qui avoit commandé autrefois des Vandales, & qui fit assassiner Areobinde, contre la parole qu'il en avoit donnée & le serment qu'il en avoit fait à Reparat Evêque de Carthage. Le mesme Gontharis fut de mesme tué en trahison par le Capitaine Artaban, 36. ans apres.

L'an 546. de N.S. le 19. de l'Empire de Iustinien, le 5. de Totila Roy d'Italie, le 35. de Clotaire, & de Childebert Rois de France, Cycl. Sol. 23. & Lun. 15. le 7. de Vigile. An 546. de N.S.

ON remarque cette année par le trouble qui arriva à Constantinople, à l'occasion de la feste de Pâque, qui devoit escheoir le premier d'Avril, mais que l'Empereur fit célebrer huit jours plus tard; de sorte que le peuple jeuna une semaine plus qu'à l'ordinaire. Le 4. Concile d'Orleans au 1. Canon avoit ordonné que pour la solennité de cette feste on suivroit le Cycle de Victor de Capoue, & que tous les ans au jour de l'Epiphanie l'Evesque annonceroit au peuple dans les Eglises le jour auquel on en devoit faire la feste. *Pâque reculée. Cedrénus.*

Il arriva un trouble sans comparaison plus grand sur la question des erreurs d'Origéne, dont nous avons parlé en l'an 539. Car Justinien s'avisa, sans aucune necessité de publier un Ecrit en forme de Constitution, qui avoit esté composé par Dioscore de Tarse; où il expliquoit fort bien l'unité de l'Essence divine & la distinction des personnes en la Tres-Sainte Trinité, comme aussi l'unité de la personne de J. C. en laquelle il faloit considérer deux natures differentes, sans confusion & sans mélange. Puis sur la fin il y avoit treize anathémes dont les trois derniers regardoient les personnes & les Ecrits de Theodoret de Cyr & d'Ibas d'Edesse, lesquels il condamne comme Auteurs d'impietez exécrables. Et parce que ces trois Evesques avoient esté receus au Concile de Calcédoine pour orthodoxes; il dit qu'on a falsifié les *Trouble touchant les trois Chefs.*

An 546. de N. S. Actes du Concile pour cet égard, & que ce qui y est rapporté touchant ces hérétiques, ne peut servir à leur justification; mais qu'il n'y a esté inseré que comme matiére de délibération pour examiner leur cause & les condamner.

Justinien ayant publié cet Ecrit mit tous ses soins à le faire signer par les Evesques, esperant que par ce moyen il mettroit la paix dans l'Eglise & y rameneroit les Eutychiens & d'autres hérétiques. Mais il y trouva beaucoup plus de resistance qu'il ne s'estoit imaginé, non seulement de la part des hérétiques, mais principalement de celle des Pasteurs orthodoxes qui s'y opposérent. Parce qu'ils n'estimoient pas qu'on dûst condamner si rigoureusement des personnes mortes en la communion de l'Eglise. Et que si l'on se fust contenté de condamner leurs Ecrits qu'on trouvoit mauvais, comme la lettre qu'Ibas avoit écrite à Maris de Perse, en laquelle il avoit défendu l'opinion de Nestorius, & l'Ecrit que Theodoret avoit fait contre les douze anathématismes de Cyrille, on ne se fust pas opposé à cette condamnation. Mais ils ne pouvoient approuver qu'on condamnast des hommes qui avoient eux mesmes reconnu leur faute, & qui avoient esté reconnus de l'Eglise pour orthodoxes. Sur tout, ils soutenoient qu'ils ne pouvoient condamner ni des Ecrits ni des Docteurs, que le Concile de Calcedoine avoit approuvez & receus pour orthodoxes, comme il avoit fait Theodoret & Ibas, sans ruiner l'autorité de ce Concile. C'est pourquoy Estienne Apocrisaire de Vigile Evesque de Rome & Dacius de Milan refusérent de signer cet Ecrit. Mennas mesme Patriarche de C. P. y resista long-temps, & ne signa qu'à condition que si Vigile n'approuvoit pas sa signature il la revoqueroit. Les autres

Plusieurs s'y opposent.

Patriarches

Patriaches de méme souscrivirent plutost par force que de leur bon gré: parce que l'Empereur promettoit toute sorte de faveur à ceux qui le signeroient, & menaçoit d'éxil ceux qui le refuseroient.

An 546. de N.S.

Continuation de la guerre d'Italie.

Durant ces troubles de l'Eglise la guerre continuoit rudement en Italie. Totila y assiégea & prit les villes de Fermo, d'Ascoli, de Spolette, de Peruse & d'autres. Quand il vint de Peruse, il y eut un bon Evesque d'une petite ville de Toscane, nommé Cerbonius qui avoit caché dans sa maison quelques soldats Romains, pour les sauver des mains des Gots. Totila le sceut, & s'en mit en telle colére qu'il commanda qu'on lachast un ours contre l'Evesque pour le devorer. L'Animal sortit furieux, mais quand il fut proche du Prelat il se mit à lécher ses pieds & à le flatter: Le peuple s'écria d'admiration & de joye d'un tel spectacle, & demanda grace à Totila, qui l'accorda volontiers, estant cõfus en luy mesme de s'estre emporté de colére contre un homme que Dieu vouloit défendre. Ce récit est fort vray semblable: Mais celuy que fait Gregoire I. au liv. 3. de ses Dialogues c. 13. ne l'est pas; que Totila tint la ville de Peruse assiégée sept ans entiers, & qu'à la fin il commanda qu'on fist passer au fil de l'espée tous les habitans, & qu'on écorchast tout vif Herculan leur Evesque. Que toutefois on luy coupa la teste, & qu'on l'écorcha en suite: Puis ses paroissiens l'ayant enterré, apres avoir mis la teste pres du corps, on trouva quarante jours apres que son corps n'avoit point senty de corruption, & que la teste estoit réunie au corps, sãs qu'elle parût avoir esté coupé. Nous verrons comme ces livres de Dialogues de Gregoire I. sont remplis de semblables contes contraires à toute verité. Totila fit comman-

Cerbonius Evesque. Procope.

Herculan Evesque.

An 546. de N. S.

commandement à tous les paysans & laboureurs de labourer & de cultiver leurs champs & leurs vignes, avec defense expresse sur peine de la vie à ses soldats de les inquiéter. Ceux de Plaisance voyant ce bon traittement se rendirent volontairement à luy. Mais il banda tous ses soins & toutes ses forces pour assiéger Rome, & pour empescher que rien n'y entrast. Les assiégez firent diverses sorties & plusieurs exploits de guerre: mais tout cela fut inutile aux Romains, qui furent attaquez d'une cruelle famine, parce qu'ils ne pouvoient tirer de vivres de nulle part. On employa les choses les plus sales & les plus étranges pour chercher à se nourrir. Pelage Diacre estoit arrivé dans la ville peu avant le siége, venant de C. P, où l'Empereur luy avoit fait de grans honneurs, & luy avoit donné une grande somme d'argent. Il la distribua d'abord fort libéralement & charitablement pour fournir aux nécessitez les plus urgentes: mais tout cela fut bien tost consumé. Par ses charitez il acquit la bienveillance du peuple, qui se voyant pressé de la famine, le priérent d'aller trouver Totila, de leur vouloir accorder une tréve de quelques jours, au bout desquels, s'ils ne recevoient du secours, ils se rendroient à luy. Dés que le Roy vid Pelage il luy dit, Qu'il luy accorderoit tout ce qu'il luy demanderoit, pourveu que ce ne fust point l'une de ces trois choses, de pardonner aux Siciliens, de ne point démolir les murailles de Rome, & de rétablir les esclaves. Pelage luy répondit, Puis que je vois que tu a si peu d'affection pour les Romains, & que tu hais si fort les Siciliens qui ne t'ont point fait de mal, je tourneray mon Ambassade vers Dieu qui se montre vengeur de ceux qui méprisent les pauvres supplians. Les Romains le voyant revenir sans avoir rien

Totila assiége Rome

Pelage Diacre est rebuté par Totila.

rien fait, allérent trouver Bessa & Conon leurs Gouverneurs, & leur dirent avec larmes améres, ou qu'ils leur donnassent à manger comme à des esclaves, ou que s'ils ne le pouvoient ils les tuassent pour mettre fin à leurs miséres. Les Gouverneurs leur répondirent qu'ils voyoient bien qu'il n'estoit point en leur puissance de leur donner des vivres, & qu'il n'estoit point de la pieté ni de l'humanité de les faire mourir: Mais qu'ils eussent encore un peu de patience tant que Belisaire leur amenast du secours, qui devoit arriver bien-tost.

An 546. de N. S.

L'an 547. de N. S. le 20. de l'Empire de Iustinien, le 6. de Totila Roy d'Italie, le 36. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 24. & Lun. 16. le 8. de Vigile.

An 547. de N. S.

Totila prend & saccage Rome.

ENfin la famine se renforça tellement dans Rome que les Gouverneurs craignant une sédition furent obligez de permettre à tous ceux qui pourroient sortir de la ville, de se sauver s'ils pouvoient. Il y resta fort peu de gens, lesquels à cause de leur foiblesse n'estoient pas en estat de se défendre. Cela donna la hardiesse à des Isaures, soldats de la garnison, de livrer une porte de la ville à Totila, qui y entra avec toute son armée sans aucune resistance le 17. de Janvier. Besse & Conon qui commandoit dans la ville se voyant trahis, sortirent par une autre porte, avec presque tous leurs gens. Il ne resta que cinq cent hommes dans la ville qui se réfugiérent dans les Temples. Cela fut cause qu'il n'y eut que vingt soldats & soixante habitans de tuez. Comme Totila alloit entrer dans l'Eglise de S. Pierre, le Diacre Pe-

lage

An 547. de N. S. lage luy fut au devant, portant les Saints Evangiles entre ses mains, & se mettant à genous luy demanda grace pour tous les habitans. Totila la luy accorda de grand cœur, & défendit à ses gens de tuer aucun Romain, & de faire aucune violence aux femmes. Mais il leur permit le pillage & se reserva seulement les choses les plus précieuses. Les Gots pillérent la ville par l'espace de plusieurs jours & réduisirent les personnes les plus riches à la mendicité; en telle sorte que Rusticiane veuve de Boëce & fille de Symmaque, laquelle avoit esté fort charitable fut contrainte de mẽdier son pain, aux portes des Gots. Totila se voyant Maitre de la Capitale de l'Univers crût qu'il devoit écrire à Justinien & luy envoya Pelage pour ambassadeur, qui luy porta des lettres fort respectueuses, par lesquelles il luy demandoit la paix, comme Anastase l'avoit euë avec Theodoric, moyennant laquelle il promettoit de l'honorer comme son Pére & de l'assister en toute guerre contre qui que ce fust. L'Empereur répondit qu'il avoit donné tout pouvoir à Belisaire de traitter avec luy, & qu'il approuveroit tout ce qu'il feroit. Cette réponse irrita Totila: tellement qu'il se resolut à continuer la guerre & à raser la ville de Rome, en laquelle il disoit qu'il ne vouloit laisser pierre sur pierre. Il en fut détourné par les lettres de Belisaire, qui luy representa; Que s'il demeuroit victorieux il conserveroit la plus belle & la plus riche ville de son Empire; qu'il ne pouvoit tirer que du détriment de la ruiner, & que ce luy seroit une grande gloire d'avoir usé de clémence à cõserver une telle ville. Que s'il estoit vaincu, sa conservation luy tiendroit lieu de méme merite envers l'Empereur. Totila touché de ces raisons, se contenta de faire abbatre la troisiéme partie des murailles.

Il écrit à l'Empereur.

murailles de la ville, afin d'y pouvoir r'entrer toutes les fois qu'il voudroit. Apres cela il fit marcher son armée en Lucanie, & en quelques autres endroits de l'Italie, où ses gens avoient esté malmenez & battus. An 547. de N. S.

Belisaire ayant receu des troupes de renfort que Iustinien lui avoit envoyées, il reprit les villes de Tarente & de Spolette. Puis voyant que Totila s'estant éloigné de Rome & qu'il n'y avoit point laissé de garnison pour la garder, il vint en diligence, la reprit, y fit creuser un profond fossé tout autour, & fit raccõmoder promptement les murailles du mieux qu'il lui fut possible, la fit pourvoir de vivres néceſſaires, & y fit revenir quãtité de ses habitans qui s'estoient retirez dans les villes voisines, en rendant à chacun leurs maisons & leurs héritages, & promettant des immunitez à ceux qui retourneroient s'y habituër. Dés que Totila sceut que Belisaire avoit repris Rome, il y accourut & l'assiégea de nouveau avec son armée. Mais il y trouva plus de resistance que la premiére fois, & apres avoir esté repoussé en divers assauts, il fut contraint de lever le siége & de se retiter à Tivoli. *Belisaire reprend Rome.* *Totila la rassiége, mais en vain.*

Il y avoit en Angleterre divers Ducs qui la gouvernoient en ce temps. Hengistus avoit donné à son Frére Otha le pays qui est vers le Septentrion, pour y dominer, à condition néanmoins qu'il reconnust pour supérieur le Duc de Cantorbery, & cela dura ainsi quatre vingt dix ans. Un autre Duc nommé Ida, érigea cette année sa Duché en Royaume qu'il fit appeler Northumbelland, & regna douze ans. *Rois d'Angleterre.* Malmesb.

L'Empereur qui avoit toujours en tête sa Constitution des Trois Chefs, avoit envie sur tout de la faire souscrire à l'Evesque de Rome, croyant que s'il la signoit il ẽtraineroit plusieurs autres par son exemple. C'est pourquoy il donna ordre de le faire, *Vigile accusé est mandé à C. P.* lib. 19. de Occid. Imp.

An 547. faire venir à Constantinople. De plus selon le re-
de N. S. cit de Sigonius, qu'il a pris d'Anastase Bibliothequaire, quelques Romains chargérent Vigile envers l'Empereur de divers crimes, d'avoir fait „ chasser Sylverius son Prédecesseur, de s'estre „ mal gouverné envers les Romains & envers „ son peuple, & d'estre homicide; en ce qu'il avoit „ esté transporté d'une telle fureur que de donner „ un si grand soufflet à son Secrétaire qu'il en „ tomba mort à ses pieds, & qu'ayant encore foulé à ses pieds le fils d'une sienne Sœur veuve, il „ l'avoit fait mourir. L'Impératrice Theodora e- „ stant piquée contre Vigile de ce qu'il s'estoit „ moqué d'elle, en ne rétablissant point Anthime „ sur le Siége de C. P. comme il lui avoit promis, „ fut bien ayse d'entendre ces accusations, & donna charge à Anthemius son Secrétaire d'aller à „ Rome, de se saisir de Vigile en quelque lieu „ qu'il le trouveroit, excepté dans la Basilique de „ S. Pierre, de le mettre dans un vaisseau, & de lui „ amener à C. P. Le Secrétaire s'estant fait ac- „ compagner de gens afidez, ne manqua point „ de prendre le Pape dans l'Eglise de Sainte Céci- „ le le 22. de Novembre, feste de cette Sainte, & „ l'ayant embarqué sur le Tibre, l'emmena: le „ peuple voiant cela en fut fort fasché & l'accom- „ pagna de ses priéres. Mais Anastase Bibliothe- „ quaire & Secrétaire des Papes, dit, que le peuple l'accompagnant de maudissions jettoient apres lui des pierres & des batons & crioit, *Que la faim & la peste te suive: Comme tu as fait du mal aux Romains, qu'aussi puisses-tu rencontrer mal par tout où tu iras.* Vigile passa l'hyver en Sicile, où il fit des Ordinations au mois de Decembre selon l'ordinaire. Comme il estoit en la ville de Catane il renvoya Valentin Evesque & Ampliat Prê-
tre à

tre à Rome, pour avoir soin de son Clergé durant son absence. Tandis qu'il estoit en cette Isle, les Evesques d'Afrique, d'Illyrie & de Sardaigne l'envoyérent prier de ne consentir point à la nouvelle Constitution que l'Empereur vouloit faire passer. Pontien Evesque Africain entr'autres luy écrivit une sage lettre, par laquelle il luy témoignoit que lui ni ses confreres n'approuvoient point la mauvaise doctrine qui se pouvoit rencontrer dans les Ecrits des Auteurs dont il s'agissoit: mais qu'ils ne pouvoient condamner des Auteurs apres leur mort, qui avoient esté aprouvez receus par le Saint Concile de Calcedoine. C'est pourquoy il le conjuroit de vouloir entretenir la paix, de peur qu'en voulant condamner des morts, il ne fist mourir beaucoup de vivans. Vigile voyant & oyant ces choses prit résolution de s'opposer à cette condamnation. An 547. de N. S.

L'an 548. de N. S. le 21. de l'Empire de Iustinien, le 7. de Totila Roy d'Italie, le 37. de Clotaire & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 25. & Lun. 17. le 6. de Vigile. An 548. de N. S.

QUand Vigile arriva à Constantinople, il y fut receu d'abord par l'Empereur avec beaucoup de respect: ils se baisérent & pleurérent de joye de se voir. L'Impératrice le pressa fort de rétablir Anthime, comme il lui avoit promis. Il le luy refusa absolument, voyant bien qu'il ne pouvoit pas retenir sa dignité s'il l'eust fait. Sur cela Anastase répresente qu'on luy reprocha ses homicides, qu'il estoit cause de la mort du Pape Sylverius, & qu'il avoit fait mourir son Secretaire, & son *Arrivée de Vigile à C. P.*

An 548. de N. S. & son propre neveu fils de sa Sœur; & que lui ayant mis une corde au cou, on le traina ainsi par toute la ville jusques au soir. A cause de cela Baronius ne fait point de difficulté de dire, *qu'en Vigile estoit assis dans la chaire de S. Pierre non un homme seulement, mais Iesus Christ luy mesme Dieu & homme.* Je ne say comment ce Cardinal a eu le front ou la conscience de parler ainsi d'un homme tel que nous avons ouy que l'histoire nous l'a décrit, & tel que nous le verrons encore dans la suite. Nicéphore ajoute que Vigile ne relachant rien de sa premiére violence excommunia le Patriarche Menas, qui avoit esté consacré par son Prédecesseur Agapet à la place de l'hérétique Anthime; & que Mennas l'excommunia aussi reciproquement. Grégoire I. dit que Vigile excommunia aussi Theodora avec Sévére & tous les Acéphales. Mais les autres Historiens n'eussent pas oublié de rapporter l'excommunication de l'Imperatrice si elle eust esté véritable, & l'Empereur, qui souvent ne se laissoit que trop emporter aux volontez de sa femme, ne l'eust pas souffert. Il est certain que bien tost apres l'arrivée de Vigile à Constantinople l'Empereur le pressa fort de signer sa Constitution qui contenoit la condamnation des trois Chefs, comme presque tous les Evesques d'Orient l'avoient signée. Il le refusa absolument. & mesme, dit-on, excommunia Mennas & tous les Evesques qui l'avoient souscrite. Mais cinq mois apres voyant que l'Empereur & presque tout l'Orient bandé contre lui, il se retracta & fit assembler un Synode de soixante dix Evesques qui se trouvérent en la ville. La Question y fut agitée avec tant de trouble & de chaleur de part & d'autre qu'ils ne se pûrent accorder. Sur quoi Vigile fût d'avis que chacun des partis missent leurs raisons par

L. 17. c. 26.

Variations de Vigile qui en Synode condamne les 3. Chefs

écrit, afin

afin de les mieux considerer. Apres avoir examiné ces Ecrits, il les envoya à l'Empereur, & lui fit savoir que parce que plusieurs s'offensoient de ce que par cette condamnation qu'il requeroit, il condamnoit aussi le Concile de Calcédoine, il faloit véritablement condamner les trois Chefs, mais qu'il y faloit ajoûter, *sauve en toutes choses l'autorité du Concile de Calcédoine*, Vigile donc en fit une Declaration en ces termes. Mais cela estoit abandonner la cause de la verité laquelle il avoit défendue, & tomber justement dans le sentiment de Mennas & des autres Evesques qu'il avoit excommuniez avec tant de précipitation & de chaleur. Car en cela ou il avoit bien fait, ou il avoit mal fait. S'il avoit bien fait de maintenir les trois Chefs, & d'excommunier ceux qui les avoiẽt condamnez, comme on le veut faire passer pour un saint à cause de cela, il ne devoit point se retracter. Et s'il avoit mal fait, véritablement il auroit bien fait de se dédire ensuite & de reconnoitre sa faute : mais il faudroit avouër qu'il faloit persévérer en la condamnation de ces trois chefs ; En quoy cependant il n'y a guere de Papes qui ayent perséveré, il n'y a personne aujourd'hui qui soutienne qu'il le faille faire. Aussi les Evesques d'Afrique, de Dalmatie & d'Illyrie, & plusieurs mesmes d'Italie & de nostre France, ont déclaré cette action de Vigile étre une prévarication cõtre la verité & ont crû que c'estoit ruiner l'autorité du Cõcile de Calcédoine, & établir en suite l'heresie d'Eutiche. C'est pourquoi ils n'ont point fait de difficulté d'excommunier Vigile, c'est à dire de déclarer hautement qu'ils se separoiẽt de sa cõmunion: Ne croiant point par consequent qu'il fut nécessaire pour le salut d'avoir ni d'entretenir la communiõ avec le Pape de Rome, ni avec son Eglise. Ce qui est fort

An de N. S. 548.

à quoy plusieurs s'opposent.

Et se separent de sa communion.

An 548. de N. S fort remarquable contre ceux qui veulent aujourd'huy soûtenir le contraire. Il y eut donc alors plusieurs bons & savans Prélats qui écrivirent contre l'Evesque de Rome : entre lesquels fut Facundus Evesque de Hermiane en Afrique, qui assista au Synode de Constantinople dont nous en venons de parler & qui fit douze livres pour la défense des trois chefs qu'il addressa à Iustinien, & un petit contre un Morien ; où il dépeind les fraudes & les mauvaises procedures de Vigile en cet affaire. Les livres que nous avons de luy témoignent que c'estoit un bon Evêque & savant. Ses écrits avoient demeuré resserrez dans la Bibliothéque Vaticane trop librement contre le Pape & pour la saine doctrine de l'Eucharistie : Mais le Docte Iesuite Sirmond les en a tirez pour les mettre en lumiere.

Facundus d'Hermiane.

La guerre estoit toûjours fort échauffée dans l'Italie. Totila d'un costé & Belisaire de l'autre y faisoient divers exploits, qu'on peut voir dans Procope qui les represente fort au long. Belisaire se fachant de n'en point faire tant qu'il eust desiré, faute de forces suffisantes ; envoya sa femme Antonine à Constantinople, la chargeant de faire en sorte envers l'Impératrice que Iustinien lui envoyast de nouvelles troupes.

La guerre d'Italie continue.

Les François considerant ces guerres d'Italie estimérent qu'ils pouvoient s'en approprier quelque partie ; & sous la conduite d'un Chef nommé Boucelin entrérent sur les terres voisines des Venitiens, & se saisirent de plusieurs villes que les Romains ne pouvoient garder. Les Hérules se jettérent aussi sur l'Illyrie, & les Gépides prirent Sirmisch & quelques places de Dalmatie que l'Empereur avoit prises sur les Gots depuis peu d'années. Les Lombards commandez par Alboin

Des peuples étrangers s'y jettent.

se bat-

se battirent aussi avec le Gépides, & en suite firent la paix. An 548. de N. S.

Nous avons déja veu divers effets de l'humeur guerriére de Theodebert Roy de Mets, & comme il avoit fait plusieurs irruptions dans l'Italie, sans beaucoup de fruit. Il fit encore un plus grand dessein sur la fin de sa vie, à cause qu'il estoit piqué contre Iustinien de ce qu'il prenoit les titres de *Francique, Alemannique & Germanique*. Il se resolut donc de lui faire la guerre jusques dans les portes de Constantinople. Pour cet effet il fit alliance avec les Rois des Lõbards & des Gépides qui estoient dans la Pannonie, par où il luy eust falu passer: & il les avoit trouvé disposez à se joindre avec lui: tellement que selon l'apparence cette guerre eust esté fort préjudiciable à l'Empereur. Mais la mort coupa le fil de tous les desseins de Theodebert, laquelle lui arriva par une grosse branche d'arbre, qu'ũ bœuf sauvage luy fit tõber sur la teste, lors qu'il estoit à la chasse. Ce coup l'abbatit de son cheval, & le blessa en telle sorte qu'il falut le rapporter dans son Palais, où il mourut bien tost apres, en la quatorziéme année de son régne & trente sept ans apres la mort de Clovis son Grand pére, selon que l'asseurent Gregoire de Tours & Aymoin. Et selon ce calcul la mort de Theodebert tombera justement cette année 548. Il laissa pour fils unique & successeur de Theodebaud ou Thiébaud âgé de 12. à 13. ans, qu'il avoit eu de Deuterie sa parente: à raison dequoy Grégoire de Tours blame Theodebert d'inceste, dans la vie de Mutius de Tréves. Les mêmes Auteurs attribuent, l'un sept & l'autre huit années de regne à Thiébaud; tellement qu'il seroit mort environ l'an 555. vers la fin de la guerre que ses deux Lieutenans Généraux Leuthar & Bucelin

Dessein de Theodebert Roy de Mets.

Sa mort.

Thiebaud luy succéde.

An 548. de N. S. Bucelin faisoient en Italie. Quant à Theodebert, il est loué par Aurelien d'Arles, par Fortunat de Poitiers, par Grégoire de Tours & par d'autres, pour sa valeur, sa temperence, sa libéralité, sa prudence & sa pieté. Il fonda des Eglises & des Monastéres, en quoy on faisoit consister alors une grande partie de la religion. L'Auteur de la vie de S. Maur dit que Theodebert vint un jour au Monastére de ce religieux, qu'il se jetta à ses genous, & qu'il lui donna quelques villages afin qu'on priast Dieu pour lui. Theodebert avoit un de ses principaux Ministres nommé Parthenie, qui estoit extrémement hay du peuple, à cause de certains imposts dont on le croyoit Auteur. On n'osa pas attenter à sa personne du vivant de Theodebert: mais dés qu'il fut mort, la haine du peuple éclatta si furieusement, que ce favory s'estant sauvé de la maison qu'il avoit à Mets & s'estant retiré à Tréves, où il fut caché par des Evesques dans un coffre de l'Eglise couvert d'ornemens Sacré, il y fut poursuivy & découvert, tiré dehors & mis en piéces par la populace.

Parthenie massacré.

Mort de Clotilde.

On rapporte la mort de la Reyne Clotilde veuve du Grand Clovis bien-tost apres celle de Theodebert. Elle mourut âgée de soixante & dix ans, apres avoir toûjours mené une vie vertueuse & fort devote: c'est pourquoy on l'a mise au nombre des Saintes, & l'on en célebre la feste le 3. de Iuin. Elle fut ensevelie à Paris à costé du Roy Clovis, dans l'Eglise des Saints Apôtres Pierre & Paul, que son mary & elle avoient fait batir, & qui depuis a esté dédiée à Sainte Géneviéve.

Laurien Martyr.

C'est à ce tems que se doit rapporter le martyre de Laurien. Comme il estoit Prestre fort zelé dans Milan il avoit presché contre les persécutions de Totila, c'est pourquoy le Roy l'ayant voulu

voulu faire arrester, il s'enfuit en Espagne, ou Maximien Evesque de Sevile estant mort, il fut élû à sa place par le Clergé & le peuple qui connoissoient ses vertus. Totila l'ayant sceu obtint de Theudis Roy en Espagne qu'il luy envoyast Laurien. L'Evesque en estant averty se cacha pour un temps : mais en fin il fut attrappé à Marseille, où il eut la teste tranchée le 4. de Juillet, par l'ordre de Totila. An 548. de N. S.

Peu de tems apres Theudis, Roy des Gots en Espagne fut tué par un homme qui contrefaisoit le fou, apres y avoir regné 17. ans. Theodiscle luy succéda qui ne tint sa place qu'un an & quelque mois. *Mort de Theudis.*

L'an 549. de N. S. le 22. de l'Empire de Iustinien, le 8. de Totila, Roy d'Italie, le 38. de Clotaire, & de Childebert Rois de France. Cycl. Sol. 26. & Lun. 18. le 10. de Vigile. An 549. de N. S.

THeodiscle Roy des Gots en Espagne, duquel nous venons du parler mourut vers la fin de cette année. Agila fut son successeur, qui assiégea Cordouë, & il y perdit son fils durant le siége. Il y fut aussi battu, ce qui le fit tomber dans le mépris & la hayne de ses sujets. *Theodiscle & Agila Rois en Espagne.* Isidore de Seville

Les Perses voyant les Romains fort occupez dans la guerre d'Italie, rompirent la tréve avant que le terme accordé fut expire, & se jetterent avec de grosses troupes sur les terres de l'Empire, & y firent de grands ravages : ce qui obligea Justinien de rappeler Belisaire pour le renvoyer en Perse. Il revint fort volontiers d'Italie, parce qu'il n'avoit pas de forces sufisãtes pour exécuter ses entreprises & pour en chasser les Gots, cõme il l'eût *Guerres qui continuent.*

An 549. de N. S. desiré. En retournant il ouit dire qu'une ville d'importance avoit esté prise par Totila, & en porta le premier la nouvelle à Constantinople. Vigile l'ayant entendu, alla avec les autres Evesques d'Italie supplier Justinien d'employer toutes ses forces pour la delivrer de la main des Barbares. L'Empereur fit réponse qu'il y mettroit bien-tost ordre, & qu'alors il estoit occupé à appaiser les troubles de l'Eglise. Les soldats qui avoient esté laissez par Belisaire en garnison dans Rome, conspirérent contre leur Gouverneur Conon & le tuérent ; parce qu'il achetoit à bon marché tout le blé qu'on amenoit à la ville, & qu'il le leur revendoit bien cher. Ils envoyérent quelques Prestres vers l'Empereur pour excuser leur action, avec menaces que si l'on pensoit à en faire punition ils rendroient la ville à Totila. Par ce moyen l'Empereur se vid forcé à leur pardonner. Il se fit une conspiration contre luy à Constantinople qui fut découverte, & dont les auteurs furent punis. Il y arriva aussi une grande sedition, en laquelle il fut en danger de sa vie, la couronne qu'il avoit sur la teste fut perdue, & ne fut retrouvée que huit mois apres. Cette année fut sujette à de terribles tonnerres & foudres, & plusieurs maisons dans C.P. en furent brulées.

Sedition à C.P.
Cedrene.

Opposition contre Vigile.

La condamnation que le Pape Vigile avoit faite des trois Chefs fut cause (comme nous avons dit) que quantité d'Evesques & de Docteurs se bandérent contre luy. Il y eut mesmes deux de ses Diacres, dont l'un se nommoit Estienne, les autres le nomment Sebastien, & l'autre Rustique, qui estoit son parent ; qui écrivirent vivement contre luy, & ils attirérent de leur partie les Soudiacres, les Défenseurs & les Notaires qui avoient accompa-

compagné Vigile. Un certain Abbé d'Afrique ap-pelé Felix se joignit avec eux. Ceux-cy envoyerent des Lettres aux Evesques d'Occident & d'Afrique par lesquelles ils accusoient Vigile d'avoir aban-donné la cause du Concile de Calcedoine pour plaire à l'Empereur. Victor Evesque de Tunes en Afrique, & Liberat Diacre de Carthage publié-rent aussi des Traittez où ils défendoient les Trois Chefs avec vehemence, sans respecter ni le Pape, ni la personne sacrée de l'Empereur. Cela fut cause que la pluspart des Evesques d'Occident & d'A-frique qui estoient en estime de science & de sain-teté se séparérent de la communion de Vigile. An 549. de N. S.

Voyant cette opposition si grande contre luy, il suspendit Rustique & Estienne ses Diacres: mais cela ne servit qu'à le rendre encore plus o-dieux.

Les Jésuites Sirmond & Pétau mettent bien à propos le Cinquieme Concile d'Orleans cette an-née, qui estoit la 38. de Childebert. Cette assem-blée fut fort célébre, soit pour la quantité des E-vesques qui estoient au nombre de cinquante, soit pour leur qualité; parce que la pluspart estoi-ent fort renommez en doctrine & en pieté. En-tr'autres estoient Sacerdot de Lyon, qui y prési-doit, Aurelien d'Arles, Deuterius de Vence, Tetri-que de Langres, Eleuthére d'Auxerre, Gal de Cler-mont, Isychius de Vienne, Lauto de Coutance, Nicet de Tréves, Prétextat de Rouen & Quintien de Rhodez; qui tous sont mis au nombre des Saints: & tous ces noms de personnes & de villes dont ils estoient Evesques, font voir que c'estoit un Concile National. On lit de Sacerdot, qu'il fut fait Evesque malgré luy, qu'il retablit la Discipli-ne dans son Diocése & qu'il bâtit les villes de S. Paul & de Sainte Eulalie. Qu'estant fort âgé il V. Concile d'Orleans. Sacerdot de Lyon.

An 549. de N. S. vint à Paris prier le Roy Childebert de faire en sorte qu'un de ses Prestres nommé Nicet ou Nizier, dont il connoissoit la vertu, fust établi Evesque de Lion aprés sa mort, & que bien que cela fût contre les Canons, néanmoins le Roy le luy accorda, sachant qu'il n'y avoit que le seul bien de son Eglise qui le portoit à faire ce choix.

Tétrique de Langres

Grégoire de Tours récite de Tetrique Evesque de Langres qu'un nommé Papoul succéda à sa chaire, mais non à ses vertus, qu'il occupa indignement sa place l'espace de huit ans; au bout desquels Tétrique s'apparut à luy, & luy commendant de quitter ce siége dont il estoit indigne, il luy donna un coup du bout de sa crosse dans l'estomac qui luy fit si grande douleur qu'il s'en réveilla en sursaut, & en fut frappé d'une maladie, dont il mourut trois jours apres. Ie ne say si l'on ne mettra pas ce récit au nombre des contes miraculeux dont ce bon Auteur est farcy. Quant aux autres Evesques que nous venons de nommer, il se trouvera occasion d'en parler ailleurs.

Convocation du Concile.

Retournons maintenant au Concile, qui fut convoqué par le commandement du Roy Childebert, comme il est dit expressément en la Préface: sans qu'il y fut fait aucune mention du Pape, duquel on ne demandoit ni le consentement ni l'avis: Cette assemblée dressa treize Canons, qui presque tous regardent la Displine. Il n'y a que le premier qui condamne les heresies pernicieuses de Nestorius & d'Eutyches, & qui denonce anathéme à tous leurs Sectateurs. Il y en a qui estiment & avec grande raison, que ces bons Péres avoient égard à la contestation qui s'agitoit avec tant de chaleur à C. P., où l'on sappoit l'autorité du Concile de Calcedoine, & par mesme moyen on remettoit sus l'hérésie d'Eutyches;

Les Canons

ches ; & qu'ils avoient égard à condamner le Pa- An 549.
pe Vigile mesme, duquel ils avoient ouy dire, qu'il de N. S.
se laissoit aller à ruiner ce qu'avoit fait le Concile de Calcedoine. Le 3. Canon défend de parvenir à l'Episcopat par brigues ou par argent ; mais, „ veut qu'on l'obtienne seulement par la volonté du Roy, suivant le chois qu'en aura fait le Cler- „ gé & le peuple, comme il est porté par les Ca- „ nons, & qu'il soit consacré par le Métropolitain „ ou par celuy à qui le Métropolitain en aura don „ né la commission. On peut voir qu'alors on ne „ demandoit point l'investiture du Pape, & que son pouvoir n'y intervenoit point du tout. Le 4. défend de donner un Evesque à un peuple contre son gré : parce que comme nous venons de voir, il estoit élu par les libres suffrages du peuple & du Clergé. Et l'on sait qu'on ne fait rien de cela aujourd'huy. On peut voir les autres Canons dans les Tomes des Conciles.

La maniere en laquelle on establissoit les Evesques.

Mort de Theodora.

Cette année mourut l'Impératrice Theodora au mois de Juin. Elle estoit extremement fiére, hautaine, superbe, artificieuse, & par son esprit elle avoit gagné un grand pouvoir sur celuy de Justinien ; tellement qu'elle avoit esté la cause de la pluspart des violences où il s'estoit porté. Le pis estoit, qu'elle tenoit l'hérésie d'Eutyches & qu'elle avoit favorisé tant qu'elle avoit pû ceux qui la soûtenoient, & ainsi elle avoit fait bien du mal à l'Eglise. Et sur ce que nous venons de dire de l'Empereur, je supplie le Lecteur de me permettre de faire ici une Digression touchant les Titres & les honneurs qui estoient donnés aux Empereurs, esperant que cela luy sera utile pour l'intelligence de l'histoire.

An. 549. de N.S.

Des Titres & des Honneurs rendus aux Empereurs.

Les Empereurs Payens étoient nommez Dieux.

L'On sait que durant l'impieté Payenne il y a eu des Empereurs qui ont esté nommez Dieux non seulement apres leur mort, mais aussi pendant leur vie. Les exemples s'en rencontrent par tout dans les Auteurs Payens, & sur tout dans les Poëtes les plus célébres, comme Virgile, Horace, Ovide & Martial. Ce dernier particuliérement nous apprend que Domitien se faisoit nommer *Nostre Seigneur* & *Nostre Dieu*.

Les Ariens ont nommé Constance Nostre Seigneur & Eternel.

Il eust esté à desirer que ces façons de parler, qui ressentent l'impieté fussent demeurées seulement parmy les Payens. Mais les Empereurs Chrestiens, par le moyen de leurs flateurs, ont aussi imité ce langage, & mesmes semblent avoir enchery au delà. Les Ariens en ont esté les premiers Auteurs, comme nous aprenons par leur inscription faite l'an 359. le Samedy 22. May; *La foy Catholique*, disent-ils, *a esté exposée en la presence de Nostre Seigneur, le tres pieux & victorieux Empereur, Constance Auguste, Eternel, vénérable, sous le Consulat des Flavies Eusebe & Hypatius Tres-Illustres, à Sermisch l'11. jour avant les Calendes de Iuin.* Ce que S. Athanase en son livre des Synodes remarque & reprend tres justement, disant de ces Ariens, *Ils ont fait ce qui n'est jamais arrivé, & qui n'a pas encore esté ouy entre les Chrestiens: car ayant écrit comme ils vouloient croire, ils ont assigné le Consulat & le mois & le jour du tems présent, pour montrer à tous ceux qui sont entendus que leur foy a pris son commencement seulement maintenant sous Constance, & qu'elle n'estoit pas auparavant: Car ils ont écrit le tout ayant égard à leur*

Dont ils sont repris par S. Athanase.

à leur heresie. De plus faisant semblant d'écrire de Nostre Seigneur, ils se sont fait eux mesmes un autre Seigneur, savoir Constance: car c'est luy qui leur donne le pouvoir d'estre impies; & ceux qui ont nié que le Fils de Dieu fust Eternel, on dit que l'Empereur luy-mesme estoit Eternel. An 549. de N. S.

On a attribué aux Empereurs Chretiens la divinité, l'Eternité, les oracles.

Non obstant cette rude & juste censure de ce Saint Evesque, la coutume s'est bientost fourrée parmy les Empereurs Chr. de s'attribuer & de leur attribuer des titres qui ne conviennẽt qu'à la Divinité. Ce qui a cõmencé d'estre en vogue sous Theodose le Jeune. Les Imperatrices Placidie & Eudoxie, dans les lettres qu'elles écrivent à Theodose, se qualifient *Eternelles Augustes.* Theodose & Valentinien s'écrivant, donnent ce titre *d'Eternel Auguste* l'un à l'autre, & Theodose en son Epitre à Placidie, luy tient ce discours, *Par les lettres de vostre Douceur Nostre Eternité à connu ce que le Tres reverend Patriarche Leon a requis de Vostre Eternité* Ces titres estoient pris non par les Empereurs seulement, mais leur estoient donnez par les Evesques & par les Conciles mesmes. A la tête des Actes du I. Concile d'Ephése, & de celuy de Calcédoine & au V. Universel assemblé à C.P. l'année 553. les Empereurs sont nommez *Eternels Augustes.* Les Evesques & les Moynes nomment aussi souvent Marcien, *tres-divin Empereur, tres-divin Auguste, & Eternel Auguste:* On peut voir aussi comme dans le Code Theodosien, *la Divinité, la Perennité ou Perpetuité, l'Eternité, les Autels le Sanctuaire, l'Adoration, & la Seigneurie du Monde,* sont attribuées aux Empereurs. Tout ce qui venoit d'eux estoit nommé *Sacré, céleste, divin,* comme leurs lettres, leurs réponses, leurs loix, leurs ordonnances, leurs discours, leurs Edits, & choses semblables. On poura voir encore les

An 549. de N. S. re les mesmes choses, & en plus forts termes dans le Code & dans les Novelles de Justinien. Je ne doute pas que, suivant l'avertissement de S. Athanase, plusieurs Evesques & à plus forte raison les Conciles ne trouvassent étranges d'abord ces façons de parler excessives, exorbitantes, & contraires à la pieté: mais ils les toléroient, en consideration de ceux qui non seulement faisoient profession de la religion Chrestienne, mais en estoient les Protecteurs & Défenseurs. C'est pourquoy ils se laissérent aller à la coutume inveterée des Infidéles, & par complaisance receurent le fast dérivé des Payens avec les formes Chrestiennes.

Et en suite l'adoratiõ, En consequence de ces titres divins qu'on donnoit aux Empereurs on leur rendoit aussi des honneurs excessifs. On les nommoit προσκυνήτους & σεβασμίους *adorables, dignes de culte ou veneration, Augustes toûjours dignez d'estre adorez, & adorables en tous âges:* & quand on leur addressoit quelque Requeste on leur disoit *qu'on se jettoit à leurs pieds, qu'on se prosternoit à leurs traces & vestiges & qu'on adoroit leurs vestiges.* Comme dans les Actes du Concile de Calcédoine Photius de Tyr en sa requeste à l'Empereur Marcien, luy dit, *Ie supplie prosterné à vos vestiges,* & Bassien d'Ephese, *je me prosterne à vos vestiges divins & immaculez;* & Nicomedie, *je me jette devant les vestiges de vostre puissance;* & l'Abbé Sabas à l'Empereur Anastase, *je suis venu adorer les vestiges de vostre pieté.*

& le baisement des pieds ou des vestiges.

Histor. arcan. Procope remarque que l'ancienne coutume fut changée de son tems savoir depuis l'an 527. de N. S. Ces choses dit-il „ sont aussi du nombre de celles qui ont esté „ introduites de nouveau par Iustinien & par „ l'Imperatrice Theodora. Anciennement le „ Sénat allant vers le Roy ou l'Empereur, luy „ faisoit

faisoit la réverence en cette sorte ; le Patrice „ An 549.
s'enclinoit sur sa mammelle droite, & le Roy „ de N.S.
l'ayant baisé à la teste il sortoit : & tous les au- „
tres ayant ployé le genou droit devant le Roy „
estoient congédiés & la coutume n'estoit point „
de saluer la Reyne. Mais ceux qui entroient „
vers Justinien & Theodora, tant ceux qui avoient „
la dignité Patricienne que tous les autres, se jet- „
toient aussi tost la bouche sur le pavé, les pieds „
& les mains fort étendues, & ayant touché de „
la lévre le pied de l'un ou de l'autre, ou ayant „
touché de la lévre l'un & l'autre pied, se reti- „
roient : & Theodora ne refusoit point cette dé- „
ference. Delà vient que le mesme Auteur parlant de ceux qui demandoient l'audience de Theodora, il remarque *qu'on appeloit quelques uns d'eux avec peine, & estant entrez vers elle avec grande crainte ils estoient aussi tost renvoyez, ayant seulement fait la réverence & touché de la lévre le bout de l'un ou de l'autre pied. Car il n'y avoit point de liberté de parler ou de requerir, sinon qu'elle le commandast.* Il ajoute, *Apres que le Patrice luy eust fait la reverence, comme la coutume estoit de l'adorer, ressemblant à un homme qui a pleuré, il luy dit,* &c. Corippus Poëte qui a écrit vers la fin de ce siécle, exprime tout de mesme les salutations qui estoient alors usitées à la Cour, disant,

& poplite flexo.
Plurima divinis supplex dabat oscula plantis,

c'est à dire, *En ayant ployé le jarret en suppliant il donnoit plusieurs baisers aux plantes divines de ses pieds.*

Les Prélats & les Moynes n'estoient pas exems de rendre ces respects, comme nous venons d'en donner des exemples, & les Religieux de C.P. & de tout l'Empire d'Orient concеurent leur Requeste à Justinien en ces termes, l'an 536. le 4. Juin.

Ces respects estoient rendus par tous les Ecclesiastiques.

An 549. le 4. Juin *Nous avons supplié vos pieux vestiges*, &c
de N. S. s'addressant à tout le Concile assemblé dans C P. sous le Patriarche Ménas, luy disant, *Nous vous adjurons d'accourir au plutost avec nos Prestres, aux vestiges du Roy tres pieux & gardé de Dieu.*

Et mesmes par les Evesques de Rome. Les Evesques de Rome n'avoient pas en cela plus de privilége que les autres: Car les Prélats de la Grande Syrie tiennent ce discours à l'Empereur Justinien, *Le Pape de sainte mémoire, & Archevesque de l'ancienne Rome, est survenu à vostre pieuse conversation & a esté honoré de vos pieux vestiges*, c'est à dire a esté admis à baiser vos pieds ou vos pas. Suivant cette coutume Grégoire I. écrivant l'an 503. à Theodore Médecin de l'Empereur Maurice, luy fait ce compliment de reconnoissance, *Ma langue ne suffit pas à raconter les biens que j'ay de Dieu Tout-puissant, & de Monseigneur le Sérénissime Empereur; pour lesquels que puis je du mien, sinon d'aimer ou de baiser purement ses vestiges?* Et en l'an 681. le Pape Agathon envoyant ses Légats pour le VI. Concile Universel à l'Empereur Constantin Pogonat, luy disoit, *comme prosterné en vostre presence & roulé à vos vestiges, je supplie.* &c.

Par où l'on peut remarquer 1. combien les choses ont changé depuis ce temps-là. 2. que les Empereurs estoient honorez & venerez ou en leur baisant les pieds, ou en baisant leurs vestiges, c'est à dire les traces ou les pas par où ils avoient passé; & que cela estoit observé par tous leurs sujets indifferemment, tant Clercs que Laïques. 3. Et que les Pontifes ou Evesques de Rome estoient obligez à rendre ces mesmes respects aux Empereurs leurs Seigneurs communs, de mesme que tous les autres Ecclésiastiques.

L'on void aussi qu'anciennement on s'est servy de cette façon de parler, de *suivre ou de baiser les pieds ou les vestiges*, quand on a voulu designer un humble respect envers quelqu'un qu'on chérissoit & honoroit. Ce n'estoit pas, peut estre, qu'en effet on se jettât aux pies de ceux ausquels on parloit, ou qu'on baisast leurs pieds ou leurs pas; c'estoit simplement par compliment & par respect, comme quand nous ou d'autres nations disons, *Nous vous baisons tres humblement les mains.* Comme quand les Prélats du Diocése d'Egypte prient les Juges déléguez par Marcien au Concile de Calcédoine, *par leurs pieds & par leurs vestiges*, & les Légats de Rome disent aux mesmes Commissaires, *Hier Vostre Eminence s'estant retirée, nostre humilité suivit vos vestiges.* On trouvera aussi qu'on s'est servy de la mesme façon de parler envers des Evesques; comme le Silentiaire Magnus, Eusébe de Dorylée & le Prestre Mamas ont fait à Flavien de Constantinople. Les particuliers mesmes employent quelquefois ce compliment les uns envers les autres, comme quand Salvien écrit à sa femme Palladia, Epit. 4. *Puis qu'estant absente vous ne pouvez baiser vos parens de lévres, au moins baisez leurs pieds par priéres, comme leur servante, & baisez leurs mains comme leur nourrisson, & les priez comme leur fille &c. & leur dites, le mettre à vos pieds, Mes treschers parens.* Pierre Chrysologue dit que celuy qui demande pardon *va droit aux pieds.* Et Sidonius Liv. 4. Epit. 23. intercedant pour le fils de Proculus, le represente estendu devant les pieds de son Pere. Le mesme dans son poéme 22. dit *qu'il avoit adoré les vestiges de la doctrine d'Antedius.* Un ancien

An 549. le N. S.

Baiser les vestiges *estoit aussi une forme d'humble compliment.*

An 549 de N. S. Poéte écrit de Vibius nouveau baptizé, *qu'il adoroit les pieds des Sacerdots.* Theodore Abbé du Monastére de Studius à C. P. disoit au Chapelain Leon qu'il estoit l'adorateur de ses vestiges, au liv. 2. c. 129. & au Moyne Simeon qu'il estoit comme abbatu à ses sacrez vestiges, Epit. 11 à son propre frere, *que ceux qui estoient avec luy se jettoient à ses pieds*, Epit. 23. à Thomas Evesque de Jérusalem, *qu'il embrassoit ses pieds, & que son frere & luy estoient devant ses pieds pour estre benits.* D'où il paroit qu'il ne faut pas s'étonner si le mesme Theodore dit ailleurs que Joseph Archevesque de Thessalonique son frere & Platon Abbé de Saccondion *se jettoient aux pieds sacrez de Leon 3.* Car par là il paroit que cet honneur qu'il rendoit estoit non *le Baiser des pieds de Sa Sainteté*, comme on parle & comme on le pratique aujourd'huy, mais une réverence commune, telle qu'elle peut convenir à toutes personnes Ecclésiastiques. Et qui ne sait que Tertullien & S. Cyprien nous asseurent de tous les Penitens *qu'ils se rouloient devant les Prestres & s'agenouilloient devant les bien-aimez de Dieu, qu'ils léchoient les vestiges de tous & qu'ils retenoient leurs genoux* Tertull. de Pœnitent. c. 9. & de Pudicit. c. 13.

En

L'an 550. de N. S. le 23. de l'Empire de Iustinien, le 9. de Totila Roy d'Italie, le 39. de Clotaire, & de Childebert Rois de France, Cycl. Sol. 27. & Lun. 19. l'11. de Vigile. An 550. de N. S.

De l'honneur rendu aux Prélats & sur tout à l'Evesque de Rome.

CE que nous venons de dire nous méne à dire aussi briévement quelque chose de l'honneur deu aux Prélats. Il est certain que les fideles Anciens leur ont rendu de grands respects & qu'ils s'enclinoient souvent devant eux. Les Princes & les Empereurs mesmes ne s'exemptoient point de ce devoir. Theodoret nous en est un témoin authentique, quand au liv. 4. de son hist. c. 5. il répresente Valentinien I. recommandant aux Evesques assemblez en Concile, qu'ils élussent un bon Prélat pour l'Eglise de Milan, qui estoit alors celle de la Cour Impériale, il leur dit, *Placez maintenant sur les siéges Archisacerdotaux un homme tel que nous mesmes qui avons la direction du Royaume luy enclinions sincérement nos testes.* Ce qui fait voir que la coutume des Empereurs estoit de *s'encliner & baisser humblement la teste* en demandant & recevant la benediction sacerdotale de l'Evesque, lors qu'il assistoit au service public de son Eglise. C'est pourquoy S. Ambroise au liv. *de la Dignité sacerdotale*, chap. 2. dit que *l'on void les cols des Rois & des Princes se soûmettre aux genoux des Sacerdots, & qu'ayant baisé leur main droite, ils croyent qu'ils sont préservez*

An 550. *préservez par leurs prières.* Sur cette inclination
de N. S. des Princes, on peut voir ce qu'en dit S. Chrysostome sur les paroles d'Isaie, chap 6. *Je vis le Seigneur* &c. Homel. 4. A quoy on peut rapporter, ce que recite Theodoret au liv. 5. de son hist. ch. 33. que le Comte Gainas ayant appris que S. Chrysostome venoit vers luy comme ambassadeur de l'Empereur Arcadius, *pensant à sa liberté pour sa pieté, luy vint au devant bien loin, & mit sa main droite sur les yeux du S. Evesque, & presenta ses enfans à ses sacrez genoux*; Se mettant ainsi luy & les siens en estat de recevoir la bénediction de ce celebre Prélat. Cela paroit encore par l'exemple de S. Martin Evesque de Tours. Sulpice & Paulin qui ont écrit sa vie récitent que l'Empereur Valentinien poussé par sa femme Arienne, estant résolu de ne point recevoir S. Martin qui le devoit venir trouver pour luy présenter quelque Requeste, ce Saint asseuré par un Ange que les portes luy seroient ouvertes se presenta à l'Empereur. Lors que Valentinien *le vid venir grinçant les dents de ce qu'on l'avoit laissé entrer, il ne daigna se lever devant celuy qui se tenoit debout devant luy, jusques à ce que le feu couvrit le Siége Royal & que l'embrasement toucha le Roy en la partie de son corps par laquelle il estoit assis. Par ce moyen le Glorieux fut jetté hors de son Siége. & malgré luy se levant devant Martin il embrassa celuy qu'il avoit auparavant résolu de mépriser, & estant devenu meilleur par ce chastiment il confessa qu'il avoit senty la vertu de Dieu, & se réjouit de rendre à l'homme pieux un honneur extorqué.* C'est ce que Sulpice & Paulin en récitent. Mais Fortunat qui a écrit la mesme vie apres eux, y adjoute que *César se leva en hâte & brulant embrassa les genoux de Martin, se roulant à ses pieds & courbant*

De l'honneur rendu à S. Martin.

On baisoit les vestiges d'autres que des Evêques de Rome.

courbant son haut sommet soûmit sa teste Impéria- An 550.
le aux vestiges du Saint. Nous n'éxaminons pas de N. S.
si cela est veritable ou non : seulement le remarquons nous pour faire voir quel estoit l'honneur & le respect que les Majestez Impériales mesmes rendoient aux Evesques, & que de s'encliner aux pieds ou de baiser les vestiges, estoit donné à plusieurs autres personnes qu'aux Evesques de Rome. A cecy se peut aussi rapporter ce que Sulpice récite encore de la femme de l'Empereur Maxime, *laquelle estoit comme attachée à la bouche de Saint Martin, & n'estant pas inférieure à la femme de l'Evangile, elle avoit arrosé de pleurs & essuyé de ses cheveux les pieds du Saint, & s'estant jettée à terre elle ne pouvoit estre tirée de ses pieds.* Paulin & Fortunat en disent à peu pres la mesme chose. On pourroit apporter encore d'autres éxemples de cette adoration, ou de ce baisement des pieds ou des vestiges, déferé à plusieurs autres. C'est pourquoy on ne doit point trouver étrange si environ ces siécles-cy l'on rencontre des éxemples de quelques uns qui l'ont aussi donné à quelque Evesque de Rome. Mais nous estimons que ce que nous venons de répresenter dans l'année precedente & dans celle cy, suffit pour faire voir, comme je l'ay déja dit, 1. Que les Empereurs ont esté autrefois reconnus & saluez indifferemment pas tous leurs sujets, tant Ecclesiastiques que Laïques, par le Baiser des pieds ou des vestiges: 2. Que les Pontifes Romains y estoient obligez aussi bien que le reste du Clergé : 3. Que durant la subsistence de la Domination Impériale on n'a point rendu d'honneur & de respect aux Pontifes Romains, qu'on n'ait aussi donné le même à d'autres Evesques, Archevesques & Patriarches. *Conclusion*

Mais apres que les Empereurs ont esté chassez

de Rome,

An 550. de N. S.

Des titres & des honneurs donnez depuis aux Papes.

de Rome, & que l'Evesque s'y est étably pour Maitre & Seigneur, & qu'il y a fait reconnoitre sa puissance & son autorité souveraine au lieu de l'Impériale, on luy a attribué les mesmes titres & les mesmes honneurs qu'on donnoit anciennement aux Empereurs; & mesme on a bien enchéry par dessus. Car plusieurs dans leurs livres publiez avec Approbation n'ont point fait de difficulté d'appeler le Pape *Dieu*, & on dit qu'à Tolentino dans la Marque on void ou qu'on y a veu cette pompeuse inscription, *A Paul III. Tres-bon & Tres Grand Dieu en terre*. Et comme plusieurs Empereurs ont eu leur Code, où on leur a donné des titres & des honneurs divins; le Pape de mesme à ses Decrets & son Droit Canon, & le Livre des Céremonies, où on l'éleve encore plus qu'on n'a jamais fait les Empereurs. Car on y lit, Que *le Pape peut dispenser par dessus le Droit, par dessus l'Apostre, & par dessus le Vieux Testament*, la Glose sur les Decret. l. 3. tit. 8. c. 4. *Qu'il a la Principauté de tout le Monde*, Glos. sur 6. Decretal. liv. 3. c. 16. en un chapitre unique; *Que personne ne luy peut dire, pourquoy faites vous ainsi?* Glos. Extrav. tit. 4. c. 2. *Que les Rois regnent par luy, & qu'à luy appartient ce que disoit Daniel* c. VII. v. 14. Cérémon. Sacr. sect. 1. c. 3. *Qu'il peut de l'injustice faire de la justice*. Glos. Decretal. liv. 1. tit. 7. cap. Quanto. On void que ses flatteurs qu'il approuve, disent de luy sans en estre repris de personne, *Qu'il peut dispenser contre le Droit Divin, Qu'il oste le Droit Divin, dispensant contre l'Evangile, Qu'en effet il en a dispensé, Qu'il a un Iugement céleste & qu'il est le Seigneur de l'Univers*. Dans le Concile de Latran, où il a présidé en la 1. Session, on a dit de luy, *Qu'il a un Iugement céleste & est Seigneur de l'Univers* dans la 9. *Qu'il a une Divine Majesté*, en la

en la 4. *Qu'il a un Empire Divin*, En la Session 2. & 9. *Qu'il doit estre adoré de tous les peuples & Rois selon qu'il est porté par le Psal. 72.* Dans la Session 10. *Qu'à luy seul a esté donné toute Puissance au ciel & en la terre, & qu'en luy est toute puissance sur toutes les puissances tant du ciel que de la terre.* En la Session 4. *Qu'il est le Prince & le Chef de toutes les Nations, de tous âges & de tous siècles, Que l'Eglise est gisante à ses pieds*, & Session 6. *Qu'il est le Lion de la tribu de Iuda, la racine de David que Dieu a suscité pour sauveur de l'Eglise.* An 950. de N. S.

Il n'y a personne qui ne sache qu'apres l'Election du Pape, il est placé sur le Grand Autel, où il est adoré, comme ils en parlent eux mesmes; & comme le 1. livre des Cérémonies Sacrées Sect. 2. cap. 3. le récite, à l'heure que la personne du Pape est porté sur les épaules des hommes, & que son poille est soutenu par les Rois & Princes qui se trouvent sur le lieu; l'hostie, qu'on tient estre pour le vray Dieu, est mise seulement sur un cheval blanc conduit par les officiers ordinaires, & sous un poile soutenu par de simples citoyens de Rome: comme si l'hostie qu'ils croyent estre Jesus Christ, devoit servir au Pape nouvellement élû pour l'honorer & pour contribuer à sa pompe: rendant ainsi beaucoup plus d'honneur au Pape qu'on fait à Dieu. *Le Pape est adoré.*

Le mesme livre des Cérémonies au livre 3. Section 1. c. 2. dit *Le Pontife Romain ne fait la réverẽce à aucun des mortels; en se lévant manifestement ou en enclinant la teste, ou la découvrant: mais il se léve quelque peu devant l'Empereur des Romains pour le baiser de la bouche, apres qu'estãt assis il l'a receu au baiser du pied & de la main,* &c. *Il fait aussi quelque fois le même aux grands Rois.* *De l'agenouillemẽt & du Baisement qu'en donne au Pape*

An 550. de N. S. *Rois; Quand il reçoit tous les autres tant Princes que Prélats de quelque dignité qu'ils soient au baiser de la bouche, il ne se leve point, mais il les reçoit assis,* savoir apres qu'ils luy ont baisé les pieds. Et chap. 3. *Tous les mortels, principalement tous les fidéles de Christ, de quelque dignité & prééminence qu'ils soient, lors que premiérement ils arrivent à la veuë du Pontife, doivent s'agenouiller trois fois devant luy de distance en distance, & en l'honneur de Nostre Sauveur Iesus Christ duquel il tient la place en terre, luy baiser les pieds.* Où l'on peut remarquer que ce faste estoit inouy dans toute l'antiquité. Car dans les 7. premiers siécles Chrestiens je ne pense pas qu'il soit venu seulement dans la pensée d'aucun Evesque de Rome de se faire rendre un tel honneur que celuy que nous venons de répréſenter, je ne diray point par les Princes, par les Rois & par les Empereurs, mais non pas mesme par le commun des fidéles. Dans ces sept premiers siécles on n'avoit point déféré à l'Evesque de Rome d'autre honneur que celuy qu'on rendoit aux autres Patriarches, excepté la primauté du rang. Pas uns des Papes non plus n'avoit éxigé d'aucun particulier, encore moins d'un Empereur que pour saluër il fist ce que Saint Pierre avoit expressement défendu à Corneille. Et en fin durant l'espace de mille ans rien n'avoit éxemté les Evesques de Rome de la nécessité de prester le serment de fidelité aux Empereurs & aux Rois de France subrogez à leur place & de leur rendre les honneurs & les respects qui leur estoient dûs.

Etably en l'an 1076. par Grégoire VII. Mais cent soixante quatre ans apres l'extinction de la famille de Charles Magne en la Germanie, Grégoire VII. irrité de l'Arrest de sa déposition prononcé par le Concile convoqué à Vorme le Dimanche

Dimanche 23. Janvier 1076 & qui luy fut signifié le Dimanche 20. Fevrier ensuivant; dés le lendemain il entreprit en son Concile d'excommunier & de déposer Henry IV. du nom, & par mesme moyen publia ses D.ctats; dont le 9. article est, *Que tous les Princes baisent les pieds du Pape seul.* le 12. *Qu'il luy est permis de déposer les Empereurs:* & le 27. *Qu'il peut absoudre les sujets des iniques de leur fidélité.* Voila où le baiser des pieds que les Rois & les Empereurs doivent rendre au Pape a commencé d'estre étably & de passer en Loy & en réglement. An 558. de N. S.

Et bien que ces honneurs rendus aux Papes soient approchans de ceux qu'on rendoit il y a mille ans & plus aux Empereurs, si est-ce qu'ils n'estoient pas si humbles ni si exactement observez que ceux qu'on rend aux Papes. Car on ne mettoit pas les Empereurs Chrestiens sur un Autel pour les adorer, on ne faisoit pas observer si éxactement & indifféremment par toute sorte de personnes, mesmes les plus relevées, ces respects & baisemens de pieds envers eux, comme on fait envers les Papes. Sur tout, Les raisons de demander cet honneur aujourd'huy n'ont rien de commun avec les anciennes. Car le Baisepied des Empereurs se faisoit par un honneur civil, par maxime d'Estat & par respect de civilté seulement: Mais les Papes se font rendre le Baisepied, comme un exercice de pieté, & un devoir de religion, auquel les Chrestiens sont obligez en conscience; & comme nous l'avons ouy du livre des Cérémonies, *Tous les fidéles de quelque dignité & preéminence qu'ils soient doivent baiser les pieds au Pape,* en l'honneur de Nostre Sauveur Jesus Christ, *duquel ils tiennent la place.* Tellement que ce culte n'estant pas civil, mais religieux & divin comme *Il ne doit point estre rendu.*

on

An 550. de N. S. on l'établit aujourd'huy, il est clair que tous ceux qui ne reconnoissent point cette puissance que le Pape s'attribue, ne peuvent luy rendre cet honneur sans blesser mortellement leur conscience. Retournons maintenant à nostre histoire.

Continuation du Schisme contre Vigile.

Quoy que Vigile eust condamné les trois Chefs, c'estoit avec une Restriction *que l'autorité du Concile de Calcédoine fust toûjours sauve.* Cette clause ne plaisoit pas à l'Empereur, qui luy fit proposer de l'oster. Le Pape luy representa que cela ne se pouvoit bien faire sans convoquer un autre Concile General & qu'il estoit d'avis que jusques à la convocation du Concile on ne parlât ni pour ni contre les Trois Chefs. Cela ne fut point agréé de l'Empereur, qui estoit poussé par Theodore de Césarée le premier Auteur de tout ce mal; tellement que Justinien fit publier un Edit par lequel il condamnoit les Trois Chefs, avec de grãdes peines contre ceux qui n'y cõsentiroient pas. Vigile tacha de luy persuader de le revoquer, mais cela ne fit que l'irriter d'avantage, comme la suite le fera voir. Cependant l'Empereur pour préparer les matiéres du Concile futur, fit tenir dans Mopsvestie un Synode composé de neuf Evesques, où l'on justifia que de mémoire d'homme le nom de Theodore, qui estoit le sujet principal de tout ce grand bruit n'avoit esté mis aux Diptyques, mais qu'à sa place estoit celui de Cyrille.

Présent pernicieux Cedrene.

En ce mesme temps il arriva un Ambassadeur des Indes à Constantinople qui entr'autres presens qu'il fit à l'Empereur luy donna un éléfant, qui s'estant délié la nuit sortit de l'étable & tua plusieurs personnes qu'il rencontra. Peu apres il y eut encore une sédition dans la ville où il y eut force boutiques rompues & quantité de personnes tuées.

La

La guerre continuoit toûjours rudement en Italie. Totila avec une armée puissante vint encore assiéger Rome, qui estoit gardée par trois mille hommes commandez par Diogene, vaillant Capitaine, qui fit plusieurs sorties, où il défit quantité de Gots & dèfendit vigoureusement la ville par plusieurs mois. Mais comme ses soldats n'estoient pas payez, les Isaures à l'éxemple de leurs compagnons de l'an 547. livrérent encore par trahison une porte à Totila, qui par ce moyen se rendit le maitre de la ville. Les Romains qui y estoiẽt en garnison se sauvérent du mieux qu'ils purent qui ça qui là. A cette fois Totilla ne ruina plus la ville ni ses murailles; au contraire il la munit de toutes choses necessaires, la fortifia, y mit une forte garnison, en intention de la garder mieux qu'il n'avoit fait; & fit mesme célébrer des Ieux publics, pour s'attirer la bienveillance des Romains. Son interest & son honneur l'obligeoint à conserver Rome: car sur ce sujet l'histoire rapporte, que Totila ayant envoyé demander au Roy de France sa fille en mariage, il la luy refusa, disant, qu'il ne la vouloit point donner à un homme, qui n'estoit point & ne seroit point Roy d'Italie, tandis qu'il n'en pourroit point garder la Capitale, qu'il avoit prise, & qu'il avoit laissée à l'abandon des ennemis apres l'avoir ruinée. Apres cela, Totila envoya un ambassadeur nommé Estienne à Iustinien pour le prier de faire la paix avec luy & de joindre ensemble leurs armes contre leurs ennemis communs. L'Empereur sachant qu'il venoit pour cela, ne le voulut pas seulement voir. Totila voyant qu'il n'y avoit point d'espérance de paix, se résolut à continuer la guerre encore plus vigouresement que par le passé. Il alla assiéger Centumcelles, qu'on dit estre Civita-vecchia: mais ayant esté obligé

An 550. de N. S.

Totila prend encore Rome.

Procope.

An 550. de N. S. obligé de lever le siége passa en Sicile où il fit divers exploits. Pour s'y opposer l'Empereur prit resolution d'envoyer en Italie un brave Capitaine nommé Germain fils de sa sœur, lequel retournoit de reconquerir l'Afrique, que Stoza avoit fait revolter, & lequel avoit épousé une petite fille de Theodoric Roy des Gots, nommé Metasventa fille d'Amalasvente, & lui donna une puissante armée à commãder. Germain mena sa femme, en espérance que les Gots ne voudroient point combattre contre la petite fille de leur Roy dont ils respectoient la mémoire. Totila mesme eut de l'appréhension que ses Gots ne reconnussent Germain pour leur légitime Prince à cause de sa femme; & d'autre costé les Romains se figuroient qu'ils feroient des merveilles sous un tel Chef. Mais tout cela fut bien tost avorté; parce que Germain s'estant amusé plus qu'il ne faloit à Constantinople, il fut obligé de passer l'hyver en Gréce & l'année suivante il ne fut pas seulement en Italie, comme nous le verrons.

Germain est envoyé contre luy.

Sclaves. Les Sclaves, peuples de la Scythie Européenne, autrement nommez Velatabes, voyant les armes de l'Empereur fort occupées dans l'Italie & dans la Perse, passérent le Danube, entrérent dans l'Illyrie & dans la Thrace, prirent plusieurs villes, pillerent & ravagérent tout le pays, défirent en bataille Asbadus, Chef des Romains, & firent quantité de prisonniers, lesquels ils empalérent; cruauté qui avoit esté inouye jusques icy: mais les Turcs qui sont survenus depuis, ont mis en usage ce genre de supplice. Les Polonnois disent qu'en ce temps un Chef de ces Sclaves, nommé Lech, entra dans leur pays, s'en rendit le Maitre, & que tant luy que sa posterité ont regné l'espace de cent cinquante ans.

Lech Roy de Pologne

L'An

L'an 551. de N. S. le 24. de l'Empire de Iustinien le 10. de Totila Roy d'Italie, le 40. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 28. & Lun. 1. le 12. de Vigile. An 551. de N. S.

L'Empereur ayant entendu l'irruption des Sclaves dans la Macedoine & dans la Thrace, & qu'ils avoient dessein d'assiéger Thessalonique; manda à Germain qu'avant que de s'avancer dans l'Italie il allast au devant de ces Barbares. Ces peuples épouvantez du renom de Germain & de son armée, se detournérent & laschérent le pied devant lui. C'est pourquoy croyant qu'ils se retiroient entiérement, il se résolut de passer en Italie: mais il fut saisy d'une maladie soudaine qui arresta tous ses desseins & le coucha au tombeau. Les Sclaves ayant appris sa mort revinrent dans la Gréce & la ravagérent. Ils gagnérent mesme une bataille aupres d'Andrinople & de là s'espandirent dans la Thrace jusques aupres de Constantinople. Les Romains ayant repris courage les allérent attaquer, les défirent, & contraignirent les autres de repasser le Danube & de se sauver en diligence. *Germain chasse les Sclaves.* Procope.

Alboin Roy des Lombards & Cunimond Roy des Gépides, se firent aussi la guerre & se donnérent bataille cette année. Elle fut tres-sanglante, car on y conta jusques à soixante mille hommes qui furent tuez sur la place. Alboin fut victorieux, tua Cunimond & fit accommoder le test de sa teste pour en faire un Gobelet dans lequel il buvoit d'ordinaire. Il prit à femme la fille de ce Roy nommée *Alboin Roy des Lombards.*

An 551. de N. S. nommée Rosemonde. Les Huns voyant les Gépides défaits se jettérent sur leur pays: tellement que ceux-cy furent assujetris tant aux Lombards qu'aux Huns. Peu apres cette victoire des Lombards, Narses (que nous verrons bien-tost estre le Maitre en Italie) envoya vers leur Roy Alboin, pour le prier de lui donner de ses troupes. Alboin les luy accorda, & on en peut dire qu'elles furent en partie cause que Totila & ses Gots furent détruits.

Progrés des Gots dans l'Italie.

Apres la mort de Germain l'Empereur envoya à sa place un autre Généralissime nommé Jean pour commander toutes les armées d'Italie, où les Gots faisoient de grands progrés. Ils avoient pris Rezzo par faute de vivres & de choses nécessaires pour la défense de la ville. Ils prirent aussi Messine dans la Sicile & se rendirent Maitre presque de toute l'Isle. L'Empereur averty de ces pertes fit deux armées navales pour faire descente dans l'Italie & dans la Sicile. L'une commandée par Liberius & l'autre par Artabane; quoy qu'auparavant Justinien l'eust convaincu d'avoir fait une conspiration contre luy, pour laquelle il le fit arrester prisonnier. Comme Syracuse estoit assiégée par Totila, Liberius vint pour la secourir: mais il n'y fit rien, & fut contraint de se retirer avec sa flotte dans le port de Paleme. Celle d'Artabane eut encore plus de malheur, car elle fut dissipée par la tempeste. Par ce moyen les Gots eurent beau jeu dans la Sicile, ils la pillérent, & ayant chargé dans leurs vaisseaux tout le blé qu'ils purent amasser, se retirérent en Italie, craignant d'estre envelóppez par les troupes Romaines, qui se préparoient de toutes parts à entrer dans l'Isle.

La

La dispute des Trois Chefs continuoit toûjours avec une extreme chaleur. L'Empereur vouloit à toute force que sans attendre le Concile Vigile les condamnast absolument, & se mit en grande colére contre luy à cause de son refus. C'est pourquoy le Pape, craignant qu'il ne fist user de quelque violence contre luy, se refugia dans l'Eglise de S. Pierre. Il tint là un Synode avec treize Evesques, où il excommunia Theodore de Césarée, Mennas de Constantinople & tous ces Prélats qui leur adhéroient, jusqu'à ce qu'ils luy eussent fait la satisfaction deuë pour tant d'outrages, & prononça anathéme contr'eux le 14. d'Aoust. Toutefois il n'osa pas encore publier sa sentence; mais la tint secrette plusieurs mois, esperant que le temps pourroit adoucir l'esprit de l'Empereur. Mais au contraire il s'irrita d'avantage, & commanda au Préteur de faire tirer Vigile par force de l'Eglise où il s'estoit réfugié; & il l'eust fait, s'il n'eût craint la fureur du peuple qui commençoit à s'émouvoir. Le Préteur luy envoya donner parole qu'il pouvoit sortir librement de l'Eglise & qu'on ne luy feroit aucun tort. Mais estant de retour en sa maison, un homme luy donna un coup de poin, en l'appelant meurtrier, qui avoit fait mourir son Prédécesseur Sylverius & d'autres. Vigile se voyant si mal traitté, & craignant qu'on ne luy fist encore pis, s'enfuit la nuit, & se retira à Calcedoine dans l'Eglise de Sainte Euphemie le jour de Noel.

An 551. de N. S.

Le Pape est maltraitté pour les Trois Chefs.

Baronius

An 552. de N. S. *L'an 552. de N. S. le 25. de l'Empire de Iustinien le 11. de Totila Roy d'Italie, le 41. de Cloiaire & de Childebert Rois de France, Cycl. Sol. 1. & Lun. 2. le 13. de Vigile.*

L'Empereur revoque son Edit & rappelle Vigile. Baronius

VIgile estant à Calcedoine y publia sa Sentence d'excommunication qu'il avoit tenuë cachée jusques-là, & il y tomba malade de déplaisir. Nicephore liv.7.ch.26. dit que Mennas *ayant esté exclus de la communion par la Sentence de Vigile, il en fit autant contre luy.* L'Empereur voyant que l'affront fait à l'Evesque du premier Siege & son prompt départ. apportoit un grand bruit & scandale dans l'Eglise ; pour y mettre ordre, deputa six Senateurs vers luy pour le prier de retourner à Constantinople, & pour l'asseurer qu'il y seroit le bien venu. Mais comme il ne se vouloit point fier à leur parole on luy envoya Pierre le Referendaire avec un Ecrit plein d'injures contre luy. Tout cela n'émût point Vigile, qui prit une ferme resolution de ne point rentrer dans la ville que Iustinien n'eust revoqué son Edit. Pierre luy fut encore député avec des lettres plus civiles; & l'Empereur voyant sa fermeté revoqua son Edit, & promit de ne rien changer jusques au prochain Concile General Le Pape, avant que de sortir de Calcedoine, écrivit une lettre Circulaire à tous les Evesques, par laquelle il leur manda que l'Empereur luy avoit député le 1. jour de Février, Belisaire & Cethegus hommes Consulaires, & quelques autres personnes de qualité, pour le prier de retourner à C.P. & qu'il ne l'avoit pas voulu faire que la paix ne fust rétablie dans l'Eglise, & qu'il

qu'il les avoit suppliez d'avertir l'Empereur de ne communiquer pas avec ceux qu'il avoit excommuniez. Apres que l'Edit de Iustinien fust révoqué, Vigile retourna à Constantinople, où il fut reconcilié avec ceux qui s'estoient portez contre luy. Theodore de Cesarée qui luy avoit esté le plus contraire, vint luy présenter sa Confession de foy qui estoit orthodoxe, & luy témoigna la joye qu'il avoit de renouër & de entretenir la communion avec luy. Le Patriarche de C.P. Mennas en fit de mesme ; & ainsi la paix fut renduë à l'Eglise. Le Cardinal Baronius, sur la foy duquel nous avons recité tout ce démeslé, ajoute que Theodore & Mennas se jettérent aux pieds du Pape, luy demandérent pardon, qu'ils receurent l'absolution de luy, & que Mennas qui avoit esté suspendu & excommunié par le Pape, fut rétably dans toutes les fonctions de sa charge : comme s'il les avoit interrompuës depuis la Sentence d'excommunication prononcée par Vigile. Mais le Cardinal dit tout cela de son chef, sans estre appuyé d'aucun Auteur ancien, & contre vérité. Car si cela eust esté, Sigonius (qu'on sait estre pour le moins aussi affectionné aux avantages des Papes que Baronius) n'eust pas oublié de le marquer : Or il dit simplement *que Vigile fut receu en grace par Iustinien & qu'il receut Mennas en sa communion, le 29 de Iuin feste des Saints Apôtres au jour qu'on célébroit la Dedicace de leur Temple qui avoit esté fort somptueusement bâty par Iustinien & par Theodora.* De plus, nous avons veu que bien loin que Mennas se fust soucié de l'excommunication de Vigile, Mennas l'excommunia luy mesme, comme le recite Nicephore.

An de N. S. 552.

au liv. 20.

Environ ce tems Eustochius estoit Evesque de

An 552. de N. S.

Eustochius de Ierusalem.

Iérusalem, lequel avoit succédé à Macaire, dont nous avons parlé en l'an 539. Car Eustochius envoya l'an suivant ses Députez au Concile Géneral de Constantinople. Evagre au liv. 4. de son hist. chap 32. nous récite, que durant le siége d'Eustochius il y avoit dans la Palestine un Anachoréte fort célébre en sainteté & en miracles nommé Barsanuphius, qui demeura cinquante ans durant & plus, enfermé dans une maisonnette, sans estre veu de personne, & sans prendre nourriture de quoy que ce soit. Le Patriarche ne pouvant croire les choses qu'on luy en rapportoit, voulut le voir & commanda d'ouvrir par force sa cellule : mais il en sortit un tel feu que peu s'en falut qu'il n'embrasast & ne consumast tous ceux qui le voulurent entreprendre. Ie vous prie, quelle sainteté y peut il y avoir à vivre en beste sauvage, & à estre cinquante ans sans estre veu de personne ? La Parole de Dieu nous recommande-t-elle une telle sainteté? ne nous enseigne-t-elle pas plutost que que Dieu nous a mis au monde pour estre en ayde & en édification à nos freres & à nos prochains ? Mais celuy-cy au contraire veut consumer par le feu ceux qui seulement veulent parler à luy. Et qui est-ce qui croira encore qu'un homme ait vécu 50. ans sans manger quoy que ce soit Et à quoy veut-on qu'ait esté bon un tel miracle?

Barsanuphius moyne.

Ie ne say si l'on croira plutost ce que le mesme Auteur récite immediatement aprés : Qu'il y avoit à Emése un nommé Siméon remply de la grace divine, qui la pluspart du tems vivoit éloigné de toute conversation, qui n'avoit jamais voulu permettre qu'on connust quand ni comment il prioit Dieu, ni quand il prenoit ses repas ou s'en abstenoit, qui vouloit faire croire de luy qu'il estoit tout à fait hors du sens, & si quelqu'un le fal-

Simeon d'Emese.

le saluoit civilement, il se mettoit en colére contre luy. Il arriva un jour que la servāte d'une maison où il fréquentoit devint grosse, qui l'accusa de l'avoir debauchée, & il avoüa qu'il estoit vray, & qu'il avoit une chair lubrique aussi bien que les autres. Mais quand le terme d'accoucher fust venu, cette femme sentit de si rudes & intolerables douleurs qu'on croyoit qu'elle dust mourir. Alors Simeon se rencontrant là, on le supplia de vouloir prier Dieu pour elle; il repondit que jamais elle n'accoucheroit qu'elle n'eust declaré qu'il estoit le veritable pere de son enfant: la femme l'ayant confessé elle fut aussi tost delivrée, comme si la verité luy eust servy de sagefemme. Une autrefois il entra chez une femme de mauvaise vie, & apres y avoir demeuré assez longtems il en sortit en se cachant, comme pour donner à entendre qu'il y avoit fait du mal. Mais ceux qui l'avoient veu & qui s'en estoient scandalisez, ayant demandé à la femme ce que Simeon estoit allé faire avec elle, ils aprirent qu'il luy avoit porté l'aumône; parce qu'il avoit sceu qu'elle estoit en grande necessité. Ie laisse à juger si ces mensonges & ces actions si extravagantes sont des mouvemens d'un homme conduit par l'Esprit de Dieu. Ces exemples peuvent servir d'échātillon pour faire connoitre combien les pretendus miracles estoient en vogue dés ce tems-là, & que les Moynes ne cherchoient que les occasions de se mettre en reputation de sainteté par de semblables actions éloignées de raison & par des miracles de mensonge, ausquels le monde ne croyoit que trop facilement.

An 552 de N. S.

Nous ne devons pas oublier icy un autre Miracle que le même Evagre récite au chapitre 35. du même liv. *Du tems du Patriarche Mennas il arriva*, dit-il,

On donnoit aux enfans à Constantinople les

An 552. de N. S. dit-il, *un miracle fort memorable. C'estoit une coustume ancienne à Constantinople que quand il y avoit beaucoup de particules du corps immaculé de Iesus Christ nostre Dieu qui restoient apres la communion, on faisoit venir d'école de jeunes enfans qui n'avoient point encore atteint l'âge de puberté, & on leur donnoit à manger ces restes.* Avant que d'aller plus avant, j'estime, qu'il est bon de faire quelque reflexion sur ce recit. 1. Sur ce qu'il dit que *c'estoit une ancienne coutume à C. P.* afin qu'on ne pense point que ce fust quelque fait ou nouveau ou particulier, mais que c'estoit une coutume generale de toute cette Eglise là, & qui se prattiquoit ainsi d'ancienneté. 2 qu'il y avoit *des particules ou parcelles du sacre corps de I. C.* Il me semble que ceux qui font profession de croire que le corps de I. C. a des parcelles dans l'Eucharistie, ne peuvent croire que ce soit le vray & le propre corps de Iesus Christ qui selon la foy des Chrestiens ne se peut mettre par parcelles : Mais qu'il faut entendre que c'est le Sacrement ou le sacré signe du corps de Iesus Christ, lequel signe ou Sacrement se mét & se peut mettre en parcelles, & lequel signe est nommé d'ordinaire *corps de Iesus Christ*, parce que le Sacrement prend le nom de la chose dont il est Sacrement, selon que le disent les Anciens. 3. Et ce qui fait encore plus croire qu'ils l'ont ainsi entendu, c'est qu'on faisoit manger ces particules aux jeunes enfans qui venoiẽt de l'ecole; ce qu'ils n'eussent point fait sans doute s'ils eussent crû que c'eust esté le propre corps de Ies. Christ veu que ceux qui maintenant ont cette croyance n'ont garde de le donner aux enfans qui vont à l'école, & estimeroient que ce seroit une profanation & un sacrilége. 4. De là encore on peut voir clairement qu'alors on ne reservoit

parcelles du corps de I. C.

Contre la Transsubstantiation

servoit point le Sacrement de l'Eucharistie sur l'autel, pour le faire adorer à ceux qui entrent dans l'Eglise, & qu'on ne le gardoit point dans des ciboires pour le porter à des malades, & encore moins en pompe & en procession solennelle: puis que ce qui en estoit resté apres la communion du peuple, on le bailloit à manger à des enfans qui revenoient de l'école. Nous avons veu en l'an 480. qu'on observoit une autre coutume dans le Patriarchat de Iérusalem; c'est qu'on bruloit ces particules qui estoient restées; laquelle coutume on n'auroit pas moins en horreur aujourd'huy que celle de Constantinople. Mais achevons le recit d'Evagre.

An 5??. de N. S.

Contre la reservatiō du Sacrament.

Cela estant fait, dit-il, que les enfans avoient mangé ces particules, *il y eut un fils d'un Hebreu ou Iuif de creance, faiseur de verre, auquel le Pere ayant demandé pourquoy il estoit revenu de l'école plus tard que de coutume, il répondit la chose comme elle avoit esté, & qu'il avoit mangé de ces parcelles avec les autres enfans. Ce Pere entra en une si étrange rage qu'il prit son fils & le jetta dans son fourneau ardent. Sa Mere le chercha long temps par tous les endroits de la ville avec pleurs & lamentations. Le troisieme jour elle s'arresta devant la boutique de son mary & appela son fils par son nom d'une voix pitoyable. L'Enfant luy répondit du milieu de la fournaise. Aussi tost la Mere rompant la porte entra dans la boutique, où elle fut toute étonnée de voir son enfant au milieu des flammes sans en estre offensé, & l'en ayant retiré luy demanda comment il n'avoit pas esté brulé. Vne femme, répondit il, vestue de pourpre est venuë souvent vers moy qui m'a donné de l'eau pour éteindre l'ardeur des charbons qui estoient autour de moy, & m'a apporté du pain*

An. 552. de N. S. *à manger lors que j'avois faim. Iustinien ayant sceu tout ce qui s'estoit passé, fit baptizer l'enfant & la Mére ; mais il commanda de mettre en croix le Pére, qui demeura obstiné dans son infidelité.*

Ere Armenienne. Cette année les Armeniens embrassérent la religion Chrestienne: en memoire dequoy ils introduisirent en leur pays une nouvelle Ere, c'est à dire, une nouvelle façon de conter leurs années, & ils la commencérent le 9. de Iuin qui cette année estoit un mardy. Mais il faut remarquer qu'il ne font leur année que de douze Lunes précisement, & ainsi les Mahumetans qui son venus depuis.

Narses est envoyé en Italie. ses qualitez. L'Empereur voyant que ses armes ne réussissoient pas en Italie selon son gré, se résolut d'y envoyer Narses, Eunuque, Perse de nation, qui s'estoit mis au service de Justinien, par lequel il avoit esté fait Thresorier de l'armée, puis Patrice & Consul. C'estoit un grand homme, qui avoit plusieurs belles vertus politiques & militaires, qui aymoit l'équité, la justice & la pieté. La suite de l'histoire fera voir qu'on ne pouvoit choisir un homme plus propre que luy, pour rétablir les affaires de l'Empire Romain dans l'Italie. Evagre au liv. 4. de son histoire ch. 23. récite de luy, *non qu'il eust une particuliére dévotion à la Vierge*, comme quelqu'un luy attribue ; mais que comme il honoroit la divinité par ses priéres & par ses autres exercices de pieté, la Vierge Mére de Dieu s'apparut à luy, qui luy préscrivit le tems auquel il devoit faire la guerre & qu'il n'entrast jamais en combat contre les ennemis qu'il n'en eust receu le signe du ciel.

Armée navale de Totila. Cependant Totila non content de s'estre rendu Maitre presque de toute l'Italie, il envoya

aussi

aussi une armée navale pour faire descente dans la Gréce. Elle pilla en passant l'Isle de Corfou & de N. S. s'avança jusques dans le Peloponnoise, où elle prit plusieurs vaisseaux des Romains. Totila demeura dans l'Italie, où il assiégea vertement Ancone, qui estoit la seule ville qui restoit à l'Empereur le long de cette coste. Le Gouverneur qui estoit pressé donna avis de l'estat de sa place à Jean qui avoit esté envoyé pour commander les troupes d'Italie, mais qui estoit demeuré l'hyver à Salone avec ordre d'y attendre Narses. Toutefois le péril où estoit Ancone, ville tres-importante, l'obligea à passer au delà de ce commandement. Car il ramassa ce qu'il pût de vaisseaux, & en forma une flotte considérable pour essayer d'aller secourir Ancone. L'armée navale des Gots composée de quarante sept grands vaisseaux allérent pour s'y opposer. Mais elle le fit avec tant de desordre qu'elle fut battue & dissipée, & qu'il n'y eut qu'onze de leurs navires qui à peine se sauvérent, & qui vinrent apporter des nouvelles de leur déroute au camp qui estoit devant Ancone. Cela obligea les Gots à lever le siége avec une telle frayeur des armes Romaines que depuis il ne pûrent se rasseurer. Artabane aussi fit enfin une heureuse descente en Sicile, & il les chassa de toutes les villes qu'ils y avoient prises. Totila mit le siége devant Crotone, & les habitans se voyant dépourvus de vivres, de munitions & de gens de guerre envoyérent promptement en demander en Sicile.

An 552.

Défaite, & Ancone délivrée.

An 553. de N. S. *L'an 553. de N. S. le 26. de Iustinien, le dernier de Totila Roy des Gots, & le 1. de Teias, le 42. de Clotaire & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 2. & Lun. 3. le 14. de Vigile.*

Les affaires des Gots dépérissent. ON ne manqua point d'envoyer du secours d'hommes & de munitions aux assiegez de Crotone, tellement que les Gots furent non seulement contrains de lever le siége, mais apprehendant l'approche de l'armée ennemie ils abandonnérent la ville de Tarente, dont les Romains se saisirent. Il y eut mesme plusieurs Capitaines des Gots qui se rangérent avec les Impériaux. Narses qui desormais fut leur Capitaine Géneral, entra dans l'Italie avec une puissante armée, composée non seulement de troupes Romaines, mais aussi de Lombards, de Huns & de Hérules, & avoit soin de les faire bien payer tous. Il les fit débarquer à Ravenne, les fit passer la riviére du Rubicon, en ayant chassé les Gots qui en gardoient le passage, & les fit avancer jusqu'à ce qu'il vint se camper au lieu où autrefois Camille Dictateur Romain avoit vaincu les Gaulois. Totila l'attendit là de pied ferme, en sorte qu'il n'y avoit qu'une petite colline entre les deux camps, de laquelle il estoit tres-important de se rendre le maitre, afin de n'estre point pris par derriére. Totila s'attendoit de s'en saisir le lendemain matin: mais Narses le prevint, & il y logea des la nuit cinquante bons hommes, qui estant soutenus par d'autres défendirent si bien ce poste que Totila ne les en pût déloger, quoy que trois fois il y fit de grans efforts. Avant le com-

combat un cavalier Got s'avança défiant quiconque voudroit de l'armée Romaine venir se battre contre luy en duel. Un Arménien des soldats de Narses se présenta qui tua l'autre; & les Romains prirent déja cela pour bon augure. Apres que les Chefs eurent harangué chacun leurs gens, la bataille se donna; où l'on remarqua que Totila, fit une notable faute, pour un grand Capitaine; c'est qu'il fit défense à ses gens de se servir au combat d'autres armes que de celle qu'on nommoit *des piles*, qui estoit une sorte de javelot fort court. Les Romains, qui se battoient avec toute sorte d'armes, & qui estoient enflés d'espérance par les bons succés qu'ils avoient déja eus, défirent les Gots, les mirent en fuite, en laissérent six mille sur la place, dont il y en eut beaucoup qui furent écrasez par la cavalerie qui fuyoit à toute bride. Totila fut aussi contraint de s'enfuir seulement avec cinq de ses gens, pour n'estre pas reconnu. Quelques uns ont écrit qu'il s'estoit retiré avec cinq mille, ayant lû *quinque millibus*, au lieu de *quinque militibus*: mais la suite fait voir qu'il faut lire comme ce dernier. Un Capitaine Gépide nommé Asbadus, & quelques autres avec luy, poursuivirent Totila sans le connoitre, l'espace de 84. stades & enfin l'ayant atteint Asbadus le blessa d'une fléche dont il mourut peu apres, & fut enterré par ses gens. Il avoit regné un peu plus d'onze ans, avec beaucoup de louange de vaillance, de prudence, de justice, & de libéralité: mais il avoit souillé son regne de quelques actions de cruauté. Lors qu'il arriva au Royaume les affaires des Gots estoient déplorées & il les releva si heureusement qu'il se vid Maitre presque de toute l'Italie, & que par deux fois il prit Rome la Capitale du Monde. Comme les

An 553. de N. S.

Totila est défait.

Qualitez de Totila.

An 553. de N. S. qui ne savoient pas que Totila fust mort, le poursuivoient, une femme Gothique leur montra la place où il estoit enterré. Ils le déterrérent, & ayant reconnu que c'estoit véritablement son corps, ils le laissérent dans son Sepulcre, le couvrirent de terre & le vinrent annoncer à Narses. Il ne manqua pas aussi-tost de rendre graces à Dieu de cette insigne victoire qu'il luy avoit dônée. Apres cela il fit punir des Lombards qui estant dans son armée avoient brulé des tentes de leurs compagnons, & qui avoient violé des femmes qui s'étoient refugiées dans des Temples. & renvoya le reste de ces Lombards dans leur pays apres les avoir payez.

Teïas est élû Roy en sa place. Les Gots qui s'estoient sauvez de la bataille passérent le Po & se joignirent avec les autres de leur nation, qui tous ensemble élurent pour Roy Teïas, qui estoit le plus vaillant Chef qu'ils eussent, & qui du vivant de Totila s'estoit signalé en diverses rencontres. Il régna sur eux prés d'un an & fit tout ce qu'un brave Capitaine pouvoit faire: Les Gots qu'il commandoit se battoient comme des desesperez, & tuoient sans misericorde tous les Romains qui tomboient entre leurs mains, de sorte que ceux cy n'osoient plus aller qu'en corps d'armée. *Narses reprend les villes & sur tout Rome.* D'autre costé Narses poursuivit sagement & vaillamment sa victoire, mit ordre à reprendre les villes que les Gots tenoient encore & sur tout celle de Rome. Les Gots qui y estoient restez voyant que la ville estoit trop grande & qu'eux estoient en trop petit nombre pour la garder toute entiére, ils choisirent la partie la plus forte qu'ils retranchérent & fortifiérent pour s'y mieux défendre. Mais enfin ils furent contraints de céder à la force & de se rendre à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. De là Narses alla

assiéger

assiéger la ville de Cumes, que Totila avoit bien fortifiée, parce qu'il y avoit mis ses thresors : & Teïas s'y vint renfermer pour la défendre ; ce qui fut cause que le siége dura plusieurs mois. An 553. N.S.

Nous avons remarqué en l'an 542. que plusieurs mettent la fin du regne de Totila en l'année 552. Ce qu'il faut encore observer icy, pour mettre en la liberté des Lecteurs ou de les suivre en retrogradant d'une année toutes celles du regne de Totila, s'ils le trouvent meilleur; ou de suivre Calvisius Chronologue exact que nous avons suivy avec d'autres en cette designation d'années.

Celle-cy mourut Ménas ou Mennas Patriarche de Constantinople, un peu avant le Concile dont nous allons parler. On élût en sa place Eutychius Moyne renommé pour sa sainteté & pour son zéle à la foy orthodoxe. L'Evesque d'Amasie dans le Pont estant malade, l'avoit envoyé à C.P. pour assister au Concile qui y avoit esté convoqué, où il se donna à connoitre à l'Empereur par ses discours pleins de science & de bon sens. On dit que Ménas estant au lit de la mort dit de luy par quelque inspiration; Voyez vous ce Moyne, il sera mō successeur. Apres son établissement il envoya une lettre qui contenoit sa profession de foy au Pape Vigile : comme c'estoit la coutume des Evesques principalement des grands siéges, d'en envoyer ainsi les uns aux autres, & l'Evesque de Rome faisoit aussi le mesme. Dans cette lettre Eutychius nomme Vigile *son frere & son compagnon de prestrise*, & soubsigne *Eutychius par la miséricorde de Dieu Evesque de Constantinople*. où l'on peut remarquer qu'alors les Patriarches ne reconnoissent point l'Evesque de Rome pour leur Souverain & que quand les Evesques écrivent aujourd'huy au Pape ils ne luy parlent plus cōme on faisoit il

Eutychius succéde à Ménas Patriarche de C.P.

ya.

An 553. de N. S. y a mille ans & plus. Dans la lettre il luy represente que sachant que la paix de Dieu est la cause de tres-grands biens, il le prioit de consentir qu'õ assemblast un Concile & de s'y trouver pour terminer la dispute des trois Chefs qui troubloit l'Eglise. Vigile fit réponse & luy témoigna qu'il souhaittoit qu'on assemblast le Concile, son plus grand desir estant de voir l'Eglise de J. C. joüir d'une paix assurée.

Not. Avant qu'aller plus avant, pour éviter la confusion, il faut bien remarquer icy que des Historiens Grecs, comme Evagre & Nicéphore, ne font qu'un Synode ou Concile de celuy qui se tint sous Mennas contre Antime, & de celuy qui se tint sous Eutychius contre les trois Chefs; & qu'il y a des Editions de Conciles Latins qui les confondent aussi ensemble. Et c'est ce qui a fait dire à plusieurs que Mennas avoit présidé au commencement du Cinquiéme Concile Universel, & que son successeur Eutychius y présida apres luy. Au lieu qu'il est certain que Mennas estoit mort lors que le Concile contre les trois Chefs commença. Tellement qu'il faut soigneusemẽt distinguer ces deux Conciles, comme estant tres differents en temps, en personnes, en occasions, & en un mot en toutes sortes.

Preparations du Concile. Quoy que le Pape Vigile eust témoigné desirer le Concile Géneral, néanmoins quand il vid que l'Empereur estoit résolu de le convoquer à Constantinople, il commença à y donner des traverses. Premiérement, en proposant de le convoquer en Sicile, ou en quelque lieu de l'Empire où les Prélats Occidentaux se pûssent trouver plus commodement qu'à C. P. c'estoit sans doute pour y pouvoir estre le Maistre. Puis quand il vid que Justinien ne vouloit point changer de resolution pour le lieu de la tenuë du Concile, Vigile demanda

manda

manda qu'au moins on y appelast les Evesques d'Italie & d'Afrique, qui s'interessoient fort dans la dispute. Justinien l'accorda volontiers, à condition que ces Evesques-là ne passassent point en nombre ceux d'Orient. Apres cela l'Empereur envoya à Vigile son Ecrit des Trois Chefs, afin qu'il déclarast par écrit qu'elle estoit son opinion. Il s'excusa sur ce qu'il ne le pouvoit faire que ses autres fréres ne fussent venus. Justinien ne pouvant souffrir ce delay, l'envoya presser de donner sa déclaration. Vigile demanda vingt jours de terme: parce que sa santé n'estoit pas encore ferme, & parce qu'il faloit du temps à éxaminer l'Ecrit, & un autre encore plus long qui contenoit soixante articles tirez des livres de Theodore de Mopsvestie, remplis d'impietez, que Benigne d'Heraclée luy avoit apportez de la part de l'Empereur.

An 553. de N. S.

Avant que de recevoir ces réponses l'Empereur convoqua & assembla le Concile à Constantinople, le 4. de May, par l'avis mesme de Vigile qui y consentit, dit Evagre liv. 4. chap. 37. On ne peut nier que ce fut l'Empereur qui en fit la convocation, veu ce qu'en dit le mesme Auteur en ce lieu que nous venons d'alleguer, & Nicéphore au liv. 17. c. 27. *Iustinien convoqua le Cinquiéme Concile Vniversel, & y appela les Evesques de toutes les Eglises*: Et l'Empereur luy mesme dans la I. Action, *Nous vous avons appelez dans la ville Royale*: & les Péres du Concile disent qu'ils sont assemblez *suivant le commandement de Iustinien le bien aymé de Christ*. Mais on ne peut pas dire que ce fut l'Evesque de Rome qui l'a convoqué, veu qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour l'avoir en Sicile & qu'il ne voulut point se trouver en celuy cy.

V. Concile OEcumenique convoqué par l'Empereur en C. P.

Eutychius

An 553. de N. S. Eutychius Patriarche du lieu y présida. Apollinaire Patriarche d'Alexandrie & Domnus Patriarche d'Antioche, & les Députez d'Eustochius Patriarche de Jérusalem, & plusieurs Metropolitains s'y trouvérent, avec quantité d'autres Evesques jusques au nombre de cent soixante.

Eutychius y présida.

Quant ils furent assemblez, Jean le Silentiaire leur présenta un Ecrit de la part de l'Empereur, où il répresentoit ce que ses Prédecesseurs avoient fait pour extirper les héresies, & les soins qu'il avoit pris pour le mesme effet contre les Nestoriens & les Eutychiens: que tous ses soins néanmoins n'avoient pû réussir, à cause que ceux-là défendoient leurs erreurs par les Ecrits de Theodore de Mopsvestie, d'Ibas d'Edesse & de Theodoret de Cyr qu'ils disoient avoir esté approuvez par le Concile de Calcédoine. Que pour leur oster cette fausse couverture, il avoit fait condamner les Ecrits de ces trois Auteurs par les Evesques qui s'estoient trouvez à C.P. & que Vigile mesme les avoit anathématisez à diverses fois. Que depuis peu de jours il luy avoit envoyé un Ecrit sur ce sujet, dont il attendoit la réponse. Puis il ajoutoit sa profession de foy, & prioit les Péres de determiner sur ces Trois Chefs ce qu'ils jugeroient estre conforme à la vérité de l'Evangile.

Vigile refuse de se trouver au Concile, & pourquoy.

Le Concile envoya prier Vigile de venir prendre sa place & de terminer avec eux cette controverse qui divisoit l'Eglise. Il répondit que le lendemain il leur feroit savoir le sentiment qu'il avoit de leur assemblée. Cette réponse ne les ayant pas contentez, ils luy renvoyérent les mesmes Députez pour renouveler leur instance. Alors il répondit, Qu'il ne pouvoit s'assébler avec eux, parce qu'il n'avoit avec luy que fort peu d'Evesques Occidentaux, & que le nombre des Orientaux estoit

estoit tres grand dans le Concile & qu'au reste il travailloit à mettre son avis par écrit, qu'il envoyeroit à l'Empereur. Cette réponse ne satisfit „ point les Evêques qui repartirent que le nombre „ des Evêques d'Occident ne devoit pas empê- „ cher la tenuë du Concile, veu que mêmes dans „ les Conciles Généraux, il ne s'estoit trouvé que „ fort peu de Prélats d'Occident, & qu'au reste Vi- „ gile en avoit un assez bon nombre de l'Illyrie & „ de l'Afrique aupres de luy, & qu'il avoit promis „ à Eutychius de C. P. avec lequels il entretenoit „ communion, de se trouver dans ce Synode Gé- „ néral pour terminer cette dispute. Que par ce re- „ fus qu'il faisoit de se trouver avec eux il scanda- „ lisoit & l'Empereur & les Eglises entiéres, & qu'il „ ne prenoit pas garde à la malédiction qui est „ donnée contre ceux qui scandalisent les plus pe- „ tis. Nonobstant ces raisons Vigile persista dans son refus qui n'estoit pas fondé proprement sur le prétexte qu'il prenoit, qui estoit en vain, comme les Prélats du Cõcile lui montrérent; mais sur une cause qu'il ne dit pas; qui estoit sans doute qu'on ne le vouloit pas reconnoitre pour le Chef & le Maitre de cette assemblée, & qu'il n'y commanderoit pas comme il eust voulu. Nicéphore au livre 17. chapitre 26. nous le donne à entendre disant, que bien que Vigile fust d'accord de la doctrine avec Eutychius, *il ne voulut point estre assis aupres de luy*: c'est-à-dire, qu'il voyoit bien qu'on ne lui vouloit point donner dans le Concile de Siége plus relevé & plus éminent que celui qu'avoit Eutychius, qui comme Patriarche de la Nouvelle Rome devoit avoir un pareil degré ou un Siége à celui du Patriarche de l'ancienne Rome, comme il avoit déja esté determiné dans deux Conciles Universels, savoir dans le 2. qui estoit de Constantinople

An 553. de N. S.

An 553. de N. S. stantinople, & dans le 4. qui estoit de Calcédoine: ce que l'Evesque de Rome ne pouvoit souffrir. C'estoit là donc la vraye raison pour laquelle il ne voulut point assister au Concile, & non celle qu'il alleguoit.

Apres cela se tint la II. Session du Concile le 8. de May, où l'on pria les Peres de ne plus differer l'éxamen des Trois Chapitres, & on cita au Concile des Evesques de l'Illyrie & de l'Afrique, qui bien qu'ils fussent dans la ville différoient à se trouver dans l'assemblée.

Dans la III. Seance tous les Députez au Concile protestérent de suivre les définitions des quatre Conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephese I. & de Calcedoine, & la doctrine enseignée par les Peres & Docteurs de l'Eglise. Dans la IV. on lût des livres de Theodore de Mopsvestie, qui firent faire des exclamations d'horreur aux Péres, contre l'impiété dont ils estoient remplis Dans la V. qui se tint le 13 de May, on lût ce que les Anciens avoient fait & écrit contre Theodore, comme aussi quelques Epitres. de Theodoret à Nestorius & à Jean d'Antioche. Il y en avoit une dans laquelle écrivant à Jean on luy faisoit dire qu'il se réjouissoit de la mort de Cyrille. Mais le style la fait reconnoitre manifestement fausse, & de plus c'est que Jean d'Antioche mourut avant Cyrille d'Alexandrie. On y lût aussi d'autres piéces supposées: ce qui fait voir qu'on agissoit d'une étrange façon dans ce Concile. Ce fut ce 13. jour de May que le Pape Vigile envoya à l'Empereur l'avis qu'il lui avoit demandé, qu'il appella Constitution. Là dedans il répond aux soixante articles qui contenoient des erreurs, extraites des livres de Theodore, les refutant par l'Ecriture Sainte & par des passages des Anciens Péres.

Vigile retracte la condamnation qu'il avoit faite des Trois Chefs.

Sa Constitution.

Quand

Quand aux Trois Chefs, savoir les personnes de Theodore, de Theodoret & d'Ibas, il déclare que depuis que ni le Concile I. d'Ephése, ni celui de Calcédoine ne les avoient pas soumis à l'anathéme, il ne les y pouvoit pas soumettre non plus : & que ce n'est pas la coutume de l'Eglise Romaine d'anathématiser personne apres sa mort, & bien moins encore les Evêques qui avoient esté jugez de Dieu. Il ajoute cinq anathémes contre ceux qui soutiendroient les erreurs qui y sont marquées. Enfin il ordonne que personne ne soit si osé que de condamner les Evesques susnommez, veu que le Concile de Calcédoine n'avoit rien prononcé contre Theodore de Mopsveste, qu'il avoit receu Theodoret de Cyr apres qu'il eust condamné Nestorius ; & qu'il avoit rétably Ibas d'Edesse en l'honneur de son Episcopat ; défend de rien enseigner ni écrire contre sa Constitution. An 553. de N. S.

Elle fut rendue à l'Empereur le 13. de May. Mais les Docteurs Latins sont en different, sur ce que les uns, comme le Cardinal Baronius, veulent que l'Empereur l'ait envoyé aux Evesques assemblez, aussi tost apres l'avoir receuë ; les autres qu'il l'ait supprimée jusques apres la tenuë du Concile. La raison principale qu'ils en ont, est qu'ils ne voudroient pas que tout un Concile fort nombreux, comme celuy-cy, allast directement contre la Constitution d'un Pape. Mais ceux-cy à mon avis n'ont point d'argument vallable de leur assertion. Joint que dans la Session suivante ils examinent toutes les raisons que Vigile avoit apportées dans sa Constitution sur l'Epitre d'Ibas, qui est un témoignage que les Péres du Concile avoient cette Constitution, & qu'ils prenoient à tache de la réfuter & de la condamner. Il nous importe peu néanmoins que l'Empereur ait

An 553. de N. S. ait fait voir alors cette Constitution ou non: veu que le Concile témoignoit assez que nonobstant la résistance de Vigile à ne point assister dans leur assemblée, ils ne laisseroient pas d'ordonner ce qu'ils trouveroient bon, soit que le Pape le voulut, soit qu'il ne les voulust pas.

Dans la VI Session donc on éxamina le fait d'Ibas & on jugea que son Epitre à Maris estoit hérétique, avec beaucoup d'exclamatiōs & d'anathémes contre luy, & contre Nestorius & Theodore. Dans la VII. on y lût les Epitres de Vigile à Aurelien d'Arles & à Valentinien de Tomes, & sa sentence de condamnation contre Rustique & Estienne ses Diacres qui s'estoient separez de lui, à cause qu'il avoit condamné les Trois Chefs qu'ils soutenoient. Et ainsi dans cette Session & dans les suivantes ils répréséntérent que Vigile avoit condamné les Trois Chefs & de vive voix & par écrit; non point qu'ils crussent avoir besoin de la confirmation du Pape pour autoriser leur jugement cōme se le figurent ses partisans: mais pour faire voir les variations déraisonnables, & son opiniatreté à ne vouloir pas se trouver avec eux pour condamner ce qu'il avoit déja condamné.

Le Concile condamne les Trois Chefs. Enfin dans la derniére Session tous les Prélats d'une commune voix condamnérent les héresies d'Arius, d'Apollinaire, de Nestorius, d'Eutyches & d'Origéne; & condamnérent aussi les Ecrits de Theodore de Mopsvestie, ceux de Theodoret contre Cyrylle & l'Epitre d'Ibas, & prononcérent anathéme contr'eux & contre ceux qui entreprendroient de les soutenir. Ils ordonnérent aussi la Déposition contre les Clercs & les Prestres qui voudroient les défendre. Ils dressérent aussi des Canons par lesquels ils prescrivent la croyance orthodoxe qu'on doit avoir touchant Trinité

& la

& la pluralité des natures en J.C. en une seule personne divine, & denoncent anathéme contre ceux qui ont une doctrine contraire. On peut voir cela plus amplement dans les Tomes des Conciles. An 553. de N. S.

Comme Justinien n'avoit pas eu raison d'entreprendre la Condamnation des Trois Chefs & de faire assembler un Concile Général pour cela; aussi ne produisit-il aucun bon effet. Car au lieu de faire revenir les Eutychiens à embrasser la Saine doctrine & le Concile de Calcédoine, comme on luy avoit fait espérer, il ne fit que les rendre plus obstinez en leur hérésie: & d'autre costé il fut cause d'un horrible & long Schisme en l'Eglise. Car outre ce que nous avons dit de la Declaration de Vigile, les Evesques de l'Afrique, de l'Illyrie, de la France & la plusspart des Prélats d'Occident n'asquiescérent point à la determination du Concile. Cependant l'Empereur s'en voulut rendre l'éxécuteur; mais avec tant de violence qu'il persécuta & bannit quantité d'Evesques qui ne le vouloient pas recevoir. Victor de Tunes en Afrique en fut l'un, qui fut envoyé en éxil en Egypte, d'où il fut ramené à C. P. & mis dans un Monastére où il mourut. Il estoit en grande reputation de science & de pieté. Outre ce qu'il a écrit avec beaucoup de chaleur pour la défense des Trois Chefs où il invective contre l'Empereur, il a composé une Histoire Ecclésiastique abbrégée, depuis le commencement du Monde jusqu'à l'Empereur Justin. Nous avons dit en l'an 548. que Facundus Evêque d'Hermiane (laquelle on appelle aujourd'hui Calobon) écrivit pour la même défense avec beaucoup de force & de lumiere. Cela attira la colére de l'Empereur contre lui, & pour l'éviter il fut contraint de se cacher. Ses Ecrits sont fort loüez par Victor dont nous venons de parler, & par Isidore

Effet du Concile.

Victor de Tunes.

Facundus d'Hermiane.

An 553. dore de Seville au *liv. des hommes Illustres* c.18.
de N. S. Et de plus Cassiodore sur le Pseaume 138. l'appelle *vénerable Evesque qui détruit les hérétiques par une subtilité pénétrante.* Et icy je ne me saurois empescher d'apporter un passage qu'il donne au *liv. 9. de la Défense des Trois Chefs* ch. dernier : où pour excuser Théodore de Mopsvéstie, qui estoit accusé d'avoir dit que N S. *avoit receu l'adoption des enfans*, il l'excuse ainsi disant, *Si l'on montroit que les Anciens Docteurs de l'Eglise eussent dit que Christ a receu l'adoption des enfans, ni eux ni toute l'Eglise qui a eu de tels Docteurs ne devroient par pour cela estre jugez hérétiques. Car Iesus Christ a daigné recevoir le Sacrement d'adoption, & quand il a esté circoncis & quand il a esté baptizé : & le Sacrement d'adoption peut estre appelé adoption, tout de mesme que nous appelons le Sacrement de son corps & de son sang qui est au pain & au calice consacré, son corps & son sang : non que le pain soit proprement son corps, ni la coupe son sang, mais parce qu'ils contiennent en eux le Sacrement de son corps & de son sang. De là aussi le Seigneur luy mésme a appelé le pain & la coupe qu'il avoit beny & donné à ses Disciples, son corps & son sang C'est pourquoy, comme on dit tres à propos que les fideles recevans le Sacrement du corps & du sang de I. C. reçoivent son corps & son sang : ainsi Christ luy mesme ayant receu le Sacrement d'adoption, on peut fort bien dire de luy qu'il a reçeu l'adoption des enfans.* Puis que ce Docte Evesque a écrit contre le Pape Vigile, & qu'il nous fournit ce beau passage qui nous représente si bien la nature de l'Euchariftie, & que les fidéles participoient à l'un & à l'autre signe ; il ne faut plus s'étonner pourquoy cet Auteur a demeuré caché, jusques à ce que le Savant Jésuite Sirmond l'en a tiré pour le mettre en lumiere.

de l'Eucharistie.

Entre

Entre les Evesques d'Afrique qui s'opposérent à la condamnation des Trois Chefs fut aussi Primase d'Adrumet ou d'Otique, qui mesme estoit à C. P. lors que le Concile General s'y tint. Il a composé de petis Commentaires sur les Epitres de Saint Paul, qui sont presque tous tirez des Ecrits de Saint Augustin, & trois livres *des hérésies*, pour suppléer à ce que ce Saint Evesque avoit laissé imparfait. Il a aussi laissé un Commentaire sur l'Apocalypse, & a tiré de l'explication de Ticonius ce qu'il a crû conforme à la verité, en rejettant les réveries que cet Auteur y avoit meslées. De son temps estoit aussi Junilius Evesque Africain, qui a écrit deux livres *de la foy divine*, par demandes & par réponses, qu'il a dédié à Primase.

An 553. de N. S. *Primase d'Otique* *Iunilius*

Justinien persécuta aussi les Evesques d'Illyrie & d'Italie, qui ne vouloient point consentir à la condamnation des Trois Chefs. Il n'y eut que ceux qui estoient alors sous la domination des François dans les terres de Venise & dans les regions voisines, qui en furent exemps. Ils s'assemblérent en Synode à Aquilée & condamnérent tout ce qui avoit esté fait dans le Concile de C. P. Principalement l'Empereur envoya le Pape Vigile en éxil avec les Evesques qui l'accompagnoient, parce qu'ils n'avoient pas voulu souscrire la détermination du Concile.

Liberat en son abbregé c. dernier

Vigile exilé.

L'An 554. de N. S. le 27. de Iustinien, le 43. de Clotaire, & de Childebert Rois de France. Cycl. Sol. 3. & Lun. 4. le 15. de Vigile.

An 554. de N. S.

LE Clergé Romain estant averty que leur Evesque estoit relegué en éxil, vinrent prier

Narses

An 554. de N. S. Narses d'interceder envers l'Empereur pour renvoyer en liberté le Pape Vigile à Rome. Narses victorieux des Gots, qui pouvoit tout envers Justinien, ne manqua point d'obtenir ce qu'il demandoit; à condition néanmoins qu'il signast les décisions du Concile. Anastase le Bibliothecaire dit que l'Empereur donna le chois aux Romains ou de ravoir Vigile ou d'avoir Pelage son Archidiacre pour Evesque. Quoy qu'il en soit, six mois apres la séparation du Concile, Vigile écrivit une Epitre à Eutychius Patriarche de C.P. par laquelle il déclare, qu'estant plus éclairé il avoit reconnu dans les Ecrits de Theodore de Mopsvestie, de Theodoret de Cyr & d'Ibas d'Edesse, beaucoup d'erreurs contraires à la vraye foy; qu'il condamne Theodore & ses livres & les Ecrits des deux autres; & que s'il les a défendus auparavant, il retracte & annulle ce qu'il a fait: qu'il tient pour ses freres tous ceux qui les condamneront, estant certain que le Concile de Calcédoine n'a jamais autorisé leurs blasphémes. Par ce moyen il reçeut & approuva la condamnation des Trois Chefs, qui avoit esté decretée au Concile de C. P. C'est à cause de cela qu'Evagre dit que Vigile consentit au Concile par ses lettres. Photius, Zonare, Cedréne & Nicéphore disét de mesme qu'il y consentit. Le VI. Concile dans l'Epitre à Constantin Pogonat, dit clairement que Vigile s'accorda aux sentimens de Justinien, pour la cōdamnation des Ecrits qui avoient esté trouvez remplis de blasphémes. Et le Pape Pelage II. écrivit aux Evesques d'Istrie que le Siége Apostolique avoit du commencement travaillé pour la défense des Trois Chefs & souffrit beaucoup d'injures, mais qu'enfin il avoit cedé quand il eust reconnu la vérité; ce qui ne se peut rapporter qu'a Vigile.

Rétablissement de Vigile.
Baron.

Qui condamne encore les trois chapitres.

Tout

Tout ce que nous avons recité de luy, nous fait reconnoitre que c'estoit un homme capable de tout faire, pourvû qu'il jouist de ce premier Siége Ecclesiastique du Monde, & que c'estoit une vraye girouëtte qui se tournoit à tout vent, pourvû qu'il pust servir à son interest. On a vû les injustices, les sacrileges, l'infidelité la cruauté dont il s'est servi pour expulser & pour faire mourir son Predecesseur Sylverius, que pour cet effet il promit de rétablir Anthime heretique & de favoriser les Eutychiens & qu'il les reconnut pour ses fréres. Mais quand il est étably en la place de Sylverius, il void qu'il ne peut éxecuter ce qu'il a promis & retenir ce Siége; parce que tout son Clergé & tous ses Evesques qui dépendoient de luy, luy estoient contraires; alors il change de baterie, & ne veut plus suivre l'intention de l'Imperatrice: c'est pourquoy il souffre des disgraces & est mené à C.P. Quand il arrive il se declare défenseur des Trois Chefs: mais lors qu'il void que l'Empereur, dont il vouloit avoir la faveur s'opposoit à luy, il condamne ce qu'il avoit soutenu. Puis quand le Concile se tint, voyant qu'on ne luy rendoit point l'honneur & le rang qu'il eust desiré, il se pique contre cette Assemblée & n'y veut point assister. D'autre costé voyant que toute l'Eglise d'Afrique & de l'Occident, de laquelle il se vouloit porter pour Chef estoit contraire à la condamnation des Trois Articles, il se joint avec eux & retracte encore ce qu'il avoit fait. Enfin voyant que c'estant moqué de l'Empereur & du Concile il estoit envoyé en éxil, alors il revient encore à condamner les Trois Chefs, pour pouvoir retourner à son Siégé, si Dieu le luy eust permis & meurt en cette derniére résolution. Je ne pense point qu'on puisse trouver d'éxemple d'un

An de N. S. 554.

Le portrait de Vigile

An 554. de N. S. homme plus inconstant & variable, & plus emporte par son interest & par son ambition. Qu'on juge apres cela si l'on peut avoir raison d'en faire un Saint & un Martyr. Ie say bien qu'on tâche de l'excuser, sur ce qu'on dit, que ce n'estoit qu'une question de fait dont il s'agissoit, laquelle n'estoit pas de telle importance que pour elle il fust besoin de fomenter un Schisme. Mais pourquoy donc retranche-t'-il de sa communion tantost ceux qui sont pour les trois Chefs & tantost ceux qui sont contre, jusques à leur denoncer des anathemes. De plus, bien loin d'éteindre le Schisme par ses variations & retractations & particulierement par sa derniere; il fut rallumé beaucoup plus qu'il n'avoit esté auparavant.

Des Conciles confirmez par le Pape ne sont infaillibles.

D'icy on peut voir que des Conciles mesmes approuvez par le Pape ne laissent point de se contredire l'un l'autre. Car le Concile de Calcedoine qu'on ne peut nier avoir esté un bon & Saint Concile Universel, qui a maintenu la verité des Natures de Iesus Christ divine & humaine en une seule personne, a absous & justifié Theodoret de Cyr & Ibas d'Edesse, & les a receus en son corps comme des Evesques orthodoxes. Mais ce Concile de C. P. qu'on met pour le Cinquieme Universel, & qui a esté approuvé par le Pape, les condamne comme des heretiques damnables: (Nous ne parlons pas de Theodore de Mopsvéze parce que le Concile de Calcedoine n'y touche pas) D'ailleurs il n'y a guére d'hommes maintenant qui sachent tant soit peu l'histoire Ecclesiastique qui ne reconnoisse que ce Concile de C.P. a failly dans la condamnation qu'il a faite: d'où s'ensuit que non seulement le Pape, mais aussi le Concile approuvé par le Pape peut faillir. On ne peut se servir de l'échappatoire que quelques uns alleguent

alleguent icy, qu'il est vray que l'un & l'autre peuvent errer ou faillir dans les questions de fait, cōme estoit celle-cy, mais non dans les questions de droit & dans les dogmes. Car outre qu'on pourroit faire voir que cette distinction est vaine la question n'estoit pas seulement icy de condamner les personnes de Theodoret & d'Ibas, mais aussi de condamner leurs Ecrits, qui avoient esté approuvez ou au moins excusez au Concile de Calcedoine, & que celuy de C. P. condamne impies & damnables. De sorte qu'il faut retenir la sentence de S. Augustin au liv. 2. *du Baptesme. Que les premiers Conciles pleiniers sont quelque fois corrigez par les posterieurs, quand on reconnoit par l'experience des choses ce qui estoit ignoré, & lors que cette retractation se fait sans aucune enflure de superbe sacrilege & sans contention d'envie, mais avec une sainte humilité, avec la paix catholique & la Charité Chrestienne.* Nous avons estimé necessaire de faire ces remarques en passant. Retournons maintenant à l'histoire. An 554. de N. S.

Plusieurs des Evesques d'Afrique & d'Illyrie qui estoient avec Vigile souscrivirent comme luy à la Condamnation des Trois Chefs. Mais tous ceux d'Istrie persevererent constamment à les soutenir jusques au tems du Pape Honoré I. Apres que Vigile eust condamné les Trois Chefs il eust permission de retourner à son Eglise, & se mit en chemin pour y aller. Il arriva en Sicile où il passa une partie de l'hyver.

Guillaume Archevesque de Tyr Historien du 12. siécle, au liv. 14. de la guerre sacrée chapitre 14. écrit que le Concile de C. P. soumit au Patriarche de Ierusalem les Metropoles de Césarée en la Palestine & de Scythopole, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celles de *Patriarchat de Ierusalem amplifié.*

An 554. de N. S. Beryte & de Rubense de Syrie qui estoient sous le siége d'Alexandrie. Le Concile de Nicée avoit bien accordé à l'Evesque de Iérusalem le titre de Métropolitain qu'on a depuis nommé Patriarche; on avoit toutefois conservé la jurisdiction au Metropolitain de Césarée, tellement que celuy de Ierusalem estoit Metropolitain sans suffragans. Mais ce Concile de C.P. jugeant que cela estoit contre la bienséance & voulant honorer la premiere Eglise du monde, luy soûmit les siéges que nous venons de dire pour grossir sa jurisdiction: & l'Empereur pour recompenser Cesarée de la perte qu'elle failoit en cecy, luy rendit la dignite de ville Proconsulaire dont elle avoit jouy auparavant.

Tremblement de terre. Incontinent apres le Concile il arriva un furieux tremblement de terre qui dura quarante jours, & qui renversa beaucoup de maisons dans C.P. Les habitans reconnoissant que c'estoit un effet de la colére de Dieu eurent recours à luy par priéres, par jeûnes & par repentance, & il fut touché de compassion envers eux. Plusieurs villes d'Orient furent ruinées par ce tremblement, & entre les autres celle de Beryte en Phénicie. Alexandrie mesme d'Egypte en fut agitée: ce qui fut trouvé d'autant plus étrange qu'il estoit tres-rare en ces quartiers-là.

l'Evesque de Rome ne pouvoit estre étably que par le consentement de l'Empereur. C'est à ce tems-cy que nous devons rapporter ce qu'Onufre Moyne Augustin, nous récite dans ses Chroniques Ecclesiastiques. *Que les Gots estant chassez de toute l'Italie par Narses, laquelle avec la ville de Rome fut faite partie de l'Empire d'Orient, sous l'Empereur Iustinien, de l'autorité du Pape Vigile, une nouvelle coûtume gagna dans les assemblées qui se faisoient pour l'election du Pape que le Pape estant décédé l'election se faisoit aussi*

tost

tost par le Clergé par le Sénat & par le peuple Romain; selon l ancienne coutume des ancestres. Toutefois celuy qui avoit esté ainsi élû Pontife Romain ne pouvoit estre consacré ni ordonné par les Evesques que son élection ne fust confirmée par l'Empereur de C.P. & qu'il ne luy eust donné permission par ses lettres patentes d estre ordonné & consacré pour obtenir ensuite la jurisdiction Pontificale. Et pour impetrer cette permission il faloit que celuy qui avoit esté élû envoyast une certaine somme d'argent à l Empereur. Apres cela il estoit consacré & administroit l Episcopat de Rome. Car auparavant le Pontife se consacroit tout au mesme jour qu il estoit élû. Or il faut croire que l Empereur Justinien ou que le Pape Vigile par l'autorité de l'Empereur institua cela afin que l'Empereur fust asseuré des conditions du nouveau Pape, duquel l'autorité avoit commencé d'estre tres-grande depuis que les Empereurs avoient esté absens de l'Italie: de peur que si l'on créoit un Pontife ou factieux ou ennemy de l'Empereur, la ville & l'Italie par son autorité ne se revoltast de l'Empire d'Orient & ne se donnast aux Barbares: ce qu'il se persuadoit avoir esté recherché autrefois par Sylverius. On pourra remarquer dans la suite comme en effet cette coutume s'observa & qu'elle dura long-tems depuis. Aussi ce mesme Auteur remarque qu'elle continua jusques à Benoit II. l'Empereur ayant quitté ce droit, Hadrian I. l'attribua à Charlemagne & en suite à ses Successeurs qui ont esté Rois de France & Empereurs; lequel leur ayant esté osté par Adrian III. il fut encore restitué par Leon VIII.

An 554. de N. S.

Teïas Roy des Gots apres avoir demeuré deux mois dans Cumes à défendre vigoureusement la ville, en sortit pour se mettre en campagne à la teste

Mort de Tejas dernier

An 554. de N. S. teste de quelques unes de ses troupes, avec lesquelles il repoussa divers efforts des Romains. Puis dans un combat il se jetta au milieu du plus espés des ennemis, où il en tua plusieurs de sa main, rechangea par trois fois de bouclier, parce que les premiers estoient chargez de traits & percez de coups. Il en receut enfin un à la jambe qui le fit tomber, & estant abbattu par terre fut tué ; & en sa personne périt le Royaume des Gots en Italie. Ses gens ne laissérent point de continuer le combat jusques au soir, & de le continuer encore le lendemain tout entier. Mais estant contraints de céder à la multitude & à la force, ils se rendirent à Narses, à condition qu'il les laissast vivre en liberté de leurs biens en Italie, en estant sujets à l'Empereur & luy payant tribut. Cela leur fut accordé & à tous les autres Gots qui viendroient à se rendre volontairement comme eux.

Roy des Gots en Italie.

Aligerne continuë à se defendre dans Cumes.

Aligerne qui avoit esté laissé par Teias pour Gouverneur dans la ville de Cume, ne voulut point accepter cette condition, mais garda encore la ville où il endura le siége par l'espace de quelque mois. Il avoit esperance que les François viendroient à leur secours. Parce qu'il y avoit une armée de soixante & dix mille hommes tant François qu'Allemans sujets de Tibaud fils de Theodebert Roy de Mets, laquelle estoit entrée dans l'Italie. Les Allemans estoient commandez par Leuthere ou Leuthare, & les François par Butelin ou Bucelin, qui estoient freres. Ils faisoient semblent de venir au secours des Gots qui promettoit à Bucelin de l'élire pour leur Roy : mais en effet, c'estoit pour se rendre eux-mesmes maitres de l'Italie, s'ils l'eussent pû. Dieu fit voir qu'il n'avoit pas à gré ces desseins & ces armes injustes. Narses vint avec son armée dans la Toscane, &

Armée Françoise.

ne, & envoya des troupes au devant des François pour s'opposer à leur marche. Mais ceux-cy s'estant avancez jusques à Parme, défirent Foulcal Chef des Herules qui estoient dans l'armée des Romains Aligerne voyant qu'apres s'estre long temps courageusement défendu, il faloit de necessité s'assujettir ou aux François ou aux Romains; ayma mieux se rendre à ceux-cy aux mesmes conditions que les autres Gots. L'armée Françoise s'avança fort avant dans l'Italie. Bucelin costoyant la mer Tyrrhene ravagea la Campanie & la Lucanie, & Leuthar se jetta dans la Pouille, & alla dans la Calabre jusques à Otrãte. Les François conduits par Bucelin, qui estoient Chrestiens, épargnoient les Eglises & les choses Saintes, & n'y touchoient point. Mais les Alemans, qui estoient presque tous Payens, exerçoient toute sorte de cruautez & de profanations contre les Temples, les Autels, les Ministres & les choses Sacrées. Leuthar qui les menoit, voyant son armée chargée de butin, avoit envie de se retirer. Mais Bucelin sõ frére n'en voulut point ouir parler; s'estãt engagé de faire la guerre aux Romains en faveurs du reste des Gots, qui le flattoient toûjours de l'espérance de le faire Roy, s'il les secouroit. Leuthare cependant se retirant doucement arriva dans la Marche d'Ancone, où il se campa pres de la ville de Fano. Il rancontra la Artabane & Uldac Hun de nation, qui avec une armée des Romains estoient autour de la ville de Pisaro, * & qui chargérent les Gots qui estoient joints aux François & les mirent en fuite. Cela mit une telle frayeur dans l'armée de Leuthar qu'il ne songea plus qu'à se retirer. Pour le faire avec ordre & promptement, ils furent contrains de quitter les

An 554. de N. S.

Leuthare est defait.

* Lat, Pisaurus.

An 554. prisonniers qu'ils avoient pris, & d'abandonner
de N. S. le grand butin qu'ils avoient fait, & mesme la plusparr de leur bagage. Ils n'en furent pas encore quittes pour cela: car estant arrivez dans la Lombardie, comme on l'appelle aujourd'huy ils y furent attaquez d'une peste si furieuse qu'elle les fit presque tous perir. Leuthare luy mesme tomba en telle frénésie qu'il se déchira les membres, bût son sang & mourut comme un enragé.

Bucelin est aussi defait avec son armée. Quant à Bucelin, il fit aussi de grands ravages par tout où il passa avec son armée. Ayant esté jusques au bout de l'Italie, il revint par la Campanie, où ayant appris que Narses marchoit avec ses troupes, il vint camper aupres de Capoüe, resolu de luy donner bataille. Il n'avoit point encore eu de nouvelles de malheur arrivé à son frere, & ayant encore trente mille hommes avec luy, il croyoit estre assez fort pour battre Narses, & craignoit que s'il attendoit d'avantage il en seroit pis; parce que son armée diminuoit par la dysenterie qui s'y estoit mise, à cause des raisins que les François mangeoient avec avidité & exces. Il se retrancha fort bien en sorte qu'on ne l'ût pû forcer dans son camp. Mais quelques Hérules qui avoient deserté l'armée Romaine, luy ayant fait accroire, contre verité, que s'il attaquoit Narses, tous ceux de leur nation l'abandonneroient, & se declareroient pour les François; il sortit de ses retranchemens, & ayant rangé son armée en bataille, les Romains l'attaquérent, & apres un combat, qui fut assez rude d'abord, ils la defirent si absolument qu'il ne s'en sauva que cinq hommes. C'est ainsi que Dieu souffla sur cette grande levée de boucliers des François, qui avoient entrepris une guerre téméraire & injuste.

B

Il y avoit encore sept mille Gots de reste qui avoient aydé en tout ce qu'ils avoient pû Bucelin, & qui le voyant entierement détruit, craignirent que les Romains ne tournassent toutes leurs forces contr'eux. C'est pourquoy ils se rassemblérent sous un Chef nommé Ragnares Breton & sous sa conduite se saisirent d'une ville proche de Capouë appelée Cassin, tres-forte d'assiette sur une montagne escarpée de tous costez, laquelle ils fortifiérent encore & y portérent des munitions de guerre & de bouche pour plusieurs mois. Narses ne trouva pas à propos de les attaquer de vive force mais il la fit bloquer & faire des forts tout à l'entour, en sorte qu'il n'y pûst rien entrer ni sortir. Ils demeurérent ainsi tout l'hyver, faisant de petites sorties mais de peu d'effet. La ville de Luques tint bon aussi pour les François, & souffrit opiniatrement trois mois de siége, au bout desquels elle se rendit.

An de N. S. 554.

Siége de Cassin.

Pendant que les armes Impériales prospéroient en Italie, elles receurent un grand eschec par les Perses. Leur Roy Cosroës avoit porté la guerre dans la Colchide, qui est le pays des Laziens, parce qu'il s'estoit allié de l'Empire Romain, & Justinien pour les défendre y entretenoit une armée de cinquante mille hommes. Mais leurs Chefs se conduisirent si mal qu'ils firent tuer Gabazes Roy des Laziens, & bien qu'il fut renommé pour sa foy & pieté, ils l'accusérent de trahison envers l'Empereur. Dieu ne laissa pas impunie cette mechanceté. Car les Romains s'estant avancez pour faire lever le siége d'Onograis, ou de S. Estienne, que les Perses serroient de prés, il s'y donna une bataille, où une terreur Panique se mit tellement dans l'armée des Romains que bien qu'elle fust composée de 50000

Les Romains battus par les Perses. Agathias liv. 3.

An 554. de N. S. hommes, elle fut mise en fuite par 3000. Perses, qui se rendirent Maitres bien-tost apres de la ville qu'ils assiégoient.

An 555. de N. S. *L'an 555. de N. S. le 28. de Iustinien, le 44. de Clotaire & de Childebert, Rois de France. Cycl. Sol. 4. & Lun. 5. le 1. de Pelage Evesque de Rome.*

Guerre des Perses. Agathias

LEs Perses continuoient la guerre dans la Colchide, où ils assiégerent la ville de Phasis, mais ils n'eurent pas le mesme succes que l'année derniere. Car les Romains s'y défendirent fort vaillamment, & dans un combat tuérent jusques à 12000. Perses, n'ayant perdu qu'environ deux cens de leurs hommes. Par ce moyen les Perses furent obligez de lever le siege & de se retirer dans l'Iberie, où ils passérent l'hyver. Justinien fit venir les Capitaines qui avoient fait mourir injustement le Roy des Laziens & les fit condamner à la mort.

Fin du Royaume Got en Italie & de l'Arianisme.

Quand le printemps fut venu les Gots s'ennuyant d'estre toûjours renfermez dans Cassin, envoyérent leur Chef Ragnares pour parlementer avec Narses. Mais comme il demandoit avec fierté des conditions déraisonnables, il fut renvoyé avec mépris. Il en fut tellement indigné, qu'estant un peu éloigné il tira une fléche avec grand force contre Narses, pour le tuer. Les Romains estant justement irritez de cette trahison, tirérent en mesme tems tant de traits contre Ragnares, qu'ils le blessérent à mort. Ses gens vinrent & l'emportérent dans la ville où il mourut deux jours apres. Alors les Gots n'ayant plus de ressource se rendirent à la mercy de Narses, qui les envoya tous à Constan-

Constantinople afin de ne laisser plus en Italie aucune étincelle de guerre. Et ainsi le Royaume des Gots fut entiérement éteint en Italie, & par ce moien y cessa aussi l'Arianisme. Mais il se maintenoit encore fort & ferme en Espagne où les Gots retenoient toujours la domination. Il y eut cette année de si grandes séditions entr'eux, que n'estant pas contens de leur Roy Agila ils élûrent à sa place Athanagilde. Agila le poursuivit en guerre: mais Athanagilde le vainquit & le chassa & tint le Royaume quatorze ans & quelques mois. An 555. de N. S. Roÿ d'Espagne.

Comme Vigile estoit en Sicile dans la ville de Syracuse, il y fut arresté par l'hyver & par les griéves douleurs de la pierre, par lesquelles il fut couché au tombeau au mois de Janvier. Il avoit célebré deux ordinations où il créa 46. Prestres, 16. Diacres & 81 Evesques. Il donna quelques priviléges au Monastére de Montmajour que le Roy Childebert avoit fait batir, comme le témoigne Grégoire I. au livre 7. Epit. 115. Son corps fut reporté à Rome, où il fut enterré avec grand' pompe dans l'Eglyse de S. Marcel. Mort de Vigile Evesque de Rome.

Pelage Archidiacre de Vigile luy succéda, non par les libres suffrages du Clergé & du peuple, comme c'estoit l'ancienne coutume; mais par la seule faveur & volonté de l'Empereur, qui l'avoit nommé dés le vivant de Vigile, & avoit donné chois au peuple Romain de recevoir lequel des deux il voudroient. Aussi Pelage se porta pour Pape sans autre formalité. Quand il arriva à Rome il y fut mal receu; parce que le Clergé & le peuple avoient opinion qu'il avoit esté cause pour la plus grande partie du mauvais traittement que Vigile avoit receu & par consequent de sa mort: tellement qu'il fut en peine pour se faire consacrer; & Auquel Pelage I. succeda.

An 555. de N. S. que comme le Cardinal Baronius avouë *il ne put trouver d'Evesques à Rome pour cet effet & il falut que par son commandement un Prestre d'Ostie, nommé André, fist cette charge, ce qui ne s'estoit jamais fait auparavant.* Comment est-ce qu'apres cela ces Messieurs se pourront vanter d'une legitime ordination & succession & comment osent-ils refuser aux Prestres le droit de l'ordination? D'autres disent que n'y ayant que deux Evesques à Rome pour ordonner Pelage, ils prirent avec eux le Prestre d'Ostie pour suppléer au troisiéme Evesque, ce qui estoit contre les Canons. Incontinent apres son ordination il voulut faire recevoir le V. Concile Général, suivant la Constitution de Vigile : Mais les Evesques s'y opposérent; parce qu'ils n'avoient pas assisté au Concile & n'en avoient eu aucune communication: & dirent qu'il n'étoit pas raisonnable de souscrire une chose, sans en estre deuëment informez auparavant. Ces Evesques ainsi piquez contre luy mirẽt dans l'esprit qu'il avoit contribué à la mort de sõ Prédecesseur. Mais il s'en purgea devant tout le monde, par serment qu'il fit sur les S. Evangiles, dans l'Eglise de S. Pierre; où il fut en procession avec Narses qui l'appuyoit par l'ordre de l'Empereur. Pélage se fiant sur cette autorité, pressa tant qu'il pût les Evesques d'Occident de soubsigner le V. Concile. Mais eux ayant ouy dire qu'on y avoit fait quelque chose contre le Concile de Calcédoine y firent beaucoup de résistance. Sur tout ceux de Ligurie, de Venise & d'Istrie s'assemblérent en Concile à Aquilée pour déliberer sur l'acceptation ou sur le refus du Concile de C.P. Par où il paroit que tous ces Evesques ne croyoient pas qu'un Concile Universel confirmé par le Pape, fust infaillible, veu qu'ils délibérent s'ils le doivent

Qui fut consacré par des Prestres.

Le Concile d'Aquilée rejette celuy de C.P.

vent accepter ou rejetter. Entre ceux-là estoient Macedonius Evesque d'Aquilée, Honorat de Milan, & Maximien de Ravenne. Dés le commencement du Concile Macedonius mourut, & Honorat Archevesque de Milan établit & consacra Paulin sur le siége Archiépiscopal d'Aquilée. Estant donc assemblez, tout d'un unanime consentement ils rejetterent le Concile de C. P. comme contraire au moins en quelques choses à celuy de Calcédoine, & ainsi se séparerent de l'autorité du Pape & de l'Eglise Romaine. Pélage irrité de cette procédure eut recours à Narses, le priant d'employer son pouvoir pour les obliger de s'assujettir à sa volonté. Et parce que ce vaillant & sage Lieutenant de l'Empereur faisoit difficulté d'user de violence contre des Prélats pour des choses purement Ecclésiastiques & spirituelles, Pélage luy envoya plusieurs lettres fort pressantes, pour le porter à envoyer prisonniers à l'Empereur les principaux du Concile d'Aquilée & à faire reprimer les autres par la rigueur des Loix. Il abusoit pour cet effet de quelques passages de S. Augustin, & disoit que les Canons ordonnent qu'en ce cas telles gens soient excommuniez, & que par ce moyẽ ils ne se rangeoient à la raison il faloit qu'il fussent opprimez par la puissance publique. Il marque nommément Paulin pour avoir esté ordonné Evesque d'Aquilée & Honorat de Milan pour l'avoir ordonné contre les Canons. Il ne se plaind pas cependãt que Paulin ait esté consacré Archesque d'Aquilée sãs avoir attẽdu le Palliũ de luy; mais il dit, qu'il en faloit avertir le Prince auparavant, & „ que lors mesme que Totila occupoit tout le „ pays, il n'avoit pas permis néãmoins que l'Eves- „ que de Milan fust pourveu qu'auparavant il n'é- „ eust averty le Prince & receu son commandement.

An 555. de N. 8. sigon de Imp. occid. L. 2.

An 555. ment par écrit. On ne sait pas bien ce que Narsès
de N. S. fit sur les priéres instantes de Pélage : mais il est certain que ces Evesques se maintinrent nonobstant toute la colére du Pape contr'eux. Sur tout

Patriarche d'Aquilée estably.

l'Archevesque d'Aquilée tint bon contre luy, & ses successeurs en firent de mesme, l'espace d'environ cent ans, jusques au Pape Sergius. De plus les Evesques de Vénétie & d'Istrie établirent pour leur Surintendant l'Evesque d'Aquilée en qualité de Patriarche. Et c'est de là qu'Aquilée a esté élevée au degré de siége de Patriarche, & s'y est maintenuë nonobstant l'opposition du Pape : comme nous l'enseigne le Cardinal Baronius sur l'année 570. art. 11.

Mort de Thiebaud & division entre Childebert & Clotaire.

Durant ces divisions de l'Eglise, il en arriva une notable entre nos Rois de France, à l'occasion de la mort de Thiébaud Roy d'Austrasie, qui déceda sans enfans, & qui laissa par Testament son Oncle Clotaire héritier de tous ses grands pays. Cela facha extrémement Childebert son autre Oncle, de se vois dépouillé de l'héredité à laquelle il avoit droit, & de voir son frére si fort agrandy à son préjudice. Il s'en fust ressenty d'abord de grand coeur s'il eust pû mais il fut obligé de garder son ressentiment caché pour une autre occasion; considerant qu'il n'avoit point de fils qui le pust appuyer : au lieu qu'avec les grandes forces qu'avoit son frere Clotaire, il avoit aussi quatre fils legitimes & un bâtard nommé Chramne, qui tous estoient braves & capables de soutenir le poids des affaires.

Guerre des François avec les Saxons.

Theodebert & Thiebaud son fils avoient eu guerre avec les Saxons, qui avoient taché à diverses fois de faire soulever les Turingiens, qui n'estoient que trop inclinez à secouër le joug des François. Dés qu'ils eurent entendu la mort de Thiébaud ils levérent une grosse armée, firent irruption

ruption & de grands ravages sur les terres de France. Clotaire pour défendre les pays qui luy estoient échûs par Testament assembla de grandes troupes, entra dans la Saxe, & y donna bataille sur le bord du Véser, où il les défit. Apres cette victoire il entra dans la Turinge qu'il ravagea toute, à cause qu'elle avoit donné du secours aux Saxons.

L'an 556. de N. S. le 29. de Iustinien, le 45. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 5. & Lun. 6. le 2. de Pelage. An 556. de N. S.

LEs Turingiens ne pouvoient supporter le joug des François qu'avec grand' peine: C'est pourquoy dés qu'ils les virent un peu éloignez, ils refusérent de payer les tributs qu'ils avoient accoutumé de donner aux Rois d'Austrasie. Clotaire y mena une puissante armée pour les y contraindre. Quand ils le virent sur leurs frontiéres, ils luy envoyérent dire qu'ils estoient tout prets à se soumettre à ses ordres & à payer ce qu'il demandoit. Le Roy ayant fait savoir cette réponse à ses gens, ils s'écriérent tous en desordre qu'il ne faloit pas se fier à des rebelles qui ne garderoient pas leur parole dés qu'on leur auroit tourné le dos. Les Saxons & les Turingiens voyant cette résolution de l'armée Françoise firent encore des offres plus avantageuses; mais elle estoit si échauffée à les pousser qu'elle ne voulut ouïr parler d'aucun accommodement. Le Roy protesta que puis qu'elle vouloit aller contre la justice & la volonté de Dieu il ne vouloit pas se trouver dans la bataille. Cette réponse les mit en telle fureur, qu'ils entrérent dans sa tente & la renversérent & qu'ils *Guerre des François en Turinge.*

menacé-

An 556. menacérent de le tuer, s'il ne se mettoit à leur te-
de N. S. ste. S'y voyant contraint il donna la bataille & la perdit ayant à combattre contre des desesperez, qui firent un tel carnage dans son armée, qu'il n'y eut que les plus habiles qui pûrent échapper par la fuite. Apres cette défaite, Clotaire demanda la paix aux Saxons, laquelle on leur avoit refusée. Au reste cette derniére guerre contre les Saxons avoit duré plusieurs années.

Guerre en France contre Chrame.

Pendant qu'il estoit occupé son frere Childebert en avoit tramé une autre contre luy dans le cœur de la France, & mesme avoit intelligence avec Chrame bâtard de Clotaire. Son Pére l'avoit laissé pour Gouverneur dans les Provinces du Poitou, du Limosin, de l'Auvergne & de la Guyenne. Mais il s'y conduisit avec telle insolence, injustice, impudicité & cruauté, que les plaintes en furent portées de toutes parts à Clotaire, qui luy commanda de le venir trouver. Au lieu d'obéir, il se revolta ouvertement & se banda avec son Oncle pour faire la guerre à son Pere. Clotaire envoya contre luy Charibert & Gontran ses fils avec une armée. Ils se rencontrérent dans le Limosin, où comme il estoient sur le point de se donner bataille, il s'éleva un si furieux orage que chacun retira ses troupes dans son camp. Cependant Chrame fit glisser le bruit dans l'armée de ses fréres que Clotaire leur Pere avoit esté tué par les Saxons; & comme souvent on croid aysément ce qu'on craind, cette nouvelle les étonna & les fit retirer en Bourgogne où Chrame les poursuivit, & ayant passé la riviére de Loire alla assiéger la ville de Chalon sur Saone & la prit. Grégoire de Tours en son livre *de la gloire des miracles* chapitre 66. recite que pendant que Chrame ravageoit l'Auvergne cinq de ses soldats pillérent une

Sacrilége puny.

chapelle

chapelle dédiée à S. Saturnin, & que bien tost a- An 556.
pres ils moururent malheureusement, excepté de N. S.
l'un d'eux qui ayant esté frappé d'aveuglement recouvra la veuë en restituant ce qu'il avoit dérobé.

Actions de Narses.

Depuis que Narses eust chassé les Gots & les François de l'Italie, il appliqua son esprit à mettre la paix, la justice & le bon ordre par tout. Il y eut quelques Capitaines des Gots qui penserent encore faire quelque soulévement; mais qui furent bien tost dissipez par la vigilance de ce sage & vaillant Chef. Entr'autres Sinduald qui avoit esté étably Roy des Hérules, qui estoient restez sur les frontiéres des Alpes se voulut rebeller: mais Narses le défit & le fit pendre, afin d'intimider les autres qui voudroiét suivre un semblable exemple. Il fit aussi rebatir des villes qui avoient esté ruinées par la guerre, & sur tout il se plût à rebâtir & à enrichir la ville de Rome.

Des Iuifs seditieux sont reprimez.

Les Juifs & les Samaritains se réveillérent en ce temps à Césarée ville de Palestine, où ils émûrent une sédition & firent un insulte contre les Chrestiens, en tuérent quantité, brulérent les Eglises, & ayant massacré Estienne leur Gouverneur pillérent sa maison. Sa femme s'estant échappée se sauva à Constantinople, où ayant répresenté ces desordres, l'Empereur y envoya Adamantius, qui apres en avoir fait information, fit sévérement punir ceux qui en avoient esté les Auteurs.

La division continuë entre le Pape & les Evesques d'Italie.

Plusieurs des Evesques, mesmes les plus voisins de Rome, comme dans la Toscane continuoient à s'opposer au Pape Pélage, comme il paroit par ses lettres *à Gaudentius, à Maximilien, à Géronce, à Iustus, à Terentius, à Vitalis, & à Laurent, ses tres chers fréres qui sont dans la Toscane annonaire*: dans lesquelles il se plaind amérement

An 556. ment de ce qu'ils se sont separez de lui, se déparde N. S. tant de la communion de tout le Monde, en ce nommément *qu'au service de l'Eglise ils ne faisoient point mention de son Nom*. Par où tous ces Evesques faisoient bien voir qu'ils ne tenoient point pour infaillibles ni le Siége de Rome, ni son Evesque, & qu'il n'estoit point nécessaire pour le salut d'estre en sa communion, puis qu'ils en estoient separez. D'autre côté on void par la mesme Epitre que Pélage pour se justifier est obligé *de leur envoyer sa Confession de foy*.

Soupçonné aussi en France.

Il fit le mesme envers Childebert Roy de Paris, lequel ayant ouy dire que Pélage avoit annullé le Concille de Calcédoine en condamnant les Trois Chefs, il lui envoya un Exprés pour savoir ce qui en estoit. Pélage luy rendit conte de ce qui s'estoit passé au Concile de C. P. & le pria de n'ajouter point de foy à ceux qui le calomnoient. Childebert non content de cela, desira que Pélage luy envoyast une Confession claire & distincte de sa foy, pour estre plus certain & pour le faire savoir à ses sujets. Pélage ne manqua point de la luy envoyer, avec une lettre fort civile, dans laquelle il confesse que l'Ecriture Sainte commande aux Evesques de Rome de se rendre sujets aux Rois. Il écrivit aussi aux peuples, pour les desabuser, disoit-il, des calomnies qui étoient jettées contre luy. Environ le mesme tems il envoya des Reliques que le Roy Childebert avoit demandées & donna, dit-on le Pallium & la Vicairie Apostolique à Sapaudus Evesque d'Arles.

L'an

L'an 557. de N. S. le 30. de l'Empereur Iustinien le 46. de Clotaire, & de Childebert, Rois de France, Cycl. Sol. 6. & Lun. 7. le 3. de Pelage. An 557. de N. S.

APres que Chrame eust pris la ville de Chalon sur Saone il s'avança jusqu'à celle de Dijon, pensant la prendre aussi. Mais voyant que les habitans estoient bien résolus à se défendre, il vint trouver Childebert à Paris, où il épousa la fille de Willicaire, nommée Chalde ou Calte, lequel estoit un des plus puissans du Royaume ; & à la sollicitation du Roy, il jura sur les Saints Evangiles que toute sa vie il seroit ennemy de son Pére Serment éxécrable qu'il n'accomplit que trop, & que Dieu juste Juge ne laissa point impuny. *Chrame fait la guerre à son Pere, & fait un éxécrable serment.*

Le Iesuite Sirmond met cette année un Concile de Paris qu'il nomme le Troisiéme. Il estoit composé de quinze Evesques & Probien Evesque de Bourges y présidoit. Ses Canons regardent principalement l'observation de la Discipline Ecclésiastique. Il y a apparence qu'alors il y en avoit plusieurs qui contractoient des mariages incestueux, & qu'ils prétendoient se couvrir de l'exemple du Roy Clotaire qui avoit épousé la Soeur de sa femme défunte. C'est pourquoy les Evesques défendirent ces sortes de mariage sur peine d'excommunication, en ces termes; Que nul ne présume de contracter aucuns mariages „ illicites, & qui sont contraires au commandement „ de Nostre Seigneur, c'est-à-dire avec la „ soeur du frére défunt, ni la belle-mére, ou la veuve „ de l'oncle, ou la soeur de sa femme défunte, „ *Le 3. Concile de Paris.* *Mariage incestueux.*

ni a-

An 557. de N. S. ni avec la veuve de l'oncle maternel, ni avec la sœur de sa mere. Pareillement nous commandons de s'abstenir du mariage avec sa tante paternelle, ni avec sa belle fille, sous peine d'excommunication. Il y en avoit aussi sans doute, qui n'ayant pû obtenir des Evesques ou la possession de quelques biens, ou la permission d'épouser quelques filles contre la volonté de leurs parens s'addressoient au Roy par leurs Requestes, lequel par faveur leur accordoit ce qu'ils demandoient. Ces Requestes obtenuës s'appeloiēt *Cōpetitiones*. Le Concile défendit telles procédures sur peine du Iugement éternel qu'on avoit à attendre.

De l'Election des Evêques. Le 8. Canon ordonne que selon les anciennes coutumes les Evesques soient élûs par les suffrages du Clergé & du peuple, & non point par le commandement du Prince ; & qu'il soit ordonné par le Métropolitain assisté des Evesques de la province ou autres voisins qu'il voudra choisir. Et si quelqu'un est si osé que d'usurper l'Episcopat par l'autorité Royale, qu'il ne soit point receu par les Evêques comprovinciaux. Il se trouve aussi un Edit du Roy par lequel il ordonne à peu pres les mêmes choses que le Concile de Paris.

Tremblement de terre à C. P. Agathias. Il arriva cette année un terrible tremblement de terre à Constantinople. Il commença en pleine nuit avec tant de violence qu'il réveilla tout le monde en sursaut. On entendit un mugissement épouvantable, & quand il cessoit l'air estoit agité de tourbillons horribles & de vents tempestueux qui s'entrechoquoient avec un bruit effroyable. Les toits s'entr'ouvroient & puis se refermoient auparavant, les colonnes des palais estoient pousśées loin de leurs bases & passoient par dessus d'autres maisons comme si on les eût jettées avec une fronde. Ce tremblement dura

plusieurs

plusieurs jours, dont quantité de somptueux édifices furent renversez & beaucoup de Temples en furent ruinez. On ne savoit que faire en ce desastre, on s'étouffoit dans les rues on couroit dans les places publiques, toute sorte de séxe & de condition alloient pesle-mesle dans les Temples pour implorer la misericorde du ciel. L'Empereur lui mesme y vint ayant mis bas sa couronne pour se joindre avec le reste du peuple en jeûnes, mortifications & ardentes priéres. Au mesme temps il y eut aussi un furieux tremblement de terre à Rome, qui gâta & ruina plus la ville qu'aucuns ennemis n'avoient fait.

An 557. de N. S.

Et à Rome.

Ce fut à peu pres au mesme temps que Justinien prit plaisir à faire rebâtir le Temple de Sainte Sophie beaucoup plus magnifique qu'il n'avoit esté. Sa longueur estoit de 260. pieds, sa largeur de 115 sa hauteur le 180. la largeur de chaque voute estoit de 66 pieds. En un mot c'est & c'estoit un chef d'œuvre d'Architecture & une des merveilles du Monde qu'on peut voir encore aujourd'huy. Mais helas! au lieu que c'estoit autrefois un saint & Auguste Temple dédié à la Sainte Sophie, c'est à dire, à la Sagesse Eternelle de Dieu Jesus Christ Nostre Seigneur maintenant, par le jugement de Dieu, il est changé en une Mosquée infame, où l'on reconnoit Mahomet pour Souverain Docteur, & où (comme parlent les Prophetes les luittons, les hibous, c'est à dire, les esprits de tenebres & les faux docteurs font entendre & recevoir leurs doctrines damnables. O Seigneur Jésus, réveille tes jalousies anciennes pour chasser enfin & bien tost cet Ennemy de ta gloire & du salut que tu nous as aquis par ton sang. Cédréne Auteur de l'onziéme siécle, décrit aussi la magnificence de la Table Sacrée de ce Temple, qui étoit com posée

Temple de Sainte Sophie.

Evagre li. 4. ch. 30.

Sa Table Sacrée.

Ce n'étoit pas un autel de pierre

An 557. posée non seulement de bois, mais aussi d'argent,
de N. S. d'or, de pierres précieuses & de choses les plus riches que l'Empereur avoit pû ramasser: & qu'autour de la Table il y avoit fait mettre cette inscription, *O Christ, Nous Iustinien & Theodora tes serviteurs, t'offrons ces dons de tes biens. O Verbe, Fils de Dieu, veuille les recevoir de ton œil propice, toy qui pour l'amour de Nous a pris la chair & as esté crucifié. Conserve nous en ta droite foy & accroy & soustien pour ta gloire l'Estat que tu nous as commis: La Sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, intercédant pour nous.* Il faut remarquer que cette Table avoit esté faite durant la vie de Theodora laquelle, comme nous avons dit estoit morte dés l'an 549.

La Soye. Cette année deux Moynes venans des Indes arrivérent à Constantinople où ils montrérent aux Grecs la maniére de faire & d'accommoder de la soye qui commença d'estre commune dans l'Orient & dans tout le païs de Gréce. Et de là cet art s'est provigné en Italie & est venuë jusques dans la France. En ce temps Iustin estoit Lieutenant Général de Iustinien dans la Colchide contre les Perses & il y fit prospérer les armes Romaines. Car comme il venoit de participer aux sacrez Mystéres, il défit les ennemis, avec beaucoup moins de troupes qu'ils n'en avoient. Cela fut cause que le Roy de Perse ennuyé de la guerre fit la paix avec Iustinien, à condition que chacun jouiroit paisiblement de ce qu'il avoit en sa puissance.

Exploits de Iustin.
Agathias.

L'un

L'an 558. de N. S. le 31. de l'Empe-pereur Iustinien, le 47. de Clotaire & de Childebert Rois de France. Cycl. Sol. 7. & Lun. 8. le 4. de Pélage. An 557. de N. S.

A Peine le tremblement de terre fut il cessé à C. P. qu'une horrible peste s'y mit, qui emporta une grande partie du peuple, si promptement qu'on n'avoit pas le loisir de les enterrer, & qu'ils estoient quelquefois quatre & cinq jours sans sepulture : & on voyoit des symptomes si étranges en cette contagion que tout le monde reconnoissoit que c'estoit un fleau de la Iustice divine. L'Empereur pour l'appaiser publia une ordonnance par laquelle il commanda aux habitans de la ville de s'humilier devant Dieu par jeûnes & par priéres, afin d'appaiser la colére de Dieu justement irrité par leurs pechez ; & fit aussi un Edit fort severe contre les blasphémateurs & contre ceux qui avoient corrompu des garsons. Il ordonna contre ceux-ci qu'on leur couperoit les parties qui avoient servi à l'impudicité & qu'on les méneroit tous nuds par la ville : & fit executer cette Loy contre plusieurs mesmes de haute qualité, & sur tout, contre des Evesques qui en avoient esté convaincus, dont la pluspart moururent de mort lente.

Peste à C. P. Agathi. Cédréne.

Loy contre les execrables.

Il arriva un autre malheur à Constantinople : c'est que le froid fut si arspre cette année que le Danube fut glacé par tout. Ce qui donna occasion aux Huns de le passer & de venir fondre dans la Mœsie, la Thrace & la Gréce, où ils firent de ravages effroyables avant que l'on eust le loisir

Les Huns font irruption.

An 558. de N. S. loisir de se reconnoitre, & vinrent jusques à dix-huit milles pres de Constantinople. On y croiot contre Iustinien, qui depuis quelque temps ne s'amusoit qu'à maintenir une des factions du Cirque, au lieu de se porter comme il devoit pour l'arbitre commun de l'une & de l'autre pour les mettre d'accord. Il y en avoit deux qui partageoient le peuple de la ville, & il s'estoit déclaré le Chef de l'une avec tant de chaleur qu'il luy permettoit toute sorte d'injustice & de violence: de sorte que ceux qui en estoient pilloient, battoient & tuoient impunément ceux qu'il leur plaisoit. Au contraire un Préfet de Cilicie nommé Callinicus ayant fait condamner à la mort deux Ciliciens qui l'avoient voulu tuer, il fut attaché luy mesme en croix par l'ordre de l'Empereur.

Iustice de l'Empereur. Evagr. li. 4. c. 13.

Theodemir Cette année Theodemir Roy des Suéves en Espagne commença à regner, & y demeura douze ans. Isidore de Séville nous asseure que quittant l'Arianisme il se rangea à la droite foi laquelle il établit parmi ses peuples.

Congal. Eugéne Roy d'Escosse mourut cette année apres avoir regné vingt trois ans. Congal luy succéda, & tint le regne douze ans.

An 559. de N. S. *L'an 559. de N. S. le 32. de l'Empereur Iustinien, le 48. de Clotaire, & de Childebert Rois de France. Cycl. Sol. 8. & Lun. 9. le 1. de Iean 3. Evêque de Rome.*

Les Huns épouvantent C. P. Agathi.

LEs Huns conduits par Zabergue faisoient d'étranges ravages dans la Gréce & dans la Thrace, & estant approchez de Constantinople

la me-

la menaçoient de desolation. Car la ville estoit en un étrange consternation voyant ses murailles, qui avoient esté abbatues en divers endroits par le tremblement de terre & que l'on n'avoit pas de temps pour les refaire, que les habitans avoient oublié ce que c'estoit de la guerre par une si longue paix, & qu'il n'y avoit point de soldats pour la défendre. Enfin la ville estoit depourveuë de toutes choses necessaires pour sa defense, & le peuple attendoit d'heure à autre que d'estre attaqué & de voir leurs maisons saccagées. Belisaire se trouva tout à propos à C.P. pour les rasseurer en cet effroy. Iustinien s'addressa à luy pour l'opposer aux ennemis. Quoy quil fut tout vouté & cassé de vieillesse, il avoit encore l'esprit & le courage de sa jeunesse: & le respect qu'il avoit pour son Prince, l'amour de sa patrie & le desir de la gloire luy firent encore reprendre les armes pour chasser les Barbares. Il ne pût ramasser d'abord que trois cens bons hommes qui l'avoient assisté dans les guerres passées. Car pour ceux qui estoient dans la ville il n'en faisoit estat que pour servir de montre plutost que de force. Les paysans que les Huns avoient chassez de leurs maisons se joignirent aussi à luy & de tout cela il fit une armée avec laquelle il vint se camper aupres des ennemis. Il les attira dans une embuscade, où il y en eut quatre cens de tuez & il fit lever une grãde poussiére qui fit croire aux Barbares que c'estoit une grosse armée qui venoit fondre sur eux. Cela leur donna une si grande frayeur qu'ils ne songérent plus qu'à se retirer au plus viste, Belisaire ne jugea pas à propos de les suivre ayant si peu de mõde avec luy & crût qu'il leur faloit plutôt faire un pont d'or pour les renvoyer plus aysemẽt. En effet, cõme ils avoiẽt pris

An 559. de N. S.

Belisaire les rassure & chasse les Huns.

An 559 de N. S. quantité de prisonniers, ils ne voulurent point sortir des terres de l'Empire qu'on ne leur eust envoyé de l'argent pour la rançon des captifs, & qu'autrement ils les tueroient tous. L'Empereur ne manqua point de leur faire toucher la somme qu'ils demandoient. De plus, il trouva moyen de mettre de la division entre leurs Chefs & de gagner par argent d'autres Barbares, qui se jetterent sur les Huns, apres qu'ils eurent repassé le Danube, les chargérent & leur ostérent toutes les dépouilles dont ils estoient chargez. Avec cela ils furent defaits par un Genéral Imperial nommé Germain, dans une bataille navale qu'il leur donna sur leur frontiere. Justinien fit paroitre en cela une grande prudence d'avoir défait des ennemis si redoutables sans presque tirer l'épée & d'avoir fait par la finesse ce que la force ne pouvoit effectuer qu'avec danger. Cela fit que de long temps il ne prit envie aux Huns d'inquiéter l'Empire, & il jouissoit de tranquilité tant en Orient qu'en Occident.

Iean 3. succede à Pelage Evesque de Rome. A Rome le Pape Pélage mourut le 5. de Mars apres en avoir tenu le Siége pres de quatre ans (les autres disent cinq en mettant son advenement au Siége en l'an 554.) Il a laissé plusieurs Epitres qui témoignent le zéle qu'il avoit pour le maintien & pour l'augmentation de sa dignité. Il tint deux fois les Ordres, où il crea 26. Prestres, 9. Diacres & 49. Evesques. Il avoit commencé la Basilique de S. Iaques & de S. Philippe Apôtres: mais il la laissa achever à son Successeur. Ce fut Iean III. du nom qu'on nommoit Catellin, fils d'Anastase homme de qualité. Il ne fut ordonné que le 20. de May & tint le Pontificat pres de treize ans.

La guerre continuoit dans nostre France par le

le moyen de Chrame, qui executoit tant qu'il pouvoit son damnable serment; & par le Roy de Paris Childebert qui (durant que son frere Clotaire estoit encore occupé dans la guerre contre les Saxons) vint avec une armée ravager toute la campagne de Reims. Apres cela il retourna malade à Paris d'une maladie longue & languissante. En ce tems Clotaire revint de Saxe & de Turinge. Il eut bien pû alors se venger de Childebert: mais le trouvant attaqué d'un mal dont il prévoyoit qu'il ne releveroit pas, il ne voulut point luy faire la guerre, qui eust ruiné le Royaume auquel il devoit succéder bién tost. An 559. de N. S. Affaires de France.

L'an 560. de N. Seigneur, le 33. de l'Empereur Iustinien, le 28. de Clotaire & de Childebert, Roys de France. Cycl. Sol. 9. & Lun. 16. le 2. de Iean 3. An 560. de N. S.

CHildebert Roy de Paris rendit l'esprit cette année. Car Aymoin au livre 2. c. 29. dit qu'il mourut l'an 49. de son Regne, & je voy que tous les historiens en conviennent avec luy. Que si vous ajoutez 49. à 511. qui est l'année de N. S. en laquelle nous avons montré que Clovis son pere est decedé, nous trouverons justement 560. Il mourut dans sa Capitale sans enfans, & par ce moyen le Royaume entier de France, qui avoit esté divisé aux quatre enfans de Clovis, retourna à un seul, savoir à Clotaire, mais qui n'en jouit pas long-tems. Childebert fut enterré dans l'Eglise de S. Vincent laquelle il avoit fondée, & laquelle depuis a esté appelée de S. Germain des Prés. Il avoit esté favorable aux Ecclesiastiques: Mort de Childebert.

O 2 c'est

An 560. de N. S. c'est pourquoy nous voyons plusieurs Cõciles ou Synodes qui ont esté tenus sous sa domination.

Chramne continuë en sa rebellion. Chrame ou Chramne fils rebelle & bâtard se voyant privé de l'appuy de son Oncle Childebert, s'humilia par feintes pour un peu devant son Pére, luy demanda pardon & fit sa paix avec luy. Mais comme ce repentir estoit forcé, aussi ne dura-t'il guére. Car comme il se vid bien aupres de Clotaire, il commença à faire dans sa Cour des prattiques secrettes contre son service, lesquelles estant découvertes il s'enfuit en Bretagne avec sa femme & ses filles, vers Conobre ou Conabe Duc, (ou comme veulent quelques uns, Roy) de Bretagne, avec lequel il se ligua pour faire la guerre à Clotaire, comme on le verra dans l'année suivante.

Mort de 2. Rois d'Angleterre. Huntin. On lit que celle-cy deux Rois moururent en Angleterre, l'un nommé Henry apres avoir regné 26. ans sur les West-Saxons, auquel succéda son fils Ceaulin qui regna 30. ans, Et l'autre Ida apres avoir tenu le Royaume de Northumbelland 12. ans, auquel succéda Ella son fils qui regna aussi 30. ans.

emotion à C. P. Il y eut cette année une grande émotion à Constantinople, à cause que le bruit y courut que l'Empereur estoit mort quoy qu'il n'eust qu'une legere douleur de teste. Plusieurs furent tuez en cette émeute & des boutiques furent pillées. Mais comme le Préfet de la ville eust fait allumer des flambeaux à neuf heures du jour, c'est à dire, à trois heures apres midy; on reconnoit par là que l'Empereur estoit vivant, & par ce moyen le tumulte fut appaisé. C'est ainsi que Cedréne en récité l'histoire. Mais Procope la rapporte autrement. Il dit que véritablement il y eut une grande émotion avec meurtres & pilleries, à l'occasion du

du bruit qui courut de la mort de l'Empereur, & qu'en effet il fut extremément mal par une defluxion qui luy estoit tombée sur les genous, qui luy donnoit de grandes douleurs, & il ne pouvoit souffrir que les Medecins y touchassent. Mais qu'ayant trouvé par hazard en l'Eglise de Sainte Iréne des Reliques de quatre soldats Chrêtiens qui avoient perdu la vie en la ville de Meliténe d'Arménie au temps de la persecution contre les fideles; on appliqua ces reliques sur les genous de Justinien qui en fut incontinent guery. Ne faut-il pas estre credule au delà de toutes bornes, pour s'imaginer qu'on ait apporté de Meliténe à Constantinople les corps de quatre soldats sans que personne en sceust rien, sans qu'on sceust leurs noms ni qui ils estoient, & que leurs reliques ayent eu cette proprieté de guerir promtement de grandes douleurs. Et si elles avoient une telle vertu, d'où vient qu'elle n'a point continué & qu'on n'en a plus ouy parler depuis, de mesme qu'on n'en avoint point parlé auparavant? Il est certain cependant que la créance de la vertu miraculeuse des Reliques s'augmentoit fort en ce temps là, au lieu que nous avons veu, qu'elle estoit inconnue dans les premiers siecles Chrestiens.

An 560. de N. S.

Euphrone conduisoit en ce temps l'Eglise de Tours avec beaucoup de louange & depuis peu y avoit esté établi Evesque par son mérite. Nous aurons occasion dãs la suite d'en dire quelque chose.

Euphrone de Tours.

Germain Evesque de Paris estoit aussi alors en reputation de savoir & de sainteté. Il estoit né dans Autun de parens nobles, qui avoient eu soin de le faire instruire dans les bonnes lettres & dans la pieté, par un Prestre savant, son parent nommé Scopilion. Agrippin Evesque d'Autun connois-

S. Germain de Paris, sa vie.

An 560. de N. S. sant ses bonnes qualitez le fit Diacre & trois ans apres Prestre. Nectarius successeur d'Agrippin luy donna le gouvernement de l'Abbaye de Saint Simphorien, d'où sa reputation s'espandit jusqu'à Paris, en sorte que quand Libanius qui en estoit Evesque fust mort, le peuple & le Clergé l'éleûrent pour luy succéder. Le Roy Childebert approuva son élection avec beaucoup de joye, & de plus le fit son Archichappelain, * qui estoit la plus haute dignité Ecclesiastique de France. Il se rendit célébre par toute sorte de vertus Pastorales, & selon la coutume du tems on luy attribue quantité de Miracles, qu'on peut voir dans sa Legende; mais où l'on en trouvera plusieurs qui ne sont pas dignes de luy & qui rendent les autres fort suspects, par exemple : On luy fait faire un pelerinage en Orient pour en apporter je ne say quelles Reliques, & entr'autres une partie de la couronne d'espines de Nostre Seigneur qu'il mit à son retour en France dans l'Eglise de S. Croix & dans celle de Saint Vincent : de laquelle couronne on n'avoit point ouy parler, qu'elle fust conservée nulle part pendant les 5. premiers siécles. De plus n'eust il pas mieux employé le tems qu'il mit en ce voyage à paitre son troupeau? On dit qu'il établit Droctovée le premier Abbé de l'Abbaye de Saint Germain des Prés, lequel il connoissoit, parce qu'il l'avoit eu sous sa discipline dans l'Abbaye de Saint Simphorien d'Autun. On attribue aussi à S. Germain d'avoir donné une notable exemption au Monastére de S. Germain. Mais il y a des Do-

Droctovée Abbé.

* Quelques uns remarquent que cette dignité n'a pu convenir à S. Germain de Paris: parce qu'elle n'a esté en usage que sous la seconde race de nos Rois.

ducteurs qui l'accusent d'estre supposée. Quoy An 561.
qu'il en soit, on tient que Saint Germain apres de N. S.
s'estre aquitté deuëment de sa charge est mort au
Seigneur & a esté enterré dans l'Eglise qui porte
aujourd'huy son Nom, & qu'on nommoit alors
de S. Vincent.

C'est environ à ce tems que les Legendaires Sainte
ont mit la vie de Consorte qu'ils disent estre fille Consorte.
d'Eucher Evesque de Lyon & de Galla, & quelle
voua sa virginité apres la mort de son Pere & de
la Mere, & employa tout son bien au batiment
d une Eglise en l'honneur de S. Estienne & d'un
hospital. Que craignant d'estre inquietée en sa
resolution à cause de son bien & de sa beauté, elle vint supplier le Roy Clotaire de la laisser vivre
en sa liberté. Qu'estant en Cour, elle guérit miraculeusement la fille du Roy d'une grand fiévré,
lequel en cette consideration luy donna des lettres, par lesquelles il luy accorda que les donations qu'elle avoit faites aux Eglises & aux pauvres subsistassent & qu'elle pûst vivre sans trouble
dans l'Etat de Virginité qu'elle avoit choisy. Peu
de tems apres Clotaire estant mort, un Seigneur
de Cour nommé Heca ayant obtenu du Roy Sigibert fils de Clotaire la permission de l'épouser
parce qu'elle estoit belle & riche, il luy envoya
dire qu'il desiroit se marier à elle dans un mois
de là. Mais comme il se disposoit de l'aller trouver, il se mit en une barque pour passer la Durance, & en y entrant il tomba sur son espieu & se
tua. Par ce moyen elle fut delivrée du mariage
qu'elle apprehendoit; & Sigebert en ayant apris
l'histoire il luy ottroya la mesme chose qu'avoit
fait son Pere. Si l'on considere les particularitez
de cette Legende on trouvera qu'elle est fort mal
confuse & contre la verité. Car cette Consorte ne

An 560. avoir esté fille d'Eucher Evesque de Lyon, ni du 1. de N. S. ni du 2., & encore avant qu'il eust esté Evesque, comme on le veut. Car on met le second même dans le siécle précedent : & ainsi la fille qu'il auroit eue avant que d'estre Evesque devroit avoir en ce temps cy plus de soixante ans & par consequent ne pouvoir plus estre en estat d'estre recherchée en mariage pour sa jeunesse & pour sa beauté. Il y a quantité d'autres semblables circonstances qui font voir que les Auteurs de ces vies des Saints ont esté des gens ignorans & mal adroits, qui les ont fourrées à la faveur d'un siécle tenebreux & superstitieux.

Jean Climaque. On rapporte aussi à ce temps, la vie du Moyne Jean Climaque, surnommé ainsi à cause d'un livre qu'il composa sous ce nom qui signifie *une Eschelle* de trente degrez pour monter au ciel. C'est une Instruction qu'il a faite principalement pour enseigner les Moynes, comment ils doivent vivre pour monter à la félicité céleste. Il l'écrivit à la sollicitation de Jean Abbé de Raïthu. Ce livre fut receu avec grand applaudissement de tous ceux qui le lûrent. Elie Evesque de Candie l'a illustré de ses Notes, & on l'a jugé digne de le traduire en beau françois depuis peu d'années. Ce Jean Climaque avoit aymé la vie Monastique dés sa jeunesse, & il demeura environ soixante ans sur le mont de Sinaï, où il y avoit quantité de Moynes qui observoient une grande austérité, desquels enfin il fut fait Abbé. On luy attribue d'avoir esté quelquefois des années sans parler & on met cela entre ses louanges. Mais n'eust-il pas mieux fait d'employer utilement la langue que Dieu luy avoit donnée, à le glorifier & à édifier son Eglise, que d'ensevelir par son silence le talent que Dieu luy avoit commis pour le faire valoir.

valoit Quelques uns on dit qu'il fleurissoit sur la fin du quatrieme siécle: mais ils devoient dire du sixieme, veu qu'il parle de l'Abbe Sabas qui a vecu bien avant dans ce siecle.

L'an 561. de N. S. le 34. de l'Empe-pereu de Iustinien, le 50. de Clotaire Roy de France, Cycl. Sol. 10. & Lun. 11. le 3. de Iean 3. An 560 de N. S.

L'Empereur Iustinien estant fort vieux & decheu de sa réputation donna sujet à Ablavius, à Marcellus & à Sergius, trois des principaux de la ville de Rome, de conspirer contre sa vie le 5. de Novembre de cette année. Mais leur conjuration estant découverte ils furent arrestez & punis de mort, comme ils le méritoient. Un de ces conjurez accusa Belisaire d'estre de la partie, & Iustinien le crût d'autant plus aysément que sa reputation estoit grande, & que sa vertu le rendoit digne de l'Empire C'est pourquoy l'Emp. lui osta toutes ses charges & dignitez, le depouilla de tous ses biens, & le fit mettre en prison. Mais l'année suivante son affaire ayant esté encore examinée, il se justifia si bien que l'Empereur le mit en liberté & le rétablit en tous ses biens & honneurs le 19. de Mars: comme le récitent l'Auteur de l'histoire Meslangée & Cedrene, qui en doivent plutôt estre crûs que quelque partisans du Pape, qui ont dit que Iustinien non seulemēt osta à Belisaire tout ce qu'il avoit, mais aussi luy fit crever les yeux, & le reduisit à telle pauvreté, qu'il fut contraint d'aller demander l'aumône dans les rues de C. P. & que Dieu luy envoya cette punition à cause du tort & de l'outrage qu'il avoit

Conspiration contre Iustinien decouverte

On y mêle Belisaire qui est reduit à une extreme misere.

An 561 de N. S. fait au Pape Sylverius. Quoy qu'il en soit nous avons à prendre en luy un exemple & un enseignement de l'inconstance & de la vanité des honneurs & des grandeurs du Monde, & de rechercher de meilleurs butins que ceux-là.

Patriarche d'Antioche. En ce temps mourut Domnus ou Domninus le Jeune, Patriarche d'Antioche. Anastase luy succéda, qui tint le siége avec beaucoup de louange jusques à l'an 572. qu'il en fut osté & envoyé en exil par l'Empereur Justin. Puis il y fut rétably l'an 595. & mourut en 598.

Clotaire fait mourir son fils Chrame. Cette année Chrame (assisté de Willicaire son beaupére, s'estant joint aux troupes de Conabre Roy de Bretagne) entra dans les Estats de son Pére où il fit de grands ravages. Clotaire justement indigné de la perfidie d'un fils ingrat & dénaturé, à qui il avoit fait grace de ses premiers crimes, en demanda à Dieu la vengeance. Il leva une puissante armée & la mena pour aller punir ce fils rebelle: & s'avançant avec diligence il surprit Willicaire dans Tours, lequel ne sachant cōment échapper se sauva dans l'Eglise de S. Martin, comme en un Asyle asseuré & inviolable. Les soldats ne l'en pouvant tirer, y mirent le feu, & le brulérent avec l'Eglise. Euphrone qui en estoit Evesque la rebatit bien tost apres plus magnifique qu'elle n'estoit par la libéralité du Roy. De là il conduisit son armée en Bretagne, où il rencontra l'armée ennemie. Conabre conseilloit à Chrame de ne pas se trouver à la bataille, pour ne point paroitre les armes à la main contre son Pére, & pour estre en estat de se sauver s'il estoit vaincu. Mais il estima qu'il estoit indigne de luy de croire ce conseil, le Dieu des vengeances voulant punir ce fils rebelle. La bataille donc se donna & fut fort opiniatrée & sanglante de part & d'autre.

Mais

Mais enfin Dieu donna la victoire au Pére; telle- An 561.
ment que les Bretons furent défaits, leur Roy de N. S.
mesme y fut tué, & Chrame se vid contraint de se sauver avec sa femme & ses enfans dans une chetisve maison de paysan. Clotaire en estant averty, y fit mettre le feu, & ainsi Chrame avec toute sa famille furent brulez tous vifs, Dieu n'ayant point permis qu'une telle rebellion d'un fils contre le Roy son Pére demeurast impunie.

En ce temps fut Licin Duc d'Anjou, de race S. Licini
Royale, qui quitta ses dignitez du Monde pour se faire Prestre; en laquelle charge il vécut dit-on avec tant de modestie & de vertu, que l'Evesque d'Angers estant mort, le peuple & le Clergé de la ville le choisirent pour estre leur Prélat, qui s'y rendit célébre par sa pieté & par sa charité. Il y batit une Eglise en l'honneur de S. Jean Baptiste, où l'on dit qu'il y a des reliques de Licin, & où il y a maintenant des Chanoines. Apres sa mort on l'a mis au nombre des Saints & l'on en célébre la feste à Angers le 13. de Fevrier, où les Ecoliers de l'Université le prennent pour leur Patron.

L'an 562. de N. S. le 35. de l'Empereur Iustinien, le 51. & dernier de Clotaire Roy de France, Cycl. Sol. 11. & Lun. 12. le 4. de Ioan 3. An 562. de N. S.

CLotaire estant revenu de Bretagne à Paris, y apprit que S. Medard, Evesque de Soissons (les autres disent de Noyon & de Tournay) † estoit malade; la reputation de sa sainteté donna envie au Roy de l'aller visiter à Noyon, pour

Oeuvres de Penitence de Clotaire & Medard.

† Il faut remarquer que ces deux Evesches estoient alors joints ensemble, & l'ont esté encore 600 ans depuis.

An 562. recevoir sa bénediction & quelque consolation de N. S. de sa bouche : mais il le trouva mort. Ne pouvant l'honorer en vie, comme il en avoit eu dessein, il fit jetter les fondemens d'une grande Eglise en son honneur, que son fils Sigibert acheva. Grégoire de Tours dit que Clotaire avant sa mort témoigna une grande repentance de ses fautes : & il en avoit bien besoin, car elles estoient grandes & en grand nombre. Il fut au sepulcre de S. Martin de Tours, où il pleura & demanda pardon à Dieu, & y fit de grands presens à l'Eglise de ce lieu là, comme aussi à d'autres, esperant de rachetter ses pechez par ce moyen. De la il vint à Compiégne, où tout vieux & cassé qu'il estoit, il fut à la chasse, s'y échaufa & tomba en fiévre dont il mourut, l'an cinquante & uniéme de son régne, dit expressement Grégoire de Tours au c. 21. du 4. *liv. des affaires de France.* Puis donc que nous avons veu que Clovis son Pére est mort à la fin de l'an 511. de N. S. en y ajoutant 51. que son fils Clotaire a regné, on trouvera que celui-ci est mort à la fin de l'année 562. ou au commencement de 563. Il avoit esté vaillant, prudent, liberal. Mais l'histoire de sa vie fait voir qu'il avoit une ambition démesurée, une cruauté barbare & une impudicité merveilleuse. Il eut quatre femmes : la premiére fut Radegonde fille de Bertaire ou Bertier Roy de Turinge, parfaitement belle & vertueuse, qu'il emmena de Turinge à la premiére guerre qu'il y fit. Apres avoir véou six ans ensemble elle se separa d'avec lui d'un commun consentement, & elle prit le voile de religieuse à Noyon. De là elle fut à Tours visiter & honorer le tombeau de S. Martin, qui estoit alors en grande réputation. De là elle vint faire sa demeure à Poitiers, où elle fonda une Abbaye sous le titre de Sainte Croix : parce qu'on dit

Mort de Clotaire.

Ses qualitez.

Ses femmes. Radegonde.

dit qu'elle y mit quelque partie de la vraye Croix. An 563. de N. S.
Sur quoy vous pouvez voir ce que nous avons dit en l'an 326. Elle demeura dans ce Monastére jusques à l'année 587. en grande reputation de Sainteté. La seconde femme de Clotaire fut Gontheugue ou Ingonde, veuve de son frére, Clodemir: de laquelle il eût Charibert, Gontram, Sigibert & une fille nommée Clodesinde. Il en avoit aussi eu Gontaire & Childeric, mais ces deux-cy moururent avant luy. Il maria sa fille Clodesinde à Alboin Roy des Lombards. Du vivant mesme d'Ingonde, redoublant ses incestes il épousa Arigonde sœur de sa femme qui estoit encore en vie, & il en eut Chilperic. Sa quatriéme femme, ou comme les autres disent sa concubine fut Chunséne, de laquélle il eut Chramne, dont nous venons de parler. Quelques uns ont voulu dire qu'il en eut aussi une fille nommée Bletilde, & qu'elle épousa Ansbert Roy d'Austrasie: mais les plus sensez asseurent que cela n'est point. Enfin Clotaire épousa encore sur ses vieux jours Waldrade fille de Vachon Roy des Lombards qui estoit veuve de son petit Neveu Thiébaud. Mais les Evesques luy firent tant de remontrances sur ce mariage qu'en fin il la quitta. Ses fils & sa fille.

Ses quatre fils partagérent son Royaume, comme il avoit fait avec ses freres celuy de Clovis. Charibert fut Roy de Paris, Gontran Roy d'Orleans, Chilperic Roy de Soissons & Sigibert Roy d'Austrasie. Ce qu'il faut soigneusement remarquer pour se garder de confusion. S. Medard, dont nous venons de parler, avoit un frere nommé Gildard qui estoit Evesque de Rouen, & en ce mesme temps Augeric estoit Evesque de Verdun. Les 4. Successeurs de la France. Gildard.

Aurele Cassiodore, homme savant & de grand esprit, Got de natiõ, duquel nous avõs parlé, dressa cette Cassiodore, sa vie & ses Ecrits.

cette

An 562. cette année un Compte pour trouver le jour de
de N. S. Pâque, & pour trouver l'Indiction Romaine, remarquant qu'en cette année où il écrivoit estoit la 10. ce qui ne peut convenir qu'à celle cy, en laquelle il avoit déja plus de quatre vingts dix ans. Et parce qu'apres cecy l'on ne sait pas s'il a vécu encore long temps, il est à propos de faire icy un Abbregé de sa vie. Il avoit esté Secretaire d'Estat de Theodoric Roy d'Italie. Sous son régne il a écrit douze livres de diverses Epitres addressées à plusieurs personnes, & une briéve Chronique depuis le commencement du Monde jusques au temps de Theodoric: mais on y remarque plusieurs fautes. Il a aussi écrit douze livres des Exploits des Gots, lesquels ont esté réduits en Abbregé par Jordan Evesque de Ravenne. Son esprit, sa science & sa prudence l'ont fait passer par tous les degrez des charges honorables de l'Estat, jusques à estre Consul. Mais voyant les affaires des Gots en desordre sous Vigite leur Roy & reconnoissant la vanité & l'inconstance de toutes les grandeurs du Monde, il les quitta & se retira dans un Monastére qu'il fit bâtir & accommoder de toutes choses nécessaires, & l'embellit de quadrans au Soleil, d'horloges d'eau, de lampes qui ne s'éteignoient point & d'une ample bibliothéque bien choisie. La il composa plusieurs livres pour l'instruction de ceux qui étudioient les Saintes lettres. Car outre ceux que nous avons marquez qu'il fit avant qu'il fut en son Monastére, il écrivit encore divers Commentaires, qui sont maintenant perdus, sur des livres de la Bible, deux livres des Institutions de la Maniére de lire l'Escriture Sainte, l'Histoire Ecclésiastique qu'on appelle Tripartite, à cause qu'elle est tirée des Ecrits de trois Auteurs qui sont Socrate,
Theo-

Theodoret & Sozoméne, comme ils avoient esté traduits en Latin par Epiphane Scolastique: & divers petits Traitez de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Dialectique, de l'Arithmétique, de la Musique, de l'Orthographe & des figures. Son style est un peu embarrassé & rempli de façons de parler qui ressentent la barbarie de son temps. Bien que l'Indiction Romaine ne commençast proprement qu'au mois de Septembre, comme nous l'avons dit en l'an 312. néanmoins la plusparts des Ecrivains qui ont esté depuis ce temps, la prennent dés le commencement de l'année, & s'en servent fort communément; C'est pourquoy nous la mettrons désormais pour en marquer les années.

An 562. de N. S.

Indiction

Procope l'Historien né a Césarée vivoit en ce mesme temps, & aquit beaucoup de réputation par les histoires qu'il a écrites en grec touchant les guerres faites du temps de Justinien, savoir deux livres de la guerre des Perses, dont Photius à fait l'abbrégé, deux de la guerre des Vandales, & quatre de celle des Gots. Suidas dit qu'à ces huit livres il en ajouta un neuviéme des choses qui n'avoient point esté publiées auparavant, & qu'il y invectivoit fort contre Justinien & contre sa femme. Ce livre a esté imprimé l'an 1632. à Lyon en un petit folio, en Grec & en Latin sous le titre d'*Historia arcana*, c'est a dire *Histoire du cabinet*.

Procope l'Historien.

Environ le mesme temps Agathias à fait son histoire qu'il divise en cinq livres. Il estoit né à Marine vieille colonie des Athéniens. Il estoit Avocat de profession, & avoit de belles lettres, à cause de quoy on le nommoit *Scholastique*, selon la façon de parler de ce temps-là. Aussi son style est beau & fleury. Il y a plusieurs de ses Epigrammes

Agathias.

Scholastique.

An 562. de N. S. grammes dans l'Anthologie Grecque. Cet historien récite que de son temps plusieurs Philosophes Payens fleurissoient, sçavoir Damascius de Syrie, Simplicius de Cilicie, Eulamius de Phrygie, Priscien de Lydie, Isidore de Gaze, Hermias & Diogene de Phénicie. Qu'eux tous estant émus des bons récits qu'ils avoient entendus des Perses & de leur Roy Chosroes s'en allerent les voir en Orient. Mais que n'y trouvant point ce qu'on leur avoit fait entendre, qu'au contraire reconnoissant que les loix & les mœurs y estoient beaucoup plus corrompues que dans leur pays tant dans le public que dans le particulier ils s'en retournérent chacun chez eux.

Philosophes Payens.

Procope de Gaze.

Auparavant avoit esté Procope de Gaze, Rhéteur ou Sophiste qui a écrit en Grec des Commentaires & des Annotations sur les livres historiques du Vieux Testament & sur le Prophete Esaie. Tout cela n'est qu'un ramas d'explications données par les Peres qui avoient esté avant lui; de là vient qu'il y en a quelquefois de contraires les unes aux autres.

S. Gal de Clermont.

On met dans cette année la mort de Saint Gal Evesque de Clermont en auvergne d'où il estoit né d'un Sénateur appelé George & de Leocédie, qui estoit descendue du célébre Epagathe qui souffrit le Martyre à Lyon sous l'Empire de Marc Auréle. Saint Gal dés sa jeunesse fut soigneusement instruit dans les bonnes lettres & dans la pieté : & s'estant mis dans un Monastére il en fut tiré par Quintien Evesque de Clermont pour le faire Diacre de son Eglise. Thierry Roy de Mets ayant ouy parler de luy le voulut avoir dans sa Cour, où il fut un exemple de vertu, laquelle fit qu'on le voulut élever sur la chaire de Tréves apres la mort d'Apruncule. Mais cela n'ayant

point

point réussi, il fut appelé à celle de Clermon, sa patrie appres le decés de Quintien. Il y fut renommé par les bonnes qualitez pastorales qui reluisoint en luy. Il assista au quatriéme & au cinquiéme Concile qui furent tenus à Orleans. Il tint aussi un Synode à Clermon où l'on fit des réglemens pour la Discipline. Il estoit Oncle de Grégoire & eut un grand soin de l'instruire, en sorte que depuis il fut Evesque de Tours fort renommé. En fin estant âgé de soixante cinq ans il mourut le 1. Juillet, auquel jour on en célébre la mémoire, apres avoir tenu le siége de son Eglise 27. ans. Son peuple le pleura comme son Pére, & on l'entendoit crier, *Malheur à nous qui avons perdu nostre Saint Evesque, nous n'en aurons jamais un semblable.* Les Juifs mesmes le regrettérent, parce qu'il le secouroit dans leurs nécessitez. On ne manque point de luy attribuer plusieurs Miracles, selon la coutume des Ecrivains de Legendes, & fortunat de Poitiers au livre 4. de ses Poémes fit son Epitaphe en vers où il décrit ses vertus. Ce Saint Gal icy est différent de l'Abbé de Saint Gal, qui a donné le nom à l'Abbaye & à la ville de Saint Gal en Suisse, car celui de Suisse n'a esté que prés de cent apres.

An 562. de N. S.

L'an 563. de N. S. le 25. de l'Empereur Iustinien, le 1. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois Francs. l'Indiction 11. *Cycl. sol* 12. *& Lun* 13. *le* 5. *de Iean* 3.

An 563. de N. S.

Iustinien tombe en l'hérésie de croire que le corps de I. C. avoit esté incorruptible.

L'Empereur estant cassé de forces de corps & d'esprit tomba cette année dans hérésie daEgereuse, qui donna lieu à une autre, comme c'est

An 563. c'est l'ordinaire d'une erreur de n'aller point seule.

de N. S. le. Nous avons dit que dans Aléxandrie il s'en estoit formé une que J. C. n'avoit pas eu un corps corruptible c'est à dire sujet aux nécessitez naturelles, & aux infirmitez des autres hommes, d'où s'ensuivoit insensiblement l'erreur des Eutychiens qui enseignoient qu'il n'y avoit qu'une nature en luy. En effet Justinien avoit esté poussé dans cette hérésie par Theodore de Césarée, qui estoit Eutychien dans le coeur, & qui avoit toûjours grand pouvoir sur son esprit. L'Empereur donc abusé par ce mauvais Evesque, fit profession ouverte de croire que le corps de J. C. n'avoit jamais esté sujet ni à la faim ni à la soif, ni aux souffrances, ni à la mort, ni aux autres necessitez & infirmitez naturelles ausquelles sont sujets tous les hommes. Que ce qu'il avoit mangé durant sa vie, c'étoit de la même façon qu'il avoit fait apres sa resurrection, & que par elle ne s'estoit fait aucun changement en son corps, mais qu'il avoit toûjours esté de mesme depuis sa conception au ventre de sa Mere. Il ne se contenta point d'estre infecté de cette erreur grossiére, mais il voulut aussi par un Edit impie obliger les Evêques d'Orient à le croire & à l'enseigner dans leurs Eglises. Ils s'en excusérent d'abord sur ce qu'ils ne pouvoient rien faire sur cela sans avoir l'avis d'Anastase Patriarche d'Antioche. C'estoit un homme fort renommé en la connoissance des Saintes lettres & en Sainteté ; qui depuis deux ans avoit esté étably sur ce Siége apres la mort de Domninus le Ieune. C'est pourquoi l'Empereur tourna tous ses efforts pour gagner Anastase: mais ce bon Evesque luy répondit avec tant de fermeté, de solidité & de doctrine qu'il perdit l'esperance de rien obtenir de lui. Celà lui fit avoir recours à la violéce, tellement qu'il

Evagr. li. 4. c. 38. & 39.

Il y veut obliger Anastase d'Antioche.

Mais inutilement.

qu'il ordonna la peine de l'éxil contre tous les E- vêques qui n'obéïroient point à l'Edit qu'il avoit fait pour établir son sentiment. Anastase apprehendant que quelques uns par la crainte qu'ils auroient de l'mpereur ne se laissassent emporter à son erreur, écrivit de fortes lettres par tout son Diocése, pour confirmer tous les Ecclésiastiques & les fidéles qui en dépendoient & pour les exhorter à maintenir constamment la vérité & à fuir le mensonge. Cedrene remarque qu'en ce temps il arriva un grand incendie à Constantinople, qui embrasa une grande partie de la ville. Ce qui devoit avertir Justinien qu'il allumoit grand feu dans l'Eglise, qui seroit difficile à éteindre, mais au contraire il l'enflamma d'avantage, comme nous le verrons bien tost. Le mesme Auteur récite que cette année mourut Belisaire, qui comme nous l'avons veu, a esté un des plus sages & des plus vaillans Chefs de guerre qui ayent esté, & qui avoient fait triompher les armées Romaines dans l'Asie, dans l'Afrique & dans l'Europe.

An 563. de N. S.

Mort de Belisaire.

Nous avons dit en l'an 558. que Theodemir Roy des Sueves en Espagne, ayant quitté l'Arianisme avoit embrassé la Saine doctrine. Cette année il fit tenir à Braga Metropole de Gallice un Synode composé seulement de huit Evesques, où l'on condamna les erreurs des Priscillianistes, & l'on dressa divers réglemens pour la discipline Ecclesiastique qui se devoit exercer dans leurs Diocéses.

Synode de Braga.

An 564.
de N. S. *L'an 564. de N. S. le 37. de l'Empereur Iustinien, le 2. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 12. Cycl. Sol. 13. & Lun. 4. le 6. de Iean 3.*

Eutichius de C. P. s'oppose au dessein de l'Empereur.

L'Empereur continuant en son mauvais dessein de vouloir faire recevoir son erreur de gré ou de force à tous les Evesques, s'attacha sur tout à Eutychius Patriarche de Constantinople esperant de le gagner & d'amener plusieurs autres à suivre son exemple. Mais il fut frustré de son esperance: car le bon Evesque s'opposa fortemẽt à l'entreprise de l'Empereur, écrivit contre son hérésie, & en fit voir la fausseté par l'autorité des Saintes Ecritures & par celle des Saints Péres. Justinien en estant irrité se résolut de le chasser de son Siége, le relégua dans un Monastére de Calcédoine, & fit assembler un Synode d'Evesque qui suivoient son erreur, & qui deposerent Eutychius, sur des accusations aussi frivoles & ridicules, qu'avoient esté celles pour lesquelle on avoit condamné autrefois S. Chrysost. qui avoit tenu le mesme Siége; & établirent en sa place un Jean Apocrisaire c'est-à-dire un Nonce ou Agent de l'Eglise d'Antioche, lequel s'estoit vendu à suivre aveuglément la volonté de l'Empereur. Le Patriarche excommunia tous les Evesques qui composoient cette assemblée. Mais cela ne fit que les irriter d'avantage: car estant appuyez de l'autorité & de la puissance Impériale ils le reléguérent dans une Isle, où il demeura trois semaines, & de là l'envoyérent en la ville d'Apamée, où il fut renfermé dans un Monastére qu'il y avoit fondé.

Eutychius est déposé & relégué dãs un Monastere.

Il s'estima

Il s'estima heureux de souffrir persécution pour maintenir la vérité de la nature humaine de J. C. & mesme dit-on qu'il fut renommé en miracles. Au moins la pluspart des Evesques d'Orient furent fortifiez par son éxemple, & resistérent à l'Empereur, étant prests de souffrir tout ce qu'il leur voudroit faire endurer. Eutychius demeura dans son éxil d'Apamée 12. ans & sept mois, c'est à dire tout autant de temps que l'Usurpateur de son Siége en jouit.

L'an 565. de N. S. le 38. courant & le 39. & dernier commencé de l'Empereur Iustinien, le 3. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction 13. Cycl. Sol. 14. & Lun. 15. le 7. de Iean. 3. An 565. de N. S.

L'Empereur avoit envie de faire le mesme traittement à Anastase Patriarche d'Antioche qu'il avoit fait à celui de Constantinople. Car il avoit résolu de l'envoyer en éxil & tous les Prélats qui estant joints avec luy ne voudroient point signer l'Edit qu'il avoit fait, & qu'il vouloit faire publier. Mais tous ses desseins furent arrestez par la mort qui lui arriva subitement le 13. de Nōvembre apres avoir tenu l'Empire 38. ans, 3. mois & 10. jours, depuis qu'il fut établi Empereur. Que si l'on veut prendre le commencement de son Empire depuis le temps qu'il fut proclamé César, comme le font quelques uns, il y faudra ajouter 4. mois. Mais nous n'avons commencé à conter ses années que depuis le 1. d'Aoust qu'il fut effectivement élevé à l'Empire. Ce qu'il faut remarquer; parce qu'il y a plusieurs Ecrivains qui les cō-

Mort de Iustinien

Comme il faut conter ses années.

Ses faits & ses qualitez.

tent

An 564 de N. S. tenit dés le commencement de l'année, dans laquellle il a esté étably Empereur, & ainsi avancent souvent d'une année. Il a esté sage, vaillant & heureux; Il a eu de Grands Chefs de ses armées, & entr'autres Belisaire & Narses, par le moyen desquels il a défendu les frontiéres de la domination Romaine contre les Perses & contre les autres étrangers, il a chassé les Vandales de l'Afrique, il a domté les Gots & leur a arraché l'Italie pour la rejoindre à son Empire. Il a fait d'excellentes Loix & Ordonnances. Dans la pluspart du temps il s'est mõtré fort religieux & ardent défenseur de la foy. Il n'y a que dans ses dernières années qu'ayant esté séduit par Theodore de Césarée, & par d'autres qui ayans l'apparence de pieté & de verité en avoient renié la force, il s'est laissé aller à vouloir établir l'erreur, sans penser a mal néanmoins. Il batit à C. P. & ailleurs un grand nombre de superbes Eglises: Mais Evagre Auteur assez proche de son temps dit que ces Saints édifices eussent esté loüables s'ils n'eussent esté faits de la substãce des peuples, qu'il avoit surchargez d'imposts, & il le blâme d'une insatiable avarice, dont toutefois Nicéphore & d'autres Auteurs le défendent.

Iustin le Ieune est élû Empereur. Corippus & Evagre l. 5. c. 1.

Apres la mort de Justinien, Justin le Jeune fils de sa Sœur, nommé Curopalates (à cause qu'il estoit Préfet du Palais ou du Prétoire) fut élû Empereur, & fut couronné par Jean qui tenoit le Siége de C. P. Il tint l'Empire 13. ans, 10. mois & 20. jours. Le peuple fit de grandes plaintes contre ce qu'avoit fait son Prédécesseur. Il les entendit patiemment & y mit ordre, commanda qu'on payast ses dettes & qu'on fist raison à ceux qui se plaignoient justement. Il y avoit quantité d'E-

vesques

vesques à Constantinople qu'il renvoya tous An 565.
dans leurs diocéses, comme estant tous obligez de N.S.
par la Parole de Dieu à résider dans leurs troupeaux pour les paitre saintement & religieusement, dit Evagre.

Peste inguinaire.

En ce temps Dieu visita divers lieux de l'Italie & de la France d'une furieuse peste qui fut nommée *inguinaire*, parce qu'elle paroissoit dās l'aine, qu'en Latin on appelle *inguen*, où elle produisoit des tumeurs & des douleur inexprimables. Elle estoit accompagnée de Symptomes si étrāges & si facheux qu'on reconnoissoit tout visiblement que c'estoit un fleau de la main de Dieu, pour chatier l'impénitence des hommes & les convier à repentance. Elle désola & déserta quātité de pays avec un merveilleux effroy. Grégoire de Tours & d'autres racontent qu'il y a eu des villes comme Reims & Tréves qui en furent garenties miraculeusement par les Reliques de quelques Saints trépassez. Mais outre que la suite fera voir que c'est un Auteur fort crédule aux faux bruits, j'estime qu'il eust bien mieux fait d'attribuer cette préservation à la miséricorde de Dieu qui l'avoit ottroyée à la pieté & aux prieres des bons Pasteurs vivans & à la conversion des Auditeurs, qu'à des reliques de morts.

Rois d'Angleterre.

Le Moyne Guillaume de Malmesbury, dans son histoire des Rois d'Angleterre, récite que cette année Otham & Ermeric fréres moururent apres avoir regné ensemble cinquante trois ans dans le Royaume de Kent ou de Cantorbery, & qu'Etelbert fils d'Ermeric leur succéda, qui y regna pareillement 53. ans : que dans les premiéres années il fut battu par ses ennemis voisins, par lesquels il pensa estre depouillé de sa dominatiō, parce qu'il ne savoit ce que c'estoit de la guerre:

Ethelberta

mais

An 565. de N. S.

mais qu'en ayant appris le mestier à ses dépens, non seulement il regagna son Royaume, mais aussi se rendit Maitre presque de toute l'Isle de la Grand Bretagne, excepté du Royaume de Northumbelland. Il épousa une des filles de France, qui l'instruisit en la foy Chrestienne & la luy fit embrasser l'an 32. de son Regne, qui est l'an 597. de Nostre Seigneur auquel Augustin arriva en Angleterre, comme cela se verra dans la suite.

les guerres & les femmes des Rois de France.

Nos Rois de France en vivoient en guére bonne intelligence, mais se portoient envie & se nuisoient l'un à l'autre le plus qu'ils pouvoient. En effet, c'estoit une tres mauvaise Politique qui s'observoit de ce temps-là, de partager le Royaume, comme ils faisoient : car cela ne pouvoit qu'apporter des divisions, & enfin la ruine entiére, s'il eust duré long-temps. Presque dés le commencement de leur Regne, Chilperic Roy de Soissons s'estoit saisy des thrésors de son Pére Clotaire, & il voulut aussi se saisir de la ville de Paris, qui estoit du partage de son frére Charibert; mais il en fut empesché par ses fréres. Dans le partage de Gontran Roy d'Orleans estoit la Bourgogne, sous laquelle estoit comprise la Provence, laquelle luy fut quittée par l'Empereur Justin, qui ne se soucioit pas d'estendre si loin ses limites. Sigibert Roy des Mets, qui avoit dans sa domination une partie de la Bourgogne, voulut aussi disputer la Provence à Gontran, dont s'ensuivirent des guerres entr'eux. Les femmes ambitieuses des Rois ne contribuérent pas peu à fomenter les guerres. Et entre ces femmes furent insignes en malices, Fredegonde, qui au commencement n'estoit que concubine de Chilperic & en suite fut sa femme, & Brunechilde ou Brunehaut femme de Sigibert fille d'Athanagilde Roy des Wisigots

Wisigots en Espagne ; lesquelles on verra jouër diverses tragédies.

L'an 566. de N. S. le 1. de l'Empereur Iustin, le 4. Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction 14. Cycl. Sol. 15. & Lun. 16. le 8. de Iean 3.

An 566. de N. S.

Nous avons veu que par le Concile de Paris tenu l'an 557. il estoit defendu à tous les Clercs de se servir de l'autorité Royale pour parvenir à l'Episcopat. Mais Emerit ne s'estant pas soucié de cette défense s'estoit fait recevoir Evesque de Saintes par la faveur de Clotaire, contre le gré de son Metropolitain & de tout le Clergé du Diocese. Leonce Evesque de Bordeaux renommé pour ses belles qualitez quelques années apres la mort du Roy Clotaire, assembla un Synode à Saintes, où Emeric fût deposé, comme ordonné contre les Canons, & Heraclius mis à sa place. Le Synode le deputa vers le Roy Charibert pour en avoir son consentement, parce qu'alors quoy que l'élection se fist par les suffrages du peuple & du Clergé, cependant il ne pouvoit estre receu Evesque d'un lieu que le Roy ne l'agreast & ne l'approuvast. Heraclius donc qui alloit demander cette approbation du Roy, en fut tres-mal receu. Car il le fit mettre dans une charette pleine d'épines, & l'envoya en exil. Il condamna aussi Leonce qui avoit présidé au Synode, à mille écus d'amende, & tira de l'argent des autres Evesques qui y avoiẽt assisté, & remit Emerit en son Evéché, ne voulãt point souffrir qu'un Prelat etably par son Pére fust chassé de sõ siége. Au reste Lẽoce

Violence de Charibert en l'election des Evesques.

Synode de Saintes.

Leonce de Bordeaux.

An 566. de N.S. étoit en fort grãde reputation pour ses vertus Fortunat. 4. liv. a fait son Epitaphe, où il les represẽte. On dit de Leonce qu'il avoit épousé une femme nommée Placidine fort vertueuse & d'illustre race; & que comme on l'eust élû pour estre Evesque de Bordeaux, elle consentit à se separer de luy, afin qu'il pûst exercer sa charge. Si cela est vray, il eust beaucoup mieux fait de suivre le Canon divin qui est au 3. chap. de la I à Timothée, *que l'Evesque soit mary d'une seule femme*; que de suivre des Canons humains qui ont defendu l'honneste mariage aux Evesques.

Victor de Tunes. Bien que Victor de Tunes fust en exil, à cause qu'il ne vouloit point recevoir le dernier Concile de Constantinople il n'y demeuroit pas oysif; mais continuoit à écrire sa Chronique & la conduisit jusqu'à cette année.

Iustin veut retablir les Consuls. Gorippus Nous avons veu en l'an 541. & 542. que Justinien abolit la charge des Consuls: Justin voyant que cela avoit déplû au peuple de Rome, parce que c'estoit une marque de leur ancienne liberté de se choisir leurs Magistrats, voulut la rétablir pour gagner leurs bonnes graces, & se créa luy mesme Consul le premier jour de cette année, & y fit le donatif ordinaire. Mais cela ne dura pas long tems, c'est pourquoy nous n'en parlerons pas d'avantage. *Il tache de mettre la paix en l'Eglise.* Corippe, Evagre. Voyant aussi que l'Eglise estoit troublée depuis les derniéres années de son Predecesseur, il essaya d'y mettre la paix par un Edit qu'il fit publier, où il proposoit assez au long la saine doctrine & exhortoit chacun à l'embrasser & à y perseverer. Vous avez cet Edit au chapitre 4. d'Evagre livre 5. Il envoya aussi Photin beau fils de Belisaire à Alexandrie, pour tâcher d'appaiser les differens qui troubloient les Chrestiens, & fit donner de riches presens aux Eglises. Mais il fit

une

une Loy mauvaise & contraire à la doctrine de l'Evangile en permettant la dissolution des mariages du consentement des parties, & cassant la loy que Iustinien avoit faite contre les mariages illicites. Nous ne voyons pas par l'histoire que ni le Pape de Rome ni les autres Evesques s'y soient alors opposez.

An 566. de N. S.

Il fit une mauvaise Loy.

En ce tems Chagan Duc ou Roy des Avarois (c'estoient des Scythes Asiatiques qui habitoient aupres du Pont Euxin) envoya des ambassadeurs pour demander le tribut que leur payoit Iustinien pour les empescher de faire des courses sur les terres de l'Empire. Iustin le leur refusa absolument, & de plus les menaça de leur faire la guerre s'ils estoient si hardis que de vouloir rien entreprendre contre son service. D'autres Scythes qu'on nommoit Turcs qui habitoient le long du fleuve Tanais, lesquels on appelloit autrefois Massagétes, députerent aussi vers l'Empereur pour le prier de ne point recevoir, en son alliance ces Avarois qui estoient leurs ennemis. Pour entendre l'histoire qui suit, il faut remarquer que le mot de Chagan ou Cagan estoit un nom commun aux Rois de ces nations barbares venues d'autour le Pont Euxin, tant d'un costé que d'autre. Il y en a qui veulent que c'est de là qu'est venu le nom de *Chan* qu'on donne aujourd'huy au Chef des Tartares. D'autres le dérivent d'ailleurs.

Chagan Roy des Avarois.

Evagr. l. 5. c. 1. & Photius.

Du nom de Chagan

An 567. de N. S.

L'an 567. de N. S. le 2. de l'Empereur Iustin, le 5. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 15. Cycl. Sol. 16. & Lun. 17. le 9. de Iean 3.

Iustin vicieux.

EVagre au liv. 5. de son histoire dépeind Iustin comme un Empereur fort remply de vices, qui s'adonnoit à ses plaisirs & aux voluptez sales, qui estoit fort avare, & qui pour satisfaire à son avarice vendoit les charges & mesmes les dignitez Ecclesiastiques au premier venu, & qui estoit hardy en cruauté & timide tout ensemble; dont il donne cet exemple notable. Il avoit un proche parent nommé Iustin qui avoit esté laissé sur les rives du Danube, pour empescher les Barbares d'entrer dans les terres de l'Empire. Comme ils estoient égaux en naissance, en merites & en qualité, ils avoient tous deux des pretentions à la dignité Imperiale, & démeurérent d'accord que celuy qui en parviendroit traitteroit son compagnon comme la premiere personne apres l'Empereur. Iustin qui avoit obtenu l'Empire, au lieu d'accomplir de bonne foy cette promesse estant porté d'une furieuse jalousie contre son Cousin, prit resolution de le perdre. Pour éxecuter son dessein il luy écrivit des lettres pleines d'amitié pour le faire revenir à Constantinople & l'y receut à bras ouverts avec des témoignages d'amitié. Mais il ne fut pas long tems à la Cour, que luy ayant imposé de faux crimes d'avoir voulu attenter à l'Estat, il luy osta ses gardes, luy defendit de sortir de sa maison, & le fit transporter à Alexandrie; où une nuit qu'il dormoit il le fit

Fait mourir son parent par envie.

estrangler

étrangler dans son lit, & luy couper la teste. Ce ne An 567.
fut pas encore assez, mais pour souler sa cruauté de N. S.
& celle de sa femme nommée Sophie, ils se firent apporter la teste de leur parent pour la voir & luy donner des coups de pied. Cette mort attira une grande hayne sur l'Empereur : car ce Iustin avoit fort bien servy l'Estat, & chacun estoit persuadé de son innocence.

Etherius & Addée punis.

Peu de temps apres l'Empereur fit une action de justice dans le personnes d'Ætherius & d'Addée deux Senateurs qui avoient esté en grand crédit sous Iustinien, & qui furent accusez de crimes de léze Majesté contre Iustin. Ætherius confessa qu'il avoit voulu empoisonner l'Empereur, & qu'Addée estoit de cette conspiration. Celuy-cy le nia toûjours avec de grands sermens : mais il ne laissa pas d'avoir la teste tranchée aussi bien que l'autre ; reconnoissant la Justice divine qui l'avoit amené la, pour le punir d'avoir fait mourir par des maléfices Theodore le Grand Prevost de l'Hostel. Evagre ajoute que d'ailleurs ces hommes estoient fort mechans. De plus, Eustache qui a écrit la vie d'Eutychius assure qu'ils avoient esté cause qu'Eutychius Patriarche de C. P. qu'ils hayssoient avoit esté envoyé en exil. C'est ainsi qu'on void souvent par des jugemens exemplaires que Dieu ne laisse point les mechancetez des hommes impunies, principalement de ceux qui sont relevez en dignité au dessus des autres.

2. Concile de Lyon.

Cette année se tint le second Concile de Lyon composé de huit Evesques, sous la domination & par les ordres du Roy Gontran & la cinquieme année de son regne : où lon deposa Salonius Evesque de Gap & Sagittarius d'Ambrun, pour divers crimes, & entr'autres d'estre venus dans l'Eglise de l'Evesque de S. Paul Trois chateaux y exer-

An 567. de N. S. condamne Salone & Sagittaire Evesques.

cer plusieurs violences, d'avoir déchiré ses habits & battu les Ministres qui le servoient à l'autel, & d'avoir emporté tout ce qu'ils avoient trouvé dans son logis. Philippe de Vienne signa le premier à ce jugement de condamnation, & apres luy Nicet de Lyon. Salone & Sagittaire estoient des esprits factieux & méchans qui firent bien parler d'eux durant leur vie. Estant condamnez ils eurent recours au Roy, & luy demanderent permission de se pourvoir par devant Iean Evesque de Rome pour revoir leur proces, disant que le Synode leur avoit fait tort. Le Roy le leur ayant permis le Pape les oüit, & selon l'ordinaire des Papes qui ont toûjours favorisé ceux qui ont eu recours à leur Siége quoy que souvent leur cause fut mauvaise, Iean 3. les rétablit, en sorte que par le consentement de Gontran, ils se remirent en l'exercice de leur charge. Mais ayant empiré par cette impunité, le Synode de Chalon sur Saone qui se tint l'an 579. fut obligé de les deposer encore, pour des actions plus enormes que les premieres. Le Concile de Lyon dont nous venons de parler fit aussi quelques reglemens pour la discipline.

2. Concile de Tours.

Peu de tems aprés se tint celuy de Tours (dans le Royaume de Charibert nommé aussi Aribert) composé de neuf Evesques, où Euphrone Evesque du lieu présidoit. On y dressa 27. Canons qui concernent principalement la discipline Ecclesiastique. Le 1. recommande la paix & l'affection fraternelle entre les Evesques. Le 2. ou le 3. n'a pas les mots que met l'Evesque de Vence, *Que l'on place le ciboire où repose le corps du Seigneur, non pas au rang des Images, mais sous la croix qui est au haut de l'autel.* Car ces paroles veulent faire croire qu'il y avoit des Images autour de l'autel, desquelles

desquelles cependant le Canon ne parle point; & sur tout qu'il y avoit un ciboire dans lequel il y avoit des hosties rondes consacrées qu'on gardoit plusieurs jours dans l'Eglise pour divers usages, comme on le fait à présent. Or toutes ces choses n'estoiēt point du tout en usage en ce tems là & ne l'ont esté que plusieurs siécles depuis. Voicy dont simplement les paroles du Canon; *Ut corpus Domini in altari, non in armario, sed sub crucis titulo componatur*, c'est à dire, *Que l'on place le corps du Seigneur sur l'autel, non dans une armoire ou sur un armoire, mais sous le titre de la croix*. Le sens est, que le pain sacré, nommé le corps de Iesus Christ à cause qu'il en est le Sacrement, dont on se servoit pour faire communier les fidéles, & qu'on mettoit dans une armoire ou sur un armoire dans quelques Eglises, desormais ne fust plus ainsi mis, mais sur l'autel sous le titre de la croix, afin d'exciter le peuple à une plus grande devotion, lors qu'il venoit participer à ce Saint Sacrement. Le 5. Canon oblige chaque ville de nourrir ses pauvres, & de ne permettre point que les autres villes en soient chargées. L'11. defend aux Clercs la conversation familiere avec les femmes. Le 14. défend à tout Sacerdot & à tout Moyne de recevoir aucun autre dans son lit pour éviter tout soupçon. Le 15. excommunie le Moyne qui se sera marié & dissout son mariage. Ces canons montrent de combien de maux & d'impuretez estoit cause le Célibat des Prestres & des Moynes, & qu'on tâche d'y remedier par des conseils de prudence humaine, au lieu de suivre seulement celuy que Dieu donne en sa Parole, *Que chacun pour éviter la fornication ait sa femme & chaque femme son mary, & le mariage est honorable entre tous & la couche sans soüillure,*

An 567. de N. S.

Du Celibat

1. Cor. VII
Heb. XIII

An 567. de N. S. *mais Dieu jugera les paillards & les adulteres.* Le 12. Canon du Concile de Tours ordonne aussi, *que l'Evesque vive avec sa femme cõme avec sa sœur, & qu'il gouverne si saintement toute la maison tant de l'Eglise que la sienne propre qu'il ne se puisse lever de luy aucun soupçon.* Surquoy Barthelemy Carranza Dominicain avertit qu'il faut entendre ce Canon selon l'usage de l'Eglise Orientale, dans laquelle celuy qui estoit marié estoit promû au sacerdoce. Comme si les Prélats de France assemblez en Synode se fussent mis en peine de donner des régles aux Eglises Orientales, veu qu'au contraire il est clair qu'ils ne songeoient qu'a leurs Eglises & à leurs Pasteurs, dont il y avoit encore quelques uns mariez, vivans avec leurs femmes nonobstant toutes les defenses qui en avoient esté faites jusques-là. Le Canon suivant le montre encore; *que nulle troupe de femmes ne suive l'Evesque qui n'a point sa femme.* Ie ne say pas comment il faut traduire autrement ces mots, *Episcopum Episcopam non habentem nulla sequatur turba mulierum.* Et je ne comprens pas bien la raison qui y est ajoutée, *Bien que le mary soit sauvé par la femme fidéle, comme aussi la femme par le mary fidéle, comme le dit l'Apôtre.*

Radegonde écrit au Synode. On dit que la Reyne Radegonde écrivit une lettre à ce Synode, par laquelle elle leur faisoit savoir la fondation qu'elle avoit faite à Poitiers, d'un Monastére, sous le titre de Sainte Croix, selon la régle de Saint Césaire d'Arles, & leur demandoit de le protéger de leur autorité, d'y maintenir sa seur Agnets, quelle en avoit fait élire Abbesse, de tenir la main à l'election Canonique de celles qui luy succederoiẽt, & d'en defendre les revenus contre ceux qui les voudroiẽt usurper. On dit aussi que le Cõcile luy fit répõse, cõfirma l'établissemẽt de son Monastere & de sa Regle, & denõça anatheme

Anathéme à toutes les filles qui en sortiroient pour se marier, & à tous ceux qui les épouseroient. Depuis ce temps cet illustre exemple de la Reyne fut suivy de quantité d'autres femmes qui fondérent & bâtirent des Monastéres de filles en nostre France. Il est certain que dés le troisiéme siécle il y avoit des filles qui faisoient une espece de vœu de ne se point marier; comme on le peut voir dans Tertullien, & principalement dans S. Cyprien: mais elles demeuroient dans la maison de leurs pére & mére, ou de leurs proches parens, & n'estoient point recluses à part: car elles frequentoient avec les autres, & sortoient de leurs maisons pour aller dans les Saintes assemblées avec les autres fidéles, & elles recevoient dans leurs maisons qui elles vouloient: seulement elles portoient un voile, qui leur avoit esté mis la premiére fois par l'Evesque du lieu. Telles estoient Paula & Eustochium à qui S. Jérôme écrivoit souvent. Et cela a duré ainsi jusques à ce siécle, où l'on a commencé à bâtir des Abbayes ou des Monastéres, dans lesquels on a renfermé des filles, souvent malgré elles, pour satisfaire à l'avarice & à l'ambition de leurs parẽs. A cela contribua beaucoup l'exemple de la Reyne Radegonde, tellement que depuis on a veu quantité d'Abbayes semblables bâties & fondées dans le septiéme siécle & dans les suivans. C'est vers le commencement du septiéme siécle qu'on dit qu'a esté bâtie l'Abbaïe de Joire, dont la premiére Abbesse fut Telechilde, qui a esté Maitresse de Bertille premiére Abbesse de Chelles. Peu de temps apres fut Fare sœur de Faron Evesque de Meaux, laquelle dressa l'Abbaïe de Faremoutier, & Julienne premiére Abbesse de Pouilly. Environ ce tẽps aussi fut Romery ou Remiré, qui fõda l'Abbaïe

An 567. de N. S.

Origine des Monastéres de filles en France.

Quantité d'abbaïes de filles.

An 567 de N. S. | l'an 591, Voyez en

de Remiremont en Lorraine. Cette Abbaïe a cela de particulier, que les filles qu'on appelle Dames y sont fort libres, & qu'elles en peuvent sortir quand elles veulent. La suite fera voir, comme il s'est glissé des corruptions étranges dans ces sortes de Monastéres.

Liuba succéde a Athanagilde. Ses filles mariées à des Rois de France.

Grégoire de Tours remarque expressément qu'Athanagilde Roy des Gots ou Wisigots en Espagne, mourut la seconde année de l'Empire de Justin, en laquelle nous sommes, & que Liuba fut élu & couronné à sa place, & que la seconde année il s'associa Leuvigilde son frére. Athanagilde avoit eu deux filles mariées à des Rois de France, l'ainée s'appeloit Gelesvinte, ou selon d'autres Gasonte, qui epousa Chilperic Roy de Soissons; la seconde se nommoit Brunechilde ou Brunechaut, qui fut mariée à Sigibert Roy de Mets. Elles estoient Ariennes avant leurs mariage; mais apres elles embrassérent la religion de leurs maris. Gelesvinte fut d'abord assez bien traittée de Chilperic (& Fortunat a fait un Epithalame en faveur de leur mariage) mais l'amour déréglée qu'il avoit pour Frédegonde sa concubine, femme ambitieuse & violente, estant plus forte que l'amour légitime, elle se plaignit à Chilperic du tort qu'elle luy faisoit, & des injures qu'elle recevoit de Fredegonde, & luy demanda permission de retourner en Espagne: mais le Roy la luy refusa, & quelque temps apres on la trouva étranglée en son lit. Il eut une autre femme nommée Audoere, de laquelle il eut trois fils. Il eut aussi des enfans de Fredegonde, laquelle inventa une ruse malicieuse pour faire chasser la Reyne & pour occuper sa place. C'est que Frédegonde estant accouchée d'une fille, elle persuada à la Reyne Audoére de presenter cet enfant au baptesme. La

Les femmes Chilperic.

Reyne

Reyne sans songer au piége qu'on luy tendoit, ne fit point difficulté d'estre marreine de cet enfant. Alors Frédegonde fit savoir au Roy que par ce moyen Audoere estoit devenue sa Commere puis qu'elle avoit presenté son enfant au baptesme, que tels mariages estoient declarez incestueux & défendus par les Canons Ecclésiastiques, & que par consequent il ne pouvoit plus habiter avec elle. Cela fit que Chilperic la répudia & épousa Frédegonde. On peut penser que tout cecy est arrivé dans le cours de plusieurs années : mais nous l'avons mis icy tout d'une suite, pour débrouiller l'histoire qui est fort confuse dans les Régnes de nos Rois. On dit que ces deux mariages de Chilperic & de Sigibert avec les filles d'Athanagilde furent contractez pour s'éloigner de ce qu'avoit fait Charibert leur frére qui n'avoit pris que des filles de son Royaume, avec lesquelles il vivoit bien mal. Car en premiéres nôces il épousa Ingoberge ou Ingoberte, dont il eut une fille nommée Berthe : mais comme Ingoberge estoit plus agée que luy, il s'en dégoûta. Elle avoit deux femmes fort belles qui la servoient, nommées l'une Marcovefve & l'autre Meroflede ou Mirefleur qui estoient sœurs. Il devint amoureux de celle-cy, & la Reyne pour l'en détourner, luy fit voir un jour leur Pére qui estoit un pauvre tisserand en laine. Charibert s'en mit en telle colére contre Ingoberge sa femme qu'il la repudia & épousa Mirefleur. Comme quelque temps aprés elle mourut, il prit sa sœur Marcovefve pour sa femme, quoy qu'elle eust l'habit de religieuse, se fouillant ainsi d'adulteres & d'incestes, & de ce qu'on estimoit sacrilége. On croid que ce fut en partie à cause de cela que le Concile de Tours & d'autres ont fait des Canons contre les mariages ince-

An 567. de N.S.

Mariages de Charibert.

B 6 stueux

stueux & défendus dans la Parole de Dieu, & contre les mariages avec les filles qui s'estoient faites religieuses.

An 568. de N. S.

L'an 568. de N. S. le 3. de l'Empereur Iustin, le 6. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction 1. Cycl. Sol. 17. & Lun. 18. le 10. de Iean 3.

Acte de justice de Iustin.

L'Empereur estoit sujet à la migraine qui le travailloit & lui donnoit des vertiges qui l'empeschoient souvent de sortir en public, & de donner audience au peuple. A diverses fois qu'il l'avoit donnée il avoit esté accablé de plaintes de plusieurs qui se jettant à ses pieds luy demandoient justice de quantité de personnes de la Cour, des Sénateurs & des plus puissans, qui les ruinoient par injustices, usures & véxations. L'Empereur en fit des reproches au Sénat de ce qu'ils souffroient de telles choses, jusques à les menacer que s'ils n'y mettoient ordre, & ne rendoient le droit à chacun, il les châtieroit. Mais comme tout cela ne servoit de rien, il se presenta enfin un des Sénateurs qui promit sur peine de sa teste de remédier à ces violences, si l'on le vouloit faire Préfet de la ville, & pourveu que l'Empereur l'apuiast de son autorité. Justin accepta cette condition & luy donna la Préfecture. Un jour que le Préfet estoit sur le Siége judicial, une pauvre femme se vint plaindre qu'un des premiers Magistrats luy avoit pris tout son bien. Le Préfet luy donna un billet pour le porter à cet homme afin qu'il se vinst défendre: mais au lieu de comparoitre à l'assignation il renvoya la femme apres l'avoir outragée. Le Préfet luy envoya un de ses Officiers

pour

pour le citer: mais n'en ayant tenu conte non plus; il apprit que l'Empereur avoit convié ce Magistrat à diner; c'est pourquoy il alla au Palais pour le sommer de luy remettre entre ses mains l'homme accusé, comme il s'y estoit obligé. An. 568. de N. S.

L'Empereur l'ayant fait, le Préfet condamna le Magistrat à estre rasé, foüetté & mis tout nud sur un asne & conduit en cet estat par les rues de la ville. Apres cette amende honorable il confisqua tout son bien & l'adjugea à la femme qui se plaignoit de luy. Cet exemple de severité retint tout le monde dans son devoir, & l'Empereur n'entendant plus de plaintes quand il sortoit en public, créa Patrice le Préfet qui avoit si heureusement corrigé les desordres, & luy donna la Préfecture de la ville pour toute sa vie. On récite aussi de l'Impératrice Sophie qu'elle fit une action digne d'une grande Princesse, en payant toutes les dettes de ceux qui n'avoient pas moyen de satisfaire leurs créanciers.

Entrée des Lombards dans l'Italie.

Cette année fut fort remarquable à cause de l'entrée des Lombards dans l'Italie. Ils furent ainsi appelez non parce qu'ils portoient de longues barbes comme disent quelques uns, mais parce qu'ils s'armoient de *longs bards*, qui estoient une espéce d'armes qu'on dardoit contre les ennemis: & de ce mot de *bard* vient nostre mot de *balebarde*, En effet, les Lombars ne sont jamais appelez en Latin *Longobarbi*, mais *Longobardi*.

Leur premiére demeure avoit esté Scandinie ou Scandinavie, qui est le pays de Dannemarc, qu'on nommoit anciennement une Isle, quoy qu'elle ne soit qu'une Peninsule ou Presquisle. De là ils s'habituérent le long des riviéres de l'Elbe & de l'Odere. En divers temps ils s'estoient soulevez avec leurs voisins & avoient fait la

guerre

An 568. de N. S. guerre aux Romains. Sur tout ils se rendirent renommez & redoutables sous l'Empire de Justinien, qui fit alliance avec Vachon leur Roy, & Theodebert Roy de Mets avoit épousé sa fille. Estant appuyez des Romains & ayant pour Chef Audoin ils subjuguérent les Gépides: & nous avons veu qu'ayant pour Roy Alboin, ils vinrent aussi au secours des Romains contre les Gots, & qu'ils y furent utilement employez par Narses: lequel voyant qu'ils se rendoient trop puissans & qu'ils vivoient avec une effrénée licénce, les renvoya, & en s'en retournant, ils se saisirent de la Pannonie & des pays circonvoisins. Cette année donc leur Roy Alboin vint en Italie avec une puissante armée de Bulgares, de Gépides, d'Avares, de Hérules, de Sarmates, de Huns ou Hongrois & de Suéves. Il ne faut point douter que l'ambition & le desir de piller & de s'enrichir ne les ait poussez à faire cette irruption. Mais de plus Paul Diacre, Anastase Bibliothéquaire, & Warnefridus nous en répresentent l'occasion. C'est que Narses, ce grand homme, qui avoit fait tant de merveilles pour deliwer l'Italie & pour la tirer du joug des Gots, se mit mal avec les Sénateurs de Rome, qui l'accusérent aupres de Justin & de sa femme, d'user de rude tyrannie envers eux, de les tenir comme des esclaves & de se vouloir faire Roy. C'est pourquoy l'Empereur le rappela d'Italie, luy manda de venir à Constantinople; & envoya le Patrice Longin pour commander à sa place. Narses n'osa retourner à C.P. appréhendant que l'Empereur ajoutant foy à ses ennemis ne luy fist un mauvais party. Et sur tout à cause d'un discours qu'on luy rapporta que l'Impératrice avoit fait en se moquant de luy, parce qu'il estoit Eunuque; *Qu'il le faloit faire revenir pour le mettre à filler*

L'occasion

Le mécontentement de Narses.

filer avec les femmes. Dont estāt piqué il répon- „ dit. Qu'il ne refusoit point d'estre puny s'il l'a- „ voit mérité: mais qu'ayant rendu tant de servi- „ ces à l'Empire & sur tout à l'Italie, il ne pouvoit „ souffrir d'estre mal traitté. Et quant aux paroles „ de l'Impératrice, il vouloit bien qu'elle sceust „ qu'il luy fileroit & ourdiroit une toile que ni „ elle ni son mari ne pourroient défaire de leur „ vie. Il partit de Rome tout enflammé de colére, „ & se retira à Naples. Le Pape de Rome l'y alla trouver pour tâcher de le ramener & de le reconcilier avec les Senateurs. Mais ce fut en vain: parce qu'il avoit déja envoyé des lettres & des presens à Alboin Roy des Lombards, duquel il estoit connu; & luy fit savoir qu'il avoit beau moyen de se rendre Maitre de l'Italie. Alboin prit cette occasion aux cheveux, & invita les Saxons, les Turingiens & ces autres peuples que nous avons nommez de se joindre avec luy. Les Saxons quittérent leur pays aux Suéves, pour toûjours, s'ils n'y revenoient point: mais à condition aussi que s'ils estoient obligez d'y revenir, les Suéves le leur quitteroient & rendroient volontiers. L'esperance du pillage ou de la conqueste fit aller tous ces peuples à la guerre d'Italie, la plus part avec leurs femmes & leurs enfans. Alboin ayant ainsi une armée tres-nombreuse fit descente en Italie. Le Cardinal Baronius & ceux qui le suivent ne veulent pas, que cela ait esté l'occasion de la venuë des Lombards: parce que le PoëteCorippe répresente que Narses estoit des l'année passée à C.P. en grand crédit aupres de Justin. Mais le Jésuite Petau en son *Rationarium Temporum*, les réfute fort bien, montrant que ce que dit Corippe estoit d'un autre Narses plus jeune que celuy dont nous parlons, & qu'il y avoit en ce temps là trois Narses; le premier est le Libérateur de l'Italie qui mourut & qui

An 568. de N. S.

Il y a eu trois Narses.

An 568. de N. S. & qui fut enterré à Rome, un peu apres avoir fait venir les Lombards. Le second qui estoit frére d'Aratius. Le troisiéme, qui est celuy dont parle Corippe en son poéme, qui estoit jeune, beau à merveille, qui avoit une belle chevelure, qui estoit tout doré, qui portoit les armes de Justin l'an 2. de son Empire, & qui fut brulé vif par le commandement de l'Empereur Phocas l'an 605. de N. S. toutes lesquelles choses ne peuvent convenir au Narses dont il s'agit icy. Quoy qu'il en soit toute l'Italie fut extrémement effrayé & avec raison d'une si horrible guerre qui la menaçoit. Elle estoit épuisée de soldats & d'argent par les guerres précedentes, la peste inguinaire l'avoit desolée en quantité de lieux. Il parut aussi plusieurs prodiges, qui estoient des signes avantcoureurs de la colére divine, & la suite en fera sentir la severité.

Alboin entre en Italie. Alboin fit entrer ses Lombards par l'Istrie & par le pays des Venitiens, où il ne rencontra personne qui s'opposast à sa marche: parce que tout le monde fuyoit son armée, qui n'estoit composée qu'ou de Payens ou d'Ariens, desquels tous on ne pouvoit attendre qu'un tres-mauvais traittemẽt. Paulin Patriarche d'Aquilée en sortit, ayant pris avec luy tous les vases les plus précieux de son Eglise, & se retira dans une Isle proche de là. La plusparr des habitans se sauvérent dans des Isles voisines de Venise. Aquilée estant presque toute abandonnée ouvrit ses portes à l'ennemy. Friul se rendit aussi apres quelque peu de résistance, & en suite toutes les autres places de moindre importance se rendirent: Alboin s'arresta là cette année & y mit son armée en quartier d'hyver, laquelle y trouva une grande abondance de vivres; parce que l'année avoit esté fort fertile. Il établit Gisulfe son petit-fils Duc de la province de

Friuli

Friul, laquelle depuis ce temps-là a retenu le nom de Duché. An 568. de N. S.

Quant à l'Illustre Narses il revint à Rome, y estant desiré & demandé par les principaux de la ville. Mais il y mourut bientost apres, de regret & de déplaisir de voir ses services si mal reconnus, & l'Italie qu'il avoit sauvée, sur le point d'être ruinée. Apres sa mort son corps fut embaumé, & mis dans un sercueil de plomb, dont Longin éstant averty, il le fit porter à C. P. avec tous les thrésors qu'il avoit amassez. Lors que ce Chef arriva en Italie pour y commander à la place de l'Empereur, il établit son siége non à Rome, mais à Ravenne, & se fit nommer *Exarque*, comme il avoit esté appelé dans l'Afrique, où il avoit commandé. Et de là a commancé l'Exarquat de Ravenne, dont Longin a esté le premier Exarque. N'y ayant que peu de troupes en Italie lors qu'il y arriva, il n'eut soin que de munir de fortes garnisons Rome & Ravenne. Il en envoya aussi dans quelques autres villes, où il crût que les ennemis se pourroient arrester.

Mort de Narses.

Longin premier Exarque de Ravenne.

Il y avoit aussi en ce tems-là de la guerre en Angleterre entre Ceaulin Roy des West-Saxons qui y regnoit depuis neuf ans & Ethelbert Roi de Cantorbery qui fut vaincu par celui-là. Congal Roy d'Escosse mourut cette année, apres y avoir regné dix ans: auquel succéda Quinnatel qui ne tint le Sceptre qu'un an & demy.

Rois d'Angleterre & d'Escosse.

L'an

An 569. de N. S. *L'an 569. de N. S. le 4. de l'Empereur Iustin, le 7. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction. 2. Cycl. Sol. 18. & Lun. 19. l'11. de Iean. 3.*

Alboin s'avance dans l'Italie. Sigonius. APres l'hyver le Roy des Lombards poursuivant sa pointe mena son armée plus avant, en lui faisant observer quelque ordre & discipline, afin de ne point effaroucher les peuples, dont il desiroit gagner l'amitié. Il tira droit à Trevise : Felix qui en estoit Evesque, lui alla au devant, pour demander sauvegarde pour son Diocése, & il l'obtint fort civilement. Alboin ayant pris la ville sans résistance y mit garnison. Il laissa Padouë, Mantouë & Crémone, ou parce qu'elles estoient un peu éloignées de la marche qu'il vouloit prendre, ou plutost parce qu'y ayant de fortes garnisons, il eut falu trop de temps à les assiéger & à les prendre. Il alla attaquer Vicence, Vérone, Trente & quelques autres villes qu'il prit aysément ; parce que Longin qui estoit à Ravenne, n'avoit pas assez de troupes, ni pour munir suffisamment ces places, ni pour les aller secourir. Et en toutes les villes considérables qu'Alboin prit il y mit des garnisons, il y etablit des Gouverneurs, desquels la pluspart furent appelez Ducs.

Calamités & guerres de l'Empereur. Pour accroitre les calamitez de l'Empire, les Bulgares se jetterent sur la Thrace. Mais Tibére (qui depuis a esté Empereur) envoyé par Justin, les chassa au de là du Danube, & retourna victorieux à Constantinople l'Empereur n'eut pas tant de bonheur dans l'Afrique. Car le Préfet ou Lieu-

ou Lieutenant qu'il y avoit, fut défait en bataille & tué par Ismael, qui s'estoit rebellé contre l'Empereur.

L'an 570. de N. S. le 5. de l'Empereur Iustin le 8. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction 3. Cycl. Sol. 19. & Lun. 1. le 12. de Iean 3. An 570. de N. S.

INcontinent apres l'hyver Alboin passa la riviére d'Adda, & entra avec son armée dans la Ligurie ; où il mit un tel effroy que tout le monde non seulement de la campagne, mais aussi des villes abbandonnérent leurs maisons & se sauvérent dãs des marests, dãs des Isles & dans des lieux inaccessibles, où ils ne croyoient pas que les ennemis les pûssent aller trouver. Il prit sans peine Bresse, Bergome, Lodi, Come & toutes les autres villes d'alentour, jusques aux Alpes, & enfin tira à Milan qui estoit la Capitale du pays. Mais elle n'estoit pas fortifiée & n'avoit point de garnison suffisante pour la défendre. Honorat Archevesque de la ville voyant l'approche de l'ennemy puissant & redoutable, en sortit & se retira à Gennes, avec les principaux de Milan qui le suivirent. Alboin ayant fait approcher son armée de la ville, la fit sommer de se rendre, leur déclarant que s'ils attendoient qu'on fit bréche à la ville, il y feroit mettre tout à feu & à sang. Les habitans effrayez firent leur composition, & Alboin y entra le 5 de Septembre. Alors tant son armée que le peuple le proclamérent Roy d'Italie, & s'est d'icy qu'on prend le commencement du Regne des Lombards dans l'Italie, qui a duré deux cens ans &

Alboin entre dans la Ligurie. Sigonius.

Où il prẽd plusieurs villes,

Et sur tout Milan.

Commencement du régne des Lombards en Italie, & sa durée

An 570. de N. S. ans & plus. Car Didier leur dernier Roy fut vaincu par nostre Charlemagne l'an 773. de N. S. Apres qu'Alboin se fut rendu maitre de Milan, il alla assiéger Pavie. Mais voyant qu'elle estoit tres-bien munie d'hommes, de vivres, de munitions de guerre & de forts remparts, il se contenta de la laisser bloquée, & ce blocus dura environ trois ans. Je vois que plusieurs des historiens le commencement dés l'an dernier, & le finissent en l'an 572. Le Lecteur judicieux verra où il le mettra le mieux. Alboin laissa une partie de son armée autour de Pavie, pour empescher qu'on ne pût entrer ni sortir; avec l'autre qui estoit encore assez nombreuse, il alla assiéger & prendre Tortone, Plaisance, Parme, Bercel, Regge & Modéne. Il s'avança mesme jusques dans l'Ombrie, où il prit la ville de Spolette, y mit un Duc, & depuis ce temps là elle a toujours retenu le nom de Duché, & dans les villes les plus considérables il y mit des Gouverneurs qu'il nomma Ducs. Tout cela se fit durant les deux ou trois ans que dura le siége de Pavie.

Blocus de Pavie.

Pendant que les affaires Romaines alloient si mal en Italie, Justin attira sous son Empire les Provinces de l'Arménie & de l'Iberie; ce qui fut un des sujets de la guerre que lui fit le Roy de Perse.

Naissance de Mahomet.

Les Arabes Mahumetans marquent cette année, pour estre celle en laquelle leur faux Prophéte est né le Lundy 5. de May. Triste jour & infame année qui a mis au monde une si pernicieuse peste! Ils disent qu'il a vécu justement soixante ans, selon le calcul de leur Ere.

Kinnatel Roy d'Escosse ne regna que pres de deux ans, auquel succéda Aidan, qui fut Roy 34. ans, dit Buchanan. Et les Annales de Frise récitent

tent que Richol apres avoir tenu le Royaume de Frise 43. ans mourut cette année, & que Beroald son fils luy succéda qui en regna soixante.

Donat moyne en Afrique craignant les Mores qui ravageoient le pays, passa en ce temps en Espagne, où il bâtit un Monastére, & fut le premier qui y établit les Moynes : selon le dire de Vaseus.

L'an 571. de N. S. le 6. de l'Empire de Iustin, le 9. de Charibert, de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France. Indiction 4. Cycl. Sol. 20. & Lun. 2. le 13. de Iean 3. An 571. de N. S.

Nous avons veu comme la mort de Clotaire est arrivée l'an 562. & Grégoire de Tours qui vivoit de ce temps-là dit que Charibert son fils Roy de Paris, mourut l'an neuviéme de son regne : de sorte qu'il faut rapporter sa mort ou au commencement de cette année où à la fin de la précédente. Il avoit régné paisiblement : parce qu'il ne se plaisoit qu'en ses voluptez sales qui lui abbrégérent ses jours. Nous avons veu ses mariages & ses adultéres incestueux en l'an 567. dont on dit que S. Germain Evêque de Paris le reprit fort severement & à diverses fois, quoy que cela ne produisit point beaucoup de fruit. Charibert mourut à Blaye, & fut enterré disent quelques uns en l'Eglise de S. Romain : mais Grégoire de Tours dit, qu'il fut enterré à Paris. Comme cet Auteur se plait fort à rapporter des Miracles où il n'y a nulle apparence, il raconte que Charibert peu avant sa mort s'estant saisy d'une mettairie qui appartenoit à l'Eglise de Saint Martin de Tours, & *Mort de Charibert.*

An 571. de N. S. en ayant fait une équurie, ses chevaux devinrent enragez & aveugles : que nonobstant cela il ne la voulut point rendre ; mais qu'apres sa mort son frere Sigibert la restitua sur les priéres de l'Evêque Euphrone. Fortunat qui fleurissoit en ce tems décrivant l'Eloge de Charibert, le loüe d'avoir esté sage, bon, pieux, paisible, liberal, justicier, observateur de promesses, & qui parloit mieux Latin qu'aucun homme de son temps. Il avoit entretenu encore une autre belle femme nommée Theodegilde, à qui il avoit donné autorité par dessus les autres. Se voyant frustrée de son crédit & de son espérance par la mort de Charibert, elle crut qu'elle pourroit y rentrer par le moyen de Gontran Roy d'Orléans ; auquel elle écrivit que s'il vouloit la recevoir pour sa femme, elle lui porteroit de grands thrésors qu'elle avoit. Il luy fit réponse, que si elle vouloit venir il la traitteroit encore mieux que n'avoit fait son frére. Flattée de cette promesse elle l'alla trouver. Mais Gontran au lieu de lui donner place en son lit, lui fit oster tout ce qu'elle avoit de plus précieux & la fit conduire dans un Monastére. Pour en sortir, elle trouva moyen d'écrire à un Capitaine Got, que s'il la vouloit tirer de sa prison, elle lui mettroit entre mains une grosse somme d'argent qu'elle avoit encore, & qu'elle le suivroit en Espagne. L'Abbesse en estant avertie la fit resserrer dans un cachot où elle mourut.

Theodegilde une des femmes de Charibert.

Charibert ne laissa que des filles, l'une Berthe ou Bertheflède (quelques uns veulent que ce soient deux) & Chrobielde. Berthe fut un peu de temps dans le Monastére qu'Ingeltrude avoit bâty à Tours, & en suite en celui du Mans, d'où elle fut tirée pour estre mariée à Ethelbert Roy de Kent ou de Cantorbery en Angleterre, encore qu'il

Berthe mariée à Ethelbert.

qu'il fut idolatre. Mais on stipula qu'elle auroit l'éxercice libre de la Religion Chrestienne; & elle fit si bien qu'elle y amena aussi son Mary. Pour Chrodielde, elle commit de si grands desordres que les Evesques de la Province l'excommuniérent. An 571. de N. S.

Les femmes & les enfans de Gontran. Gontran n'estoit guére plus retenu en ses mariages & en ses amours que Charibert. Il entretint assez long-temps une femme nommée Vénérande, dont il eut un fils nommé Gombaud. Apres il épousa Mercatrude fille du Comte Macaire, qui depuis fut Evesque d'Angoulesme. Elle eut aussi un fils, & sa jalousie fut si forte contre Vénérande, qu'elle fit empoisonner Gombaud. Dieu la punit de cette horrible méchanceté : car son fils mourut bien tost apres, & Gontran la répudia, & pour l'affliger encore d'avantage il prit pour femme Austregilde, surnommée Bobille, qui avoit esté une des filles de service de Mercatrude. Il eut deux fils de Bobille, Clotaire & Clodomir: mais qui moururent avant leur Pére. De Mercatrude il avoit eu Clote ou Clodoberge, qui prit le voile de Religieuse, & son Pére lui laissa quelques héritages pour son entretien.

Partage de la France entre les freres. Apres la mort de Charibert, ses fréres Gontran, Chilperic & Sigibert partagérent sa succession. La ville de Paris estoit la piéce la plus considerable, & chacun desiroit de l'avoir pour soy: mais ils s'accordérent de la partager entr'eux également, à condition qu'aucun d'eux n'y entreroit que du consentement des autres. Gontran observa religieusement cette convention, mais les deux autres ne furent pas si religieux. Par ce moyen Gontran eut encore le pays d'Agenois, de Périgord & de Gascogne.

Nous avons veu comme l'armée des Lombards

An 571. de N. S. bards estoit composée de Huns, de Hérules & d'autres. Ils entrérent dans les pays qui appartenoient à Sigibert, qui les alla rẽcontrer jusques en Turinge, les défit & les contraignit de se reculer & de s'aller joindre aux troupes d'Alboin qui étoiẽt dãs l'Italie. Tãdis que Sigibert étoit occupé en cette guerre son frére Chilperic se jetta sur une partie de son Royaume & prit la ville de Reims & quelques autres de sa Champagne. Sigibert retournant victorieux mena ses troupes droit contre son frére, assiégea & prit sa ville capitale de Soissons, où ayant trouvé Tyeodebert fils de Chilberic il l'envoya prisonnier à Pontignon. De là il alla donner bataille, laquelle fut fort opiniatrée de part & d'autre: mais enfin Chilperic la perdit. Nonobstant cela Sigibert se montra bon frére, & se contenta de recouvrer ce qu'on luy avoit pris, rendit à Chilperic toutes les places qu'il avoit conquises, & luy renvoya son fils avec des présens; apres qu'il lui eust fait promettre de jamais ne lui faire la guerre. Mais le fils qui n'estoit pas meilleur que le Pére ne se soucia guére de tenir sa promesse.

Chilperic & Sigibert se font la guerre.

Theodebert fils de Chilperic.

Nous avons veu en l'an 567. que Liuba (ou Luiba) Roy des Gots en espagne s'associa son frére Leuvigilde au Royaume. Ce dernier assiégéa la ville de Cordouë cette année, & apres un long siége la prit par intelligence qu'il eut avec quelques habitãs. Il se saisit ẽcore de plusieurs autres villes avec grand bon-heur, & ainsi augmenta fort sa domination. En mesme temps il y avoit un Roy de Suéves en Gallice, nommé Ariamire (ou Miron) Chrestien orthodoxe, qui vint faire la guerre dans le Berry & dans les pays voisins, où il fut le plus fort & subjugua les habitans, sur lesquels il regna pour un temps.

Leuvigilde Roy des Gots en Espagne.

Ariamire Roy des Suéves en Espagne.

L'an

L'an 572. de N. S. le 7. de l'Empereur Iustin, le 10. de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 5. Cycl. Sol. 21. & Lun. 3. le dernier de Iean 3. An 572. de N. S.

CEtte année Liuba mourut, & par sa mort son frere Leuvigilde estant seul Roy des Gots à sa place, il avança ses conquestes & se rendit maitre d'une bonne partie de la Gaule Narbonnoise, de la Catalogne & du Royaume d'Arragon. D'autre costé Ariamire Roy des Sueves, zéle pour la Saine doctrine, se maintenoit dans la Gallice & dans le pays voisin qu'il avoit conquis: & fit tenir cette année au mois de Decembre un second Concile à Braga composé de douze Evesques, qui dresserent dix Canons pour le réglement de la discipline Ecclesiastique. Apres qu'ils se furent separez, ils tinrent un Synode dans la ville de Lugo, où ils confirmerent les departement des Provinces & des Dioceses, faits au premier Synode qui s'y étoit célébré. Nitige étoit Evêque de Lugo & Second Metropolitain de Gallice. Martin qui estoit Evêque de Braga Capitale de Gallice, envoya à Second & au Synode de Lugo la collection qu'il avoit faite de quelques Canons Orientaux au nombre de vingt cinq. Ce Martin estoit venu d'Orient en Espagne, où il convertit les Suéves qui estoient Ariens à la foy Catholique. Il rebâtit les Eglises, reforma le Clergé, & fut Abbé du Monastere de Dumio; d'où la réputation de sa pieté & de sa doctrine s'épandit si bien que la Chaire de Braga venant à vaquer, il en fut élû Evesque par le commun consentement du Clergé & du peuple. Il se gouverna

Leuvigilde Roy en Espagne & Ariamire.

2. Concile à Braga.

Evesque de Gallice.

Martin de Braga.

An 572 en cette charge avec beaucoup de louange. Isi-
de N. S. dore de Séville, dans son livre des Ecrivains Eccle-
siastiques chapitre 22. dit qu'il avoit lû de luy un
livre d'Epistres, & un de la différence des quatre
vertus Cardinales, qu'il dedia au Roy Ariamir
qui l'estimoit & l'honoroit.

Sigibert battu par les Huns.

Les Huns assistez des Turingiens voulurent a-
voir leur revange de ce que l'année derniere ils
avoient esté battus par Sigibert Roy d'Austrasie,
& se vinrent jetter sur ses frontiéres avec une
puissante armée. Sigibert leur alla au devant: mais
il fut battu à son tour, & l'histoire remarque que
les François furent épouvantez de spectres que les
Barbares leur firent paroitre par des illusions Ma-
giques. Péut estre qu'il n'y eut autre chose qu'une
terreur Panique, qui fit qu'ils s'imaginérent de
voir ces fantomes. Quoy qu'il en soit, Sigibert se
voyant renfermé avec ce qui luy restoit de trou-
pes dans un détroit où il n'y avoit pas apparence
de se sauver, il envoya des ambassadeurs à Cagan
Roy des Huns & des Avarois, & luy offrit une si
grosse somme d'argent qu'il le laissa retourner
librement en France. Dés qu'il y fut, il envoya
Firmin & Audoere, deux des Chefs de son armée
pour assiéger Arles, pour la joindre à Avignon,
Aix & Marseille qui estoient de sa domination. Les

Arles pris & repris.

habitans de la ville d'Arles ne s'attendant pas à
cela furent contrains d'ouvrir leur portes & de se
rendre. Gontran Roy d'Orleans, à qui Arles ap-
partenoit envoya une armée conduite par Celse
Patrice, vaillant Capitaine, pour s'opposer à cet-
te invasion. Il prit en sa marche Avignon, & en
suite alla mettre le siége devant Arles, laquelle il
reprit bientost par l'artifice de Sapaudus Evesque
de la ville, lequel, affectionnant son Prince legiti-
me, donna le moyen à Celse de défaire ses en-
nemis

nemis & de se saisir de la place. Firmin & Audouëre y furent faits prisonniers : mais ils furent aussi bientost relachez. Gontran se contentant d'avoir repris ce qu'on luy avoit usurpé, fit la paix avec son frére Sigibert, & luy rendit Avignon. Environ ce temps quelques troupes de Lombards se jetterent sur les terres de Sigibert, situées du costé de la Suisse: mais ils furent repoussez & battus en sorte qu'ils furent contraints de se réjoindre au corps de l'armée d'Alboin. Il continuoit ses conquestes en Italie : & Pavie continnoit à estre assiégée par ses troupes. Durant ce temps-là mourut Honorius Archevesque de Milan, fort regretté de son Eglise, auquel Fronton succeda.

An 572. de N. S.

Fronton succede à Honorat.

Le 13. Iuill. de cette mesme année mourut aussi le Pape Iean 3. apres avoir tenu le siége de Rome environ treize ans. Le meilleur pour luy est qu'il n'a guére fait parler de luy, au moins l'histoire ne s'est elle pas chargée de ses faits : sinon qu'elle rapporte qu'il acheva de bâtir l'Eglise des Saints Apostres Iaques & Philippe, que son Predecesseur avoit commencée, & la consacra, & qu'il repara les cimetieres des Martyrs. En deux ordinations il créa 38. Prestres, 15. Diacres & 61. Evesques. Entre les Epitres Decretales il y en a une qui porte le nom de Iean 3. addressée à tous ceux qui sont etablis par les provinces d'Allemagne & de France, sur le sujet des Chorevesque. Mais le Cardinal Baronius & tous ceux qui sont versez tant soit peu dans les choses de l'antiquité, reconnoissent que cette Epitre là est supposée, comme aussi le sont plusieurs autres. Il y a encore une petite lettre qui porte le Nom du mesme Pape á Edald Archevesque de Vienne, par lequelle il luy mande qu'il luy a destiné „

Mort de Iean 3. Baron.

An 572. l'usage du venerable Pallium & qu'il luy en- „
de N. S. voye des cheveux de Saint Paul, pour estre en „
consolation à son Eglise. On doute aussi si „
Vacance cette lettre est de Iean 3. L'ambition de suc-
du Siége. céder à son siége excita tant de divisions & de
seditions dans Rome, que le siége fut vacant dix
mois. Le Moyne Onufre ne met la mort de Iean
3. que deux années apres celle-cy : mais il n'est
pas suivy des autres historiens.

Anastase est chassé d'Antioche & Gregoire mis à sa place. Evagr l. 5. c. 5. & 6.

Nous avons veu en l'an 563. comme Anastase Patriarche d'Antioche avoit constamment defendu la verité contre la persecution de Iustinien. Depuis ce temps-là il s'estoit toûjours maintenu dans son siége édifiant son troupeau & par ses paroles & par son exemple. Mais ses ennemis préoccuperẽt l'esprit de l'Emp. Iustin, l'accusant qu'il avoit taxé son avarice, qu'il avoit mal parlé de lui en diverses rencõtres, & qu'il avoit dissipé le thresor de l'Eglise; tellement qu'à cause de cela il l'envoya en exil, où il demeura 23. ans. & fit élire à sa place Gregoire Abbé du Mont de Sinaï, lequel Evagre loüe fort, quoy qu'il ne fust entré en cette charge que par la violence de l'Empereur. Gregoire tint ce siége jusques en l'an 595. où il mourut : & alors Anastase, déja fort vieux, y fut retabli par l'Empereur Maurice, & en fin y decéda l'an 598. le 26. d'Avril.

Il ne le faut point confondre avec Anastase Moyne du Mont de Sinaï.

Il y en a plusieurs qui le confondent mal à propos avec Anastase Moyne du Mont de Sinaï, qui a écrit entr'autres le livre nommé en Grec ὁδηγός, qui signifie *le Guide*, environ l'an 635. Car d'Anastase d'Antioche nous n'avons point d'écrits que quelques fragmens citez tant par le Concile de Latran assemblé l'an 649 que par le 2. Concile de Nicée. Et quant à l'Auteur du *Guide*, il paroit par le livre mesme chapitre 10. qu'il

qu'il n'a porté autre titre que de *Moyne du Mont de Synaï*, qu'il n'a esté en Egypte (comme il le dit luy mesme) que quelque année depuis la mort d'Eulogius Patriarche d'Alexandrie, decedé le 13. Septembre 608. & qu'il n'a composé son livre que depuis le Mahumetisme, dont il fait mention dans les chapitres 7. 10. & 13. Or par l'histoire des Sarrasins il paroit que Mahomet ne se decouvrit en public pour Prophéte que l'an 612. & qu'il ne pût établir son credit que depuis l'an 622. Il est clair aussi que le Moyne Anastase en son *Guide*, dispute contre le Monothelisme. Et bien que quelques Eutychiens l'eussent maintenu, cependant ce fut Anastase Patriarche d'Antioche, qui le premier en émut la dispute l'an 629. de Nostre Seigneur. Ce qui fait voir clairement qu'Anastase qui a esté Patriarche d'Antioche depuis l'an 561. & qui est mort l'598. n'est pas l'Auteur du livre nommé *le Guide*, mais un simple Moyne du Mont de Sinaï. On peut aussi attribuer à ce mesme Moyne *l'Exposition du Pseaume VI.* où l'Auteur parle de l'Empereur Maurice, comme estant mort de son temps, & *l'Oraison de la Sainte Synaxe, & les cinq oraisons dogmatiques*, qu'il semble citer en la Préface, & au chapitre 18. de Guide, *Quant aux Contemplations anagogiques sur l'Hexaémeron & aux Questions*, plusieurs tiennent qu'elles sont d'un Auteur qui est venu depuis. En effet dans la 117. question l'Auteur temoigne, qu'il vivoit dans le huitieme siécle.

An 572. de N. S.

Les peuples de la grande Armenie sujets des Perses s'adresserent à l'Empereur pour estre delivrez des violences qu'ils souffroient à cause de la religion & luy promirent de s'assujettir à son Empire, s'il vouloit les recevoir, & leur donner

Les Armeniens s'assujettissent à Iustin.

An 572. de N. S. ner sa protection. Iustin les receut, les asseurant de son secours: ce qui leur donna occasion de tuer tous les Perses qui commandoient. Cosroës Roy de Perse s'en plaignit à Iustin, qui fit réponse que le tems de la tréve qu'ils avoient faite ensemble estoit finy, & qu'il ne pouvoit pas refuser des Chrestiens, qui luy demandoient assistance contre ceux qui les opprimoient, à cause de leur foy. Cette réponse estoit genereuse mais elle ne fut pas suivie de l'effet qu'on s'en promettoit. Car elle excita la guerre que leur fit le Roy de Perse: & ils ne furent pas secourus comme ils s'y attendoient.

An 573. de N. S. *L'an 573. de N.S. le 8. de l'Empereur Iustin, l'11. de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 6. Cycl. Sol. 22. & Lun. 4. le 1. entrant de Benoit ou Benose.*

Guerre des Perses contre l'Empereur. Evagr.

COsroës Roy de Perse irrité de ce que les Arméniens ayant secoué son joug s'estoient assujettis à Iustin, y mena de puissantes troupes pour les ramener à son obeissance. L'Empereur pour l'empescher & pour faire diversion de ses troupes envoya Martien contre luy, avec une armée qui entra dans la Mesopotamie & assiégea Nisibe. Mais cela estoit si peu considerable que les Perses ne daignérent pas seulement fermer les portes de leur ville, & que les Romains furent contraints de lever honteusement le siége. De plus Cosroës se jettant sur les frontiéres de l'Empire prit la ville d'Apamée, qui en estoit le rempart, la pilla, la brula, & en ruina les murailles. Il assiégea aussi la forteresse de Daras, dont le siége dura

dura cinq mois, au bout desquels elle fut prise par trahison & par intelligence que le Roy eut dedans. An 571. de N. S.

Cette année mourut Paulin Patriarche d'Aquilée, à la place duquel Probin fut étably, qui suivant les traces de son Prédecesseur demeura séparé de l'Eglise de Rome: & celuy de Milan en estoit de mesme. Aprés qu'on eust long-temps debattu à Rome touchant celuy qui devoit succéder au Siége Episcopal, enfin on élût Bonose, que d'autres appellent Benoit né à Rome. Anastase le Bibliothequaire dit que les Lombards entrérent dans l'Italie sous son Pontificat. Mais cela estoit arrivé dés six ans auparavant.

Probin d'Aquilée

Benoit est étably Evesque de Rome.

Il y en avoit déja trois que Pavie estoit assiégée: & enfin Alboin Roy des Lombards, l'ayant fait presser de plus pres, elle fut prise. Il avoit juré qu'il feroit passer tous les habitans au fil de l'épée: mais il n'éxecuta point son serment, par une chose qu'on dit qui luy survint par la Providence, qui vouloit conserver cette ville. Entrant dedans comme un victorieux triomphant, son cheval s'abbattit sous luy à la porte, & l'on ne pût le faire relever à coups d'esperons ni de fouëts. Un de ses Lombards voyant cela luy dit; Sire, cette ville est toute remplie de Chrestiens: S'il vous plait de rompre le jurement que vous avez fait de les détruire, vous y entrerez sans difficulté. Ie le feray volontiers, répondit le Roy, pourveu que les habitans jurent de m'estre obéissans & fidéles. Aussi tost son cheval se releva, tout le peuple vint au devant de luy pour le saluer & luy prester serment de fidelité, & parmy les acclamations publiques il monta au Palais de Theodoric. Depuis ce temps-là ce Palais & cette ville fut le siége des Rois des Lombards.

Prise de Pavie par Alboin.

Sigon. de Regno Ital. l. 1.

An 573. de N. S. La guerre avoit cessé entre Gontran & Sigibert : mais elle recommença entre Chilperic Roy de Soissons & Sigibert Roy de Mets. Les Provinces de Touraine & de Poitou appartenoient à Sigibert par l'accord qui en avoit esté fait entre les freres, Chilperic qui estoit fort inquiet & ambitieux, y envoya une armée commandée par son cadet nommé Clovis, accompagné de Basile & de Sigaire deux Chefs renommez, pour se saisir de ces pays-là. Ils prirent Tours & Poitiers & ravagérent tous les lieux d'alentour, sans beaucoup de resistance, parce qu'on ne s'attendoit pas à cette invasion. Sigibert s'en plaignit à Gontran, comme l'ayant favorisée ou au moins soufferte, Gontran pour montrer qu'il ne trempoit point, luy conseilla d'armer contre Chilperic ; & s'offrit de luy donner Mumol ou Mommol l'un de ses plus braves Chefs, pour l'assister. Il employa avec tant de diligence & de bonheur les troupes que Sigibert luy avoit données à conduire qu'en peu de tems il reprit la ville de Tours, défit Clovis en bataille, regagna la ville de Poitiers & fit prester le serment de fidelité aux habitans. Bien que Clovis eust esté vaincu, il ne laissa pas en se retirant de ramasser le débris de son armée, avec laquelle il vint se saisir de la ville de Bordeaux qui appartenoit à Sigibert. Mais Sigulfe l'un dés Capitaines de Sigibert l'y poursuivit, en sorte qu'il fut contraint de s'enfuir & de se retirer vers son Pére pour luy porter les nouvelles de sa déroute. Chilperic piqué d'ambition & de colére, envoya une plus puissante armée, commandée par son fils ainé Theodebert, luy faissant fausser la parole qu'il avoit donnée à son Oncle Sigibert de ne porter jamais les armes contre luy. Gontran, qui estoit un Prince paisible, tacha de les mettre d'accord : mais n'en

Guerre entre Chilperic & Sigibert.

pouvant

pouvant venir à bout, il fit tenir un Concile à Paris, espérant que ses deux fréres recevroient avec respect les priéres & exhortations que leur feroient au Nom de Dieu les Ministres de l'Evangile qui ne publie que la paix. Mais ils ne furent point écoutez, & ne firent autre chose en cette assemblée que de condamner Promotus qui faisoit la fonction d'Evesque dans la ville de Chasteaudun qui dependoit du Diocése de Chartres. Theodebert entra dans la Touraine & le Poitou avec son armée, où elle fit autant & plus de pilleries & de ravages que si elle eust été composée d'infidéles les plus barbares, sans épargner ni les Eglises, ni les Prestres, ni les choses les plus saintes. Il donna bataille à Gondoald (ou Gondebaud) Chef de l'armée de Sigibert, la gagna & par cette victoire il reprit Poitiers & Tours. Et tout le pays du Limosin, du Quercy & d'une partie de l'Aquitaine fut pillé & ravagé par ces troupes. Grégoire de Tours à cette occasion décrit des jugemens terribles que Dieu fit tomber sur les gens de guerre qui avoient profané les Eglises de S. Martin & de S. Vincent & pillé des Monastéres.

An 573. de N. S. IV. Concile de Paris.

L'an 574. de N. S. le 9. de l'Empereur Iustin, le 12. de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 7. Cycl. Sol. 23. & Lun. 5. le 2. de Iean 3.

An 574. de N. S.

SIgibert pour se défendre & pour se venger alla lever des gens de guerre dans ses Estats qui estoient au delà du Rhin & fit une armée effroyable composée d'Allemans, de Suéves, de Turingiens, de Bavarois & de Saxons. Chilperic

Continuation de guerre entre Chilperic & Sigibert.

Q 5 en estant.

An 574. de N. S. en estant à bon droit épouvanté vint demander conseil à Gontran ; qui bien qu'il blâmast l'irruption que Chilperic avoit faite sur les pays de Sigibert, crût néanmoins qu'il devoit s'opposer à ce torrent d'étrangers qui alloient inonder & ruiner la France. C'est pourquoy il fit ligue avec Chilperic pour empescher s'ils pouvoient le progrés des armes de Sigibert. Mais cela ne le pût empescher de poursuivre par tout son frére Chilperic jusques dans le pays Chartrein ; lequel voyant qu'il n'avoit point de forces suffisantes pour soutenir celles de son frére luy demanda la paix. Sigibert la luy accorda à condition qu'on luy rendist entiérement tout ce qui avoit esté usurpé sur luy. Les Etrangers qui estoient dans son armée en furent fort indignez, & se voyant contraints de retourner chez eux, firent de grands ravages par tout où ils passérent comme si c'eust esté en pays ennemy quoy qu'il fust à Sigibert. Grégoire de Tours attribuë cette paix à l'intercession de S. Martin, quoy que, comme on le verra, elle fut de courte durée : & dit qu'au jour qu'elle fut publiée ce Saint guérit trois paralytiques. Car on peut remarquer que cet Ecrivain ne parle que de Miracles, qui le plus souvent n'ont point d'apparence de vérité.

Mort d'Alboin *Paul* Diacre l. 2. des Gestes des L. c. 14. Cette année Alboin vint à Veronne pour mettre ordre aux affaire du Royaume qu'il avoit conquis : mais comme il pensoit y en jouïr, la Justice divine l'appela à le quitter. Il avoit épousé Rosemonde fille de Chunimond Roy des Gépides qu'il avoit vaincu & tué & du test duquel il fit faire un gobelet dans lequel il buvoit souvent. Dans un festin il voulut obliger sa femme à y boire aussi : dont elle conceut une telle horreur contre son mary qu'elle se resolut de s'en défaire. Pour cet effet, elle se servit d'Helmige (ou d'Helminge)

son Ecuyer, & de Peredée homme d'autorité & crédit aupres du Roy. Comme ce dernier faisoit difficulté d'exécuter cet attentat, elle l'y engagea par une insigne méchanceté. Elle sachant qu'il couchoit secrettement avec une des femmes qui la servoient, se mit dans le lit de cette femme un jour qu'il la devoit venir voir. Et quād il eust jouy d'elle sans savoir que ce fust la Reyne, elle se donna à connoitre, & luy dit qu'apres ce qui s'estoit passé, il ne pouvoit plus se dédire, & qu'il faloit de necessité ou qu'il perdist Alboin ou qu'Alboin le perdist: & ainsi elle l'obligea au meurtre dont sans cela il se fust éloigné. Un jour donc qu'Alboin dormoit l'apresdiné dans sa chābre, la Reyne y introduisit les conjurés qui assassinérent leur Roy. Rosemonde, s'estant emparée des plus précieux joyaux & thresors de son mary, s'enfuit à Ravenne avec Albisvinde sa fille, & avec Helminge qu'elle épousa; & Longin qui y commandoit comme Exarque l'y receut favorablement. Peu de temps apres il devint amoureux d'elle, & luy promit de l'épouser, pourveu qu'elle se défit d'Helminge. Le desir de ce mariage qui flattoit sa vanité, luy fit entreprendre cette méchanceté; de sorte que comme Helminge sortoit d'un bain elle luy donna un bruvage empoisonné. Comme il sentit que le poison faisoit son effet, il reconnut bien que c'estoit sa femme qui luy avoit joué cette tragedie, & la contraignit l'espée à la main de boire le reste qui estoit demeuré dans le vase, & ainsi ils périrent malheureusement tous deux. Longin s'estant saysy de tous leurs thresors, les envoya à Constantinople avec Albisvinde. Clephis (ou Clepho) fut élu Roy à la place d'Alboin & il regna un an & cinq mois.

An 574. de N. S.

Actions méchantes de la Reyne Rosemonde.

Sa fin malheureuse.

Environ ce temps les Saxons qui s'estoient

An 574. de N. S. joints à Alboin firent une descente en Provence. Ils avoient déja passé Antibe, Frejus & Aix & estoient venus jusques auprès de la ville de Rhiez, ayant pillé tout ce qu'ils avoient trouvé dans leur marche. Mumol (ou Mommol) les alla rencontrer avec de bonnes troupes, les chargea lors qu'ils ne s'y attendoient point, les défit, & les obligea à luy demander la paix. Il la leur accorda à condition qu'ils rendroient tous les prisonniers, avec tout le butin qu'ils avoient pris, & qu'ils retourneroient en leur pays qui estoit au delà de l'Elbe. Ils l'avoient laissé aux Suéves, lors qu'ils se joignirent à Alboin, à la charge qu'ils le leur rendroient volontairement s'ils estoient obligez d'y revenir, comme nous l'avons veu en l'an 568. Les Suéves s'y trouvant bien ne leur en voulurent rendre d'abord que la troisiéme partie comme estant suffisante pour leur nombre. Les Saxons se sentant forts, parce qu'ils avoient encore une armée de plus de vingt cinq mille hommes bien aguerris, menacerent de les exterminer s'ils ne rendoient entiérement tout. Les Suéves voyant qu'ils ne pouvoient leur résister leur offrirent la moitié de leurs terres & de leur donner encore tout leur bestail. Les Saxons refusérent encore ces offres, & se mirent en devoir de combattre & de détruire les Suéves, comme ils le croyoient faire aysément : Mais ceux-cy se voyant reduits à l'extremité & au desespoir, combattirent avec tant de courage & d'opiniatreté qu'ils défirent les Saxons, & ne perdirent que quatre vingts hommes. Les Saxons comme enragez de cette perte & opiniatrez à leur propre ruine, entreprirent une seconde bataille qu'ils perdirent encore. Et alors ils s'estimérent tout heureux d'accepter les premieres conditions qu'on leur

Saxons battus par Mommol.

Les Saxons défaits.

leur avoit offertes. Pour apprendre qu'il ne faut jamais rejetter des offres de paix lors qu'elles sont raisonnables, & qu'on ne doit point mépriser un ennemy, ni le mettre au desespoir. An 574. de N. S.

Ce fut cette année qu'Euphrone Evesque de Tours mourut & que Grégoire fut mis à sa place; comme il marque luy mesme que ce fut l'an 12. du Regne de Sigibert. Il estoit d'Auvergne de parens nobles, par lesquels il fut élevé en l'étude des bonnes lettres & en la pieté: & ils y furent d'autant plus portez que Nicet (ou Nizier), de Lyon passant par chez eux, & voyant cet enfant estre de bonne espérance, il leur recommanda de le bien instruire, comme un enfant qui devoit un jour servir utilement à l'Eglise de Dieu. Il estoit petit de stature, mais il fut recompensé de ce défaut par les dons de l'esprit. Gal de Clermont Evesque fort renommé, dont nous avons parlé, qui estoit son Oncle prit soin de son instruction, & Avite successeur de Gal, luy donna aussi des enseignemens. Il hanta les Monastéres qui estoient les écoles de ce temps là. On le fit Diacre de Tours, & apres la mort d'Euphrone, le Clergé & le peuple qui avoit reconnu ses bonnes qualitez le demandérent pour leur Evesque. Il y resista quelque temps appréhendant la pesanteur de la charge: mais enfin l'autorité du Roy Sigibert & de la Reyne Brunehaud (à qui la Touraine appartenoit) l'obligérent à l'accepter. Et depuis il se montra toujours fort zélé à leur service & de tous ceux qui leur appartenoient, & soutenoient leur party envers tous & contre tous. Il tint le Siége de Tours vingt & un an & le gouverna avec louange. Dans la suite nous aurons à parler de ses actions & de ses écrits.

Grégoire est étably Evesque de Tours à la place d'Euphrone.

Illam-

An 575. de N. S. *L'an 575. de N. S. le 10. de l'Empereur Iustin, le 13. de Gontran, de Chilperic & de Sigibert Rois de France, Indiction 8. Cycl. Sol. 24. & Lun. 6. le 3. de Benoist.*

Iustin affligé perd l'esprit. Evagre. LEs affaires de l'Empereur n'estoient pas en meilleur estat en Orient que celles de l'Occident. Car Aratban Chef des Perses, y avoit pris pillé & brulé Apamée & Heraclée. Il estoit venu jusqu'à Antioche, laquelle il avoit prise & en avoit abbatu les murailles. Justin affligé de tant de pertes tomba dans des acces de folie, qui luy revenoient de tems en temps. L'Impératrice Sophie, femme prudente, le voyant en cet estat, envoya un ambassadeur adroit & fidéle, nommé Trajan, à Cosroës Roy de Perse avec des lettres, par lesquelles elle luy représentoit qu'il n'auroit point d'honneur de faire la guerre contre une femme & contre un Empereur malade; Qu'il devoit considerer la vanité inconstante des choses humaines; qu'il luy en pouvoit arriver autant, & que déja il l'avoit éprouvé, veu qu'estant malade on luy avoit envoyé des Medecins de l'Empire qui l'avoient guéry. *Tréve avec Cosroës.* L'Ambassade avec ses lettres se négocia si adroitement & si heureusement que par son entremise il obtint une tréve pour trois ans. Justin faisoit tant d'extravagence qu'il estoit entiérement incapable de gouverner l'Empire, qui toutefois ayant tant d'ennemis de tous costez avoit besoin d'un Chef. C'est pourquoy l'Impératrice persuada bien à propos à son mary de *Tibere est créé César.* jetter les yeux sur Tibére, homme vaillant & expérimenté & le fit créer César le 7. de Septem-bre,

bre, pour administrer l'Empire durant la maladie de Justin, & pour luy succéder apres sa mort. L'experience fit voir comme on ne pouvoit faire un meilleur chois dans une telle conjoncture. An 575. de N. S.

Mort de Clephis Roy des Lombards auquel les 30. Ducs succédèrent.

Clepho (ou Clephis) Roy des Lombards, ne se rendit remarquable que par sa tyrannie & cruauté, laquelle ne dura guére: car il ne regna qu'environ un an & demy, & fut tué par un de ses valets à Imola, laquelle s'appeloit auparavant le Marché de Corneille. Apres sa mort, les Lombards s'estant assemblez ne voulurent point élire de Roy sur eux, mais ils choisirent trente de leurs principaux Capitaines qu'ils nommérent Ducs, qui partagérent les villes d'Italie qu'ils avoient prises. Par tout où ils estoient les Maitres, ils exerçoient toutes les voleries & les violences imaginables, sans respecter ni les Prestres, ni les Evesques, ni les Eglises, ni les Monastéres. Ils ruinérent entr'autres celuy du Montcassin qui avoit esté bâty par S. Benoit. Mais tous les Moynes se sauvérent dans Rome & demeurérent au Monastére de Latran qui leur fut donné. Le Pape Grégoire I. au 3. livre de ses Dialogues chapitre 29. récite des Miracles je ne say quels à son ordinaire, qui furent fait alors, dit-il, contre les Ariens & contre les Lombards. Leurs principaux Ducs furent Vallaris, Alahi, Eoin, Alboin, Amo, Zaban & Rodan. Ces trois derniers passérent les Alpes pour entrer en France & entreprirent de conquerir tout le pays depuis les Alpes maritimes jusques dans la Suisse, & firent descente dans la Bourgogne. Le Roy Gontran envoya contr'eux une armée conduite par le Patrice Amat qui leur donna bataille: mais il la perdit & fut tué, avec presque tous ses gens. Cela donna moyen au Lombards de piller le pays, & de faire un gros butin, dont se voyant

Exploits des Lombards.

Greg. de Tours.

An 572. de N. S. se voyant chargez ils repassérent les Alpes & se portérent chez eux. Ayant esté si bien amorcez ils ne manquérent pas de retourner aussi tost en France avec des forces encore plus grandes qu'auparavant. Amo entra par le pays voisin de la ville d'Ambrun & vint jusqu'à la plaine qu'on appelle maintenant la Craux, au delà d'Arles; exerçant toute sorte de cruautez & d'incendies par tout où il passoit. Zaban passant par Die vint assiéger Valence, & Rodan mit le siége devant Grenoble. Mommol (ou Mumol) brave Chef envoyé par Gontran, mena contr'eux de bonnes troupes, passa l'Isere qui separoit les deux armées, & donna bataille à Rodan, qui se défendit vaillamment, mais qui fut vaincu par Mommol, & fut contraint de se sauver dans les montagnes avec cinq cents hommes seulement qui luy estoient restez; avec lesquels il vint trouver Zaban qui assiégeoit Valence. Il luy recita son malheur & luy conseilla de lever le siége pour s'en retourner ensemble en Italie. Zaban le crût, & ayant joint leurs troupes, cōme ils estoiēt proches d'Ambrun ils rencontrérent Mommol qu'ils fuyoient, qui les défit encore en sorte qu'il y eut peu de leurs gens qui s'échappérent par les montagnes à Syon dans le pays de Valais. Rodan y mourut de ses blessûres, & Zaban s'enfuit plus loin, appréhendant l'approche de Mōmol. Il y eut des Evesques mesmes qui se signalérent en ces combats: entr'autres Sagittaire de Gap & Salone d'Ambrun, qui s'y trouvérēt l'espée à la main & qui se vantérent d'avoir tué plusieurs des ennemis. Ils eussent mieux fait de ne point épandre de sang & de se contenter de manier les armes spirituelles que Dieu leur avoit cōmises. D'autre costé le Duc Amo, qui estoit en Provence, s'enfuit, voyant

Son défait par Mumol

Greg. de Tours.

Evesques sanguinaires.

voyant ses compagnons défaits, & ne pût emmener son bagage, à cause de la neige qui avoit couvert les Alpes & en avoit bouché les passages. Il y avoit aussi quantité de ces Lombards dans la Tarentaise, ou Vinolic & Theofride, Chefs de l'armée de Gontran, leur donnérent la chasse & les tuérent tellement qu'il n'en demeura que quarante qui retournérent en Italie. Et ainsi les Lombards furent si abbatus par la prudence & la valeur de Mommol qu'il ne leur prit plus envie de retourner faire la guerre en France. An 575. de N. S.

On dit que lors que ces Lombards entrérent le long de la mer pres de Nice la Paille, ils rencontrérent un Solitaire nommé Hospice (qui a donné, dit-on, le nom de Saint Soupir à cet endroit-là, par corruption, au lieu de Saint Hospice) lequel demeuroit dans une Tour, estant ceint d'une chaîne de fer: & que comme l'un de ces soldats eust mis l'espée à la main pour luy couper la teste, sa main devint paralytique & son espée tomba à terre. Alors se jettant à genous & lui demandant pardon avec ses compagnons, Hospice le releva, le guérit & par son attouchement lui rendit l'usage de sa main. Le soldat touché de ce miracle & des discours de Saint Hospice, se résolut à quitter l'espée, & à demeurer avec lui dans la tour le reste de sa vie. Les autres compagnons de ce soldat furent aussi instruits par ce Moyne en la saine foy, & furent retirez les uns de l'idolatrie payenne, les autres de l'héréfie Arienne, en laquelle ils avoient vécu jusques là. Ceux qui le crûrent s'en retournérent en leur pays, mais les autres périrent mal-heureusement en cette guerre: dit l'histoire.

Miracles de S. Hospice. Greg. de Tours.

Il y avoit une guerre bien plus périlleuse dans le cœur de la France entre les Rois fréres. Chilperic qui l'an passé ne fit la paix que par force, se

Guerre cruelle entre Chilperic & Sigibert.

remit

An 575. de N. S. remit en campagne celui-cy, aiant fait ligue avec Gontran, pour faire la guerre contre Sigibert. Il donna une armée à commander à son fils Theodebert, qui entra dans la Touraine & le Poitou: & Chilperic en conduisit une dans le territoire de Rheims, où il fit de terribles ravages. Sigibert voyant qu'il ne pouvoit avoir repos avec son frere se resolut de le faire périr s'il pouvoit. Pour cet effet il fit encore venir les mêmes peuples étrangers dont il s'estoit déja servy, & qu'il savoit estre ennemis mortels des François. Il en envoya une partie en Touraine sous la conduite de Godegisile & de Boson; dont les gens de Theodebert furent si épouvantez que la plusspart l'abandonnérent. Il ne laissa pas de donner bataille, où il fut tué par Boson à quatre lieuës d'Angoulesme. Chilperic avec la triste nouvelle d'avoir perdu son fils, jeune Prince de grande esperance, receut aussi celle que Gontran avoit quitté son party & s'estoit reconcilié avec Sigibert. Ne sachant donc plus de quel bois faire fléche, ni à qui avoir recours, il se resolut de se retirer dans Tournay ville forte & bien munie, & d'y attendre le Siége. Sigibert vint à Paris avec sa femme Brunehaud & son fils Childebert âgé de cinq ans & sa fille Clodesvinde. L'Evesque de la ville qui étoit Germain par ses paroles, & Sainte Radegonde par ses lettres, firent tout ce qu'ils pûrent envers la Reine Brunehaud, en la priant & conjurant au Nom de Dieu de s'employer envers son mary pour le porter à la paix; veu que la victoire & la ruine de son frére ne luy pouvoit estre ni utile, ni honorable. Elle n'avoit garde de prester l'oreille à ces remontrances, parce que c'étoit elle qui étoit le boutefeu de cet embrasement. Saint Germain voyant Sigibert partir, eut la sainte hardiesse de luy

Mort de Theodebert fils de Chilperic.

luy dire que s'il alloit à cette guerre en dessein d'y faire perir son frére, Dieu sauroit bien l'attrapper & l'y faire tomber lui mesme. Cette menace ne l'émût point, comme voulant courir à sa perte, & l'évenement fit voir que cette prédiction n'estoit que trop véritable. Le Saint Evesque mourut bien tost apres, & Raquemodie fut étably à sa place. An 575. de N. S.

Sigibert donc mena son armée devant Tournay, où il pressa tellement Chilperic que presque tous ses Chefs l'abandonnérent, excepté Ansovalde. Frédegonde estoit au desespoir de voir le Roi son mary & elle reduits à cette extrémité, & de savoir que Brunehaud, à qui elle portoit une furieuse envie, insultoit sur sa misére. Durant le siége elle accoucha d'un fils que cette dénaturée Mere vouloit faire étouffer; ne pouvant souffrir, disoit-elle, qu'il tombast sous la domination de Sigibert. Mais Chilperic empescha cette inhumanité, & fit baptizer son enfant par l'Evesque de Noyon & fut nommé Samson. Frédegonde en cette rage inventa un moyen pour se défaire de Sigibert. C'est qu'à force d'argent & par de grandes promesses, elle gagna & suborna deux hommes forts & hardis, ausquels elle donna des couteaux empoisonnez, afin qu'ils ne manquassent point leur coup. Ils vinrent dans le camp de Sigibert & demandérent à luy parler, comme ayant quelque chose d'immportance à lui dire. Les Gardes les introduisirent sans s'aviser de les fouiller. Et comme le Roy les écoutoit attentivement, chacun d'eux luy donna un coup de couteau au côté, dont il tomba mort. Les assassins furent sur le champ mis en piéces par les Gardes: ce qui empescha qu'ils ne fussent reconnus, & qu'ils ne confessassent par le commandement de qui ils avoient

Sigibert assiége Chilperic dans Tournay.

Mort de Sigibert.

commis

An 575. de N. S commis ce parricide. Mais personne ne doutoit que ce ne fust par l'artifice de Fredegonde. Apres la mort de Sigibert le siége de Tournay fut levé, la face de la Cour fut changée, & chacun courut apres la fortune de Chilperic, qui fut reconnu Roy de Paris à la place de son frére Et pour faire croire qu'il n'avoit point trempé en sa mort, il le fit ensevelir avec grande pompe & margnificence, & enterrer dans l'Eglise de S. Médard de Soissons, aupres de son Pére. Sigibert fut regretté de plusieurs, & avec raison: car c'estoit un Prince vaillant & prudent, comme il l'avoit fait paroitre dans les guerres qu'il avoit eües. Il estoit liberal, doux, affable à chacun & qui se plaisoit à faire du bien. Fortunat de Poitiers le nomme *le Pére plûtôt que le Roy de son peuple.* Il s'estoit gardé des adultéres & des incestes de ces fréres: car il n'eut pour femme que Brunehaud, laquelle il avoit tirée de l'Arianisme avant que de l'épouser. Le plus grand mal qu'il ait fait c'est de se laisser emporter aux volontez de sa femme, qui lui fit prendre le dessein de ruiner son frére.

Ses qualitez.

Son Fils Childebert est étably Roy de Mets à sa place.

On ne peut pas répresenter l'étonnement & la douleur que receut Brunehaud de la mort de son Mary, lors qu'elle esperoit de le voir retourner victorieux d'une guerre où elle l'avoit poussé. Cela ne l'empescha point de songer à se mettre en liberté, elle & son fils Childebert: parce que les Parisiens les tennoient prisonnies, pour les mettre entre les mains de Chilperic leur Roy. Elle eut donc l'addresse de faire enlever son fils par Gondoald un de ses Chef affidez, qui l'emmena secrettement à Mets. Quand il y arriva, il y fut receu par les sujets de feu son Pére avec des témoignages incroyables de joye, quoy que n'ayant pas encore six ans il ne fut pas capable alors

de

de les gouverner. Les Estats estant assemblez le reconnurent & proclamérent leur Roy le jour de Noel, & on résolut de le mettre sous la protection de son Oncle Gontran, Prince équitable & modéré, pour le mettre à couvert de la violence de Chilperic.

L'an 576. de N. S. l'11. de l'Empereur Iustin, le 14. de Gontran, & de Chilperic Rois de France, le 1. de Childebert, Roy d'Austrasie. Indiction 9. Cycl. Sol. 25. & Lun. 7. le 4. de Benoist. An 576. de N. S.

CHilperic sachant qu'on avoit fait échaper son Neveu Childebert, vint en diligence à Paris ou il déchargea sa colére sur Brunehaud, qu'il haïssoit comme elle le méritoit. Il lui ôta tout ce quelle avoit sur elle, la relégua à Roüen, tira ses deux filles d'avec elles & les fit conduire à Meaux pour y estre gardées seurement. Le Poitou & la Touraine estoient du Royaume de Sibert & par consequent aussi de Childebert son fils. Chilperic y envoya Merovée son fils avec une armée pour se saisir de ce pays-là & de toutes les villes & places fortes qui y étoient. Mais au lieu de suivre les ordres de son Pére, il s'amusa à se donner du bon temps à Tours, où il étoit le jour de Pâque; permit à son armée d'exercer de grãdes insolences aux envirõs de la ville, & fit piller la maison de Leudaste qui y commandoit pour Childebert, quoi qu'il n'eust fait aucune resistãce. Et puis au lieu d'aller en Poitou, alla à Roüen; où dés qu'il vid Brunehaud, il en devint si éperdument amoureux, qu'il lui proposa de l'épouser. Elle s'y accorda, espé-

Brunéhaud est reléguée à Roüen.

Où elle se marie à Mérovée son Neveu

An 576. de N. S. espérant par ce moyen sortir de la captivité où elle estoit reduite, & se retirer vers son fils, en Austrasie, pour y commander sous son Nom. Prétextat Evesque de Roüen approuva ce mariage, & le célébra publiquement dans l'Eglise: ce qui attira sur luy la juste indignation de Chilperic & de Fredegonde. Ils furent encore plus en colére contre Merovée, principalement à cause qu'ils connoissoient l'esprit entreprenant de Brunehaud, femme ambitieuse & vindicative, qui ne manqueroit pas de porter son jeune mary Mérovée à toute sorte d'extremitez contr'eux. C'est pourquoy Chilperic alla en diligence à Roüen, où les nouveaux-mariez ne purent faire autre chose que se sauver dans une Eglise dédiée à Saint Martin: Pour les en tirer par la douceur, le Roy leur promit, *Que si c'estoit la volonté de Dieu qu'ils demeurassent mariez ensemble, il ne les sépareroit pas.* Ils furent si dépourveus de sens que de se fier à ces paroles qui proprement ne leur promettoient rien & toutefois sur cela ils sortirent de leur asyle. Aussi tost Chilperic fit resserrer Brunehaud en seure garde à Roüen, & emmena son fils mérovée à Paris; où incontinent apres il le fit tondre pour le faire Moyne, le fit ordonner Prestre, & l'envoya dans un Monastere qui estoit aupres de Meaux, où il fut renfermé quelque temps.

Lequel est fait moyne

Boson se retire à Tours Greg.

Durant cecy Boson, qui l'année passée avoit tué Theodebert fils de Chilperic, craignant que le Pére victorieux ne voulust venger la mort de son fils, se refugia dans l'Eglise de Saint Martin de Tours, laquelle estoit tenuë pour un asyle inviolable. Chilperic en estant averty envoya Roccoléne avec des gens de guerre pour le prendre. Ce Chef fit savoir à l'Evesque Grégoire l'ordre qu'il

qu'il avoit du Roy, & le menaça de maltraitter son Diocése, s'il ne mettoit Boson entre ses mains. Grégoire luy remontra que ce lieu estoit si Saint qu'on ne pouvoit forcer ni violer sans encourir la punition divine. Roccoléne véritablement n'osa pas attenter contre l'Eglise: mais il fit bruler la maison de l'Evesque, ou pour se venger de lui, ou pour l'obliger à lui livrer Boson; & incontinent il fut frappé du haut mal, dont il mourut peu de temps apres à Poitiers. Car le bon Grégoire à tous propos ne parle que de Miracle. Quoy qu'il en soit Boson demeura à Tours, y estant protegé par l'Evesque qui témoigna toûjours une affection constante pour Sigibert, pour Childebert, pour Brunchaud & pour tous ceux de leur party. Boson ayant sceu le traittement qu'on avoit fait à Merovée, lui dépescha un homme affidé, pou luy persuader de quitter son Monâstere, où il estoit comme en prison, & de se venir refúgier avec lui à Tours dans l'Eglise de Saint Martin. Ce jeune Prince ne manqua pas d'y aller, sachant qu'il y seroit bien receu. Chilperic en ayant eu avis, manda à Grégoire que s'il ne chassoit de l'Eglise l'Apostat qui s'y estoit refugié (il appeloit ainsi son fils, à cause qu'il avoit quitté l'abit de Moyne & de Prestre qu'on lui avoit fait prendre) il feroit bruler tous les environs de la ville de Tours. L'Evesque sans s'étonner lui fit réponse, qu'il ne croyoit pas que ce qui ne s'estoit pas commis sous les Gots Ariens, se pût faire sous la domination d'un Roy Catholique comme lui.

An 576. de N. S.

Où il attire Mérovée

Quant à Brunchaud qu'on gardoit prisonniére à Rouën, elle n'y fut pas long-temps : parce que Childebert son fils, par l'avis de ses Estats, envoya des Ambassadeurs à Chilperic, pour le prier de luy

Brunehaud est renvoyée & est faite Regente à Mets.

An 576. de N. S. de luy rendre sa Mère & ses Sœurs. Cette Ambassade embarassa fort l'esprit de Chilperic : car d'un costé il apprehendoit, & avec raison que Brunehaud ayant la Régence du Royaume de son fils ne lui suscitât des affaires: d'autre côté, la priére de Childebert étoit si raisonnable, qu'on ne la pouvoit rejetter qu'avec injustice & que Chilperic ne se fust attiré la guerre. Enfin choisissant le party le plus juste & le plus honorable, il renvoya Brunehaud avec ses deux filles à Childebert. Elles furent receuës à Mets avec grande joye. Brunehaud prit la Régence du Royaume, & donna à son fils pour Gouverneur un homme de qualité, nommé Gogo.

An 577. de N. S. *L'an 577. de N. S. le 12. de l'Empereur Iustin, le 15. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 2. de Childebert Roy d'Austrasie, Indiction* 10. *Cycl. Sol.* 26. *& Lun.* 8. *le dernier de Benoit.*

Mérovée s'enfuit & est tué. Greg. de Tours.

MÉrovée ne doutant point que Chilperic son Pére, animé par Frédegonde ne laisseroit point en répos à Tours, il se resolut d'aller au Royaume de Childebert ; où il espéroit que Brunehaud le recevroit volontiers. Il sortit donc de Tours estant accompagné de cinq cens hommes, à dessein de gagner Mets s'il pouvoit. Mais il fut arresté à Auxerre par le Gouverneur nommé Erpon, où il trouva encore moyen d'échaper. Et ayant appris que les estats d'Austrasie ne le vouloient pas recevoir, il se cacha aux environs de Reims. Gilles qui en estoit Evesque, affectionné à Frédégonde, & Boson qui en avoit esté gagné, conseillérent à Mérovée d'accepter la condition

dition que luy offroient les habitans de la ville de Terouenne, de luy estre sujets & de les venir commander. Il fut si simple que de les croire & de se jetter dans les filez qu'on luy avoit tendu. Car dés qu'il fut arrivé dans la ville, les principaux se saisirent de luy & en donnerent avis à Chilperic. Ce jeune Prince craignant d'estre exposé à la rage de Fredegonde, pria un de ses amis de le tuër, ce qu'il fit. Les autres disent qu'il fut tué par ceux qui l'avoient pris par l'ordre de cette malheureuse femme, qui fit aussi mourir plusieurs de ceux qui l'avoient favorisé. An 577. de N.S.

Elle en vouloit sur tout à Pretextat Evesque de Rouën, qui estoit son Parrein & qui avoit benit son mariage avec Brunehaud. Cette Reyne luy avoit laissé son or, ses pierreries & ses plus precieus meubles qu'elle avoit pû sauver, se confiant entierement en ce Prelat. Chilperic poussé par Fredegonde, envoya prendre Pretextat & le fit amener prisonnier à Paris, oû il fit assembler un Concile de quarante cinq Evesques, entre lesquels presidoit Bertrand Evesque de Bordeaux. Il ne paroit point qu'en tous ces Conciles qui se tenoient alors en France on en donnast avis à l'Evêque de Rome: ils se faisoient seulement par la permission ou par le commandement du Roy, selon les necessitez & les occasions qui se presentoient pour l'édification de l'Eglise Gallicane. Dans ce Concile donc le Roy en la presence des Prélats, accusa Pretextat d'avoir celebré le mariage incestueux de son fils Merovée avec Brunehaud qui estoit sa Tante, lequel estoit defendu par toutes les Loix divines & humaines; d'avoir sollicité de ses sujets à s'élever contre luy, & d'avoir donné de l'argent à des assassins pour le tuër. Il fit aussi oüir des témoins qui deposerent

Procés de Pretextat. Idem.

V. Concile de Paris.

An 577. de N. S. que Prétextat avoit fait des présens à plusieurs, afin de les obliger de servir fidélement Merovée. L'Evesque ne pouvoit nier la célébration du mariage incestueux : Mais il nia fortement d'avoir jamais fait aucune chose qui regardast aucune conspiration contre la personne sacrée du Roy. Et quant à ce que les témoins deposoient contre luy, il avoüoit d'avoir fait des présens du bien de Merovée son filleul, dont il croyoit disposer comme du sien propre. Tous les Prélats (excepté Gregoire de Tours, qui estoit l'un de l'assemblée) inclinoient à donner satisfaction au Roy en condemnant Prétextat. Il n'y eut, di-je, que Grégoire, qui s'y opposa fortement, soit dans l'Assemblée, soit mesme en présence du Roy : où il luy dit entr'autres choses, Sire, si quelqu'un de nous manque à son devoir, „ & fait quelque injustice, vous le pouvez châtier : mais si vous mesme vous écartez de la justice, „ qui est-ce qui vous peut punir ? Nous vous ad- „ monnestons dans ces rencontres, & vous nous „ écoutez si vous voulez. Mais si vous vous mo- „ quez de nos remontrances, qui est-ce, qui vous „ peut condamner si ce n'est celuy qui s'appelle „ la Justice ? Paroles considerables, qui font voir que les Evesques de nostre France ne croyoient point alors que le Pape pûst dégrader les Rois, mais qu'ils n'avoient point d'autres juges au dessus d'eux que Dieu ; & qu'ils avoient le pouvoir de punir mesmes les Evesques : contre ce que les flatteurs des Papes en ont enseigné. Le Roy & la Reyne pour tâcher de ramener Gregoire à estre du mesme sentiment que les autres Prélats, firent tout ce qu'ils pûrent envers luy, par caresses, par paroles & par promesses : mais il demeura inflexible à tout cela. Les Evesques s'estant encore

assemblez,

assemblez; le Roy accusa de nouveau Prétextat An 579.
de larcin, en ce qu'il avoit volé deux charges de de N. S.
hardes, & quelques sacs d'argent à Brunehaud.
Prétextat répondit qu'il supplioit Sa Majesté de se souvenir que dés que Brunehaud fust partie de Roüen il estoit venu trouver, & luy avoit dit que cette Reyne avoit laissé chez luy toutes ces choses dont il parloit, & qu'il n'en avoit rien voulu rendre que par sa permission : qu'il luy en restoit deux sacs qu'il estoit prest de rendre de mesme qu'il avoit fait les trois autres. Chilperic lui repartit, Pourquoy donc si vous les gardiez pour les rendre avez vous mis en pieces un drap d'or, pour en faire des presens à des gens que vous voulez gagner pour Merovée contre mon service. L'Evesque repliqua qu'en ayant pas de quoy recompenser ceux qui avoient presté diverses choses à Merovée, il s'estoit servi du bien de Brunehaud & de Mérovée, & qu'il croyoit l'avoir pû faire, veu qu'il tenoit lieu de pére à Merovée, puis qu'il avoit l'honneur d'en estre le parrein. En suite Bertrand de Bordeaux & Raquemodie de Paris luy conseillerent de se confesser coupable, & l'asseurerent de la part du Roy qu'il en obtiendroit la grace. Sur cela Prétextat, dans la troisiéme Session vint embrasser les genoux de Chilperic en presence de l'assemblée, & declarer qu'il avoit attenté à sa vie, & à mettre son fils Mérovée à sa place. A cette confession le Roy se jetta aux pieds des Evesques & leur demanda justice. Ils le relevérent en pleurant. Alors le Roy se retira dans son Palais : & Bertrand President du Concile prononça qu'ils excommunioient Prétextat, & qu'il ne pouvoit plus avoir aucune communion avec eux, si ce n'est qu'il

Condamnation de Pretextat.

An 577. de N. S. eust obtenu sa grace du Roy. Chilperic demanda au Synode qu'on dechirast la robbe de Prétextat, & qu'on prononçast sur luy le Pseaume 108. (c'est le 109. selon l'Hebreu) qui contient d'horribles maledictions, comme l'avoit ordonne le Concile de Tours, ou qu'il fust privé de la communion durant toute sa vie. En fin il fut excommunié par le Synode, & mis en prison par le commandement du Roy. Il essaya de se sauver: mais il fut pris & battu, & Chilperic l'envoya en éxil dans une Isle proche de Coutance. C'est de la relation de Gregoire de Tours que tout cecy est tiré, lequel a favorisé Pretextat tout ce qu'il a pû. Et il y en a qui à son exemple excusent cet Evesque, le disent innocent, & accusent le Roy de cruauté, & le Concile d'injustice ou de trop grande rigueur envers ce Prélat. Mais il semble qu'il a plustost usé d'indulgence. Car comment excuser un Evesque qui benit un mariage qu'il sait estre defendu par la Loy de Dieu expresse & par toute sorte de bonnes loix humaines, & qu'il ne pouvoit ignorer estre contre le gré & contre le service du Roy, qui estoit aussi le Pere du marié; un Evesque encore qui par ses premieres confessions se declaroit estre assez coupable, en avouant qu'il avoit aydé & favorisé tant qu'il avoit pû les ennemis du Roy, & qui en fin confesse qu'il avoit attenté à la personne du Roy & conspiré contre sa couronne. Que si l'on dit qu'il n'estoit point coupable de ce dernier crime, parce qu'il ne l'avoit confessé que par sollicitation de deux de ses Collégues, ausquels il se confioit: Il n'y a personne qui ne voye que s'il se sentoit innocent, il devoit endurer toute sorte de tourmens plustost que de se dire coupable

pable d'un crime si atroce. Et je laisse à juger à toute personne équitable, si l'on traiteroit aujourd'huy si favorablement un Evesque qui auroit fait & confessé des choses semblables à celles que fit Pretextat. Apres cela cependant on verra dans la suite comme non seulement il fut receu à la communion, mais aussi qu'il fut étably dans l'exercice de sa charge, de laquelle on ne luy avoit pas osté la dignité : car il n'avoit pas esté deposé, mais excommunié & banny. Et de plus apres sa mort on l'a mis au rang des Saints & des Martyrs : Vous pourrez voir sa mort en l'an 585. An 577. de N. S.

different pour le jour de Pâque.

Cette année fut remarquable à cause du different qui survint entre les Eglises de France & d'Espagne, pour le jour de Pâque. Car parce que la pleine Lune tomboit dans le Dimanche 18. d'Avril, il s'ensuivoit que selon les Canons, Pâque ne se devoit celebrer que le dimanche 25. d'Avril, les Evesques de France qui ne croyoient pas que Pâque pûst aller si avant, la festerent le 18. d'Avril. Mais celles d'Espagne l'anticipérent d'un mois, & la celebrérent le 21. de Mars, comme le remarque Grégoire de Tours au liv. 5. de son hist. c. 17. & 25. & que c'estoit le 2. du regne de Childebert Roy d'Austrasie, comme il marque au chap. 1. du mesme livre. Ce qui est remarquable pour fixer les années des choses memorables arrivées dans la France en ce tems : parce que cette remarque du different à cause du jour de Pâque ne peut convenir en ce tems qu'à l'an 577. de N. S.

Mort de Benoit Pape auquel Pélage 2. succeda.

Le dernier jour de Iuillet de cette année arriva la mort de Benoit qui avoit tenu le siege de Rome quatre ans & quelques mois, & qui en une ordination avoit crée 15. Prestres, 3. Diacres & 21. Evesques. Entre les Epitres Decretales il y en a

une qui porte son nom addressée à David Evesque d'Espagne sur le sujet de la Trinité : mais que les savans jugent estre supposée & indigne de luy. Il y eut tant de contentions ambitieuses touchant celuy qui luy succederoit, dont on ne pouvoit s'accorder, que le siége fut vacant plus de trois mois. En fin on établit Pelage, second du nom, qui estoit fils de Winigil. Durant son Pontificat les Lombards firent de grands ravages en Italie, & le Schisme à cause des Trois Chefs continuoit toûjours.

Eutychius est retably à C. P. Eustach. en sa vie.

Cette année mourut aussi Jean Patriarche de Constantinople. Incontinent apres sa mort, le peuple vint trouver Justin Empereur & Tibére Cesar pour redemander leur bon Evesque Eutychius qui avoit esté injustement rélegué à Apamée par Justinien, il y avoit pres de treize ans. Ils l'accordérent volontiers, & envoyerent vers luy des gens de qualité avec des lettres tres-obligeantes pour le ramener à son siége. Il entra à C. P. le dimanche 3. Octobre, ou il fut receu avec une pompe incroyable & une joye inexprimable de tout le peuple. Eustache qui a écrit sa vie luy attribue force miracles, & dit qu'Addée & Æthérius, qui avoient esté causes de son bannissement moururent le mesme jour qu'il revint dans son Eglise. Depuis son retour il y tint encore le siége quatre ans & demy.

Liuvigilde Roy.

Leuvigilde Roy des Gots en Espagne y estoit toûjours puissant, & y bâtit en ce tems une ville qu'il nomma Riccopolis : c'est celle qu'on nomme aujourd'huy Ripol : & pour la rendre plus celebre luy donna beaucoup d'immunitez & de priviléges.

L'an 578. de N. S. le dernier de l'Empereur Iustin, le 16. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 3. de Childebert Roy d'Austrasie. Indiction. 11. Cycl. Sol. 27. & Lun. 9. le 1. de Pélage 2. An 578. de N. S.

LEuvigilde maria son fils Hermenegilde à une fille de Sigibert Roy de Mets & de Brunehaud & luy donna une de ses Provinces à commander. Mais le fils poussé par sa Mére ne se contentant pas de cela se rebella contre son Pére & se saisit de Sévile. Leuvigilde

Il y a de l'apparence que le Concile d'Auxerre s'est tenu environ cette année, bien que quelques uns le mettent vers l'année 590. * Il estoit extraordinaire en cecy qu'il n'estoit composé que de sept Abbez, de trente quatre Prestres & de trois Diacres; & d'Aunachaire Evesque du lieu qui y présidoit. On y dressa 45. Canons pour y regler diverses choses, qui concernent principalement la Discipline. Le 1. defend quelques ceremonies qui estoient restées du Paganisme, & de faire des *Estreines Diaboliques*, le 3. & le 5. defendent les vigiles ou veilles. qui se faisoient la nuit d'avant les festes. Le 8. defend au Prestre d'offrir autre chose que du vin meslé d'eau en la consecration du Sang du Seigneur Le 10. defend de dire deux Messes le jour sur un mesme Autel. L'11. defend de baiser les morts ni de leur donner l'Eucharistie. Ce qui montre que quelques uns alors avoient cette mauvaise coutume, & qu'ainsi ils ne croyoient pas que l'Eucharistie fust le propre Concile d'Auxerre.

* Et les autres vers la 616.

de N. S. corps de J.C. Le 17. defend de recevoir les oblations de ceux qui en quelque façon que ce soit se seroient tuez eux mesmes, *istorum oblata non recipiantur*. Le 18. defend de baptizer les enfans & toutes autres personnes qu'en la solennité de Pâque, si ce n'est qu'ils fussent si malades qu'il y eust apparence qu'ils dûssent mourir. Le 19. defend de manger & de boire avant que de celébrer la Messe. Le 20. 21. 22. & 23. donnent des loix qui concernent le Celibat. Le 24. defend aux Abbez & aux Moynes d'estre pareins d'enfans au baptesme Le 26. condamne l'Abbé à estre renfermé trois mois au pain & à l'eau, qui aura laissé entrer une femme dans son Monastere. Les 27. 28. 29. 30. & 31. parlent des degrez défendus pour le mariage Le 36. defend aux femmes de recevoir l'Eucharistie avec la main nuë. Et le 39. ordonne qu'elles la reçoivent avec leur *Dominical*. C'estoit un mouchoir ou un linge qu'elles tenoient en la main dans lequel elles recevoient l'Eucharistie pour la porter à leur bouche. D'où il paroit que les hommes encore alors recevoient l'Eucharistie dans la main droite nuë en la soutenant de la gauche & en s'enclinant la teste. Mais les femmes avoient un linge blanc dans leur main, lequel on appeloit *Dominical*, parce qu'on y recevoit le Sacrement du corps du Seigneur.

Mort de Iustin auquel Tibere succeda

Il y avoit déja trois ans que Tibere administroit l'Empire, ayant esté creé César par Iustin mesme. L'Empereur sentant ses forces diminuër de jour en jour fit couronner Tibere Empereur le 26. de Septembré de cette année par le commun consentement du peuple & du Senat. Iustin mourut neuf jours apres, ayant tenu l'Empire treize ans, dix mois & vingt jours, en contant tout le temps qu'il a vecu depuis son avénement

à la

à sa Couronne. Ce qu'il faut remarquer, parce qu'il y a des Historiens qui luy en donnẽt moins, à cause qu'ils en retranchent le temps que Tibére avoit gouverné l'Empire én qualité de César. An 578. de N. S.

L'Impératrice Sophie avoit fort contribué à élever Tibére à la dignité Impériale, sur l'espérance qu'elle avoit qu'il l'épouseroit en repudiant sa femme. Mais quant elle vid qu'il fit nommer sa femme Auguste, elle en conceut une telle indignation qu'elle conspira contre luy & voulut faire établir Empereur Justinien (Neveu de Justin) qui y donnoit les mains. Tibére en estant averty ne voulut point témoigner son ressentiment contre Sophie, à laquelle il estoit obligé de sa Couronne. Et quand à son Neveu Justinien, apres luy avoir fait reconnoitre sa faute qui meritoit punition, il la luy pardonna génereusement, & se servit fort utilement de luy contre les Perses. En effet, Justinien estoit un homme bien fait, qui dés l'année précédente avoit fait paroitre sa vaillance & sa prudence dans la guerre. Conspiration vaine contre Tibére.

Car Cosroës estant enflé de ses victoires qu'il avoit remportées sur les Romains, principalement dans l'Arménie, refusa mesme d'entendre les Ambassadeurs de Justin & leur commanda de le suivre jusques à Césarée de Cappadoce. Mais Tibére ayant ramasse une puissante armée composée de toute sorte de nations, il en donna la conduite à Justinien, qui alla attaquer Cosroës, défit d'abord son avantgarde & la mit en fuite: puis il battit l'arriéregarde, la tailla en piéces, pilla le camp, les munitions de guerre & les thresors de l'ennemy; & peu s'en falut que le Roy mesme ne fust pris. Depuis celà le Roy n'osant combattre l'armée Romaine de jour, la vint attaquer de nuit, & la poussa en sorte qu'il entra Cosroes est défait.

An 578. de N. S. dans Melitène que les habitans avoient abandonnée, & la brula. Mais les Romains s'estant reconnus & ralliez le poursuivirent si vigoureusement qu'il eust de la peine à se sauver, & qu'une grande partie de son armée fuyant pour passer l'Euphrate s'y estant jettée se noya. Cela donna moyen à Justinien de s'avancer dans la Perse, où il passa tout l'hyver, sans que les troupes Persiennes osassent se rassembler pour luy résister & se mettre en défense.

An 579. de N. S. *L'an 579. de N. S. le 1. de Tibére, le 17. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 4. de Childebert Roy d'Austrasie. Indiction 12. Cycl. Sol. 28. & Lun. 10. le 2. de Pélage.*

Mort de Cosroës, auquel Hormisde succéda. Evagr l. 5.

LE Roy de Perse Cosroës se voyant ainsi battu par les Romains, & tellement abbatu qu'il ne pouvoit plus leur resister, en conceut un si grand déplaisir qu'il en tomba dans une maladie, qui le coucha bien tost apres dans le tombeau. Durant son mal il fit une Loy par laquelle il défendoit à ses successeurs de faire jamais la guerre aux Romains. Cela fut bien glorieux pour les Romains & honteux pour les Perses ; c'est pourquoy il n'eurēt garde de l'observer. Agathias au liv. 4. de son hist. recite un peu autrement la maniere de sa mort ; Que comme Cosroës estoit en un lieu agréable & commode pour l'esté vers les monts Carduciens, Maurice Chef de l'armée de Tibére fit une irruption dans tout le voisinage & si proche de luy qu'il voyoit la flamme des vilages qui estoient tout en feu ; que cette surprise le toucha d'une si forte douleur qu'il en tōba ma-

tomba malade & se fit porter à Ctésiphonte où il mourut. On rapporte de luy que depuis Cambises la Perse n'avoit point eu de Roy plus vaillant & plus heureux que luy, & qui eust remporté plus de victoires durant quarante huit ans qu'il régna. On peut dire aussi que s'il eust eu la droite connoissance de Dieu & la foy en J. C. c'eust esté un Prince des plus accomplis, veu qu'il étoit orné de plusieurs belles vertus civiles & morales. Son fils Hormisde luy succéda qui tint le sceptre onze ans. Justinien sortit de Perse vers le solstice d'esté, & revint triomphant dans les terres de l'Empire, n'ayant perdu que peu d'hommes.

An 577 de N. S.

Nos Rois de France faisoient tenir assez souvent des Conciles selon les occasions qui se rencontroient. Il s'en présenta une cette année, en ce que Salone ou Salonien d'Ambrun & Sagittaire de Gap, depuis le Synode de Lyon tenu en l'an 567. où ils avoient esté condamnez, continuérent à se mesler de la guerre & à manier les armes materielles, au lieu de s'arrester au glaive spirituel de la Parole de Dieu; & de plus se rendirent si odieux par des yvrogneries, des adultaires, des injustices & d'autres vices, que les plaintes en vinrent jusques aux oreilles du Roy Gontran. Il les fit venir pres de luy pour estre plus particuliérement informé de la verité. Eux enflez d'orgueil crûrent que cette citation leur faisoit tort & dirent plusieurs paroles licentieuses contre le Roy & contre ses fils. Le Roy Gontran en estant justement irrité, leur fit oster leurs chevaux & leurs valets & les fit renfermer dans un Monastére. Peu de temps apres Clotaire son fils aipé tomba malade, & quelques personnes devotes mirent dans l'esprit du Roy que c'estoit

Procés de Salone & de Sagittaire.

Greg. de Tours, Hist. de France l. 5. c. 27.

An 579. de N.S. une punition divine arrivée sur sa maison, à cause de la violence qu'il avoit faite à ces deux Evesques. Le Roy ayant un scrupule de cela les mit en liberté & les renvoya dans leurs Diocéses. Ils n'y devinrent pas meilleurs, mais ils continuérent dans leur vie dissoluë, tant qu'il falut que pour y mettre ordre Gontran convoquast un Concile à Chalon sur Saone. * Sur quoy le Cardinal Baronius ne feind point de dire que le Roy recon-„ noissoit que la source des maux de son Royau-„ me venoit de la negligence des Evesques qui „ n'instruisoient point le peuple dans les doctri-„ nes Evangéliques, comme ils devoient, qui „ estoient corrompus en leurs mœurs & n'a „ voient aucun esgard à ce qui estoit juste & droit; „ dont les peuples prenoient occasion de com- „ mettre des horribles méchancetez. C'est pour- „ quoy le Roy estant émû contre les Evesques il „ convoqua le Concile. Dans ce Concile donc on accusa Salone & Sagittaire de plusieurs méchancetez & crimes, mesme de léze Majesté, pour lesquels ils furent déposez de leurs charges Pastorales & renfermez dans un Monastére. Ils trouvérent moyen d'en échapper : mais ils n'en devinrent pas meilleurs, & monstrérent, dit l'Evesque de Vence, que rarement les Prestres qui ont abandonné Dieu se convertissent, & font pénitence. En effet, nous verrons comme Sagittaire alla toûjours de mal en pis.

Concile de Xaintes pour Nantin. Greg. de Tours l.5. c. 37.

Il se tint aussi un Concile ou Synode à Xaintes pour l'affaire de Nantin Comte d'Angoulesme, qui pour venger la mort de son Oncle Magnacaire, qui en avoit esté Evesque, avoit exercé de grandes violences, & entr'autres, il avoit fait

* Quelques-uns le confondent avec le 2. de Lyon, où les mesmes avoient déja esté condamnez l'an 567.

mourir

mourir un Prestre dans les tourmens de la gesne. An 579. de N. S.
Héraclius Evesque de Xaintes l'excommunia à cause de ses cruautez sacriléges. Mais peu de tẽps apres il se tint un Concile dans la ville, ou Nantin s'humilia devant les Evesques, leur demanda pardon & promit de faire toutes les satisfactions qu'ils luy voudroient imposer. Cette humiliation les toucha, & Héraclius à leur intercession luy dõna l'absolution. Dés que le Comte fut sorti de de l'assemblée, il retourna à piller & abbatre les maisons de l'Eglise dont il s'estoit saisi Cela obligea Heraclius de l'excommunier pour la seconde fois & incontinent apres le bon Evesque mourut. Nantin ne se soucia point de son excommunication, ayant trouvé des Evesques trop complaisans qui ne luy refusérent point la communion. Mais peu de temps apres une fiévre si ardente le prit qu'il luy sembloit estre tout en feu, & qu'il crioit Heraclius tu me brules & tu m'appelles en jugement, & je souhaitte la mort pour estre delivré de ce tourmẽt. Le malheureux mourut en cet estat & son corps apres sa mort parut noir comme s'il avoit esté brulé dans un feu: dit Grégoire qui par tout trouve des miracles.

Les Lombards tourmentent Rome & la Toscane. Sigonius.

Les Lombards ne demeuroient point les bras croisez dans l'Italie: mais dés l'année passée plusieurs d'eux s'estant joints à Faroald Duc de Spoléte, se saisirent d'une petite ville nommée Classe voisine de Ravenne, & située sur le bord de la mer, & y mirent une forte garnison pour tenir en bride Ravenne, où l'Exarque Longin avoit toujours son siége. De plus cette année ils ramassérent aussi une armée considerable, avec laquelle ils entrérent dans l'Etrurie ou la Toscane, où ils prirent quantité de villes sans beaucoup de resistance, à cause qu'il n'y avoit que peu ou point de gar-

nison.

An 579. de N. S. nison, & s'épandirent autour de Rome, firent de furieux ravages dans tout son territoire, y pillérent tout ce qu'il y avoit de bon, & prirent non seulement tous les bestiaux, mais aussi les personnes, pour les faire esclaves & pour leur faire souffrir mille cruautez. Longin n'y pouvoit pas mettre ordre : parce qu'il estoit assez empésché à défendre Ravenne contre les courses des ennemis qui le tenoient serré de prés par la garnison de Classe. Cela donna occasion aux Lombards de bloquer la ville de Rome, pour empescher qu'il n'y entrast & qu'il n'en sortist personne, ni aucune chose: esperant enfin de s'en rendre les Maitres, à cause qu'elle estoit en un pitoyable estat. Il n'y avoit ni Gouverneur, ni garnison, ni munitions de guerre, encore moins de bouche, & la disette de vivres y estoit grande.

An 580. de N. S. *L'an 580. de N. S. le 2. de Tibére Empereur le 18. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 5. de Childebert Roy de Mets. Indiction 13. Cycl. Sol. 1. & Lun. 11. le 3. de Pélage 2.*

Rome est secouruë & delivrée. L'Empereur Tibére estant averty de l'extréme nécessité en laquelle estoit la ville de Rome, & que s'il n'y estoit pourveu elle seroit contrainte de se rendre aux Lombards, il ne manqua pas d'y envoyer des vaisseaux chargez d'hommes & de vivres, qui arrivérent heureusement à Rome par Ostie, sans que les ennemis le pussent empescher. Les habitans estant ainsi ravitaillez prirent courage, & se défendirent plus vigoureusement qu'ils n'avoient encore fait. Cela obligea les Lombards à lever leur siége ou blocus, &

eus, à faire tréves avec les Romains, & à se retirer dans leurs maisons: d'où ils ne laissoient pas de sortir souvent & de faire beaucoup de barbares hostilitez.

An 580. de N. S.

Cette année la France fut affligée d'une dysenterie facheuse & contagieuse, qui n'épargna pas mesme la maison Royale. Chilperic en fut dangereusement malade:& comme il commençoit à s'en mieux porter, les deux fils qu'il avoit eus de Frédegonde en furent attaquez. L'aîné se nommoit Clodebert;& le cadet, qui n'avoit pas encore esté baptizé,comme on le vid en peril,on luy donna le Sacrement du S. Baptesme, &, fut nommé Dagobert. La Reyne leur mére les voyant fort mal,donna quelques témoignages de penitence de ses fautes passées,pour obtenir la guérison de ses enfans.Mais Dieu qui n'eut point à gré cette repentance forcée & trop tardive, retira ces deux jeunes Princes. Le Roy & la Reyne en eurent une douleur inexprimable.Pour l'adoucir un peu le Roy se retira dans une de ses maisons proche de Paris. Clovis son fils ainé qu'il avoit eu d'Audouëre sa premiére femme, l'y vint trouver pour luy témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur. Comme ce Prince estoit fier,& qu'il se voyoit alors tout seul fils de son pére,il parla un peu hardiment de la Reyne sa belle mére, & de ceux qui avoient entretenu le Roy son Pére en mauvaise humeur contre luy, & qu'un jour il s'en pourroit bien ressentir. On ne manqua point de rapporter ces discours à Frédegonde, laquelle déja n'estoit que trop portée de jalousie contre luy de sorte qu'elle prit resolution de le prévenir & de s'en défaire au plutost. Pour cet effet, elle fit croire à Chilperic que c'estoit son fils Clovis qui avoit fait mourir ses fils Clodebert & Dag

Mort de Clodebert & de Dagobert.
Greg. de Tours.

Frédegonde fait mourir Clovis.

An 580. & Dagobert, par le moyen d'une fille qu'il entre-
de N. S. tenoit, laquelle s'estoit servie de sorcellerie pour
cela. La Reyne fit prendre la fille, la raser & l'empaler devant le logis de Clovis. Elle fit mettre aussi la mére de cette fille à la torture, où pour éviter les douleurs elle confessa tout ce que la Reyne luy voulut faire dire. Frédegonde persuada tout cela au Roy, qui fut si simple que de mettre son fils unique entre les mains de Frédegonde; laquelle le fit mettre en prison, où il fut interrogé sur la mort de ses fréres dont on l'accusoit. Il nia toûjours constamment d'y avoir jamais trempé. Et quoy que la Reyne sceust bien que l'accusation estoit tres-fausse, comme estant de son invention, elle fit conduire ce Prince à Noisy, où elle le fit assassiner & jetter son corps dans la Marne. Un pescheur l'ayant trouvé l'enterra: mais quelque temps apres le Roy Gontran ayant sceu où il estoit inhumé, le fit enlever & le fit mettre dans l'Eglise de S. Vincent à Paris, aupres de ses ancestres. Frédegonde fit croire aussi à son mary que Clovis s'estoit tue luy mesme de desespoir & de rage que son crime avoit esté découvert. Elle

Et Audouere sa mére. fit aussi mourir alors Audouëre la Mére de Clovis, de peur qu'il ne restast quelqu'un qui pût avoir du ressentiment de la mort de ce Prince: &

Et renferme Basine elle fit prendre Basine sa Sœur, fille de Chilperic & d'Audouëre, & apres l'avoir fait violer, elle la fit renfermer dans le Monastére de Sainte Croix de Poitiers, où elle mourut fort âgée. Quant à la mére dont nous venons de parler, qui avoit accusé sa fille, elle fut condamnée à estre brulée vive: mais comme on la menoit au supplice, elle soutint toûjours hautement qu'il n'estoit rien de ce qu'elle avoit confessé, & que tout ce qu'elle en avoit dit n'avoit esté que pour se delivrer de la rigueur des tourmens.

Environ ce temps mourut Austrigilde femme de Gontran, laquelle durant sa maladie fit promettre à son mary qu'il feroit mourir les Médecins qui la traittoient & qui à ce qu'elle disoit, étoient causes de sa mort. Il fut si injuste que d'éxécuter ce qu'il avoit témerairement promis. An 581. de N. S. *Mort de la Reyne Austrigilde.*

Grégoire de Tours rapporte à ce mesme tems la mort de Maurillon de Cahors Evesque fort renommé pour ses belles qualitez Pastorales; qui non content d'estre travaillé de la douleur de la goutte, se faisoit des incitions & des brulures par le fer & par le feu, pour souffrir une espéce de martyre. Mais il suffit au Chrestien d'attendre le Martyre & de le souffrir constamment, lors que Dieu l'y appelle, & il ne doit pas s'y jetter sans nécessité. Maurillon avant sa mort fit consacrer Ursicin à sa place, le connoissant propre à lui succeder; ce qui étoit contre les Canons. *Maurillon de Cahors.*

Fortunat de Poitiers louë aussi fort en ce tems Agricole Evesque de Chalon sur Saone, comme estant descendu de Sénateurs & revestu de plusieurs vertus dignes d'un bon Pasteur, qui mourut le 17. de Mars, auquel jour on célébre sa mémoire, apres avoir tenu 48. ans le Siége Episcopal. *S. Agricole.*

On rapporte aussi environ ce temps ce qu'on dit de Rupert Evesque de Vormes, qui estoit de famille Royale, & qui estoit plus illustre par son savoir & par sa pieté que par sa naissance. La renommée en estant venuë jusques à Theodo Duc des Bavarois, qui étoient encore (dit-on) tous idolatres, le pria de le venir voir, témoignant un grand desir de l'entendre. Rupert ne fit point de difficulté d'y aller espérant que son voyage seroit fructueux. *S. Rupert.*

il instrui-

An 580 de N. S. Il instruisit donc Theodo dans les mystéres de la religion Chrestienne & le baptiza avec sa famille & avec tous les grands de sa Cour & une bonne partie du peuple. Apres avoir demeuré quelque temps parmy eux pour les fortifier en la connoissance de la vérité, il se mit sur le Danube & descendit jusques dans la basse Hongrie où il prescha aussi l'Evangile. Puis il retourna vers Theodo & fonda l'Evesché de Salthbourg, où l'on fait mémoire de ce Saint Evesque, le vingt-septiéme de Mars, comme il est marqué dans le Martyrologe de Surius. Mais comme cet Auteur est fort suspect, à cause qu'il s'est fié sur des Légendes qui le plus souvent sont fabuleuses, je ne say si l'on doit ajouter foy à tout ce qu'il dit de Rupert : Veu qu'il fait que les Bavarois estoient Payens avant Rupert ; Et nous avons veu au contraire qu'environ cent ans avant cecy Saint Severin y a porté la foy Chréstienne & qu'il est reconnu le premier Apôtre de Baviére. D'autre costé, je ne say si les Bavarois reconnoissent ce Theodo pour un de leurs anciens Ducs, & si ce n'est point un nom supposé. Je dis cecy seulement par conjecture, éstant prest de recevoir l'histoire toute entiére qu'on en rapporte, pourveu qu'on en donne de la certitude.

L'an 581. de N. S. le 3. de l'Empire de Tibére, le 19. de Gontran, & de Chilperic Rois France, le 6. de Childebert Roy de Mets. Indiction 14. Cycl. Sol 2. & Lun 12. le 4. de Pélage second. An 581. de N. S.

PEu de temps apres la mort des fils de Chilperic, il fit de grands biens aux Eglises & aux Monastéres, pensant rachetter ses pechez & appaiser la colére de Dieu par ce moyen. Mais il ne quitta point son mauvais chemin, & y continua comme auparavant. Mesme il voulut introduire une nouvelle heresie dans l'Eglise. Car comme il se piquoit d'estre le plus savant homme de son Royaume, il publia un livre, où il ostoit la distinction des personnes de la S S. Trinité, & ainsi établissoit l'hérésie de Sabellius. Il montra ce livre à Grégoire de Tours, qui estoit alors en Cour, pour le luy faire approuver. L'Evêque répondit qu'il devoit croire ce que les Apôtres, & les Péres Anciens, & principalement Hilaire de Poitiers & Eusébe de Verceil avoient enseigné de la Sainte Trinité, & ce qu'il en avoit luy mesme confessé en recevant le Saint Baptême. Le Roy faché luy repartit, qu'il montreroit son livre à d'autres Evesques plus savans que luy qui lui donneroient leur approbation. Grégoire eut, dit-il, la hardiesse de lui repliquer, Qu'il n'y auroit que des fous à qui il le pût persuader. Quelque temps apres Chilperic le montra à Salvius Evesque d'Alby fort célebre. Mais apres l'avoir lû, il en fut si indigné, qu'il fut prest à le déchirer. Le Roy voyant l'opposition que ces deux Prélats faisoient

Chilperic veut établir l'hérésie de Sabellius. Greg. de Tours.

Et veut faire le savant.

An 581. de N. S. faisoient à son ouvrage, en eut honte & le supprima. Il se mesloit aussi de faire des vers Latins, mais qui estoient fort mauvais. Il montra encore la vanité de son esprit en ce qu'il voulut ajouter trois lettres à l'a, b, c. françois & commanda de les enseigner & de les prattiquer dans les ecoles: imitant en cela l'Empereur Tibére I. qui voulut introduire la mesme nouveauté en l'alphabet Latin. Aussi leur arriva-t'-il à tous deux une mesme chose; c'est que durant leur vie quelques uns se servirent de ces nouvelles lettres, mais la mémoire en a esté ensevelie avec eux. Il est bon véritablement que les Rois & les Princes soient savans, sur tout en la doctrine de pieté: toutefois ils n'en doivent pas faire ostentation, mais se souvenir de s'arrester à exercer leur vocation, qui est de regner justement selon Dieu.

On conspire contre Eutherie de Lysieux Greg. de Tours.

Environ ce temps Etherie Evesque de Lysieux conduisoit son troupeau avec beaucoup de louange. Son archidiacre voulut occuper sa place, & apres avoir essayé inutilement de le faire mourir, l'accusa avec quelques autres faux témoins, devant Chilperic de l'avoir trouvé couché avec une femme de mauvaise vie. Mais son âge qui estoit de soixante dix ans, & son innocence l'ayant pleinement justifié, Chilperic & Gontran le renvoyérent absous dans un Evesché, où il finit paisiblement ses jours. Mais l'Archidiacre estant retourné à Lysieux, avec les témoins qu'il avoit subornez; les habitans furent tellement indignez contr'eux à cause de la fausse accusation qu'ils avoient faite contre leur Pasteur, qu'ils se jettérent sur eux & les massacrérent. En ce temps Honoré estoit Evesque d'Amiens, auquel succéda Salve: tous deux furent renommés pour leur science & leur sainteté: & ce dernier mourut à Monstreuil sur

la mer,

la mer, & y fut enterré dans une Abbaye qui porte son nom. An 581. de N. S.

Ce fut aussi environ ce temps que Grégoire Abbé au Monastére de Rome & Diacre fut envoyé à C. P. par le Pape Pélage 2. pour estre son Apocrisiaire, c'est à dire son Agent ou Solliciteur d'affaires envers l'Empereur Tibére, & pour avoir soin auprès de lui des affaires de l'Eglise Romaine. Cet Agent se nommoit *Apocrisiaire*, tiré d'un mot Grec qui signifie *réponse*, de là vient que Grégoire I. l'appelle *responsalis*; parce qu'il estoit commis pour recevoir les réponses de ceux vers qui il estoit envoyé, & pour faire aussi les réponses à celuy qui l'avoit envoyé. Les Docteurs Latins souvent le traduisent par le mot de *Nonce*, voulant faire croire que dés lors les Papes de Rome avoient des Nonces auprès des Rois des Empereurs comme aujourd'huy. Mais il faut remarquer que les Patriarches avoient aussi leurs Apocrisiaire : ce qui ne signifie autre chose qu'un Agent tel que je viens de répréfenter, cõme nous l'avons déja veu en l'an 439.

Grégoire.

Apocrisiaire.

Ce Grégoire (qui quelques années aprés fut Pape, au 14. livre de ses Morales sur Job chapitre 29. recite que comme il estoit Apocrisiaire auprès de l'Empereur Tibére, Eutychius Patriarche de C. P. publia un Traitté *de la Resurrection des corps*, contre les Payens, où il la prouvoit fort solidement : mais qu'il y tomboit dans une erreur, d'Origéne qui estoit que les corps glorieux ressuscitez ne seroient point palpables c'est à dire qu'il ne se pourroit point toucher de la main; mais qu'ils seroient plus subtils que l'air & comme des esprits. Que Gregoire ayant lû cela le vint trouver, & luy montra si clairement en présence de l'Empereur la fausseté de son opinion qu'il la retracta:

Traité d'Eutychius Patriarche de C. P.

An 581. rétracta: & que quelque temps apres Eutychius de N. S. estant tombé malade de la maladie dont il mourut au mois d'Avril de l'année suivante, un peu avant que de rendre l'esprit, pour montrer qu'il n'estoit point en cette erreur dont nous venons de parler prenant la chair de son bras, il dit *Je croy que nous ressusciterons tous avec cette chair.* Sur quoy on peut remarquer 1. que cette erreur ne se trouve point dans les vrais écrits que nous avons d'Origéne, & que Saint Jérôme qui a esté son ennemy juré & qui a recueilly fort exactement ses erreurs n'y met point celle-là: tellement que Grégoire s'est trompé en l'attribuant à Origéne. 2. Si ce que Grégoire dit d'Eutychius est vray, il y a apparence que c'estoit quelque période mal entendue qui avoit échappé sans y penser à Eutychius & qu'on tiroit par conséquence de son Ecrit contre son intention; comme d'avoir dit suivant les termes de l'Ecriture que nos corps estant ressuscitez seront *spirituels & semblables aux Anges.* Car au fond ce Patriarche à toûjours esté en grande réputation de science & de Sainteté. De là vient que l'Eglise Grecque l'honore comme un Saint & le met dans son Ménologe ou Calendrier, où l'on a mis par chaque jour les noms des Saints dont elle vénére la mémoire.

Sa mort.

Tremblement de terre.

Evagre au 5. livre de son Histoire chapitre 17. récite que l'an 3. de l'Empereur Tibére il arriva encore à Antioche & aux environs un grand tremblement de terre en plein midy, qui renversa jusques aux fondemens de grande quantité de batimens, sur tout à Daphné. Il ajoute au chapitre suivant, qu'il arriva à Antioche & à Constantinople une étrange émotion à l'occasion d'un certain Anatolius, qui bien qu'il fust de bas lieu s'estoit avancé par ses ruse jusques à estre un des

Anatolius idolatre puni.

premiers

An 581. de N. S.

premiers Magiftrats d'Antioche. Quant à l'extérieur il s'aquitoit affez bien de fa charge, ce qui luy donna entrée dans la maifon de Grégoire qui eftoit Evefque de la ville. Mais Dieu ne permit point que l'hypocrifie & la mechanceté d'Anatolius demeuraft longtemps cachée, mais il voulut qu'on découvrift qu'il eftoit idolatre, qu'il facrifioit aux faux Dieux & qu'il avoit attiré d'autres perfonnes à la même impieté. Le peuple en ayant avis s'émut furieufemẽt & cria même contre fon Evêque, comme s'il avoit favorisé cette abomination. On mit Anatolius en prifon & on avertit Tibére de ce qui fe paffoit. Il commenda qu'on amenaft Anatolius à C. P. avec tous ceux qui eftoient complices de fon crime, pour examiner & pour juger cette affaire qui faifoit tant de bruit. Comme on tiroit Anatolius de prifon, il courut & s'agenouilla devant une Image de la Vierge penduë dans la prifon, en la priant de luy vouloir ottroyer fa protection. Mais les gardes & ceux qui eftoient autour virent que l'Image detourna fon vifage d'Anatolius; & on ajoute que la Vierge apparut en fonge à plufieurs perfonnes pour fe plaindre qu'Anatolius faifoit la guerre à fon fils. Remarquez en paffant les contes & les vifions qu'on faifoit courir dés ce temps-là, pour introduire & établir l'Invocation de la Vierge & la vénération de fes Images. Quant Anatolius fut arrivé à C.P. & que fon crime fut avéré, on le fit fouëtter rigoureufemẽt, & il fut condamné à être banny. Mais on ne pût rien tirer de lui qui chargeaft tant foit peu Grégoire le Patriarche d'Antioche. Ce ne fut pas tout: car quand le peuple feu q'u Anatolius n'avoit efté condamné qu'au banniffement, il s'émût fi furieufement qu'ils chercherent Eutychius le Patriarche de C. P. & les Juges de la

De l'invocation de la Vierge.

An 581. de N. S. de la ville pour les tuër, comme s'ils eussent esté coupables du crime de cet Idolatre, & on ne les pût appaiser qu'en leur livrant Anatolius, lequel ils exposérent aux bestes farouches dans le théatre où il fut déchiré, & en suite ils attachérent son corps en croix, où les loups le vinrent devorer. Ainsi perit ce profane qui sous l'apparence du Christianisme débauchoit les Chrêtiens du service de Nostre Seigneur.

Euloge d'Alexandrie. Jean 4. du Nom Patriarche d'Alexandrie mourut en ce temps. Euloge luy succéda, qui estant savant & fort orthodoxe travailla fortement à chasser les erreurs que ses prédecesseurs y avoient fourrées & fomentées. Il tint le siége vint-sept ans, durant lesquels il s'aquitta dignement de sa charge.

Leuvigilde fait tenir un Concile Arien. Leuvigilde Roy des Gots en Espagne, maintenoit tant qu'il pouvoit l'Arianisme dans ses Etats. Il fit tenir un Concile de quatorze Evesques à Tolede, où ils résolurent quil ne faloit plus baptizer les Catholiques qui venoient à embrasser l'Arianisme comme on avoit fait auparavavant; mais qu'il les faloit recevoir en leur donnant simplement l'imposition des mains, & pourveu qu'ils *donnassent gloire au Pere par le Fils au* S. *Esprit.* Cette nouveauté plût tant à quelques uns, que pour se mettre en la bonne grace du Roy ils se firent Ariens. (Gerundinensis.)

Il avoit un fils nommé Hermenigilde, qu'il fit aussi declarer Roy des Gots & lui donna une partie de son Royaume en faveur du mariage avec Ingonde qui se fit cette année: Mais nous en remettrons l'histoire dans la suivante.

Guerre en Perse. La guerre recommença cette année en Perse: Les Romains y gagnérent une bataille signalée, pillérent le camp de leurs ennemis, prirent leurs

leurs chameaux, & toute la vaisselle du Roy Hormisde, laquelle fut reservée pour l'Empereur, & le reste fut donné au pillage des soldats.

L'an 582. de N. S. le 4. & dernier de l'Empereur Tibere, le 20. de Gontran, & de Chilperic Roy de France, le 7. de Childebert Roy de Mets. Indiction 15. Cycl. Sol. 3. & Lun. 13. le 5. de Pelage 2. An 582. de N. S.

Tibere avoit acheté un fort grand nombre d'esclaves des Huns & des Barbares, & avoit eu soin de les façonner à la guerre, en sorte qu'il en fit de fort bonnes troupes, lesquelles il donna à Maurice, brave Chef, pour les mener contre les Perses. Ces forces jointes à celles, qui estoient déja en Mesopotamie composérent une puissante armée, avec laquelle Maurice battit les ennemis en plusieurs rencontres, & leur reprit toutes les villes qui avoient autrefois appartenu aux Romains. Apres ces victoires il retourna à C P. où il fut receu avec grand applaudissement & en magnifique triomphe, dans lequel Tibere le fit Cesar le 10. d'Aoust, & le 13. il luy donna sa fille Constantine en mariage & le declara Auguste ou Empereur. Tibere fit cela, parce que depuis quelque mois il estoit detenu d'une maladie langoureuse & incurable qui luy faisoit voir qu'il luy faloit bien tost deloger du monde pour aller à Dieu. Il avoit tenu seul l'Empire trois ans dix mois & quelques jours, avec beaucoup de vertu, de bonheur & de louange, & mourut le vendredy 14. d'Aoust. Il eust été beaucoup plus regretté, n'eust esté qu'on vid qu'il laissoit Maurice pour son successeur

Armes heureuses de Tibere en Perse.

Mort de Tibere auquel Maurice succeda.

An 582. cesseur, de qui on attendoit un Empire aussi doux, de N. S. aussi sage & aussi heureux, qu'avoit esté le sien.

Nicephore Calliste au liv. 28. de son histoire c. 6. rapporte un excellent discours que Tibere fit à Maurice, de la maniere en laquelle il devoit regner, lors qu'il luy mit son diadéme sur la teste & le fit revestir de la robbe Imperiale. Tous ceux qui estoient présens à cette ceremonie pleurerent de douleur de se voir sur le point de perdre Tibére, qu'ils avoient éprouvé si bon Empereur; & de joye de recevoir pour son successeur un homme qui estoit si digne de remplir sa place. Evagre au livre 5. ch. 19. & au liv. 6. ch. 1. nous fait un bon portrait de l'Empereur Maurice. Il tiroit une origine ancienne de Rome, mais il estoit né dans Arabisse ville de Cappadoce, il avoit un esprit vif pour negocier les plus grandes affaires, de la prudence pour s'en demesler, de la force de courage & de la diligence pour executer les plus grands desseins, de la constance & de l'addresse pour résister aux adversitez En toute sa façon de vivre il estoit fort reglé, sobre, chaste, retenu, il rejettoit les somptuositez, les delices & mesme les superfluitez. Il ne se communiquoit point à tout le monde, sachant que la trop grande facilité & familiarité des Princes envers leurs sujets ou engendre le mépris, ou les expose aux discours des flatteurs, peste ordinaire des grandes Cours. Il fermoit ses oreilles aux propos superflus, pour les ouvrir seulement aux choses bonnes & necessaires. Il n'estoit ni temeraire pour entreprendre les choses mal à propos, ni lâche pour s'étonner des difficultez qui s'opposoiant à ses desseins: mais la sagesse & la vaillance le conduisoient en ses actions. Avec cela il a toujours fait paroitre la pieté qu'il avoit au cœur & du zéle pour la defense de

Qualitez de l'Empereur Maurice.

se de la foy Catholique contre les heretiques. C'a esté par ces vertus qu'il a gouverné sagement & heureusement son Empire le reste de ce siécle. An 584. de N. S.

Le Patriarche Eutychius & l'Abbe Theodore luy avoient predit que Dieu l'éleveroit à cette dignité. C'est pourquoy quand il s'y vid étably, il écrivit à cet Abbé pour se recommander à ses priéres, & fit assigner six cens mesures de blé pour l'entretien des Moynes de son Monastére.

Le Pape envoye vers Maurice. Actions de Grégoire.

Pelage Évesque de Rome ayant eu avis de l'élection de Maurice luy envoya, pour l'en feliciter & pour luy rendre ses devoirs, un nommé Laurent Diacre Cardinal, c'est à dire, qui avec ce qu'il estoit Diacre de l'Eglise de Rome, y avoit aussi un titre ou une paroisse à gouverner. En mesme temps il fit revenir Grégoire, qui comme nous avons veu, avoit esté Apocrisaire aupres de Tibere, & qui rapporta de Constantinople, à ce qu'il témoigne luy mesme, le bras de S. André & la teste de S. Luc, qui avoient esté trouvés du temps de Justinien. Qui est-ce, je vous prie, qui les avoit portez là? & ne faut il pas estre de legére créance pour croire que ces Reliques fussent vrayes? Gregoire estant de retour à Rome acheva ses Expositions Morales qu'il avoit commencées sur Job.

Iean le Ieusneur étably Patriarche de C. P.

Nous avons dit qu'Eutychius Patriarche de Constantinople mourut au mois d'Avril de cette année. Le peuple, le Clergé & l'Empereur élûrent pour son Successeur un nommé Iean, qui estoit fort renommé pour son savoir, pour sa pieté & pour les jeûnes fort austéres qu'il observoit, à cause desquels il fut surnommé *le Ieusneur*. Quand il sceut qu'on parloit de luy pour l'établir sur cette haute chaire, il se cacha & fit tous ses efforts pour s'enfuir: mais enfin il fut obligé de l'ac-

An 581. de N. S.

cepter & il y a esté assis treize ans & cinq mois avec grande louange. Mais Gregoire eut une tres-grande contestation contre luy, qui a esté suivie d'une infinité de maux.

Hermenigilde épouse Ingonde

En ce temps Leuvigilde Roy des Gots en Espagne & Hermenigilde son fils envoyérent une Ambassade vers Childebert Roy d'Austrasie pour demander Ingonde, sa Sœur, fille de Sigibert & de Brunehaud, en mariage pour Hermenigilde. Cela fut volontiers accordé, tellement qu'on envoya Ingonde en Espagne. Phronime, Evesque d'Agde, luy estant allé à la rencontre par le chemin, l'exhorta fortement à perseverer constamment en la profession de la droite foy parmy les Ariens, avec lesquels elle alloit vivre & s'allier. Leuvigilde, ennemy juré des Orthodoxes, l'ayant sceu tacha de faire prendre cet Evesque pour le faire mourir. Cela obligea Phronime de se retirer sous la domination de Childebert, qui le fit élire Evesque de Vence apres la mort de Deuterius. Quand Ingonde arriva en Espagne, *elle y fut* receuë avec tous les applaudissemens & tous les témoignages de bienveillance de tout le monde qu'elle eust sceu desirer, & entr'autres de Gosuinte son ayeule maternelle (car elle estoit mére de Brunehaud) qui luy fit toutes les caresses imaginables, en intention de la corrompre & de la rendre Arienne comme elle. Quand elle vid que ses caresses ne servoient de rien pour l'ebranler, elle vint à la violence & jusqueslà battre excessivement sa petite fille & la mettre tout en sang; & elle commanda qu'on la jettast dans un reservoir d'eau, pour la rebaptizer par force par un Prestre Arien. Mais Ingonde ne laissa pas pour tout cela de perseverer constamment en la droite foy. Leuvigilde en faveur du mariage avoit donné à Herme-

Phronime d'Agde.

Persecution contre Hermenigilde & contre Ingonde sa femme.

Hermenigilde & à Ingonde une partie de ses E- An 582. de N. S.
stats, & entre les autres villes celle de Sevile. Hermenigilde y alla faire sa residence avec sa femme; laquelle sceut si bien ménager l'esprit de son Mary qu'elle le rétira de l'heresie Arienne & luy fit embrasser la foy orthodoxe. Gregoire de Tours dit que cela fut cause que son Pere luy fit guerre. Mais les historiens Espagnols écrivent que la Reyne femme de Leuvigilde, qui n'estoit que la belle-mere d'Hermenigilde luy fit un si rude traitement qu'elle l'obligea à se revolter contre son Pére & à se saisir de Sevile & de plusieurs autres places qu'il fortifia, & que cela alluma une grande guerre entre les Gots, & fut cause d'une cruelle persecution exercée par Leuvigilde contre les Catholiques en Espagne. Alors il y en eut plusieurs qui emportés ou par les promesses ou par les menaces, ou par les persecutions & les souffrances, embrasserent l'Arianisme entre lesquels il y eut mesmes des Prestres, & un Evesque de Sarragosse nommé Vincent. Hermenigilde n'estant point en estat de resister à son Pere envoya Leandre Evesque de Sévile à C. P. vers l'Empereur Tibére pour luy demander secours. Ce fut là que Gregoire qui y estoit Agent du Pape connut Leandre, & à sa persuasion entreprit son ouvrage des Morales sur Job, dont nous avons parlé. Ce qui fait voir que le mariage d'Ingonde & que la guerre, & persecution qui s'ensuivit, appartiennent aux années precedentes aussi bien qu'à celle-cy.

Mort d'Ariamire. Environ ce temps mourut Miron ou Ariamire Roy des Suéves en Espagne, apres y avoir regné treize ans. Ebunon ou Eboric son fils luy succéda, qui ne regna qu'un an.

An 583. de N. S. *L'an 583. de N. S. le 1. de l'Empereur Maurice, le 21. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 8. de Childebert Roy de Mets. Indiction 1. Cycl. Sol. 4. & Lun. 14. le 6. de Pelage 2.*

Guerre de Leuvigilde contre son fils.

LEuvigilde, qui faisoit la guerre à son fils à cause de la religion craignant que Chilperic & Childebert ne voulussent donner du secours à Hermenigilde leur allié, leur envoya un ambassade pour les prier de ne point secourir son fils rebelle. L'Empereur avoit envoyé des troupes pour le secours d'Hermenigilde, & il les receut. Mais celuy qui les conduisoit fut gagné par argent que luy donna son Pere: tellement que se voyant abandonné de tous costés il fut contraint de se sauver pour refuge dans une Eglise. Le Pere luy envoya son frere pour l'asseurer que s'il s'humilioit & luy demandoit pardon, il estoit tout prest à le luy accorder. Il vint luy mesme dans l'Eglise où il embrassa son fils, & luy promit de ne se souvenir plus du passé. Mais aussi tost qu'Hermenigilde fut sorti de cet asyle, son Pere le fit enchainer & mettre en prison, où il se servit de promesses, de menaces, de douceur & de rigueur pour tâcher de le detourner de la droite foy & de luy faire embrasser l'Arianisme. Mais tous ces efforts furent rendus vains envers ce jeune Prince, qui demeura inflexible dans la profession de la verité. Le jour de Pâque estant venu, Leuvigilde envoya un Evesque Arien dans la prison pour inciter son fils à recevoir l'Eucharistie de sa main. Hermenigilde le refusa & se montra plus resolu que jamais de perseverer en la droite foy.

Son

Son Pére l'ayant sceu, envoya des soldats dans la prison, qui massacrérent son fils, & épandirent sa cervelle sur le plancher. Sur cela Gregoire de Tours récite des Miracles à son ordinaire. Mais Isidore de Sévile dit simplement qu'Hermenigilde fut relégué à Valence. Leuvigilde non content de cette cruauté envers son propre sang, exerça une furieuse persecution contre tous les Orthodoxes de son Royaume. Il bannit Fulgence Evesque de Seville, Fulgence son frere aussi Evesque, Mansone Archevesque de Merida. Licinien de Carthagéne, Iean de Gironde & d'autres.

An 585. de N. S.

Mort d'Hermenigilde.

Leuvigilde fait une cruelle persecutio.

En ce mesme temps Andeca ou Andecan avoit chassé Ebunon ou Eboric Roy des Suéves en Espagne, s'estoit saisi de son Royaume, & avoit épousé la veuve d'Ariamire son Pere, pensant s'y mieux affermir: mais il n'en jouit qu'environ un an. Car Leuvigilde le vainquit, le prit prisonnier, & le fit tonsurer & renfermer dans un Monastére. S'estant ainsi emparé du Royaume des Suéves, qui sous Ariamire avoient embrassé la profession de la droite foy, il les contraignit par ses violences à retourner à l'Arianisme. Par ce moyen le Royaume des Suéves prit fin dans l'Espagne, qui y avoit duré plus de 170. ans, & Leuvigilde accrût de beaucoup sa domination. Alors l'Abbé Vincent sortit de son Monastére, & précha fortement contre l'heresie, pour fortifier les fideles en la droite profession. Leuvigilde ne le pût souffrir & le fit tuer à la porte de son Monastére, & on en célebre la memoire l'onzieme de Septembre. De plus il bannit Ingonde femme d'Hermenigilde, & la relégua en Afrique, les autres disent en Sicile où elle mourut accablée de misere & de tristesse. Elle avoit un fils nommé Athanagilde qui fut envoyé à l'Empereur pour y

& se saisit du Royaume des Suéves.

An 583. de N. S. estre en seureté. Nos Rois de France entendant ce cruel traittement fait à Ingonde & à son Mary & la persécution émue contre les Orthodoxes firent dessein de s'en venger comme la suite de l'histoire le fera voir. L'on peut bien reconnoitre que tout ce que nous venons de retirer ne s'est pas fait en cette année seulement, mais nous l'y avons rapporté pour ne point interrompre le fil de l'histoire & parce que nous ne voyons pas que les Historiens en marquent précisément les années.

Chagan Roy des Avarois.

En ce tems Chagan Roy des Avarois s'avança dans la Pannonie, prit Sirmisch, & envoya de là des ambassadeurs à l'Empereur, pour luy demander non seulement la somme de l'argent qu'on luy avoit promise, mais aussi qu'on y ajoutast un quart de plus, avec un elephant tous les ans, Maurice luy accorda tout cela, ne desirant point alors luy faire la guerre. Toutefois voyant qu'il demandoit encore un autre quart, l'Empereur le luy refusa, & mena en mesme temps une armée contre ce Roy Barbare & le contraignit de se retirer. Néanmoins Chagan envoya des Sclavons dans la Thrace, qui y firent quelques pilleries. Maurice y envoya des troupes qui les defirent & prirent tout leur butin.

Maurice envoye Smaragdus pour Exarque à Ravenne.

Mais les affaires de l'Empire Romain estoient toûjours en mauvais estat en Italie, à cause des Lombards qui y faisoient mille maux, ausquels l'Exarque Longin ne pouvoit mettre ordre. C'est pourquoy l'Empereur Maurice le fit revenir & envoya à sa place le Patrice Smaragdu, homme de guerre & vaillant, avec une nouvelle armée qui remplit d'esperance non seulement ceux de Ravenne, mais aussi toute l'Italie, qui gemissoit sous le joug des Barbares. Il est vray qu'il fit plusieurs

beaux

beaux exploits contre les Lombards, les battit en beaucoup de rencontres, resserra de prés la garnison de la ville de Classe qui faisoit des courses, & ainsi il remit celle de Ravenne plus au large. Il attira aussi à son party un de leurs Chefs nommé Droctulfe, qui estoit Suéve de nation, mais qui avoit esté pris dés son enfance par les Lombards, & qui fut bien aise de s'en tirer par cette occasion. Comme ils ne se défioient point de luy, il se saisit de la ville de Bersel ou Brissel située sur le Po à l'embouchure de la riviére de Nicia, & la livra à Smaragdus, qui y mit bonne garnison. Ceux de Rome furent aussi fort relevez d'espérance par le Duc Grégoire & par Castorius Maitre de la Milice, qui leur avoient esté envoyez par l'Empereur pour garder leur ville, & pour chasser les Lombards de leur voisinage.

An 583. de N. S. Ses exploits.

L'an 584. de N. S. le 2. de l'Empire de Maurice, le 22. de Gontran & de Chilperic Rois de France, le 9. de Childebert Roy de Mets, & le 1. de Clotaire. Indiction 2. Cycl. Sol. 5. & Lun. 15. le 7. de Pélage 2.

An 584. de N. S.

Droctulfe, dont nous venons de parler, servit fort utilement les Romains. Car par la prise de Bersel il incommoda fort les Lombards, qui tenoient Parme & Regge, en faisant de continuelles courses sur eux, & envoyant des vivres & toutes choses nécessaires, par le Po, à l'armée de Smaragdus, qui tenoit toûjours la ville de Classe assiégée; on la nomme aujourd'huy Chiassi.

Cette année naquit le dernier fils de Chilperic & de Frédegonde, lequel fut nommé Clo-

An 584. de N. S. taire 2. du nom. Il est d'autant plus remarquable qu'il fut reconnu Roy peu apres sa naissance, & que c'est luy seul qui a relevé la Monarchie Françoise & qui l'à empesché d'estre éteinte, le Roy des Rois l'ayant toûjours prise en sa protection.

Naissance de clotaire &

Quatre mois apres sa naissance, son Pére fut assassiné d'une étrange façon, selon que le récite Aymoin au liv. 3. chap. 56. Comme il se préparoit pour aller à la chasse, il entra tout doucement dans la chambre de la Reyne Frédegonde, laquelle se peignoit ayant les cheveux épandus sur son visage, & la toucha par derriére du bout de sa baguette, en se joüant. Elle qui croyoit le Roy party & que c'estoit Landry, son galant, qui se joüoit ainsi, dit, Tout beau Landry, ce n'est pas par derriére qu'un brave cavalier, comme vous, doit frapper les Dames. Le Roy reconnoissant par ces paroles que ce Landry Maire du Palais entretenoit la Reyne, se voulut retirer sans estre apperceu: Mais Frédegonde se retournant le reconnut. Aussi tost, pendant que le Roy alloit à la chasse, elle envoya querir Landry & luy dit, toute troublée, ce qui luy venoit d'arriver, & que par son inconsidération elle avoit découvert leur amour au Roy, & qu'il ne les laisseroit point vivre apres avoir connu l'outrage qu'ils luy faisoient; & que pour l'empescher il le falloit prévenir & le faire mourir au retour de la chasse. Landry croyant que l'éxécution de ce conseil éxécrable leur estoit nécessaire pour leur seureté, s'y employa; & fit venir des assassins que la Reyne avoit toûjours à son commandement, ausquels ils persuadérent, à force d'argent & par belles promesses du tuër le Roy, & que s'ils estoient découverts ou attrapez, la Reyne & luy employeroient tout leur crédit & leur pouvoir pour les sauver.

Mort de Chilperic.

Tout à fait étrange.

sauver: seulement ils les instruisirent, s'ils estoi- An 584.
ent arrestez, à ne point déclarer que cela vinst de N. S.
d'eux, mais à dire que c'estoit Childebert Roy de
Mets qui les avoient gagnez & envoyez pour fai-
re ce coup. Ces malheureux meurtriers ne man-
quérent point d'effectuër ce qu'ils avoient pro-
mis. Car comme le Roy sur le soir revenoit à Chel-
les où il logeoit souvent, & qu'il descendoit de
cheval, un de ces assassins luy donna deux coups
de couteau, l'un sous l'aisselle, & l'autre dans le
ventre, dont il mourut sur la place, & le meurtrier
s'eschappa sans estre ni pris ni connu. Grégoire
de Tours ne dit rien de particulier de cette mort:
mais il la donne bien à entendre, quand il dit que
l'an suivant Childebert poursuivit & fit instance
de faire faire le procés à Frédegonde, à cause
qu'elle avoit fait mourir son mary: mais que le
Roy Gontran l'empescha. Fredegaire dit que ce
fut Brunehaud qui fit tuër Chilperic par un nom-
mé Faucon. Mais il est certain que l'opinion com-
mune presque de tout le Monde estoit que c'étoit
l'ouvrage de Frédegonde, pour estre Regente du-
rant la minorité de son fils, & pour pouvoir mieux
entretenir ses vilenies avec ses galants. Le corps
de Chilperic fut porté à Paris, où il fut enterré
dans l'Eglise de S. Vincent.

Grégoire de Tours parle de luy comme du Ses qualitez.
Néron & de l'Hérode de son temps: mais For-
tunat de Poitiers le louë pour plusieurs vertus.
On ne sauroit pas nier qu'il ne fust vaillant, qu'il
n'eust de l'esprit, du savoir & de l'éloquence, se-
lon la barbarie de son temps. Il avoit du respect
pour les Evesques & pour les choses sacrées, com-
me il le fit paroitre entr'autres dans le Concile
de Paris pour le fait de Prétextat, & pour celuy
de Grégoire de Tours & de Carterie de Péri-

An 584. de N. S. gueux, qui estant accusez d'un crime de léze Majesté, il se contenta de leur serment pour les purger, & les renvoya chacun dans son Diocése avec honneur : & en ce qu'il ne voulut point voir les Grands qui avoient mis l'espée à la main dans l'Eglise de S. Denys qu'ils n'eussent fait la Penitence que leur Evesque Raquemode leur imposeroit. Apres la mort de ses deux fils Clodebert & Dagobert, il fit de grandes largesses à des Eglises & à des Monastéres. Il prit soin de faire convertir des Juifs & en tint plusieurs sur les fonts du Baptesme. Mais on ne sauroit excuser son injustice à usurper autant qu'il a pû le bien de ses Fréres & de ses Neveux, sa dureté & ses éxactions dans les imposts dont il surchargea son peuple, sa cruauté envers ses propres enfans nez d'honneste mariage, ses sales voluptez qui luy ont fait répudier des femmes légitimes pour épouser une concubine, son orgueil qui le rendoit inaccessible & intolerable, & sa lache complaisance à Frédegonde, laquelle enfin luy en a fait souffrir la juste punition.

Elle estoit si haïe que tous les Grands de la Cour & les Officiers du Roy, & entr'autres Eberulfe son Chambellan l'abandonnérent apres la mort de Chilperic. Ses Thrésoriers se saisirent d'une partie de ses finances & les portérent à Childebert. Dans ce trouble, craignant qu'on ne se jettast sur elle, & qu'on ne la fit mourir comme une victime publique, elle se retira à Paris avec tout ce qu'elle pût ramasser d'or, d'argent & de meubles précieux, & se refugia dans une Eglise, où l'Evesque Raquemode la vint trouver. Par son avis & celuy de quelques uns de ses plus affidez elle se jetta entre les bras de Gontran, Roy bon & pieux, & le pria de vouloir protéger & défendre son fils & elle, contre ceux qui les voudroient

droient attaquer. Il ne manqua point de venir An 584.
au plutost pour cet effet à Paris, où il fit baptizer de N.S
le fils de Chilperic & de Frédegonde, lequel n'a-
voit que cinq mois, le fit nommer Clotaire du Clotaire II
nom de son Ayeul, le fit proclamer & reconnoi luy succe-
tre Roy par le peuple, & la Mére pour Régente du de.
Royaume; & les prit l'un & l'autre en sa protection; & les fit aller dans les principales villes du Royaume, pour le faire reconnoitre Roy par tous ses sujets. Childebert voulut venir à Paris pour se saisir de l'enfant Roy, pour y brouiller & pour y pescher en eau trouble. Mais Gontran luy fit fermer les portes, & luy fit savoir qu'il se déclaroit le Protecteur & le Defenseur de Clotaire & de sa Couronne: & au lieu que la Capitale des pays de Chilperic avoit esté Soissons il donna Paris à Clotaire, pour estre le Siége de sa Domination. Mais il luy osta la Touraine, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limosin, l'Agenois, l'Albigeois: parce que c'estoient des provinces que Chilperic son Pére avoit usurpées sur luy & sur Childebert. Ceux à qui Chilperic avoit fait des violences & des injustices en vinrent demander réparation à Gontran, & il satisfit tous ceux qu'il connut avoir raison de se plaindre.

Promotus qui avoit esté déposé dans un Syno- Promotus
de de Paris, parce qu'il avoit usurpé la qualité de Chateau-
d'Evesque dans Chateaudun dependant du Dio- dun.
cése de l'Evesque de Chartres, luy vint aussi demander d'estre rétably. Mais le Roy le renvoya, ayant esté informé de la verité de son affaire par l'Evesque Papol; il luy laissa seulement la jouissance de ses biens paternels qu'il avoit sur le lieu. Nonobstant cela Promotus ne laissa pas de se porter pour Evesque, & comme tel signa au 2. Synode de Mascon. Apres cela Gontran retourna à Orleans, où il faisoit sa résidence la plus ordinaire.

De là

An 584. de N. S. De là il écrivit à la Reyne Régente qu'il vouloit venger la mort de son Mary, & qu'il desiroit estre informé d'elle qui elle soupçonnoit en avoir esté les Auteurs. Elle en accusa Ebérulfe Chambellan de Chilperic, & que sa fuite le verifioit assez: veu qu'ayant enlevé beaucoup de meubles précieux du feu Roy son mary, il s'estoit retiré en Touraine, qui estoit du Domaine de Childebert.

Ebérulfe & Claude tuez. Frédegonde haïssoit mortellement cet homme, non seulement parce qu'il l'avoit abandonnée & pillée; mais aussi parce qu'il publioit par tout que c'estoit elle qui avoit fait assassiner son Mary. Gontran crût aysément Frédegonde & jura qu'il en feroit la vengeance sur Ebérulfe & sur sa posterité. Ebérulfe en estant averty se retira avec tous ses thrésors dans l'Eglise de Saint Martin de Tours, comme un asyle que la pieté des Rois & le respect des peuples avoit rendu inviolable. C'estoit au reste un méchant homme qui s'estoit enrichi par sacriléges & par voleries qu'il avoit faites des biens de plusieurs particuliers; qui durant qu'il estoit là refugié n'avoit pas laissé d'user de violences & d'outrages envers diverses sortes de personnes, mesmes Ecclésiastiques, & qui avoit menacé Grégoire Evesque du lieu, & son Compére, de le faire mourir avec tous ses Clercs quand il seroit sorti de là. Le Roy Gontran & la Reyne Frédegonde gagnérent un certain Courtisan nommé Claude, qui jusques là avoit fait profession d'estre amy d'Ebérulfe, pour le tirer de cet asyle, afin qu'au sortir de là il l'amenast prisonnier, ou qu'il le tuast s'il ne le pouvoit amener. Claude joua si adroitement son jeu envers Ebérulfe, en luy promettant & jurant par les choses les plus saintes qu'il le feroit rentrer en graces & en autorité dans la Cour, qu'il sortit un jour pour festines-

ner avec luy, en grande compagnie d'honnestes gens. Au sortir de là Ebérulfe mena Claude dans un lieu où il avoit accoutumé de se retirer, pour boire avec luy du vin parfumé. Claude le voyant ainsi seul, fit signe à l'un de ses gens de faire son coup & de jetter Ebérulfe par terre, ce qu'ayant fait, Claude luy passa son épée au travers du corps, & se sauva dans la cellule de l'Abbé d'un Monastére. Les gens d'Ebérulfe estant survenus trouvérent leur Maitre massacré ; & sachant que c'estoit Claude qui l'avoit fait, & qu'il s'estoit sauvé chez l'Abbé, vinrent enfoncer les fénestres du Monastére par où ils entrérent & massacrérent Claude à coups de halebarde, & tous ses serviteurs furent aussi tuez en ce rencontre. Ainsi pér.rent malheureusement & justement ces deux méchans hommes. Le Roy Gontran fut faché de ce que des lieux sacrez avoient esté polluez par le sang qui y avoit esté répandu. Mais il ne fut pas marry de la mort de ces impies, & donna tout le bien d'Ebérulfe aux Grands qui estoient pres de luy.

An 584. de N. S.

Guerre de Gontran contre Leuvigilde. Greg. de Tours.

Il leva en ce temps de puissantes troupes, qu'il envoya contre Leuvigilde Roy des Gots en Espagne pour les raisons que nous avons dites. Gontran divisa ses troupes en deux armées: l'une qu'il fit marcher dans la Gascogne droit vers Tolose, l'autre qu'il fit avancer par la Bourgogne. Mais l'une & l'autre vécurent avec tant de licence, & exercérent tant de voleries, de violences, d'incendies, de méchancetez & de sacriléges par tout où ils passérent, qu'ils attirerent la hayne & la juste colére de Dieu & des hommes. La premiére armée se saisit bien de Tolose, laquelle appartenoit encore aux Gots, & laquelle apprehendant la fureur des François se rendit volontairement à eux. Mais dés qu'ils y furent ils y commirent

tant

An 584 de N. S. tant d'insolences qu'ils obligérent les habitans à prendre les armes contr'eux & à les chasser. Les François se voyant ainsi honteusement expulsez de la ville, l'assiégérent. Mais un de leurs Chefs nommé Terentiole Comte de Lymoges y ayant esté tué, ils perdirent courage, levérent le siége en désordre, se dissipérent & perirent, la pluspart ayant esté tuez par leurs ennemis qui les poursuivirent & par les paysans. L'autre armée qui vint par la Bourgogne mit le siége devant la ville de Nismes, qui estoit gardée par les Gots, mais elle fut si bien defendue que les François voyant qu'ils ne la pouvoient prendre, non plus que d'autres villes de là autour qu'ils attaquérent, ils se contentérent de piller & de ravager le plat pays des Gots, & de reprendre le chemin par où ils estoiēt venus. Mais ils périrent aussi la plufpart, par les divisions qui s'émûrent entr'eux, en sorte qu'ils se donnérent des combats les uns contre les autres; soit par la famine, ne trouvant plus de vivres dans le pays qu'ils avoient désolé, soit par les paysans qui massacroiēt tous ceux qu'ils pouvoient attrapper. Et ainsi toutes ces troupes si puissantes que Gontran ramassa ne furent qu'un feu de paille qui fut bien tost éteint. Isidore de Sévile en sa Chronique des Gots décrit ainsi briévement cette guerre de Gontran; *Recaréde*, dit-il, *remporta une grande victoire des François*; qui au nombre de *soixante mille combattans s'estoient jettez sur la partie des Gaules qui luy appartenoit. Il envoya contr'eux Claude General de son armée, qui les défit. Plusieurs milliers de François demeurérent tuez, ou furent fait prisonniers: le reste s'estant mis en fuite furent poursuivis & tuez par les Gots jusques sur les frontiéres du Royaume de Gontran*. Il parle de Recaréde, parce que

Fut malheureuse.

Leuvigilde

Leuvigilde son Pére lui avoit donné la conduite ce son armée. An 584. de N. S.

Parmy ces tumultes de guerre on ne laissa pas de tenir un troisiéme Synode ou Concile à Lyon composé seulement de huit Evesques, par la permission du Roy Gontran, qui dressérent six Canons pour entretenir la discipline de l'Eglise. *3 Concile de Lyon.*

Environ ce temps mourut Fronton Evesque de Milan, qui jusques icy s'estoit tenu separé de l'Eglise Romaine & de son Evesque, à cause des Trois Chefs, en la condamnation desquels le Pape continuoit toûjours. Apres le decés de Fronton, Laurent lui succéda qui écrivit une lettre à Pélage Evesque de Rome, par laquelle il lui témoignoit qu'il se rangeoit à lui sur le sujet qui avoit divisé son Prédécesseur. Cela fut receu fort agréablemennt, parce que la reconcilation de cet Evesque de Milan en attira d'autres par son exemple à condamner ce que le Concile de Calcédoine avoit approuvé. *Laurent succede à Fronton en l'Evêché de Milan.*

L'an 585. de N. S. le 3. de l'Empereur Maurice, le 23. de Gontran, le 2. de Clotaire 2. le 10. de Childebert. Indiction 3. Cycl. Sol. 3. & Lun. 16. le 8. de Pélage 2. An 585. de N. S.

LE Roy Gontran ayant appris que la dissipation de son armée envoyée contre Leuvigilde, estoit arrivée principalement par la licence des troupes, & par le mauvais ordre qu'y avoient tenu les Capitaines; se resolut d'en faire le chatiment sur ceux qui estoient restez. Mais les Chefs s'estant excusez du mieux qu'ils pûrent, & Gons'estant laissé vaincre par les priéres de ceux qui intercédérent pour eux, il leur pardonna. Mais il fit des *Gontran remet la discipline militaire*

An 585. de N. S. fit des réglemẽs fort sévéres pour remettre la discipline militaire en vigueur, & fit serment qu'il ne pardonneroit plus à ceux qui y manqueroient: & en suite il donna ordre de remettre sur pied une nouvelle armée. Cependant Recaredde fils de Leuvigilde & Lieutenant Général de toutes ses armées, voyant comme les François s'estoient honteusement retirez sans rien faire apres avoir esté battus, prit occasion de venir avec son armée faire une irruption sur les terres de Gontran, où il prit un chateau d'importance sur le bord du Rhone entre Nisme & Arles. Gontran osta la qualité de Duc à Egilain, à cause qu'il avoit laissé perdre ce chateau, & mit à sa place Leudegisile, pour commander dans la partie de Provence qui luy appartenoit; parce que l'autre qui comprenoit Marseille & les villes de là autour étoient du Royaume de Childebert. D'autre costé Leuvigilde se saisit de quantité de vaisseaux, qui étoient sur les costes de Gallice, qui appartenoient à des marchands François, lesquels furent tous tuez ou fais esclaves. Gontran voyant tous ces desordres & ces malheurs se prepara à les reparer, en levant par tout des troupes, dont il composa une si puissante armée que Récarède n'osa pas aller au devant pour s'y opposer, mais il se retira vers son Pére qui estoit alors à Toléde. Leuvigilde croyant que Childebert frére d'Ingonde estoit joint avec Gontran pour faire tout ce grand armement; envoya des Ambassadeurs à Frédegonde, qui estoit Regente pour faire alliance avec elle, & luy écrivit des lettres, par lesquelles il luy mandoit, que le moyen de se venger de leurs communs ennemis Childebert & Brunehaud, estoit de les faire assassiner ou de les faire mourir par quelque moyen l'un ou l'autre, ou tous

Récarède fait irruption en France.

Conspirations découvertes. Greg. de Tours.

tous les deux, & qu'il en faloit chercher les occasions & les voyes propres. Les Ambassadeurs exposérent leur créance (conformes à ces lettres) à Frédegonde, qui presta volontiers l'oreille à ce conseil parce qu'elle estoit toute accoutumée à ce mestier : mais les lettres furent égarées, & portées à Gontran, qui les envoya à Childebert. Frédegonde qui ne savoit pas qu'il eust esté averty de son dessein, corrompit & suborna deux Clercs, & leur fit prendre résolution d'aller à la Cour de Childebert, pour tuër le Roy ou sa Mére. Ils furent découverts à Soissons par Ranching, & mis en prison, où ils confessérent la verité & furent punis comme ils le meritoient. Il y eut aussi un Prestre qui estant venu à la Cour de Childebert s'addressa à la Reyne Brunehaud, & lui dit qu'ayant esté traitté injustement par Frédegonde, pour éviter les effets de sa colére, il venoit se réfugier à Mets qu'il croyoit estre un asyle asseuré pour les personnes de sa condition. Il y fut fort bien receu pour quelque temps, mais enfin on reconnut que c'estoit un espion de Frédegonde. Sur ce soupçon il fut arresté & appliqué à la torture, dans laquelle il confessa qu'en effet elle l'avoit voulu employer pour tuer Brunehaud, & qu'il estoit venu pour ce dessein. On l'eust pû justement faire mourir sur cette confession : mais la considération de son caractére fit qu'on se contenta de le chasser. Il fut si dépourveu de sens que de retourner sur les terres du pouvoir de Frédegonde, laquelle le fit ramener vers elle & lui avoua tout ce qui lui estoit arrivé. Cette Reyne enragée de ce qu'il avoit découvert son dessein, & encore plus de ce qu'il ne l'avoit point effectué, lui fit couper les pieds & les mains; supplice digne de lui, puis qu'il s'estoit disposé à exécuter un tel crime, pour plaire à une

An 585. de N. S.

& punis.

An 585. de N. S

à une Meurtriére. Nous verrons encore bien d'autres tours de cette Maitresse ouvriére de méchancetez.

Pretextat rétably dans son Diocése.

Greg. de Tours l. 8

Par l'avis de Gontran elle s'estoit retirée à Rouën avec le Roy son fils: parce qu'estant lui à Paris, il estoit à craindre que le peuple ne se soulevast contr'elle. Nous avons veu en l'an 578 comme par son instigation Prétextat Evesque de Rouën fut privé de la communion & banny. Il ne fut pas deposé: car durant son bannissement, il se trouva dans un Concile de Mascon, où il recita des oraisons qu'il avoit composée. Incontinent apres la mort de Chilperic, il fut rétabli dans son Diocése par l'ordre de Gontran, nonobstant l'opposition de Frédegonde, & y fut receu avec une grande joye de tous ses Diocésains. Mais cette joye ne dura guére. Car le jour de Pâque, comme Prétextat faisoit l'Office de Matines, un Assassin lui donna un coup de couteau, dont se sentant blessé à mort, il étendit ses mains pleines de sang sur l'autel, & remercia Dieu de la grace qu'il lui faisoit de mourir en le servant & l'invoquant. Estant porté en sa chambre, Frédegonde le vint visiter, luy témoigna d'estre fort touchée de l'attentat qu'on avoit fait contre lui & qu'elle en feroit la punition, si elle en pouvoit connoitre les Auteurs, & lui demanda s'il ne les connoissoit point. Il lui répondit, Qui est-ce qui doit avoir fait cette action que celle qui tue les Rois, & qui fait répandre tant de sang en ce Royaume; La Reyne ne faisant pas semblant de l'entendre, lui repliqua qu'il y avoit de bons Medecins dans la ville & qu'elle le conjuroit de permettre qu'ils le vissent & le pensassent. Je n'en veux point dit-il, Mon heure est venuë, Dieu me veut retirer. Mais toy qui as commandé l'assassinat tu seras maudite en ce monde, & Dieu

vengera

vengera mon sang sur toy : & peu de temps apres il rendit l'esprit. Ces paroles d'un Evesque mourant ne me semblent pas conformes aux dernié-res de Nostre Seigneur & de son premier Martyr, qui en mourant prioient Dieu qu'il voulut pardonner à ceux qui les faisoient mourir. Romachaire Evesque de Coutance prit le soin de faire ensevelir Prétextat. Il fut fort regretté de tout son troupeau, qui conceut de l'indignation contre Frédegonde, sur la créance qu'on avoit qu'elle estoit la cause de ce sacrilége meurtre. Un des principaux du Royaume eut la hardiesse d'en faire reproche à la Reyne. Elle n'en fit pas semblant sur l'heure : mais comme c'estoit la coutume, que quand des gens de qualité venoient en la Maison du Roy afin de le voir & lui faire la révérence ; pour leur témoigner l'estime qu'on faisoit d'eux, on leur donnoit à manger ou au moins à boire du vin meslé de miel & d'absinte, qui estoit un régal ordinaire de ce tems-là ; celui-ci y estant venu, on luy en présenta un verre qu'il bût. Mais il sentit aussi tost qu'il y avoit du poison, dont il mourut peu d'heures apres, avec de grandes douleurs. Dés que Leudvalde Eveque de Bayeux, eust appris la mort de Prétextat, il vint à Rouën : parce que lors que cet Evêché estoit vaquant l'administration lui en appartenoit. Il en écrivit à tous les Evesques suffragans, assembla tous les Prestres de la ville, ferma les Eglises par leur avis, & y mit l'Interdit, jusqu'à-ce qu'on eust découvert les Auteurs de cet homicide. Quelques-uns ayant esté mis en prison & appliquez à la gesne confessérent que la Reyne le leur avoit fait faire. Mais ils évitérent le supplice par son autorité. Elle tâcha mesme de faire assassiner Leudvalde : mais Dieu le préserva de ses mains sanguinaires.

An 585. de N. S.

Fredegonde se sert d'empoisonnemens

Information pour la mort de Prétextat.

Avec

An 585. de N. S. Avec la guerre de Gontran qu'il faisoit contre Leuvigilde, il luy en survint une à laquelle il ne s'attendoit guére, dont il nous faut savoir le sujet & l'occasion Boson homme artificieux, & qui tâchoit à se mettre dans l'esprit des Grands pour les tromper, fut à Constantinople, ou pour passer de là à Jérusalem comme il le vouloit faire croire; ou y estant envoyé expres par Childebert vers l'Empereur Tibére; dit l'Historien, c'est à dire Maurice, qui s'appeloit aussi Tibére, à cause qu'ayant esté adopté par Tibére, il avoit aussi pris son Nom pour lui succéder.

Guerre de Gondebaud ou de Mommol contre Gontran. Greg. de Tours.

Dans la Cour de l'Empereur, Boson trouva Gondebaud qui y avoit esté receu comme fils de Clotaire I. Roy de France, & qui par son addresse & son esprit s'estoit mis dans les bonnes graces de l'Empereur. Grégoire de Tours dit qu'il estoit fils d'un boulenger. Mais d'autres disent avec plus de vray semblance qu'il estoit en effet fils de Clotaire: mais qu'estant né en adultére, son Pére ne l'avoit pas voulu reconnoître; Que sur ce refus il s'estoit retiré vers Childebert Roy de Paris, qui le receut assez legerement pour son Neveu. Qu'apres la mort de Childebert, Clotaire estant mort, Sigibert Roy d'Austrasie se saisit de Gondebaud, le fit raser, & le fit mettre dans un Monastére à Cologne. Il s'en sauva & vint trouver Narses en Italie, où il épousa une femme fort riche, dont il eut deux enfans. Apres la mort de Narses il alla à Constantinople où il fut receu & traitté comme un fils de France, par Justin qui vivoit encore, & ensuite par Tibére & par Maurice, Boson ayant ainsi trouvé Gondebaud en crédit dans la Cour Impériale, lui récita toutes les affaires de France, & lui dit que Gontran commençoit à estre vieux & n'avoit point d'enfans,

Artifices de Boson.

d'enfans, que Childebert fils de Sigibert estoit un jeune homme d'environ quinze ans, qui n'estoit pas encore bien capable de gouverner un Royaume; que Chilperic avoit esté tué, & n'avoit laissé qu'un fils de cinq ou six mois. De plus il asseura Gondebaud que tous les Grands & les plus puissans de l'Estat le desiroient, que le Patrice Mommol l'attendoit pour se déclarer en sa faveur, & qu'il trouveroit en France toutes choses disposées pour l'établir sur le throne de ses Péres, dont il estoit seul capable de soutenir la Grandeur. Et pour faire mieux croire à Gondebaud ce qu'il disoit, il jura sur douze autels que tout ce qu'il disoit estoit véritable. Apres cela Boson continua son voyage vers la Terre Sainte d'où il reprit son chemin en France. Comme l'on se persuade aysément ce que l'on desire, aussi Gondebaud ajouta foy à tout ce que Boson lui avoit dit. C'est pourqu'oy il ramassa tout ce qu'il avoit de richesses & de moyens, & l'Empereur luy en donna encore d'autres à son depart, & avec cela il s'en vint en France. Il aborda à Marseille, où l'Evesque de Theodore le receût comme un fils de France. Mommol n'ayant pas receu de Gontran le contentement qu'il eust souhaité, s'estoit mis au service de Childebert, qui l'avoit envoyé à Avignon pour y commander: où il forma un fort party avec les plus grands du Royaume en faveur de Gondebaud. Sagittaire qui avoit esté Evesque de Gap, & qui avoit esté deposé se declara ouvertement pour luy. Quelque-uns disent que Siagre d'Autun & Flave de Châlon sur Saone estoient meslés dans la conspiration. Quand Boson revint de son voyage, il n'alla pas vers Gondebaud pour l'assister, comme il lui avoit promis; mais il écrivit des lettres à Gontran

An 585. de N. S.

Trahisons de Boson.

An 585. de N. S. à Gontran par lesquelles il chargeoit & accusoit l'Evesque de Marseille d'avoir attiré & d'avoir bien receu Gondebaud. Ce Prélat s'en défendit par une lettre de Childebert qui lui ordonnoit de le recevoir. Quelque temps apres Gontran le fit venir avec un autre Evesque nommé Epiphane, qui estant accusé d'avoir eu part à la conspiration, s'estoit retiré à Marseille comme en un lieu de seureté, à cause que la ville estoit de la domination de Childebert. Grégoire de Tours qui comme son sujet, témoigne par tout de l'affection pour son Roy, écrit que bien que ces *deux* Evesques fussent trouvez innocens, Epiphane cependant estoit mort en prison apres y avoir souffert beaucoup de miséres. Boson continuant en ses perfidies fut à Marseille, comme en ayant commission, où il se saisit de tous les thresors que Gondebaud avoit laissez entre les mains de l'Evesque de Marseille, & les porta en Auvergne. De là il prit le chemin de Mets pour aller rendre conte à Childebert de ce qu'il avoit fait à Marseille. Mais il fut pris en chemin & amené à Gontran, qui lui reprocha son voyage de Constantinople & tout ce qu'il avoit fait contre son service. Boson s'en excusa du mieux qu'il pût, & pour se remettre bien aupres de Gontran, il lui promit de lui amener Mommol prisonier : & pour gage de sa promesse il laissa dans sa Cour son fils qui estoit encore fort jeune. Sur cela Gontran laissa aller Boson pour éxécuter son dessein contre Mommol, qui estoit dans Avignon. Il l'y alla assiéger, mais Mommol s'y défendit si bien que Boson fut contraint de lever le siége. C'est assez nous estre arrestez pour un coup aux affaires de France, retournons à celles de l'Empire.

L'Empereur Maurice envoya cette année des

Ambassa-

Ambassadeurs à Childebert Roy d'Austrasie, pour l'inciter à faire une descente en Italie, afin de faire la guerre aux Lombards & tâcher de les en chasser, & pour cet effet luy offrit une grosse somme d'argent. Ce jeune Prince bouillant y presta l'oreille & commença à faire des préparatifs pour dresser une armée. Les Lombards en estant avertis, assemblérent les principaux d'entr'eux, qui résolurent que pour mieux combattre leurs ennemis, il faloit remettre leur Estat en Monarchie, comme il estoit auparavant. Ils ne furent pas long-tems à consulter sur qui ils auroient à jetter les yeux pour luy conférer cette dignité, veu qu'ils avoient Autarit ou Autaris (fils de Clephon qui avoit esté leur Roy il y avoit dix ans) lequel pour ses vertus leur faisoit espérer beaucoup de progrés; C'est pourquoy sans hésiter ils le proclamerent leur Roy. Des qu'il fut étably, il crût que la premiére chose qu'il devoit faire estoit de dresser tous ses efforts à reprendre Brissel qui les incommodoit fort. Il y mena son armée pour l'assiéger vertement. Et comme le siége tiroit en longueur à cause que Droctulfe estoit dedans avec une forte garnison, qui se défendoit vaillamment, durant cela il appliqua son esprit à mettre son Royaume en bon ordre. Il prit le nom de Flave pour estre mis avant le sien, & ordonna que tous ses Successeurs le porteroient ainsi, à l'imitation des anciens Empereurs Romains. Il laissa les 30. Ducs en leur premiere autorité & puissance sous luy, & ordonna qu'elle seroit transmise à leur posterité masle, & qu'elle en jouïroit apres eux, pourveu qu'elle ne s'en rendist point indigne. Mais il ordonna aussi que de 3. ans en trois ans ils luy apporteroiẽt la moitié de leurs revenus, pour entretenir sa dignité Royale. Enfin ayãt joint toutes ses forces

An 585. de N. S.

Les Lombards établissent Autarit pour leur Roy.

Paul Diacre & Sigonius.

Il dresse l'estat de son Royaume.

Prend le nom de Flave.

An 585. de N. S. contré Briffel, Droctulfe fut contraint de ceder au nombre, tellement qu'il rendit la ville à condition qu'on le laisseroit aller sain & sauf & toute sa garnison avec ses armes & bagages. Autarit en fit demolir toutes les fortifications & les murailles, afin que ses ennemis ne s'en pussent plus servir contre luy, s'ils venoient à la reprendre. Droctulfe vint avec ses troupes trouver Smaragde, qui continuoit à assiéger la ville de Classe; mais il n'en pût encore venir à bout cette année. Autaris, ayant assez fait durant la campagne d'avoir reduit la ville de Briffel, mit son armée en garnison durant l'hyver, & s'appliqua à faire de bonnes loix pour pollicer son Royaume & les fit observer fort exactement, en sorte qu'il faisoit punir fort severement les vols, les injustices, les meurtres & les adultéres. De plus il quitta l'idolatrie payenne qu'il avoit tenuë jusques-là, & se fit baptizer: mais celui qui l'avoit instruit estoit Arien: ce qui fut cause que son ame fut infectée de l'heresie, & que la pluspart des siens prirent la mesme profession & receurent le baptesme. Sur quoy le Papé Gregoire recite qu'un Evesque Arien ayant esté miraculeusement rendu aveugle à cause qu'il vouloit entrer par force dans une Eglise de Saint Pierre qui estoit à Spolette, les Lombards ne firent aucune violence aux Catholiques: Le mesme raconte encore que comme un Lombard eust trouvé une clef d'or, laquelle estoit de S. Pierre, il la voulut rompre avec un couteau: mais qu'au lieu de toucher de clef, il porta le couteau dans sa gorge, dont il tomba roide mort. Que cela arriva à la veuë & en presence d'Autaris & de plusieurs autres, qui en estant tout étonnez n'osérent relever cette clef. Mais qu'un Lombard Catholique nommé Minulfe s'y trouvant la leva sans

Il se fait Chrestien ou plustost Arien.

Miracles pretendus.

Gregor. dans ses Dial. & l. 6. de ses Epit. Ep. 23.

sans aucun péril. Le Roy ayant reconnu ce Miracle, fit faire une autre clef d'or, laquelle il envoya à mon Predecesseur, dit Gregoire le Grand. Et ainsi presque par tout il ne publie que de semblables miracles, que tout homme qui n'ayme point d'estre trompé reconnoitra estre fabuleux. Car qui ne sait que S. Pierre ne portoit point de clefs materielles? encore moins en portoit-il d'or, comme il le dit Actes III. *Ie n'ay ni or, ni argent.*

L'an 586. de N. S. le 4. de l'Empire de Maurice, le 2. d'Autaris Roy des Lombards, le 24. de Gontran, le 3. de Clotaire 2. l'11. de Childebert. Indiction 4. Cycl. Sol. 7. & Lun. 17. le 9. de Pélage 2. An 586. de N. S.

L'Exarque Smaragde voiant qu'il ne gagnoit rien d'assieger la ville de Classe par terre, l'attaqua par mer, suivant le conseil de Droctulfe: ce qui luy reussit selon son desir. Parce que les Lombards qui estoient dedans, ne l'attendant point & ne s'estant point munis de ce costé-là, furent surpris, & furent contraints de se rendre à discretion. Smaragde en fit mourir quelques uns, & les autres il les fit esclaves. Autaris fut fort faché de ce malheur, auquel il ne pût mettre remede. D'autre costé, voyant qu'une armée de François se preparoit à venir contre luy, pour se couvrir contre cet orage, il fit treve pour 3. ans avec Smaragde. *Classe rendüe.*

L'armée Françoise commandée par Childebert mesme Roy d'Austrasie, ayant passé les Alpes, Autaris n'osa pas l'aller attaquer; mais se contenta de mettre toutes ses forces en garnison dans *Les François entrés en Italie sans rien faire.*

An 585. de N. S. les villes, & de donner ordre à tous ses Ducs & Gouverneurs de places de se defendre vaillāment dans leurs murailles, pour émousser la premiere pointe de leurs ennemis. Les François pillerent tout le plat pays, d'où ils emmenérent un grand butin. Et comme ils se disposoient à assiéger quelques places, Autaris fit si bien envers Childebert par les largesses qu'il luy fit & à toute son armée, qu'il retourna sur ses pas sans rien faire.

Mort de Leuvigilde auquel Recaredde succeda. Isidore de Sevile récite que Leuvigilde Roy des Gots en Espagne estant vieux & cassé se repentit de tant de violences & de cruautez qu'il avoit exercees contre Hermenigilde son fils & contre les Orthodoxes; & qu'estant tombé en une maladie par laquelle il reconnut bien que Dieu le vouloit retirer du monde, il fit venir son fils Recarede, luy recommanda de rappéler d'exil les Catholiques qu'il avoit chassez, de les ouïr dans une conference amiable avec les Ariens, & de juger luy mesme paisiblement de leurs differens. Incontinent apres il rendit l'esprit, apres avoir regné 18. ans. Son fils Recaredde luy succeda, qui en regna quinze.

Philippicus défait les Perses. Evagr. Cedren. Cette année les Perses s'estant avancez dans l'Empire & y ayant fait plusieurs ravages, Maurice envoya contr'eux une puissante armée commandée par Philippicus, qui avoit épousé sa Sœur, & le créa Duc d'Orient. Il entra dans la Perse par deux fois avec beaucoup d'addresse, de courage & de bonheur: la premiere, ayant évité le détour des montagnes de Médie, où Cardarégas, Chef des ennemis, luy avoit dressé des embûches, il fit un grād butin sur les terres des ennemis, sans qu'ils pûssent l'en empescher. La seconde fois, s'estant avancé dans la Perse, il s'appro-

cha

cha d'Anazarbe avec son armée: mais Cardaregas qui en avoit une plus puissante en nombre s'en moqua, & se fiant aux paroles de ses Mages, qui luy promettoient une victoire certaine, il croyoit aller au triomphe plutost qu'au combat, & faisoit porter des chaines pour attacher les captifs. Philippicus ne s'étonna point de toute cette grande multitude, & s'asseurant seulement sur la protection divine marcha courageusemẽt contre les ennemis. Il fit observer une sevére discipline à ses soldats, empeschant qu'ils ne fissent aucune violence & qu'ils ne prissent rien de ceux chez qui ils logeoient sans payer. Puis quand les armées furent proches, il exhorta les siens à se confier en Nostre Seigneur & à combattre vaillamment pour la foy qu'ils avoient en luy. Apres cela ayant disposé son armée en trois corps, il donna si courageusement sur les Perses, qu'apres un combat long-tems opiniatré, il les défit & mit en route. Le lendemain Cardaregas rallia ses troupes, & ayant donné une seconde bataille il fut encore défait avec plus de sang repandu que le jour précedent. On y prit deux mille prisonniers qui furent menez à Constantinople.

An 586. de N. S.

Quelques Historiens, comme Cedréne, Nicephore & d'autres qui sont venus depuis, attribuent cette victoire à une Image miraculeuse de Jesus Christ, envoyée par luy mesme au Roy Abgar, laquelle Philippicus porta par tous les rangs pour animer par sa veuë tous ses gens à bien faire. Et j'ay opinion qu'ils ont pris cela de Theophylacte Simocatta (rapporté par Photius en sa Bibliotheque, cod. 65.) qui récite que Philippicus porta & proména cette Image non faite de main en son camp pour santifier l'armée, & qu'ensuite les Romains gagnérẽt une grande bataille sur les Perses

Image miraculeuse de I.C.

An 586. de N. S. & que cette Image avoit esté envoyée avec veneration à Simeon Evesque d'Amide. Il recite encore que quelque tems apres les soldats s'estant mutinez contre Priscus, de ce qu'il n'avoit point mis pied à terre pour les saluër à son arrivee, il s'avisa pour les appaiser de leur presenter l'Image ἀχειροποίητον, qu'il appelle *Elisfresa*. En effet, sur la fin de ce siécle l'usage ou plutost l'abus des Images se mit fort en vogue, mesme dans les Eglises. A quoy contribua beaucoup Gregoire Evesque de Rome, comme nous le verrons en l'année 599. Cependant pour dire ma pensée de l'histoire de cette Image prétenduë *faite sans main*, je la trouve fort impertinente, parce que si cela eust esté fait, Evagre, qui fait le récit de cette guerre, ne l'eust pas ignorée, veu qu'il vivoit de ce temps-là ; & ne l'ignorant pas, il n'eust pas manqué de la laisser par écrit, puis que deja nous avons veu par plusieurs exemples semblables, qu'il n'estoit que trop superstitieux & porté pour leur Images. Deplus on peut juger que ce mot *d'Elisfresa*, qui est ridicule, & qui ne signifie rien en aucune langue n'estoit guére propre pour une Image qu'on veut estre venuë du Ciel, & avoir esté faite par miracle sans main d'homme. Il y a donc apparence que ceci a esté controuvé quelques années, & quelque siécle mesme apres l'Empereur Maurice, par des Défenseurs de la veneration des Images. Quant à la communication de Iesus Christ avec le Roy Abgar, nous avons fait voir en l'an 31. de N. S. que ce n'est qu'une pure fable quoy qu'elle soit rapportée par Eusebe, qui nous la donne sur un *l'on dit*. Et bien qu'il nous parle de lettres écrites de la part de J. C. & de celle d'Abgar, il ne dit en aucune façon que J. C. luy ait envoyé son portrait : car il ne croyoit

Elisfresa des Images.

croyoit point qu'on én dût ni qu'on en pût faire comme nous l'avons veu en l'an 327. De sorte que c'est encore icy une chose inventée par les Venerateurs des Images.

An 586. de N. S.

L'année précedente nous a fait voir l'assassinat horrible commis en la personne de l'Evesque Pretextat. Le Roy Gontran sachant qu'on l'attribuoit à la Reyne Fredegonde, & que cela faisoit grand bruit, envoya trois Evesques, Artemius de Sens, Veran de Chalons, & Agroecius de Troyes, vers Clotaire, ou plutost vers ses Gouverneurs & Conseillers pour obtenir qu'on fist recherche de ce crime, pour faire qu'il ne demeurast point impuni. Gontran croyoit que la connoissance lui en appartenoit, à cause qu'il estoit Tuteur du jeune Roy. Mais les Conseillers de Clotaire qui s'entendoient avec la Reyne, répondirent aux Evesques qu'ils ne pouvoient souffrir que dans le Royaume de leur Maître, d'autres que ses Officiers en prissent connoissance, & qu'il ne leur seroit point reproché que durant la Minorité de leur Roy ils eussent rien relâché des droits de sa Souveraineté: & ils persistérent en cette resolution nonobstant les menaces de guerre que leur firent les Evesques de la part de Gontran, s'ils ne luy donnoient cette satisfaction. Les Grands qui estoient avec les Evesques priérent qu'au moins on ne laissast point Melantius sur la chaire de Prétextat, à cause qu'on savoit qu'il avoit donné de l'argent pour le tuer. Il ne laissa pas neantmoins d'y estre continué, comme il y avoit esté étably par la faveur de Fredegonde, qui deja l'y avoit fait mettre durant l'exil de Prétextat. Et ainsi l'on vid avec horreur le meurtrier d'un Evesque luy succeder & tenir son siége, mesme plusieurs années. Car treize ou quatorze ans apres ceci Gre-

Information pour la mort de Prétextat.
Greg. de Tours.

An 586. de N. S. goire I. écrivit à Melantius pour luy recommander les Moynes qu'il envoyoit en Angleterre. Enfin, la Reyne pour se purger de ce meurtre criant, fit prendre celuy qui l'avoit fait, & le mettre entre les mains du Neveu de Prétéxtat, pour en faire comme il voudroit. Ce criminel appliqué à une rigoureuse torture, confessa que c'estoit Fredegonde qui luy avoit fait entreprendre cet attentat, que Melantius luy avoit donné cinquante escus d'or, & Archidiacre de Rouën cinquante. Alors un des parens de l'Evesque luy donna d'une espée dans le corps & le tua.

Guerre de Gõdebaud Gondebaud, dont nous avons parlé, se fit declarer Roy de France, ayant avec luy une armée considerable, & Mommol qui l'assistoit de sa personne, de ses moyens & de ses amis. Il estoit appuyé de quantité d'Evesques & de Grands du Royaume. La Reyne Brunehaud mesme favorisoit secrettement son party, sur l'esperance qu'elle s'estoit mise en l'esprit de l'épouser, & d'estre par ce moyen plus absoluë. Fredegonde avoit toute la mesme pensée, tant ces deux femmes estoient deraisonnables & dénaturées. Childebert aussi, sans savoir rien des pensées extravagantes de sa Mére, témoignoit n'estre point marry que ce nouveau Roy s'avançast aux dépens de son Oncle Gontran & de son Cousin Clotaire. C'est pourquoy plusieurs Nobles & Seigneurs de la Iurisdiction de Childebert se jettérent dans le party de Gondebaud. Mais Gontran sceut adroitement dissiper tout cela, par une action qu'il fit à laquelle on ne s'attendoit pas. *Gontran adopte Childebert* C'est que bien que jusques là il eust défendu & protégé Clotaire néanmoins à cause qu'il cõnoissoit l'humeur impudique & méchãte de sa Mére, qui avoit fait des entreprises cõtre sa personne, & qu'il soupçonnoit

Clotaire

Clotaire de n'estre point légitime; quoy qu'il n'ẽ fist point de sẽblant, il ne l'aymoit point. D'autre costé, se voyant vieux & sans enfans, cela fit qu'il adopta Childebert, & qu'il le declara son héritier universel de sa Couronne & de tous ses biens. Childebert se sentit obligé par là à rendre tous les devoirs & les respects possibles à son Oncle qui luy avoit procuré un si grand avantage, & à s'interesser dans la prosperité de ses armes, comme estant pour luy mesme. Cela fut cause que dés lors, presque tous ceux des sujets de Childebert, qui s'estoient déclarez pour Gondebaud s'en retirérent & l'abandonnérent.

An de N. S. 586.

Plusieurs Evesques se declarent pour Gondebaud.

Plusieurs Evesques cependant (qui s'estoient dés ce temps-là arrogé un grand pouvoir sur les peuples de leurs Dioceses) s'estoient engagez dãs le party de Gondebaud & le receurent, ou luy firent ouvrir les portes des villes où ils presidoiẽt. Ursicin luy avoit livré Cahors: & un Abbé de là s'estant chargé de lettres de Gondebaud pour les porter à la Cour de Childebert, où il avoit des intelligences secrettes avec Brunehaud fut attrappé en chemin par Gontran, qui le fit fouëtter & mettre dans un cachot. Bertrand Evesque de Bordeaux, & le Comte Garachaire avoient aussi receu Gondebaud dans la ville. L'Evesque luy ayant dit qu'il y avoit là un Marchand qui avoit rapporté de Syrie un doigt du Martyr Sergius, qui avoit fait plusieurs miracles, on coupa ce doigt en trois piéces: Gondebaud en prit l'une, se persuadant que cette Relique le garentiroit de tout mal. Nicaise Evesque d'Angoulesme, le receut aussi dans la ville. Carterie de Périgueux, Antedie d'Agen & Magnulfe de Tolose en firent de mesme, apres en avoir fait quelque difficulté. Aussi disposoit-il des Eveschez à sõ gré; & les dõnoit à des

Reliques de Sergius.

T 5 person-

An 586. de N. S. personnes qu'il sçavoit luy estre affectionnées. Celuy d'Aqs estant vacant il le donna au Prestre Faustian qui fut ordonné par Pallade de Xaintes & par Oreste de Bazas.

Gontran envoye une armée contre luy.

Gontran ne s'endormit point à l'approche de cet ennemy: mais leva une grande armée dont il donna le commandement à Leudegisile. Quand il arriva à Poitiers, Marovée qui en estoit Evesque d'abord luy fit fermer les portes de la ville: mais il fut contraint de les ouvrir, se voyant menacé qu'on le mal-traitteroit, & pour appaiser les gens de guerre il fit fondre un calice d'or, dont il fit battre de la monnoye. Cette armée ayant passé dans le Poitou s'avança dans l'Agenois, où il y avoit dans un village une Eglise bâtie en l'honneur du Diacre S. Vincent, dans laquelle tous les paysans d'alentour s'estoient refugiez, & y avoient porté ce qu'ils avoient de meilleur, esperant que les soldats de Gontran, qui estoient Catholiques respecteroient ce lieu sacré. Mais leur avidité & leur insolence le leur fit violer, en sorte qu'ayant rompu la porte à coups de hache, ils tuérent tous ceux qui se vouloient opposer à leurs efforts, & pillérent tous les meubles & les ornemens, qui se trouvérent dans l'Eglise. Ces sacriléges ne demeurérent pas long-temps sans estre punis: car ils moururent tous miserables bien tost apres selon le recit qu'en fait Grégoire de Tours, qui se plait fort à rapporter de semblables miracles.

Gondebaud se renferme dans Comminge.

Gondebaud voyant venir contre luy l'armée de Gontran qui estoit puissante, & la sienne au contraire, qui n'estoit pas si forte, & qui estoit fort diminuée, parce que plusieurs l'avoient quitté, il se renferma dans la ville de Comminge, d'où il chassa les habitans, de peur qu'ils ne consumassent les vivres qui y estoient en bonne quantité.

Les

Il en chassa aussi l'Evesque nommé Rufin, qu'il savoit estre affectionné à Gontran. Leudegisile l'y vint assiéger, & donna plusieurs assauts à la ville qui furent vigoureusement repoussez par les assiégez. Enfin, voyant qu'il estoit mal-aisé d'en venir à bout par la force, il s'avisa de négocier secrettement avec Mommol, avec Wade Capitaine renommé & avec Sagittaire (autrefois Evesque de Gap) & leur fit répresenter qu'ils pouvoient bien appercevoir que la ville ne pouvoit pas manquer d'estre prise enfin, & bientost, veu qu'ils ne pouvoient pas espérer de secours d'aucun lieu. C'est pourquoy ils devoient aviser de bonne heure à faire leur paix, & qu'il leur promettoit de leur faire obtenir le pardon du Roy Gontran, qu'ils connoissoient estre fort debonnaire. Ils se laisserent persuader d'autant plus aisément à ces belles promesses, qu'ils ne voyoient point d'autre moyen d'eschapper; & ils conseillérent aussi à Gondebaud de sortir de la ville pour aller trouver Leudegisile, qui promettoit de le bien recevoir, & de luy faire trouver grace aupres du Roy. Gondebaud fut si simple que de croire ces traitres: & comme il sortoit de la ville qui estoit bâtie sur un lieu haut & escarpé, il rencontra Ollon Comte de Bourges, qui le poussa dans un précipice, où les soldats accoururent & l'assommérent à coups de pierres. En suite on traîna son corps avec mille indignitez & on le laissa sans sepulture. Il avoit deux fils avec luy qui voyant ce malheur s'enfuirent en Espagne, où ils moururent misérables. Telle fut la fin de Gondebaut, qui eust pû passer sa vie doucement & honorablement à Constantinople, si l'ambition ne luy eust fait suivre les pernicieux conseils des Traitres, qui l'engagérent dans une entreprise, où ils le

An 586. de N. S.

Sa fin misérable.

An 586 de N. S. précipitérent dans la ruine quand ils virent qu'el-le ne luy réussissoit pas à leur gré. Dés que Gondebaud fut sorti de la ville, Mommol, Sagittaire, Chariulfe Wade & les autres Chefs entrérent dans les maisons & dans les Eglises, où ils pillérent tous les meubles & tous les ornemens, comme si c'eust esté une ville prise d'assaut, ne se doutant point qu'ils ne jouiroient pas long temps de leur butin. Le lendemain Mommol ouvrit la porte à Leudegisile qui y entra avec son armée. Les soldats se jettérent sur la garnison, sur les habitans & mesmes sur les Prestres, les traittant tous comme des rebelles contre leur Souverain : & apres avoir encore pillé toutes les maisons & toutes les Eglises ils mirent le feu à la ville, & la ruinérent entiérement. Elle est demeurée en cet estat l'espace d'environ cinq cens ans, au bout desquels Bertrand Evesque batit une autre ville au mesme lieu, laquelle s'appelle aujourd'huy Saint Bertrand & est le siége Episcopal.

Prise de Comminge

Juste punition de Mommol & de Sagittaire.

Leudegisile fit savoir à Gontran la mort de Gondebaud, la prise & la ruine de la ville de Comminges, & ce qu'il avoit negocié avec Mommol & avec Sagittaire. Le Roy ne voulut pas leur octroyer la grace qu'on leur avoit fait esperer: mais il les fit mourir comme ils l'avoient merité, pour servir d'exemple aux François de ne point favoriser la rebellion. La guerre ayant esté ainsi heureusement terminée, Gontran vint à Orleans, où il fut receu avec les acclamations de tout le Monde. Les Juifs aussi s'y meslérent pour obtenir le rétablissement de leur Synagogue : mais il le leur refusa.

Il pria les Evesques qui se trouvoient là en grand nombre, de venir le lendemain dans son Palais, pour luy donner leur benediction : ce

qu'ils

qu'ils firent de grand cœur avec humble remerciement. Apres cela il les convia à venir diner avec luy. Car en ce temps là nos Rois ne mangeoient guére seuls, & souvent traittoient les Evesques à leur table avec beaucoup d'honneur. Mais il défendit que Bertrand de Bordeaux & Pallade de Xaintes se trouvassent au festin avec les autres. Néanmoins, comme les Grands de la Cour eurent intercedé pour eux, il leur pardonna, apres leur avoir reproché devant tous leur ingratitude & leur crime. Il fit la mesme grace à Nicaise d'Angoulesme, & à Antedie d'Agen, qui avoient suivi le parti de Gondebaud. Puis il les fit tous asseoir à table avec lui. Et comme on y portoit la vaisselle, il leur dit, Tout cet argent que vous voyez vient du traitre Mommol, qui avoit aussi quantité de meubles précieux dans Avignon; & j'ay dōné la plusspart de tout cela à mon Fils Childebert que j'ay adopté pour me succeder, & le reste j'ay dessein de le donner & de le faire distribuer aux Eglises. Je vous supplie, vous Ministres de Dieu de le prier pour mon Fils, afin qu'il repare les bréches de la Maison Royale & que son Regne soit heureux. Les Evesques se levérent & priérent Dieu qu'il remplit ce jeune Prince de son Esprit, & qu'il le conservast long tems pour le bien de ses peuples. Le Duc Bladaste, & Garachaire Comte de Bordeaux avoient trempé dans la conspiration de Gondebaud; & comme ils estoient coupables de ce crime, ils se réfugiérent dans l'Eglise de S. Martin de Tours. Grégoire implora la grace pour eux. D'abord le Roy la refusa: Mais l'Evesque lui repartit, *Sire, je suis deputé de Monseigneur, que luy diray-je, puis que vous ne voulez point rendre de réponse favorable?* *Et qui est-ce Seigneur qui t'a envoyé?* repliqua le Roy: *C'est Saint Martin* répondit,

An 586. de N. S.

Le Roy convie les Evesques à diner avec luy & pardonne aux coupables.

An 586. de N. S *répondit, Grégoire.* † Alors ce bon Prince les fit appeler, & apres leur avoir fait une severe reprimende, il leur ottroya la grace qu'ils lui demandoient, & leur fit rendre leurs biens qui avoient esté confisquez.

Bonté de Gontran.

Peu de temps apres, comme un dimanche il entra dans une Eglise, où Pallade Evesque de Xaintes faisoit le service, le Roy ayant appris qui c'estoit, il se mit en colere & voulut sortir, disant qu'il ne pouvoit assister à l'oblation offerte par un Traitre, qui estoit son ennemi. Les Evesques le retinrent, luy représentant qu'ils avoient trouvé bon que Pallade célébrat en sa présence, puis qu'il avoit bien daigné l'admettre à sa table, & croyant qu'il auroit oublié tout ce qui s'estoit passé: & le priérent de vouloir le laisser achever l'office, luy promettant que s'il plaisoit au Roy l'accuser ou le faire accuser dans un Concile qui se devoit tenir bien tost, ils le puniroient selon la rigueur des Canons. Sur cela le Roy s'appaisa, & assista au service célebré par Pallade, & mesme le convia à diner avec d'autres Evesques.

Le II. Concile de Mascon. Ses Canons.

Le Concile s'assembla à Mascon, comme il avoit esté convenu entre Gontran & Childebert. Il estoit composé de quarante trois Evesques, entre lesquels Priscus de Lyon présidoit, & on y dressa vingt Canons, qui concernoient principalement la Discipline de l'Eglise. Le premier recommande fort expressément la sanctification du Dimanche, qui se doit passer à louër & à prier

† Voyez comme la superstition s'estoit déja glissée dans l'esprit des Evesques mesmes de se dire deputé ou envoyé de quelque Saint qui jouit de repos dans le ciel. N'eust-il pas mieux fait de se dire Envoyé par le Roy des Rois, qui ne veut point la mort du pecheur, mais la repentance & sa vie.

Dieu

Dieu, & non à des affaires de plaids ni de procés, ni à travailler: le Seigneur s'estant réservé ce jour là entre les autres, comme un tribut dû à sa Souveraineté. Le 2. ordonne de célébrer la feste de Pâque fort solennellement, & de la fester la semaine entiére. Le 3. de ne point baptizer des enfans que dans les temps ordonnez, savoir dans de certaines festes solennelles ; si ce n'est en cas de necessité. Le 4. Canon porte ces termes en nostre langue ; *Nous ordonnons que tous les dimanches, tous tant hommes que femmes offrent l'oblation de l'Autel tant de pain que de vin, afin que par ces immolations ils soient delivrez des faisceaux de leurs pechez, & qu'ils soient faits consorts d'une mesme grace avec Abel, & avec tous les autres qui offrent justement.* Ce Canon est considérable pour apprendre qu'elle estoit encore alors en nostre France la coutume & la prattique ordinaire de la célébratiõ de l'Eucharistie ; Savoir 1. que selon l'ancienne coutume de l'Eglise, tous les dimanches tous tant hommes que femmes apportoient dans l'Eglise du pain & du vin, afin qu'on en prist ce qu'on jugeroit estre suffisant pour l'administrer à chacun des communians 2. que c'estoit du pain commun, & par conséquent du pain levé : car on ne s'en servoit point d'autre dans l'usage commun & ordinaire. 3. que ce pain & ce vin que le peuple apportoit en l'Eglise, estoient appelez *oblations* ou *offrandes* & *immolations*, & *oblation de l'Autel* 4. Que tous ces fidéles qui avoient apporté ces offrandes cõmunioient aux deux espéces, car ils ne les avoient apportez que pour y communier.

An 586. de N. S.

Célébration de l'Eucharistie.

Les 5. Canon ordonne d'apporter aux lieux Sacrez les dismes des fruits de la terre, pour estre employez au soulagement des pauvres & à la

An 586. de N. S.

Des restes de l'Eucharistie. lib 4. c 36.

redemption des captifs. Le 6. a ces mots *Que tous les restes des Sacrifices qui seront demeurés de reste apres la Messe achevée dans le Sanctuaire, soient apportées dans l'Eglise le Mécredy ou le Vendredy par celuy qui en a la charge, & qu'y ayant fait venir des petis enfans innocens, apres les avoir obligé de jeûner, ils reçoivent & mangent ces mesmes restes arrosez de vin.* Ce Canon fait voir qu'on observoit alors en nostre France, la coutume qu'Evagre récite avoir esté à Constantinople, qu'on donnoit à manger aux petis enfans qui alloient à l'école les parcelles du corps de Christ qui estoient demeurées de reste, comme nous l'avons veu en l'an 480. Ce qui est bien éloigné de ce qu'on croid & de ce qu'on prattique aujourd'huy en l'Eglise Romaine. Et ce qui fait voir en passant. 1. Qu'on ne croyoit point encore alors que ces Restes fussent le vray corps de Jesus Christ, veu que du vray corps de Jesus Christ on n'en pourroit point dire qu'il a *des particules ou parcelles*, & veu qu'on en faisoit si peu de cas au pris de ce qu'on fait aujourd'huy, & 2. Qu'on ne gardoit point le Sacrement dans un ciboire pour le porter ou aux malades ou en procession. Aussi ce Canon a si fort déplû à Barthelemi Carranza Dominicain, qui a fait l'Abbrégé des Conciles, qu'au lieu qu'il a rapporté assez exactement tous les autres Canons de ce 2. Concile de Mascon, il a laissé celuy-cy, renvoyant au 29. Canon du 3. Concile de Carthage, où il ne s'agit point de cecy, mais seulement du jeûne qu'on devoit observer avant la communion.

Exemption des Evesques.

Le 7. Canon du Concile de Mascon ordonne que les affranchis de l'Eglise soient seulement jugez par les Evesques. Le 8. veut que les Eglises soient des asyles, dont on ne puisse tirer personne

sonne par force. Le 9. ordonne que l'Evesque né soit point jugé par la puissance séculiére, Car il n'est point permis, dit il, ou c'est une chose méchante que l'Evesque soit tiré par les mains ou par l'ordre de quelqu'un hors de l'Eglise où il offre ses priéres à Dieu pour lui, & lui donne sa sainte Eucharistie, & denonce anathéme à ceux qui entreprendront le contraire. Il ordonne aussi que ceux qui se plaignent des Evesques s'addressent au Metropolitain, qui appellera honorablement le Prélat, afin d'entendre ses réponses aux accusations qu'on fera contre lui. Que si elles sont telles qu'il ne les puisse pas juger tout seul, il convoquera deux ou trois Evesques pour terminer le différent. Et si la cause est telle qu'elle demande l'assemblée du Sinode, il le tiendra incontinent. Où l'on peut remarquer que l'Eglise Gallicane retenoit encore autant qu'elle pouvoit son ancienne liberté, terminant toutes les causes & controverses qui s'élevoient, sans en appeler à Rome. An 586. de N. S.

L'11. recommande l'hospitalité envers les étrangers. Le 12. recommande la charité envers les veuves & les pupilles. Le 13. défend aux Evêques de nourrir des chiens de chasse dans leur maison, & dit, que c'est une chose monstrueuse d'entendre les abbois des chiens & les cris des oyseaux de proye, où l'on doit entendre une melodie perpetuelle. *Les chiens de chasse défendus aux Evêques.*

Ce Canon montre que dés lors il y avoit déja des Evesques qui faisoient les Grands Seigneurs, & qui s'employoient à toute autre chose, qu'à veiller comme ils devoient sur le troupeau qui leur estoit commis, & qui n'ont que trop de semblables en ce tems-ci, où l'on a bien empiré le mal ancien. Le 14. défend les fraudes & les violences. *Vanité des Evesques.*

Le 15. or-

An 586 de N. S. Le 15. ordonne que si un séculier rencontre un Clerc honorable, il lui abbaisse son col en signe de profond degré d'honneur & de vénération. Et si le séculier est à cheval & le Clerc est à pied; que celuy-là descende de cheval, pour rendre l'honneur qui est deu à la qualité du Clerc. Et que celui qui manquera à ce devoir, soit suspendu de la communion jusqu'à tant qu'il plaira à l'Evêque.

Ce Canon fait paroitre une grande vanité & présomption des Ecclésiastiques de ce temps-là. Aussi a-t'elle semblé si intolérable qu'on ne s'est pas voulu assujettir à cette ordonnance. Le 16. défend à celle qui a esté femme d'un Sousdiacre, ou d'un Exorciste ou d'un Acolythe de se remarier. A quoy bon mettre un joug sur les consciences des veuves contre la Parole de Dieu. Le 17. défend d'enterrer des corps mort sur d'autres qui ne sont pas encore entiérement pourris. Le 18. défend les mariages incestueux. Le 19. défend aux Clercs d'assister aux éxécutions de mort qui se font par la justice. Le 20. ordonne à tous les Evesques de se trouver au bout de tous les trois ans au Synode qui se devoit tenir par le soin de l'Euesque de Lyon Métropolitain & par l'ordre du Roy qui en devoit determiner le lieu.

Gontran fait ordon ner Disier en la place de Liban d'Eluse, & Gondegisi le à Bordeaux.

Le Roy Gontran confirma par son Edit les ordonnances de ce Concile, & particuliérement celle qui concernoit l'observation du dimanche. On dit qu'il promit aux Evesques qu'il ne permettroit point qu'aucun Laïque fust promu à l'Episcopat: mais qu'ayant receu une somme notable de Disier Courtisan qui n'avoit aucun ordre il le fit établir Evesque d'Eluse à la place de Laban. De mesme il fit consacrer Gondegisile Comte de Xaintes à la place de Bertrand Evesque de Bor-

de Bordeaux,& ne voulut point que Waldo Diacre y fut établi ; quoy qu'il eust esté nommé par Bertrand pour lui succeder, & qu'il eust l'agréement du Clergé & du peuple. Pour bertrand il estoit de la race Royale, mais qui n'avoit point les qualitez d'un Evêque: veu qu'il étoit souillé d'impudicité, d'avarice, d'ambition & de rebellion contre son Souverain. L'on ne sait pas si sa cause fut traitée dans le Concile, non plus que celle de Pallade de Xaintes & de Theodore de Marseille, contre lesquels les Roy estoit justement animé à cause de leur rebellion. Faustien qui avoit esté ordonné Evesque d'Acqs par le commandement de Gondebaud, fut deposé ; & Bertrand de Bordeaux, Pallade de Xaintes & Oreste de Bazas qui l'avoient ordonné furent condamnez à lui fournir tous les ans, chacun à son tour, cent escus d'or pour sa subsistance : toutefois on lui laissa le rang d'Evesque, comme on le void par ce qu'il souscrivit au Concile avec les autres: & Nicet fut mis à Acqs à sa place, comme Chilperic l'avoit ordonné autrefois. Ursicin de Cahors fut aussi déposé pour avoir receu Gondebaud en sa ville, interdit des Sacrez mystéres condamné à ne manger point de chair, & à ne boire point de vin durant trois ans. An 586. de N. S. *Faustien d'Acqs est déposé, & Ursicin de Cahors.*

Bien qu'il y ait de l'apparence que cette guerre de Gondebaud avec ses circonstances ayent duré plus de deux ans, toutefois nous les avons comprises dans ces deux derniéres années: parce que Grégoire de tours, duquel nous en apprenons l'histoire, ne nous en distigue pas bien les années, & qu'au contraire il confond souvent le temps & & les choses. Et nous avons crû que nous ne pouvions pas mieux estre qu'icy.

L'an

An 587. de N. S. *L'an 587. de N. S. le 5. de l'Empereur Maurice le 3. d'Autaris Roy des Lombards, le 25. de Gontran le 4. de Clotaire 2. le 12. de Childebert, Indiction 5. Cycl. Sol 8. & Lun. 18. le 10. de Pélage 2.*

S. Sulpice succéde à Rémy de Bourges.

EN ce temps Remy Evesque de Bourges étant mort, plusieurs aspiroient à son Evêché & offroyent de l'argent au Roy Gontran pour y estre promûs. Il eut horreur de ces offres & y fit établir Sulpice un des premiers Conseillers des Gaules, qui surpassoit tous les autres de son temps en science, en poësie & en éloquence. Quoy qu'il n'eust encore aucun ordre en l'Eglise lors qu'il fust élu à cette charge (ce qui estoit contre les Canons) on n'a pas blamé le chois que le Roy en avoit fait; à cause qu'il s'est tres-bien aquitté de sa charge: Ce qui le fit nommer le Pieux, pour le distinguer d'avec Sulpice Sévére disciple de Saint Martin. On rapporte à ce mesme temps que Lupençe Abbé de Saint Privat ayant esté accusé par Innocent Comte de Givaudan d'avoir fait plusieurs discours injurieux contre la Reyne Brunehaud, elle le fit citer par devant ses superieurs: & quand on l'eut ouy, il fit reconnoitre si clairement son innocence qu'on le renvoya en son Monastére. Comme il retournoit, le Comte le fit épier, & apres plusieurs outrages le fit assassiner; & pour couvrir son meurtre lui fit couper la teste, la mettre dans un sac & la jetter avec le corps dans la riviére d'Aisne. Cela fut découvert par des bergers, qui virent, dit-on, une Aigle, qui plongeant dans l'eau en tira le sac

Martyre de Lupençe.

où estoit

où estoit ce corps: dont on fait un grand miracle, comme si cela ne pouvoit estre reconnu autrement que par une aigle. La Reyne Brunehaud pour recompenser le Comte Innocent de cet éxécrable meurtre, le fit recevoir par son autorité Evesque de Rhodez, & le fit préférer à Transobade, Prestre vertueux, sur qui on jettoit les yeux pour l'établir au siége Episcopal qui estoit vacant.

An 587. de N. S.

Innocent meurtrier Evesque de Rhodez.

L'année précédente nous avons parlé de Pallade Evesque de Xaintes; On récite de luy que depuis le Concile de Mascon il vécut saintement & mena une vie fort austére. Le Roy Gontran envoya à Antistius à Xaintes pour le prendre prisonnier: parce qu'on l'accusoit d'avoir logé les ambassadeurs que la Reyne Frédegonde envoioit à Leuvigilde ou à Récaréde Roi des Gots en Espagne qui faisoit encore la guérre à Gontran. Pallade n'estoit pas dans la ville lors qu'Antistius y arriva: mais y voulant venir un peu avant Pâque, pour y solenniser la feste, Antistius l'en empescha & l'arresta prisonnier. Les habitans de la ville s'en émûrent & obligérent Antistius de laisser entrer leur Evesque & de le mettre en liberté, sur ce qu'il promit qu'apres la feste passée il se purgeroit du crime qu'on lui imposoit. En effet, il se rendit aussi tost à la Cour de Gontran, où Antistius n'ayant rien pû prouver contre lui, il fut renvoyé absous en son Diocése: à condition néanmoins qu'il se rédroit au premier Sinode qui se tiendroit, pour rendre plus amplement conte de sa côduite.

Pallade de Xaintes change de vie.

Ce fut à peu pres à ce même tems qu'on rapporte un grand incendie, qui arriva à Paris, par un marchand qui s'estant levé de grand matin & ayant laissé une chādéle allumée dans sa boutique, elle êbrasa des vaisseaux pleins d huyle, qui mirent le feu

Incendie à Paris.

An 587. de N. S.

le feu dans la maison, d'où il se répandit par toute la ville. Il vint jusqu'à la prison, d'où tous les prisonniers se sauvérent dans l'Eglise de Saint Vincent, qui fut préservée de l'embrasement avec quelques maisons qui y estoient jointes. L'histoire dit que le feu s'arresta à un Oratoire dédié à S. Martin, où est aujourd'huy le Prieuré de S. Martin des champs, comme s'il n'eust osé toucher un lieu que le S Evesque défendoit, & l'on remarque que c'est là que Saint Martin venant à Paris rencontra un ladre & le guérit en le baisant. Cet embrasement, dit-on, avoit esté prédit trois jours auparavant par une femme qu'on ne connoissoit point & qu'on accusoit d'estre folle ou sorciére. On ajoute, que la ville avoit esté bâtie sous une constellation qui la préservoit de l'embrasement des serpens & des souris. Mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit, en fouillant une arche du pont, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui estoient les deux préservatifs de ces accidens, & que les ayant jettez, depuis cela la ville avoit esté sujette au feu, aux serpens & aux souris. Tout cela est rapporté par Grégoire de Tours, comme une chose véritable. Ce qui fait voir que comme nous l'avons déja remarqué plusieurs fois, le bon homme estoit fort enclin à la superstition, ajoutoit aysement foy aux contes fabuleux qu'on lui faisoit, & ne parloit par tout que de miracles.

Constellation pour Paris.

Récaréde renonce à l'Arianisme & son Royaume aussi.

Isidore.

Dix mois apres la mort de Leuvigilde, son fils Récaréde, qui lui avoit succedé, pensa à bon escient à l'exhortation que son Pére lui avoit faite un peu avant sa mort. Car il fit faire une Conference amiable des Evesques Catholiques avec les Ariens, dans laquelle il voulut assister & présider. Nostre Seigneur donna telle vertu à la Parole de veri-

de verité portée par la bouche de Leandre Evesque de Sévile, qu'elle toucha le cœur du Roy & de ceux qui l'ouïrent. Il abjura donc l'impieté Arienne, & embrassa la profession de la Divinité éternelle du Fils de Dieu. Tous ceux de sa Cour & en suite tous ceux de son Royaume suivirent l'exemple de leur Roy, qui eut soin de les faire bien instruire en la droite foy. Les Suéves qui en avoient quitté la profession par la persécution que Leuvigilde leur avoit faite, y revinrent gayement. On brula les livres hérétiques, & chacun témoigna à l'envi son zéle pour la vraye religion. Les Gots de la Gaule Narbonnoise qui estoient sujets du mesme Roy abjurérent aussi leur hérésie. Il n'y eut que deux Ducs, l'un nommé Graviste & l'autre Wildigerne, qui s'associérent à un Evêque Arien nommé Autolicus, qui firent entrer des troupes Françoises dans le Languedoc, pour tâcher d'oster cette Province à Récaréde. Mais tout cela fut bien tost dissipé par la prudence & par la diligence de ce Roy, qui fit punir ces gens qui à l'hérésie avoient ajouté la rebellion. Par ce moyen l'erreur Arienne fut éteinte dans l'Espagne & Récaréde fut nommé *Catholique*; titre qui est demeuré aux Rois d'Espagne. Apres cela il envoya des Ambassadeurs à Gontran, pour lui témoigner qu'il desiroit estre joint avec lui d'alliance & d'amitié aussi bien que de foy. Mais ce Prince avoit encore l'esprit si ulceré à cause de la mort d'Ingonde sa Sœur & d'Hermenigilde son mari, à laquelle il croyoit que Récaréde avoit eu part, qu'il ne voulut point se fier à ses promesses. Les Ambassadeurs estant rebutez de Gontran allérent trouver Childebert & Brunehaud, ausquels ils demandérent en mariage Clodosvvinde Sœur de Childebert pour leur Roy Récaréde, pour

An 587. de N. S.

Et est nommé Catholique.

Il envoye des Ambassadeurs à Gontran & à Childebert.

Et demande Clodosvvinde en mariage,

An 587. de N. S. pour gage de l'alliance ferme qu'il desiroit contracter avec eux. Le Roy & la Reyne de Mets répondirent que pour ce mariage ils ne pouvoient rien conclurre sans en savoir la volonté de Gontran Oncle & Tuteur du Roy. En effet Childebert envoya vers Gontran Grégoire de Tours avec Felix homme de qualité, pour lui proposer ce mariage, pour lui demander du secours contre les Lombards, qui avoient usurpé de son pays, & pour s'excuser si ses Prélats ne se trouvoient pas au Concile qu'il vouloit faire tenir à Troyes, ne le jugeant point nécessaire. Gontran receut fort bien ces deux Ambassadeurs, & répondit, que pour le mariage il ne voyoit point de seureté à mettre sa Niéce entre les mains d'un Prince qui avoit si maltraitté Ingonde; que néanmoins il y consentiroit, si Childebert vouloit observer les choses dont il estoit demeuré d'accord. En effet ce mariage se fit, mais ce ne fut que quelque année aprés celle-cy. Quant à la guerre contre les Lombards, Gontran représenta que la peste estoit si furieuse en Italie que ce seroit perdre ses troupes de gayeté de cœur que de les y envoyer. Et pour le Concile dont ils demandoient excuse, qu'il ne pouvoit le recevoir, croyant qu'il estoit nécessaire. Il est temps de retourner aux affaires de l'Empire.

L'armée ne veut pas recevoir Priscus pour chef. Evagre livre 6.

L'Empereur Maurice fit revenir de Perse Philippicus son beaufrére & envoya Priscus à sa place. Mais comme il estoit fort orgueilleux & qu'il vouloit traitter rigoureusement les soldats, ils se mutinérent contre lui, pillérent ses tentes & le contraignirent de s'enfuir dans Edesse. Ils demandérent aux habitans qu'ils le leur missent entre les mains, mais il ne voulurent point l'exposer à leur fureur. Les soldats se voyant sans Chef voulurent

voulurent contraindre Germain de prendre la conduite de leur armée. Il le refusa n'en ayant point d'ordre de l'Empereur & craignant de luy déplaire. Mais ils luy firent tant d'outrages & de tourmens que pour s'en delivrer il accepta la charge de les conduire. Toutefois c'estoient plutost eux qui le menoient: car ils ne savoient ce que c'estoit que d'obéïr, & faisoient toutes les injustices & les violences qu'il leur plaisoit. L'Empereur estant averty de ce desordre y envoya encore Philippicus pour y remédier & pour rétablir la discipline militaire. Mais c'estoient des chevaux échappes qui ne voulurent pas le reconnoitre, & ils maltraittérent ceux qui se disposoient à luy obéïr. An 587. de N. S.

Ce desordre continua plus d'un an & ne pût estre appaisé que l'année suivante par Gregoire Patriarche d'Antioche, comme nous le verrons. Celle-cy il fut chargé d'une griéve calomnie par Asterius Préfet de l'Orient, qui le haïssoit & qui avoit grand credit dans la ville. Il y mit Gregoire en si mauvaise odeur que les personnes de de qualité & le peuple à leur éxemple, non seulement abandonnérent leur Evesque, mais ils se portérent à le calomnier & à le charger d'injures lors qu'il alloit par les rues. L'Empereur averty de ce desordre osta la Préfecture de l'Orient à Asterius & la donna à un nommé Jean, avec charge expresse d'informer de la verité des choses, & de luy en faire le rapport. Mais il estoit si peu capable de cette commission qu'au lieu d'appaiser le trouble, il l'augmenta par sa mauvaise conduite. Car il dôna permission à tout le monde d'accuser l'Evéque. Cette licéce fit que ses ennemis présentérét côtreluy des requestes infames & qu'il se leva un faux témoin qui osa l'accuser d'inceste avec sa

Sedition contre Gregoire d'Antioche. Evagr l. 6 ch. 7.

An 587. de N. S. Soeur. Gregoire voyant son innocence opprimée *en appela à l'Empereur & au Concile*, & vint à Constantinople pour en avoir justice. Remarquez qu'il n'en appelle point à l'Evesque de Rome, ne le reconnoissant point son superieur mais seulement à l'Empereur & au Concile.

Childebert envoye encore une armée contre les Lombards Sigon.

Maurice se plaignit à Childebert Roy d'Austrasie de ce qu'il ne continuoit point à faire la guerre aux Lombards, comme il s'y estoit obligé pour de l'argent qu'il avoit receu pour cet effet. Et pour l'attirer plus fortement à cette guerre il luy promit de luy renvoyer quand il voudroit son Neveu, fils de sa Sœur Ingonde defunte lequel estoit à C.P. Cela incita Childebert à envoyer encore en Italie une armée composée de François & d'Allemans. Mais des qu'ils y furent entrez, il s'éleva une telle dissension entre ces deux nations, qu'ils furent contraints de retourner dans leur pays sans rien faire. Autaris se voyant delivré de ces ennemis, tourna toutes ses forces commandées par Eoin Duc de Trente contre l'Istrie. Les habitans estant surpris & maltraitez achetérent à grand' somme d'argent une treve pour une année. D'autre costé ayant preparé des barques & des vaisseaux, il alla assiéger Comacine, Isle située au milieu du Lac de Come, dans laquelle plusieurs s'estoient refugiez dés le tems d'Alboin, il y avoit environ vingt-ans, & y avoient resserre de grandes richesses. Elle estoit gardée par un brave homme nommé Francillon, qui y soutint le siége six mois durant. En fin voyant qu'il ne pouvoit estre secouru, il se rendit à condition, qu'il pourroit emmener avec luy tous ses soldats, sa femme & tous ses biens. Quant aux bien & aux richesses des autres, qui estoient fort grands, Autaris les prit & les fit porter à Veronne qu'il tenoit en sa puissance.

Autaris prend Comacine.

Durant

Durant ces guerres le Schisme continuoit entre plusieurs Evesques à l'occasion des Trois Chefs condamnez au Concile de C. P. Elie Patriarche d'Aquilée les soutenoit toûjours avec les Evesques d'Istrie. Pélage leur écrivit une forte lettre par la main de Gregoire, pour tacher de les ramener à sa communion : mais cela ne réussissant point, il eut recours au bras séculier, & employa Smaragde l'Exarque, qui vint à Grade avec une troupe de soldats armez, avec lesquels il tira par force hors de l'Eglise Severe successeur d'Elie, & trois autres Evesques d'Istrie, qu'il amena à Ravenne; où il les épouvanta si fort les menaçant de l'exil, qu'ils communiquerent avec Iean Evesque du lieu, lequel avoit aussi esté obligé par la crainte à communiquer avec le siége de Rome. Cela fut, dit Sigonius, un exemple nouveau tres-pernicieux, & attira un tres-grand blâme & sur Iean Evesque de Ravenne & sur Smaragde mesme. L'Empereur en estant averty entra en grande colére contre luy, & resolut de luy oster l'Exarquat de Ravenne, & de luy donner, comme il fit l'année suivante, pour successeur un Patrice nommé Romain.

An 587. de N. S. *Pelage use de force envers les Evesques.*

L'an 588. de N. S. le 6. de l'Empereur Maurice, le 4. d'Autaris, le 26. de Gontran. le 5. de Clotaire 2. le 13. de Childebert. Indiction 6. Cycl. Sol. 9. & Lun. 19. l'11. de Pélage 2.

An 588. de N. S.

QVand Sevére voulut retourner en son Eglise d'Aquilée, il fut repoussé par les Evesques ses suffragans & par son Clergé, qui ne le voulurent point reconnoitre pour leur Patriarche. Sur

Le Schisme continué en Italie. Sigon.

An 588. de N. S. quoy, il les fit tous assembler dans une Eglise, où il jura devant eux que ce qu'il avoit communié à Ravenne avec les heretiques, avoit esté par la force & violence qui luy avoit esté faite, & qu'il avoit toûjours tenu & tiendroit toute sa vie tout ce qu'avoit fait le Concile de Calcedoine. Il y avoit là avec luy onze Evesques qui estoient tous du mesme sentiment.

Childebert envoye encore une armée en Italie, L'Empereur Maurice ayant veu que Childebert n'avoit encore rien du tout fait contre les Lombards, quoy que déja par deux fois son armée fust entrée dans l'Italie, il le sollicita avec plus d'instance de vouloir en fin éxécuter la promesse à laquelle il s'estoit obligé. Childebert crût qu'il y alloit de son honneur de faire quelque chose de mémorable cette année ; & pour cet effet il leva une armée plus forte & plus nombreuse qu'il n'avoit encore fait, & la fit avancer sur les pays que tenoient les Lombards. Leur Roy crût qu'il ne devoit plus refuser de leur donner bataille, comme il avoit fait jusques-là, mais qu'il les devoit combattre de vive force ; s'asseurant que s'il avoit battu les François l'envie ne les reprendoit plus de retourner. Il amassa donc tout ce qu'il avoit de bonnes troupes, & apres les avoir haranguées, les mena au combat. Il fut fort *laquelle est défaite par Autaris.* opiniatré de part & d'autre, & la victoire balança long-temps de quel costé elle tourneroit: Mais en fin elle se declara pour les Lombards, qui mirent en route l'armée Françoise & en firent un grand carnage. Ceux qui s'en sauvérent, furent pour une grande partie défaits par le froid & par la famine qu'ils rencontrérent en voulant repasser les Alpes, de sorte qu'il y en eut peu qui retournerent à la maison. Autaris estant enflé de cette victoire tourna ses desseins à conquerir, s'il estoit

estoit possible, le reste de l'Italie: d'autant plus qu'il ne craignoit pas si fort Romain l'Exarque de Ravenne, que Smaragde qui en avoit esté retiré cette année par l'Empereur. An de N. S. 588.

Nous avons laissé Gregoire Patriarche d'Antioche à Constantinople pour se justifier. Pour examiner sa cause, Jean Patriarche de la ville fit assembler un Synode d'Evesques qui y estoient avec quelques voisins qu'il y convoqua. L'affaire fut traittée avec beaucoup de chaleur & d'exactitude. Mais enfin Gregoire fut renvoyé absous, & son accusateur fut condamné à souffrir la gesne, à estre mené par la ville avec ignominie & à estre envoyé en exil. Comme le Patriarche présidoit dans l'assemblée, on luy donna dans les Actes le titre ordinaire d'*Evesque Oecumenique ou Vniversel.* Le Pape Pélage fut extremement piqué de ce que Gregoire s'estoit soumis au jugement d'un Concile où presidoit le Patriarche de C. P. & non à son siége, & de ce qu'on avoit donné ce titre à Jean. C'est pourquoy il écrivit une lettre aux Prélats qui avoient composé ce Synode, par laquelle il leur remontra que Jean n'avoit pû convoquer un Concile de Prélats qui n'estoient point de son Patriarchat, ni connoitre de l'affaire du Patriarche d'Antioche sans l'autorité du Siége Apostolique: Que le titre d'*Oecumenique* ou *Vniversel* qu'il avoit pris, estoit une usurpation nouvelle, contraire à l'ordre étably au Concile de Nicée, & injurieuse au Siége Apostolique & aux autres Patriarches, dont nul ne se devoit nommer *Oecumenique*. Que pour ces causes il cassoit ce Synode, à la reserve * de la sentence Iustification de Gregoire d'Antioche.

*Cette reserve est ridicule; veu qu'on n'y avoit traitté que cette affaire-là. Et ainsi c'est-à-dire, qu'il cassoit tout ce qui avoit esté ordonné en ce Synode, excepté tout ce qui y avoit esté ordonné.

An 588. de N. S. d'absolution qu'il avoit donnée en faveur de Gregoire. Et sur la fin il exhortoit Jean à quitter ce titre, s'il ne vouloit estre déclaré excommunié: n'estant pas besoin, en cas de contravention, de publier une nouvelle excommunication, puis qu'elle avoit esté publiée par ses prédecesseurs. Au reste, ce qu'il disoit n'estoit point vray: car avant cecy il ne se trouve point d'excommunication de Pape contre aucun qui ait pris le titre d'*Oecumenique*. Quant à ce titre nous reservons d'en parler sous Gregoire qui renouvela fort ardemment cette querelle.

Apres que Gregoire eust esté justifié, il retourna dans son Eglise d'Antioche, laquelle ne laissa pas de faire encore difficulté de le recevoir, par la faction d'Asterius, qui y estoit toûjours en crédit. Mais cette ville & cette Eglise sentit bien-tost apres un terrible effet de la colére de Dieu. Car le 29. de Septembre, comme Asterius se marioit (Evagre dit de soy que c'estoit luy mesme qui se marioit) & que toute la ville estoit en joye à cause de ses nôces, à trois heures de nuit, il se fit un si furieux tremblement de terre, que la ville en fut presque toute renversée. Quantité de temples de tours & de maisons de la ville tombérent, & soixante mille personnes furent étouffées sous les ruines. Asterius aussi y fut accablé avec sa nouvelle épouse. L'Evesque Gregoire avec ceux qui l'accompagnoient, furent tirez hors de sa maison un moment avant qu'elle tombast. L'Empereur ayant appris cette calamité donna de grandes sommes d'argent pour reparer les ruines de cette pauvre ville, qui estoit si souvent visitée de ce fleau.

Un tremblement de terre ruine Antioche.

Evagre l.6.c.8. & suiv. & Niceph. l.18.

Cependant l'armée Romaine continuoit en sa mutinerie, dont les Perses estant avertis, ils pensoient

roient qu'ils en viendroient aysement à bout. An 588.
Mais l'armée conduite par Germain leur alla au de N. S.
devant & les défit, en sorte qu'à peine en resta-t'il qui pûssent en porter des nouvelles en Perse. L'Empereur envoya un des principaux Généraux qui estoient pres de luy, nommé André, pour rémunerer ceux qui avoient bien fait en cette rencontre, & pour tâcher de ramener les mutins à leur devoir: mais ils ne le voulurent pas seulement ouir, & il n'y eut que Grégoire d'Antioche qui eut ce pouvoir; parce que les soldats luy estoient tous obligez, ayant fourny de l'argent aux uns, des habits aux autres & des armes aux autres. Il se chargea donc de cette negociation qui luy fut donnée. Et ayant donné Rendez-vous aux principaux Chefs, quand ils furent assemblés, il leur fit un excellent discours, par lequel il leur répréséntoit; Qu'ils devoient se servir de la grace que l'Empereur leur offroit, & rentrer dans l'obéïssance sous les Chefs que l'Empereur leur envoyoit: Que leur naissance & l'honneur de l'Empire le requeroit d'eux, & qu'ils ne pouvoient sans se deshonorer, laisser échapper l'occasion de ruiner entierement les Perses: Que la victoire qu'ils avoient obtenuë sans Chef legitimé, leur estoit un gage de celle qu'ils remporteroient bien-tost quand ils seroient conduits par des Capitaines experimentez: Que la guerre ne se pouvoit faire heureusement si ceux qui doivent commander n'ont l'autorité, & si ceux qui doivent obéïr n'ont de la soumission aux ordres: Qu'en l'estat où ils sont ils ne peuvent subsister ne recevant ni vivres ni solde de l'Empereur, & qu'ils seront obligez à vivre à discretion sur les sujets de l'Empire; ce qui ne peut apporter que des desordres & la ruine de l'Estat. L'Evesque joignit les larmes à ses paroles, & elles furent si efficaces

Grégoire d'Antioche appaise les mutins.

An 588. de N. S. dans l'esprit de ces Capitaines qu'ils luy promirent de faire tout ce qu'il voudroit. Mais quand il leur eust parlé d'agréer Philippicus, ils répondirent qu'eux & toute l'armée avoient juré de ne le recevoir jamais, & qu'ils ne pouvoient pas aller contre leur serment. Grégoire leur repartit, Que toute puissance de lier & délier estoit donnée à l'Evesque, comme Jesus Christ l'enseignoit, & il leur en cita le passage, & que suivant ce pouvoir il les délioit de ce serment qui estoit contre le droit. Enfin ils s'y accordérent. Et le Saint Evesque se mit en prieres pour eux, & en suite leur donna à tous la Sainte Eucharistie: ce qui se rencontroit fort bien avec le jour, qui estoit celuy d'avant la Passion, auquel Nostre Seigneur institua ce Saint Sacrement. Apres la nourriture spirituelle il leur donna la corporelle, ayant fait apprester à souper pour ces Chefs qui estoient environ deux mille. Le lendemain il leur permit de s'assembler là où ils voudroient, & il s'en retourna chez luy. Il écrivit à l'Empereur tout ce qui s'estoit passé, & l'esperance qu'il avoit que Philippicus seroit receu, s'il venoit. En effet, quand il fut à Antioche, les soldats conduits par leurs Capitaines allérent au devant de luy, & demanderent pardon de leur faute. Il les receut fort humainement, & toutes choses estant mises en oubly, ils ne songérent plus qu'à recompenser leur mutinerie par leur obéïssance & par quelque exploit de guerre. Cette sédition fut ainsi appaisée par l'éloquence & l'addresse de Grégoire, qui pour contenter l'Empereur, suivit Philippicus dans cette guerre. Ce Général battit les Perses en diverses rencontres, & assiégea Martyropole tout l'esté, sans que toutefois il la pûst prendre.

Cette

Cette année l'Impératrice Constantia accoucha d'un fils, qui fut nommé Théodose par l'Empereur.

L'an 589. de N. S. le 7. de l'Empire de Maurice, le 5. d'Autaris Roy des Lombards, le 27. de Gontran, le 6. de Clotaire 2. le 14. de Childebert. Indiction 7. Cycl. Sol. 10. & Lun. 1. le 12. de Pélage 2. An 589. de N. S.

PEu de temps apres que Récaréde eust envoyé ses Ambassadeurs à Childebert, Autaris Roy des Lombards luy en envoya aussi pour le convier à la paix & pour luy demander par mesme moyen sa Sœur Clodosvinde en mariage. Mais Childebert ayant préféré l'alliance du Roy d'Espagne, Autaris se tourna vers Garibald Roy de Baviére, pour luy demander sa fille Theodelinde. Il y alla luy mesme avec un des siens s'estant travesty & feignant qu'il estoit le second Ambassadeur: On leur accorda leur demande sans leur faire voir la fille. Mais Autaris ne se contentant point de cela, dit qu'ils avoient charge de voir le visage de la fille qu'ils demandoient, afin qu'ils en pûssent faire un rapport plus asseuré à leur Roy. Cela leur ayant esté accordé, Autaris s'ẽ retourna fort content, dans l'espérance d'épouser bien tost une belle & vertueuse fille, comme estoit Theodelinde. La pensée qu'il avoit de se marier ne l'empescha point de continuer la guerre & de faire de nouvelles conquestes. Il s'avança dans l'Abruzze avec une forte armée & ayant assiégé Benévent il la contraignit de se rendre. Il l'érigea en Duché, & y établit pour Duc un nommé Zoton

Autaris épouse Theodelinde.

Il prend Benevent Diaconus & Sigonius.

il établit le Duc Zoton, qui pille le Mont Cassin.

An 589 de N. S. Zoton homme avare, & qui ne se soucioit point de religion. Il le fit bien paroitre en ce qu'ayant appris que le Monastére du Mont Cassin dressé par S. Benoit, n'estoit pas loin de là, & qu'il y avoit de grandes richesses, il s'en saisit de nuit, pilla tout ce qu'il y avoit de biens, & ruina le batiment. Bonit, qui en estoit le cinquiéme Abbé depuis Saint Benoit, s'enfuit avec tous ses Moynes, qui emportérent avec eux ce qu'ils pûrent, & se retirérent à Rome. Le Pape Pélage les receut fort humainement, & leur donna une place auprès de l'Eglise de Latran, où ils batirent un Monastére, & les Moynes de Saint Benoit y demeurérent l'espace de cent trente-ans.

Inondation grande en Italie. Greg. de Tours, l. 10. c. 1. Grégoire l. 13. Dial. c. 19.

Avec les maux de la guerre, l'Italie fut visitée encore d'autres fleaux. Il y eut des pluyes continuelles tout le mois d'Octobre, qui amenérent une si grande inondation qu'on n'en avoit point vû de telle depuis le Déluge. Elle abbattit quantité de maisons dans les villes & dans les villages, & y fit périr grand nombre de personnes & de bestail. Grégoire le Grand, qui à son ordinaire conte des miracles qui n'ont pas seulement de vray semblance, récite qu'en ce temps la riviére du Thesin s'enfla si fort à Véronne, que bien qu'elle fust plus haute que la porte du Temple de S. Zénon & qu'elle fust jusques aux fenestres & jusques aupres du toit, l'eau cependant n'entra point dans le Temple, quoy que les portes fussent ouvertes, & que ceux qui s'y estoient retirez vinrent puiser de l'eau à la porte pour en boire, comme dans son canal ordinaire, & qu'Autaris Roy des Lombards vid & admira luy-mesme ce miracle, & que les murailles de la ville tombérent par ce deluge. A Rome aussi la riviére du Tibre fut si haute qu'elle passa par dessus les mu-

railles & par dessus plusieurs toits des maisons de la ville, en abbatit quantité : & gasta tout le blé qui estoit dans les magazins. Avec cela on vid quantité de serpens, & un grand dragon, qui descendirent par la riviére dans la mer. Cette inondation laissa quantité d'ordures & de vilenies dans la ville, qui infectérent l'air & mirent la peste, qui s'épandit par toute l'Italie. La France n'en fut pas exempte non plus : ce qui obligea le Roy Gontran qui estoit à Châlon, de commander un jeune de trois jours avec des priéres extraordinaires, qu'il observa le premier, pour détourner cette verge du ciel. Il fit aussi de grandes aumones, & en cette occasion il fit le devoir non seulement d'un bon Roy Tres-Chrestien, mais aussi d'un excellent Pasteur.

An 589. de N. S.

Et en suite la peste. Greg. de Tours. L. 10. c. 1.

L'an 590. de N. S. le 8. de l'Empire de Maurice, le 6. d'Autaris, le 28. de Gontran, le 7. de Clotaire 2. le 15. de Childebert, Indiction 8. Cycl. Sol. 11. & Lun. 2. le dernier de Pélage 2.

An 590. de N. S.

Cette peste emporta par tout un tres grand nombre de personnes de toute sorte de condition par toute l'Italie, & sur tout à Rome. Le Pape Pélage entr'autres en mourut le 8. de Février, & fut fort regretté, parce qu'il exerçoit plusieurs œuvres de charité. Il bâtit une Basilique somptueuse en l'honneur de S. Vincent. Il tint deux fois les Ordres au mois de Dec. & créa 48. Diacres & 48. Evesques. Par où l'on peut voir que jusques-icy l'Evesque de R. ne créoit point d'Evesque hors de sa Métropole ou de son Patriarchat, qui comprenoit toute l'Italie, la Sicile, l'Istrie, & peut étre

Mort du Pape Pélage 2. Greg I l. 4 des Dial. c. 36.

Le Pape n'établissoit point d'Evesques hors de sa Métropole.

V 6 quelque

An 590. quelque peu au dela. Mais il ne s'étendoit point
de N. S. encore jusques dans la Frc., dãs l'Esp., dans l'Angl, dans la Gréce, dans la Thrace & dans tout l'Orient. Alors di je, du temps de Grégoire I. les Evesques de tous ces lieux là ne recevoient point en aucune façon les lettres de leur Investiture de l'Evesque de Rome, & quand il estoit question de les élire & de les établir en leurs Eveschez, on ne luy en demandoit ni son avis ni son consentement. Un témoignage bien clair de cela, c'est que Pélage, par éxemple, dans l'espace de douze ans & plus, qu'il a tenu le siége de Rome, n'a receu que quarante huit Evesques; ce qui se peut fort bien entendre dans le détroit de sa Métropole, comme je viens d'en parler; mais ne se peut étendre à tous les Evesques de la Chrestienté, parce que dans cet espace de temps il y eut plus de dix fois d'avantage d'Evesques receus & ordonnez. Quant aux Prestres & aux Diacres que le Pape établissoit, ce n'estoit que dans la ville de Rome & non ailleurs: parce que c'estoit à chaque Evesque d'ordinaire d'établir des Prestres & des Diacres chacun en son Diocése. Et c'est ainsi qu'il faut entendre les ordinations qui ont esté faites par les Evesques de Rome depuis le commencement de leur établissement jusques à present. Le livre des Epitres Décrétales nous en donne une assez longue de Pélage 2. à l'Archevesque Benigne, touchant la translation d'un Evesché à un autre, laquelle est remplie de pauvre raisonnemens, de vaines répétitions, & de barbarie étrange de langage. C'est pourquoy le Cardinal Baronius avertit bien à propos de prendre garde si cette Epitre n'est pas des marchandises ordinaires d'Isidore le Marchand, & le Docte Blondel à monstré

Epitre de Pélage supposée.

comme

comme elle est en effet de sa supposition aussi bien que quelques autres semblables attribuées au mesme Pape. An 584 de N. S.

Apres la mort de Pélage on ne fut pas long-temps à consulter & à résoudre qui on choisiroit pour luy succéder dans le siége de Rome: car Grégoire fut élû aussi tost par le commun consentement du peuple & du Clergé, qui tous connoissoient son mérite. Il estoit d'illustre naissance, fils de Gordien Sénateur: Il avoit esté Diacre & s'estoit rendu célébre par la charge d'*Apocrisaire*, laquelle il appelle lui mesme en Latin *Responsalis*, & laquelle, comme nous avons déja dit, estoit la charge d'Agent dans la Cour de l'Empereur, pour recevoir les réponses & pour les donner à celuy qui l'avoit envoyé. Comme son élection devoit estre confirmée selon l'ordinaire par l'Empereur, il luy écrivit une lettre par laquelle il luy répréséntoit plusieurs raisons pour lesquelles il ne devoit point permettre cette promotion. Germain Préfet de la ville ayant eu connoissance de cette dépesche, l'intercepta, & écrivit au contraire à Maurice, que dans la mauvaise conjoncture des affaires d'Italie on ne pouvoit choisir un homme plus capable de remplir la chaire de Rome que Grégoire, & qu'il estoit nécessaire d'approuver son Election. Tandis qu'on attendoit de Constantinople ce que l'Empereur en ordonneroit, Grégoire qui n'estoit qu'élû, ne laissa pas de prendre soin de l'Eglise comme un bon Evesque. Pendant que la peste désoloit la ville, il ordonna des jeûnes, des macérations, des processions, des litanies & des priéres publiques, en divers lieux pour tacher de fléchir Dieu à compassion envers son peuple, & pour détourner ce rude fleau. Ces Litanies n'estoient que des prié- *Litanies pour la peste.*

res

An 590. de N. S. res addressées à Dieu, dans lesquelles ont crioit, *Miséricorde, Seigneur, ayés pitié de nous*, comme l'enseigne Grégoire de Tours au 9. livre de son histoire. Car ce n'estoit pas encore la coutume de prier les Saints en public, ni d'avoir des Litanies de la Vierge ou des Saints, dans lesquelles on chantast, *Priez pour nous*. Ces priéres cependant n'empeschérent pas qu'en une seule procession quatre vingt personnes ne fussent frappés de la peste. Quelques uns récitent quelle estoit si furieuse qu'il y en avoit qui mouroiēt en bâillant, ou en éternuant, & que c'est de là qu'est venuë la coutume de dire dire, *Dieu vous assiste*, quand que'qu'un éternuë. Mais il est certain que cette coutume est plus ancienne, & qu'elle est & a esté prattiquée non seulement par les Chrestiens, mais aussi par les Juifs, par les Payens & par les Turcs, & qu'on n'en sait pas bien l'origine.

On mouroit en éternuant.

Grégoire est consacré.

Quelques mois apres l'élection de Grégoire, l'Empereur Maurice en envoya la confirmation. L'ayant sceuë il se cacha: mais l'ayant trouvé, par miracle, dit-on, il fût consacré & ordonné Evesque de Rome le 3. de Septembre, Jean Evesque de Ravenne luy reprocha cette resistence qu'il avoit faite à son ordination. Cela luy donna l'occasion de composer le livre qu'il a intitulé *le Pastoral*, ou *de la Charge des Pasteurs*; où il montre amplement combien elle est pesante, & quels sont les devoirs ausquels elle oblige, dont il y a tres-peu d'Evesques aujourd'huy qui s'aquittent bien. Grégoire s'y voyant étably tâcha de l'exercer avec soin & diligence. Il envoya sa Confession aux autres Patriarches, comme on là void au 1. livre Epit. 24. & livre 6. Epitre 5. Car c'estoit la coutume ancienne que les Patriarches apres leur

Il envoye sa confession à ses confreres.

ordination

rdination s'envoyoient mutuellement leur Confession de foy, pour témoigner leur union en la foy, & qu'ils se reconnoissoient tous Collégues & fréres. Ainsi voyons nous que Liberius Evesque de Rome envoya sa Confession à S. Athanase, le priant de luy faire le mesme office, *afin*, dit-il, *que nous soyons rendus certains que tu tiens les mesmes choses touchant la foy : & que je suis asseuré sans hésiter touchant les choses que tu me veux commander*. Et apres que Cyriaque Patriarche de C. P. fust receu & eut envoyé sa Confession à Grégoire, celuy-cy luy envoya aussi la sienne en signe de concorde, comme on le verra en l'an 596. An 590. de N. S.

Avec la peste il y avoit la famine qui désoloit aussi la ville de Rome : Grégoire y pourvût du mieux qu'il pût, & fit venir de Sicile beaucoup de vaisseaux chargez de blé qui soulagérent la nécessité publique. D'autre coté Autaris affligeoit l'Italie & par ses guerres, & parce qu'il tâchoit d'y rétablir l'Arianisme. Car un jour de Pâque, comme les Evesques & les Prestres voulurent faire administrer le baptesme selon l'usage accoutumé dans l'Eglise, il ne voulut point permettre qu'on baptizast les enfans des Lombards qu'en la croyance Arienne. Peu de temps apres Gondoald (fils de Garibald Roy de Baviére) amena Teudelinde sa sœur à Autaris, qui luy alla au devant & l'épousa avec grande magnificence de nôces, le 15. de May. Gondoald venoit aussi pour demander du secours contre le Roy Childebert qui estoit entré victorieux dans la Baviére avec une puissante armée. Car estant piqué de ce que ses armes n'avoient pas réussi dans les expéditions qu'il avoit faites en Italie, il leva de plus grandes forces cette année qu'il n'é avoit fait dans les précéden-

Autaris épouse Teudelinde. Exploits de Childebert dans la Baviére & dans l'Italie.

tes.

An 590. de N. S. tes. Il entra dans la Baviére, la subjugua & la pilla: & de là descendit dans l'Italie par divers endroits, pour separer & diminuer les forces des ennemis. Il avoit auparavant envoyé des Ambassadeurs à l'Empereur Maurice pour faire alliance avec luy & pour attaquer conjointement les Lombards. L'Empereur luy promit que son armée seroit preste en Italie, lors que la sienne y entreroit. Mais les Impériaux n'estant point venus au rendez-vous, il falut que Childebert se contentast de prendre quelques villes, de battre ses ennemis en diverses rencontres & de reconquerir la Gaule Cisalpine, qu'on avoit enlevée à Sigibert son pére. Autaris n'ayant point de troupes suffisantes pour les opposer aux François, se ritira dans Pavie, & mit ses gens en garnison dans ses places fortes, jugeant que cette armée Françoise ne seroit qu'un torrent qu'il faloit laisser passer, & qui se tariroit de soy mesme. En effet, apres avoir demeuré trois ou quatre mois à battre la campagne & à ravager le pays, elle fut obligée de retourner en France, par la nécessité des vivres & par les maladies qui s'y mirent. Dés qu'Autaris la vid retirée, il envoya des Ambassadeurs à Gontran pour le prier d'interposer son autorité vers son Neveu Childebert, afin de traitter alliance avec luy: ne croyant pas qu'apres ce qui venoit de se passer entr'eux, il dûst négocier tout droit avec un Prince, qui venant de luy faire la guerre n'y avoit guére bien réussy. Gontran receut fort bien ses ambassadeurs, & leur ayant donné de bonnes paroles les envoya à Childebert, à qui il conseilla de faire la paix avec les Lombards. Leur Roy Autaris durant cela mourut de poison, comme on le crût; mais on ne sceut pas qui estoit celuy qui le luy avoit preparé.

Mort d'Autaris à la place duquel est mis Agulfe par Theudelinde.

Incon-

Incontinent apres sa mort les Ducs & Chefs des Lombards s'assemblérent à Pavie pour aviser à qui ils conféreroiẽt cette dignité. Cõme ils ne s'en pûrent accorder entr'eux ils en remirent la nominatiõ à la Reyne Theudelinde veuve d'Autaris, dõt ils avoient la vertu en singuliére vénération. Apres en avoir pris conseil avec ses familiers elle choisit Agilulfe ou Aigulfe Duc de Turin pour estre Roy & son Mary: ce qui fut généralement approuvé de tous les Lombards. Theudelinde estoit une excellente Princesse, qui avec les belles qualitez dont elle estoit ornée, estoit bien instruite en la religion Chrétienne & fort zélée pour la foy orthodoxe. Dans le peu de temps qu'elle avoit été avec Autaris, elle avoit tâché de le détourner de l'impieté Arienne. Elle crût qu'elle en devoit faire le mesme envers Aigulfe, & qu'elle y devoit travailler immédiattement apres lui avoir donné son lit & la couronne. Elle y réussit si heureusement que son Mary ne différa point d'abjurer l'hérésie, & d'embrasser la profession de la Divinité éternelle du Fils de Dieu & de sa consubstantialité avec le Pére. Tous les Lombards suivirent bien tost apres le bel exemple de leur Roy: Et par ce moyen on peut dire que cette peste de l'erreur d'Arius fut presque toute éteinte dans l'Italie, à peu pres au mesme temps qu'elle le fut aussi dans l'Espagne. Le Pape Grégoire écrivit des lettres à Theudelinde pour la féliciter & luy témoigner sa joye de ce merveilleux changement, & crût que cela seroit un moyen de rendre la paix à l'Italie: mais il se trompa. Il écrivit aussi une lettre du mois de Decembre aux Evesques d'Italie, pour les avertir de reconcilier les enfans des Lombards, qui à la derniére Pâque avoient esté baptizez en la foy Arienne. Aigulfe

An 590. de N. S.

Laquelle convertit son mary,

& les Lombards,

An 590. de N. S. gulfe envoya charge aux Ambassadeurs qu'Autaris avoit aupres de Childebert, de continuer leur negotiation & de traitter alliance avec luy mais elle ne fut conclue qu'un an ou deux apres.

Guerre de Perse. Evagre livre. 6. La guerre continuoit en Perse où Philippicus, qui conduisoit l'armée Impériale fit encore plusieurs exploits. Commentiolus y fut aussi envoyé pour Chef, qui battit les Perses en diverses rencontres, & envoya à C. P. de riches dépouilles qu'il avoit prises sur eux.

Jean Abbé de Biclair. En ce temps écrivit Jean Abbé de Biclair qui a continué la Chronique de Victor de Tunnes depuis la première année de Justin le Jeune jusqu'à la huitiéme de l'Empereur Maurice. Aussi a-t'on imprimé ce supplément à la fin de la Chronique de Victor.

Rois d'Angleterre. Cette année moururent Ceaulien Roy des West-Saxons en Angleterre & Ella Roy de Northumbelland, apres avoir regné chacun trente ans. Ceolric succéda au premier & Edelric au second, qui regnérent chacun cinq ans; selon le calcul de Huntin.

3. Concile de Tolède. Comme Récarède Roy des Gots en Espagne estoit en la quatriéme année de son Régne, il fit assembler à Tolède au mois de May un Concile National composé de soixante trois Evêques, & de cinq Procureurs pour les absens. Il en fit l'ouverture par un pieux & beau discours, où il leur réprésenta qu'il les avoit fait assembler afin qu'ils avisassent tous ensemble aux moyens de conserver & d'affermir la foy qu'il avoit embrassée avec ses sujets, & de rétablir la discipline Ecclésiastique qui s'estoit altérée faute de tenir des Synodes; ce que l'on n'avoit pû faire à cause de l'hérésie qui avoit dominé auparavant : Il les exhorta,

xhorta, pour obtenir de Dieu les lumiéres neces- An 590. de N. S.
ires, d'indire un jeune de trois jours, & de vaquer
urant ce temps-là à l'oraison. Apres avoir pratqué ces exercices de pieté, on commença les éances du Concile, où le Roy se trouva encore c y présenta un long Ecrit qui contenoit sa Con:ffion de foy, les priant de l'examiner; afin que ils l'approuvoient, il servist à la posterité d'un ́émoignage éternel de la pureté de sa foy. Il y aoit ajouté les Symboles de Nicée & de Calce ́oine. Et tout cela estoit signé de sa main, & de a simplicité de son cœur, disoit-il, & de la main le la Reine Clodosvvinde. Les Evesques le receurent avec respect & le firent lire par le Secrétaire du Concile: Il fut trouvé si orthodoxe que ous les Prélats firent de grandes acclamations le benediction, de joye & de priéres pour Récaéde. Apres ces vœux achevez un Evesque, par 'ordre du Concile, parla à tout le peuple qui assitoit à cette premiére Séance, & luy lût les articles de la créance Catholique qu'il devoit savoir k croire, qui estoient au nombre de vingt deux, k qui estoient conceus en forme d'anathémes ontre les erreurs des Ariens. Tous les Evesques, es Prestres & les Diacres, qui avoient quitté l'héésie, les Grands de la Cour & les Principaux d'enre les Gots, les receurent, Comme ils parlent de out leur cœur, & les soubsignérent. Apres cela e Roy parla encore aux Evesques, & leur réprésenta que son plus grand soin estoit que non seuement ses peuples vécussent en paix, mais que rincipalement ils sceussent les choses salutaires c célestes. Que s'il estoit tenu de reprimer l'inolence de ceux qui voudroient troubler la tranuillité publique, il se sentoit encore plus étroitement obligé de faire connoitre la verité à son
peuple

An 590. peuple, qui ne faisoit que sortir de l'erreur. Que
de N. S. la foy venoit d'estre affermie par le commun consentement de tous, & que pour conserver les nouvelles plantes de l'Eglise, sa suppliante autorité avoit résolu d'ordonner, que dans le temps du Sacrifice avant qu'on receust l'Eucharistie on récitast le Symbole, selon la coutume des Orientaux, afin que les fidéles seussent distinctement ce qu'ils doivent croire, & qu'avec des cœurs purifiez par la vraye foy ils se disposassent *à recevoir le corps & le sang de Iesus Christ*. Ces derniéres paroles qui sont répetées au second Canon sont considerables pour faire voir que le peuple communioit encore alors au Calice.

Canones du Concile. Dans les autres Séances les Prélats travaillérent à dresser les Canons, qui presque tous concernoient la discipline & l'ordre de l'Eglise. Le 1. ordonne d'observer éxactement les ordonnances des anciens Canons, sur tout pour entrer dans les charges Ecclesiastiques. Le 2. Que suivant le conseil du Roy on réciteroit le Symbole du Concile de C.P. avant l'Oraison Dominicale: qu'on prescheroit à voix claire & intelligible, afin que la vraye foy soit manifeste, & que les cœurs des peuples estant purifiez par la foy viennent *recevoir le corps & le sang de* J. C. Le 3. défend d'aliéner les biens de l'Eglise sans nécessité. Le 4. permet à l'Evesque d'en aliener avec l'avis de son Synode, en cas de nécessité, comme pour dresser

du Célibat. un Monastére. Le 5. défend aux Evêques, aux Prêstres & aux Diacres qui sortoient de l'hérésie de vivre maritalement avec leurs femmes, comme ils avoient accoutumé, & de ne point coucher en une mesme maison: estant plus séant d'en avoir une separée pour elles, afin que leur continence parût aux yeux de Dieu & des hommes. Sur quoy l'Evê-

que de

ue de Vence remarque que comme l'Eglise „ An 590. de N. S.
atholique est chaste, elle veut aussi que ses Mi- „
stres soient chastes, & ne leur défend pas seu- „
ment les plaisirs criminels, *mais les separe mesme*
es plus légitimes. Par où il donne à entendre
ue sans la défense de l'Eglise Latine les plaisirs
ue les Evesques & les Prestres prendroient dans
n honeste mariage seroient des plus légitimes:
t s'ils sont tels pourquoy les leur a-t-elle de-
endus. Le 6. Canon parle des Affranchis. Le 7.
rdonne aux Evesques & aux Prestres de faire li-
e l'Ecriture Sainte pendant qu'ils sont à table:
arce que les ames en sont édifiées & que les
liscours frivoles en sont chassez. Le 10. dé-
end de faire marier les filles & les veuves contre
eur gré. L'11. dit, Parce que nous avons reconnu „ *de la Pénitence & de la Confession auriculaire.*
u'en quelques Eglises d'Espagne les hommes „
ont Pénitence non point selon les Canons, mais „
d'une tres-vilaine maniére, demandant d'estre „
bsous par les Prestres autant de fois qu'il leur „
laira de pecher: pour arrester & empescher une „
i éxécrable présomption, le S. Concile com- „
mande que les Prestres enjoignent la Penitence „
elon la forme des Canons anciens; c'est-à-dire „
ue celuy qui est Pénitent demeure premiére- „
ment suspendu de la communion, & vienne „
souvent avec les autres Pénitens pour recevoir „
l'imposition des mains, & qu'ayant accompli le „
temps de la satisfaction il soit restitué à la com- „
munion selon que le Prestre le jugera à pro- „
pos. Mais que ceux qui retomberont dans „
eurs premiers vices, ou durant ou apres le „
temps de leur Pénitence, soient condam- „
nez selon la sévérité des précédens Canons. „
Ce Canon fait voir qu'il y en avoit alors en
Espagne qui vouloient fourrer en l'Eglise la
Confession

An 590. de N. S.

Confession auriculaire, en s'addressant à un Prêtre pour luy confesser le peché qu'ils avoient commis, & lui en demander l'absolution, afin que l'ayant euë ils pussent retourner à leur peché toutes les fois qu'il leur plairoit pour en avoir encore une nouvelle absolution: ce que le Concile appelle *une tres-vilaine maniére & une éxécrable présomption.* C'est pourquoy il rétablit la Penitence ancienne, dont il parle encore dans le Canon suivant, où il veut que le Pénitent demeure separé d'avec les autres, qu'il soit tondu, qu'il change d'habit & fasse penitence avec le sac & la cendre. Le 13. defend à un Clerc d'appeler un autre Clerc devant le Juge séculier. Le 14. defend aux Juifs d'avoir des femmes ou des concubines Chestiennes. Le 15. parle des serfs fiscaux. Le 16. ordonne aux Evesques de se joindre aux Juges pour faire détruire les Idoles. Le 17. ordonne aux sacerdots & aux Evesques de prendre garde à ne point souffrir la barbarie & cruauté dénaturée de certains péres & méres qui faisoient mourir leurs enfans, & de la punir sévérement. Le 18. parle des biens de l'Eglise & comme ils doivent estre administrez par les Evesques. Le 19. défend aux Evesques d'user d'exactions envers leurs paroissiens, & de les charger de corvées. Le 20. défend d'en user aussi envers les serfs des Eglises. Le 21. „ ordonne que les morts soient portez aux sepul- „ cres seulement avec le chant des pseaumes, & „ non avec des chants funébres: parce qu'il suffit „ de se servir de divins cantiques en l'espérance de „ la résurrection. Car l'Apôtre nous défend de „ mener deuil & d'estre tristes pour les morts. „ Mais il ne parle point de prier pour tirer les ames de Purgatoire; parce que ce n'en estoit pas encore la coutume. Le 22. défend les danses & les

chansons

chansons deshonnestes dans les jours des festes des Saints. An 590. de N. S.

Le Roy Récaredde signa lui mesme tous ces Réglemens, & publia un edit pour les autoriser, & pour en recommander l'observation à tous ses sujets.

Il y avoit dans ce Concile quelques Evesques de la Gaule Narbonnoise, parce qu'elle estoit encore alors sujette aux Gots. Quand ils furent retournez dans leurs Diocéses ils convoquérent un Synode à Narbonne au 1. jour de Novembre, où sept Evesques se trouvérent, entre lesquels Migetius Métropolitain présida, & ils firent quinze Canons pour l'ordre de la discipline. On peut remarquer que le Synode National de Tolède, que nous venons de décrire, s'est tenu sans aucun ordre de l'Evesque de Rome, mais simplement par l'ordre expres du Roy qui mesme ne lui en donna pas avis. *Synode de Narbonne.*

Aimoin Moyne de Fleury qui a écrit dans le neuviéme siécle, & Sigibert Moyne de Gemblons dans l'onziéme disent que cette année on trouva la Tunique sans couture de N. S. qui estoit cachée dans un lieu appelé Zaphat, qu'un Juif en donna connoissance, & que Grégoire Patriarche d'Antioche & Thomas Patriarche de Jérusalem la portérent avec respect dans cette derniére ville. Ce sont là des contes que des Moynes ont forgez contre verité. Car le Patriarche de Jérusalem ne se nommoit point Thomas, mais Jean, comme l'enseigne Evagre au livre 6. ch. dernier. Grégoire de Tours au livre de la Gloire des Miracles ch. 8. écrit qu'elle estoit gardée dans une ville de Galatie, dans une Eglise dédiée aux Saints Archanges: c'estoit bien loin de Jérusalem. Aujourd'huy Argenteuil, bourg pres de Paris, se glorifie de l'avoir, si on l'en veut croire. *La Tunique sans couture.*

L'an

An 591. de N. S. *L'an 591. de N. S. le 9. de l'Empereur Maurice, le 1. d'Aigulfe Roy des Lombards, le 29. de Gontran le 8. de Clotaire 2. le 16. de Childebert. Indiction 9. Cycl. Sol. 12. & Lun. 3. le 1. de Grégoire I.*

La peste est appaisée par les priéres. Sigon. *Image de la Vierge.*

LA peste continuoit à faire de grands dégâts dans l'Italie & sur tout à Rome. Pour appaiser la colére de Dieu, le Pape Grégoire ordonna de faire encore des processions, des jeûnes & des priéres extraordinaires. Les Ecrivains des derniers siécles ajoutent qu'en la procession l'Evesque portoit entre ses mains une Image de la Vierge que l'on croyoit avoir esté faite de la main mesme de Saint Luc l'Evangeliste (qu'on veut contre toute apparence de vérité avoir esté Peintre) & laquelle on gardoit, dit-on, dans l'Eglise qu'on appelle de Sainte Marie en la créche. Et comme Grégoire fut proche de la Mole d'Adrien pres du Tibre, on ouït un Ange qui chantoit *Réjouy toy, Reyne du ciel, Alleluya*: & on vid qu'il remettoit son espée dans le forreau, & qu'incontinent apres, la peste commença à diminuer, & qu'à la place où se fit cette apparition on a bâty un chateau, qui pour cette raison porte aujourd'huy le nom du Chateau Saint Ange. Je veux bien croire que Gregoire, qui estoit fort dévotieux, ordonna des priéres & des humiliations publiques pour appaiser le fleau de la peste. Mais sans doute que tout le reste du récit est fabuleux, controuvé par des gens superstitieux des siécles suivans. Car s'il y avoit quelque chose de veritable en cela, Grégoire luy mesme (qu'on sait n'estre

n'estre que trop porté à des devotions volontaires & à raconter des prétendus miracles) ne l'eust pas oublié, ou quelque Ecrivain proche de son temps. Aussi d'où venoit cette Image de la Vierge faite par Saint Luc mesme, de laquelle on n'avoit pas ouy parler dans les cinq premiers siécles & d'où vient que cette si precieuse Relique avoit esté mise en oubly si long temps? On peut remarquer aussi que la coutume n'estoit pas encore alors d'appeler publiquement en l'Eglise la Vierge Marie *Reyne du Ciel*, & il ne s'en voit point encore d'exemple en ce temps-là. Il me semble aussi que c'est un compliment assez froid d'un Ange à la Vierge, de luy dire, *qu'elle se réjoüisse*, comme si elle estoit triste ou chagrine dans le ciel, elle qui y jouit d'une beatitude & d'une gloire inénarrable. En effet Sigonius, qui nous fait ce Récit, avouë qu'il ne l'a pris que des Rituels, qui sont des livres composez seulement dans les derniers siécles remplis de tenebres. An 591. de N. S.

Il arriva une autre calamité publique en Italie; parce que n'ayant point plû depuis le mois de Ianvier jusqu'à celuy de Septembre, il y eut une grande secheresse & sterilité cette année, qui obligea Grégoire d'écrire à Pierre Recteur du patrimoine en Sicile, pour le prier de luy envoyer du froment pour les cinquante livres d'or qu'il luy avoit fait tenir, afin qu'il pûst subvenir aux necessitez extremes de la ville. *Secheresse.* Sigon.

Le Pape fut encore plus affligé de ce qu'Ariulfe Duc de Spoléte s'estoit approché de Rome avec de fortes troupes, qui avoient pillé & mis tout à feu & à sang dans le plat pays d'alentour, sans qu'il y eust personne qui s'y opposast: ce qui faisoit apprehẽder qu'il ne vint aussi assieger la ville, d'autãt plus qu'il n'y avoit que fort peu d'hõmes

An 591. de N. S. pour la défendre. Cela obligea Grégoire à faire proposer quelque accord de paix avec les Lombards, qui ne s'en éloignoient pas beaucoup. *Mais* Romain l'Exarque l'empescha, estimant qu'une telle paix seroit honteuse aux Romains.

Le Schisme pour les trois Chefs continüé. Gregoire avoit un autre chagrin dans l'esprit; c'est de voir les Evesques du Milannois, d'Istrie & du pays des Venitiens, maintenir toujours la defense des Trois Chefs, que l'Eglise Romaine condamnoit, & demeurer séparez d'elle. Il y avoit mesme plusieurs Laïques des principaux de Naples qui estoient de leur sentiment. Cela obligea Grégoire d'en écrire à Demetrius de Naples pour tacher de les en détourner. Les Evesques d'Hibernie s'estoient aussi déclarés contre l'Eglise Romaine pour ce mesme sujet, comme il paroit par une lettre que Gregoire leur en a écrite. L'Empereur écrivit à Grégoire pour l'exhorter à tenir un Synode où l'on cherchast les moiens d'assopir ce Schisme. Le Pape ne manqua point de convoquer l'assemblée : mais les Evesques d'Istrie ne s'y voulurent point trouver, & écrivirent à Maurice les raisons qu'ils en avoient. Sur quoy l'Empereur défendit à Grégoire de connoitre de leur affaire, témoignant en cela qu'il ne le reconnoissoit point pour le Juge Souverain des controverses de l'Eglise.

Greg. l. 1. Epit. 14.

Gregoire écrit aux Evesques d'Orient. Grégoire voyant que cela ne luy avoit pas bien reussi, & sachant que presque tous les Evesques d'Orient cõdamnoient les trois Chefs, aussi bien que luy, s'avisa d'écrire aux Patriarches pour s'entretenir bien avec eux, pour faire voir qu'il ne rejettoit point le Concile de Calcedoine, & pour avoir par leur moyen la faveur de l'Empereur. Apres donc avoir assemblé un Synode de plusieurs Evesques, il ecrivit une lettre Synodale aux Patriarches d'Orient, savoir à

Jean

Jean de C.P. qu'il ne fait plus de difficulté de nõmer le premier, cõme avoient fait plusieurs de ses Prédecesseurs, pretendãt que cela estoit contre le Cõcile de Nicée: Grégoire dis-je, le nomme le premier, soit par respect pour l'Empereur qui tenoit sa Cour à C. P. soit parce que le second rang apres Rome ne luy estoit plus disputé. Apres luy il nomme Euloge d'Alexandrie, Gregoire d'Antioche, Jean de Iérusalem & Anastase, qu'il nomme aussi Patriarche d'Antioche, à cause qu'il l'avoit esté, mais il ne l'estoit plus, & en avoit esté banny. Dans cette Epitre il proteste qu'il reçoit de toute sa devotion les quatre Conciles Generaux de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcedoine & qu'il honore pareillement le cinquieme Concile, où l'Epitre qui est attribuée à Ibas d'Edesse est reprouvée comme pleine d'erreurs; où Theodore de Mopsvestie est convaincu d'avoir separé I. C. en deux substances, & où les Ecrits de Theodoret sont réfutez, comme composez par un attentat de folie audacieuse. An 591. de N. S.

Gregoire écrivit encore en Afrique à l'occasion des Donatistes. Depuis S. Augustin ils n'avoient plus guére fait parler d'eux, à cause des Vandales Ariens qui y dominoient & qui ne leur avoient pas esté favorables. Mais ils se réveillérent en ce temps-cy, & ils parurent si puissans, que non seulement ils avoient des Evesques qui maintenoient le Schisme, mais ils voulurent s'égaler aux Evesques Catholiques & pretendoient mesme au rang de la Primatie, quand selon la coutume de Numidie ils se trouvoient estre les plus anciens, à l'exclusion des Evesques orthodoxes qui estoient plus jeunes. Grégoire averty de cette presomption leur écrivit qu'il ne pouvoit souffrir que les Evesques Donatistes pretendissent à la Primatie *Il écrit contre les Donatistes*

An 591. de N. S. par l'ancienneté de leur reception, & qu'il leur devoit suffire qu'on leur permist de gouverner leur peuple, sans pretendre de s'égaler aux Prélats orthodoxes. Il écrivit aussi à Gennadius qui commandoit en Afrique, pour le prier d'employer sa puissance pour empescher les attentats des Donatistes contre l'Eglise. Ils furent encore si insolens que de suborner par argent un Evesque Catholique en Numidie, pour permettre à un de leurs Evesques d'établir son Siége dans sa ville & d'y rebaptizer les orthodoxes. Grégoire en estant averty ordonna à Hilaire Chartulaire de l'Eglise de Rome qui estoit alors à Carthage, d'aller en en Numidie pour y faire déposer l'Evesque qui avoit donné ce pernicieux consentement: & écrivit à Colombe Evesque dans la mesme province qu'il estoit juste que celuy qui avoit livré I. C. pour de l'argent aux Donatistes, fust privé du droit de célébrer les Saints mystéres. Et comme les Evesques de Numidie dans leur Synode eurent ordonné beaucoup de choses qui estoient contre les Canons, Grégoire écrivit encore à Gennadius pour le prier d'empescher par son autorité que ce violement des loix Ecclesiastiques n'eust pas de lieu dans sa province, pour éviter les desordres qui en pourroient arriver.

Comment on doit cõvertir les Iuifs. Le mesme Pape écrivit aussi en ce temps à Virgile d'Arles & à Theodore de Marseille, qu'il n'approuvoit point la façon de faire de quelques uns qui usoient de violence contre les Iuifs pour les amener à la profession de l'Evangile, que la foy se persuadoit & ne se commandoit point, qu'il faloit les instruire par la douceur & par la vérité de la doctrine, & non pas les contraindre : qu'autrement ils retourneroient bien tost à leur vomissement, & renonceroient à la religion qu'ils avoient

avoient embrassée par force, & que cela estoit plus dangereux pour eux & plus scandaleux pour l'Eglise que de les laisser vivre dans leurs tenebres. C'est la sans doute un tres bon & tres-salutaire conseil, dont on se doit servir envers ceux qui dans un Estat sont de contraire religion. Gregoire s'occupoit ainsi à plusieurs actions religieuses qui le rendoient recommandable. Il y avoit à Rome une Eglise dédiée à Sainte Agathe, qui avoit esté occupée par les Ariens, tandis que les Gots estoient les maîtres de l'Italie: Maintenant qu'ils en estoient chassez, Grégoire la reprit & la fit consacrer avec beaucoup de pompe & de ceremonies, & y fit mettre des Reliques qu'on disoit estre de S. Estienne & de Sainte Marthe. Apres cette consecration il recite luy mesme plusieurs petis miracles qui arrivérent dans cette Eglise, comme on les peut voir dans le 3. livre de ses Dialogues; & on sait que ces livres la principalement fourmillent de contes pretendus miraculeux Il écrivit aussi à un Pierre Sousdiacre en Sicile, pour empescher que les Sousdiacres fussent mariés, comme la pluspart l'estoient en Sicile. Car les Evesque de Rome ont toûjours extremement pressé le Célibat des Clercs.

An 591. de N. S.

l'Eglise de S. Agathe consacrée.

du Célibat.

L'Histoire de nostre France récité diverses choses scandaleuses arrivées en ce temps, pour lesquelles il falut faire assembler les Evesques & lesquelles nous avons à représenter le plus briévement que nous pourrons, suivant le récit de Grégoire de Tours. La premiére est celle d'Eulalie Comte d'Auvergne, que l'on accusoit d'avoir fait étrangler sa Mére, & de ce que pendãt qu'il entretenoit toutes ses servantes, il méprisoit sa féme Tetradia, & l'outrageoit de paroles & de coups. Ne pouvãt plus supporter ce mauvais traittement

Synode en Auvergne à cause d'Eulalie.

l'occasion de l'absence de son
…r ce qu'elle pût de plus précieux
se retirer avec son fils ainé chez
Verus craignāt la colére de son
connoissoit estre furieuse, ne la
nir, mais la remit entre les mains
pour la garder. Eulalie s'en prit
nourir. Mais Disier épousa Te-
son Mary eust esté mort ; & Eu-
é se maria à une fille qu'il avoit
stére de Lion. Tandisque Disier
sa luy rien dire, ni attaquer sa
isier estant mort, alors Eulalie
radia les choses qu'elle avoit
terminer ce different les Eves-
personnes de qualité s'assem-
entre l'Auvergne & le Rouer-
ir ouïs l'un & l'autre, Tetradia
i rendre à Eulalie son Mary le
u'elle avoit pris, & les enfans,
e Disier furent declarez illegi-

st pas moins étrange. La Reyne
it fait diverses conspirations
ne du Roy Childebert : mais
plus. Elle aposta douze assassins
e cacha dans l'Oratoire du lieu
où le Roy avoit accoutumé de
res. Un matin qu'il y entroit
ent un homme inconnu avec
estant mis à la torture confes-
de douze meurtriers qui devoi-
du Roy, & à celle de son fils
mma tous ses complices. On se
stoient à Marilége, & on depe-
Gardes qui prirent les autres,
qui

…
coupa les…
qu'on cuit qu…
ble & plus ho…
nir, & que cela ro…
ceur de celle qui l…
Brunehaud éveillée…
son fils, fut avertie qu…
sieurs autres & de gran…
voient aussi conspiré co…
son fils, & entr'autres le …
Aegisile. Elle le fit arreste…
elle le fit foüetter cruellen…
coups d'étrivieres, & quan…
cèrent à se guérir on recon…
comme auparavant ; de so…
plus souffrir ce tourment, il…
conspiré contre la vie du R…
complices Ranchinq, Magn…
hoy, tous Seigneurs de marq…
de Reims. Aussi tost Childeb…
ce Prélat & l'amener prisonn…
ques furent mandez, pour luy…
Mais quelques uns ayant répre…
sans aucune formalité de justic…
un Evesque de son siége, & le me…
qui estoit, disoient-ils, commen…
Childebert eut cette déference…
renvoya l'Evesque dans son Dio…
commanda de se trouver à Verd…
de Novembre. Ils s'y trouvérent…
& de là il les fit venir à Mets où …
parut. Il fut accusé de divers Chef…
tion qu'il avoit faits contre le feu…
& depuis encore contre Childebe…

qui s'estoient chargez de faire mourir Theodebert qui y estoit nourry. Pour punition on leur coupa les mains, les nez & les oreilles : parce qu'on crût que ce supplice leur seroit plus sensible & plus honteux que si on les eust fait mourir, & que cela tourneroit au plus grand dés-honneur de celle qui les avoit employez. La Reyne Brunehaud éveillée par le péril qu'avoit couru son fils, fut avertie qu'il y en avoit encore plusieurs autres & de grande considération, qui avoient aussi conspiré contr'elle & contre le Roy son fils, & entr'autres le Connestable nommé Sunegisile. Elle le fit arrester & mettre en prison, où elle le fit fouëtter cruellement plusieurs jours à coups d'étrivieres, & quand ses playes commencérent à se guérir on recommença à le fouëtter comme auparavant ; de sorte que ne pouvant plus souffrir ce tourment, il confessa qu'il avoit conspiré contre la vie du Roy, & nomma ses complices Ranchinq, Magnoalde, Ursion, Berfroy, tous Seigneurs de marque, & Giles Evesque de Reims. Aussi tost Childebert envoya prendre ce Prélat & l'amener prisonnier à Mets. Les Evesques furent mandez, pour luy faire son procés. Mais quelques uns ayant réprésenté au Roy, que sans aucune formalité de justice il avoit fait tirer un Evesque de son siége, & le mettre prisonnier ; ce qui estoit, disoient-ils, commencer par la peine : Childebert eut cette déference pour eux qu'il renvoya l'Evesque dans son Diocése. Mais il leur commanda de se trouver à Verdun dans le mois de Novembre. Ils s'y trouvérent tous assemblez & de là il les fit venir à Mets où l'Evesque comparut. Il fut accusé de divers Chefs de conspiration qu'il avoit faits contre le feu Roy Sigibert, & depuis encore contre Childebert son fils, du

An 591. de N. S.

& plusieurs conspirateurs.

Synode de Verdun.

On le nomme d'ordinaire ainsi parce que d'abort il vivant

An 591. de N. S. fut convoqué & commencé à Verdun: & de là les Prélats se transportérent à Mets.

vivant de Chilperic, avec lequel il avoit eu intelligence, & en avoit receu de fort riches présens, & qu'il avoit conspiré contre Gontran. Il fut long temps à nier toutes ces choses & à tergiverser: mais en fin estant convaincu par Epiphane Abbé de Saint Remy de Rheims, qui estoit alors de son conseil, & par les remors de sa conscience, il confessa la verité de tout, & dit qu'il estoit coupable encore de plus de crimes qu'on ne l'accusoit, qu'il n'avoit jamais aymé le Roy Childebert, ni sa Mére, & que par ses conseils le Roy Chilperic avoit entrepris beaucoup de guerres injustes, d'où il estoit venu une infinité de maux. Les Evesques le déposérent de sa charge, & suppliérent le Roy de luy faire grace de la vie. Il la leur accorda & se contenta de l'envoyer en éxil à Strasbourg. C'estoit là un trait de la bonté & de la pieté de Childebert, d'accorder à ces Evesques la vie pour un de leurs confréres, qui avoit si justement merité de la perdre, & d'avoir voulu qu'ils le jugeassent eux mesmes, quoy qu'il fust criminel de léze Majesté au premier Chef. Romulfe Prestre, fils de Loup Duc de Champagne, fut mis à sa place, & on osta l'Abbaye de Saint Remy à Ephiphane, Fortunat de Poitiers loüe Giles de Reims pour sa pieté & pour son eloquence. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas toûjours croire aux eloges qu'il donne. Joint que vivant dans la Cour de la Reyne Fredegonde, il ne faut pas s'étonner s'il flattoit ceux qu'elle aymoit. Quant aux autres, que nous avons nommez, qui avoiēt conspiré contre la vie de Childebert, on les fit mourir, & entr'autres les Ducs Ranchinq & Magnoalde, que le Roy voulut voir éxécuter. On le blâme de cette action, comme d'une marque de cruauté, d'avoir souillé sa vûë du supplice de ses Courtisās.

Ce Synode régla aussi l'affaire scandaleuse de

Crodiel-

Crodielde qu'on disoit estre fille de Childebert, & de Basine fille de Chilperic & d'Audouëre. Ces deux filles avoient demeuré quelques années dans le Cloitre de Sainte Croix de Poitiers, mais elles s'ennuyérent d'y estre récluses & d'obéir à leur Abbesse nommée Lubovére. Crodielde suborna quarante filles, à qui elle fit promettre d'accuser Ludovére de plusieurs crimes, & quand elle auroit esté déposée de l'élire pour leur supérieure. Apres cela elle rompit les portes du Monastére, pour aller se plaindre à Gontran & à Childebert du mauvais traittement que Lubovére faisoit à Basine & à elle, & de plusieurs autres actions mauvaises dont elle l'accusoit. Nonobstant les remontrances de Marove Evesque de Poitiers, Crodielde & ses quarante compagnes débauchées vinrent à pied jusques à Tours où elles se plaignirent à l'Evesque Grégoire, qui par ses paroles tâcha de les ramener à la raison, si elles en eussent esté capables, mais il n'y gagna rien. Crodielde poursuivit son voyage jusques à la Cour de Gontran, qui la receut fort bien comme sa parente: mais Basine & les autres demeurérent à Tours, où quelques unes se mariérent, & d'autres se corrompirent. Apres que Gontran eust retenu quelque temps Crodielde, il la renvoya à Tours, avec ordre à l'Evesque d'assembler un Synode pour remédier à ce mal. Crodielde & les autres de sa cabale, sans attendre le Synode s'en retournérent à Poitiers, où elles se saisirent de l'Eglise de Saint Hilaire par le moyen de quelques soldats qu'elles gagnérent, & s'y retranchérent, faisant entendre qu'elles ne rentreroient point dans leur monastére si l'on ne chassoit Leubovére, Gundegise de Bordeaux, Nicaise d'Angouléme, Saffacie de Perigueux & Marove Evesque du

An 591. de N. S. Actions scandaleuses de Crodielde & de Basine.

An 591. de N. S. lieu, s'assemblérent à Poitiers, les citerent à comparoitre devant eux dans leur monastére. Et voyant qu'elles n'y vouloient pas comparoitre, ils leur allérent parler eux mesmes dans l'Eglise de S. Hilaire. Elles se moquérent de toutes leurs remontrances paternelles: ce qui obligea ces Prélats à les excommunier. Cela ne servit qu'à rendre Crodielde plus furieuse, qui par le moyen de ses satellites ou bandoliers qu'elle avoit à sa dévotion, fit battre & blesser quantité de personnes, sur tout des gens d'Eglise, chassa ces Evesques en sorte qu'ils furent contraints de se retirer chacun chez eux, fit piller les biens, tant dedans que dehors la ville, qui appartenoient à l'Abbaye, fit outrager ceux qui les tenoient, & menaça que si elle pouvoit entrer dans le Monastere, elle feroit jetter l'Abbesse par les fénestres. Childebert entendant ces desordres y envoya le Prestre Teuthaire avec ordre d'entendre les parties, pour en faire son rapport au Roy. Crodielde répondit, qu'elle ne parleroit point si on ne la rétablissoit dans la communion de l'Eglise. Teuthaire alla trouver le Métropolitain & ses suffragans, pour les supplier de leur ottroyer cette grace: mais ils ne le jugérent pas à propos, puis qu'elles continuoient en leur impénitence & rebellion. Cependant Crodielde fit rompre de nuit la porte du Monastére par ses satellites, pour se saisir de l'Abbesse, laquelle se retira dans l'Oratoire se mettant à genoux devant la Croix. Et comme un de ces bãdoliers estoit prest de la tuer, un autre se mit au devant, & les Religieuses accoururent qui éteignirent la lumiére qu'ils avoient, tellement que dans l'obscurité ils prirent Justine, qui faisoit l'office de Prieure, pensant que ce fust l'Abbesse. Le jour venu leur faisant reconnoitre leur méprise, ils reme-

ils remenérent Justine dans le Monastére & prirent Leubovére. Ils la trainérent par les rues de Poitiers à demi-nuë, & la mirent en prison dans le logis où demeuroit Basine. Crodielde la fit garder soigneusement par ses gens affidez, avec ordre exprés de la tuer, si quelqu'un se vouloit mettre en devoir de la sauver. Elle ne laissa pas de s'échapper & de se mettre en l'asyle de S. Hilaire. Alors Crodielde entra dans le Monastére de Ste. Croix & s'assit sur la Chaire Abbatiale. Le Roy Childebert entendant toutes ces violences furieuses écrivit à Gontran, qu'il croyoit nécessaire de faire assembler quelques uns des principaux Evesques de leur Royaume pour mettre fin à ces scandaleux desordres, & nomma de son costé Grégoire de Tours, Ebregisile de Cologne & Marove de Poitiers. Le Roy Gontran écrivit aux Evesques de Bordeaux, d'Angoulesme & de Périgueux de se rendre dans la ville où se faisoit ce desordre. Childebert envoya aussi ordre à Macon Juge de Poitiers de se saisir des assassins dont Crodielde se servoit. Le Juge luy commanda de la part du Roy de les luy remettre entre les mains: au lieu d'obéir, elle les fit mieux armer qu'auparavant, & les mit en garde devant la porte de l'Oratoire où elle estoit. Macon ne pouvant plus supporter cette audace, vint avec une grãde troupe d'hommes bien armez, & assaillit si vertement ces Satellites qu'il en blessa une partie & fit fuir l'autre. Crodielde se croyant perdue eut recours à la Croix qu'elle prit & la porta au devant du peuple, s'asseurant qu'ils la respecteroiẽt comme une chose Sacrée, & les menaça des Rois ses parens s'ils venoient à la violer. Quant aux assassins dont elle s'estoit servie, les uns furent tuez sur la place, les autres se sauvérent, & les autres qui furent pris

An 591. de N. S.

X 6 furent

An 591. furent produits au dernier supplice. Apres cela de N. S. les Evesques s'assemblérent, qui firent venir devant eux Crodielde & Basine pour répondre sur toutes les choses qui s'estoient passées. Pour s'excuser elles firent diverses accusations contre Lubovere; lesquelles estant reconnues calomnieuses, les Evesques la rétablirent en sa charge, & excommuniérent encore Crodielde & Basine: lesquelles au lieu de demander pardon à leur Abbesse & de se reconcilier avec elle, tramérent encore des desseins de la faire mourir. Elles vinrent à la Cour de Childebert, où elles firent de nouvelles accusations contre Lubovére, qui furent reconnues fausses. Elles demeurérent à Mets jusques à ce que le Concile s'y tint pour l'affaire de Giles de Reims, dont nous avons parlé. Elles se jettérent aux pieds des Evesques assemblez, demandant d'être delivrées de l'excommunication. Le Roy ayant intercédé pour elles, on leur ottroya la grace qu'elles demandoient à condition de retourner dans leur Monastére & de s'assujettir à l'Abbesse. Basine accepta la condition: mais Crodielde n'y voulant point retourner du vivant de Lubovére, on luy assigna sa demeure dans un village dependant de l'Abbaye. L'histoire de ces filles déréglées nous fait voir combien de méchans fruits sont bien tost sortis de ces Abbaïes ou Monastéres de filles, desquels nous avons veu l'origine en l'an 567. Que si dés le commencement il y a eu tant de desordres & de mechancetez, trouvera-t'on étrange si elles se sont si fort accruës dans la suite des siécles, ou l'ignorāce, & la superstition & la corruption ont regné plus licentieusement? Il eust sans comparaison mieux valu laisser les filles dans la liberté Chrestienne que leur donne l'Evangile.

Corruption des convents des filles.

Continuation de la guerre de Perse.

Evagre l. 6. c. 14. 15. & suiv. Theophanes.

La guerre de Perse continuoit, & les armées de l'Em-

de l'Empereur Maurice y prosperoient sous la conduite des Chefs qu'il y avoit envoyez. L'un d'eux nommé Commentiolus, qui fut mis à la place de Philippicus, y gagna une grande bataille & prit la forteresse d'Ocbas, proche de la ville de Martyropole qu'on tenoit assiégée depuis long-tems. Hormisde Roy de Perse faché de ses pertes, en attribua la faute à Varammes ou Barrames Général de son armée, & en fut tellement irrité contre luy qu'il luy envoya une robbe de femme, pour luy reprocher sa lacheté, & qu'il établit Ferrochanes à sa place. Barrames se sentant plus malheureux que coupable, ne put supporter cette injure, se rebella contre Hormisde, & attira mesme Ferrochanes dans sa rebellion, avec plusieurs autres des principaux du Royaume, qui luy ostérent le diadéme, le chargérent de chaines de fer, & mirent son fils Cosrohes sur son throne. De plus ces conjurés firent couper en deux avec une scie la femme d'Hormisde & son autre fils devant ses yeux, & le resserrérent dans un cachot. Cosrohes son fils sous main le faisoit traitter le mieux qu'il pouvoit : mais au lieu de luy en savoir gré, il jettoit par dépit tout ce que son fils luy envoyoit pour vivre, & ne cessoit de le charger d'injures & de le menacer. Cosrohes irrité de cela fut si dénaturé de souffrir qu'on fit mourir son Pére à coups de baton. Dieu ne laissa pas long-temps ce parricide impuny, comme nous l'allons voir. Avec cela il avoit un extréme orgueil, comme il paroit par les titres qu'il se donnoit, selon que Theophane le récite au liv. 4. de son hist. de Mauritanie. Car écrivant à Barrames il se qualifie ainsi, *Cosrohes Roy des Rois, Seigneur des Seigneurs, Seigneur des Gentils, Prince de la paix, Salut des hommes, Tres-bon & Eternel, Dieu*

An 59[illegible] de N. S.

La mort d'Hormisde Roy de Perse.

Cosrohes luy succéde parricide, orgueilleux.

An 591. de N. S. *tres-illustre entre les hommes, Vainqueur tres-glorieux, se levant avec le Soleil, donnant des yeux à la nuit, Noble en ses ancestres, Roy ennemy de la guerre faisant bien à tous, Gardien du Royaume des Perses, à Barrames Capitaine de Perses, nostre amy,* &c. Le Dieu Tout puissant qui se plait à abbatre l'orgueil des plus hautains luy fit sentir bien tost combien vains, faux & blasphématoires estoient ces titres superbes. Car les Perses mesmes offensez de son inhumanité, de sa fierté & de la cruauté qu'il avoit exercée contre quelques nobles d'entr'eux qu'il avoit fait mourir, à cause qu'il les soupçonnoit de luy estre contraires; se rebellérent contre luy, en sorte qu'il fut contraint de s'enfuir. Comme il ne savoit de quel costé se tourner il se laissa conduire à son cheval, apres s'estre recommandé à l'ayde du Dieu des Chrestiens, duquel il avoit tant ouy parler. Il arriva à Circesie ville des Romains, avec sa femme, deux petis enfans & quelques gentils hommes: & de là il écrivit à Maurice pour le prier d'avoir pitié de sa misérable fortune. L'Empereur le receut volontiers, le traitta comme un grand Roy, luy donna toutes les asseurances possibles de son amitié & luy envoya de riches présens. L'Impératrice en fit aussi de magnifiques à la Reyne sa femme & à ses enfans. De plus Maurice prit en main la cause de Cosrohes & entreprit de le rétablir en son Royaume, & pour cet effet il donna une armée considérable à conduire à Narses. Il envoya aussi deux Evesques pour résider aupres de Cosrohes, savoir Domitien de Meliténe son parent & Grégoire d'Antioche; qui estoient des hommes illustres en pieté, en science & mesmes en expérience des choses du Monde. Il luy donna encore une grosse somme d'argent pour lever une armée de

S'enfuit & se retire vers Maurice qui le reçoit.

Et qui le rétablit dans son Royaume.

Persans

ersans, laquelle ayant jointe avec la Romaine, Cosrohes entra dans la Perse. On luy rendit d'abord Martyropole, où les habitans firent mourir Sittas l'un des Chefs rebelles, & la ville de Daras qui estoit forte & bien munie. Delà il poursuivit Barrames l'Auteur de la rebellion, le défit en bataille & le contragnit de s'enfuir tout seul. Par ce moyen Cosrohes regagna heureusement son Royaume, & remonta sur son throne aussi aysement qu'il en estoit descendu. S'y voyant paisible, il envoya à Grégoire d'Antioche une croix d'or, ornée de pierreries, que les Perses avoient enlevée quelques années auparavant de l'Eglise de S. Sergius, & une autre de mesme matiére, avec un fort long discours grec gravé dessus, où il reconnoissoit avoir remporté la victoire sur les rebelles par l'ayde de ce Martyr. Cecy est rapporté fort au long par Evagre, qui ajoute que Cosrohes envoya encore au mesme Grégoire de grands & riches presens, & entr'autres un plat d'or, sur lequel il fit graver une longue histoire, où il répresentoit fort amplement qu'ayant fait vœu & priére au Saint Martyr Sergius, une de ses femmes, qui estoit Chrestienne, qu'il aymoit plus que toutes les autres, avoit conceu & enfanté. Cela a fait dire à Jean l'Abbé de Biclair dans sa Chronique, & à Paul Diacre au livre 2. chapitre 16. que ce Roy s'estoit fait Chrestien: & toutefois il est toujours demeuré idolatre, comme le reconnoissent tous les plus sains historiens. Aussi ne faut-il pas croire Evagre en tout ce qu'il récite. Il peut bien estre que Cosrohes ait envoyé une croix d'or & quelques riches présens à Grégoire d'Antioche, pour reconnoissance des services qu'il luy avoit rendus: mais que tous ces discours, qui sont tres longs comme il les récite, ayent esté écrits & gra-

An 591. de N. S.

Cosrohes envoye des presens à Grégoire d'Antioche.

vés

An 591. de N. S. vés, soit sur la Croix soit sur le plat d'or, c'est une chose qui surpasse toute créance. Il y joint l'histoire d'un Tribun du peuple, Scenite, Payen nommé Naaman, qui estoit si méchant & si scélérat que de sa propre main il sacrifioit des hommes aux démons: mais qu'estant converti à la foy Chrestienne il fut baptizé, & fit fondre une statuë d'or de Venus, dont il distribua la valeur aux pauvres.

chap. 21.

Simeon Stylite. Il récite en suite la vie de Simeon Stylite le jeune, Moyne, qui avoit demeuré soixante-huit ans sur une colomne, auquel il fait faire plusieurs miracles; comme d'avoir fait venir du lait aux mamelles de la femme d'Evagre, d'avoir arresté un leopard en luy mettant sa ceinture au cou, & de le mener ainsi comme un chat par tout où il vouloit, d'avoir fait porter à un lion un enfant sur son dos, d'avoir chassé des démons, d'avoir guéry toute sorte de maladies, d'avoir prédit les choses à venir comme si elles leur eussent esté présentes. Voila les contes & d'autres sẽblables qu'on faisoit courir des Moynes de ce tẽps-là, pour les mettre en reputation de sainteté. Mais je ne pense pas qu'on veuille priver du salut tous ceux qui ne peuvent croire tous ces prétendus miracles.

Golanduch Martyre. Un peu avant cela Evagre avoit aussi parlé d'une femme Chrestienne nommée Golanduch, illustre en pieté, laquelle apres avoir souffert beaucoup de tourmens par les Mages Perses pour la foy, remporta la couronne du Martyre, & de laquelle Estienne de Hierapolis avoit écrit la vie & en avoit rapporté plusieurs miracles. Long-tems depuis Nicéphore au livre 18. c. 25. la décrit fort au long: mais il y mesle des choses qui sont fabuleuses, comme il est fort sujet à cela.

L'Empereur Maurice se voyant paisible du costé de la Perse comme nous le venons de voir,

créa César son fils Theodose qui n'estoit âgé que d'environ quatre ans, & il fut couronné par Jean Patriarche de C. P. le jour de Pâque qui eschéoit cette année le 15. d'Avril. — An 591 de N. S. — *Theodose est créé César.* — Zonare.

Cette mesme année Aigulfe envoya Agnel Evesque de Trente en Austrasie vers le Roy Childebert pour racheter les prisonniers qu'il avoit pris & emmenez en la derniére guerre qu'il avoit faite en Italie, & l'on dit que la Reyne Brunehaud donna mesme de l'argent pour leur rançon, afin de les retirer d'entre les mains de ceux qui les tenoient, & par ce moyen ils furent renvoyez chacun chez eux. Le mesme Roy des Lombards envoya aussi le Duc Eoin pour ambassadeur à Childebert pour continuër le traitté de paix qui avoit esté mis sur le tapis dés l'année derniére. — *Accord des Lombards avec les François.*

Il obtint qu'on fit des tréves entre ces deux Rois pour l'espace de quelques années, au bout duquel elles ont esté renouvelées de temps en temps; en sorte que les François ne firent plus la guerre aux Lombards, jusqnes à ce que le Roy Pepin fut appelé & attiré par le Pape pour le secourir.

L'an 592. de N. S. le 10. de l'Empereur Maurice, le 2. d'Aigulfe, le 30. de Gontran, le 9. de Clotaire 2. le 17. de Childebert, Indiction 10. Cycl. Sol. 13. & Lun. 4. le 2. du Pape Grégoire I. — An 592. de N. S.

Grégoire Evesque de Rome au livre 2. de ses Epitres en la 6. & 7. récite une histoire qui merite d'estre rapportée. Jean & Cosme Diacres de Thébes en Thessalie furent déposez de leur — *Jean de Larisse juge Adrien de Thébes.*

An 592. de N. S. de leur charge par Adrien leur Evesque, l'un pour paillardise & l'autre pour larcin. Pour s'en venger ils accusérent leur Evesque devant l'Empereur de divers crimes, & l'Empereur renvoya la cause à Jean Evesque de Larisse Métropolitain d'Adrien, mais duquel la jurisdiction avoit esté roignée par Pélage 2. qui avoit eclypsé ou retranché l'Eglise & l'Evesque de Thébes du ressort de ce Metropolitain. Jean de Larisse donna un jugement contre Adrien, dont se sentant grevé il en appela à l'Empereur. Mais nonobstant l'appel il fut mis en prison, oû il fut forcé de confesser par écrit les choses dont il estoit accusé. La Requeste d'appel de l'Evesque de Thébe ayant esté présentée à Maurice : pour revoir cette affaire il commit le Diacre Honorat Nonce du Pape auprés de lui, & un Sebastien Controleur, & sur leur rapport Adrien fut absous. On fit des remontrances à l'Empereur sur ce Jugement, lequel de nouveau donna commission à Jean Evesque de la premiére Justinianée pour connoitre & revoir tout le procés. Celuy-cy au lieu d'écouter Adrien en ses défenses & de lui faire justice, le condamna & le déposa; dont Adrien fut encore contraint d'en appeller à l'Empereur, & il en avertit le Nonce Honorat, à qui Jean promit de rendre raison de son jugement. Comme il n'en faisoit rien, Adrien porta lui mesme sa plainte à Grégoire Evesque de Rome qui le receut volontiers, suspendit de la communion l'Evesque de Justinianée pour trente jours, cassa son jugement, rétablit Adrien, ordonna à Jean de Larisse de se tenir précisément à l'ordonnance de Pelage son Prédécesseur, sur peine d'excommunication. Et en fin l'Empereur par une troisiéme Jussion commit Anastase Evéque de Corinthe pour juger des procédures qui en avoient esté faites contre Adrien

Je mé-

Je m'étonne comme le Cardinal du Perron en An 59…
sa Replique au Roy de la Gr. B. livre 1. chap. 25. de N. S.
page 143. allégue cette histoire pour prouver la *De la puissance du Pape.*
Souveraine autorité de l'Evesque de Rome. J'y
vois bien qu'il s'est efforcé de l'empieter sur les
autres Evesques, & qu'il estoit ravy quand quelqu'un des Evesques ou des Prestres en appelloit à lui, & qu'alors il les favorisoit tous, soit qu'ils eussent tort. Mais je vois là que les Evesques grevez & condamnez n'en appeloient point directement à lui, mais à l'Empereur. J'y vois Maurice, Prince pieux & respectueux envers les Evesques, qui sans avoir esgard ni à l'éminence du throne Papal, ni au réglement donné par Pélage 2. contre Jean de Larisse, commettoit le jugement d'Adrien de Thébes à ce mesme Jean de la jurisdiction duquel le Pape l'avoit osté. J'y vois aussi Honorat Nonce du Pape, qui au lieu de se saisir de la cause d'Adrien, comme estant seul competant pour en donner l'Arrest définitif, si l'on en veut croire les Docteurs de Rome d'aujourd'hui; au contraire prend commission de l'Empereur pour revoir le procés de ce Prélat avec des Adjoints; & apres en avoir fait le rapport, laisse encore au mesme Prince d'en prononcer le jugement. J'y vois encore qu'apres le jugement prononcé par l'intervention du Nonce du Pape, on ne s'y est point tenu, mais on établit un nouveau Commissaire, savoir Jean de la premiére Justinianée pour revoir encore le procés. Et enfin j'y vois qu'apres que l'Evêque de R. eust cassé la sentence rendue par Jean de Justinianée, eust rétably Adrien & menacé d'excommunier Jean de Larisse, l'Empereur commet encor l'Evesque de Corinthe pour remettre le procés d'Adrien contre Jean de

Larisse

An 592. de N. S.

Larisse sur le bureau. Toutes ces choses sont fort contraires à la puissance Souveraine que le Pape s'attribue aujourd'huy, & font voir qu'elle n'estoit point encore connue en l'Eglise vers la fin du sixiéme siécle.

Loy qui défend aux soldats de se faire moynes.

Greg l. 2. Epit. 61.

Cette puissance ne paroit point non plus en une chose qui arriva en ce temps. L'Empereur fit une Loy par laquelle il défendoit à ceux qui avoient des comptes publics à rendre de se faire Clercs, & aux soldats d'entrer dans des Monastéres pour s'y faire moynes, avant que le temps qu'ils devoient servir fust passé, ou sans sa permission. Cette Loy fut envoyée à Grégoire *non point comme Chef de l'Eglise* Universelle, dit l'Evesque de Vence avec raison, parce qu'il n'estoit pas reconnu pour tel, au sens que le Pape le prend aujourd'huy ; *mais comme estant Patriarche*, afin qu'il signifiast cette Loy à ses Metropolitains. En effet, Grégoire l'envoya à Eusébe de Thessalonique, à André de Nicopole, à Jean de la premiére Justiniane (dont nous venons de parler) à Jean de Conténe en Candie, à Jean de Larisse, à Jean de Corinthe, à Jean de Caillary en Sardaigne, à Constantin de Milan, & à Maurinien de Ravenne, & à tous les Evesques de Sicile.

Soumission de Grégoire à l'Empereur.

Sur cela il écrivit une lettre à l'Empereur & à l'Impératrice, où il leur parle avec une profonde humilité & soumission) *Celuy-là*, dit-il, *est coupable devant le Dieu Toutpuissant qui parlant ou agissant avec mes Sérénissimes Seigneurs ne se porte point avec pureté &c. & moy disant ces choses à Mes Seigneurs, qui suis-je sinon poudre & un vermisseau: Estant sujet à vostre jussion, j'ay envoyé cette Loy en divers pays &c l'ay en l'une & en l'autre façon accōply ce que je devois, & ne me suis point teu de ce que j'ay pensé pour la cause de Dieu.*

Dans

ans cette lettre il approuve la premiére partie An 592.
e la Loy qui defendoit à ceux qui estoient de N. S.
omptables des deniers publics de se faire Clercs.
Mais il déclame contre celle qui defendoit à un
oldat de se faire Moyne, avant qu'il eust achevé
e temps de sa milice, ou sans la permission de
Empereur. Il dit que cette Loy ne s'accorde
oint avec celle de Dieu, qu'il en est tout épou- „
anté, qu'elle ferme le chemin du ciel à plu- „
ieurs, qu'elle est faite contre Iesus Christ à qui „
l aura à en rendre compte, & qu'il ne pourra en „
endre aucune excuse, & que cela luy fera per- „
dre le mérite de tant de priéres, de jeûnes & d'au-
mônes qu'il aura faites. Que nonobstant estant „
sujet aux commandemens de l'Empereur il a en- „
voyé sa Loy en divers lieux de la terre. Cepen- „
dant, qui est ce qui ne reconnoit l'équité de cet-
te Loy? Car n'est-il pas juste qu'un soldat ne sor-
te point de la compagnie de son Capitaine sans
congé? n'est ce pas une chose qu'on n'a jamais
soufferte & qu'on ne souffre point encore main-
tenant, & que tous les jours on punit de mort
ceux qui font le contraire? C'est toutefois con-
tre cela que Gregoire s'allarme si fort D'autre co-
sté neanmoins il publie cette Loy. En quoy il me
semble que ce n'est pas une chose digne d'un Pa-
steur de l'Eglise, que pour obeïr à un Prince il pu-
blie une Loy qu'il dit estre contraire à Dieu &
fermer le chemin du ciel. Il addressa cette lettre
pour l'Empereur à son amy Theodore Medecin,
& luy écrivit une autre lettre en particulier, où il
se plaind plus librement de l'injustice de cette
Loy Imperiale, & le prie de prendre son temps
pour en parler à l'Empereur, ce qui sera, dit-il,
parler pour Jesus Christ. En envoyant cette Loy
aux Metropolitains que nous avõs nõmez, il leur
écrivit

An 592 de N. S. écrivit aussi une lettre, où il dit que pour les soldats qui veulent entrer dans les Monastéres, on les doit éprouver durant trois ans, au bout desquels, s'ils sont trouvez propres, on les pourra recevoir : & que pour ce Chef le Sérénissime & Tres-Chrestien Empereur s'est adoucy. Il disoit cela sans doute sur l'espérance qu'il avoit que Maurice agréeroit ses tres-humbles remontrances. Quelques-uns disent que Grégoire écrivant ainsi avec tant de submission, *n'écrivoit point comme Pape mais comme un particulier.* Cela n'est qu'une vaine échappatoire de ceux qui veulent flatter le Pape. Car quand Grégoire écrivoit à l'Empereur il ne luy parloit jamais autrement qu'avec humble respect & avec toute la soumission possible, se reconnoissant son vassal & son sujet. Et quand on dit *qu'il ne luy écrivoit pas comme Pape*; qu'est-ce à dire, sinon qu'il ne luy écrivoit pas comme ont fait les Papes qui sont venus depuis, qui ont secoué le joug des Empereurs & qui ont foulé aux pieds leur puissance; & qu'il n'écrivoit point comme font les Papes d'aujourd'huy quand ils écrivent aux Princes, aux Rois & aux Empereurs : ce qui est indubitable, parce que les choses ont bien changé & dégénéré depuis le temps de Grégoire le Grand.

Grégoire desire la paix avec les Lombards.

Il estoit fort affligé des courses continuelles qu'Ariulfe ou Arnulfe l'un des Ducs Lombards faisoit jusqu'aux portes de Rome. Cela donna tant de chagrin à Grégoire qu'il en tomba malade, comme il témoigne dans une lettre écrite à Jean de Ravenne, pour le prier de faire trouver bon à Romain l'Exarque, qu'il fust permis à la ville de Rome de faire quelque accommodement avec Arnulfe, afin que ses habitans pussent vivre en repos. Quoy que l'Exarque s'y opposast,

st, parce qu'il croyoit que cela estoit honteux aux Romains, Grégoire ne laissa pas de moyenner quelque accord de paix avec Arnulfe, & en écrivit à l'Empereur pour le luy faire agréer, en luy réprésentant qu'Arnulfe n'estoit pas fort éloigné de se declarer en faveur des Romains. An 592. de N. S.

Durant ces troubles de l'Italie il y avoit une grande paix dans l'Orient, depuis que Cosrohes eust esté retably Roy de Perse par l'Empereur, & mesme ils entretenoient une étroite amitié ensemble. Il n'y eut que Chagan Roy des Avarois, qui avança de ses troupes sur les terres de l'Empire. Maurice voulut aller luy mesme en personne avec son armée, contre le gré des Grands de sa Cour, pour chasser ces Barbares qui pilloient la Thrace. Il est vray qu'il les repoussa : mais il luy arriva deux accidens qui le ménacérent de luy oster la vie ; l'un fut qu'allant à la chasse un sanglier vint rencontrer son cheval, qui l'abbattit & fit tomber l'Empereur: l'autre, c'est qu'allant par mer à Perinthe, il s'en falut fort peu qu'il ne fist naufrage. Apres cela il retourna à Constantinople. *Affaires d'Orient.*

L'an 593. de N. S. le 11. de l'Empereur Maurice, le 3. de Aigulfe, le 31. de Gontran, le 1?. de Clotaire 2. le 18. de Childebert, Indiction 11. Cycl. Sol. 14. & Lun. 5. le 3. de Gregoire 1. An 593. de N. S.

LE Roy Chagan ne cessoit de faire des insultes à tous ses voisins. Cette année il pilla les environs de la ville de Sirmisch. Maurice envoya contre luy une armée commandée par Priscus, qui gagna une bataille sur ce Roy. Peu de temps apres *Guerres de Maurice contre Chagan.*

An 593. de N. S. apres Chagan prit Anchiale, ville de Thrace & la brula, & alla assiéger Priscus dans une autre ville où il s'estoit logé. Mais le Roy ayant entendu que l'Empereur Maurice venoit contre luy avec une puissante armée navale, il se retira en son pays pour le defendre.

Evagre. Evagre a conduit son histoire jusques icy, comme il le témoigne luy mesme au dernier chapitre, disant que c'estoit l'an douziéme de l'Empereur Maurice Tibére. Or au mois d'Aoust il entra dans la 12. année de son Empire. Cet Auteur Grec a divisé son histoire en six livres, & l'a commencée là où Theodoret finit la sienne Il est fort superstitieux, amateur & admirateur des Moynes, selon la maladie du siécle, il rapporte quantité de miracles, qui le plus souvent n'ont point de vray semblance. Il dit qu'il avoit aussi composé d'autres Ecrits, qui contenoient des Relations, des Epitres, des Oraisons, des Decrets des Empereurs, & des Disputes sur diverses choses: mais les ouvrages ne se trouvent plus. Il dit aussi que ses Empereurs Tibére & Maurice le recompensérent pour ses écrits de quelques charges honorables.

S. Giles Abbé. Quelques uns rapportérent à ce temps & sous le regne du Roy Gontran la vie de S. Giles Abbé, Athenien de naissance. Mais Jaques du Gouffre Evesque de Génes, la rapporte au huitime siécle, sous le regné du Roy Charles, sans designer d'avantage quel est ce Charles. En quoy il semble avoir meilleure raison : parce que le style, auquel la vie de Giles est écrite est fort barbare, & qu'on luy attribue des miracles, ausquels les gens de bon sens ne trouveront guere d'apparence ; comme d'avoir esté nourry fort long temps du lait d'une biche seulement : que comme il prioit

Dieu

Dieu pour sa biche qu'elle ne fust point prise par les chasseurs, il receut un coup de fléche dont il fut blessé, & qu'il pria Dieu qu'il ne pûst jamais estre guéry de sa blessure. On peut voir dans sa Légende d'autres miracles semblables, & comme enfin le Roy fit batir un Monastére où ce Moyne faisoit sa demeure. L'Eglise Romaine célébre sa feste le 1. de Septembre ensemble avec S. Loup, qu'anciennement on nommoit S. Leu, que les uns disent avoir esté Evesque de Troyes, les autres Archevesque de Sens. On met à ce mesme temps la vie de Junien Abbé célebre, qui avoit son abbaye pres de Poitiers, qui estant accusé devant le Roy Clotaire d'avoir usurpé quelques terres du Domaine, fut obligé de se venir justifier. Quand il voulut s'approcher du Roy dans sa Sale, il quitta le bâton sur lequel il s'appuyoit pour luy faire une plus profonde révérence. Le bâton au lieu de tomber demeura debout, sans que rien le soûtinst comme s'il eust esté fiché en terre. Clotaire étonné de ce beau miracle, dit l'histoire, se leva de son siége, se mit à genoux devant Junien, se recommanda à ses priéres, & luy accorda toute la terre qui luy seroit nécessaire pour le batiment de son Monastére, qu'on appelle aujourd'huy de Novaillé.

An 593. de N.S.

S. Leu.

Junien Abbé.

Laurent Archevesque de Milan mourut au commencement de cette année. Le Pape Grégoire en ayant eu avis, avertit le Clergé de Milan qu'ils élussent un successeur à ce siege. Ils nommérent Constance Sousdiacre & le firent savoir à Grégoire, qui manda à Jean son Sousdiacre, qui estoit alors à Milan, que s'il voyoit que les suffrages du peuple fussẽt cõformes à la nominatiõ du Clergé, il ne mãquast point de procurer que Constãce fust au plutôt cõsacré par les Evêques selõ la

Constance Archevéque de Milan à la place de Laurent.

An 593. de N. S. coutume. Celà estant fait Gregoire luy envoya le manteau Archiepiscopal, & écrivit à Romain Exarque de Ravenne en sa faveur.

Grégoire écrit à Theodelinde sur le Schisme.

Peu de temps apres Gregoire receut des nouvelles que la Reyne Theodelinde avec trois Evesques s'estoient separez de sa communion, à cause des Trois Chefs condamnez au dernier Concile de C. P. & craignant que cet exemple n'entrenast toute la nation des Lombards avec plusieurs autres dans le mesme sentiment, il envoya l'Abbé Jean & le Notaire Hypolite à la Reyne, avec une lettre par laquelle il luy témoigne la douleur qu'il a d'avoir appris qu'elle s'estoit séparée de sa communion, sous le faux prétexte qu'il desapprouve le Concile de Calcedoine. Il asseure que cela n'est point, & la conjure de demeurer attachée à la communion de Constance, son Coévesque, dont il connoit la foy & la vertu. L'année suivante il en écrivit encore une autre dont il chargea ce Prélat: mais il ne jugea pas à propos de la rendre, à cause de quelques mots qui y estoient, qui eussent pû offenser la Reyne; & de peur de faire paroitre qu'il entretenoit communion avec l'Evesque de Rome, ce qui eust pû diminuer le crédit qu'il avoit aupres de Theodelinde.

Privilege de S. Medard de Soissons.

A la fin des œuvres de Grégoire le Grand il y a un Privilége Signalé qu'il ottroye à l'Abbaye de S. Médard de Soissons, daté de l'Indiction II. qui est cette année 593. de N. S. (& toutefois il y est ajouté de l'an 594.) Mais ce n'est qu'une happelourde, qui est convaincue de quantité de faussetez par le style tout à fait different de celuy de Grégoire, par les barbarismes & Gallicismes fort frequens, par les titres d'Archevesque qui sont donnez seulement à quelques Prélats François, & par les souscriptions de la pluspart de ceux qui y sont

sont nommez; comme de Theodoric Roy qui à peine pouvoit alors avoir deux ans, & qui n'éstoit point encore Roy, veu que son Pére Childebert estoit encore vivant; de son Ayeule Brunehaud, qu'on feint avoir esté en ce temps à Rome pour y signer, qui jamais n'y ont esté; De Mellitus, qui y est qualifié Evesque de Londres & qui ne l'a esté que plus de dix ans depuis; d'Augustin Evesque de Cantorbery, qui n'a esté en Angleterre que long-tems depuis cecy; d'Eulogius Evesque d'Alexandrie, qui estoit un Patriarche qu'on fait signer apres seize autres Evesques; & de Dominique Evesque de Carthage; desquels on veut que le premier vienne d'Alexandrie & le second de Carthage à Rome, pour signer ce beau privilége; où ce Monastére est étably pour Chef & pour Patron de tout les Monastéres de France, ce qui n'a jamais esté & n'est point encore aujourd'huy; & on y ottroye à l'Abbé, qu'on ne reçoive contre luy aucune accusation que sous douze témoins, ce qui est injuste. Enfin le Pape ferme le Privilége par ces paroles terribles; *Si quelqu'un des Rois, des Prélats, des Iuges, ou des personnes séculieres vient à violer les Decrets de cette autorité Apostolique & de nostre commandement, ou à y contredire, qu'il soit privé de toute dignité & hautesse & de tout honneur, & que comme un depravateur de la foy Catholique & un destructeur de la Sainte Eglise de Dieu il soit séquestré de toute compagnie de la Chrestienté, & qu'il soit damné de l'anathéme de toutes male dictions dans le plus bas enfer avec le traitre Iudas*, &c. Qu'on juge si cela s'accorde avec le siécle & le genie de Gregoire I. & si cette imprecation furieuse ne doit point donner de l'horreur à toute bonne ame.

An de N. S. 595.

An 593. de N. S

On rapporte une notable histoire arrivée un peu avant la mort de Gontran. Amolon Duc de Champagne devint éperdument amoureux d'une fille qui n'estant pas moins chaste que belle, resista à toutes ses promesses & à toutes ses menaces. Ne pouvant rien obtenir d'elle il la fit enlever par force, la mener dans sa chambre & la mettre dans son lit. Apres cela, il se mit à faire bonne chére & à s'enyvrer en sorte qu'il s'endormit dés qu'il fut au lit. La fille qu'on avoit laissée seule pres de luy le voyant en cet estat, prit l'espée du Duc qui estoit à son chevet, & luy en donna un si grand coup qu'elle le blessa à mort. Il cria au meurtre; & comme ses gens accourus au bruit vouloient tuër la fille il les en empescha, recōnoissant qu'elle avoit eu raison de défendre ainsi sa pudicité. Il eut le loisir de demander pardon à Dieu avant que de mourir. Et comme toute sa maison estoit en trouble à cause de sa mort, la fille qu'on retenoit se sauva, & se vint jetter aux pieds du Roy Gontran & luy raconta son histoire. Il luy donna sa grace, & défendit à tous les parens du Duc de se ressentir de sa mort arrivée par une juste punition de Dieu, qui avoit protégé l'honneur de cette fille.

Le Duc Amolon tué par une fille.

Mort du Roy Gontran & de ses qualitez.

Selon le calcul du Jesuite Petau, qui est fort exact à supputer les tems & les années, le Roy Gontran mourut le 28. Mars de cette année dans le 31. de son regne. Il ne laissa point d'enfans, & Childebert Roy d'Austrasie son Neveu, qu'il avoit adopté, fut son héritier. Il deshérita ainsi Clotaire son Neveu (fils de défunt Chilperic & de Frédegonde) quoy qu'il en eust un soin paternel pour le faire bien élever, & pour le défendre contre Childebert & Brunehaud, qui l'eussent dépouillé. Il le deshérita dije, soit qu'il eust un juste soupçon qu'il ne fust pas légitime à cause des impudicitez

licitez toutes notoires de sa Mére, soit parce An 593. de N. S.
qu'elle avoit conspiré à diverses fois contre sa vie. Gontran estoit un bon Prince, qui aimoit la justice, l'équité, la paix, & qui ne se portoit à la guerre que lors qu'il s'y sentoit obligé & comme forcé. Il estoit fort pieux & dévotieux, comme il paroit par plusieurs Conciles dont nous avons parlé, par lesquels il a témoigné son desir à mettre la paix & le bon ordre dans l'Eglise Gallicane. Il aymoit & honoroit les Prélats qu'il croyoit dignes de leur charge, entre lesquels estoit Grégoire de Tours, Artemius de Sens, Agrœcius de Troyes, Namatius d'Orleans, Bertrand du Mans, Ætherius de Lyon, Syagre d'Autun, Flavius de Chalō, & Aunachaire d'Auxerre. Il a fait de grands dons à diverses Eglises & à plusieurs Monastéres; & durant la grande peste qui affligea son Royaume il s'acquitta parfaitement bien des devoirs de Roy Tres-Chrestien & tres-bon envers son peuple. Toutes ses vertus l'ont fait mettre au nombre des Saints, & on en célébre la mémoire en l'Eglise Romaine le 28. de Mars. Grégoire de Tours, Fredegaire, & Aymoin luy donnent de grandes louanges, comme il en mérite. Il y a dequoy s'étonner que le Poëte Venant Fortunat, qui estoit de ce temps, n'ait rien dit de luy; veu qu'il louë si hautement Chilperic, Charibert & Sigibert, qui ne luy estoiént point comparables en vertus; & il y a de l'apparence que c'est parce qu'estant aymé & soutenu de Frédegonde il a craint de l'offenser en louant un homme qu'elle haissoit. On a remarqué aussi en luy quelques défauts qui se trouvent souvent dans les meilleures personnes, savoir d'estre soupçonneux, credule, & aisé à mettre en colére; ce qui luy faisoit faire quelquefois de faux pas, comme quand il condamne à la mort les Médecins qui avoiēt traitté sa fēme Austrigilde, & qu'il fit tüer un

An 593. de N. S. Gentilhomme de sa chambre nommé Chundone sur un faux rapport qu'on luy fit qu'il avoit tué un bœuf sauvage dans une de ses forests. Il permettoit aussi trop facilement les duels, qui doivent estre en exécration.

Guerre de Childebert contre Clotaire & Fredegonde.

Incontinent apres la mort de Gontran, Childebert vint prendre possession des Provinces qu'il luy avoit laissées, & se rendit à Orleans, qui avoit esté la Capitale du Royaume de Gontran, quoy qu'il eust préféré Chalon sur Saone pour y établir plus ordinairement sa Cour. Frédegonde de son côté avec son fils Clotaire se saisit de Soissons & de quelques autres places du pays qui avoient appartenu à Chilperic. Childebert animé par sa Mére Brunehaud, qui haïssoit mortellement Fredegonde, mit une grosse armée sur pied pour les reprédre, & pour dépouiller le jeune Clotaire, dont il devoroit déja le Royaume par esperance: Il donna le commandement de son armée à Gondoald & à Vintrion, qui apres la mort de Sigibert l'avoient enlevé & mené à Mets pour le faire couronner. Ils entrérent dans le pays de Clotaire qu'ils mirent à feu & à sang, & se saisirent d'un bourg nommé Truec qui estoit du Soissonnois. Frédegonde ne perdit point courage pour cette tempeste qui menaçoit d'accabler elle & son fils. Elle gagna par ses belles paroles, par ses promesses & par ses présens tous les Grands de son Royaume, en telle sorte qu'ils estoient tous prests à se sacrifier pour son service. Elle dressa une armée fort leste commandée par Landry Maire du Palais. Elle vint en personne dans l'armée portant de rang en rang entre ses bras le Roy son fils, qui n'avoit que neuf ans. Elle exhortoit les soldats à defendre leur Prince legitime, qui ne pouvoit sauver sa vie & son Estat que par leur courage & leur

fidelité.

delité. La bataille fut donnée où la victoire fut emportée par Frédegonde, soit par ruse de guerre, soit par la valeur de ses Chefs & de ses soldats, tellement qu'il y eut vingt mille hommes des gens de Childebert laissez sur la place, & les Generaux Gondoald & Vintrion eurent de la peine à se sauver de cette déroute. L'armée victorieuse de Clotaire ravagea le pays de Reims & une grande partie de la Champagne qui estoit de la domination de Childebert: selon ce qui arrive d'ordinaire que les sujets innocens portent la peine des fautes & des querelles de leurs Princes. Apres cela Frédegonde fit retourner ses troupes en garnison dans le Soissonnois.

An 593. de N. S.

Elle gagne la bataille.

L'Italie estoit aussi toûjours en guerre des Lombards contre les Romains. Il y avoit déja cinq ans que Romain estoit dans l'Exarquat de Ravenne, sans y avoir encore fait d'action qui fut fort remarquable. Mais en ce temps il eut l'addresse de gagner secrettement par argent Mauricion Duc de Perouse & de l'attirer dans le Party des Romains en luy laissant son gouvernement. Apres il feignit de vouloir visiter la ville de Rome, & d'y aller rendre ses devoirs au Pape. Sur ce bruit qu'il fit courir il partit de Ravenne accompagné de gens choisis. Les habitans de Rome avertis de sa venuë luy allérent au devant & le receurent avec grand pompe & rejouissance. Estant entré dans la ville, il alla droit à l'Eglise de Latran saluër & adorer le Pape (dit Sigonius) qui l'y attendoit assis sur son throne, Et de là, dit-il, est venuë la coutume, que lors que les Exarques faisoient leur premiére entrée à Rome, ils alloiēt ainsi saluër le Pape. Apres cela Romain retournant à Ravenne avec son armée par l'Etrurie & l'Ombrie, il y prit en son chemin plusieurs villes par

Romain use d'adresse contre les Lombards.

 l'ayde

par l'ayde du Duc Mauricion qui l'assistoit de ses troupes.

An 594. de N. S.

L'an 594. de N. S. le 12. de l'Empereur Maurice, le 4. d'Aigulfe, l'11. de Clotaire 2. le 19. de Childebert. Indiction 12. Cycl. Sol. 15. & Lun. 6. le 4. de Gregoire 1.

Aigulfe reprend Perouse.

AIgulfe Roy des Lombards ne laissa pas long tems la trahison de Mauricion impunie. Car il l'alla assiéger avec une grosse armée dans Perouse, où il y avoit une forte garnison composée tant de gens affidez du Duc, que des Romains, qui la fit tenir plusieurs mois. Mais enfin la ville fut si vigoureusement & si opiniatremẽt attaquée qu'elle fut contrainte de se rendre au Roy des Lombards. Il fit mourir Mauricion, & y mit un de ses Chefs avec des troupes suffisantes pour la defendre, de là il tourna teste vers Rome, prit plusieurs petites villes en son chemin, pilla tout le pays d'alentour, prit grande quantité de prisonniers, & alla bloquer la ville, & en suite l'assiéger. Il y fit donner plusieurs assauts, qui furent courageusement soutenus par les assiégez. Cela obligea le Roy des Lombards à lever le siége, & à faire une tréve avec les Romains. Le Pape avoit fort aydé à la faire, parce qu'il voyoit le pitoyable estat de la ville & de tous les lieux circonvoisins. Aigulfe fit lier de cordes les prisonniers qu'il avoit faits en cette guerre, les fit accoupler deux à deux par le cou comme des chiens, & les envoya ainsi en France, afin de les y vendre pour esclaves.

Assiége Rome, mais en vain & fait treve.

Childebert prend Pavie.

Le Roy Childebert & sa Mére Brunehaud ne pouvant souffrir la perte qu'ils avoient faite l'an-

née

ée passée, la recouvrérent en quelque sorte celle-ci. Car il leva une armée plus puissante encore qu'il n'avoit euë, qui vint ravager le pays qui appartenoit à Clotaire. Frédegonde n'osa l'aller encontrer, parce qu'elle n'avoit pas des forces assez suffisantes pour s'y opposer. Elle se contenta de munir ses meilleures places de forte garnisons. Cela donna facilité à l'armée de Childebert d'aller assiéger Paris qui n'estoit pas fortifié & de le prendre, avec quelques autres villes & places fortes d'alentour. Frédegonde ne les pût reprendre qu'apres la mort de Childebert, comme cela se verra dans l'année 597. An 594. de N. S.

Avant le siége de Rome dont nous venons de parler Grégoire exposoit dans ses Sermons le Prophéte Ezechiel, & il nous en a laissé vingt-deux Homelies. Mais la cruelle guerre des Lombards le fit cesser son ouvrage. Quand il vid la ville un peu en repos par la tréve, il se retira pour quelque temps dans la solitude, où il composa ces quatre livres de Dialogues, qui sont remplis de choses miraculeuses qu'il dit ou avoir veuës ou avoir ouïes de personnes dignes de foy. Mais Melchior Cano Evesque dans l'11. livre de ses Lieux Theol. ch. 6. avertit que *Beda dans son histoire des Anglois & Grégoire I. dans ses Dialogues, écrivent quelques miracles semez & crûs par le vulgaire, que les Aristarques de ce siécle jugeront estre incertains. Et certainement j'approuverois bien plus ces histoires, si les Auteurs y avoient apporté un plus grand soin & une plus grande séverité de jugement à les choisir selon la régle définie.* Et l'Evesque de Vence en son histoire dit que *tous ces Miracles sont contre les Loix de la nature*, & par consequent ne sont pas véritables. Car Dieu luy mesme n'agit point contre la nature, mais agit bien quelquefois par dessus la nature. Le mesme Historien dit,

Gregoire compose ses 4. livres de Dialogues.

Jugement de ces Dialogues.

An. 594. de N. S. *qu'il y a plusieurs choses* dans ces livres là *que paroissent peu vraysemblables, & qu'on accuse Saint Gregoire d'une trop grande crédulité.* En effet, il y a de fort chetifs miracles, afin que je ne die ridicules: comme au 1. liv. chap. 4. Un Ange chatre S. Equitius, au chap. 5. Un Moyne ayant mangé une laituë sans faire le signe de la croix est saisy de l'esprit malin, qui se plaind disant, qu'ay je fait? j'estois assis sur une laituë & il m'a mordu, au c. 6. Nonnosus refait une bouteille cassée. Au 9. Boniface obtient de Dieu par prieres qu'un renard rapportast une poule qu'il avoit prise. Au livre 3. ch. 15. Eutychius commande à un ours de paitre ses brebis & l'ours obéit. Au ch. 23. un mort estant au sépulcre se tourne de costé pour faire place à un autre mort. Et cent autres semblables dont nous avons déja remarqué quelques uns & nous en pourrons voir encore. De là vient qu'il s'est trouvé des gens qui ont eu honte d'attribuer ces livres-là à Grégoire le Grand & qui les ont donnés à un autre. Mais si on en considére le style & les choses qui y sont recitées, & la maniére en laquelle elles sont racontées on ne revoquera point en doute qu'ils ne soient de ce Grégoire cy, comme il n'y a guére de Docteurs de l'Eglise Romaine, qui n'en soient d'accord. Joint que c'estoit l'ordinaire maladie de la pluspart des Ecrivains de ce temps, d'estre farcis de Miracles, comme nous l'avons déja remarqué plusieurs fois dans Grégoire de Tours, dans Evagre, dans Jean Moschus & quelques autres: & cependant toutes ces choses là ont des marques certaines de n'estre point de vrais Miracles. C'est dans ces livres des Dialogues de Grégoire que se trouvent les premieres pierres dont on a baty le Purgatoire, & l'on peut dire que ce Pape en a esté l'architecte

qui en a donné la premiere invention. Et cela nous oblige à faire icy une petite digression, & à reprendre la chose de plus haut. An 594. de N. S.

Du Purgatoire.

Nous avons veu dés environ le milieu du second siécle les opinions erronées qui ont esté fourrées dans l'Eglise par les mal heureux livres pretendus Sibyllins & entr'autres celles-cy; Que toutes les ames des hommes, tant bons que mauvais, au sortir du corps s'en alloient dans des lieux souterrains, qu'ils nomment ᾅδης, qu'on traduit *l'enfer*: Qu'il y aura une resurrection premiere & particuliere, en laquelle ceux qui ressusciteront jouïront de felicité dans la terre avec Iesus Christ par l'espace de mille ans: Et que tous les hommes sans en excepter aucun que Iesus Christ passeront par un feu qui doit bruler & purger tout le monde au dernier jour, & que les uns y devoient passer bien plus viste & plus legerement que les autres, selon leurs bonnes ou leurs mauvaises oeuvres. C'a esté sur ces fondemens qu'a esté batie & introduite premierement la Priére pour les morts dans l'Eglise dés la fin du second siécle Chrestien. On prioit donc pour les morts, qu'ils pûssent avoir du raffraichissement & leur part en la resurrection premiere, & qu'ils passassent legerement par le feu qui devoit bruler tout le monde. Comme ces opinions n'avoient aucun fondement sur la Parole de Dieu, mais luy estoient toutes contraires, les Docteurs & les fidéles s'en sont en fin dépestrez, au moins la pluspart dans le cinquiéme & le sixiéme siecle. Mais la priére pour les morts est demeurée: parce qu'elle estoit en usage dans toutes les Eglises, & qu'estant receuë & pratiquée par une ancienne tradi-

Erreurs des livres Sibyllins.

D'où est venuë la priere pour les morts.

An 594. de N. S. tion, plusieurs croyoient qu'elle estoit des Apostres mesmes. Toutefois voyant que les pilotis sur lesquels elle estoit prémiérement fondée estoient renversez, on a recherché d'autres raisons pour lesquelles on prioit pour les morts. Saint Augustin s'y est fort travaillé l'esprit & dans trois endroits, qui sont *son Manuel addressé à Laurent, le livre de la foy, & des œuvres, & le chapitre 26. du 21. livre de la Cité de Dieu*, il recherche soigneusement si les ames des hommes, apres estre sorties du corps, souffrent quelques douleurs telles qu'ils ont endurées en cette vie, comme d'un feu, tel que seroit le regret d'avoir perdu les choses qu'on auroit aymées en sa vie, comme d'un mary qui regretteroit fort sa femme, & si quelques fidéles, selon que plus ou moins, ils amoient les biens qui périssent, seront plustot ou plus tard sauvez par un certain feu purgatoire. Surquoy il dit, *que cela se peut faire, que cela ne repugne point autant qu'il le peut juger, à la raison de vérité, que cela n'est point incroyable, que l'on peut mettre en question si la chose est en effet, & elle peut ou se trouver vraye ou demeurer cachée, & peut-estre qu'il est vray.* Au lieu que ce Saint Evesque entendoit cela d'un feu metaphorique, c'est à dire d'une douleur aigue, poignante & cuisante comme d'un feu; ceux qui sont venus long temps aprés luy, l'ont expliqué d'un feu réel & materiel pour purger les ames au sortir du corps: & au lieu que S. Augustin n'a parlé qu'avec beaucoup de doute & d'incertitude de ce feu metaphorique, laissant à chacun de croire ce qu'il voudra; ceux-cy ont parlé de leur feu réel de Purgatoire avec tant d'asseurance qu'ils le veulent faire passer pour un article de foy.

Opinion de S. Augustin.

Grégoire le Grand (qui a esté 160. ans apres S. Augustin) est celuy qui a beaucoup travaillé

pour

Pour mettre ce dogme en avant. Sur tout par ses contes fabuleux dont ses livres des Dialogues sont remplis, touchant les ames sorties du monde. Comme de l'ame du Roy Theodoric qui estoit bouillie dans la chaudiére de Vulcain: des montagnes de Sicile, sous lesquelles il dit que sont les marmites de l'enfer, qui bouillent avec plus d'ardeur à mesure que croist le nombre de ceux qui y doivent estre tourmentez: d'un Estienne qui mourut & qui fut renvoyé en vie, parce que ce n'estoit pas celuy-là qu'on demandoit, mais un autre d'un mesme nom qu'on vid mourir tout subitement, & que par bonheur celuy qui fut ramené au monde estoit un pauvre homme qui apres sa mort n'avoit pas esté ouvert & entamé pour estre embaumé, comme sont souvent les riches: De certaines religieuses qui avoient esté excommuniées par S. Benoit estant mortes en peché, furent enterrées dans l'Eglise; mais qu'une nourrice les en voyoit sortir toutes les fois que le Diacre crioit durant la liturgie, *Que celuy qui ne cōmunie point, sorte, & fasse place*: & que cela ayant esté rapporté à S. Benoist il commanda qu'on offrist l'oblation pour elles, & qu'apres cela on ne les vid plus sortir: Que Paschase Diacre de l'Eglise Romaine avoit esté condamné apres sa mort a estre tourmenté à la fumée des Estuves de Pouzzols, à cause qu'il avoit adhéré au Schisme de Laurent contre Symmaque, & qu'il en avoit esté delivré par les priéres de Germain Evesque de Capouë: D'une religieuse qui ayant esté coupée en deux parties apres sa mort, l'une estoit tourmentée au feu, & l'autre ne sentoit point de mal: Que le Maitre des Estuves de Centumcelles (on dit que c'est Civitavecchia) fut condamné pour ses pechez à y aller servir de valet apres sa mort, mais qu'il fut delivré.

An 594. de N. S.

Opinions de Grégoire touchant les ames apres la mort.

liv. 4. c. 30 & ch. 25. & 36.

liv. 2. c. 23.

li 4 c 40

là mesme chap. 51.

chap. 55.

An 594 de N.S. livré de cette peine par les priéres & les oblations d'un certain Prestre : qu'un Medecin nommé Juste qui estoit dans le Monastére de S. Grégoire, ayant pris en cachette trois écus d'or, le Pape défendit de l'assister en la maladie, & commanda de jetter son corps sur le fumier apres qu'il fust mort, & d'offrir trente oblations pour luy; & qu'apres cela son ame apparut, qui fit savoir qu'il estoit receu à la communion. C'est sur ces choses & semblables que Grégoire se fait demander par Pierre son Diacre, *Qu'est cecy, je vous prie, qu'en ces derniers temps on découvre tant de choses qui avoient auparavant esté cachées touchant les ames?* Et c'est sur ces rélations fabuleuses qu'on a bâty le Purgatoire. Toutefois il ne faut pas penser que Grégoire l'ait creu & l'ait enseigné, comme on le fait maintenant: car alors il n'estoit qu'à sa naissance, ou comme dans le berceau. Au 39 chapitre du 4. livre, le titre est *si apres la mort il y a un feu du Purgatoire?* il répond qu'*ouy, pour les plus petits pechez, comme est une parole oysseuse continuelle, le ris démesuré, le grand soin de la famille, l'erreur de l'ignorance dans les choses qui ne sont pas de grande importance: toutes lesquelles choses pésent apres la mort, si elles n'ont pas esté relachées durant la vie.* Mais il ne parle point des pechez plus griefs, lesquels on veut aujourd'huy estre purgés dans ce feu pretendu. Aussi ne met-il point le Purgatoire dans les entrailles de la terre, ou dans un lieu souterrain proche des enfers, comme le font les Docteurs d'aujourd'huy, ainsi que le montre le Cardinal Bellarmin au liv. 2. du Purgatoire ch. 6. & 7. Mais il le met tantôt en un lieu, tantôt en un autre, comme nous le venons de voir. Il dit mesme au ch. 39. du 4. livre, que ce feu dont

Liv.4.c.40

parle

An. 594. de N.S.

ble S. Paul 1. Cor. III. *il sera sauvé comme par le feu*: peut estre pris pour les tribulations de la vie présente: & en l'homelie 40. sur les Evangiles il dit que le *Lazare a esté purgé par le feu de la pauvreté.* Alors aussi ne parloit on pas du *Thresor de l'Eglise*, dans lequel le Pape ramasse le superabondant des Saints & des Moynes, pour le distribuer par ses Indulgences afin de tirer les ames de Purgatoire. Quoy qu'il en soit ce que Grégoire a dit du Purgatoire, a esté soigneusement recueilly & cultivé par les Moynes & par d'autres du Clergé, qui sont venus depuis luy: parce qu'ils ont veu que cette doctrine leur estoit extrémement lucrative, & leur a aquis les richesses immenses dont ils jouïssent. Enfin, il faut remarquer, que nonobstant ce que nous venons de voir de Grégoire, il ne laisse pas pourtant de parler d'une toute autre sorte ailleurs. Car au 33. livre de ses Morales ch. 20. parlant au nom des fidéles, il dit, *Parce que nous sommes rachetés par la grace de nostre Redempteur, nous avons cela de don céleste, que quand nous sommes retirez de l'habitation de nostre chair, nous sommes incontinent menez au prix & aux salaires éternels*: & au 4. liv. c. 32. traittant de la condition de l'ame des fidéles sous le Nouveau Testament, il dit, *Aussi-tost qu'ils sortent des liens de ce corps ils reposent en l'habitation céleste.* Retournons à son histoire, selon que luy mesme nous l'apprend.

Il enseigne tout le contraire ailleurs.

Le zéle de Gregoire fit qu'environ ce temps il se servit de finesses pour amener quelques uns à la profession du Christianisme. Car il écrivit à Cyprien Diacre, qu'il avoit appris que les héritages Ecclésiastiques estoient tenus par des Juifs qui rendoient par an, un certain prix du revenu, & qu'il luy ordonnoit des remises & diminutions considerables à ceux qui embrasseroient la foy en

Il se sert de ruse pour faire embrasser le Christianisme.

J. C.

An 594. J. C. de N. S. Parce qu'encore que les péres ne se convertissent point, peut estre, serieusement, on ne laisseroit pas de gagner les enfans qui en naitroient, & que ce gain devoit prévaloir sur la perte que pourroit faire l'Eglise de quelque revenu temporel. Je ne say si tout le monde approuvera cette maniére de convertir des personnes par le moyen de promesses ou de présens de biens terriens. Au moins ne vois-je pas que les Apôtres ni leurs Successeurs ayent rien fait de semblable.

Le mesme Grégoire fit quelque chose d'approchant envers de certains Barbares idolatres, qui ayant esté chassez de l'Afrique s'estoient retirez en Sardaigne sur une montagne où ils s'estoient fortifiez, & d'où ils faisoient des courses sur les habitans Chrestiens du plat pays. Le Gouverneur de l'Isle nommé Zabarde avoit de la peine à les retenir & à empescher leurs insultes. Enfin, il leur promit de faire la paix avec eux pourveu qu'ils se fissent Chrestiens: leur Capitaine le premier fit profession de la foy Chrestienne. On peut juger quelle conversion c'estoit, veu qu'elle se faisoit sans estre préallablement instruits. Grégoire luy écrivit pour l'en féliciter & pour l'exhorter à tacher de retirer ces gens de l'idolatrie, & luy envoya sa benediction par Félix Evesque & par Cyriaque Abbé. Il écrivit aussi une lettre à Janvier Evesque de Caillary en Sardaigne, par laquelle il reprend sa négligence, de n'avoir point fait son devoir envers ces brebis errantes; & luy dit, Que si le Payen demeuroit encore obstiné dans son impieté, il faloit le charger tellement d'impofts que par la pesanteur il fust contraint de se rendre Chrestien. Qu'on juge si ce n'est pas là un moyen pour faire des hypocrites & des profanes plutost que de vrais Chrestiens. Cependant

De la pauvreté des Ministres de l'Eglise

ils ne

ils ne laissérent point d'embrasser enfin la profession du Christianisme. Dans cette mesme lettre il parle d'un Archidiacre qui s'estoit souillé d'impudicité depuis son ordination, & déclare qu'à cause de cela il ne doit plus servir au ministére de l'autel: Il enjoint aussi aux Evesques d'examiner soigneusement ceux qu'ils recevront afin de savoir si leur vie a esté continente plusieurs années auparavant, s'ils ont vaqué à la priére, & s'ils ont fait des aumônes pour l'amour de Dieu. Il n'y a personne aujourd'huy qui ne sache, que si selon le bon ordre de Grégoire on retranchoit tous les Prestres qui se salissent d'impureté, il y en auroit un furieux nombre d'ostez. Encore Grégoire se relache-t'il de la rigueur des anciens Canons, qui ne permettoient pas qu'on ordonnât des hommes qui estoient tombez dans l'impudicité depuis le baptesme. An 594. de N. S.

Dés l'année précédente Grégoire avoit écrit au mesme Janvier de Cagliery & luy avoit mandé, *Que les Prestres ne présument point de signer du sacré Chresme sur le front des enfans baptizés. Mais que les Prestres touchent les baptizés sur la poitrine: en sorte que les Evesques les doivent toucher puis apres sur le front.* C'estoit une coutume ancienne d'oindre & de signer de Chresme en forme de croix le front de celuy qu'on venoit de baptizer, & les Evesques de Rome avoient ordonné depuis long-temps que cela ne se fist que par l'Evesque & non par le Prestre. La pluspart des Eglises n'observoient point cette ordonnance des Papes: dans la Sardaigne mesme qui estoit voisine de R. & qui en dependoit on ne s'y estoit point assujetty, mais les Prestres signoient aussi de Chrême le front de ceux qu'ils baptizoient. Grégoire en ayant eu avis, écrivit à l'Evesque de Cagliery que cela ne se devoit plus faire. Mais cette *De la Consignation sur le frôt, & de la Confirmation.* l. 3. Epist. 9.

année

An 594. année il se retracta, comme il paroit par l'Epitre
de N. S. 26. du mesme livre, où il dit, *Il nous a esté rapporté que quelques uns ont esté scandalizés de ce que nous avons défendu aux Prestres de toucher du Chresme sur le front de ceux qui ont esté baptizés, & nous l'avons fait selon l'usage ancien de nostre Eglise. Mais s'il y a quelques uns qui soient totalement ou en quelque sorte contristez de cecy, nous accordons que là où il n'y a point d'Evesque les Prestres doivent ou puissent toucher du Chresme le front de ceux qui ont esté baptizés.* Où il est clair que le Pape permet aux Prestres de Sardaigne de consigner de Chresme sur le front ceux qu'ils venoient de baptizer en l'absence de l'Evesque. Ce n'estoit donc pas le Sacrement de Confirmation qu'on veut aujourd'huy ne pouvoir estre administré que par l'Evesque, mais un annexe ou une dépendence du baptesme. Sur quoy on peut remarquer que quelques uns voyant que ce passage estoit trop contraire à leur croyance, l'ont corrompu, & qu'au lieu de *baptizatos, qui ont esté baptizés*, qu'il y a au texte, ils ont fait imprimer *baptizandos*, c'est à dire, *ceux qui doivent estre baptisez*. Mais le Cardinal Bellarmin luy mesme les refute au chap. 12. du livre de la Confirmation. Quoy qu'il en soit, il paroit clairement par ces passages de Grégoire que la Consignation du Chresme sur le front du baptizé n'estoit point ce qu'on appelle aujourd'huy le Sacrement de Confirmation, & que ne se faisant point alors d'autre consignation de Chresme sur les Chrestiens que sur celuy qui venoit d'estre baptizé, il n'y avoit point encore de Sacrement de Confirmation sur la fin du sixiéme siécle. Ie say bien que Grégoire parle en quelque lieu *des Sacremens du Baptesme & du Chresme*, en plurier, comme si
c'estoit

c'estoit deux Sacremens. Quelques autres Auteurs Latins en ont parlé de mesme apres luy: mais c'est en prenant ce mot de Sacrement en sa plus ample signification pour une partie principale d'un Sacrement. Tout au mesme sens que plusieurs d'entr'eux ont dit, *les Sacremens du corps & du sang de I. C.* comme Isidore de Séville au livre 6. des offices ch. 6. Theodulfe Evesque d'Orleans, le Concile de Chalon tenu en l'an 813. & Rabanas au livre 1. de l'institution des Clercs chapitre 13. *il reste que nous traittions des deux autres Sacremens, c'est à dire du corps & du sang du Seigneur*, pour dire des deux signes sacrez qui appartiennent à un mesme Sacrement. Tout de mesme les Sacremens du Baptesme & du Chresme signifient les deux signes qui constituent le Sacrement de l'entrée en l'Eglise de Dieu. Cela est clair parce que dit Isidore *Les Sacremens sont le Baptesme & le Chresme, le corps & le sang.* An 594. de N. S.

L'Epitre 30. du 3. livre du Registre de Grégoire merite qu'on y fasse aussi quelque refléxiō. L'Impératrice Constantia ayant bâti dans son Palais une magnifique Eglise en l'honneur de S. Paul, envoya demander à Grégoire la teste de ce Saint Apôtre ou quelque autre partie notable de son corps, pour rendre son Temple plus vénerable. » Il luy écrivit qu'il avoit bien de la douleur de » ne la pouvoir satisfaire, & qu'immédiatement » apres la passion de Saint Pierre & de Saint Paul, » quelques fidéles vinrent d'Orient pour empor- » ter leurs corps, disant que c'estoient leurs con- » citoyens. Que ces corps estoient enterrés dans » des catacombes (c'estoit des cavernes ou lieux » souterrains, où les Chrêtiens enterroient leurs » morts) à deux milles hors de la ville de Rome. » Mais que quand ces Orientaux voulurent re- »

Grégoire refuse des reliques de S. Paul à l'Imperatrice.

An 594. de N. S. muer ces corps, les tonnerres & les éclairs les „ épouvantérent en sorte qu'il se desistérent de „ leur entreprise. Ce qué les habitans de Rome „ ayant entendu emportérent ces corps, les ap- „ portérent dans la ville & les posérent au lieu où „ ils gisoient.

Où ont été mis les corps de S. Pierre & de S. Paul. Je ne say pas d'où Grégoire tenoit cette histoire: mais elle est bien difficile à comprendre & à croire, & est contraire à ce que d'autres Auteurs Romains en ont dit. Car si Saint Pierre & S. Paul ont esté éxécutez à Rome, leurs corps estoient en la possession des persécuteurs Payens: & est-il croyable qu'ils eussent donné ces corps aux Chrestiens pour les emporter à deux miles de la ville. Il n'est point croyable non plus que ces premiers Chrestiens ayent rapporté ces corps dans la ville, & les y ayent enterrez: veu que les Payens mesmes n'avoient pas la permission d'y enterrer les leurs. Est-il croyable encore que des Chrestiens de l'Orient éloignez de quatre ou cinq cens lieuës de Rome fussent venus de si loin pour demander ces corps, afin de les transporter en leurs pays, sous ombre que c'estoient des corps de leurs concitoyens: veu que c'estoit une chose inouïe dans ces premiers siécles Chrestiens. Ce discours aussi de Grégoire est contraire à ce que d'autres en ont rapporté. Car l'Epitre Decretale de Corneille qui a esté Evesque de Rome, en- „ viron l'an 250. de N. S. recite que par la priére „ de Lucine Dame dévote & tres-noble les corps „ des Apôtres Pierre & Paul ont esté levez des ca „ tacombes. Et premiérement celuy de S. Paul „ ayant esté levé fut mis dans le champ de ladite „ Dame, dans la voye d'Ostie à costé du lieu où „ il avoit esté décapité. Et ensuite, dit-il, nous „ avons receu le corps de S. Pierre Prince des A- „ pôtres, & l'avons honnestement posé aupres „

du lieu

du lieu où il a esté crucifié entre les corps des „ An 594.
Ss. Evesques, dans le Temple d'Apollon, au Mont „ de N. S.
d'or, au Vatican du Palais Neronien le 29. de Juin.
Il est vray que cette Epitre est supposée: mais il nous suffit qu'elle est reconnue pour véritable par la plus part des Docteurs Latins, qu'elle est rapportée pour vraye au 1. Tome des Conciles, & que celuy qui l'a supposée favorise tât qu'il peut les Papes; & qu'à cette Epitre de Corneille s'accorde le Pontifical de Damase, qui dit que S. Pierre „ ayant esté crucifié à Rome il fut enterré au Tē „ ple d'Apollon pres du lieu où il a esté crucifié, „ pres du Palais de Neron au Vatican, au territoi- „ re triomphal. Par où l'on void clairement que ce recit de Corneille va directement contre celuy de Grégoire: veu qu'entr'autres Grégoire pose que ce transport des corps de Saint Pierre & Saint Paul dans Rome a esté fait incontinent apres leur passion: mais celuy de Corneille dit qu'il a esté fait du temps de Corneille, c'est à dire, environ huit vingts ans apres. Ce n'est pas que nous croyions le recit de Corneille & de Damase plus vray semblable que celuy de Grégoire: au contraire, nous y voyons des absurditez grandes; comme en ce qu'ils mettent dans Rome *le Mont d'or, & le territoire triomphal*, qui sont des lieux imaginaires, & *le Mont d'or sur le Vatican*, qui est mettre une montagne sur une autre: qu'ils posent que des Evesques de Rome estoient enterrez au Temple d'Apollon, & que le corps de S. Pierre y fut mis avec les autres. Cela ne peut estre en aucune sorte, parce que les temples des Payens de Rome n'estoient pas en la main ou en la puissance des Chrestiens; & quand ils y eussent esté, jamais ils n'eussent voulu y enterrer les corps de leurs Evesques, & aupres d'une Idole, comme estoit Apollon. Seulement donc rapportons nous

ceey

An 594. de N. S. cecy pour faire voir combien est douteuse & incertaine la Tradition de croire que les corps de ces deux Saints Apôtres soient à Rome. Car si elle eust esté certaine on ne verroit point de la contrarieté entre ceux qui en rapportent l'histoire.

Cependant c'est là dessus que Grégoire fonde le refus qu'il fait à l'Impératrice de luy envoyer quelques reliques de Saint Paul. Il a- » joute que luy-mesme faisant travailler au se- » pulcre de ce Saint pour y reparer quelque cho- » se, on avoit trouvé des os assez éloignez, & » que celuy qui les avoit levez pour les mettre au- » tre part estoit mort subitement. Que la coutu- » me des Romains n'estoit pas de toucher les » Reliques qu'ils donnoient; & que pour celles » des Apôtres on se contentoit de leur faire tou- » cher quelques linges qui operoient les mesmes » miracles que les corps Saints mesmes. Que du » temps du Pape Leon quelques Grecs doutant » de cela, il avoit coupé ces linges & il en estoit » sorty du sang frais & vermeil &c. Qu'au reste » pour sa consolation il luy envoyeroit de la limure » des chaines de Saint Paul, si toutefois il en peut » tirer; parce qu'il arrive souvent qu'avec la lime » on en fait sortir des fragmens pour certaines » personnes, & que pour d'autres le fer n'y peut » mordre. Admirez les contes prétendus miraculeux que ce Pape recite à son ordinaire, & comment il veut faire valoir ses Reliques. Il y a aussi en cet endroit dequoy s'étonner pourquoy Grégoire faisoit cette difficulté à l'Impératrice, veu qu'il en a envoyé d'autres semblables à plusieurs autres: Comme cela se void au 2. liv. Epit. 33. où il remercie Dynamius Patrice Gaulois de ce qu'il luy avoit envoyé quatre cens écus; & pour recompense il luy envoya une petite Croix, dans le creux

Grégoire envoya des Reliques à plusieurs.

trevux de laquelle il y avoit quelque chose des chaines de Saint Pierre, afin que la portant pendue au cou * elle le delivrast de ses pechez à perpetuité : & aux quatre extremitez de cette Croix il y avoit fait mettre du fer du gril de Saint Laurent. Au liv. 5. Epit. 6. Il envoya à Childebert Roy d'Austrasie les clefs de Saint Pierre, dans lesquelles il y avoit quelque chose de raclé des chaines de cet Apôtre, afin que le Roy portant ces clefs à son cou, elle le preservassent de tout mal. En l'Epitre 17. du 12. livre, il fit un semblable présent à Asclepidat Patrice des Gaules. Et en l'Epitre 23. du 6. il dit avoir receu de Theotista trente livres d'or pour racheter des prisonniers ; à laquelle pour reconnoissance il envoye une clef prise de dessus le corps de S. Pierre, avec une Croix, où il y avoit, dit-il, du bois de la vraye Croix & des cheveux de Jean Baptiste. Dans l'Epitre 128. du livre 7. il envoye à Récaréde Roy des Wisigots des cheveux de Jean Baptiste. Dans l'Epitre 50. du livre 15. il envoie à Palladius Evesque de Saintes des Reliques de Saint Pierre, de Saint Paul, de Saint Laurent & de Saint Pancrace. En l'Epitre suivante addressée à la Reyne Brunehaud, il luy envoye des Reliques de Saint Pierre & de Saint Paul. Et en l'Epitre 88. du livre 7. il envoye à Constantius Evesque de Milan des Reliques de Saint Paul, de Saint Jean & de Saint Pancrace. D'où vient donc qu'il fait difficulté d'envoyer de semblables Reliques à l'Impératrice? Il y a de l'apparence qu'il estoit piqué contr'elle, de ce qu'elle ne le favorisoit pas comme elle faisoit Jean Patriarche de C. P. contre lequel il estoit fasché, suivant ce que nous le verrons bien-tost.

An 594. de N. S.

* Remarquez la superstition.

An 595. de N. S. *L'an 595. de N. S. le 13. de l'Empereur Maurice, le 5. d'Aigulfe, le 12. de Clotaire 2. le 20. de Childebert, Indiction 13. Cycl. Sol. 16. & Lun. 7. le 5. du Pape Grégoire 1.*

Marinien Archevesque de Ravenne Sigon.

AV commencement de cette année Jean Archevesque de Ravenne mourut, & Marinien fut étably à sa place. Les Prélats de ce siége ne s'accordoient guére bien d'ordinaire avec le Pape: parce que l'Exarque faisoit sa residence à Ravenne, & que cela donnoit de la dignité & de l'autorité à l'Evesque qui ne s'assujettissoit pas volontiers à celuy de Rome.

Au mesme temps mourut Eoin Duc de Trente renommé parmy les Lombards. Le Roy Aigulfe luy donna pour successeur Gondoald: dont les Catholiques furent fort réjouis; parce qu'il estoit orthodoxe, au lieu que son prédécesseur estoit Arien. Le tems de la tréve, faite l'année derniére, estant expiré, les Lombards recommencérent à exercer toute sorte d'hostilitez aux environs de Rome, dont la ville fut reduite à une grande extremité. Le Pape Grégoire la voyant, & apprehendant encore pis si la guerre continuoit il desiroit passionnement qu'on fist la paix avec Aigulfe, ne sachant point d'autre moyen de préserver la ville de ruine & de mettre l'Italie en repos. Il en communiqua avec ce Roy, qui témoigna qu'il en estoit content pourveu que l'Exarque de Ravenne y consentist & en voulust estre la caution Grégoire le luy fit savoir incontinent & en écrivit une forte lettre à Sévére Scholastique qui estoit à Ravenne, pour le conjurer de persua

Grégoire souhaite la paix avec Aigulfe.

der

Romain ne manqua point d'en donner promptement avis à l'Empereur & que cela venoit de l'Evesque de Rome. Maurice témoigna n'avoir pas cela à gré, & appela Grégoire *homme simple* d'avoir ajouté foy aux paroles d'Aigulfe. Le Pape s'en piqua & s'en plaignit à l'Empereur même, par une lettre qu'il addressa aux Majestez Impériales, où il dit, *Je suis nommé simple, dans les Sérenissimes mandemens de Messeigneurs de m'estre laissé tromper par la ruse d'Aigulfe: par où il paroit que cela est comme si honnestement on me nommoit fou. Et je confesse de l'estre, puis que je me suis obstiné à souffrir les outrages des Lombards, lesquels je pouvois éviter, si je n'eusse preferé le repos de l'Estat à mon interest particulier. Et je ne croy pas qu'on me puisse accuser d'estre menteur: veu que si l'on m'eust crû l'Italie n'eust pas souffert tant de maux comme elle a fait*, &c.

An 595. de N. S.

Dont il est repris par l'Empereur.

Le Pape s'excuse.

Le Pape eut une autre affaire facheuse qui luy tenoit fort au cœur, comme il témoigne en quantité de ses Epitres. C'est que Jean Patriarche de C. P. qui estoit en tres-grande estime du peuple & des Majestez Impériales, suivant la coutume de ses Prédécesseurs prenoit le titre *d'Oecumenique ou Vniversel.* Grégoire s'en offensa extrémement, & invectiva & écrivit à l'encontre avec beaucoup de chaleur. Et parce que plusieurs tant de ceux qui maintiennent la puissance & l'autorité Souveraine de l'Evesque de Rome que de ceux qui la combattent, attribuent souvent un sens contraire à l'intention de Grégoire en cette dispute, & le font raisonner ridiculement; il est nécessaire de bien entendre son sens, & pour cet effet d'observer icy plusieurs choses considérables: d'autant plus que c'est icy un point sur lequel on fait une grande controverse.

Du titre d'Oecumenique ou Vniversel.

An 599. de N. S.

Il est donné tant au Patriarche de Rome qu'à celuy de C. P.

1. On ne peut pas nier que ce titre d'*Evesque & Patriarche Oecumenique* ait esté donné à l'Evesque de Rome avant le tems auquel nous sommes. Car dans les Requestes présentées le 13. Octobre de l'an 451. au Concile de Calcédoine Theodore & Ischyrion Diacres d'Alexandrie & Sophronius Laique de la mesme Eglise, nomment le Pape Leon *Archevesque & Patriarche Oecumenique de la Grande Rome*: & Athanase Prestre de la mesme Eglise & Neveu de S. Cyrille, dans la Requeste qu'il presenta au mesme Concile appelle aussi Leon *Patriarche Oecumenique de la Grande Rome*. Le mesme titre a esté donné au Pape Hormisda l'an 517. par les Abbez de la seconde Syrie, & à Agapet l'an 536. par les Abbez de C. P. & des Monastéres d'Orient, & par les Evesques du Diocése Oriental: sans que les Evesques de Rome s'en soient offensez comme a fait Grégoire. Depuis luy il est constant qu'on a donné encore ce titre à ses Successeurs, dont il n'est pas besoin d'apporter d'exemples, parce qu'ils ne sont que trop fréquens. Mais il est certain aussi que ce titre a esté donné à d'autres Patriarches qu'à celuy de Rome, & que particuliérement celuy de Constantinople le portoit d'ordinaire dans le sixiéme siécle, sans que personne s'en soit scandalizé ou offensé avant Pelage 2. & Grégoire 1. Car deux ans avant qu'il paroisse qu'on l'ait donné à l'Evesque de Rome, savoir l'an 449. au 2. Concile d'Ephése, Olympius d'Evaze qualifie ainsi Dioscore d'Aléxandrie. Depuis, l'an 518. ce titre d'*Oecumenique* fut donné à Jean 2. de ce nom surnommé le Cappadocien Patriarche de C. P. par le Clergé de C. P. par le Concile assemblé dans la mesme ville, par les Abbés de C. P. & de tout l'Orient, & par les Evesques de la 2. Syrie. L'an 519. il fut

Il fut donné à Epiphane Patriarche de la mesme ville par le Concile de C.P. & au mesme par l'Empereur Justinien dans les années 533. 534. & 535. à diverses fois : comme il paroit par le Code l. 3. tit. I. c. 7. tit 4. c. 34. & par les Novell. 3. 5. 7. Le mesme Empereur le donne à Anthime, Novell. 16. Il le donne aussi à Menas en la Novel. 42. & 79. dans les années 536. & 539. Le Concile de C.P. tenu l'an 539. le donne encore à Ménas, & l'Auteur Latin de la Relation du voyage que fit Agapet à C.P. Les Conciles de C.P. tenus dans les années 589. & 592. & les Actes des Juges déléguez en la cause de Jean Prestre de Calcedoine l'ont donné à Jean 4. surnommé le Jeuneur, qui est celuy contre lequel Grégoire s'en piqua si fort. Et depuis luy on void qu'il a esté donné de mesme à ses Successeurs, & qu'ils l'ont porté.

An 595. de N. S.

2. D'où l'on peut juger que puis que ce titre d'*Oecumenique* estoit donné si communément aux Patriarches, les Orientaux & les Egyptiens, qui l'avoient mis en usage, ne croyoient pas qu'il y eust aucun blasphéme ni sacrilége. Car il est clair qu'Olympius en le donnant à Dioscore d'Alexandrie, n'entendoit autre chose par ce mot, sinon qu'il estoit Archevesque ou Patriarche & Chef de Diocése, qui en cette qualité a un soin général de l'Eglise. C'est en ce sens que les Alexandrins ont donné ce mesme titre à Leon dans le Concile de Calcédoine. Depui cependant il semble que les Grecs ayent restreint ce mot d'*Oecuménique* seulement à l'Archevesque ou au Patriarche de Rome, & à celuy de C.P. comme qui diroit *Prélat de l'une des Metropoles de l'Univers*, c'est-à dire, de l'Empire Romain. Car on sait que par vanité on prenoit assez souvent l'Empire Romain pour le Monde ou pour

En quel sens on prenoit le mot d'Oecumenique.

An 595. de N. S. l'Univers, & le Monde ou l'Univers pour l'Empire Romain ; *atque ijdem fines Urbis & Orbis erant*. Selon cela donc *Evesque œcuménique ou universel* ne signifioit autre chose qu'*Evesque de la ville Royale, laquelle est la capitale de l'Univers*, & n'attribuoit aucune jurisdiction universelle à celuy qui portoit ce titre ; mais le réduisoit comme les autres Prelats des grands Siéges dans son détroit Patriarchal. Pour montrer cela Justinien dans l'année 538. appeloit Ménas non Patriarche œcuménique absolument, mais *Patriarche de tout ce quartier là*. Et personne ne trouvoit cela étrange, soit dans l'Orient où le mot estoit plus commun, soit dans l'Occident : veu que l'Auteur Latin qui a écrit l'histoire du voyage d'Agapet à Constantinople, parlant de cette Eglise-là dit, qu'Anthime *envahit l'Eglise universelle, & s'assit sur le throne Apostolique tout le Clergé gemissant*: & il ajoute touchant Ménas qu'il obtint *l'Episcopat Universel*: & qu'en suite au Concile de C.P. ce mesme Prélat fut qualifié plusieurs fois *œcuménique*, sans que les Evesques Latins deputez par l'Eglise Romaine le trouvassent mauvais. C'est pourquoy quand Grégoire attaqua Jean le Jeuneur pour ce titre, l'Empereur jugeant qu'il luy faisoit un procés de rien, luy manda qu'*il entretinst la paix avec luy*: & avant qu'il intentast sa seconde action contre Cyriacus qui succéda à Jean, l'Empereur avertit Grégoire de recevoir amiablement les Nonces de Cyriacus, & luy reprocha qu'il luy faisoit une querelle *sur un nom frivole*.

liv. 6. des Epit. de Greg. Ep. 80. Anastase d'Antioche ancien & familier amy de Grégoire I. luy remóstra aussi qu'*il ne devoit point donner lieu au scandale pour une cause qui estoit nulle* &c. *La pieté de Mes Seigneurs m'a commandé touchant cela en ses Jussions, disant, que pour l'appelation*

pellation d'un nom frivole, il ne se devoit point engendrer de scandale entre nous. Et en l'épitre 24. qu'il écrit au mesme Anastase, il dit, *Quant à ce que vous dites que nous ne devons point donner lieu au scandale pour une cause de neant, le Trespieux Seigneur nostre fils, me l'a aussi plusieurs fois écrit; & ce qu'il dit par puissance, je say que vous le dites par amour.* Anast. le Bibliothequaire expliquant au Pape Jean 8. le sentiment des Grecs, entre lesquels il avoit conversé cõme Ambassad. de Louys 2. montre aussi clairement en quel sens ils prenoient le mot d'*Oecuménique*, disant, *Lors que j'estois à C. P. je reprenois souvent les Grecs touchant ce mot & les redarguois de fast & d'arrogance, Mais ils asseuroient qu'ils appeloient leur Patriarche œcuménique (que plusieurs ont interpreté Universel) non parce qu'il tienne la Prélature de tout le Monde; mais parce qu'il préside à quelque partie du mõde qui est habitée par les Chrestiens. Car ce que les Grecs appellent œcuméné n'est pas appelé par les Latins seulement Monde, de l'université duquel l'universel est appelé, mais aussi habitation ou lieu habitable.* Nous voyons mesme qu'Anastase, Zonare & Cedrene parlant de l'embrasement de la Bibliothéque de C. P. appellent le Professeur Régent de cette grande ville *Docteur œcuménique*, ce qui ne signifie autre chose que *Docteur public de la ville Royale capitale de l'Univers.* Tout au mesme sens les Chrestiens d'Orient appeloient par honneur leur Patriarche de Constantinople *Oecuménique*, c'est-à-dire *qui a son siége en la ville Royale qui est la capitale de l'Univers ou de l'Empire Romain*, & qui par conséquent est le premier du Mõde Oriental. On a aussi donné anciennement ce titre au Patriarche de Rome tout au mesme sens; parce qu'il estoit le Patriarche de l'ancienne Rome; laquelle estoit la Capitale de l'Univers ou

An 595. de N. S.

An 595. de l'Empire Romain Occidental, & qu'il avoit ce
de N. S. avantage d'estre le plus ancien & le premier en ordre; quoy qu'ils fussent tous deux égaux en puissance, selon la determination qui en avoit esté faite par le 1. Concile de Constantinople & par celuy de Calcédoine.

En quel sens Grégoire prenoit le mot d'Oecumenique.

3. Mais puis que l'usage de ce mot d'*Oecumenique* estoit si communément donné au Patriarche de Rome & à celuy de C.P. d'où vient que Grégoire s'offense si fort de ce que Jean le Jeusneur le prenoit. Je respons, qu'outre les motifs particuliers des passions humaines qu'il en pouvoit avoir, & l'effet de la sage Providence qui a permis & conduit cela; c'est que Grégoire prenoit ce mot en tout autre sens, qu'on ne le prenoit d'ordinaire. Car, comme tous l'avouënt, ce mot avoit & pouvoit avoir deux significatiõs: l'une propre & moins ordinaire, l'autre abusive & plus ordinaire. Le mot *Oecumenique* en sa signification propre signifie *celuy qui seul est Evesque & Chef universel de tous les membres de Christ tant Pasteurs que simples fidéles, qui se préfere à eux tous, qui se porte pour leur superintendant Général, & qui les tient tous sous le joug de sa domination.* C'est là le sens auquel Grégoire 1. prenoit ce mot, qui est tout le mesme sens auquel le prend aujourd'huy l'Evesque de Rome. Quant à la signification abusive & plus ordinaire, l'usage avoit emporté que le mot d'*Oecumenique* signifiast *l'Evesque ou le Patriarche de la ville Royale qui est la Capitale de l'Empire Romain qu'on nommoit le Monde ou l'Univers.* Grégoire 1. condamnoit absolument la signification propre en un Evesque, & par consequent condamnoit aussi la signification abusive & plus ordinaire, parce qu'elle induisoit insensiblement la propre qui ne pouvoit & ne devoit pas estre soufferte.

Que

Que ce soit là le sens auquel le prend Grégoire il paroit évidemment par les Epitres où il parle de ce sujet : comme au livre 4. Epit 32. *A la mienne volonté que sans la diminution des autres, celuy là fust un qui desire d'estre appelé Vniversel &c. & si quelqu'un dans l Eglise prend ce nom-là, par lequel il se fasse Chef de tous les bons, toute l'Eglise tombe.* Et en l'Epitre 34. *Ils desirent ce nom là par lequel ils semblent estre plus dignes que tous les autres, & l on supporte patiemment que le frere mon Coévesque tache d'estre appelé seul Evesque, tous les autres estant méprisez.* Notez cé pendant qu'il ne laisse point de nommer l'Evesque de Constantinople, *son frére & son Coévesque.* En l'Epitre 36. *de l'humilité qu'il montroit au dehors il a occasion de se vanter, tellement qu'il essaye de s'attribuer tout, & par l'élévement d'un discours pompeux il s'étudie à mettre sous son joug tous les membres de Christ, qui sont attachés à un seul Chef qui est Iesus Christ.* En l'Epitre 38 *Vous tâchez, de mettre sous vous les membres de Christ, par ce mot d'Vniversel que vous prenez. Que sont vos freres tous les Evesques de l'Eglise Vniverselle, sinon les Astres du ciel ausquels vous desirez de vous préferer par un mot d'élevement? Vous ne desirez pas seulement d'estre appelé Pére, mais le Pére General dans le Monde.* Et au 6. livre Epitre 30. *Quiconque soit celuy qui desire d'estre appelé seul sacerdot, il s'eleve par dessus tous les autres sacerdots.* Par où il est clair que 1. selon le sens de Grégoire, *estre Evesque Vniversel ou Oecumenique* c'est vouloir estre *seul Evesque, Chef de tous les bons, subjuguer & mettre sous soy tous les membres de Christ; se préferer à tous les Evesques, estre dit Pere General au Monde, s'elever sur tous les autres sacerdots, &c.* Et 2. qu'il condamne toutes ces

An 595. de N. S.

An 595. de N. S. choses également: ou plutost qu'il a en plus grande detestation l'attentat *de se faire Chef de tous les bons & Pére Général au Monde*, que celui de se faire *seul Evesque*; puis que de cette prémisse *il se fait seul Evesque* il infére cette conclusion, *il se fait Chef de tous les bons, il se préfére à tous les Evesques, il se dit Pére Général au monde*: montrant que cette conclusion est la principale en son intention & que c'est contr'elle proprement & principalement qu'il dresse toutes ses batteries.

Comment il le blame. 4. Contre ce titre d'*Oecumenique ou Universel* pris au sens de Grégoire, il semble qu'il ne peut trouver de termes assez odieux pour le diffamer & le faire avoir en horreur: Il dit que c'est *un nom de vanité, un mot & un discours superbe & pompeux, sorty de la racine de vanité, un profane élévement contraire aux ames, un mot pervers, un venin de discours, qui fait mourir les membres dans le corps de Jesus Christ, une tentation d'usurpation diabolique, une nouvelle presomption, un orgueil nouveau, un nom nouveau & profane, nom de singularité, nom de blasféme, nom qui ne doit pas estre nommé, nom frivole, nom d'erreur, mot sot, superbe & mauvais, nom dont aucun qui a esté vrayement saint n'a presumé d'estre appelé, nom que le premier Apostat qui* est le Diable *a inventé.*

Les argumens qu'il fait contre ce titre. Il ne s'est point contenté de rendre ce titre odieux par les plus noirs épithétes qu'il luy a donné, mais apporte des argumens puissans à l'encontre. Nous en produirons seulement quelques uns. 1. Il produit la personne de Saint Pierre & des autres Saints qui n'ont jamais pris un tel titre; Au livre 4. Epitre 32. *Le soin & la principauté de toute l'Eglise est commise à Saint Pierre & toutefois il*

fois il n'est point appelé Apotre Universel. Et en An 595. l'Epitre 38. écrite à Jean: *Certes Pierre premier* de N. S. *les Apotres & membre de la Sainte & universelle Eglise, Paul, André, Jean, que sont-ils autre chose que Chefs de peuples singuliers, & toutefois sous un seul Chef ils sont tous membres de l Eglise, & personne des Saints n'a jamais voulu estre appelé Universel. Que vostre Sainteté reconnoisse aussi combien elle est bouffie en elle mesme de desirer d'estre appellée de ce nom, dont aucun qui a esté vrayement Saint n'a présumé d'estre appelé. Et si l'Apotre Paul a évité que les membres du corps du Seigneur soient soumis partialement à certains Chefs hors Christ, & mesme aux Apôtres, que direz vous en l'examen du dernier jour à Christ le Chef de la Sainte Eglise Universelle, vous qui desirez par le nom d'Universel vous assujettir tous ses membres?* Ce discours de Grégoire est fort considérable, où il pose que Saint Pierre le premier des Apôtres n'a point esté & n'a pû estre Chef de l'Eglise Catholique, mais seulement un membre particulier avec les autres Apôtres, & le premier dans leur collége sous un mesme Chef qui est Jesus Christ. Ce qui est fort éloigné de celui qui se dit aujourd'huy le successeur de ce Grand Apôtre.

2. Il montre que ce titre est contraire à l'interest commun des membres de l'Eglise, & sur tout des Evesques. Au 4. livre Epitre 32. *Si quelqu'un prend le nom par lequel il se fait Chef de tous les bons, toute l Eglise déchet de son estat quand celuy qui est universel tombe. Mais que ce nom de blaspheme soit loin du cœur des Chrestiens, qui oste l'honneur de tous les sacerdots, lors qu'un seul se l'arroge follement,* & en la 36. *Nul de mes prédécesseurs n'a consenty d'user d'un nom si profane, parceque si un Patriarche est nommé Universel, le nom*

An 595. de N. S. *de Patriarche est denié à tous les autres. Mais arriere, arriere cecy de l'entendement Chrestien que quelqu'un veuille ravir pour soy ce qui diminue l'honneur de ses freres en la moindre partie que ce soit*, &c. Il poursuit encore là, disant, Celuy qui se nomme Evesque oecuménique ou universel *s'efforce de s'attribuer toutes choses, & de mettre sous son joug tous les membres de Christ. S'il est permis de dire cela il dénie l'hōneur à tous les Patriarches, & lors que d'aventure celuy qui est nommé Universel perit dans l'erreur, nul Evesque ne se trouve estre demeuré en son estat.* Et Epitre 38. *Nul des Prelats du siége Apostolique n'a jamais voulu estre appelé d'un tel mot, nul n'a pris ce nom temeraire, de peur que si dans le degré Pontifical il tiroit à soy la gloire de singularité, il ne semblast le denier à tous ses freres*, &c. *Il est écrit prevénans l'un l'autre par honneur, & vous desirez d'oster à tous l'honneur que contre tout droit vous desirez usurper singulierement.* Et au liv. 6. Epitre 24. *Je luy ay dit qu'il ne pouvoit avoir paix avec nous s'il ne corrigeoit l'élevement de ce mot que le premier Apostat a inventé. Mais vous ne devez pas dire que cette mesme cause est de néant, parce que si nous le supportons de bon cœur, nous corrompons la foy de toute l'Eglise*, &c. *Afin que je me taise de l'injure qu'on fait à vostre honneur, si un Evesque est appelé universel, toute l'Eglise tombe si l'universel, qui est un, tombe.* Apres ces discours & d'autres semblables de Grégoire je laisse à penser ce que l'on doit juger de celuy qu'on nomme aujourd'huy le *Superintendant General* ou le Chef Universel de toute l'Eglise ou de tous les membres de Christ.

3. Grégoire ajoute que ce titre fait tort aux droits de l'Empereur. Au 4. livre, dans l'Epitre 32. addressée à Maurice, il dit: *Celuy-là est à reprimer*

qui fait injure à l'Eglise Universelle, qui est bouffi de cœur, qui desire de s'éjouir d'un nom de singularité, qui aussi se met au dessus de l honneur de vôtre Empire par un nom particulier. Où l'on void qu'il pose que c'est un crime de léze Majesté à un Evesque quel qu'il soit d'estre nommé Chef ou Evesque Oécumenique ou Universel, parce qu'il se met au dessus de l'honneur de l'Empire. Grégoire n'estoit pas encore instruit en la Théologie qu'on a enseignée pres de 500. apres luy & qu'on void dans le Decret, que *Nostre Seigneur a commis à Saint Pierre les droits de l'Empire terrien & du celeste, & que non seulement le peuple, mais aussi l'Empereur Romain doit rendre obéissance au Pape, parce qu'il est le Pontife Universel: que tous les Princes baisent les pieds du Pape, qu'il luy est permis de déposer les Empereurs, & que la difference est aussi grande entre les Pontifes & les Rois qu'entre le Soleil & la Lune.*

An 595. de N. S.

l'an 1076

4. Grégoire 1. raisonne ainsi en la 24. épitre du livre 6. *Si nous supportons de bon cœur la cause de celuy* qui prend ce titre d'Universel, *nous corrompons la foy de toute l'Eglise,* & au 4 livre épitre 39. *Consentir à ce méchant nom n'est rien autre chose que perdre la foy.*

5. Il insiste le plus sur la comparaison qu'il fait de l'Evesque Universel avec le Diable & avec l'Antechrist. En l'épitre 34. du 4. livre. *Ce nous est un grand sujet de tristesse que l'on supporte patiemment que le frére mon Coévesque tache d'estre appelé seul Evesque, tous les autres estant méprisez. Mais en son orgueil qu'est ce qui nous est designé sinon que déja les temps de l'Antechrist sont proches: parce qu'il imite celuy, qui ayant méprisé la joye sociale, les légions des Anges, & tâché de s'élever au comble de singularité, disoit, Ie hausseray mon throne*

Esa. 14.13.

An 595. de N. S. *throne au dessus des Astres du ciel*, &c. & en l'épitre 36. *Parce que celuy-là est pres de qui il est écrit*, Il est Roy sur tous les fils d'orgueil, *ce que je suis pressé de dire, non sans grande douleur, nostre frere & Coévesque Iean tâche par son élévement de luy estre Précurseur dans le nom qu'il prend.* Et dans l'epitre 38. *Qui est-ce je vous prie, qu'on s'est proposé pour imiter par un mot si pervers, sinon celuy qui ayant méprisé les légions d'Anges constitués socialement avec luy, a tâché de s'élever au comble de singularité, en sorte qu'il fust veu n'estre soumis à personne & présider seul à tous? Que sont les fréres tous les Evesques de l'Eglise Vniverselle, sinon des Astres du ciel? & quand vous desirez vous préferer à eux par un mot d'élévement, & fouler au pied leur nom en comparaison du vostre, que dites vous sinon* je monteray au ciel, j'éleveray mon throne sur les astres du ciel? *Tous les Evesques ne sont-ils pas des nues? & lors que vostre fraternité tâche de les déprimer & abbaisser, quelle autre chose dit-elle, sinon celle-cy que dit l'ancien ennemy*, Je monteray sur la hauteur des nues? &c. *Le Roy d'orgueil est pres, & (ce qui est detestable à dire) une armée de sacerdots luy est préparée, parce qu'ils sont à la solde du col d'élévement, au lieu qu'ils avoient esté mis pour estre conducteurs d'humilité.* Et en l'épitre 30. du 6. livre. *Ie le dis en confiance, Quiconque s'appelle ou desire d'estre appelé Sacerdot Vniversel, est Précurseur de l'Antechrist en son élévement: parce qu'en s'enorgueillissant il se met devant tous les autres, & il n'est point mené à l'erreur par un orgueil different: veu que comme ce méchant là veut paroitre Dieu sur tous les hommes, ainsi quiconque veut estre appelé seul sacerdot, il s'éléve sur tous les autres sacerdots.*

Par où l'on peut voir clairement en quel sens Grégoire

Grégoire I. dit que celuy qui se nomme *Evesque Oecumenique ou Universel* se dit *seul Evesque*: sa-voir, non en ce qu'il refuse & oste le nom d'Eves-que aux autres & qu'il veut qu'on le nomme luy seul Evesque ; ce seroit attribuër à ce Pape un sens ridicule: mais *en ce qu'il se préfere à eux tous méprisant & foulant ainsi au pied leur nom & en ce que les deprimant & abbaissant ainsi sous luy, il s'éleve sur tous & se met au comble de singularité*, & par ce moyen se constitue seul en effet. Car bien qu'il laisse aux autres le nom de Sacerdot ou d'E-vesque, il ne leur permet que de le posséder sous luy, tellement qu'il demeure nécessairement seul en son degré, & seul proprietaire de l'Episcopat & du Sacerdoce, que tous les autres tiennent sous luy & comme dépendans de luy. Cela paroit aus-si par la comparaison que fait Gregoire de celuy qui se nomme Evesque Oecumenique avec le Dia-ble & avec l'Antechrist. Car comme (selon le rai-sonnement de Grégoire) le crime du Diable n'est point en ce qu'il s'est nômé seul *Ange* ou *Ange V-niversel*, mais en ce qu'il s'est tiré du pair d'avec tous ses compagnons & ses égaux, en se portant pour Dieu & pour Roy sur les Anges, en élevant son throne par dessus eux, & en ne voulant estre sous aucun, mais presider seul à tous. Et comme le crime de l'Antechrist n'est pas en ce qu'il oste aux autres Pasteurs le nom d'Evesques ou de Conducteurs de l'Eglise, ni en ce que luy seul se nomme le Conducteur & l'Evesque de l'Eglise; mais en ce qu'il se tire du pair d'avec tous les E-vesques qu'il devroit reconnoitre pour ses égaux qu'il les déprime & abbaisse sous luy, qu'il éléve son throne par dessus eux, qu'il veut présider sur eux tous, qu'il se préfere à eux tous, & en ce qu'il veut sembler estre Dieu sur tous les hommes.

An 595. de N. S.

En quel sens il prend le mot de seul.

Pareil-

An 595. de N. S.

Pareillement (selon le sens de Grégoire) le titre d'Evesque Oecuménique ou Universel est détestable, parce qu'à l'imitation du Diable & de l'Antechrist, *il déprime & abbaisse tous les Evesques sous luy, il se préfére à eux tous, il foule aux pieds leur Nom en comparaison du sien, il s'éleve sur eux tous, & ainsi monte au comble de singularité*, & ainsi est Précurseur & imitateur de l'Antechrist.

Gregoire combat le titre d'Universel au mesme sens qu'on le donne au Pape.

Cela fait voir évidemment que Grégoire combattoit le titre d'*Evesque Universel*, tout au mesme sens qu'on le donne aujourd'huy à l'Evesque de Rome. Car se dire *Evesque ou Pontife Universel & seul Chef Universel de toute l'Eglise*, ou comme parle le Cardinal du Perron, se dire *Surintendant Général & Monarchique sur toute l'Eglise de Dieu*, ou *avoir Superintendance & jurisdiction sur tous les Evesques, Archevesques & Patriarches*, n'est-ce pas *se préférer à tous & ne vouloir estre sous aucun, se mettre devant tous, présider sur eux tous, s'élever sur tous les Sacerdots de Dieu, & affecter un nom de Singularité* : ce qui est directement ce que Grégoire combattoit & qu'il disoit estre fait à l'imitation de l'Antechrist & du Diable.

& il le condamne absolumẽt.

Cela monstre aussi manifestement combien ceux-là se trompent qui disent que Grégoire improuvoit si fort ce titre d'*Evesque Universel* en Jean le Jeuneur Patriarche de C. P. parce qu'il se le vouloit attribuer à luy seul, au lieu que c'estoit à Grégoire seul, que ce titre appartenoit comme Evesque de Rome. Mais ce que nous venons de réprésenter renverse cet eschappatoire. Car il ne paroit rien du tout de cela dans tous les Ecrits de Grégoire qui sont si diffus & en si grãd nombre sur ce sujet, Si cela estoit, n'eust-il point dit

dit en quelque endroit, que ce titre-là lui apparte- An 595. de N. S.
tenoit à luy seul, comme Successeur de S. Pierre.
Et tout au contraire, nous avons veu qu'il dit que ni S Pierre, ni aucun des Saints ne l'a jamais porté. De plus il noircit ce titre de toutes les plus noires couleurs qu'il luy est possible, il dit qu'il est superbe, orgueilleux, présomptueux, profane, plein de venin, contraire aux ames, qui fait mourir les membres du corps de Christ, une usurpation diabolique, un nom d'erreur & de blasphéme, & que celuy qui le porte imite l'Antechrist & le Diable. Je vous prie, s'il eust voulu porter ce titre-là, s'il eust crû qu'il eust appartenu à luy seul, l'eust-il si horriblement denigré? Et eust-il dit en la 36 Epit. du 4. livre qu'encore qu'au Concile de Calcedoine le titre d'*Universel* eust esté offert à l'Evesque de Rome, néanmoins *aucun de ses predecesseurs n'avoit jamais consenty à recevoir un nom si profane, & Dieu nous garde que jamais cela entre dans un esprit Chrestien.* De plus nous lisons qu'Eulogius Patriarche d'Aléxandrie, croyant que selon la coutume usitée il n'y avoit point de venin dans ce titre, le donna au mesme Grégoire l'an 598. Mais il le refusa absolument, disant au l. 7 Epit. 30. *J'avois dit que vous ne deferassiez rien de tel ni à moy ni à aucun autre: & toutefois voicy qu'au frontispice de vostre lettre que vous m'avez addressée à moy-mesme qui ay fait cette defense, vous avez voulu imprimer ce titre d'appellation superbe, me nommant Pape Universel: ce que je prie Vostre tres-chere Sainteté de ne faire plus. Car autant que vous donnez plus que de raison à un homme, autant vous est-il osté &c. Alors je m'estime vrayement honoré quand on ne denie point à mes freres l'honneur qui est deu à chacun d'eux. Car si Vostre Sainteté me nomme Pape Universel, vous*

nier-

An 595. *estre ce que vous estes. Mais Dieu nous garde de ce-*
de N. S. *la, & éloignons ces paroles qui enflent la vanité &*
qui navrent la charité. Et certes Vostre Sainteté
sait que ce t tre a esté deféré par le S. Concile de
Calcedoine & par les Péres qui l'ont suivy à mes
Predecesseurs: mais aucun ne l'a voulu prendre,
parce qu en aymant l honneur de tous les Evesques
en ce Monde ils vouloient conserver le leur envers
Dieu Tout-puissant. De là vient que Gregoire bien loin de vouloir estre appelé Pape ou Evesque Universel, voulut le premier se faire nommer *Serviteur des Serviteurs*. Ses successeurs véritablement ont aussi pris ce titre: mais ils n'ont pas suivy ses traces. Car environ dixhuit mois apres sa mort l'an 606. Boniface 3. qui occupoit son Siége, obtint du Parricide Empereur Phocas qu'il n'y auroit desormais que l'Evesque de Rome qui serpit nommé *Oecumenique* ou *Universel*, & que le Siege de l'Eglise Romaine fust le Chef de toutes les Eglises. En quoy il semble que Grégoire prévoyoit ce qui devoit arriver bien-tost apres luy: tellement que nous avons à observer icy un trait de la Providence, qui a voulu que ce titre d'orgueil, de *Chef universel de l'Eglise* ait esté le plus condamné comme *un Nom de blasphéme & de Precurseur de l'Antechrist*, par un homme qui a tenu ce Siége & qui est mis au rang des Saints. En effet, on peut dire que ç'a esté un bon Pape ou Evesque de Rome en comparaison de ceux qui sont venus depuis, comme l'histoire des siécles suivans le peut faire connoitre.

Serviteur des Serviteurs.

Boniface 3. se fait nommer Universel.

Defauts du procédé de Greg.

Cependant dans ce procédé de Grégoire le Grand on peut remarquer plusieurs defauts qui marquent l'infirmité humaine. 1. En ce qu'il appelle ce titre d'*Oecumenique* ou *Universel* *un nom nouveau & une presomption nouvelle.* Car les

Evesques

Evesques de Constantinople l'avoient porté soixante & dix ans & plus, sans qu'aucun des Prédecesseurs de Grégoire avant Pélagius à. s'en fust formalisé. Et Jean le Jeuneur ne s'est point avisé de prendre ni de quitter un nom que ses devanciers luy avoient laissé par une jouissance paisible de tant d'années. De sorte que Grégoire accusoit de nouveauté ce qui ne le méritoit pas, & condamnoit ses prédécesseurs d'un silence préjudiciable à l'Eglise selon ses propres raisonnemés. 2. De sa querelle particuliere il en veut faire une cause générale. Car on ne void point que d'autres que luy ni dans l'Orient ni dans l'Occident se scandalisast de ce titre là. Au contraire l'Empereur & les Patriarches Orientaux remontroient à Grégoire qu'il faisoit du bruit pour rien ou pour une chose frivole, & ils estimoient qu'il faloit se conformer à l'usage du temps, qui avoit obtenu que le Patriarche de C. P. fust nommé Oecumenique, sans y trouver rien de mauvais. Mais Grégoire tout au rebours veut faire croire que *toutes les Eglises en sont troublées & scandalisées, qu'elles gémissent de cet orgueil.* 3. Il dit que le Concile de Calcédoine avoit offert le titre d'*Universel* à ses Prédecesseurs. Cela cependant ne se trouve point. Il est vray (comme nous l'avons veu) qu'un Prestre & deux Diacres d'Alexandrie, & un Laïque dans le Concile, avoient nommé *Leon Patriarche Oecumenique de l'ancienne Rome* : mais on ne void pas que le Concile le luy ait offert, ni qu'il le luy ait donné. Et selon ses hypothéses il fait grand tort au Concile de dire qu'il le luy ait offert. Car si c'est un *titre profane, d'erreur, de blasphéme, d'orgueil qui ne doit pas estre nommé*, & si ses prédécesseurs le croyans tel, se sont sentis obligez à le refuser, comme il le pose; en quelle conscience, le Concile de Calcé-

An 595. de N. S.

An 595. de N. S. Calcédoine l'eust-il pû offrir ou donner? auroit-il pris plaisir à attaquer leur modestie par une tentation de *presomption diabolique* & les rendre *precurseurs du Roy d'orgueil*? Et eust-il esté convenable à une assemblée de saints Evesques de donner un titre *detestable qu'aucun des Saints n'a pû ni dû recevoir*, comme il parle. 4. Il témoi-
Liv. 4. Epit. 38. gne aussi de la foiblesse en offrant de passer par le jugement de l'Empereur, qui l'accusoit d'estre auteur du trouble de l'Eglise. Car si sa conscience ne luy permettoit pas de se déporter de son accusation contre Iean & contre Cyriacus son successeur: parce qu'à son dire, sa cause estoit la cause commune de toute l'Eglise; comment est-ce qu'il vouloit remettre le jugement de cette cause à un Prince qu'il voyoit luy estre si contraire? Il est vray qu'il ajoute bien à propos que s'il estoit condamné par l'Empereur il n'auroit plus de recours que d'en appeler à l'Eglise c'est à dire à un Concile General. Mais de là mesme il s'ensuit qu'il se reconnoit justiciable & inferieur non seulement à l'Empereur mais aussi à l'Eglise ou au Concile *Que si*, dit-il, *je suis méprisé en ma reprimende, reste que j'en doive appeler à l'Eglise.*

5. Enfin, au livre 4. épitre 32. il décrit Iean le Ieuneur comme un insigne hypocrite & un orgueilleux, disant, *Nos os sont froissez de jeûnes & nous sommes bouffis d'entendement: nous sommes couverts de chetifs habits & par l'élevement du cœur, nous surmontons la pourpre: nous sommes docteurs des humbles, & nous sommes conducteurs d'orgueil: & sous une apparence de brebis nous cachons des dents de loup.* Toutefois dans l'épitre 26 du 5. livre, écrite à l'Empereur il appelle Iean *son frere tressaint*: & apres la mort de Iean il l'appelle *de sainte memoire*, dans le livre 6. épitre 4. Si Jean

Iean durant sa vie & jusques à sa mort avoit esté un loup déguisé en brebis, un hypocrite, un imitateur du Diable, un Précurseur de l'Antechrist, comme il le qualifie, quelle sainteté pouvoit-il trouver en luy ni en sa mémoire? En effet, Iean le Ieusneur estoit estimé & honoré comme un fort bon Prélat, renommé pour sa pieté, sa science, sa sainteté, son humilité, sa debonnaireté, ses jeûnes, ses austeritez & ses aumônes: & il n'y a eu que Grégoire qui a entrepris de le diffamer. Et il a bien monstré son humilité & sa douceur, en ce que nonobstant toutes les injures dõt le chargeoit l'Evesque de Rome, il ne paroit pas qu'il s'en soit jamais piqué, ni remué, esperant sans doute que son silence & sa patience le justifieroient assez.

An 595 de N. S.

Les qualitez de Iean le Ieusneur

Niceph. l. 18. c. 34.

Cependant pour dire franchement ce que je pense de ce titre d'*Oecumenique* ou *Vniversel* j'estime qu'il eust esté à desirer que ni Iean, ni aucun de ses prédécesseurs, ni de ses successeurs n'eust jamais pris ce titre. Car outre qu'on le donnoit au Patriarche de Constantinople en une signification impropre & forcée, comme nous l'avons veu; ç'a esté une pierre de scandale, à laquelle se sont aheurtés les Evesques de Rome, qui ont voulu se l'approprier à eux seuls, nonobstant toutes les raisons de Grégoire le Grand; & qui par envie ont cherché toutes les occasions de déprimer & d'abbaisser le siége de Constantinople & l'Empire d'Orient qui en faisoit sa ville Capitale jusques à ce qu'ils l'ayent veu ruiné par les ennemis du Nom de Christ. Et bien que maintenant celuy qui se dit aujourd'huy Patriarche de Constantinople soit chetif & miserable en comparaison de ce qu'il a esté, toutefois l'Evesque de Rome ne le souffrira & ne luy pardonnera jamais,

Iugement de ce titre d'Vniversel.

An 595. de N. S. mais, tant qu'il se nommerent Patriarche *Oecumenique*, comme on dit qu'il fait encore à pres

Ce qui a poussé le Pape à s'opposer à l'avancement du Siége de C.P.

Au reste, si l'on veut rechercher la raison pour laquelle Grégoire a si fort invectivé là dessus, on peut remarquer. Que sans doute luy & ses prédecesseurs consideroient d'un costé avec douleur, que leur siége estoit fort diminué & fort abbaissé par les guerres étrangéres furieuses, qui avoient pillé, saccagé & ruiné la ville de Rome, qui la tenoient encore comme captive, & faisoient que l'Empereur l'avoit abandonnée depuis plusieurs années & n'y résidoit plus : de l'autre costé ils voyoiēt que le siége du Patriarche de C.P. s'avançoit & se fortifioit tous les jours; à cause que c'estoit la ville regnante & la Capitale *de tout l'Empire*, où l'Empereur depuis un tres-long temps avoit étably sa Cour. Tout cela faisoit craindre que comme l'autorité & la puissance de l'Evesque de Rome n'avoit esté formée & fondée d'abord que sur ce que la Ville estoit la premiére, la capitale & la Dominante de l'Empire, cette mesme autorité & dignité du Pape ne diminuast & ne s'affoiblit, à mesure que Rome décheoit, & qu'à l'opposite le siége Patriarchal de Constantinople ne s'accrûst & n'enjambast sur celuy de Rome. C'est pourquoy les Papes qui ont veu la diminution de la ville de Rome & l'augmentation de Constantinople, ont si soigneusement taché d'appuyer leur siége d'ailleurs que de la principauté de la ville, & ont fait retentir le *Tu es Petrus*, & les Canons anciens qui leur avoient donné de grands privileges: C'est aussi la raison pour laquelle ils se sont opposez tant qu'ils ont pû à l'avancement & à l'élevement des Evesques de Constantinople qui ne manquoient pas d'ambition & de desir de s'élever au dessus des autres aussi bien

a que ceux de Rome. Grégoire donc appre- An 595.
dant que les Patriarches de C. P. n'abusassent de N. S.
e titre d'*Oecumenique* ou *Vniversel*, qu'on a-
t accoutumé de leur donner, & qu'ils conti-
oient à prendre, & que de là ils ne prissent oc-
ion de s'arroger de l'Universalité & de la Prin-
auté sur les autres Patriarches & sur celuy de
ome mesme, il s'est porté à invectiver si fort
ntre ce titre. Et bien qu'il l'ait si fort blamé &
etté, il n'a pas laissé de maintenir vigoureuse-
ent la dignité & la puissance que ses Prédéces-
urs s'estoient arrogée, d'estre le Chef ou le pre-
ier en ordre & en dignité de tous les Prélats &
tous les Patriarches de l'Eglise universelle: soit
vertu de ce qu'il estoit, disoit il, le successeur
Saint Pierre lequel il nomme souvent *le Prin-
des Apôtres*, c'est à dire selon le style & le sens
es Anciens, le premier en ordre du sacré Collé-
e Apostolique, soit à cause que les Canons de
Eglise & les Constitutions Impériales luy a-
oient donné de la prééminence sur les autres.
'ay estimé nécessaire de m'estendre un peu sur
e glorieux titre *d'Oecumenique ou Vniversel*, pour
lémesler cette fameuse controverse, & pour fai-
e mieux comprendre l'histoire soit de ce siécle
oit des suivans. Retournons aux autres choses
qui arrivérent en ce temps.

Jean Prestre de Calcedoine fut accusé devant Jean le Ieuneur son Patriarche d'avoir quelque mauvais sentiment en la foy. Le Patriarche n'en voulut pas connoitre, soit parce qu'il y avoit quelque chose de son interest particulier, soit pour quelqu'autre raison: mais il députa des Cōmissaires pour l'ouïr & pour en juger. Ces deputez ne furent point favorables au Prestre Jean, mais ils le cōdamnérēt, méme à estre battu de verges. Se sentāt fort grevé de cette rude sentence, il eut

Le Procés de Jean Prestre de Calcedoine.

An 595. de N. S. eut recours à l'Empereur & à Theoctiste son Cousin, ausquels il rendit un compte fort particulier de son fait & du jugemēt rigoureux rendu contre luy : & présenta une Requeste à l'Empereur, par laquelle il le supplioit d'ordonner que son procés fust reveu & jugé par l'Evesque de Rome, suivant les canons du Concile de Sardique. L'Empereur voyant que le Patriarche de Constantinople n'en vouloit point juger, ottroya la demande au suppliant, & pour cet effet luy donna des lettres particulières addressantes à Grégoire. Sur cela le Pape assembla un Synode de 22. Evesques, & de 34. Prestres Cardinaux (c'est-à-dire qui chacun avoient le titre d'une Eglise parochiale dans Rome) où le Prestre de Calcedoine fut absous suivant la coutume ordinaire des Evesques de Rome qui favorisoient ceux qui avoient recours à leur Siége. Grégoire écrivit à Iean de C.P. pour luy faire savoir cette absolution, & luy dit : *Nous nous sommes fort étonnez pourquoy ceux qui avoient esté deputez par vous pour juges en une cause de la foy contre Iean Prestre de l'Eglise de Calcedoine, en negligeant la verité ont crû à leur opinion &c. car le libelle qu'il a présenté aux Iuges déléguez s'accorde en tout & par tout à la sincerité de la droite foy.* Il écrivit aussi à Maurice que ce Iean avoit esté reconnu Orthodoxe, & dit, *les juges députez par nostre tres-saint frère & Coëvesque Iean, ayant négligé injustement le Prestre Iean lors qu'ils ont tâché de s'occuper en son grief, se sont montrez eux mesmes reprehensibles.* Tout cela se peut voir dans les Epitres 15. 16. & 17. du 5. livre des Epitres de Grégoire. Et c'est suivant cela qu'il faut entendre les paroles du mesme Grégoire dans l'Epit. 24. qu'il addresse à Marinien Evesque de Ravenne : *Iean Prestre de Calcedoine en la cause*

qu'il

il avoit contre nôtre frére & Collegue Iean Evê-
e de C. P. a eu recours selon les Canons au Siége
ostolique, & la cause a éte terminée selon nostre
tence. Qu'on juge si de cette histoire on en peut
er la Souveraine Iurisdiction de l'Evesque de
ome sur tous les autres, comme le prétendent
uelques uns. De plus, il faut remarquer que ce
 fut pas le Pape seul qui jugea cette affaire, mais
Synode avec luy, comme il le faisoit d'ordinaire.

An 593 de N. S.

Synode de Rome.

Dans ce Synode on dressa six Canons qui
ortoient que les Diacres ne pouvoient exercer
office de Chantres: que dans la chambre de l'E-
esque il n'y auroit point de jeunes garçons Laï-
ues pour le servir; mais seulement des Clercs &
es Moynes: que l'on ne portast plus les corps
les Pontifes Romains à la sepulture avec des
raps, & des dalmatiques, parce que le Peuple a-
oit accoutumé d'en couper des morceaux & de
es garder en reliques: que les Evesques ne pou-
roient disposer par Testament que des biens dont
ils jouissoient avant leur Episcopat; & quant à
ceux qu'ils pourroient avoir aquis depuis, qu'ils
appartenoient à l'Eglise.

Il arriva en Dalmatie une chose qui donna auf-
si de l'exercice à Grégoire. Maxime avoit esté é-
tably Evesque de Salone dans le détroit du Pa-
triarche de Rome sans l'en avertir, ce qui estoit
contre les Canons: & de plus il estoit accusé d'y
estre entré par Simonie, par la faveur disoit on,
de l'Exarque de Ravenne qu'il avoit gagnée par
argent & par la recommendation de l'Empereur
que l'Exarque avoit obtenuë. Grégoire estant a-
verty de tout cela, defendit à Maxime de celebrer
les Sacrés mystéres, & envoya en faire attacher
l'interdiction dans les lieux publics de Salone, &
le cita pour comparoitre devant luy à Rome.

Maxime Evesque de Salone.

Maxime

An 595. de N. S. Maxime fit déchirer l'Interdiction & eut reco à l'Empereur pour le supplier de luy ottroyer protection contre Grégoire qui le pressoit, & voulut pas comparoitre à sa citation : craign disoit-il, la sévérité du Pape, qu'il accusoit d'a voir fait mourir en prison un Evesque nommé Malcus. Grégoire se plaignoit à l'Imperatrice cette fausse accusation que Maxime lévoit contre luy pour s'éxempter de répondre devant luy comme il devoit, & le menaça que s'il tardoit d'avantage à comparoirre il éxerceroit contre luy la sévérité des Canons. Cependant il n'usa point de cette rigueur & permit que Maxime vint à Ravenne pour y estre ouy & jugé *par Marinien* Evesque du lieu. Maxime y *comparut où il jura* sur le tombeau de S. Apollinaire qu'il n'avoit usé d'aucune simonie en son ordination, & fit satisfaction pour les fautes qu'il avoit commises contre le respect qu'il devoit à son Patriarche. Cela fit que Grégoire le renvoya absous, & consentit qu'il jouist paisiblement de son Evesché de Salone.

liv. 4. ep. 34.

Virgile d'Arles. Greg l. 4. Epit. 51 52

Il envoya en ce temps le *Pallium* ou Manteau Archiepiscopal à Virgile d'Arles, & luy écrivit pour le faire son Vicaire dans les provinces qui obéissoient au Roy Childebert, avec puissance d'y veiller sur la doctrine & sur les mœurs. Nommément il l'avertit & les autres Evesques des Gaules qu'il avoit entendu que la Simonie y régnoit, & qu'il devoient s'employer à la bannir.

Pierre & Prudence Evesques d'Istrie écrivirent aussi à Grégoire, pour luy demander seureté de venir conferer avec luy sur le sujet des Trois Chefs qui les tenoit toûjours divisez. Le Pape répondit qu'ils seroient les bienvenus, & qu'il esperoit de les satisfaire pleinement sur ces points-là. Cependant

pendant ils ne vinrent point & continuérent à demeurer séparez. An 595. de N. S.

Grégoire Evesque de Tours mourut cette année ou au commencement de la suivante, apres y avoir tenu le Siege Episc. 21. an avec grande louange & singuliere reputation de Sainteté, qui le rendoit recommandable mesme envers nos Rois comme nous en avons veu plusieurs témoignages. Il a laissé plusieurs livres dont on fait estime. Sur tout il en à écrit dix des faits de nos premiers Rois de France, sans quoy nous n'aurions que peu ou point de lumiére des commencemēs de nostre histoire. Il y entremesle souvent des Miracles qui ont peu d'apparence, ou des choses de petite importance, qui souvent ne sont guere à propos. On y trouve aussi des choses qu'on croid y avoir esté fourrées par quelques'uns qui sont venus depuis sa mort. Il a composé un Commētaire sur le Psautier, un livre *de la Gloire des Martyrs*, deux *de la Gloire des Confesseurs, un des Miracles de Iulien Martyr, & quatre de ceux de S. Martin de Tours.* Son style est rude & il se sent fort de la barbarie de son siécle. On dit qu'il avoit aussi composé d'autres livres qui ne se trouvent plus. Mais pour tous ces Ecrits il faut observer le jugement qu'en fait le Cardinal Baronius. *Il faut pardonner ces choses comme aussi plusieurs autres à la simplicité de Grégoire de Tours, qui admet trop facilement beaucoup de choses, comme aussi Hilduin l'excuse: disant, Au reste, il faut pardōner à la simplicité de Grég. Evêq. de Tours, hōme religieux, qui a laissé beaucoup de choses par écrit tout autrement que la verité n'estoit; non par astuce de tromperie, mais par l'affection qu'il avoit pour la bonté & la simplicité.* On dit qu'il voulut estre enterré aux pieds de Saint Martin, en un

Mort de Gregoire de Tours.

Ses Ecrits.

Tom. 2. an 109. sect. 49.

An 595. de N. S. lieu où tout le monde passoit, afin qu'on marchast sur son corps : Mais le peuple de Tours l'en tira, & luy fit batir un beau sepulcre à costé de celuy de S. Martin. L'Eglise Romaine célebre la feste de Gregoire comme d'un Confesseur le 17. de Novembre.

Venantius Fortunat. Venantius Fortunatus (nommé aussi Honorius & Clementianus) fut au mesme temps. Il estoit Italien de nation & avoit fait ses premiéres études à Ravenne. Delà il vint à Tours, où il se donna à connoitre à Grégoire qui en estoit Evesque, & qui l'ayma à cause de ses belles qualitez, & sur tout parce qu'il estoit le meilleur Poëte Latin de son temps. La Reyne Radegonde qui vivoit dans son Monastére en ayant ouy parler, le fit venir à Poitiers, où il fut ordonné Prestre un peu avant que les Lombards entrassent en Italie. Il a employé sa veine poëtique sur tout à composer des Eloges de diverses personnes, cõme de S. Radegonde, de S. Hilaire de Poitiers, de S. Aubin d'Angers, de S. Germain de Paris, de S. Remy de Reims, de S. Maurille, & selon quelques uns de S. Amand de Rhodez. On le blame d'avoir aussi fait les Eloges de quelques Princes vicieux, sur tout de Frédegonde & de Brunehaud. D'autres l'excusent sur ce que vivant dans leur Cour il n'y subsistoit que par leur faveur & assistance, qu'il ne pouvoit avoir que par ses louanges. Mais il s'en devoit retirer plutost que de rendre sa plume mercenaire pour louër des personnes indignes. On luy attribue aussi quelques Hymnes qu'on chante en l'Eglise Romaine, & un poëme divisé en quatre livres de la vie de S. Martin. Il a fait aussi une Exposition sur l'Oraison Dominicale & sur le Symbole. Quelques uns luy attribuent aussi une vie de S. Medard: mais Monsieur de Launoy Docteur de

de Sorbonne prouve qu'elle est supposée. La plus-part des Historiens le font Evesque de Poitiers: mais quelques uns en doutent: parce que Grégoire de Tours son amy ne le nomme que Prestre. Que s'il a esté Evesque ce ne peut avoir esté que peu de temps.

An 596. de N. S.

Chagan Roy des Avarois faisoit souvent des courses sur les terres de l'Empire. Cette année il s'avança avec de grandes forces jusques au pays des Venétiens, où il défit l'armée de Gisulfe Duc des Lombards & le tua. Romilde sa femme se sauva avec quelques troupes dans le chateau de Frioul, où Chagan l'alla assiéger. Elle se rendit à luy sur la promesse qu'il luy fit de l'épouser. Mais quand il fut maitre du chateau il y mit le feu, le reduisit en çendre, fit prisonniers tous ceux qui estoient dedans & fit cruellement empaler la pauvre Romilde à la veuë de tout le monde. Ce qui doit apprendre à ne se point fier à la parole des Barbares qui n'ont ni foy ni loy. Paul Diacre parle aussi des filles de Romilde, & dit que de peur que les Avarois ne les voulussent priver de leur des-honneur, elles mirent entre leurs mammelles de la chair cruë de poulets envelopées de linges, afin que se pourrissant par la chaleur, elle rendist une mauvaise odeur au nez de ceux qui les voudroient approcher, & que cela les en fist dégoutter & retirer. Par cet artifice elles firent croire aux Avarois qu'elles estoient punaises, & ainsi échappérent de leurs ennemis. Ensuite elles furent mariées, l'une à un Roy des Alemans, l'autre à un Prince de Baviére.

Chagan continue la guerre. Paul Diacre. *fait mourir Romilde.* *ses filles.*

Les Sclavons se jettérent aussi sur des terres qui appartenoient à l'Empire le long du Danube. Priscus fut envoyé contr'eux qui les battit & leur prit quantité de riches dépouilles qu'il envoya à l'Empe-

Cedrenus

l'Empereur. Apres cela il passa le Danube, & mit son armée en garnison au delà pour empêcher les Barbares de s'avancer.

Malmesbury. Edelric Roy de Northumbelland en Angleterre mourut cette année apres avoir regné cinq ans. Son fils Edelfrid luy succéda qui en regna vingt & un.

An 596. de N. S. *L'an 596. de N. S. le 14. de l'Empereur Maurice, le 6. d'Aigulfe Roy des Lombards, le 13. de Clotaire 2. le 1. de Theodebert & de Thierry. Indiction 14. Cycl. Sol. 17. & Lun. 8. le 6. de Grégoire.*

Cedren. QUoy que les armes Romaines eussent fort prosperé sous la conduire du Génélal Priscus, l'Empereur néanmoins le fit revenir de l'armée & y envoya son frére Pierre, pour y commander, qui fit en sorte que pour un temps les affaires de l'Empire y furent en asses bon estat.

Crotone prise par les Lombards. Sigon. Il n'en estoit pas ainsi de l'Italie qui estoit toûjours miserablement tourmentée par les Lombards. Un de leurs Chefs nommé Zoton, Duc de Benevent prit la ville de Crotone dans la Calabre, où il fit prisonniers tous les habitans & les emmena hors de leur pays pour servir d'esclaves. Le Pape Grégoire envoya de l'argent pour en racheter ceux qu'il pût, & voyant les calamités étranges qui desoloient le pays, il écrivit le mois d'Avril à Secondin Procureur Genéral de Ravenne qu'il en prist pitié, en faisant ses efforts pour procurer la paix avec Aigulfe Roy des Lombards, afin de mettre la pauvre Italie en quelque repos.

Il écrivit aussi à la Reyne Brunehaud, en la louant

uant de diver es choses, & la priant de proté- An 596.
er le Prestre Candide, qu'il envoye pour admi de N. S.
istrer le patrimoine de S. Pierre, qui est dans ses *Gregoire*
stats, & de faire qu'il ne soit point troublé dans *écrit à Bru*
a commission. Ce *patrimoine* sans doute estoit *nehaud.* l 5. ep 5.
es héritages que la devotion de quelques Fran- l. 5. ep. 10.
ois avoit donnés pour l'entretien des Ministres
& des pauvres de Rome. De là vient que Grégoi-
e écrivit à ce Prestre Candide que de l'argent
qu'il recevra il en achete des habits, pour les pau-
vres & pourvoye à quelques autres necessitez. Il *& au Roy*
écrivit aussi une lettre au Roy Childebert par la *Childebert*
quelle il luy mande; Qu'autant que la dignité
Royale est élevée au dessus de la condition des
autres hommes, autant son Royaume est au des-
sus des autres Royaumes du monde. Que ce n'est
pas chose extraordinaire d'estre Roy, veu qu'il y
en a plusieurs: mais que d'estre Roy Catholique,
c'est une chose en laquelle il surpassoit tous les
autres. Il le prie aussi de proteger le Prestre Can-
dide qu'il avoit recommandé à sa Mére. Avec ce- *auquel il*
la il luy envoya des Clefs de S. Pierre, où il y avoit *en envoya*
de la limure de ses chaines & l'asseuroit que cela *des reli-*
le garentiroit de tout peril s'il les portoit pendues *ques.*
à son cou. Quelles sont, je vous prie *ces clefs* de S.
Pierre? Estoit ce celles qu'on dit estre gardées à
Rome? S. Pierre a-t'il porté des clefs de fer, ou
de quelqu'autre matiére? Ou y a-t'il quelque per-
sonne assez grossiére qui s'imagine que ce soient
celles dont J.C. a dit à S. Pierre, *je te donneray
les clefs du Royaume des cieux?* Il y a aussi de quoy
s'étonner pourquoy l'Imperatrice fort estimée
pour sa pieté, ayant demandé à Grégoire quel-
ques Reliques de S. Pierre il en fait grande diffi-
culté, & voicy que sans qu'on luy en eust deman-
dé il en envoye à Childebert & à Brunehaud Rei-
ne infame pour ses mechancetés.

An 596. de N. S.

Mort de Childebert Roy d'Austrasie.

On ne peut pas douter que ces lettres écrites à Childebert & à Brunehaud ne soient de cette année, veu que Grégoire les date de l'Indiction 14. Il en ecrivit aussi une, qui est la 38. du 5. livre dans la mesme Indiction, aux Rois Theodoric & Theodebert, fils & successeurs de Childebert: D'où l'on recueille évidemment que Childebert est mort cette année, la 21. de son regne, & la 25. accomplie de son âge Paul Diacre & Aymoin remarquent que le bruit estoit que Brunehaud sa Mére estant fachée de se voir hors du gouvernement des affaires publiques, & de ce que le Roy son fils l'éclairoit de trop pres à cause de ses sales amours, elle le fit mourir par poison avec sa femme Failube, afin de demeurer encore Regente du Royaume & de ses deux petis fils Theodebert & Thierry. Ces Historiens ne rapportent pas cela, comme une chose indubitable, mais comme un bruit, parce que l'ambition furieuse de Brunehaud & ses autres actions méchantes avoient donné lieu de l'en soupçonner. Toutefois le Roy Clotaire qui luy reproche beaucoup de meurtres, ne parle point de celuy-cy qu'il n'eust point oublié s'il y en eust eu quelque vray semblance. Childebert fut fort regretté, à cause que n'estant encore qu'au commencement de la fleur de son âge il promettoit quelque chose de grand & de bon s'il eust vécu long-temps. Il laissa deux *fils, l'ainé* nommé Theodebert âgé de dix ans, & le second nommé Thierry âgé de neuf, & une fille nommée Theudelane. Par le consentement des Grands du Royaume que Childebert fit venir pres de luy durant sa maladie, il laissa le Royaume d'Austrasie à Theodebert son ainé, & celuy de Bourgogne qui luy estoit écheu par la mort de Gontran à Thierry. Mais leur Grand-mére fut declaré Regente

Theodebert & Thierry luy succédent.

r administroit leurs Royaumes, tellement que :s Grands & les Gouverneurs des places, & des rovinces ne faisoient rien sans ses ordres. Et ain- dans tous les Royaumes de la France c'estoi- nt des enfans qui en avoit le titre de Roy: & qui is est deux femmes exercées en toute sorte d'ar- ifices & de crimes qui tenoiët le gouvernement. An 596. de N. S.

Cette année arriva la mort de Jean Patriarche le C.P. L'histoire en parle comme d'un excellent Prélat, dont l'abstinence estoit merveilleuse, qui luy fit donner le nom de Jeuneur, la charité ad- mirable envers les pauvres, & le mépris extraor- dinaire des choses du Monde. Il avoit emprunté de Maurice une assez grande somme d'argent pour en faire des aumônes. Apres sa mort l'Em- pereur envoya faire la recherche de ses biens, & il ne se trouva qu'un méchant lit de bois & une vieille robbe. Cette pauvreté le ravit d'admiratiō & déchirant la promesse que le défunt luy avoit faite, il prit le lit de bois sur lequel il couchoit aux veilles des grandes festes, lors qu'il vouloit s'hu- milier extraordinairement devant Dieu. Apres que son Siége eust esté vacant quelque temps, Maurice permit enfin que l'on y ordannast Cyria- que, Prestre de grande pieté & qui avoit fort resi- sté à son élection. Quand il fut ordonné il envoya George Prestre & Theodore Diacre vers Grégoi- re Evesque de Rome, pour luy faire savoir son ordination & luy porter sa Confession de foy, se- lon la coutume qui s'observoit, de s'envoyer mu- tuellement une formule de leur profession. Gré- goire luy fit une réponse fort civile & amiable, avec sa confession de foy en signe de concorde & d'amitié, comme il le dit en la 5. Epit. du 6. liv. Il en écrivit aussi à l'Empereur pour luy témoi- gner l'estime singuliere qu'il faisoit de Cyriaque.

Mort de Jean Patriarche de C.P. Niceph. L. 18. c. 34.

auquel Cyriaque succeda.

Qui envoye sa confession à Gregoire

An 596. de N. S. Nonobstant cela il donna ordre à Sabinien so Responsal (c'est à-dire, son Agent pres de Mauri ce) qu'il n'assistast point à la célebration des S. Mystéres que feroit Cyriaque, s'il ne renonçoit au titre d'*Evesque Oecumenique ou Universel*, que Jean son Prédecesseur avoit pris, pour laquelle il l'avoit qualifié *hypocrite, Précurseur de l'Antechrist, & imitateur du Diable.* Cependant apres sa mort il l'appelle *homme de Sainte memoire*: comme il se void dans l'Epitre que je viens de dire qu'il écrivit à Cyriaque.

Grégoire envoye Augustin en Angleterre. Cette année il envoya l'Abbé Augustin, avec quelques Moynes, pour aller prescher l'Evangile aux Anglois qui obéïssoient à Edilbert ou Ethelbert Roy de Kent, où il avoit entendu *qu'il y avoit des semences de la foy Chréstienne, jettées* entr'autres par la Reyne Berthe fille de Charibert Roy de France, laquelle en l'épousant avoit eu la permission d'en faire libre exercice. Et parce que ces Envoyez avoient à passer par la France, Grégoire les chargea de lettres pour le Roy Childebert qu'il croyoit estre encore en vie & pour sa Mére Brunehaud, & pour quantité d'Evêques de ce Royaume, lesquelles on peut voir dans le Registre des Epitres de ce Pape. Cõme ces Moynes s'estoient mis en chemin, quelques-uns leur representérẽt les difficultez qu'il y avoit dans leur voyage: ce qui les effraya tellement qu'ils renvoyérent Augustin vers Grégoire pour le detourner de son dessein. Mais il y persista, & renvoya Augustin en France avec 40. compagnons & quelques interprétes pour se faire entendre aux Anglois, dont ils ignoroient la langue & pour les entendre.

Pallade de Xaintes En ce temps vivoit encore Pallade Evesque de Xaintes, duquel nous avons parlé en l'an 585. Car il fut l'un de ceux ausquels le Pape écrivit

rivit & mesme luy envoya deux lettres, l'une
r laquelle il luy recommandoit Augustin qu'il
voyoit en Angleterre, & Candide son Procu-
ar dans les Gaules; & l'autre par laquelle il luy
voye des reliques de S. Laurent & de S. Pan-
ace Martyrs, pour mettre dans l'Eglise qu'il
oit bâtie en son honneur.

'an 597. de N. S. le 15. de l'Empereur Maurice, le 7. d'Aigulfe, Roy des Lombards, le 14. de Clotaire 2. le 2. de Theodebert & de Thierry. Indiction 15. Cycl. Sol. 18. & Lun. 9. le 7. de Gregoire 1. An 597. de N. S.

L'Abbé Augustin & ceux que Grégoire avoit envoyez avec luy abordérent en l'Isle de Te-et, d'où ils firent savoir au Roy Ethelbert qu'ils stoient venus sur les confins de son Royaume, our y porter les nouvelles d'une autre vie que e celle que nous menons pour peu de temps r la terre, & qu'apres celle-cy il en faloit recher-her une meilleure, qui seroit éternelle & remplie e toute sorte de felicité. Il avoit déja receu quel-ue tinture de la religion Chr. par Berthe sa fem-e qui luy en avoit parlé quelquefois; ce qui fit u'il leur envoya dire qu'ils attendissent encore uelque temps au lieu où ils avoient abordé, & u'il leur envoya libéralement des vivres. Quel-ues jours apres il les vint voir & les ouir luy mê-e par le moyen des Interpretes, qui luy parlerent es mysteres de la foy, de la vie bien-heureuse ont devoient jouir dans le ciel ceux qui croiroi-nt au Fils de Dieu, & des tourmens éternels que s incrédules & les méchans souffriroient dans

L'arrivée d'Augustin & des Moynes en Angleterre.

Le fruit de leur predication.

Gregoire l. 7. ep. 30 & Beda l. 1.

An 597. de N. S. l'enfer. Il répondit que ces choses lui sembloient belles & grandes, mais qu'elles estoient nouvelles, & qu'ils n'en donnoient aucune certitude, & que pour cette raison il ne pouvoit pas quitter la religion que ces Ancestres avoient professée de tout temps. Mais parce, leur dit-il, que vous estes venus de loin,&que de bonne foy vous nous voulez communiquer les veritez, que vous croyez, nous voulons vous traitter favorablement, & vous fournir toutes les choses qui vous seront necessaires. Si mesme, il y a quelques-uns de nos sujets qui veuillent embrasser vostre croyance, nous n'empescherons point qu'il ne le fassent en toute liberté. Apres cela il leur donna permission d'aller à Cantorbery, la Capitale de son Royaume, où l'on dit, qu'ils entrérent en procession avec la Croix & l'Image de Iesus Christ, laquelle marchoit devant eux, en chantant des Litanies, par lesquelles ils demandoient à Dieu sa benediction sur leur dessein & sur leur travail.

Les Anglois reçoivent la foy.

Estant receus paisiblement dans la ville & dans le pays, ils y preschérent la Doctrine Chrestienne, de sorte que plusieurs en estant touchés & ravis en admiration se firent baptizer. Le Roy luy mesme fut converti & receut le baptesme le jour de Noel avec dix milles de ses sujets, qui suivirent cet éxemple. D'abord ils s'assemblérent dans une vieille chappelle dédiée à *Saint Martin*, qui y avoit esté batie par quelque Chrétiens qui y estoient, ou qui y avoient esté auparavant: Mais le Roy ensuite donna permission de bâtir des Eglises par tout son Royaume. Augustin y fut étably Archevesque quelques années apres; & il y travailla avec tant de succés qu'enfin presque tout le Royaume embrassa le Christianisme. C'est en peu de mots ce qu'en dit le Cardinal Baronius.

An 597. de N. S.

[illegible]mins & ceux qui le suivent: mais il en faudra [illegible]ir la suite dans l'année 605. & ce que les autres [illegible]opposent: Dans l'Angleterre il y avoit d'autres [illegible]ois qu'Ethelbert, sçavoir entr'autres un nom[illegible]é Ceolric Roy des Westsaxons, qui mourut [illegible]ette année apres y avoir regné cinq ans. Ceol[illegible]nolf luy succéda, & tint le sceptre jusques à l'Empire de Phocas. Récaréde Roy d'Espagne persévéroit aussi à maintenir la droite foy dans son [illegible]oyaume, & avoit soin d'y faire tenir des Synodes [illegible]t des Conciles pour la conservation de la do[illegible]trine & de la discipline. Il s'en tint un cette an[illegible]née à Tolède composé de 13. ou de 16. Evesques, [illegible]ui ne firent que deux Canons, qui concernoi[illegible]nt la chasteté des Prestres & condannoient à une [illegible]ure prison ceux qui s'étoiẽt souillez de fornicatiõ.

Concile de Tolede.

La guerre estoit fort échauffée dans nostre [illegible]rance qui estoit gouvernée par deux Reines [illegible]runehaud & Fredegonde, qui se haïssoient mor[illegible]ellement l'une l'autre. Cette derniere estoit Re[illegible]gente dans les Estats de son fils Clotaire, lesquels [illegible]lle gouvernoit avec beaucoup d'adresse & de [illegible]ourage. Elle crût qu'apres la mort de Childebert [illegible] durant l'enfance de ses fils, elle devoit prendre [illegible]'occasion de recouvrer les villes qui avoient ap[illegible]partenu à Chilperic son mary. Elle leva donc a[illegible]vec diligence une grande armée avec laquelle el[illegible]le vint se présenter devant Paris, qui luy ouvrit les portes: & ensuite elle se saisit de toutes les vil[illegible]les qui estoient dans le voisinage, lesquelles se rendirent, craignant d'estre prises par force & d'estre pillées. Brunehaud surprise de cette si prõ[illegible]te invasion, mit vitement de grandes troupes sur pied, pour s'aller opposer aux progrés de Frédegonde, & pour luy arracher ce qu'elle venoit de luy ravir. Frédegonde sans s'étonner de tout cet

Fredegonde reprend Paris.

[illegible] grand

An 597. de N. S. grand préparatif se mit elle-mesme avec le Roy son fils à la teste de son armée pour luy donner courage, & alla donner bataille. On y combattit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniatreté: mais la victoire demeura à Clotaire & l'armée de deux freres fut défaite. De sorte que Clotaire encore enfant en l'espace d'environ quatre ans gagna 2. batailles signalées sous la conduite magnanime de sa Mére.

& gagne une bataille.

Sa mort.

Frédegonde mourut paisiblement dans son lit bié-tost apres cette victoire, & fut ẽsevelie à Paris auprés du corps de son mary Chilperic en l'Eglise de S. Vincent. Les trahisons, les meurtres, les cruautez & les impudicitez qui ont paru en sa vie, la noircissent comme une des plus méchantes Reines qui ayent esté. Brunehaud son ennemie ne valoit pas mieux: mais Dieu l'a reservée encore plusieurs années apres celle-cy, afin de faire paroitre en elle un supplice plus terrible & plus exemplaire. Car en ces deux fameuses Princesses Dieu nous donne à remarquer que d'un costé quelquefois il punit éxemplairement en ce monde les méchancetez les plus énormes, principalement des personnes les plus relevées; afin de faire connoitre qu'il est un juste Juge qui ne laisse point les pechez crians impunis: mais de l'autre il ne les punit pas tous en ce siécle, afin qu'on sache qu'il y a un jugement à attendre, où il faut que tous comparoissent pour remporter chacun en son corps selon qu'il aura fait soit bien soit mal. Brunehaud non contente de la mort de Fredegonde poussa Theodebert & Thierry ses petis fils à avoir leur revenge de Clotaire.

2. Cor. V.

Ils dresserent contre luy une armée tres-puissante, dont la conduite fut donnée à Beroald: & Clotaire encouragé par les deux grandes victoires qu'il avoit remportées, se mit encore à la teste de

ses troupes pour aller à la rencontre de ses cousins. Il s'avança dans la Bourgogne jusques aupres de Sens & se campa dans un village (que quelques-uns croyent estre Origny) proche de la riviére d'Auroenne qui se décharge dans l'Yonne. Ce fut là où se donna la bataille avec tant d'opiniatreté de part & d'autre, & tant de carnage, que les eaux de la riviére furent taintes du sang des deux armées, & que son cours fut empesché par les corps morts qui y furent jettez. Beroald Chef de l'armée des deux fréres y fut tué. Mais Clotaire perdit la bataille & son armée fut défaite, en sorte qu'il fut contraint de se sauver à Meun & de là à Paris avec peu de ses gens. Les victorieux l'y poursuivirent, & sur leur marche ils prirent & désolérent toutes les villes & tous les bourgs qu'ils rencontrérent. Enfin, ils obligérent Clotaire à faire une paix fort desavantageuse & honteuse, par laquelle il laissoit à Theodebert tout le pays qui prenoit depuis la riviére de Some jusques à la mer, ce qui s'appeloit le Duché d'Entelet, du nom de son Gouverneur, & accordoit à Thierry que son Royaume s'étendroit entre la Loire & la Seine jusques à la mer & à la frontiére de Bretagne. Par ce moyen les bornes du Royaume de Clotaire furent fort resserrées, dans lesquelles il fut contraint de se tenir quelques années; jusques à ce que le Seigneur Tout-puissant qui hausse & qui baisse le degré des hommes comme il luy plait, le fit remonter encore plus haut qu'il n'estoit. Car ensuite Dieu réunit mesme tous les Estats de ses Cousins au sien, & n'en fit qu'un seul Royaume, comme il avoit esté du temps de Clovis. C'est ce qu'on pourra voir dans l'histoire de nostre France du siécle suivant.

An 597 de N. S.

Clotaire est batu.

Wintrion

An 597. de N. S. Sainte Closine.

Wintrion Duc de Champagne estoit en crédit dans la Cour du Roy Theodebert, c'est pourquoy Brunehaud l'avoit pour suspect. C'estoit un homme hardy & ambitieux. Il avoit une fille nommée Giodesinde (que par abbregé & par corruption on nomme Closine) qu'on met au nombre des saintes Vierges. Sa Légende récite qu'elle fit veu de Virginité sans que son pére en sceust rien, & qu'il la fiança malgré elle à un Seigneur de qualité nommé Bopolene, mais qu'avant qu'il pust se marier il fut condamné à mort pour ses crimes. Wintrion la voulut donner à un autre, quoy qu'elle luy representast le voeu qu'elle avoit fait de demeurer toujours Vierge: & comme il la vouloit faire aller à Tréves chez sa tante Rotilde religieuse célébre, espérant qu'elle l'induiroit à obéir aux volontez de son Pere, elle s'enfuit à Mets & se retira dans l'Eglise de Saint Estienne comme en un sacré asyle. Sachant qu'on l'espioit pour la prendre & la remettre entre les mains de son Pére quand elle sortiroit, elle s'arresta au pied de l'autel, resoluë d'y mourir de faim plutost que d'obéïr à son Pére. Au bout de huit jours qu'elle y demeura, dit-on, sans manger, un Ange apparut en la forme d'un beau jeune homme tout resplendissant de lumiére, qui en présence de tout le peuple, luy mit le voile de Moniale sur la teste. On ajoute que ce miracle étonna tellement son Pére & ses parens qu'ils se jettérent à ses pieds pour luy demander pardon de la peine qu'ils luy avoient faite. Qui est-ce qui ne désire point d'estre trompé, qui ne reconnoisse que c'est là un conte forgé à plaisir pour établir les Monastéres & le célibat des filles, même en desobéïssant à Dieu qui leur commande d'obeïr à leur pére & mére? Cependant on dit qu'en

qu'ensuite ses parents luy donnérent une place à Mets pour y batir une abbaye qu'on nomme aujourd'huy de Sainte Clossine, où elle assembla cent filles qu'elle conduisit six ans durant, au bout desquels elle mourut âgée seulement de trente ans. An 597. N. S.

Du titre d'Universel

Cyriaque Patriarche de Constantinople envoya cette année des Deputez à celuy de Rome, par lesquels il se plaignoit de ce qu'il avoit défendu à Sabinien son Apocrisaire en Cour d'assister aux mystéres qu'il administroit, parce qu'il retenoit le titre d'Oecuménique ou Universel que ses Prédécesseurs avoient porté. Grégoire receut fort bien ces Deputez & les admit à sa communion, mais il empescha toûjours que Sabinien ne se trouvast au service divin tandis que Cyriaque le célébreroit. Il écrivit encore sur ce sujet aux Patriarches d'Antioche & d'Aléxandrie, leur pensant persuader que ce n'estoit pas une chose legére ou frivole, comme ils luy en avoient écrit. Nous n'en parlerons pas icy d'avantage, parce que nous avons traitté cette matiére assez amplement dans l'année 595.

Léandre de Sévile

Quelque tems avant cecy il avoit écrit à Léandre Evesque de Sévile une lettre par laquelle il luy marque en de forts termes l'accablement de sa charge, les fautes qu'il y commet, & la confiance qu'il a en ses priéres, ausquelles il se recommande, & dit qu'il luy envoye le *Pallium*, pour s'en servir seulement lors qu'il feroit le service divin : comme si cela l'eust rendu meilleur. Léandre estoit un Evesque des plus célébres de son temps pour sa doctrine, pour sa pieté, & pour avoir fort servy à l'avancement de la foy Chrestienne dans l'Espagne : aussi le met-on au nombre des Saints, & l'on célébre sa mémoire le 27. de Fe-

An 597. de N. S. de Fevrier. On met sa mort cette année : car on donne pres de quarante ans d'Episcopat à son frére Isidore qui luy a succedé au mesme siege, & on tient qu'il est mort l'an 636.

Guerre contre les barbares. Cedrenus

Pierre frere de l'Empereur conduisoit son armée assez heureusement, & estoit aymé & estimé des soldats. Néanmoins un jour ils furent prests à se mutiner contre luy, l'accusant de retenir de leurs gages. Comme il aimoit fort la chasse, il y fut blessé à un pied, ce qui l'obligea à tenir le lit, & l'empescha de sortir à la teste de ses troupes. Les Sclavons en ayant esté avertis se jettérent sur la Thrace: ce qui obligea l'Empereur à le faire revenir & à renvoyer Priscus pour conduire l'armée. Il s'en aquitta si bien qu'il chassa les Barbares. Chagan Roy des Avares ou des Huns avoit fait la paix avec l'Empereur, qui l'obligeoit à n'oser rien entreprendre. Toutefois il envoya des ambassadeurs à Aigulfe Roy des Lombards qui estoit à Milan, & ils firent alliance ensemble pour se bander conjointement contre les Romains.

An 598. de N. S.

L'an 598. de N. S. le 16. de l'Empereur Maurice, le 8. d'Aigulfe Roy des Lombards, le 15. de Clotaire 2. le 3. de Theodebert & de Thierry. Indiction 1. Cycl. Sol. 19. & Lun. 10. le 8. de Grégoire I.

Brunehaud fait mourir Wintrion

LA Reyne Brunehaud continuoit toûjours ses menées d'injustice, de cruauté & d'impudicité. Elle fit accuser Wintrion Duc de Champagne d'avoir conspiré contre le service du Roy Theodebert, & ainsi le fit mourir sans luy avoir permis de se justifier. On croit qu'elle avoit

roit fait cela pour avoir la confiscation de ses Anciens, qui estoient fort grands. Son avarice insatiable, son ambition démesurée, ses impudicitez effrontées, principalement avec un nommé Protade, & les violences cruelles qu'elle exerçoit tous les jours, la rendirent si odieuse à tous les Grands d'Austrasie, qu'ils persuadérent au Roy Theodebert de la chasser & de son Palais & de ses Estats. Ils luy répresentérent qu'elle éloignoit de luy l'affection de toutes les personnes de qualité de son Royaume, qui ne pouvoient plus supporter son gouvernement: qu'elle luy avoit fait perdre beaucoup de serviteurs fidéles & tres-utiles: qu'il suffisoit d'estre riche pour estre criminel auprés d'elle, afin de se saisir des biens de ceux qu'elle faisoit injustement éxécuter: qu'elle ne respectoit ni la noblesse ni la vertu: qu'elle le tenoit comme un pupille: & qu'elle deshonoroit sa maison par l'impureté publique de sa vie. Enfin, qu'ils le supplioient de les delivrer de cette Furie, s'il ne vouloit les obliger & ses peuples à secouër le joug de cette tyrannie. Le Prince, qui estoit encore fort jeune & timide, craignant la revolte génerale dont on le menaçoit, fit savoir à sa Grãdmére qu'elle eust à se retirer prõptement de ses Estats. Les Grands qui la haïssoient la cõduisirẽt jusqu'à la riviére d'Aube, qui separoit le Royaume d'Austrasie d'avec celuy de Bourgogne qui appartenoit à Thierry, & la laissérent là toute seule. C'estoit un terrible exemple de la vanité des Grandeurs du Monde, de voir une Reyne fille de Roy, veuve de Roy, Mére de Roy, Grandmére de deux Rois vivans, qui avoit esté si glorieuse, estre réduite à un estat si pitoyable, que de n'avoir personne pour la servir ni pour la cõduire; & d'estre contrainte de se vestir d'une méchante

An 598. de N. S.

Elle se rend si odieuse que Theodebert la chasse.

Frédegard dãs son Append. & Aymon.

rob-

An 598. robbe, pour n'estre pas connue. Alors elle ren
de N. S. contra un pauvre homme nommé Disier ; à qui elle dit qu'elle estoit la Reyne Brunehaud & qu'elle le prioit de la conduire secrettement à la Cour

Elle se retire vers Thierry.

de Thierry son petit fils & lui promit de recompenser libéralement ce service. Le paysan la mena seurement & heureusement au Roy de Bourgogne qui la receut aussi favorablement qu'elle le desiroit, & l'asseura de sa protection. Au lieu que l'expérience du passé la devoit rendre plus moderée, au contraire l'affront qu'elle avoit receu la rendit plus furieuse pour chercher les moyens de se venger. Elle n'oublia pas le service que Disier

Elle fait recevoir un paysan Evesque d'Auxerre.

luy avoit rendu : car par le crédit qu'elle avoit auprés de Thierry elle luy fit obtenir l'Evesché d'Auxerre, qui vaquoit par la mort d'Aunachaire. Par ce moyen de paysan, ignorant qu'il estoit, il devint Evesque, qui néanmoins, dit l'histoire, gouverna si bien son Eglise qu'il y fut aymé & estimé en sorte que mesme apres sa mort il a esté mis au rang des Saints, & qu'on en célébre la feste le 27 d'Octobre. Il fit plusieurs beaux batimens à Auxerre, il accrût l'Eglise de S. Estienne d'un dome, l'orna de quantité de belles peintures & luy donna plusieurs héritages. Il fit des présens d'or & d'argent aux Monastéres de S. Germain de la mesme ville, de S. Cosme & de S. Damien, & de S. Martin & à toutes les Eglises d'alentour. Il y a un Moyne nommé Robert qui l'appelle homme tres-noble & qui le fait parent de Brunehaud : mais les autres disent qu'il se trompe, & qu'il prend Disier pour Aunachaire son Prédecesseur, qui véritablement estoit parent de la Reyne.

Réponse de Grégoire à Euloge.

L. 7. Epit. 30.

Cette année Euloge Patriarche d'Aléxandrie écrivit à Grégoire le Grand une lettre pleine de civi-

vilitez & de soumissions, & le nommoit *Monseigneur* & *Pape œcuménique*, comme il avoit acoutumé d'appeler & luy & le Patriarche de Constantinople. Grégoire luy fit réponse; Que le mot de *Seigneur* ne luy pouvoit plaire, par-„ ce, dit-il, que je sçay qui je suis & qui vous estes. „ Vous estes mes freres en rang & mes péres par „ les mœurs Je ne vous ay rien commandé, je „ vous ay seulement indiqué les choses que je „ croyois estre utiles. Au reste, je vous supplie de „ ne me nommer plus à l'avenir Pape œcuméni- „ que comme vous avez fait : parce que ce que „ vous donnez à un autre au delà de ce qui luy „ est deu par la raison vous est osté, &c. ajoutant „ d'autres semblables sentences que nous avons rapportées en l'an 595. Et icy quelques-uns se trompent, pensant qu'Euloge ait écrit cette lettre au Pape incontinent apres son avenement au Patriarchat d'Aléxandrie : car il y avoit déja dix-sept ans qu'il le conduisoit avec grande édification.

An 598. de N. S.

Quant à Grégoire il continuoit ses soins pour les Eglises qui dependoient de son Patriarchat. Il fut averty qu'au territoire d'Agrigente en Sicile il y avoit des Juifs qui vouloient embrasser la foy Chrestienne. Il y envoya aussi tost Faustin l'un des Défenseurs de la ville de Rome, afin qu'il travaillast à cette bonne œuvre, & luy recommanda que s'ils ne vouloient pas attendre à se faire bâtizer jusques au Samedy de Pâque (qui estoit le jour auquel on remettoit d'ordinaire d'administrer le baptesme) & que durant ce retardement il y eust danger qu'ils ne changeassent de dessein, l'Evesque leur imposast une pénitence de 40. jours, au bout desquels il les baptizast ou en un jour de Dimanche ou en quelque feste solennelle.

Soins de Grégoire envers les Juifs.

An 590. de N. S. nelle, si elle se rencontroit. Sur tout il ne vouloit pas qu'on usast d'aucune violence pour les amener à la profession du Christianisme. Car un Neophyte de cette nation poussé d'un zéle inconsideré, le lendemain de son baptesme estant entré dans une Synagogue y mit par force une croix & une Image de la Vierge. Quand Grégoire le sceut, il fit oster l'une & l'autre, & fit rendre la Synagogue aux Juifs. Nous avons veu diverses fois qu'il y avoit des Défenseurs dans les Eglises Patriarchales. C'estoit une charge qui les obligeoit à défendre la cause des pauvres & à en avoir soin, comme aussi à maintenir les droits & les biens Ecclesiastiques : De là vient que Grégoire en deputoit dans les provinces *pour pourvoir aux affaires temporelles de l'Eglise. Il en* crea sept régionnaires, c'est à dire, par les sept quartiers de Rome, de mesme qu'il y avoit sept Diacre & sept Sousdiacres régionnaires.

Défenseurs.

Privileges des Moynes.

Les Moynes du Monastére de Saint Jean en la ville de Claissite, nommée aujourd'huy Cardiano, s'estant plainds à Grégoire de plusieurs véxations que leur faisoit l'Evesque de Ravenne ; il les exempta pour le temporel de la jurisdiction de l'Evesque sans l'avoir ouy. Il se contenta d'en écrire à Maurinen une lettre par laquelle il defend à tous les Evesques & aux séculiers de rien usurper des biens de l'Abbaye, pour quelque raison & en quelque maniére que ce soit. Il est certain que Grégoire favorisoit fort les Moynes & que d'autre costé il y avoit souvent de la jalousie & de la division entre les Evesques de Rome & ceux de Ravenne : parce que ceux-cy se faisoient forts de la residence que les Empereurs d'Occident avoient choisie à Ravenne dés le siécle précédent & de celle que l'Exarque Lieutenant de l'Empereur dans l'Italie y faisoit.

Le soin

Le soin de Grégoire s'estendoit aussi dans les lieux eloignez de l'Italie, mais qui dépendoient du détroit de sa Metropole. Car estant averty qu'à Thessalonique il y avoit un Prestre & un autre Clerc qui publioient qu'ils ne recevoient point le Concile de Calcédoine, il en écrivit à l'Evesque nommé Eusébe, & l'avertit qu'il y prist garde & qu'il les châtiast, afin qu'il ne rendist point sa foy suspecte par sa négligence. Il écrivit aussi à Dieudonné, à Maurence & à Colombe Evêques dans la Mauritanie, pour leur recommander Paul Evêque dans la mesme province, lequel avoit eu son recours à lui, & lequel il leur renvoya, afin qu'ils jugeassent de son innocence & qu'ils la defendissent contre la puissance de ses accusateurs. An 598. de N. S.

Theodore Siceote.

En ce temps fut célébre Theodore surnommé Siceote, qui de Moyne fut fait Evesque d'Anastasiopole en Galatie. Son peuple & son Clergé se dégoustérent de lui à cause de sa sévérité envers eux & de son austérité dans sa vie. Voyant qu'il estoit ainsi méprisé & que son Ministére ne pouvoit estre fructueux parmi eux, il prit resolution de retourner dans son desert. Il s'addressa à son Métropolitain pour en avoir le congé; mais comme il en faisoit difficulté, il en écrivit à l'Empereur Maurice & au Patriarche Cyriaque, desquels ils obtint la permission de se retirer. Depuis cela, on dit qu'il fut resplendissant en miracles, comme les récite Surius sur le 22. d'Avril, où on les peut voir. Mais comme cet Auteur est plein de Légendes fabuleuses, on pourra aisément reconnoitre que la pluspart des choses qu'il recite de Theódore Siceote ne sont que des contes faits à plaisir par des Moynes.

Zoton Duc de Benevent mourut cette année, apres

An 598. de N. S. apres avoir fait bien des maux aux Romains. Le Roy Agulfe mit à sa place Arichis parent de Gisulfe Duc de Friul. Au mesme temps mourut aussi Romain Exarque de Ravenne, & l'Empereur y envoya Callinicus pour luy succeder. Il se plaignit de ce que le Pape Gregoire avoit fait punir de mort un Evesque Lombard nommé Malde qui estoit gardé en prison pour quelque crime dont on l'accusoit. Grégoire pour s'en excuser écrivit à Sabinien son Agent à Constantinople. *Touchant cela, il n'y a qu'une chose que vous avez à representer à Nos Sérenissimes Seigneurs; que si moy qui suis leur serviteur eusse voulu me méler dans la mort des Lombards, leur nation entiere n'auroit plus aujourd'huy ni de Roy, ni de Ducs, ni de Comtes, & seroit divisée en une derniere confusion.*

Callinicus Exarque à la place de Roman

An 599. de N. S. *L'an 599. de N. S. le 17. de l'Empereur Maurice, le 9. d'Agulfe Roy des Lombards, le 16. de Clotaire 2. le 4. de Theodebert & de Thierry. Indiction 2. Cycl. Sol. 20. & Lun.* 11. *le 9. de Grégoire* 1.

Réunion de quelques uns.

NOus apprenons par les Epitres *99. 100.* & 101. du 7. livre des Epitres de Grégoire, que plusieurs des Evesques d'Istrie & de Sicile, qui s'étoiẽt séparez de la communion de l'Eglise Romaine, à cause de la condamnation des Trois Chefs, s'y rejoignirent cette année. Grégoire s'en réjouit fort & recommanda à Callinique Exarque & à Marinien Evesque de Ravenne, qu'ils leur donnassent protection en leur retour, s'ils en avoient besoin.

Il

Il eust encore un autre sujet de joye. C'est que Callinique qui luy estoit bien plus favorable que n'avoit esté Romain son Predecesseur, conclut enfin la paix avec Aigulfe Roy des Lombards, comme il paroit par une lettre de Gregoire écrite du mois de Septembre de cette année, à Janvier Evesque de Caillary. Il en écrivit aussi une à Aigulfe & à la Reyne Theodelinde, pour les en remercier & féliciter, & pour les prier de la maintenir, comme estant utile à l'un & à l'autre party. Le Roy la confirma par jurement : mais l'un de ses Ducs nommé Ariulfe, n'y voulut prester son serment qu'à condition qu'on ne fist aucun tort ni excés à l'armée d'Arichis. Gregoire voyant que cette condition estoit frauduleuse, pour laisser toûjours une porte ouverte à renouveler la guerre, ne voulut pas confirmer cette paix par son serment, d'autant plus qu'il voyoit que Varnafride, sans le conseil de laquelle Ariulfe ne faisoit rien, ne vouloit en aucune façon jurer cette paix. Ce qui fait voir qu'on ne tenoit pas cette paix fort asseurée : comme le répréfente amplement le mesme Grégoire dans la lettre qu'il en écrivit à Theodore Curateur de Ravenne. De plus Paul Diacre rapporte que Callinique surprit la fille du Roy Aigulfe avec son mary & les mena à Ravenne, & que cela fut cause que la paix fut rompue.

An 599. de N. S.

Paix avec les Lombards.

Parmy toutes ces brouilleries & au milieu de tant d'affaires & d'inquietudes qui rongeoient l'esprit de Grégoire il estoit encore tourmenté des gouttes qui l'obligeoient souvent à garder le lit. Nonobstãt cela il ne laissoit pas de travailler de son esprit & d'écriré en divers lieux où il croyoit qu'il en estoit besoin. Le titre d'*Oecumenique* que se donnoit Cyriaque luy tenoit toûjours

Grégoire écrit encore contre le titre d'Oecumenique.

fort

An 599. fort au cœur. Il en écrivit aux Evesques d'Orient
de N. S. qu'il sceut estre assemblez en Synode, pour les prier que si Cyriaque qui estoit dans leur assemblée persistoit à prendre cette qualité ils s'y opposassent vigoureusement : menaçant ceux qui consentiroient à ce titre qu'ils seroient separez de la communion de S. Pierre Prince des Apôtres; faisant S. Pierre & le Pape n'estre qu'une mesme chose, selon le style ordinaire de Rome. Mais il y a apparence que ces Evesques ne se souciérent point de ses lettres ni de ses menaces, veu que le Patriarche de Constantinople continua à joüir de ce titre sans que les Evesques d'Orient s'y opposassent.

Et contre la Simonie. Grégoire écrivit aussi une longue *lettre à Syagrius* d'Autun, à Ætherius de Lyon, à Virgile d'Arles, & à Disier de Vienne, contre la Simonie, qui dès lors n'estoit que trop commune *dans nôtre* France, les conjurant d'extirper cette peste qui deshonore la dignité du Sacerdoce, & qui y fait entrer des hommes qui ne cherchent que l'honneur & le profit du titre & non la Sainteté de la charge. Il les avertit aussi qu'il n'est point permis de prendre aucune chose pour conferer les ordres Sacrez, mesme sous prétexte que l'argent qu'ils en retirent est employé pour la subvention des pauvres. Parce que N. S. n'a pour *agréables* que les aumones qui se font des choses qui sont légitimement aquises & non pas des illicites & défendues. Il reprend encore un autre abus qu'il y avoit des Laïques qui se faisoient donner la tonsure cléricale, quand un Evesque venoit à mourir, afin de pouvoir succéder à sa place, & qu'ainsi c'estoit commencer un édifice par le toit, que de vouloir estre Evesque avant que d'avoir esté Ministre en l'Eglise : c'est vouloir estre Capitaine avant que d'avoir fait aucune fonction de soldat.

Que

Que pour remédier à ce mal, il faut qu'un homme bien qu'il soit d'une vie sans reproche toutefois avant que d'estre promû à l'Episcopat, il ait passé par tous les degrez Ecclesiastiques, afin qu'il apprenne ce qu'il doit enseigner, & montre aux autres le chemin qu'ils doivent tenir. Ce déréglement venoit en partie de nos Rois qui quelquefois donnoient des Evêchez à ceux qu'ils vouloient gratifier ou recompenser. Et il ne faut pas s'étonner si dans les tenebres & dans la corruption des siécles suivans ce mal s'est si fort augmenté. Dans cette lettre de Grégoire, il ordonne de tenir un Synode où Syagrius d'Autun & l'Abbé Cyriaque se trouveront, pour oster ces abus, sur peine d'anathéme : & il accorda à Syagrius le manteau Archiepiscopal à la charge de corriger ces desordres dans le Synode. An 599. de N. S.

Le mesme Pape, dans l'Epit. 126. du 7. livre, récite que Récaredde, Roy d'Espagne fort pieux & orthodoxe, luy envoya deux Abbez avec des présens pour orner la Basilique de S. Pierre à Rome. Grégoire les receut fort civilement, & écrivit au Roy des lettres pleines d'affection & de louange pour le zéle qu'il avoit montré en la conversion de ses peuples, & qu'il continuoit à faire paroitre pour la religion. Il luy envoya aussi une Croix d'argent, où l'on dit qu'il avoit fait enchasser du bois de la vraye croix & une clef de S. Pierre, où il avoit mis de la limure des chaines de cet Apôtre C'estoit là un présent qui ne luy coûtoit guére, qu'il avoit déja fait à plusieurs autres, comme nous l'avons veu ; & qui fait voir combien la superstition avoit déja gagné avant. *Recarede envoye au Pape.*

Mais la chose de plus mauvaise consequence que fit Grégoire cette année fut de soutenir l'usage des Images dans l'Eglise. Ce qui nous oblige à en parler un peu amplement & à reprendre la cho-

An 599. de N. S. *de l'usage des Images* la chose de plus haut. Nous avons veu vers la fin du quatrieme siécle, comme les Images commancérent à estre introduites par quelques uns dans les Temples pour l'ornement, pour la commémoration & pour l'instruction des peuples ignorans. Depuis ce temps-là l'usage s'en est continué & l'abus s'y est fourré & c'y est augmenté. Car quand on se detourne une fois de la vérité & simplicité de l'Evangile, la superstition s'accroist toûjours entre les peuples qui y sont naturellement portez & il ny a jamais de fin. Au lieu donc que les Images n'ont esté introduites d'abord que pour orner les Eglises, & pour ramentevoir quelques histoires soit de la Bible, soit des actions vertueuses des Saints & des passions des Martyrs, les peuples superstitieux ont poussé cela plus avant, & ont rendu quelque honneur & quelque culte religieux à ces répresentations, & leur ont attribué quelque vertu; les Pasteurs l'ont toléré & en fin y ont contribué: témoin ce que nous avons rapporté d'une Image pretendue de N.S. en l'an 586. Ce mal sans doute s'est accrû sur la fin de ce siécle, & encore plus dans le suivant, comme nous l'apprenons par les Prélats mesmes du II. Concile de Nicée tenu l'an 787. pour l'adoration des Images. Car dans l'Action V. ils rapportent que Leontius Evesque de Napoli en Chypre, du temps de l'Empereur Maurice, dans le 5 livre de son Apologie, introduit un Iuif qui faisoit reproche aux Chrestiens qu'ils vénéroient les Images; ce qui avoit esté inouy dans les siécles précédens. La mesme ils nous parlent encore d'un Jean Evesque de Thessalonique, vivant environ ce mesme temps, qui répresente un Payen qui objectoit la mesme chose: & ils allèguent aussi un Auteur d'un Dialogue entre un Juif

Juif & un Chrestien, qui travaille à resoudre cette difficulté. En l'Action 2. de mesme, Adrien allégue un certain Prestre de Jérusalem qu'il nomme Jerôme, qui philosophe ainsi: *Que comme Dieu avoit permis à toutes nations d'adorer des choses faites de main d'homme, & qu'il luy avoit plû que les Iuifs adorassent les deux Tables que Moyse avoit taillées & les deux Cherubins d'or, de mesme aussi nous a t'il ordonné à nous autres Chrestiens, de peindre & d'adorer la Croix, & les Images des bonnes œuvres, & de montrer l'ouvrage de nos mains.* Quoy qu'en die Adrien, les bons Pasteurs n'agissoient pas ainsi: car la pluspart craignant que s'ils arrachoient aux peuples les Images qu'ils aimoient, ils ne les fissent cabrer; se contentoient de les avertir qu'il ne les faloit pas adorer, comme le vouloit Grégoire. Mais un Prélat de nos Gaules nommé Serenus, Evesque de Marseille, mieux instruit & plus courageux que les autres, considerant que l'utilité qu'on tiroit des Images n'est point à contrepeser avec le mal qui en provenoit; parce qu'elles servoient de piéges pour enlacer les peuples dans la superstition & dans la transgression du commandement de Dieu qui défend les ressemblances de quoy que ce soit, de se prosterner devant & de leur rendre aucun culte; les fit briser & les oster de toutes les Eglises de son Diocese: à limitation du Roy Ezechias qui mit en piéces le serpent d'airain, quand il apperceut que les Israelites en abusoient. Au lieu que ce bel éxemple devoit réveiller les esprits pour rejetter tout l'usage des Images qui avoit esté inconnu en l'Eglise par l'espace de 350. ans & plus; Grégoire s'y opposa (selon la coutume des Evesques de Rome, qui se sont ingerez sans necessité dans les affaires des autres Eglises) Grégoire, di-je, apres avoir loué le zéle de

An 599. de N. S.

Serenus les rompt.

An 599. de N. S. liv. 7. ep. 109. Indiction 2. Serenus le blama d'avoir brisé les Images, exc & soutint l'usage commun qu'on en faisoit, po veu qu'on ne les adorast point, & le confirma ce qu'il pretendoit que ceux du peuple qui ne sa voient pas lire en pourroient tirer de l'utilité.

Grég. ne le blame. *Nous avons loué*, luy dit-il, *le zéle que vous avez eu de ne point souffrir qu'on adore aucune chose faite de main: mais nous estimons que vous ne deviez pas briser les Images. Car on se sert des peintures dans les Eglises, afin que les ignorans apprennent au moins par la veuë des murailles ce qu'ils ne peuvent lire dans les livres. Il estoit donc du devoir de vostre fraternité & de les conserver & d'empêcher les peuples de les adorer, en telle sorte que les ignorans eussent dequoy s'instruire en la connoissance de l'histoire & que le peuple cependant ne pechast point en adorant la peinture.* Cette lettre du Pape ne fit point changer d'avis à ce bon Evesque. Car Grégoire se sentant offensé de ce qu'il ne luy avoit pas obéy luy écrivit encore deux ans apres en ces termes; *Dites moy, frere,*

Epit. 9. du liv. 9. Indict. 4. *A-t-on jamais ouy qu'aucun Evesque ait fait ce que vous avez entrepris? Quand bien il n'y auroit autre chose, cette consideration ne vous devoit-elle pas retenir pour ne sembler dédaigner vos autres fréres, & pour ne croire qu'il ny ait que vous seul de saint & de sage au monde? Car autre chose est adorer une peinture & autre d'apprendre par l'histoire de la peinture ce que c'est qu'il faut adorer.* En suite, il luy conseille de faire remettre les Images, en declarant à son peuple qu'il n'y avoit que le deplaisir d'en voir l'usage passer en l'adoration de plusieurs, qui les luy avoit fait oster; & leur faisant soigneusement entendre que la fin de l'établissement des Images dans l'Eglise, n'est autre que l'Instruction des ignorans.

C'estoit

C'estoit là l'avis de Grégoire, qui a esté dan- An 599.
reux & pernicieux, comme l'événement l'a as- de N. S.
montré, & qui d'autre costé n'estoit fondé
aucune bonne raison ni de la Parole de Dieu,
d'ailleurs. Car, quant à ce qu'il présuppose
'aucun Evesque n'avoit jamais prattiqué ce
'avoit fait Serenus, l'éxemple de Saint Epipha-
, 200. ans auparavant, fait voir le contraire,
il rompit un voile pendu en l'Eglise où estoit
image de Nostre Seigneur, comme nous l'a-
ons veu en l'an 389. Et pour cet usage qu'il po-
estre commun ailleurs; plus un abus est univer-
l, & plus pernicieux il est, & plutost le doit-on
trancher, en revenant toûjours à ce qui a esté
assigné & prattiqué dés le commencement. Or
ous avons veu comme les Images ne sont point
ntrées en l'usage public de l'Eglise que plus de
50. ans apres la venuë de N. S. De sorte que l'a-
is de l'Evesque de Marseille estoit sans compa-
aison meilleur que celuy de l'Evesque de Rome.

Cependant quoy que Grégoire favorisast seu-
emẽt l'occasion de l'erreur, il ne soutenoit point
'erreur mesme. Bien qu'il retinst les Images dans
es lieux sacrez d'où est née l'erreur, il rejette *toutefois il ne soutient point leur adoration.*
ourtant le culte & l'adoration des Images, les
onservant pour estre simplement les enseigne-
mens des ignorans qui ne savoient pas lire, &
non pour estre les objets de la dévotion des peu-
ples. Il louë le zéle de Serenus de n'avoir pas vou-
lu souffrir qu'aucune chose faite de main soit a-
dorée: & dans l'Epit. 9. du 9. livre, il dit, *Nous vous avons entiérement loué de ce que vous avez empê-ché que l'on adorast les Images, car elles n'ont pas esté mises dans les Eglises pour y estre adorées.* Et il
luy cõseille en suite de rassẽbler ses peuples pour
leur montrer par des témoignages de l'Ecriture S.

An 599. de N. S.

qu'il n'est point permis d'adorer chose aucune faite de main d'homme, puis qu'il est écrit, Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu le serviras luy seul: & que pour excuser ce qu'il avoit fait il devoit dire, que *ce qui l'avoit porté à briser les Images est qu'il voyoit qu'on en estoit venu jusqu'à l'adoration*, & que ce qui luy avoit déplû *estoit cette adoration que l'on avoit mal à propos déferée aux peintures.* Quoy qu'il en soit, il paroit par tout le discours de Grégoire dans les deux Epitres que j'en ay marquées, qu'il estoit d'accord en ce point avec Serenus quil ne faut point adorer les Images. Et cela est directement contraire au Concile tenu depuis à Nicée, confirmé & approuvé par le Pape Adrien & par tous ses successeurs. Car en l'Action 3. il anathématise *quiconque n'enseignera point soigneusement tout le peuple Chrestien à adorer & vénérer les Images des Saints*: au lieu que Grégoire veut *qu'on enseigne soigneusement le peuple qu'il ne les faut pas adorer.* Que s'il les eust falu *adorer d'une adoration analogique respective & relative*, comme enseignent aujourd'huy plusieurs Docteurs Latins, ou *les vénérer & honorer d'un honneur qui se rapporte aux prototypes qu'elles réprésentent*, comme le definit le Concile de Trente dans la Sess. 25. Grégoire estoit trop habile homme pour ne le point donner à entendre. Mais au contraire il dit liv. 9. épit. 9. *Elles ont esté mises dans les Eglises non pour les adorer, mais* SEULEMENT (*solummodo*, remarquez ce mot) *pour instruire les esprits des ignorans.* Que si quelqu'un de la communion de Rome pouvoit demander aujourd'huy à Grégoire, Quoy donc n'est-il pas permis de déférer aux Images une adoration non directe & absoluë à la vérité, mais au moins rélative & analogique?

ce qui est contraire au 2. Concile de Nicée.

Gregoi-

Grégoire répond à cette question, disant, *Si quelqu'un veut faire des Images, ne l'empeschez point mais donnez-vous garde en* TOVTES SORTES (*omnibus modis*) *de les adorer*, Je laisse juger toute personne équitable si cela n'est pas directement contraire à la determination qu'en fait le Concile 2. de Nicée, en l'Action VI. *Que ceux qui disent qu'il suffit d'avoir des pourtraits d'Images pour la ressouvenance & la commémoration seulement, & non aussi pour l'adoration, recevant l'un & rejettans l'autre, ceux la sont à demy méchans & à demy menteurs.* De là vient que le Cardinal Bellarmin au liv. 2. des Images des Saints, c. 11. & 21. soutient, qu'*elles sont utiles mesmes hors l'histoire, & qu'il leur faut rendre du culte en elles mesmes & proprement*, On peut voir par ce que nous venons de dire que Grégoire 1. n'estoit pas de ce sentiment là. Et par là on peut aussi aysement reconnoitre jusque où l'abus s'estoit avancé de son temps. An 599. de N. S.

On peut remarquer aussi que du temps de Grégoire le Quaresme n'estoit que de six semaines, & l'on n'y mettoit pas les quatre jours de la semaine précedente qui commencent le jour des Cendres; comme il paroit par ses paroles en la 16. homélie, *Depuis ce jour*, dit-il, *jusques aux joyes de la solennité de la Pâque il y a six semaines, qui font 42. jours, desquels en ostant les six dimanches, durant lesquels on n'use point d'abstinence, il reste 36. jours de jeûne. Et puis que l'année consiste en 365. jours & que nous en jeunons 36. par ce moyen nous donnons comme la disme de nostre année à Dieu, afin que nous qui avons vécu à nous mesmes durant l'année que nous avons receuë, nous nous mortifions à l'Auteur qui nous l'a donnée par l'abstinence dans ses dismes. C'est pourquoy, mes tres-chers* *du Quaresme.*

An 599. *freres, comme en la Loy vous avez le commande-*
de N. S. *ment d'offrir les dismes aussi maintenant efforcez-vous de luy offrir les dismes des jours.* C'est ainsi qu'en avoit aussi philosophé 150. ans auparavant le Moyne Cassien en sa 21. Conference chap. 28. Et cela dura de mesme jusques à la fin du VIII. siécle. Il est vray que le *Sacramentaire* qu'on appelle de Grégoire, c'est à dire le livre qui enseigne la maniére d'administrer le Sacrement, met le commencement du Quaresme au jour des Cendres: Mais des hommes doctes ont remarqué tres à propos que cela avoit esté ainsi mis & corrigé par quelqu'un qui estoit venu long temps depuis Grégoire, comme il paroit par ce passage que nous en venons de rapporter. Il faut aussi remarquer que le jeune du

du Ieûne. Quaresme d'alors ne consistoit point en l'abstinence seulement de certaines viandes, ou à manger à suffisance sur le midy du poisson ou autre semblable viande & à faire une bonne collation sur le soir, comme on le fait aujourd'huy; mais en l'abstinence totale de toute sorte de nourriture depuis le matin jusques au soir: tellement qu'on n'estimoit pas que ceux là jeunassent qui mangeoient quoy que ce soit avant le soir.

Guerre de Chagan. Chagan Roy des Avarois ou des Huns tenoit toûjours l'armée de Maurice en eschec & ne la laissoit pas en repos. Cette année apres avoir ramassé de grosses troupes il se jetta sur la Dalmatie, où ses gens firent un grand butin. Mais Priscus Lieutenant de l'Empereur les ayant envoyé reconnoitre, & les trouvant tous en desordre, les chargea si à propos qu'il les mit en fuite & recouvra la plus grande partie des dépouilles qu'ils emportoient.

L'an

L'an 600. de N. S. le 18. de l'Empereur Maurice, le 10. d'Aigulfe, Roy des Lombards, le 17. de Clotaire 2. le 5. de Theodebert & de Thierry. Indiction 3. Cycl. Sol. 21. & Lun. 12.. le 10. de Grégoire 1. An 600. de N. S.

CHagan eut cette année sa revenche de l'affront qu'il avoit souffert. Il se jetta sur la Mœsie le jour de Pâque, où l'armée Romaine endura bien de la nécessité; & pour y subvenir elle fit tréve avec ce Roy Barbare, qui l'accorda pour quelques jours seulement, durant lesquels il envoya quarante chariots chargés de vivres à Priscus Chef des Romains & Priscus luy renvoya en eschange des drogues & des espiceries Indiennes. Quand le temps de la tréve fut expiré, les armées se separérent & se donnérent plusieurs combats, où les Romains furent presque toûjours battus: tellement qu'ils ne purent empêcher que Chagan ne s'avançast dans la Thrace & ne s'approchast de Constantinople. Cela étonna tellement l'Empereur qu'il pensoit à quitter la ville & à se retirer dans l'Asie, & qu'il envoya des Ambassadeurs à Chagan pour luy demander la paix. Le Roy l'accorda à condition qu'on luy payeroit tous les ans cinquante mille écus d'or. Et comme son armée estoit chargée d'un grand nombre de prisonniers, il offrit à Maurice de les rendre pourveu qu'on luy en baillast seulement un écu pour chacun d'eux. Mais comme l'Empereur refusa de luy donner ce prix, quoy qu'il fust fort modique, Chagan s'en mit en telle colére qu'il les fist tous tuër. Maurice ne peut

Chagan se rend redoutable. L'Histoire mélangée attribuée à Theophane, & Cedrene.

An 600 de N. S. estre excusé de cette inhumaine lâcheté s'il l'a commise. Aussi, dit-on, qu'incontinent apres il eut un regret & déplaisir extréme d'avoir esté cause de la mort de tant des braves hommes, que la nuit il se réveilloit souvent avec inquiétude, parce qu'il luy sembloit que ces pauvres gens tuez se présentoient devant luy & l'accusoient devant le tribunal de Dieu : qu'a cause de cela il écrivit à toutes les Eglises de prier Dieu pour luy que par sa grande misericorde il luy pardonnast cette horrible faute, & que s'il avoit à en porter la peine il plût à Dieu la luy faire souffrir en cette vie & non apres. Belle leçon véritablement aux Princes Souverains de tenir précieux le sang de leurs sujets s'ils veulent éviter la vengeance Divine. On tient que Maurice l'encourut tant sur luy que sur toute sa famille, parce que son avarice avoit esté cause qu'une si grāde quantité de ses braves sujets avoiēt esté misérablemēt massacrés.

Inhumanité de Maurice.

Phocas maltraitté

On ajoute qu'il survint de la dissension dans les troupes Imperiales sur le desastre qui leur estoit arrivé, & que la plufpart en rejettoient la faute sur leur Chef Commentiolus, qu'ils accusoient de les avoir trahis, & qu'ils envoyérent vers l'Empereur des principaux d'entr'eux pour en faire leurs plaintes, entre lesquels estoit un Capitaine nommé Phocas, qui chargeoit avec grande véhémence Commentiolus de malversation & de trahison, & défendoit avec vigueur le droit de l'armée qui les avoit députez. Mais Maurice estant prévenu par Commentiolus ne les voulut point écouter, & commanda ou permit à un Patrice de donner un soufflet à Phocas & de luy arracher des poils de la barbe. Cela fut cause que Phocas chercha le moyen de s'en venger conspira contre l'Empereur, & le fit cruellement massacrer

sacrer avec toute sa famille. Ie voy que la plusspart suivent la relation de ces deux histoires. Il semble cependant qu'on la peut revoquer en doute, parce qu'il n'y a guere d'apparence que Maurice Prince sage, vertueux, debonnaire, équitable, libéral & charitable, ait esté capable de laisser perir tant de personnes Chrestiennes sans les racheter en ayant bien le moyen ; ni de permettre qu'on fist un si indigne traittement à un des Capitaines de son armée deputé par elle : veu mesme que depuis il le laissa en la mesme charge qu'il avoit auparavant. Il y auroit donc plutost apparence que ces récits sont venus de quelques Auteurs qui n'aymoient pas l'Empereur Maurice, comme ceux qui ont esté trop affectionnez aux Papes, & qui ont semé ces bruits pour le dénigrer, & pour exténuer le parricide & les meurtres horribles que Phocas fit deux ans apres. C'est au Lecteur équitable d'en juger.

An 600. de N. S.

On rapporte à cette année que Maurice estant attaqué d'une grande maladie fit son Testament par lequel il faisoit son fils ainé Theodose Empereur de l'Orient & Seigneur de Constantinople ; donnoit à Tibére son second fils la vieille Rome, l'Italie & les Isles, & partageoit les autres Provinces de l'Empire entre ses autres fils. Et parce qu'ils n'estoient pas encore en âge d'exercer ces charges, il designoit pour leur tuteur Domitien son Cousin Evesque de Malte homme de bon conseil & fort expérimenté dans les affaires. Mais l'histoire du temps qui suit, apprendra comme Maurice ne mourut point de cette maladie, & comme rien de ce qu'il avoit ordonné n'eut son effet.

Testament de Maurice.

L'Italie jouit de repos cette année, parce qu'Aigulfe Roy des Lombards y garda la paix

Aigulfe laisse l'Italie en repos

An 600. dont nous avions parlé, & n'y entreprit rien de
de N. S. nouveau contre les Romains. Il envoya des Ambassadeurs à Theodebert Roy de Mets pour renouveller l'alliance faite avec Childebert son Pére: & se voyant sans trouble, il fit prendre les Ducs de Veronne, de Bergome & de Pavie, qui s'estoient rebellez contre luy & leur fit souffrir le supplice qu'ils méritoient.

Durant ce temps Constance Archevesque de Milan mourut. On en nomma deux pour luy succeder. Adeodat qui estoit de la ville & un Lombard nommé Agilulfe. Comme l'Eglise ne se pouvoit accorder, ils remirent la décision de leur différent à Grégoire Evesque de Rome, qui ne manqua point de nommer Adeodat, d'autant plus qu'il estoit asseuré de sa foy orthodoxe, au lieu qu'il doutoit de l'autre.

Le Pape ayant receu avis certain du progrés que la religion Chrestienne faisoit en Angleterre principalement par le ministére d'Augustin, il luy écrivit, dit on, que les Evesques de Londres & d'York fussent Metropolitains du pays, selon que le Vénérable Béde le recite au livre 1. de l'histoire d'Angleterre.

De Grégoire I. Evesque de Rome.

Ses qualitez de Gregoire I. Parce que nous avons représenté jusques icy de Grégoire I. on peut reconnoitre que ce n'a pas esté sans raison qu'on le nommé *le Grand.* Car c'estoit un esprit adroit, souple, vigilant, actif, qui avoit un fort grand soin de son Eglise & de tout son Diocése, fort zélé pour le maintien de sa dignité & pour l'avancement de son siége, res-

pectueux

pectueux envers l'Empereur, ennemy des vices An 600. & de la simonie, dévotieux, sobre, qui faisoit de N. S. observer éxactement la discipline, qui preschoit soigneusement quand sa santé luy pouvoit permettre, & qui sans doute estoit un des grands Evesques qu'il y eust de son temps, de la corruption duquel il s'est fort ressenty.

Car il n'avoit pas grande intelligence de l'Ecriture Sainte, comme on le peut voir dans les Expositions qu'il a laissées sur Job, sur Ezechiel, & sur le Livre des Cantiques. En plusieurs lieux il donne des allégories rudes & tirées par force, tellement que la pluspart des Docteurs Latins de ces derniers siécles qui ont commenté sur l'Ecriture Sainte ne suivent point ses explications. *Ses defauts.* *Ses expositions rudes.* Comme au 3. liv. des Morales sur Job chap. 21. il parle de ce que David a fait en convoitant Bersabée & la ravissant, comme d'une action sainte & pleine de mystéres, il dit que David se promenant sur le toit de son hostel estoit figure de celui qui a mis son tabernacle au Soleil, & que se faire amener Bersabée est joindre la loy charnelle à l'intelligence spirituelle : & au chapitre 14. du mesme livre il dit que le test dont Job grattoit ses gales est la chair de Christ. Il y en a quantité d'autres semblables. Il ne savoit que sa langue maternelle qui estoit la Latine, laquelle encore étoit fort corrompue dés lors à Rome : c'est pourquoy on trouve mille barbarismes dans ses Ecrits. *Son ignorance dans les langues.* Il ne paroit pas qu'il entendist rien en la langue Grecque, & il entendoit encore moins en Hebreu, ce qui lui fait donner quelquefois d'étranges interpretations de mots Hebreux : comme quand il dit que *David* signifie *fort à la main*, & que *Cherubin* signifie *plenitude de science* : & au vingt-uniéme livre des Morales ch. 4. il dit

qu'*anathéma*

An 600. qu'*anathême* est un mot Hebreu. Il faut excuser de N. S. quelques sentences & périodes, qu'il a écrites sans les avoir bien pesées; comme ce qu'il dit dans les Epitres 15. & 16. du 2. livre, *Ne negligeant pas seulement les commandemẽs de Dieu, mais aussi méprisant nos Ecrits.* Et au 14. livre des Morales chapitre 16. & 17. que *Dieu a affligé Iob d'un jugement non équitable:* & au 21. livre chapitre 1. que *Iesus Christ avec toute son Eglise n'est qu'une même personne.* Et en la 40. que sous le Vieux Testament l'avarice n'estoit pas condamnée, mais la rapine, & que la Loy de Dieu ne défend point les mauvaises pensées. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de personnes qui l'approuvent en ce que parlant des enfans morts sans baptesme au 9. livre des Miracles chapitre 16. il affirme que *Dieu damne quelques uns liez du réat de la coulpe sans qu'ils en ayent fait aucunes œuvres,* &c. *Et parce que les Sacremens salutaires ne les delivrent pas du peché originel, ils sont là menez aux tourmens* &c. *Et parce qu'apres la mort, la mort eternelle les suit, par un jugement de Dieu caché & juste leurs playes leur sont multipliées sans cause.*

Façons de parler difficiles à excuser.

Que les enfans morts sans baptesme sont tourmentez.

Ils croyoit aussi que non seulement il estoit absolument nécessaire pour le salut de participer au baptesme, mais aussi à l'Eucharistie: comme il paroit par son livre des Sacremens sur le Samedy de Pâque, *On n'empesche point,* dit-il, *les enfans de tetter avant la sacrée communion, si cela est necessaire.* Sur quoy Menard Benedictin qui a fait mettre en lumiére ce livre des Sacremens, remarque qu'il en a esté ordonné de mesme dans le Code de Reims, où il y a, dit-il, *Pourvoyant à cela qu'apres qu'ils auront esté baptizés on ne les empesche point de tetter avant qu'ils communient.* Et

De la necessité aux petits enfans de participer à l'Eucharistie.

cette

ette doctrine de la necessité absoluë de la communion au petis enfans pour obtenir le salut, ne doit pas estre trouvée étrange en Grégoire, veu qu'elle estoit commune en ce siécle, comme nous l'avons veuë dans Césaire d'Arles, & dans Ferrand Diacre dans une Epitre qu'il écrivit à Fulgence. An 600. de N. S.

Du culte des Anges

Grégoire enseigne aussi dans le 27. liv. de ses Morales ch.11. & dans sa 8. homelie, que sous le Vieux Testament il estoit permis d'adorer les Anges: mais que sous le Nouveau il n'est pas permis de les adorer, ni de leur rendre aucun service religieux : parce que par l'Incarnation du Fils de Dieu les Anges se reconnoissent estre inferieurs à la nature humaine & qu'un homme est leur Maitre & Seigneur:& que c'est la cause pour laquelle l'Ange n'a pas permis que Saint Jean l'adorast. Apoc, 19. & 21. Comme je ne croy pas que Grégoire ait eu raison d'affirmer que les Anges, qui ne sont que de simples créatures, ayent esté adorez sous l'Ancien Testament ; aussi ne pense je pas que la plusspart de ceux de l'Eglise Romaine avouënt Grégoire en ce qu'il ne veut pas que les Chrestiens rendent de culte religieux aux Anges.

Des livres Canoniques.

D'autre costé je le trouve orthodoxe dans la plusspart des principaux points qui concernent le salut, & dans lesquels je vois que plusieurs Docteurs Latins d'aujourd'huy luy sont contraires. Comme en ce qu'il met les livres des Maccabées entre ceux qui ne sont pas Canoniques, disant au 19. livre des Morales chap. 17. *De laquelle chose nous ne parlerons point sans raison, si nous apportons un témoignage des Livres, quoy qu'ils ne soient pas Canoniques, mais qui sont écrits pour l'édification de l'Eglise, Car Eleazar en la bataille frap-*

pant

An 600. de N. S *pant un éléphant l'abbattit, mais il mourut sous celuy qu'il tua*, & il est marqué en la marge *Maccabées*. VI.

De lire l'Ecriture. En l'Epitre 26. du 6 livre il exhorte à la lecture de l'Ecriture Sainte : & en l'Epitre 40. du 4. livre, il tanse Theodore Médecin de ce qu'il ne la lisoit pas, disant *Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte sinon une Epitre de Dieu Tout-puissant addressée à sa créature ? L'Empereur qui est Seigneur du Ciel t'a envoyé ses lettres pour la conduite de ta vie, & toy fils glorieux, tu méprises de lire avec ardeur ses lettres.*

De la perfection de l'Ecriture. Il enseigne aussi que l'Ecriture Sainte est la Régle suffisante de ce que nous devons croire & faire. Car il dit au 18. livre des Morales chap. 14. *Nous tirons de l'Ecriture l'origine de nos paroles. Dieu les rappelle aux pages de l'autorité Sacrée, afin que s'ils veulent parler en vérité, ils ayent à prendre de là ce qu'ils veulent dire &c. Celuy qui se dispose à prescher la vérité doit tirer des pages Sacrées l'origine des causes en sorte qu'il rappelle tout ce qu'il dit au fondement de l'autorité Divine, & que de là il forme le batiment de ses paroles. Car souvent les hérétiques tachant d'établir leur doctrine perverse, aménent des choses qui ne sont pas contenuës dans les pages des livres Sacrez.*

De l'Eglise des Elûs. Souvent les Docteurs Latins de ces derniers siécles se moquent de ceux qui établissent une Eglise des Elûs. Mais Gregoire la pose en divers lieux: comme au 20. livre des Morales chapitre 18. *La Sainte Eglise des Elûs est pressée de tribulations*: & au 26. livre ch. 20. *Il est écrit touchant l'Eglise des Elûs, Toute la gloire de la fille du Roy est au dedans.*

Du siége Apostolique. Le Pape maintenant ne nomme point de Siége *Apostolique* que le sien. Mais Grégoire dans l'Epitre 37. du 4. livre, écrivant à Anastase

Evesque

Evesque d'Antioche, lui dit, *Souvenez vous que vous gouvernez le siége Apostolique.* Et en l'Epitre 37. du 6. livre, il parle ainsi à Euloge Patriarche d'Aléxandrie; *Veu qu'il n'y a qu'un Siége, auquel trois Evesques président par autorité divine, tout le bien que j'atens dire de vous, je me l'attribue, & tout le bien que vous croyez de moy, imputez-le à vos merites.* Il parle des siéges de Rome, d'Antioche & d'Aléxandrie comme d'un seul Siége, qu'il dit estre de S. Pierre, sur lequel il met trois Evesques, sans y mettre aucune inégalité. C'est pourquoy il ne veut pas qu'on luy attribue des paroles de commandement, disant au mesme Euloge en la 30. Epitre du 7. livre. *Vostre Beatitude use envers moy de ces mots. Vous m'avez commandé: mais je vous prie d'éloigner ces mots de mes oreilles. Car je say qui je suis & qui vous estes. Quant au lieu, vous estes mes fréres; quant aux mœurs vous estez mes péres. Je ne vous ay donc rien commandé, mais je vous ay declaré ce que j'estime vous estre profitable.* An 600. de N. S.

Je ne doute point que du temps de Grégoire plusieurs n'invoquassent les Saints trépassez dãs le particulier. Mais l'Invocation addressée directement aux Saints n'estoit pas encore dans l'usage public de l'Eglise, & on n'y chantoit point *Tel Saint priez pour nous.* Aussi Grégoire parle bien quelquefois de l'Intercession des Saints, & qu'on pouvoit dire, *Dieu te préserve de tous maux par l'intercession du Beat Pierre.* Mais je ne trouve pas dans ses Ecrits qu'il ait adressé sa priere directement à aucun Saint ni qu'il ait conseillé à aucun de s'y adresser directement. Au contraire il semble blamer d'avoir recours à l'intercession des Saints, afin d'exhorter les hommes à s'adonner eux mesmes aux bonnes oeuvres sans se fier *de l'Invocation des Saints.*

sur

An 600 de N.S. sur autruy & à addresser seulement leurs priéres à Dieu. Comme au 16. livre des Morales chap. 24. où il parle ainsi ; *Ceux qui ne se fient point sur aucune bonne œuvre qu'ils ayent faite, courent à la protection des Saints Martyrs, & insistent par pleurs vers leurs corps Sacrez & prient qu'ils obtiennent pardon par leur intercession. Qu'est-ce donc que ces gens-là font par leur humilité? sinon qu'ils embrassent des pierres, parce qu'ils n'ont point de couverture d'aucune bonne action.* Et au 24. liv. c. 14. *Il n'y a aucun homme qui estant juste soit comparu devant Dieu pour estre Intercesseur pour les hommes.*

De l'adoration du Pape. Je ne say comme le Pape qui se fait adorer & avec le plus humble prosternement qui se voye, mesme par les Princes, les Rois & les Empereurs, pourroit gouster les paroles de Grégoire au 21. livre des Morales ch. 11. qui parlant de la réponse que S. Pierre fit à Corneille le Centenier, dit, *Qui ne sait que l'homme se doit prosterner devant son Createur & non point devant un homme?* On ne peut pas dire que c'estoit parce que Corneille vouloit adorer S. Pierre comme Dieu : car il savoit bien que ce n'estoit qu'un homme.

Des Merites. Grégoire est fort expres en plusieurs lieux pour montrer que l'homme est sauvé, non par ses Merites, mais par la misericorde de Dieu en J. C. comme au 9. livre des Morales, ch. 15. *Iob ne se fioit point sur les merites de sa justice, mais se tournoit vers la seule espérance de ses priéres.* Et au 17. liv. ch. 12. *Il les a sauvez sans qu'ils eussent aucuns mérites.* & au 18. chapitre 24. *Quiconque est distingué des bestes brutes par l'intellect de la raison connoit qu'il n'est point sauvé par ses mérites.* Et Et sur le 7. Pseaume Pénitenciel, *La félicité des Saints est une misericorde & ne s'aquiert point par des*

des merites. Il eſt vray que le mot de *Meriter* ſe trouve ſouvent dans ſes écrits, mais non pas pour ſignifier qu'on gagne & aquiert un grand ſalaire par la dignité de quelque bonne œuvre qu'on aura faite ; comme on le prend aujourd'huy : mais il ſe prend ſouvent dans Grégoire & dans les Docteurs anciens ſimplement pour obtenir & recevoir quelque bien. Comme au 36. chapitre du 9. livre des Morales, *l'homme apres ſa coulpe veniam meruit*, c'eſt à dire manifeſtement, *a obtenu le pardon.* & au 18. livre chap. 9. *Ces dix lepreux ont merité d'eſtre guéris*, c'eſt à dire ſimplement, *ont obtenu la guériſon.* Car on ne peut pas dire qu'ils l'ayent merité par quelque bonne œuvre, veu que les neuf eſtoient des ingrats envers Dieu. Et en l'Epitre 6. du 3. livre, parlant d'un homme vertueux qui fut abandonné de tous, il dit, *nullum cujuſquam meruit habere ſolatium* ; c'eſt à dire, *il n'a point receu ou obtenu de ſoulagement de perſonne.* Et ainſi ſouvent ailleurs. An 600. de N. S.

Il a crû auſſi qu'il n'y avoit point d'homme qui fuſt exempt de peché, ni qui puſt accomplir parfaitement les commandemens de Dieu. Comme au 8. livre des Morales chapitre 23. *Nous ne pouvons eſtre exemps de peché, pendant que nous ſommes retenus en ce corps de mort.* Remarquez ces mots, *Nous ne pouvons.* Il dit le meſme au 9. livre chapitre 14. & au 17. livre chapitre 8. & 9. & au 8. livre chapitre 22. *Qui eſt l'homme ſubſiſtant en cette chair qui puiſſe domter entiérement ces beſtes de la terre?* (il appele ainſi les convoitiſes & les affections mauvaiſes) *veu que ce Prédicateur excellent qui avoit eſté ravy au troiſiéme ciel dit, Ie voy une Loy en mes membres qui repugne à la Loy de l'entendement, & qui me méne captif ſous la Loy de peché*, & au 12. liv. c. 5. *Nul homme n'eſt ſans peché*, *Qu'il n'y a point d'homme ſans peché que I. C.*

An 600. de N. S. *peché, sinon celuy qui est venu au monde sans peché.* & sur le 2 Pseaume Pénitentiel, *Il ne se trouve qu'un seul homme qui soit sans la tâche du peché, savoir Iesus Christ*, ou l'on void qu'il n'excepte pas mesme la Sainte Vierge, ni Saint Jean Baptiste.

Du Libre Arbitre. Il parle aussi fort purement du Libre Arbitre, sur le 7. Pseaume Pénitentiel, disant, *Le Libre arbitre s'estant corrompu en nostre premier père, nous ne pouvons seulement vouloir, si nous ne sommes aydez par la grace de celuy qui addresse les pas de l'homme. Car il est écrit, la volonté de l'homme est préparée par le Seigneur: & le Seigneur a dit à ses Disciples, vous ne m'avez point élû, mais c'est moy qui vous ay élûs. Et l'Apotre dit, Dieu fait en vous le vouloir & le parfaire selon sa bonne volonté &c. En vain la voix de réprehension résonne au dehors, si celuy là ne donne accroissement sans lequel nous ne pouvons rien faire.* Sur le mesme Pseaume il dit encore, *Nostre cœur n'est point en nostre puissance, car il s'éléve à Dieu selon que Dieu le veut.*

Du service en Langue entendue. Depuis on peut remarquer que du temps de Grégoire, le service divin & l'Eucharistie se célebroit dans toute l'Italie en une langue entendue de tout le peuple, savoir en Latin. Car personne ne doute que le Latin ne fust encore entendu par le peuple d'Italie. Il en est de mesme de la France, de l'Espagne & de l'Afrique, où partout les Sermons se faisoient encore en Latin & que par conséquent ils estoient entendus du peuple.

Le peuple participoit au Calice. On ne doit pas douter non plus que le peuple ne participast au Calice: veu que Grégoire le témoigne en divers lieux; comme en l'homelie 22. sur l'Evangile, & au livre 4 de ses Dialogues ch 58. & dans le Sacrementaire, c'est à dire, dans le livre des Sacremens qu'on luy attribue, que

Hugues

Hugues Menard docte Benedictin a fait imprimer, & qu'il a éclaircy de ses Notes, Grégoire de Tours de mesme, en son livre *de la Gloire des Confesseurs*, récite d'une certaine veuve, *que venant boire du Calice salutaire, elle y trouva du vinaigre si aspre & brulant qu'elle croyoit qu'on luy arrachoit les dents* : parce qu'un fripon de Diacre avoit pris le bon vin que cette veuve avoit apporté pour en faire le sacrifice, & avoit mis du vinaigre à la place. An 600. de N. S.

Il n'y avoit point encore alors de Messes privées sans communians : mais tous ceux qui assistoient au service communioient, comme on le peut voir par ce que nous avons récité du 2 livre des Dialogues chapitre 23. de ces Religieuses qui sortoient de l'Eglise, quand le Diacre y crioit, *S'il y a quelqu'un qui ne communie point qu'il sorte* : & comme l'enseigne le livre des Sacremens, dont nous venons de parler. Le mesme livre montre bien expressément comme on ne faisoit point alors de Messes privées ou particulières sans qu'il y eust des assistans : comme il paroit parce que le Prestre disoit au Nom du peuple, *nous te prions tres-humblement que nous tous tant que nous sommes icy* quotquot, *qui avons pris de cette participation de l'autel le Sacré saint corps & le sang de ton Fils soyons remplis de bénédiction céleste & de grace.* Et à Complie, *Nous te prions Seigneur de nous donner qu'estant expiez des affections terriennes nous tendions à la plénitude ou à l'accomplissement du Sacrement, dont nous avons gousté la sainteté.* *Des Messes sans communians.* *Et des privées.*

Le peuple aussi alors communioit, non avec des oublies rondes, comme les Latins le prattiquent aujourd'huy : mais quelqu'un du peuple apportoit du pain ordinaire (qui estoit du pain levé) *On se servoit de pain commun.*

An 600. levé) & du vin, dont on prenoit une portion pou
de N. S. en distribuer autant qu'il en faloit à chacun des communians: comme l'a montré Cassander dans le livre des Liturgies c. 27. par l'ordre Romain qu'il rapporte; & comme nous l'apprénons par Grégoire de Tours dans le passage que je viens de citer, & par le 4. Canon du 2. Concile de Mascon que nous avons rapporté en l'an 586.

De la Consécration. La Consécration du pain & du vin de l'Eucharistie se faisoit non par la prononciation simple de cinq paroles *Car cecy est mon corps*, mais par la Priére sanctifiante. Et Grégoire en l'Epitre 63. du 7. livre dit *que la coutume des Apôtres estoit de consacrer seulement avec l'Oraison Dominicale*. Mais il avoué qu'il a ajouté & changé plusieurs choses dans le service public de l'Eucharistie.

De porter l'Eucharistie en sa maison. Du temps de Grégoire il estoit encore permis soit aux hommes soit aux femmes d'emporter chaçun en sa maison ou l'Eucharistie entiére qu'õ avoit receue dans l'Eglise, ou au moins une partie, selon l'ancienne coutume qui s'en observoit. Le Cardinal Baronius mesme reconnoit en l'année 57. de N. S. 150. que *cette coutume a perseveré dans l'Orient, au moins jusques au temps du Pape Hormisde.* Je dis que 70. ans depuis, qui est le temps de Grégoire, elle estoit encore en usage: comme il l'enseigne au 2. livre de *ses Dialogues*, où il recite que Bénoist, Pére des Moynes, commanda de mettre l'Eucharistie sur la poitrine d'un certain Moyne mort, & de l'ensevelir avec luy, laquelle Eucharistie il gardoit dans un coffre. Et au 4. livre des mesmes Dialogues c. 15. il recite que comme une certaine femme nommée Romula estoit sur le point de mourir, elle receut d'une autre femme nommée Redempta le viatique;

que, ce qu'on explique de l'Eucharistie, & qu'incontinent apres elle mourut. Et dans l'ordre Romain (qui est dans la Bibliothéque des Péres) où la Messe est représentée avec les choses qui s'y observoient du temps de Grégoire, il est dit, *Que la Vierge communie apres la Messe achevée, & apres qu'elle aura communié qu'elle reserve de la communion pour communier huit jours durant.* An 600. de N. S.

De la Transubstantiation

Il me semble que cette coutume ancienne de laisser l'Eucharistie entre les mains des Laïques tant hommes que femmes, pour en faire comme il leur plairoit; & cette autre coutume de l'enterrer avec des corps morts, ne s'accorde point ni avec la créance & la prattique d'aujourd'huy, ni avec la doctrine de la Transsubstantiation. Car si ces anciens eussent crû que l'Eucharistie eust esté le vray & le propre corps de J. C. comment l'eust on donné entre les mains de toute sorte de personnes & de tout séxe pour l'emporter & en faire ce qu'on voudroit. Aujourd'huy que la créance est toute autre, on ne permet point qu'il y ait d'autres que des Prestres qui touchent l'Eucharistie & qui la portent. Et quant à l'enterrer on estimeroit que ce seroit une profaneté. Aussi Grégoire au liv. 14. des Morales chap. 31. montre fort au long que le corps de N. S. depuis sa resurrection doit estre palpable & visible. Il n'eust pû dire cela s'il eust crû que le vray corps de J. C. eust esté dans l'Eucharistie, sans le pouvoir voir ni toucher.

De l'adoration de l'Eucharistie.

Et de là il s'ensuit que l'Eucharistie n'y estoit pas adorée, comme elle est maintenant du culte souverain qui n'appartient qu'à un seul Dieu. Et puis qu'on la propose pour estre ainsi adorée à genous, premiérement par le Prestre apres qu'il l'a consacrée; secondement par le peuple lors

que

An 600. de N. S. que le Prestre la léve, & en troisiéme lieu par ceux qui la rencontrent, lors qu'on la porte aux malades ou en processiō: seroit-il possible que dans le Sacramentaires, ou le livre des Sacremens attribué à Grégoire & dans son Office, qui sont des livres où toutes les circonstances & les cérémonies qui s'y observoient de son temps sont fort ponctuellement réprésentées: seroit il, di-je possible qu'en quelque part il n'eust point parlé de l'adoration, s'il l'eust crû necessaire, & si elle eust esté en usage de son temps? Et n'y en ayant aucune trace, n'est-ce pas un argument indubitable qu'elle ne se prattiquoit point, & qu'on n'y croyoit point encore la Transsubstantiation?

De la confession aux Saints. Dans l'ordre Romain encore qui est *dans la* Bibliothéque des Péres, le Prestre *confesse ses pechez* à Dieu & à J.C. mais il ne se confesse point, comme il le fait aujourd'huy, à la Vierge Marie & à Michel l'Archange & à Jean Baptiste.

De l'Office Grégorien. Enfin on sait assez que l'ordre du service divin estoit fort different en France de celuy qui estoit observé à Rome & qui fut étably par Grégoire. Sur quoy Augustin, envoyé (comme nous avons dit) en Angleterre, écrivit veu qu'il n'y a qu'une foy, d'où vient que les coutumes des Eglises » sont diverses, & qu'autre est la coutume des » Messes qui se célebrent en la Sainte Eglise Ro- » maine, & autre celle qu'on tient *dans les Gau-* » *les* Sur quoy il consulta Grégoire pour savoir ce qu'il auroit à faire. Le Pape luy répondit fort sagement qu'il en fist selon sa prudence, & que s'accommodant aux lieux il choisist les choses les plus droites, les plus religieuses & les plus pieuses. & que les ayant ramassées comme dans un faisceau, il les établist pour coutumes dans les esprits de ses auditeurs. Ce bon conseil n'a pas plû à ses

Successeurs

successeurs & ils ne l'ont point voulu suivre: car ils n'ont point eu de cesse jusques à ce que plus de cent cinquante ans apres, se servant de la puissance & de l'autorité de Pépin & de Charlemagne, ils ayent fait recevoir par force le service Gregorien, dans la France, dans l'Allemagne, & dans l'Italie, excepté à Milan, où l'on a gardé encore long-temps depuis le service Ambrosien, qui estoit fort different du Grégorien. Celuy-cy fut receu encore plus tard en Espagne. Car on y a gardé le service Mosarabe qu'on appelloit, qui estoit le mesme que celuy des Gaules jusques à l'an 1075. auquel Grégoire VII. a obtenu le Siége. Et l'on peut remarquer encore que le service Grégorien qui fut étably en France du temps de l'Empereur Charlemagne n'estoit pas tout à fait le mesme que celuy dont on se sert aujourd'huy: mais que de temps en temps on y a changé & ajouté diverses choses. An 600. de N. S.

J'ay estimé qu'il faloit représenter icy toutes ces choses touchant Grégoire, pour faire voir quelle estoit sa doctrine, & ce qu'on croyoit & pratiquoit alors en l'Eglise. C'estoit sans doute un des meilleurs Prélats de son temps: & ce n'est pas sans raison qu'on a dit de luy qu'il a esté *le dernier Evesque de Rome*: parce que c'est le dernier qui s'est aquitte de la charge d'Evesque, c'est-à-dire, de l'inspection sur son Eglise, aussi dignemēt que le siecle le permettoit. Mais qu'apres luy sont venu des Papes ignorans & vicieux, qui ayāt rejetté tout soin de l'édification de l'Eglise, n'en ont point eu d'autre que de satisfaire à leur avarice, à leur ambitiō & à leurs voluptés. C'est pourquoy il ne se faut pas étonner si dans les siécles suivans, l'ignorance, les superstitiōs & les erreurs mortelles sont entrées à la foule dans l'Eglise, & si

cela, Dieu irrité du mépris que les hommes fisoient de son Evangile, a permis que l'impiété de Mahomet ait empieté & gagné sur eux, comme l'histoire des siécles suivans nous l'apprend.

Corollaire.

Corruptiō du siecle

Sur la fin du siécle précédent nous avons veu qu'une étrange corruption estoit entrée dans l'Eglise, mesme jusques dans le Sanctuaire: que l'avarice, l'ambition, les brigues, les envies, les haynes, les fraudes & les passions du Monde regnoient puissamment dans le Clergé. On a pû voir dans ce siécle, dont nous venons de donner l'histoire, que tous ces défauts & ces vices s'y sont beaucoup accrûs: que les bons Pasteurs & Docteurs estoient rares: qu'il y avoit une grande ignorance des bonnes lettres, des sciences & de la Parole de Dieu, dans la pluspart des Prestres & des Evesques, & que le plus souvent ils avoient plus de soin de se repaitre eux-mesmes que de paitre les troupeaux qui leur avoient esté commis. C'est pourquoy il ne se faut pas étonner si le peuple s'égara si fort ayant de si mauvais guides.

Erreurs & superstitiōs

Nous avons veu aussi comme dés l'an 500. il y avoit diverses créances erronées & plusieurs superstitions qui s'estoient glissées dans l'Eglise, telles qu'estoient grande quantité de cérémonies empruntées des Payens, comme les cierges & les luminaires en plein jour pour les actions de dévotion: la recherche si curieuse des os & des reliques de quelques morts renommez durant leur vie, & la vénération qu'on leur rendoit à cause qu'on croyoit qu'il y avoit quelque vertu cachée: d'avoir leurs Images & diverses représentations dans leurs Temples & dans d'autres

lieux

lieux pour leur rendre de l'honneur. Il y avoit encore d'autres dogmes éloignez de la doctrine de l'Evangile, comme de prendre les Saints trépassez pour intercesseurs devant Dieu, & leur addresser des vœux, principalement devant leurs tombeaux ; de prier pour les morts qu'on croyoit dans la Béatitude: Croire que non seulement le Baptesme est absolument nécessaire pour le salut des petis enfans, mais aussi l'Eucharistie. Toutes ces superstitions & ces doctrines étrangéres s'enracinérent & s'augmentérent dans ce sixiéme siécle, & mesmes on y en ajouta d'autres nouvelles: comme l'opinion du Purgatoire qui commença à prendre racine, pour laquelle appuyer on fit courir des bruits d'apparitions miraculeuses d'ames apres leur mort : la vénération & mesme l'adoration des Images, quoy que quelques uns s'y opposassent & les voulussent oster des Temples, comme Serenus de Marseille ; & que d'autres voulussent qu'elles y demeurassent, mais seulement pour la commemoration, comme Grégoire I. Evesque de Rome. Les Moynes se multipliérent aussi beaucoup en ce siécle, dont on a pû remarquer divers déréglemens. Ils observérent desormais pour la pluspart la régle de S. Benoit, au moins ceux de l'Occident ; & firent courir mille contes de Miracles pour s'aquerir de la reputation de Sainteté, & s'estant par ce moyen insinuez dans l'esprit des peuples ignorans, ils leur firent accroire ce qu'ils vouloient & ce qu'ils savoient estre à leur avantage. On commença aussi à bâtir des Monastéres de filles & de femmes, qui faisoient le vœu du Célibat, ausquelles on attribuoit souvent des vertus & des miracles, mais parmy lesquelles on ne laissoit point d'appercevoir quelquefois de grands desordres.

Différence de l'Eglise du 6 siecle d'avec la Latine d'aujourd'huy.

Cependant j'avouë que l'Eglise d'alors retenoit encore les principaux fondemens du salut & qu'elle estoit fort éloignée de ce qu'on croid & de ce qu'on pratique aujourd'huy en l'Eglise Romaine. Pour le reconnoitre il ne faut que se ramentevoir ce que j'ay représenté de Grégoire I. Les fidéles faisoient profession de n'adorer que Dieu seul & non aucune creature. Les prieres addressées directement aux Saints trépassez n'estoient point encore entrées dans le service public de l'Eglise. On ne chantoit point de Litanies en public où l'on priast la Vierge ou les S. de prier pour nous: mais les Litanies s'addressoient directement à Dieu, où on le prioit *qu'il eust pitié de nous*. Il n'y avoit point de chapelets ou de rosaires. L'on n'invoquoit point l'ayde du S. Esprit par la salutation Angelique en disant *Ave Maria*. On ne la joignoit point avec Dieu pour luy rendre graces des biens qu'on avoit receus, & pour dire dans les discours ordinaires *Iesus Maria*. On ne luy demandoit pas qu'*elle nous défendist contre tout ennemy & qu'elle nous receust à l'heure de la mort*. Le service divin se faisoit en une langue entendue du peuple. Non seulement on luy permettoit de lire l'Ecriture Sainte, mais aussi on l'y exhortoit. On ne parloit point de grains benits, ni d'Agnus Dei, ni de cordons ceints. On ne savoit ce que c'estoit de Jubilé ni d'Indulgences du Pape pour tirer les ames du Purgatoire. Les jeûnes consistoient en une abstinence totale de nourriture jusques au soir. On ne frottoit point le front de cendres un certain jour de l'année. L'Evesque ou le Patriarche de Rome avoit son Diocése limité de mesme que les autres Patriarches, hors duquel il ne faisoit point d'ordinations. Les Evesques ne luy prestoient point serment de fidelité & ne se qualifioient point *Evesques par la*

Grace

Grace de Dieu & du saint Siége Apostolique. Ils ne croyoient pas qu'il fut necessaire pour le salut d'entretenir la cõmunion avec l'Evesque de Rome, ni avec son Eglise, comme cela a paru amplement par l'histoire de ce siécle. Leur Election se faisoit par le peuple & par le Clergé, & les autres Evesques présens luy imposoient les mains pour l'établir en sa charge sans consulter le Pape. Les Patriarches s'estimoient tous égaux. Nous avons veu Grégoire qui l'enseignoit ainsi, & qui appelle les autres ses fréres & ses Collegues. Le Pape ne portoit point la triple couronne qu'on appelle le Régne. & n'estoit point étably sans le consentement de l'Empereur. Il n'estoit point élû ni étably par les Cardinaux, qui n'ont esté en usage que plusieurs siécles depuis.

Quant aux Sacremens proprement ainsi nommez, on n'en tenoit encore alors que ceux du Baptesme & de l'Eucharistie. Car quant au Chresme avec l'Imposition des mains, il n'estoit tenu que pour un annéxe du Baptesme, comme nous l'avons remarqué en l'an 594. & il s'administroit encore par les Prestres aussi bien que par les Evesques, tellement que ce ne pouvoit pas estre ce qu'on appelle aujourd'huy le Sacrement de Confirmation. Quant à la Pénitence, au Mariage & à l'Extréme Onction, les Auteurs qui ont écrit des Sacremẽs tãt en ce siécle que dans les deux suivãs ne les ont point mises au nombre des Sacremens. Il est vray que du temps de Grégoire I. la Pénitence publique se pratiquoit encore, mais avec beaucoup de négligence & de relachement. Mais la Confession qu'on pretend se devoir faire à l'oreille d'un Prestre de tous les peches mortels avec leurs circonstances, principalemẽt lors qu'on veut cõmunier, n'estoit pas encore établie. On oignoit aussi quelquefois les malades pour les faire *des Sacremens.*

recouvrer la santé du corps aussi bien que celle de l'ame. Mais cette cérémonie, non plus que celles qu'on observoit pour benir les Mariages & pour conferer les Ordres sacrez n'estoient pas tenues pour de vrais Sacremens.

de l'Eucharistie. Pour l'Eucharistie, nous avons appris de Grégoire mesme, que de son temps on s'y servoit de pain ordinaire, qui estoit du pain levé que les fidéles apportoient sur la Table Sacrée, lequel on rompoit par morceaux, pour le distribuer & le mettre entre les mains de chacun des fidéles: que tous les fidéles communioient sous les deux espéces: qu'ils n'y avoit point de Messes privées ni sans communians: qu'ils ne rendoient point d'adoration ou de culte de latrie à ce Sacrement: qu'ils ne croyoient point la Transsubstantiation: on n'exposoit point le Sacrement en public pour le prier & pour l'adorer, encore moins le portoit-on en processions & en pompes solennelles. On ne consacroit point par ces seules paroles *Car cecy est mon corps*: mais par la priére, & sur tout par celle que le Seigneur nous a enseignées. Avant la Communion on ne se confessoit ni à la Vierge, ni aux Saints trépassez, ni aux Anges, mais seulement à Dieu. On ne se servoit point de la plûpart de ces vestemens mysterieux & de tant de cérémonies que le Messel prescrit côme nécessaires.

Voila un petit échantillon des choses où l'Eglise Romaine d'aujourd'huy s'est departie & éloignée des doctrines qu'on croyoit & des cultes religieux qu'on pratiquoit du temps de Grégoire I. Ce changement si étrange, avec ce que l'Eglise d'alors s'estoit déja beaucoup détournée de la pureté des premiers siécles, a fait que plusieurs Eglises se sont separées de la communion de Rome croyant n'y pouvoir plus trouver leur salut: & ont

& ont tâché de ramener les choses à la prémiére institution de l'Eglise faite par Jesus Christ, & par ses Saints Apôtres; comme cela est nécessaire pour la reformer & pour en retrancher les abus & les erreurs mortelles.

Le Seigneur Tout-puissant veuille en repurger les Eglises qui en sont infectées, & faire que toutes celles qui portent le Nom Chrestien se conforment à sa sainte Parole, afin que tous d'un cœur & d'une bouche le servent & le glorifient au Nom de son Fils Jesus Christ: Auquel avec le Pére & le S. Esprit soit gloire jusques aux siécles des siécles. AMEN.



TABLE

Des matiéres les plus remarquables contenuës dans cette cinquiéme Partie.

Le chifre marque non la page, mais l'Année de Nostre Seigneur.

A

il entre

Cc ij Ariadne,

Clergés

Constanti-

Ex-

F.

G

Grégoire

H

I

Iean

M

S. Mes-

Les Pa-

Pierre

Q

R

S

T

Y

Z

F I N.

